8
7 C
1
43

Interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona, et ambulate in ea: — et invenietis refrigerium animabus vestris. Ierem. C. 6. v. 16

ECLAIRCISSEMENS
DE
QUELQUES DIFFICULTEZ
QUE L'ON A FORMÉES
SUR LE LIVRE DE LA SAINTETÉ
ET DES DEVOIRS
DE LA VIE
MONASTIQUE.

Ex libris Patris Jeronimi à Jesu Maria pro Bibliotheca S. Mariæ Trajectinæ S.

A PARIS,
Chez FRANÇOIS MUGUET, Imprimeur ordinaire du Roy & de Monſeig. l'Archeveſque, ruë de la Harpe, aux trois Rois.

MDCLXXXV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVERTISSEMENT.

CE n'a point eſté pour paroiſtre exempt de reproches, ny pour établir ſa propre juſtice aux yeux des hommes, que l'on a fait ces Eclairciſſemens ſur quelques difficultez que l'on a formées contre le Livre de la Sainteté & des Devoirs de la vie Monaſtique; mais afin de ſuivre les deſſeins de Dieu, en répondant aux raiſons dont on a pû ſe ſervir, pour empeſcher qu'il ne trouvaſt créance dans les eſprits, & que les ſaintes maximes qu'il renferme n'y fiſſent tous les effets & toutes les impreſſions qu'elles y pourroient faire; car dans la verité, rien ne ſeroit plus capable de les décrier & de les rendre ſuſpectes, que ſi l'Auteur eſtoit tombé dans les excés, & dans les fautes qui luy ont eſté imputées. On n'a pas crû qu'on duſt toucher en détail toutes les choſes qui ont eſté répanduës con-

tre cet Ouvrage, parce que les unes ne meritent pas d'eſtre conſiderées, & que les autres ſont ſuffiſamment éclaircies dans les endroits meſme que l'on a pretendu combattre, pourvû qu'on les regarde ſans prévention. Ainſi on s'eſt arreſté ſeulement à quelques-unes des plus importantes, en s'attachant dans toutes les réponſes, et les explications à la parole du ſaint Eſprit, et aux ſentimens des ſaints Peres : Et parce qu'il n'y a rien qu'on ait publié davantage contre ce Livre, ſinon qu'on y debite des imaginations pour des realitez, et des opinions conſtantes (lors qu'on a parlé de l'excellence et de la dignité de l'état Monaſtique) on a rapporté avec ſoin ce que les Saints ont écrit ſur ce ſujet preſque dans tous les ſiecles, afin que tout le monde connoiſſe qu'on n'a rien fait qu'emprunter ce qu'ils en ont dit, et ſuivre exactement leurs inſtructions et leurs penſées ; et que ſi le tableau qu'on a donné de cette profeſſion ſi ſainte, ne luy eſt pas tout-à-fait ſemblable, c'eſt qu'on l'a tirée ſur le naturel, qu'on l'a priſe dans ſa jeuneſſe, dans ſa beauté, et dans ſa vigueur,

c'eſt à dire dans ſa verité, et que la ſuite des temps en ayant effacé les traits principaux, on n'en voit preſque plus aujourd'huy que la caducité et la défaillance.

On eſpere qu'enfin l'oppoſition des hommes cedera à la verité, et que JESUS-CHRIST *verſera ſes benedictions ſur un Ouvrage dans lequel on ne s'eſt rien propoſé que le bien de ſes ſerviteurs, la gloire d'une condition qu'il a ſi particulierement cherie, l'édification de l'Egliſe, et l'exaltation de ſon ſaint nom.*

Approbation de Monſeigneur l'Archevêque Duc de Reims, & de Monſeigneur l'Evêque de Meaux.

APrés avoir lû & examiné ces Eclairciſſemens, Nous les avons approuvez d'autant plus volontiers que nous eſperons que tous ceux qui les liront, demeureront convaincus de la ſainte & ſalutaire doctrine du Livre *De la Sainteté & des Devoirs de la Vie Monaſtique*, que nous approuvons de nouveau. Le profit viſible que ce premier Ouvrage a fait dans les Monaſteres où il a eſté lû ſans prévention, nous fait croire que celuy-cy ne ſera pas moins utile, & nous nous confions en Noſtre Seigneur, que des inſtructions ſi conformes à la Regle de la Foy Catholique, Apoſtolique & Romaine, & d'ailleurs ſi bien ſoûtenuës par les exemples de leur Auteur, auront une particuliere benediction pour faire refleurir par toute l'Egliſe les anciennes Inſtitutions de la Vie Monaſtique. Donné à Reims dans noſtre Palais Archiepiſcopal le premier jour de May, & à Meaux le dixiéme du meſme mois mil ſix cens quatre-vingt-cinq.

CHARLES MAURICE Ar. Duc de Reims.

J. BENIGNE Eveſque de Meaux.

Approbation de Meſſeigneurs les Evêques de Grenoble & de Luçon.

LE Livre qui traite *De la Sainteté & des Devoirs de la Vie Monaſtique*, eſt ſi clair & ſi ſolide ; il jette tant de lumiere dans les eſprits, tant de feu & d'onction dans les cœurs de ceux qui le liſent, qu'il n'avoit pas beſoin d'éclairciſſemens.

Auſſi, bien qu'il ſe ſoit peut-être trouvé quelques Religieux qui en ont murmuré, qui l'ont décrié en ſecret, & qui ont eſté fâchez de ce qu'en découvrant ſi clairement l'étenduë de leurs obligations, on faiſoit connoître au public combien ils s'étoient relâchez de l'eſprit primitif de leur Regle, neanmoins il n'y en a eu aucun qui ait oſé s'élever publiquement contre un Livre approuvé ſi univerſellement de toutes les perſonnes deſintereſſées, & qui donne une ſi haute idée de la Vie Religieuſe.

Cependant, l'Auteur de ce ſçavant Ouvrage a bien voulu prévenir toutes les difficultez que la critique la plus impitoyable pouvoit former contre ſon Livre. Il l'a fait avec tant de netteté & de ſolidité dans ces Eclairciſſemens, qu'il y a lieu d'eſperer que les plus opiniâtres ſe rendront, & conviendront que jamais aucun n'a traité avec plus de force & plus d'éloquence des obligations de la Vie Religieuſe, comme il n'y a point de Solitaire en nos jours, qui en ait remply tous les devoirs avec plus d'exactitude & d'édification, que celuy dont nous approuvons l'Ouvrage. Donné en noſtre Ville de Grenoble le 17. Janvier, & à Luçon le 15. Avril 1685.

ESTIENNE Eveſque & Prince de Gronoble.

HENRY Eveſque de Luçon.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre ; A nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hôtel, grand Conſeil, Baillifs, Sénéchaux, Prevoſts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT : Noſtre cher & bien amé François Muguet, noſtre Imprimeur ordinaire, Nous a fait remontrer qu'il deſireroit imprimer avec noſtre permiſſion, un Manuſcrit qui luy a eſté mis entre les mains, intitulé ; *Eclairciſſemens de quelques difficultez que l'on a formées ſur le Livre de la ſainteté & des devoirs de la Vie Monaſtique*, s'il nous plaiſoit luy accorder nos Lettres ſur ce neceſſaires, leſquelles il nous a tres-humblement fait ſupplier de luy vouloir octroyer. A CES CAUSES, deſirant favorablement traiter l'Expoſant, Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Preſentes, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de noſtre Royaume, ledit Livre, en telle marge & caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, durant le temps de dix années conſecutives, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Pendant lequel temps Nous faiſons tres-expreſſes défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & diſtribuer ledit Livre, ſous pretexte d'augmentation, correction, changement de titre, fauſſes marques ou autrement ; ni meſme d'en faire des extraits ou abregez : Et à tous Marchands Etrangers d'en apporter ni diſtribuer en ce Royaume, d'autres impreſſions que de celles qui auront eſté faites du conſentement de l'Expoſant, à peine de trois mille livres d'amende, payable par chacun des contrevenans,

&

& applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôpital general de noſtre bonne Ville de Paris, & l'autre tiers à l'Expoſant, ou à ceux qui auront droit de luy ; de confiſcation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & intereſts, meſme aux peines portées par l'Arreſt de noſtre Cour de Parlement, du vingt-ſix Février 1671. publié à la Chambre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires. A condition qu'il ſera mis deux exemplaires dudit livre dans noſtre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet de nos Livres, en noſtre Château du Louvre, & un en celle de noſtre tres-cher & feal le Sieur le Tellier, Chevalier, Chancelier de France, avant que de l'expoſer en vente : à la charge auſſi que l'impreſſion en ſera faite dans le Royaume, & non ailleurs ; & que ledit Livre ſera imprimé ſur de beau & de bon papier, & de belle impreſſion : Et ce ſuivant ce qui eſt porté par le Reglement fait pour la Librairie & Imprimerie, au mois de Juin 1618. enregiſtré en noſtre Cour de Parlement de Paris, le 9. Juillet enſuivant, à peine de nullité des preſentes, leſquelles ſeront regiſtrées dans le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de noſtre bonne Ville de Paris. SI VOUS MANDONS & enjoignons, que du contenu en icelles, vous faſſiez joüir pleinement & paiſiblement l'Expoſant, ou ceux qui auront droit de luy, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun empêchement. Voulons auſſi qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre, une copie des Preſentes, ou extrait d'icelles, elles ſoient tenuës pour bien & deuëment ſignifiées, & que foy y ſoit ajoûtée, & aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, comme à l'original : Commandons au premier Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'execution d'icelles, tous exploits, ſaiſies, & actes neceſſaires, ſans demander autre permiſſion ; nonobſtant toutes oppoſitions ou appellations quelconques, Clameur

de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Verſailles le douziéme jour de Decembre, l'an de grace mil ſix cens quatre-vingt-quatre, & de noſtre Regne le quarante-deuxiéme. Signé par le Roy en ſon Conſeil, JUNQUIERES, & ſeellé du grand Seau de cire jaune.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, ce 29. Mars 1685. ſuivant l'Arreſt du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conſeil Privé du Roy, du 27. Février 1665.

Signé, C. ANGOT, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le ſeiziéme jour de Juin 1685.

Les Exemplaires ont eſté fournis.

TABLE

des Difficultez & des Eclairciſſemens contenuës dans ce Livre.

PREMIERE DIFFICULTE'.

On dit que nous propoſons les exhortations des Saints comme des Regles, & que nous faiſons des neceſſitez & des obligations de ce qu'ils ont enſeigné comme des Conſeils. 11

II. DIFFICULTE'.

On nous reproche d'avoir parlé avec trop de force, des dereglemens des Religieux. 27

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit que je me ſuis expliqué d'une maniere trop vive. 35

III. DIFFICULTE'.

On veut que nous nous ſoyons mécontez en parlant de l'eſſence de la Vie Monaſtique ; qu'au lieu d'expoſer ſimplement ce qu'elle eſt dans la verité, nous ayons paſſé plus loin, & que nous l'ayons fait voir dans toute ſa perfection. 47

IV. DIFFICULTE'.

On dit que nous demandons une trop grande perfection dans les Moines. 50

V. DIFFICULTE'.

On dit que nous avons donné aux Religieux en particulier, ce que JESUS-CHRIST *a dit en faveur de ceux qui ſont à luy, par le titre du Baptême, & qui portent la qualité de ſes enfans; & que nous avons fait violence au ſens de l'Ecriture.* 53

VI. DIFFICULTE'.

On trouve à redire que nous ayions répondu (lorſqu'on nous a demandé ce que c'eſtoit qu'un veritable Religieux) que c'eſt un homme qui ayant renoncé par un vœu ſolemnel, au monde, à tout ce qu'il a de ſenſible & de periſſable, &c. & on pretend que cette definition n'eſt pas juſte. 72

VII. DIFFICULTE'.

On dit que nous avons eu tort d'aſſurer comme une choſe certaine, que ſaint Pacôme avoit receu ſa Regle par le miniſtere d'un Ange; & que c'eſt un fait douteux, & que nous n'avons pas dû dire que les Regles Monaſtiques euſſent eſté écrites du doigt de Dieu. 75

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On nous preſſe encore d'expliquer preciſément ce que

nous entendons, en diſant que la Vie Monaſtique n'a pas eſté une invention humaine, mais qu'elle a eſté inſtituée par JESUS-CHRIST. 84

VIII. DIFFICULTE'.

On dit qu'on s'eſt trompé, lorſqu'on a conſideré comme des Chrétiens, ceux qui au rapport de Philon Juif, menoient aux environs d'Alexandrie, une vie ſi exacte, ſi auſtere, ſi reglée & ſi ſainte. 91

IX. DIFFICULTE'.

On dit que nous nous ſommes trompez, quand nous avons dit que les Conſeils obligent & tiennent lieu de Preceptes, lorſque Dieu appelle, & que l'on connoiſt qu'il y a vocation. 111

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

Voudriez-vous joindre quelques raiſons aux preuves que vous nous avez rapportées. 119

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

Il nous reſte à vous demander ce que les Saints ont penſé ſur ce ſujet. 134

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

Quelles raiſons peut-on oppoſer à voſtre ſentiment? 146

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit encore que Dieu donne aux hommes la grace

pour obeïr à ſes Commandemens, & qu'ainſi la pratique des Conſeils n'eſt point neceſſaire. 154

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On apporte une autorité de ſaint Jerôme, lequel dit en parlant de ſaint Paul; Quia ipſe eſſet virgo non fuit imperii, ſed propriæ voluntatis; *Ce que je crois qu'on doit traduire de la ſorte. S'il a eſté continent, ce n'eſt pas que la continence ſoit de precepte, car elle n'eſt que de pure volonté.* 159

X. DIFFICULTE'.

On dit que c'eſt confondre les vertus, que de donner une ſi grande étenduë à la chaſteté, & qu'on luy attribuë ce qui n'eſt purement que l'effet de la Charité. 169

XI. DIFFICULTE'.

On veut que ce ſoit une choſe digne de cenſure, d'avoir dit qu'un Martyr, qui eſtant preſenté au ſupplice, romproit ſes fers & ſes chaînes, & s'enfuiroit pour s'exempter de ſouffrir, deshonoreroit la Majeſté de Dieu, par cette fuite ſcandaleuſe, comme s'il avoit abandonné la Foy. 176

XII. DIFFICULTE'.

On pretend que nous avons porté trop loin l'obligation de ne point avoir de procés. 184

XIII. DIFFICULTE'.

On veut que nous ayions dit que les enfans ne doivent plus rien à leurs peres depuis qu'ils ſont mariez, & qu'ils ſont exempts de leur rendre aucunes aſſiſtances. 195

XIV. DIFFICULTE'.

On nous reproche que nous avons excedé dans la ſeverité avec laquelle nous avons parlé de l'obligation de garder le ſilence. 202

XV. DIFFICULTE'.

On nous reproche d'eſtre trop ſeveres ſur le ſujet des converſations ; & on pretend qu'il ſeroit utile, ou meſme neceſſaire, que les Religieux euſſent des entretiens divertiſſans, & uſaſſent de ces railleries que l'on appelle innocentes. 207

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit que cette maniere de railler & de ſe divertir, bien loin d'avoir rien qu'on puiſſe reprendre, eſt une vertu que les Anciens ont appellé εὐτραπελία. 230

XVI. DIFFICULTE'.

On pretend que nous avons mal expliqué le mot de Pulmentum, *en le prenant pour des portions faites avec des herbes, des legumes, de la boüillie, & quelque choſe de ſemblable.* 232

XVII. DIFFICULTE'.

On dit que nous avons mal entendu l'endroit de saint Basile, quand nous avons expliqué le mot de τμαχος, par un morceau de poisson salé, & on veut qu'il se prenne pour un morceau de chair salée. 261

XVIII. DIFFICULTE'.

On veut que nous ayions eu tort de dire, que saint Benoist n'a pas permis de manger des volailles, & que l'usage en est interdit par sa Regle. 268

XIX. DIFFICULTE'.

On veut que nous n'ayions pas pensé, comme nous devons, des saintes Ecritures, quand nous avons dit, en parlant d'une revelation de sainte Hildegarde, que les Prophetes n'avoient pas toûjours parlé par le mouvement du saint Esprit. 280

XX. DIFFICULTE'.

Quoy-que ce que nous avons dit touchant le travail des mains, soit appuyé sur des preuves constantes & sensibles, & qu'il n'y ait gueres de verité mieux établie, il ne laisse pas de se trouver des gens qui la combattent.

On dit en premier lieu que nostre opinion est contraire à celle de saint Augustin; qu'il n'a point consideré le travail des mains, ainsi que nous l'avons dit, comme une obligation neccessaire aux Moines, & qu'il en a exempté ceux qui ont eu de la qualité

& des richeſſes dans le monde, & ceux qui ſe trouvent engagez dans la Clericature. 284

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit encore, que l'étude eſt ſuffiſante pour occuper les Moines dans leur ſolitude, pour les tirer de l'oiſiveté, & meſme pour mortifier leurs corps, & dompter leurs paſſions; & qu'ainſi elle leur peut tenir lieu de travail des mains. 296

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit qu'il y avoit des Monaſteres dans leſquels on ne travailloit point, ce qu'on prouve par quelques exemples. 307

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On nous preſſe, & pour une raiſon qu'on pretend deciſive, on dit que ſaint Benoiſt ordonne le travail pour éviter l'oiſiveté; & que l'occupation de l'étude faiſant le meſme effet, on peut s'y appliquer en la place du travail, ſans s'ecarter de l'eſprit, ni de l'intention de ſaint Benoiſt. 314

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit que c'eſt ſans aucun fondement raiſonnable, que nous ne voulons pas que les Religieux étudient; & on regarde cela comme une nouveauté, & comme un moyen aſſuré pour les jetter dans une ignorance groſſiere. 317

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE.

On dit que l'on n'a pas assez connu la liaison & les rapports qui se trouvent entre la Vie Monastique, & la Clericature ; & que ces deux professions ont eu de grandes affinitez, & on veut prouver par cette raison, que les Moines doivent s'appliquer à l'étude. 329

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE.

On nous dit que l'ignorance a ravagé toute la sainteté des Monasteres. 335

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE.

On nous oppose encore que l'Eglise a ordonné que les Moines s'appliquassent à l'étude des choses saintes. 336

XXI. DIFFICULTE.

On dit que nous traitons les malades sans pitié & sans compassion. 341

XXII. DIFFICULTE.

On dit, contre nostre sentiment, que quand on voit que les Religieux meurent frequemment dans une Observance, les Superieurs doivent en moderer les austeritez, selon cet endroit de la Regle de saint Benoist; Opera quæ injungit discernat & temperet, cogitans discretionem sancti Jacob di-

centis, ſi greges meos plus in ambulando fecero laborare, morientur cuncti, una die. *Et ailleurs :* Sic omnia temperet atque diſponat qualiter & animæ ſalventur, & quod faciunt fratres abſque ulla murmuratione faciant. 347

XXIII. DIFFICULTE'.

On pretend que nous avons avancé une choſe inſoûtenable, quand nous avons dit, qu'une Loy ſainte ne peut eſtre détruite par une coûtume qui ne l'eſt pas. 358

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit qu'on doit conſiderer une Loy comme n'eſtant plus, lors que ceux qui ont l'autorité, & qui en connoiſſent l'inobſervation, la tolerent, & ne prennent aucun ſoin de l'empécher. 360

XXIV. DIFFICULTE'.

On dit qu'on s'attache trop aux pratiques exterieures, que l'on en fait trop de cas, & que la pieté eſt toute interieure. 367

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On nous dit que ſaint Paul declare à Timothée que les actions exterieures ont peu d'utilité ; Corporalis exercitatio ad modicum utilis eſt. 379

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On veut encore ſe prévaloir de ce que ſaint Bernard dit dans ſon Apologie ; qu'il eſtimoit & reveroit la pieté de l'Ordre de Cluny ; qu'il reconnoiſſoit que la vie que cet Ordre avoit embraſſée eſtoit ſainte dans ſon inſtitution : Et on infère que cette Congregation ne gardant pas la Regle de ſaint Benoiſt dans toute ſon exactitude , ce Saint n'eſtoit pas de noſtre avis touchant les auſteritez exterieures. 382

DERNIERE DIFFICULTE'.

Enfin on nous dit pour un dernier reproche , que nous avons élevé avec excés , la condition des Moines, & que nous l'avons rehauſſée ſans garder de meſure.

Fin de la Table.

ECLAIRCISSEMENS
DE
QUELQUES DIFFICULTEZ
QUE L'ON A FORMÉES
SUR LE LIVRE DE LA SAINTETÉ & des devoirs de la Vie Monaſtique.

COMME je n'ay point eu d'autres veuës, mes freres, lorſque je me ſuis appliqué à vous parler des devoirs & de la ſainteté de la Vie Monaſtique, que de vous donner une connoiſſance certaine des principes & des veritables maximes, ſelon leſquelles vous devez vous conduire dans voſtre Profeſſion; & d'empeſcher que vous ne vous trouvaſſiez expoſez aux ſurpriſes qui ſont inévitables, lors

qu'on ſe laiſſe aller au torrent des Uſages & des Coûtumes, quand elles ſont contraires aux Regles & aux Inſtitutions primitives; j'ay crû auſſi que je ne devois pas manquer de vous dire, que quoyque les ſentimens que nous avons établis, ne contiennent que des veritez tres-conſtantes, ils ne laiſſent pas de trouver des gens qui les combattent; de crainte que venant à l'apprendre dans la ſuite, il ne vous vint dans la penſée, que nous vous aurions caché les difficultez qu'on y auroit formées, par l'impuiſſance où nous aurions eſté de les refuter, ou que peut-eſtre vous n'euſſiez pas les meſmes facilitez que nous pourrions avoir pour y répondre.

Vous ſçavez ſans doute, mes freres, que les veritez les plus importantes, ſont celles qui ont eſté les plus attaquées. On s'eſt élevé dans la naiſſance de l'Egliſe, contre la diſtinction des Perſonnes divines, contre la divinité du Verbe Eternel, contre celle du ſaint Eſprit, contre l'union des deux natures dans la Perſonne de JESUS-CHRIST; & ſans entrer dans le détail des choſes éloignées, nous voyons dans nos jours avec quelle audace les Heretiques combattent la realité de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie, & avec quelles ſubtilitez & quelles addreſſes ils eſſaïent d'éluder les raiſons dont on ſe ſert pour les convaincre.

Aprés ces grandes & ces premieres veritez, qui ſont comme les origines & les ſources de toutes

les autres, il n'y en a gueres de plus conſiderables que celles que nous avons traitées, en parlant de la ſainteté & des devoirs de la Vie Monaſtique, puiſqu'elles ſont ſi capables de deſarmer le demon, de reſſerrer ſa puiſſance, & d'arrêter le cours de ſes uſurpations, qui s'étendent de jour en jour, comme ſi elles ne devoient jamais rencontrer ni de bornes ni de barrieres.

Car qu'eſt-ce qui peut produire davantage ce grand effet, que de rendre à tant de Congregations ſaintes la forme qu'elles ont perduë; d'eſſaïer de les reduire autant qu'on le peut dans le malheur de nos temps, à leur Inſtitution premiere; d'y rétablir la pieté qui en a eſté bannie; & d'exciter la plus part des Moines à vivre plus qu'ils ne font pas ſelon la verité de leurs promeſſes, à conſerver plus de memoire dans toute leur conduite des devoirs dont leurs Fondateurs & leurs Peres les ont chargez, à ſe ſouvenir qu'ayant rompu avec le monde par l'engagement qu'ils ont pris au ſervice de JESUS-CHRIST, il ne leur eſt plus permis d'aimer ni ſes occupations, ni ſes plaiſirs, ni ſes affaires; & qu'au lieu de ces communications ſi frequentes qu'ils ont avec les hommes, ils doivent en avoir de continuelles avec Dieu, & avec ſes ſaints Anges. Enfin que de les porter à quitter cette licence & cette fauſſe liberté qu'ils ſe ſont accordée, qui a ſi peu de rapport à la dignité de leur Profeſſion, & à la ſainteté de

leur habit, pour ſe renfermer dans leurs Cloîtres ſous une diſcipline exacte, telle qu'elle leur a eſté preſcrite par leur Regle ?

C'eſt par là, mes freres, qu'on peut ôter au demon, plus que par aucune autre voye, les avantages qu'il prend ſur les gens du monde, lorſqu'il leur perſuade de juſtifier leurs déreglemens ſur les deſordres des perſonnes qui n'en ſont plus ; d'entretenir leurs mauvaiſes habitudes ſur ce qu'ils en remarquent en eux de toutes ſemblables, & de juſtifier leur ambition, leur avarice, les attachemens qu'ils ont aux biens de la terre, les amuſemens & l'inutilité dans laquelle ils vivent, la recherche de la gloire, la diſſipation, & la perte du temps, ſur ce qu'ils voyent les meſmes inclinations dans la conduite de ceux qui ſont établis de la main de Dieu pour leur ſervir d'exemple, de regle, & de modele.

Si on ravit au demon tous ces differens moyens, dont il ſe ſert avec tant de ſuccés pour s'aſſujettir les cœurs & les volontez des hommes, on donne en meſme-temps aux hommes de puiſſans ſecours pour ſe maintenir contre les entrepriſes du demon. Car qu'y a-t-il de plus fort & de plus puiſſant pour les retenir dans l'obeïſſance qu'ils doivent à JESUS-CHRIST, que la Vie des Solitaires lorſqu'elle eſt conforme à la verité de leurs devoirs ; que l'édification qu'ils trouvent dans la ſainteté de leurs mœurs, & dans la pureté de leur

conduite ; que leur exemple, par lequel ils apprennent à mépriſer la vanité du monde, à renoncer à toutes ſes richeſſes, ſes pompes, ſes grandeurs & ſes voluptez, pour ſuivre & pour imiter la mortification, la baſſeſſe, & l'humilité de JESUS-CHRIST ? Pour lors les Moines paroiſſent à leurs yeux comme des lampes ardentes, qui rempliſſent les ames de chaleur & de lumiere ; ou comme des ſources abondantes qui regorgeant de toutes parts, répandent dans le champ de l'Egliſe des torrens de toutes ſortes de graces & de benedictions. Enfin, qu'eſt-ce qui peut porter davantage à aimer JESUS-CHRIST que ces hommes ſi extraordinaires, qui s'offrent inceſſamment à Dieu comme des victimes d'amour, & qui abandonnant tout, ſe privant de tout, ſe ſeparant de tout, ne connoiſſent ni de bon-heur, ni de plaiſir, ni de gloire en ce monde, que celle d'eſtre à JESUS-CHRIST, de le ſervir, & de luy plaire ?

Si l'odeur de la ſainteté des Solitaires cauſe de ſi grands biens, quels effets n'auront point ces prieres toutes enflammées qu'ils preſentent inceſſamment à Dieu pour la ſanctification de l'Egliſe, pour la proſperité des Etats, pour le ſalut des peuples, pour la conſervation des Princes qui les gouvernent, & ſi, ſelon la parole de JESUS-CHRIST, deux ou trois de ſes ſerviteurs ſont favorablement écoutez, lorſqu'ils s'aſſemblent en ſon nom pour luy addreſſer leurs prieres ; qu'eſt-ce que ne peut pas

obtenir cette multitude de Religieux & de Solitaires, lorſque par une conſpiration ſainte, par une concorde toute divine, ils élevent leurs cœurs & leurs mains toutes pures vers le Ciel pour les beſoins & les neceſſitez du monde, & que comme de nouveaux Moïſes, ils ſollicitent & preſſent la bonté de Dieu par une interceſſion continuelle, afin qu'elle luy pardonne ſes ignorances, ſes infidelitez & ſes égaremens?

Ils s'affligent pendant que la pluſpart des hommes vit dans les débordemens & dans les excés. Ils ſe mortifient pendant qu'ils s'enyvrent de plaiſirs. Ils paſſent leurs jours dans les jeûnes, dans les veilles, dans les travaux, dans la privation de tout ce qui peut flatter les ſens, pendant que les gens du ſiecle ne ſe refuſent rien de ce qui peut les ſatisfaire. Ils gardent un ſilence rigoureux, & ne ſouffrent pas qu'il échappe rien à leur bouche que ce que l'ordre de Dieu a mis preciſement ſur leurs levres, pendant que les autres s'abandonnent à toutes ſortes de railleries & de médiſances. Ils ſe contiennent dans une retraite exacte, pendant qu'ils ſe laiſſent aller à la licence & à la diſſipation. Enfin ils balancent au jugement de Dieu l'iniquité du monde. Ce ſont ces hommes de benediction que Dieu recherche, comme il le declare par ſon Prophete, afin qu'ils s'oppoſent à ſes reſolutions, quand il eſt irrité contre la terre, & qu'ils arreſtent & retiennent ſon bras par leurs prieres,

Ezech. c. 22. 30.

lorſqu'il l'a levé, & qu'il eſt preſt de la punir.

Ainſi le demon qui voit que la regularité & la ſainteté des Cloîtres rompt toutes ſes voyes & ſes meſures, qu'elle ruine ſes deſſeins, & que ſervant au monde comme d'un mur d'airain, qui l'environne de toutes parts, elle rend toutes ſes attaques & toutes ſes entrepriſes inutiles; il employe tous ſes efforts pour introduire & pour perpetuer dans les Monaſteres la confuſion, le deſordre, & le ſcandale. Il conſidere ces Maiſons ſaintes comme des places & des forteresſes importantes, deſquelles J. C. ſe ſervoit autrefois, & meſme ſe ſert encore aujourd'huy, pour borner ſa puiſſance; mais dont la plûpart ſe trouvant démolies par la ſucceſſion des temps, & n'ayant plus ni boulevars, ni rempars, ni murailles, n'ont plus rien de redoutable, & il n'apprehende rien davantage, ſinon qu'on en repare les ruines, qu'on en releve les fortifications, & qu'on les remette en défenſe; c'eſt à dire, qu'on y rétabliſſe le ſervice de JESUS-CHRIST, qu'on y faſſe revivre la diſcipline ancienne, & qu'on y rappelle l'Eſprit, la Pieté, & la Religion des Inſtituteurs & des Peres.

C'eſt ce qui fait aujourd'huy, mes freres, qu'on s'éleve contre le Livre de la Sainteté Monaſtique. Car comme les Moines y découvrent la grandeur de leurs maux, qu'ils en remarquent les cauſes, les origines, les progrés, & les conſequences; qu'ils y voyent les remedes qu'ils devroient

y apporter, & meſme qu'ils y trouvent des raiſons & des paroles preſſantes, qui les excitent à en entreprendre la gueriſon, de crainte que le temps & la negligence ne les rendent incurables ; le demon qui ne veut, & ne reſpire que la ruine & la perte du pecheur, ne manque pas d'uſer de tous les artifices poſſibles, pour empêcher que toutes ces connoiſſances n'ayent des effets auſſi étendus, & des ſuites auſſi grandes qu'elles les peuvent avoir. Il inſpire & échauffe ceux d'entre les hommes qu'il trouve les plus diſpoſez à recevoir ſes impreſſions, & les porte ſous de differents pretextes à attaquer cét Ouvrage. Ces hommes abuſez, ſans y faire d'attention, font ſervir leur miniſtere à ſes deſſeins, & venant à l'examiner dans un eſprit d'aigreur, de critique & de cenſure, ils n'y trouvent rien qui n'augmente leurs préventions.

Toutes les veritez, quand elles ſont pures, leur paroiſſent des excés. Ils traitent les ſentimens & les inſtructions des Saints, comme des exaggerations qui ne meritent pas d'eſtre ſuivies. Les Regles, lorſqu'on les met devant leurs yeux comme elles ſont ſorties de la main des Fondateurs, ne leur paroiſſent qu'un joug de fer, auquel, à ce qu'ils diſent, des perſonnes ſages & diſcretes ne doivent pas ſe ſoûmettre. Ils regardent les pratiques les plus ſaintes & les plus neceſſaires, quand elles ſont oppoſées aux coûtumes & aux abus, comme des imaginations inutiles. Ils veulent

que

que ce que les Saints ont établi par le mouvement du ſaint Eſprit, ne ſoit que des inventions purement humaines. Ils ſe font des erreurs de tout ce qui bleſſe leur ſens, & qui ne revient pas à leur raiſon & à leurs maximes. Ils aſſurent que les loix anciennes ſont tellement abrogées par les uſages contraires, qu'elles n'impoſent plus d'obligation. On ſoûtient que l'Auteur n'a pû, ni dû écrire ſur ce ſujet, & ſe ſeparer des principes ordinaires; comme s'il y avoit rien à quoy il fût plus obligé qu'à inſtruire ceux qui ſont ſous ſa conduite, & comme s'il eût pû, ſans trahir ſa conſcience, leur cacher ſes ſentimens, & leur taire des veritez qui luy eſtoient connuës. On l'accuſe d'avoir fait des ſatyres & des invectives, lorſqu'il a parlé des déreglemens de quelques Religieux, & on ne veut pas s'appercevoir, qu'on ne peut ni guerir, ni prevenir les maux, ſi on ne les declare; qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de les remarquer en détail, pour empeſcher que ſes freres ne tombaſſent dans des inconveniens ſemblables, & que faute d'avoir ſur cela les inſtructions neceſſaires, ils ne les regardaſſent comme des exemples qu'ils pouvoient imiter.

On luy reproche, qu'il prend trop d'autorité, quand il parle contre les deſordres & contre les vices: Et ne ſçait-on pas que les manieres languiſſantes ne perſuadent point, & que les raiſons les plus convaincantes ſerviroient de peu, ſi le mou-

vement & la force des expreſſions ne leur donnoit ouverture, & ne leur faiſoit un paſſage ?

Enfin, on dit qu'il impoſe en quantité d'endroits, & que ſes citations & ſes applications ne ſont pas juſtes. Mais il eſt aiſé de prouver qu'il eſt exempt de ce blaſme, comme de tous les autres, & de faire voir par les autoritez deſquelles il s'eſt ſervi, qu'il a eſté veritable & ſincere dans toutes les choſes qu'il a rapportées.

Toutes ces accuſations paroiſſent conſiderables par leur nombre, mais comme elles n'ont nulle realité, il ſera aiſé d'y répondre. Le menſonge peut quelquefois obſcurcir la verité, mais il ne ſçauroit la détruire. Un ſimple nuage nous cache ſouvent les rayons du Soleil, mais il ne peut nous en ôter la lumiere; le nuage paſſe & ſe diſſipe, & ſa clarté ſe remontre auſſi pure, auſſi vive & auſſi éclatante qu'elle eſtoit. C'eſt ce qui peut au plus arriver des objections qu'on nous forme, & j'eſpere que les Eclairciſſemens ſeront ſi juſtes, & les réponſes ſi preciſes, que les difficultez ne ſerviront qu'à confirmer les veritez que nous avons avancées.

PREMIERE DIFFICULTE'.

On nous dit que nous proposons les exhortations des Saints comme des Regles, & que nous faisons des necessitez & des obligations, de ce qu'ils ont enseigné comme des Conseils.

ECLAIRCISSEMENT.

C'EST un inconvenient que nous avons évité avec beaucoup de soin ; nous avons rapporté les sentimens des Saints, ou comme des Instructions litterales qui doivent estre pratiquées, & tenir lieu de regles & de preceptes, ou comme des Enseignemens, qui ne devant pas estre pris à la lettre, ne laissent pas de contenir une doctrine toute divine, toute remplie de feu, d'onction & de lumiere, qui nous porte à nous élever à cette perfection sublime, à laquelle nostre profession nous oblige de tendre.

Quand je vous ay dit, mes freres, que la Vie Monastique estoit un crucifiement, un veritable martyre, une profession de la perfection des

Apoſtres, une converſation angelique; je vous ay parlé comme les Saints, ſelon leurs veuës & ſelon leurs penſées. Et comme lorſqu'ils ſe ſont ſervis de ces expreſſions ſi nobles & ſi relevées, ce n'a eſté que pour nous faire mieux connoître ce qu'ils penſoient de cette condition toute celeſte, & quelle eſtoit ſon excellence & ſa perfection. Nous n'avons point auſſi eu d'autre deſſein, que de vous en donner un ſentiment veritable, & de vous tirer de cette idée ſi fauſſe & ſi baſſe, que ceux qui nous condamnent s'en ſont formez.

Nous n'avons pas pretendu, que tous les Solitaires duſſent avoir à la lettre le détachement d'un crucifié, toute la patience des Martyrs, toute la ſainteté des Apoſtres, toute l'élevation & la charité d'un Ange; mais nous eſtimons que ſi Dieu les diſpenſe de cette perfection ſuperieure, il leur impoſe une obligation de s'y porter par toute leur conduite. Il veut qu'ils l'enviſagent dans toutes leurs actions, & qu'ils s'approchent le plus prés qu'il leur eſt poſſible, de ce degré de vertu, à laquelle ils ne peuvent atteindre.

Comment, mes freres, pourriez-vous pratiquer cette verité ſi importante, ſi elle ne vous eſtoit connuë? & comment vous ſeroit-elle connuë, ſi elle ne vous eſtoit annoncée? Nous avons donc eſté obligez de vous la dire, ç'auroit eſté manquer à noſtre devoir de vous la taire; & ceux qui prennent de là ſujet de nous accuſer, nous

condamnent précisément d'avoir fait ce que nous avons dû faire.

JESUS-CHRIST propose pour modele à tous les Chrestiens la sainteté de son Pere : *Estote perfecti sicut & Pater vester Cœlestis perfectus est.* Il se donne luy-mesme pour leur regle & pour leur exemple. *Exemplum dedi vobis.* Et on veut que nous ayons commis un excés insupportable, d'avoir dit, en parlant comme les Saints, à des Moines qui sont des Chrestiens destinez à la perfection, qu'ils doivent estre semblables aux personnes crucifiées, aux Martyrs, aux Apostres, & aux Anges. Si quelqu'un osoit inferer de ces paroles de JESUS-CHRIST que nous venons de rapporter, qu'il eût demandé à des Chrestiens une sainteté égale à celle de son Pere, ou à la sienne, on diroit sans doute, qu'il abuseroit temerairement du sens & de la pensée de JESUS-CHRIST : N'est-ce pas aussi sans aucune raison qu'on nous impute de vouloir que les Solitaires acquierent à la lettre la perfection des crucifiez, des Martyrs, des Apostres & des Anges ? Nous disons qu'ils sont obligez de les imiter ; nous voulons qu'ils les ayent incessamment devant les yeux. Nous soûtenons qu'ils doivent employer tout ce que Dieu leur a donné de force, de vertu, & de grace, pour exprimer dans leur vie ces traits divins d'une sainteté consommée. Nous estimons que Dieu leur demandera compte des pas & des efforts qu'ils auront faits pour s'y élever ; & avant

Matth. c. 5. 48.

Johan. c. 13. 15.

que de s'imaginer qu'il y ait en cela matiere de nous reprendre, il faut avoir condamné les ſentimens des ſaints Peres, effacé de leurs Livres toutes les inſtructions qu'ils nous ont laiſſées ; ou plûtoſt il faut avoir oublié à quelle perfection JESUS-CHRIST appelle les Chreſtiens, en la perſonne de ſes Diſciples.

Car le moyen de ſe ſouvenir qu'il leur enſeigne, qu'il faut qu'ils travaillent à ſe rendre parfaits comme leur Pere Celeſte, & trouver à redire, que nous diſions à des Moines & à des Solitaires, qu'ils ſont obligez par leur état & par leur conſecration, de travailler ſans relaſche à acquerir ce que l'Evangile renferme de plus éminent & de plus ſaint: Qu'ils doivent eſtre ſemblables aux crucifiez, aux Martyrs, aux Apoſtres & aux Anges ?

Caſſ Inſtit. l. 4. c. 34. 35. Si on veut ſçavoir ce que nous entendons par eſtre ſemblable à un crucifié, c'eſt ne plus conſiderer les choſes preſentes, ne plus penſer à ſatisfaire ſes paſſions, n'avoir aucune inquietude pour le lendemain, ne ſe laiſſer aller ni aux mouvemens de l'orgueil, ni aux conteſtations, ni aux diſputes ; mépriſer les injures, eſtre comme mort aux choſes d'ici bas, non ſeulement aux vices groſſiers, mais aux Elemens meſme, s'il eſt poſſible ; & tourner tous les ſentimens, les deſirs, & les veuës de ſon ame du côté de l'éternité, où JESUS-CHRIST nous prepare ſon Royaume, & qui eſt tout preſt de nous en accorder la poſſeſſion pour jamais.

Si on demande ce que c'eſt qu'imiter les Martyrs, c'eſt eſtre diſpoſé à tous les momens de remettre ſon ame entre les mains de JESUS-CHRIST; c'eſt ſouffrir pour ſa gloire les rigueurs & les auſteritez d'une vie penitente, la privation des plaiſirs, la douleur, les maladies, les contradictions, les mortifications des ſens & de l'eſprit, de quelque part qu'elles nous arrivent, avec une reſignation, une paix & une patience, qui ſoit une image & un retracement de celle des Martyrs, lorſqu'ils ont enduré les tourmens & les ſupplices auſquels la cruauté des perſecuteurs les ont appliquez, & la mort meſme pour la confeſſion de la Foy, & pour la ſanctification du nom de JESUS-CHRIST.

Se rendre ſemblable aux Apoſtres, c'eſt renoncer, comme ils ont fait, aux biens, aux honneurs, & à toutes les richeſſes de la terre; c'eſt ſe ſeparer de ſes proches & de ſes parens, ſe quitter ſoy-meſme pour l'amour de JESUS-CHRIST, & s'attacher à luy avec cette Foy, cette fidelité, & cette ardeur qui les a diſtinguez, & les a rendus ſuperieurs au reſte des hommes. Afin qu'on puiſſe dire comme eux : *Ecce nos reliquimus omnia, & ſecuti ſumus te.* Matth. c. 19. 27.

Imiter les Anges, c'eſt une choſe ſi eſſentielle à un Solitaire, & tellement renfermée dans ſes obligations, qu'on ne doit pas s'étonner ſi les Saints ont donné le nom de Vie Angelique à la Vie

Solitaire, puiſqu'il eſt vray de dire, que ſi les Moines ſont dans leur état ce qu'ils doivent eſtre, ils ſont ſur la terre ce que les Anges ſont dans le Ciel.

Les Anges ſont des ſubſtances immaterielles, toutes pures & toutes ſaintes, incapables d'eſtre touchées des choſes ſenſibles, dépendantes en tout de la volonté de Dieu, dont l'unique occupation eſt de le connoiſtre & de l'aimer, & qui toutes enſemble dans une union, dans un concert, & dans une concorde qui ne peut ni eſtre ébranlée, ni interrompuë, offrent inceſſamment à Dieu le ſacrifice d'un amour & d'une loüange immortelle. Et qu'eſt-ce qui peut exprimer d'une maniere plus excellente, cet état ſi ſaint, qu'une Congregation de Solitaires, pourveu qu'ils gardent à Dieu & à leur profeſſion, la fidelité qu'ils luy ont promiſe?

Leur engagement & leur vœu les a renouvellez, & les a rendu des hommes tout nouveaux & tout celeſtes. Ils évitent tout ce qui peut ternir la pureté de leurs ames auſſi bien que celle de leurs corps. Leur conſecration les a tellement ſeparé des choſes viſibles & paſſageres, que le premier de leurs devoirs eſt de veiller ſur eux-meſmes avec tant de ſoin, qu'ils ſe preſervent des moindres impreſſions qu'elles pourroient faire ſur leurs cœurs. Ce dégagement fait que leurs Oraiſons ſont toûjours pures & ardentes; & pour leur dépendance, elle ne peut eſtre plus exacte, plus entiere, ni plus étenduë, la divine Providence n'ayant pas dédaigné d'ordonner,

d'ordonner, de regler, & de preſcrire juſqu'aux moindres circonſtances de leur conduite. En voici le détail.

Ils ſortent dans le milieu de la nuit, du lieu de leur repos, ainſi que de leurs ſepulchres. Ils écoutent comme la voix de Dieu le ſignal qui les reveille de leur ſommeil, & qui les appelle. Ils accourent, & entrent auſſi-toſt dans ſon Temple comme dans un veritable Ciel, ſçachant qu'il y habite, qu'il y eſt adoré, & qu'il y regne. Ils y forment une aſſemblée ſainte; & les Chœurs des Anges s'uniſſant à eux, ils chantent à la gloire de JESUS-CHRIST des ſacrez Cantiques, qu'il a dictez luy-meſme pour la conſolation de ſes ſerviteurs par l'operation de ſon ſaint Eſprit. Ces prieres eſtant finies, ils ſe tiennent en ſa preſence, & luy parlent dans l'Oraiſon, où ils écoutent ſes Inſtructions dans les ſaintes Ecritures, ou dans les Livres de ſes Saints. De là ils retournent dans le Sanctuaire, où ils offrent cette Victime ſainte, cette Hoſtie toute vivante, cet Agneau ſans tache, qui a eſté immolé dés l'origine du monde. *Apocal. c. 13. 8.*

Enſuite ils s'occupent dans les travaux corporels, executant l'Arreſt que Dieu a prononcé contre les hommes, en punition de leur peché; humiliant ainſi & aſſujettiſſant leur chair, afin de la rendre plus capable des actions de l'eſprit. A cette occupation ſuccede ou la priere, ou une lecture ſainte. S'ils vont prendre quelque nourriture, c'eſt en ſe

conformant aux ordres de Dieu, & ſelon la Regle du Monaſtere, non pas pour ſatisfaire leurs ſens, mais pour ſoûtenir leurs forces, afin de les employer au ſervice de JESUS-CHRIST, auquel ſeul elles ſont deſtinées. Et ce repas eſtant toûjours precedé & ſuivi de longues prieres, & accompagné d'une lecture édifiante, nourrit & fortifie les ames beaucoup plus que les corps.

Le reſte du jour n'eſt qu'une ſucceſſion de travaux, de lectures, & de prieres; & ſi quelquefois les freres ont entr'eux quelques heures de converſation, elle eſt toute ſpirituelle; elle ne ſert qu'à les enflammer dans la charité de J. C. & dans l'amour de leur profeſſion. Ils ſervent Dieu tous enſemble, & ſont unis par les liens d'une amitié ſi cordiale, ſi entiere & ſi conſtante, qu'elle ne reçoit jamais d'atteinte.

La nuit ayant terminé leur journée, ils retrouvent leur couche ordinaire dans les meſmes diſpoſitions que s'ils alloient au tombeau, c'eſt à dire, beaucoup moins pour y prendre leur repos, que pour ſe preparer à de nouveaux combats. Enfin Dieu ſe rencontre dans tous les endroits de la conduite des Solitaires, dans tous les lieux, dans tous les temps. Il eſt le principe, l'objet, & la fin de toutes leurs actions. Peut-on voir une copie plus naturelle, une image plus exacte, & plus noble de la Vie des Anges? Qu'on juge de tous ces rapports & de tous ces parallelles, ſi on s'eſt mécompté, & ſi on a uſé d'exaggeration,

comme on le pretend, quand on a dit que les Solitaires & les Moines doivent eſtre ſemblables aux crucifiez, aux Martyrs, aux Apoſtres, & aux Anges?

On ne manquera pas de me dire, que ſi les Solitaires ont eſté dans de telles diſpoſitions, ils n'y ſont plus. Je répons; Qu'il y en a qui les ont conſervées. Mais que ſi cela eſtoit, ce ſeroit une marque de l'affoibliſſement, & non pas de la verité de l'état; & qu'ainſi dans tous les cas, rien ne leur eſt plus avantageux, ni plus utile, que de leur mettre devant les yeux la ſainteté de leur profeſſion, & la grandeur de leurs devoirs, afin que les uns apprennent ce qu'ils ignorent, & que la veuë, le ſentiment, & la honte de leur pauvreté & de leur miſere, les porte à deſirer ces richeſſes & cette abondance, qui à proprement parler, eſt leur partage & leur gloire; & que les autres ſoient excitez à s'avancer de plus en plus dans le ſervice de JESUS-CHRIST, & à s'élever avec promptitude à la perfection à laquelle il les appelle.

Si je ſuis entré dans tout ce détail, mes freres, ce n'a eſté que pour voſtre ſatisfaction particuliere, & comme pour combler la meſure. Car il me ſuffit pour me juſtifier du reproche qu'on me fait, de vous dire, & de vous montrer, que nous n'avons penſé que ce qu'ont penſé les Saints; & que nous nous ſommes ſeulement ſervis de leurs expreſſions pour nous expliquer. Mais ſans vous parler ni de ſaint Baſile, ni de ſaint Gregoire de

Nazianze, ni de ſaint Jean Climaque, nous nous arrêterons à ſaint Bernard, duquel l'autorité toute ſeule nous met à couvert du blaſme qu'on nous impute. Nous vous ferons toucher au doigt, que nous n'avons point d'autre ſentiment que le ſien, & qu'il faut qu'il reçoive le premier, le coup qu'on veut nous porter, avant qu'il vienne juſqu'à nous. Voici de quelle maniere s'explique cette bouche ſi ennemie de tout excés & de tout menſonge.

Serm. 27. de diverſ. » Dieu, mes tres-chers freres, non ſeulement » d'enfans de colere & d'infidelité que nous eſtions, » nous a mis par une plenitude de miſericorde au » nombre de ſes Elus; mais il nous a appellé dans le » College & dans la Societé des parfaits. *De filiis* » *iræ & diffidentiæ non ſolùm in Electorum recepit nu-* » *merum, ſed vocavit in Collegium perfectorum.* Car s'il » s'en trouve qui negligent de s'élever à la perfection, » c'eſt à eux à voir de quelle raiſon ils pourront ſe ſervir » pour juſtifier leur negligence, parce que tous tant » que nous ſommes, nous avons fait profeſſion d'une » vie Apoſtolique; nous nous ſommes engagez par » nôtre état à la perfection des Apoſtres; je ne parle » pas de cette gloire de ſainteté qu'ils ont attirée » ſur leur perſonne & ſur le monde tout entier, mais » de cette profeſſion qu'ils firent tous entre les mains » de JESUS-CHRIST par la bouche de ſaint Pierre, » lorſqu'il luy proteſta en leur nom, qu'ils avoient » renoncé à toutes choſes pour le ſuivre. *Nam & ſi*

forte aliquorum negligentia ad perfectionem non as- «
surgit, ipsi viderint quid excusationis possint afferre, «
quoniam Apostolicam omnes vitam professi sumus, «
Apostolicæ perfectioni nomina dedimus universi, &c. «

Qui ne voit pas, ou qui est celuy qui ne veut pas voir, que saint Bernard a estimé que les Moines, par un choix & par une distinction particuliere avoient esté appellez de Dieu à une perfection beaucoup superieure à celle des autres Elus, qu'ils ne s'estoient pas engagez à moins qu'à s'élever à la perfection des Apostres, que d'y tendre n'estoit pas pour eux une chose libre & indifferente, mais une obligation indispensable, de laquelle ils devoient rendre à Dieu un compte rigoureux, en ce qui regardoit le renoncement, la separation de toutes les choses du monde, le zele, la fidelité, & l'attachement avec lequel ils avoient suivi JESUS-CHRIST.

Le mesme Saint dit dans un autre endroit à ses freres, qu'ils ont receu de Dieu un triple esprit, sça- «
voir celuy des Prophetes, celuy des Apostres, & «
celuy des Anges, & qu'ils ne peuvent rien desirer «
de plus grand, ni de plus sublime. *Propheticum,* « *Serm. 56. de diverſ.*
Apostolicum, etiam Angelicum gradum, quibus à vo- «
bis nihil arbitror posse sublimius affectari. Ce qu'il «
entend des graces speciales, des dons, & des qualitez particulieres qui se trouvent renfermées dans leur profession. Ils estoient Prophetes dans sa pensée, lorsque par ce profond mépris dans lequel ils

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

vivoient des biens & des richeſſes de la terre, ils preſchoient & annonçoient aux hommes les biens & les richeſſes du Ciel. Ils imitoient les Apoſtres, lorſqu'ayant comme eux renoncé à toutes les choſes du monde; ils ſuivoient JESUS-CHRIST à leur exemple, dans une nudité & dans une abnegation parfaite. Ils eſtoient ſemblables aux Anges, en ce qu'ils exprimoient l'état de ces bien-heureux Eſprits par la pureté de leurs mœurs, & par cette obeïſſance exacte & continuelle qu'ils rendoient aux ordres & aux volontez de Dieu.

Il enſeigne ailleurs, qu'on perd ſon ame en la
Serm. 30. in Cant. » maniere que JESUS-CHRIST a commandé de la
» perdre, en qualité de Martyr, ou en qualité de
» penitent, & que c'eſt une eſpece de martyre, que
» d'affliger ſon corps par les mortifications; & qu'en-
» core qu'il ſoit moins ſenſible & qu'il donne moins
» d'horreur que celuy que l'on ſouffre par le fer, il
» ne laiſſe pas d'avoir quelque choſe de plus faſ-
» cheux à cauſe de ſa durée : *Genus Martyrii eſt ſpi-*
» *ritu facta carnis mortificare, illo nimirum quo mem-*
» *bra ferro cæduntur, horrore mitius, ſed diuturnitate*
» *moleſtius.*

Voila quels ont eſté les ſentimens de ſaint Bernard. Nous avons parlé comme luy; nous n'avons rien avancé de nous-meſmes, & nous n'avons dit preciſément que ce qu'il nous a appris : & il n'y a perſonne qui ne voye que ceux qui nous reprennent, ont une grande envie de nous reprendre,

mais qu'ils n'en ont aucun ſujet. Car qui peut-on croire plus que ſaint Bernard, & qui peut avoir plus d'autorité que luy dans cette matiere? Tout le monde ſçait qu'il a eſté remply de lumiere & de grace; Il traite de ſa profeſſion & de ſon état, ce ſont ſes freres qu'il inſtruit de leurs obligations.

Nous n'avons ni penſé, ni dit, non plus que ce ſaint Docteur, que la vertu d'un Solitaire deût eſtre égale à celle d'un crucifié, d'un Prophete, d'un Martyr, d'un Apoſtre, & d'un Ange : mais nous eſtimons qu'il doit les imiter dans les diſpoſitions & les qualitez qu'il nous a marquées, qu'il doit y tendre avec toute l'application qu'il luy ſera poſſible, ſe ſervant pour cela des moyens & des graces qui luy ont eſté données ; Que ce devoir eſt eſſentiel à ſon état, & qu'au cas qu'il y manque, il ſort de l'ordre de Dieu, & s'éloigne de la fin, & de la perfection à laquelle ſa profeſſion le deſtine.

Mais ce qui ne ſouffre point de replique, c'eſt ce que ſaint François de Sales, qui, de l'avis de tout le monde, a parlé des choſes ſaintes avec tout le temperemment & la moderation neceſſaire, dit en inſtruiſant de ſimples filles, des diſpoſitions qu'elles doivent avoir en entrant en Religion. Conſiderons bien murement, dit ce Saint, ſi nous « *Entret. 11.*
avons ſuffiſamment du courage & de la reſolution «
pour nous ruiner nous meſmes, & nous crucifier, «

„ ou plûtoſt pour permettre à Dieu meſme de nous
„ ruiner & de nous crucifier ; afin qu'il nous réedi-
„ fie pour eſtre le temple vivant de ſa Majeſté. Je
„ dis donc, mes cheres filles, que noſtre unique
„ pretention doit eſtre de nous unir à Dieu, comme
„ JESUS-CHRIST s'eſt uni à Dieu ſon Pere, en
„ mourant ſur la Croix. Car je n'entends point par-
„ ler de cette union generale qui ſe fait par le Ba-
„ pteſme, où les Chreſtiens s'uniſſent à Dieu, en
„ prenant ce divin Sacrement & caractere du Chri-
„ ſtianiſme, & s'obligent de garder ſes Commande-
„ mens, ceux de ſon Egliſe, s'exercer aux bonnes
„ œuvres, pratiquer les vertus de la Foy, de l'Eſpe-
„ rance & de la Charité, & peuvent juſtement pre-
„ tendre au Paradis..... Ils ne ſont point obligez à
„ davantage. Mais quant à vous, il n'en ſera pas
„ ainſi. Car outre cette obligation qui vous eſt com-
„ mune avec tous les Chreſtiens, Dieu par un amour
„ tout ſpecial vous a choiſi pour eſtre ſes cheres
„ Epouſes. Il faut ſçavoir comment, & ce que c'eſt
„ d'eſtre Religieuſes. C'eſt eſtre reliées à Dieu par
„ la continuelle mortification de nous-meſmes,
„ & ne vivre que pour Dieu ; noſtre cœur ſervant
„ toûjours à ſa divine Majeſté, nos yeux, noſtre
„ langue, nos mains, & tout le reſte le ſervant
„ continuellement. Il ajoûte, Que la Religion four-
„ nit tous les moyens propres à cet effet, ſçavoir,
„ l'oraiſon, les lectures, le ſilence, la retraite du
„ cœur pour ſe repoſer en Dieu ſeul par des élan-

cemens

cemens continuels en Noſtre Seigneur, & qu'on « ne peut arriver à cela, que par une pratique con- « tinuelle de mortification de toutes nos paſſions, « inclinations, humeurs, averſions. Ce ſont là ces « termes, qui comprennent tout ce que les anciens ont dit de plus grand & de plus élevé ſur le meſme ſujet. Car que peut-on dire davantage, que de ſe crucifier, & d'eſtre uni à Dieu comme JESUS-CHRIST l'a eſté à ſon Pere ſur l'arbre de la Croix?

Il ne faut pas s'étonner ſi cette opinion eſt combattuë, puiſqu'elle eſt ſuivie de ſi peu de perſonnes. On fait ce qu'on peut pour ſe défaire des veritez importantes, lorſqu'on n'a pas envie de les pratiquer. On ſouffre ſa condamnation avec peine. On n'aime pas à avoir devant ſes yeux l'Arreſt de ſa mort. Quand ceux qui vivent dans le déreglement, ne peuvent ſe reſoudre à regler leurs mœurs ſelon les veritez qu'ils ont abandonnées, ou qu'ils n'ont jamais connuës, ils mettent toute leur étude à ſe les cacher, de crainte de troubler cette paix fauſſe & cette ſecurité trompeuſe dans laquelle ils veulent paſſer leurs jours. Et s'ils n'ont pas aſſez de temerité pour tomber dans cet excés de revolte dont parle le Prophete, quand il dit: *Confregiſti jugum meum, & dixiſti, Non ſerviam;* *Jerem. c. 2. 20.* c'eſt à dire, s'ils ne s'élevent pas avec inſolence contre la volonté de Dieu, ils ſe la déguiſent, ils la tournent, ils la retournent, ils l'affoibliſſent, ils

la plient, ils l'étendent, (ſi on peut uſer de ces termes) pour la faire quadrer à leurs inclinations, au lieu de reformer leurs volontez toutes corrompuës, comme dit ſaint Auguſtin, ſur celle de Dieu, qui ayant une rectitude infinie, doit eſtre la regle de toutes les autres.

In Pſal. 31.

II. DIFFICULTE'.

On nous reproche d'avoir parlé avec trop de force des déreglemens des Religieux.

ECLAIRCISSEMENT.

IL eſt vray, mes freres, que nous avons parlé des deſordres des Cloîtres, mais nous avons eſté contraint de le faire. La charité qui nous a obligé de vous parler des veritez ſelon leſquelles vous devez vous conduire, ne nous a pas permis de paſſer ſous ſilence les raiſons dont on pouvoit ſe ſervir pour vous empeſcher de les mettre en pratique; & comme entre ces raiſons, il n'y en a point de plus ſpecieuſes, ni qui ſoient plus à craindre, que celles que l'on tire des exemples & des uſages, il a fallu toucher la conduite de ceux qui les regardent comme des regles, & vous en faire remarquer les abus, afin que vous fuſſiez incapables d'y ajoûter jamais aucune creance. Car comme il n'y a rien de plus dangereux, ni qui puiſſe plus aiſément ſurprendre les perſonnes dont la conſcience eſt timorée, & qui craignent de déplaire à Dieu, que de leur repreſenter qu'ils ſont ſinguliers; que la ſingularité a toûjours eſté con-

damnée ; qu'ils ont contre eux la multitude, le ſentiment, & la vie de la plus grande partie des perſonnes de leur profeſſion ; que c'eſt une temerité à eux de pretendre eſtre plus ſages & plus éclairez que le reſte des hommes, (car c'eſt ainſi que l'on parle) peut-on douter qu'on ne ſoit dans l'obligation de refuter des objections ſi apparentes & ſi palpables, d'en montrer l'erreur & la fauſſeté, de faire voir que ceux qui tiennent des voyes contraires à celles que nous avons marquées, ont quitté le veritable chemin, & qu'il n'y a que l'épaiſſeur des tenebres qui les couvrent, qui les empeſche de s'appercevoir de leur égarement ?

Comment eſt-ce par exemple, mes freres, que je pourrois vous affermir dans les ſentimens que nous vous avons donnez de la retraite, ſi nous ne vous avions fait toucher au doigt les inconveniens auſquels ſont expoſez ceux qui contre les devoirs de leur profeſſion ſe trouvent dans les embarras du monde ; ſi nous ne vous avions fait connoître avec ſoin, que ces ſortes de commerces ruinent la pieté d'un Solitaire, qu'il faut qu'il prenne les mœurs des perſonnes avec leſquelles il vit, qu'il terniſſe la pureté de ſon cœur par des converſations impures & mondaines, qu'il éteigne l'Eſprit de JESUS-CHRIST, qui doit eſtre l'unique principe de ſa vie, pour ſe remplir d'un autre eſprit qui luy eſt entierement contraire, & que par toutes ces démarches il s'attire l'indignation du

Ciel, le mépris & la raillerie des gens dont il pretend ſe concilier l'eſtime, & ainſi qu'il aviliſſe ſa perſonne, & la dignité de ſon état ; & pouvois-je dans cette rencontre me diſpenſer de vous tracer le tableau d'un Moine vivant dans le tumulte du ſiecle, & de vous dépeindre ſon erreur, afin de vous décrier une telle conduite, & vous en donner tout l'éloignement & toute l'averſion que vous en devez avoir ?

Comment eſt-ce que j'aurois pû vous perſuader d'une maniere convaincante, l'obligation que vous avez de vous conſerver dans la diſcipline du ſilence, à moins de vous faire remarquer les deſordres qui arrivent dans les Cloîtres, lorſqu'on neglige d'obſerver une regularité ſi neceſſaire & ſi ſainte, les partialitez, les factions, les mauvaiſes amitiez, les médiſances, les murmures, les deſobeïſſances, les rebellions ; à moins, dis-je, de vous mettre dans le veritable jour, ce nombre preſqu'infini de maux, qui naiſſent de ce faux principe, ſçavoir, que la charité ne peut eſtre, ni ſe conſerver parmi des perſonnes qui ne ſe connoiſſent point, & qui vivant enſemble ſont ſeparez par un ſilence exact & rigoureux ? Et qu'auriez-vous pû répondre à ceux qui vous auroient reproché que vous eſtes les ſeuls de voſtre avis en ce point, comme en quantité d'autres, ſi on ne vous avoit appris qu'il n'y a point de confuſion où l'on ne ſoit expoſé dans les Communautez où l'on parle ; que ce

qu'on appelle Religion ſincere, ne s'y rencontre preſque plus ; qu'on n'y voit ni pieté, ni honnêteté de mœurs ; que les Freres y mépriſent leurs Freres, qu'ils n'ont les uns pour les autres ni charité, ni eſtime, & qu'au lieu de vivre dans cette union ſainte, & dans cette concorde dont les Saints nous ont fait des peintures & des deſcriptions ſi charmantes, ils paſſent leurs jours dans la deſunion, dans le trouble, & preſque toûjours dans le déplaiſir de ſe voir engagez dans un état, dans lequel ils trouvent toutes choſes contraires à ce qu'ils avoient eſperé ?

Comment pouvoit-on vous preſerver d'imiter ceux qui vivent dans les Obſervances dereglées, qu'en vous en faiſant connoître les difformitez, & les laideurs ; qu'en vous montrant juſqu'à quel poinct va leur aveuglement, lorſqu'eſtant dans une contravention publique aux loix que Dieu leur a données par la main de leurs Inſtituteurs, c'eſt à dire, lorſqu'eſtant couverts de bleſſures mortelles, ils ſont dans une auſſi grande ſecurité, que s'ils eſtoient dans une ſanté parfaite, & qu'ils n'euſſent rien à craindre.

Pouvois-je m'empeſcher de vous parler de ces relaſchemens que nous avons appellé des Mitigations ſpirituelles, poſé que j'euſſe envie de vous garentir, comme j'y ſuis obligé, d'un piege ſi dangereux & ſi imperceptible ? Ne devois-je pas vous dire, qu'il y a quelquefois des Communautez

& des Congregations qui ont obſervé des Regles, qui ont eu des jeûnes, des veilles, des abſtinences, & d'autres pratiques exterieures, qui ont meſme trouvé de l'approbation parmy les hommes, & qui cependant n'avoient rien moins que cet eſprit, cette pieté interieure, ſans laquelle il n'y a point de Religion veritable; & qui cachoient ſous des apparences religieuſes, des diſpoſitions toutes mondaines, & toutes ſeculieres? Pouvois-je ne vous pas dire, que la cauſe de ces deſordres, n'eſtoit rien que la liberté qu'on s'eſtoit donnée de ſe tirer de la verité des Regles, de les étendre, de les réduire à ſes inclinations, d'élargir les voyes, qui ſelon l'ordre & l'intention des Saints, devoient eſtre étroites & reſſerrées? Les Religieux ont negligé le ſilence auquel leur Regle les obligeoit. Ils ont converſé ſans ſcrupule avec ceux qui avoient de mauvaiſes inclinations. Ils les ont communiquées à leurs Freres; & ceux qui les avoient bonnes, les ont perduës par la frequentation qu'ils ont eu avec ceux qui en avoient de contraires. Les Superieurs ont quitté le ſoin de la conduite. Les Inferieurs leur ont refuſé la confiance qu'ils leur devoient. Les uns & les autres n'ont pas eu plus de fidelité dans l'obſervation du reſte de leurs devoirs. Au lieu de s'occuper de lectures ſaintes pour la nourriture de leurs ames, ils en ont choiſi de vaines & de curieuſes pour le divertiſſement de l'eſprit. Ils ont eu des commerces avec les gens du monde; ils en ont

pris les mœurs, les habitudes, les maximes & les vanitez : Enfin ils ont quitté la verité de leur Profeſſion, & par ces déreglemens ſpirituels & preſque inſenſibles, ils ont merité d'eſtre rejettez de Dieu, comme s'ils s'eſtoient abandonnez & aſſervis à des iniquitez plus ſcandaleuſes & plus groſſieres.

Il y a des maux & des deſordres que Dieu veut que l'on cache ſous les voiles du ſilence. Il y en a d'autres qu'il veut que l'on découvre, & qu'on ne peut taire ſans luy déplaire, & ſans l'offenſer. C'eſt lorſqu'en les declarant on contribuë à ſa gloire, au bien de ſon Egliſe, à l'édification des peuples, & à la correction de ceux qui les commettent : Et il ſe peut dire que nous nous ſommes trouvez dans ce meſme cas, & dans ces meſmes circonſtances. Car je vous demande, Qu'eſt-ce qui peut procurer davantage la gloire de JESUS-CHRIST & l'utilité publique, que de s'employer à rendre à l'Ordre Monaſtique l'état & la ſainteté qu'il a preſque perduë? que d'apprendre à une grande partie des Moines, les veritez principales dont ils n'ont jamais eu de connoiſſance ; de porter ceux qui les ſçavent, & qui vivent comme s'ils les ignoroient, à les mettre en pratique, & d'exciter ceux qui les obſervent avec quelque exactitude, à s'élever à une perfection plus éminente, & de leur faire voir par les exemples des autres, par cette décadence ſi prodigieuſe, les dangers qui les environnent de

toutes

toutes parts, afin de les empeſcher de s'y laiſſer ſurprendre.

Je vous avouë, que ce qui m'a plus obligé de parler de ces matieres, c'eſt que perſonne juſqu'à preſent ne s'en eſt aviſé. Ceux qui ont traité de la Vie Monaſtique ne ſont point entrez dans ce détail. Ils n'ont point touché les maladies particulieres. Ils ſe ſont contentez de donner des Regles generales; & comme ils n'en ont pas fait l'application, cette multitude de devoirs ſur leſquels on n'a pas eu l'attention neceſſaire, eſt demeurée inconnuë. On a violé les Loix ſans s'en appercevoir. Ainſi les maux ſe ſont multipliez & ſont montez dans l'excés où nous les voyons. J'ay eu peine à voir & à ſouffrir, qu'on donnaſt à tous les hommes, dans toutes ſortes d'états & de conditions, les avis dont ils pouvoient avoir beſoin, qu'on parlaſt aux Grands de la terre, de leurs devoirs, aux Magiſtrats, aux Prelats de l'Egliſe, aux Roys meſme, & aux ſouverains Pontifes, & que les Moines ſeuls fuſſent privez de ce ſecours; que perſonne n'eût ni le ſoin, ni la charité, de leur dire des choſes utiles; & qu'au lieu de les avertir de cette défaillance qui ſe rencontre dans ce grand Corps dont ils ſont les parties & les membres, & de leur mettre leurs foibleſſes & leurs cheutes devant les yeux, on ne leur dit jamais rien que pour faire leur éloge, lors que dans les Panegyriques de leurs Fondateurs,

on leur applique toutes les vertus, la ſainteté & la perfection de ces hommes divins ; & quoy-que ſouvent ils n'ayent rien de commun avec eux, que l'habitation, le nom & l'habit, ils ne laiſſent pas de goûter ces loüanges qu'on leur donne, comme ſi elles leur eſtoient deuës, & d'avaller ſans le connoître, ces flateries honteuſes, comme un poiſon couvert qui augmente leurs maladies & les rend incurables.

Dieu a voulu que dans le ſentiment qu'il m'a donné, & dans la douleur que m'ont cauſé tous ces deſordres, je vous en découvriſſe les principes, la nature, & la profondeur ; & que je le fiſſe d'une maniere, que ſi ce que je vous en diſois devenoit public, il pût faire des impreſſions ſalutaires, ſur tous ceux de noſtre profeſſion qui en auroient connoiſſance ; en ſorte que leur repreſentant d'une bouche ſincere, les devoirs, & les infidelitez, les Regles & les infractions, l'état dans lequel ils ſont, & celuy dans lequel ils devroient eſtre, ils puſſent prendre des reſolutions ſaintes, de reformer leurs mœurs & leurs vies, de rentrer dans la rectitude de leurs Peres, & dans les voyes qu'ils ont ſi malheureuſement abandonnées.

Jesus-Christ ne laiſſe pas d'avoir des ames choiſies, dans les Obſervances & dans les Congregations meſmes les plus déreglées, qui n'ont aucune part aux deſordres, qu'elles ne peuvent empeſcher, que celle de s'en affliger, & d'en ge-

mir ; il y en a qui ont beſoin de conſolation, les autres de force, les autres de lumiere, & qui ne font le mal que parce qu'elles n'ont perſonne qui leur montre le bien ; ainſi quand il luy plaiſt, il ſuſcite des gens qui remettent dans le chemin celles qui ſont égarées, qui allument le flambeau devant celles qui ſe trouvent dans les tenebres, & qui conſolent & fortifient celles qui ont beſoin d'eſtre ſoûtenuës : Et je ne doute point que ce ne ſoit luy qui m'a déterminé, & qui a fait que je me ſuis expoſé, à tout ce qui pourroit m'arriver de plus fâcheux, de la part de ceux qui ne ſçauroient ſouffrir qu'on leur découvre leurs maux, que je ſois devenu le but de leurs reſſentimens, & de leurs paſſions, & qui n'a pas permis que je ſupprimaſſe les mouvemens de mon cœur, & que je gardaſſe le ſilence dans des conjonctures où ſon ordre & ſa volonté m'obligeoit de le rompre : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* 1. ad Cor. c. 1. v. 27.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE.

On dit que je me ſuis expliqué d'une maniere trop vive.

R. MAIS ne ſçait-on pas qu'il n'y a que la parole qui ſort de la bouche de J. C. qui trouve dans ſa ſource toute ſon efficace & ſa puiſſance ; & que c'eſt elle préciſément qui fait

plus d'execution qu'une épée qui tranche des deux côtez : *Penetrabilior omni gladio ancipiti ;* que quand cette meſme parole ſe trouve ſur les lévres des hommes, elle n'a pas grand effet ſi elle n'eſt animée ; & que leurs enſeignemens, & leurs exhortations, ne penetrent & ne ſe font ni ouverture ni entrée, lorſqu'on ſe ſert d'expreſſions molles & languiſſantes. Et puis peut-on trouver étrange que la maiſon eſtant en feu, on s'écrie & on éleve ſa voix, afin de ſe faire entendre, ſoit pour appeller ceux qui ſont capables de l'éteindre, ſoit pour éveiller ceux qui dorment & qui n'y penſent pas ? de crainte que demeurant dans le ſommeil, l'incendie ne les ſurprenne, & qu'ils ne periſſent dans le milieu des flâmes.

Ad Hebr. c. 4. v. 12.

Enfin, peut-on avoir du zele pour la gloire de JESUS-CHRIST, & ſouffrir que les libertins ſe ſervent des mauvais exemples, & de la mauvaiſe vie des Moines pour blaſphemer ſon ſaint nom, (comme nous l'avons déja dit) en luy imputant le dereglement de leur conduite comme s'il en eſtoit l'auteur, comme s'il les avoit formez dans ſon Egliſe pour y faire ſeulement ce qu'on les y voit faire, & qu'il ne les eût chargez d'aucune autre obligation que celle d'y vivre comme ils y vivent ? Endurera-t-on patiemment & dans le ſilence qu'on diſe que les Moines ſont des creatures faineantes & inutiles ; qu'ils ſont à charge au public ; que les Cloiſtres ſont des lieux de bonne chere & de licence, des ſources de confuſion ; qu'il s'y trouve moins d'or-

dre & moins de regle que parmi les perſonnes qui ſont engagées dans le ſiecle ; que tout y eſt dans le mouvement & dans la diſſipation ; que la Religion ne conſiſte que dans une figure exterieure ; qu'on la rabbaiſſe ; qu'on l'aviliſſe ; & qu'en la réduiſant au nom & à l'habit, on prive JESUS-CHRIST de l'honneur qu'il a pretendu retirer d'un état ſi relevé, & d'une profeſſion ſi ſainte ?

Je demande ſi pour remedier à un inconvenient ſi grand & ſi ſcandaleux, il peut y avoir de moyen plus naturel & plus aſſuré, que celuy de faire connoître que les Moines, pour la plus part, ne ſont point ce qu'ils eſtoient dans leur inſtitution ; qu'ils ont dégeneré, les uns plus, les autres moins, de la gloire de leur origine ; que l'éclat s'en eſt terny, & que les enfans de Dieu (pour parler ſelon la penſée de l'Ecriture) ont perdu toute leur beauté, par les commerces & les habitudes qu'ils ont eûs avec les enfans des hommes ?

Pourquoy veut-on trouver à redire, qu'entre les Obſervances Monaſtiques, dont il n'y en a point qui ne ſe ſoit relâchée, ou peu ou beaucoup, de la vertu & de la ſainteté primitive, on en choiſiſſe quelques-unes pour appuyer une penſée ſi raiſonnable & ſi juſte, & qu'on marque en particulier qu'une telle Obſervance s'eſt affoiblie, ſans parler en détail des deſordres & des dereglemens particuliers qui s'y rencontrent ; & qu'on en uſe de cette maniere, non pas pour apprendre au monde des

deſordres qui ne ſont que trop connus ; mais pour luy montrer, que la conduite de ces Moines qui vivent dans ce relâchement, n'eſt pas celle qu'ils devroient ſuivre ; que ſi la vie eſt ſi pleine de miſeres, & donne ſi peu d'édification, c'eſt qu'ils ont quitté le deſſein de Dieu ; qu'ils ont perdu juſqu'à la memoire de la perfection à laquelle il les avoit deſtinez, & qu'ainſi le moindre de leurs ſoins eſt de s'acquitter des obligations qu'il leur avoit impoſées.

C'eſt par là que l'on rend à l'Ordre Monaſtique, l'honneur que les hommes luy raviſſent avec tant d'injuſtice, en leur faiſant toucher au doigt que s'il eſt déchû de ſon premier luſtre par les pratiques preſentes, & par les coûtumes qui s'y ſont introduites ; ou plûtoſt par les negligences & par les inobſervations des Regles, il eſt digne de leur eſtime, de leur reſpect, & de leur veneration, quand ils le conſidereront dans ſa verité ; c'eſt à dire, qu'il ne ſe faut prendre du dereglement qu'on y remarque, qu'à l'infidelité des Religieux, & non pas à JESUS-CHRIST dont la ſageſſe eſt infinie.

Saint Bernard, de qui la charité univerſelle s'eſt étenduë ſur tous les beſoins qui luy ont eſté connus, s'employa à guerir les maux qui s'eſtoient introduits dans la Congregation de Cluny, & quoy qu'elle fût la plus celebre de ſon temps ; qu'elle eût pour General un perſonnage également illuſtre par ſa naiſſance, par ſa doctrine & par ſa ſainteté,

il ne laiſſa pas d'en reprendre les abus avec la ſeverité d'un homme qui ne craint rien, & qui ſçait que quand il eſt queſtion de la gloire de Dieu, du ſervice de l'Egliſe, & de l'utilité du prochain, il faut mettre ſous les pieds toutes conſiderations humaines, & n'avoir devant les yeux que le bien que l'on ſe propoſe & que l'on veut faire. Il ne vous ſera pas inutile de vous rapporter quelque choſe de ce qu'il a dit, afin que vous voyiez de quelle maniere il s'eſt conduit dans une telle rencontre. Voici comme il parle.

Je ne puis comprendre que les Moines ſe ſoient portez à un tel excés dans le boire & dans le manger, dans la bonne chere, dans les vêtemens, dans les garnitures des lits, dans les équipages, & dans les bâtimens: Que dans les lieux où l'on ſe conduit en cela avec plus de volupté, d'attachement, de ſuperfluité, & de luxe, c'eſt où l'on veut qu'il y ait plus d'ordre, de religion & d'obſervance: *Quatenus ubi hæc ſtudioſius, voluptuoſius atque fuſius fiant ibi ordo melius teneri dicatur; ibi major putetur religio.* Qu'on traite, continuë-t-il, la frugalité d'avarice, la ſobrieté de rigueur, le ſilence de triſteſſe; & que le relâchement paſſe pour diſcretion, la profuſion pour liberalité, le babil pour civilité, la raillerie pour agréement, la moleſſe dans les habits, & le faſte dans l'ajuſtement des chevaux, pour honnêteté, la parure des lits pour propreté; & on dit que c'eſt charité de ſe procurer ces ſortes de.

Epiſt. ad Guillel. c. 7.

» choſes les uns aux autres. Cette charité fauſſe dé-
» truit la charité veritable ; cette diſcretion mal en-
» tenduë, confond la diſcretion prudente ; & cette
» miſericorde eſt pleine de cruauté, puiſqu'en ren-
» dant aux corps ces ſortes de ſervices & de ſoins,
» elle égorge les ames. *Talis miſericordia crudelitate*
» *plena eſt, qua videlicet ita corpori ſervitur, ut ani-*
» *ma juguletur ;* Que celuy, dit-il enſuite, qui s'ac-
» quitte de ces devoirs de miſericorde, ne ſe figure
» pas qu'il obtiendra de Dieu celle qu'il promet aux
» miſericordieux dans ſon Evangile ; mais qu'il atten-
» de plûtoſt avec certitude ce que le bienheureux
» Job, pour parler ainſi, promet à cet impie, par un
» eſprit prophetique, & non pas par un ſentiment
Job c. 24. 10 » d'imprecation : *Non ſit, inquiens, in recordatione*
» *ſed quaſi lignum infructuoſum conteratur ;* que la
» memoire en ſoit effacée, & que comme un ar-
» bre ſterile, il ſoit réduit en pouſſiere. Qui pour-
» roit s'imaginer, en conſiderant l'Ordre Mona-
» ſtique dans ſa naiſſance que les Moines euſſent
» dû tomber dans un relâchement ſi extréme ? que
» nous ſommes éloignez de ceux qui vivoient dans
» les ſiecles d'Antoine ! s'ils ſe rendoient quelque vi-
» ſite de charité, ils recevoient avec tant d'avidité
» les uns des autres la nourriture des ames, qu'ils
» paſſoient des journées entieres ſans ſe ſouvenir de
c. 8. » celle des corps..... Pour ce qui eſt de nous,
» comme dit l'Apoſtre, quand nous nous trouvons
» enſemble, ce n'eſt pas pour manger la Cene du
Seigneur.

Seigneur. *Nobis autem convenientibus in unum, non est dominicam cœnam manducare*, car il n'y a perſonne qui demande le pain celeſte, ni perſonne qui le diſtribuë; on n'y parle point des ſaintes Eſcritures, ni de rien qui concerne le ſalut des ames; on n'y dit que des bagatelles, des railleries, des paroles inutiles & vaines, & dans ces ſortes de repas on n'a pas moins de ſoin de flatter les oreilles par les nouvelles qu'on y dit, que de flatter le palais par les viandes qu'on y mange. « 1 Cor. c. 11. v. 20.

On y entaſſe mets ſur mets, & ſous le pretexte qu'on s'y prive de manger de la chair, on ſert de grands poiſſons, on les multiplie, & aprés s'eſtre raſſaſié des premiers, on en mange de ſeconds, avec autant d'appetit, que ſi on ne ſe ſouvenoit plus des autres; on trompe les gens de telle ſorte par la delicateſſe des aiſſaiſonnemens, que quand on auroit l'eſtomac vuide, on ne ſe porteroit pas avec plus d'avidité aux nouvelles viandes, que l'on met ſur table. Le ventre s'emplit ſans qu'on y penſe, & la diverſité empeſche le dégouſt..... Qui pourroit dire le reſte? en combien de manieres on déguiſe les œufs, avec quelle étude on les tourne & les retourne; on les boüillit, on les durcit, on les farcit, on les hache, on les frit, on les rotit, on les mêle, on les ſert ſéparement; & pourquoy tout cela, ſinon pour ne s'en pas rebuter, & afin qu'eſtant regorgez juſques dans l'excés, on conſerve encore l'envie de manger.

» Que diray-je des breuvages? On ne ſçait ce que
» c'eſt que de mettre de l'eau dans le vin. Car de-
» puis que nous ſommes Religieux, nos poitrines
» ſont foibles, & nous ne manquons pas de nous
» ſervir dans l'uſage du vin du conſeil de l'Apoſtre;
» negligeant (je ne ſçay pourquoy) la condition
» qu'il y met, qui eſt de n'en prendre qu'en petite
» quantité. Et plût à Dieu qu'on le bût tout pur,
» pourvu que l'on ſe contentaſt d'en avoir d'une
» ſorte. J'ay honte de le dire; mais qu'on en ait
» davantage de le faire; & ſi on a honte de l'enten-
» dre, que l'on n'en ait point de ſe corriger. On
» voit dans un meſme repas porter & reporter un
» vaſe demi plein, afin que reconnoiſſant la nature
» du vin & ſa bonté, par l'odeur encore plus que
» par le gouſt, aprés une épreuve fine & prompte,
» on ſe détermine à boire celuy qui a le plus de
» force. Mais que veut dire, que dans quelques
» Monaſteres, on a de coûtume aux grandes Fê-
» tes, de donner à la Communauté, des vins ac-
» commodez avec du miel, des couleurs, & des
» poudres? On me répondra que c'eſt à cauſe de
» l'infirmité de l'eſtomac; & moy je vous dis, que
» cela n'eſt bon qu'à faire boire davantage & avec
» plus de plaiſir. Il arrive de là, que les veines eſtant
» remplies de vin, & cauſant un battement dans la
» tête, on ne penſe qu'à dormir au ſortir de table;
» & ſi vous contraignez celuy qui eſt en cet état,
» de ſe lever pour aller à Matines, vous en tirerez

plûtoſt des plaintes, que vous ne l'obligerez de « chanter. «

Il leur reproche comme une choſe ridicule, de « voir de jeunes gens pleins de vigueur & de ſanté, « qui ſe retirent dans les infirmeries, ſous le pretexte « des incommoditez qu'ils n'ont pas, pour y man- « ger de la viande, que la Regle n'accorde qu'avec « peine aux malades, & à ceux qui ſont extréme- « ment affoiblis, pour le rétabliſſement de leurs for- « ces. Il leur dit, que ne pouvant faire croire par la « maigreur, & par la couleur de leurs viſages qu'ils « ſoient malades, ils prennent des bâtons en leur « main pour feindre une langueur qu'ils n'ont pas. « Il les reprend de ce qu'eſtant tout au dehors, & « ne penſant point au Royaume de Dieu qui eſt « dans le fond de leurs cœurs, ils abandonnent les « biens veritables & eternels, pour chercher de fauſ- « ſes conſolations dans les folies, & dans les vanitez « du monde. Il leur dit, que non ſeulement ils ont « perdu la vertu & la religion primitive, mais qu'ils « n'en ont pas meſme l'apparence; & que leur habit, « qui eſtoit autrefois une marque d'humilité, eſt pre- « ſentement un effet & une demonſtration de leur « orgueil : *Ac jam religionis antiquæ non ſolùm virtu-* « *tem amiſimus, ſed nec ſpeciem retinemus, ecce enim* « *habitus noſter (quod & dolens dico) qui humilitatis* « *ſolebat eſſe inſigne, à monachis noſtri temporis, in ſi-* « *gnum geſtatur ſuperbiæ.....* Eſt-ce ainſi, s'écrie ce « Pere, que les Macaires ont vécu? Eſt-ce là ce que «

» ſaint Baſile a enſeigné, ce que ſaint Antoine a inſti-
» tué, ce qui a eſté pratiqué par les ſaints Peres de
» l'Egypte, & que les ſaints Odon, Odilon, Ma-
» jeulle, & Hugues, qu'ils regardent comme leurs
» Inſtituteurs & leurs Peres, ont obſervé, & ont
» commandé qu'on obſervaſt?..... Malheureux
» Moine que je ſuis, ajoûte-t-il, pourquoy ſuis-je en-
» core vivant, afin de voir l'état auquel noſtre Ordre
» ſe trouve réduit; cet Ordre qui a eſté le premier
» dans l'Egliſe, ou plûtoſt duquel l'Egliſe a pris ſa
» naiſſance; cet Ordre plus ſemblable qu'aucun au-
» tre à la ſocieté des Anges, qui approche de plus
» prés cette Jeruſalem celeſte qui eſt noſtre mere,
» ſoit par l'éclat de ſa pureté, ſoit par le feu de ſa
» charité. Cet Ordre, duquel les Apoſtres ont eſté
» les Inſtituteurs, & qui a eu ſes commencemens de
» ceux à qui ſaint Paul a donné ſi ſouvent le nom
» de Saints.

Voici comme il parle de la conduite des Supe-
Reg. c. 2. & c. 36. » rieurs. Je m'étonne que la Regle nous ayant appris
Ezech. c. 3. v. 18. & c. 34. v. 10. » que les fautes des diſciples ſeront imputées aux Su-
» perieurs; & le Seigneur nous ayant declaré par ſon
» Prophete, qu'il recherchera dans la main des Pa-
» ſteurs le ſang de ceux qui mourront dans leur pe-
» ché, comment il ſe peut faire que nos Abbez to-
» lerent tous ces deſordres; ſi ce n'eſt, pourvû que
» j'oſe le dire, à cauſe que l'on n'a pas la hardieſſe
» de reprendre les choſes dont on ne ſe ſent pas in-
» nocent. C'eſt le propre de tous les hommes, de

ne ſe pas trop mettre en colere contre ceux qui ne « ſont que ce que l'on ſe pardonne à ſoy-meſme. « Je le diray, je le diray, on m'accuſera d'eſtre pre- « ſomptueux; mais je diray la verité : comment eſt- « ce que la lumiere du monde s'eſt obſcurcie, que « le ſel de la terre s'eſt affady, & que ceux dont la « vie devoit eſtre la regle de la noſtre, nous donne « des exemples d'orgueil, & ſont devenus des aveu- « gles qui conduiſent d'autres aveugles? «

Ce ſont là les inſtructions & les avertiſſemens que la charité toute ſeule tira du fond du cœur de ce grand Saint; c'eſt ce que luy fit dire ce zele ardent qu'il avoit pour le ſalut des ames; & l'édification publique l'emporta ſur toutes les conſiderations qui l'en pouvoient empeſcher. Si on me dit qu'il faut avoir la ſainteté de ſaint Bernard, pour parler comme ſaint Bernard, il eſt aiſé de répondre, que s'il falloit avoir la ſainteté des Saints, pour parler comme les Saints, on ſe trouveroit trop ſouvent dans un profond ſilence, parce qu'il n'y a rien de ſi rare que la vertu des Saints: Mais il ſuffit, pour parler comme eux, d'avoir leur foy, leurs ſentimens, leurs fins, & qu'on y ſoit obligé par une neceſſité veritable. Pour ma foy, quoy qu'elle ne ſoit pas ſi vive que celle de ce grand Saint, elle n'eſt pas moins entiere; pour ce qui eſt de la neceſſité & de la fin, j'ay crû comme je vous l'ay déja dit, que je ſuivois l'ordre de Dieu; & je n'ay point eu d'autre veuë que la gloire de

ſon nom, & la ſanctification de mes freres; & s'il eût eſté neceſſaire de tremper ma plume dans mon ſang, pour donner plus de force & d'efficace à mes paroles, je l'aurois verſé juſqu'à la derniere goutte : car je puis dire comme l'Apoſtre, quoy qu'avec une charité infiniment inferieure à la ſienne : *Vellem anathema eſſe pro fratribus meis;* je voudrois eſtre chargé de toutes les maledictions du monde, pour attirer les graces & les benedictions du Ciel ſur ceux avec leſquels je ſuis uni, par une meſme conſecration & une meſme naiſſance.

Ad Rom. 9. v. 3.

III. DIFFICULTE.

On veut que nous nous ſoyons mécontez, en parlant de l'eſſence de la Vie Monaſtique, qu'au lieu d'expoſer ſimplement ce qu'elle eſt dans la verité, nous ayons paſſé plus loing, & que nous l'ayons fait voir dans toute ſa perfection.

ECLAIRCISSEMENT.

J'AVOÜE ſincerement que je ne puis comprendre que les hommes s'opiniâtrent contre un ſentiment ſi clair & ſi juſte, pour en établir un auſſi déraiſonnable qu'eſt celuy qu'ils ſoûtiennent. Car je demande à tout le monde, s'il y a rien qui ſoit plus oppoſé au bon ſens, que de faire conſiſter un état auſſi excellent & auſſi relevé, qu'eſt l'état Monaſtique, en trois diſpoſitions qui peuvent ſe rencontrer avec un déreglement & une iniquité profonde; & y a-t-il la moindre apparence de vouloir qu'une condition ſi ſainte, puiſſe compatir avec une corruption extréme? Cependant c'eſt ce qui peut arriver, ſi la condition Monaſtique ſe réduit ſeulement à la

chaſteté, à la pauvreté, & à l'obeïſſance, priſes à la lettre, & non point en la maniere que nous l'avons expliqué. Et ne ſe peut-il pas faire aiſément qu'une Vierge conſacrée à JESUS-CHRIST, ſoit chaſte comme une Veſtale, obeïſſante comme une Iphigenie, & qu'elle ait en meſme temps tous les vices de l'eſprit, & toutes les qualitez & les habitudes les plus criminelles, comme l'orgueil, la vanité, l'envie, la haine & le mépris de ſon prochain, & tous les autres excés qui ſe peuvent commettre ſans le ſecours & la participation des ſens; c'eſt à dire qu'elle ſoit Payenne & Religieuſe tout enſemble? Si on me dit, que cet état n'eſt pas poſſible, j'ay déja montré le contraire par l'Ecriture, [illegible] puiſque les Vierges folles ne furent excluſes de la chambre de l'Epoux, que parce qu'elles eſtoient chaſtes ſans eſtre charitables; & que dés-là qu'une perſonne n'a point la charité, l'Eſprit de Dieu n'eſtant point avec elle, il n'y a point de deſordres, point de pechez dont elle ne ſoit capable, & point d'abiſme dans lequel elle ne puiſſe tomber.

Les Saints qui avoient reçû de Dieu les veritables lumieres, & qui avoient ſur cela les penſées qu'ils devoient avoir, n'ont eu garde de donner des bornes ſi étroites à cette profeſſion toute divine; mais ils nous ont appris comme d'un meſme eſprit & d'une meſme bouche, que la chaſteté n'eſtoit rien ſi on la réduiſoit dans la ſimple

S. Baſil. de Inſtit. Monaſt. ſerm. 1.
S. I. Chryſoſt. hom. 4 de verb. I. S. Ephr. de Virg.
S. Auguſt. in Pſal. 75.
S. Fulg. Epiſt.

ſimple pureté des corps ; qu'elle renfermoit celle du cœur, & de l'eſprit, & qu'elle en banniſſoit tous les dereglemens & tous les vices. *ad Probi*

C'eſt ce que ſaint Baſile, ſaint Jean Chryſoſtome, ſaint Ephrem, ſaint Auguſtin, ſaint Fulgence, Saint Bernard nous enſeignent ; & les endroits que nous avons rapportez dans le Livre de la Vie Monaſtique, ſont ſi precis, ſi vifs & ſi éclatans, qu'il faut ſe fermer les yeux pour n'en eſtre pas frappé ; & à moins d'avoir aſſez de temerité pour dire qu'ils ſe ſont trompez, on ne peut pas défendre une opinion ſi contraire à celle qu'ils ont enſeignée. *S. Bernard. ſerm. 27. in cant.* *S. Franc. de Sales, Entret. 21. Tom. 1. & 4. quæſt. 4.*

IV. DIFFICULTE'.

On dit que nous demandons une trop grande perfection dans les Moines.

ECLAIRCISSEMENT.

ENTRE ceux qui combattent cette verité, les uns le font par l'envie qu'ils portent à cét état ſi ſaint. Ils ne peuvent ſouffrir que Dieu l'ait favoriſé d'une diſtinction ſi particuliere, qu'il ait donné tant de rehauſſement & d'avantage aux Moines & aux Solitaires, ſur le reſte des hommes. Ils ne veulent point revenir de l'impreſſion qu'ils en ont conceuë. Ils ne peuvent s'imaginer que ceux qu'ils voyent mener une vie ſi commune, & qu'ils ont accoûtumé de traiter avec tant de mépris, ſoient deſtinez à des choſes ſi grandes; & ils veulent, à quelque prix que ce ſoit, qu'ils ne ſoient rien ni dans le deſſein de Dieu, ni dans les inſtitutions des Saints, qui les ont formez que ce qu'ils paroiſſent.

Les autres regardent comme des nouveautez, ce qu'ils ont ignoré, & ne ſçauroient goûter une idée ſi contraire à toutes leurs connoiſſances; ſoit

parce que voulans vivre d'une vie molle, accommoder leur devotion aux inclinations de la nature, & ſe diſpenſer de tous les retranchemens, de toutes les ſeparations, & de tous les renoncemens auſquels la pieté oblige lorſqu'elle eſt veritable (c'eſt à dire conforme aux conſeils de l'Evangile) ils ne peuvent convenir que Dieu deſtine d'autres hommes qui leur ſont ſemblables à une perfection ſi éminente; ſoit à cauſe qu'ils ſe perſuadent qu'ils font beaucoup pour les Moines, quand il les exemptent de ce qu'ils conſiderent pour eux comme des obligations onereuſes, chargeantes & importunes; & que ſous le pretexte que les temps ſont changez, ils les établiſſent dans une moderation & dans une mediocrité qui favoriſe leurs inclinations, ou pour mieux dire, qu'ils autoriſent en eux un déreglement & une licence que les Saints n'ont jamais ni approuvée, ni connuë, & qui eſt preciſément la ruine & le renverſement de leur profeſſion.

Quelques-uns ſe font un honneur & un merite, de combattre tout ce qui ne leur paroît pas ſelon les uſages & les maximes preſentes, & par une demangeaiſon de paroître inſtruits de toutes ſortes de matieres, attaquent inconſiderément, avec de méchantes raiſons, les veritez les plus prouvées, & les plus conſtantes. Il leur ſuffit, à ce qu'ils s'imaginent, pour ſe donner du nom, de la reputation, & de la gloire, d'écrire & de faire parler d'eux.

Enfin il y en a d'autres qui ſont beaucoup plus à plaindre. Ce ſont des Religieux mêmes & des Moines, qui au lieu de mettre toute leur gloire à ſoûtenir la dignité de leur vocation, aiment mieux la dépouïller de tous ſes ornemens, luy oſter ſa beauté principale, & avillir les dons de Dieu, en reduiſant preſqu'à rien les obligations dont ils ſe ſont chargez ; que de ſortir de leur negligence, de leur molleſſe, de leur lâcheté, & de faire les efforts neceſſaires pour s'élever à la perfection à laquelle il les appelle.

Si ceux qui avancent cette opinion en reconnoiſſoient les ſuites & les conſequences, ils en feroient plus de ſcrupule qu'ils ne font pas ; mais puiſqu'ils ne veulent point s'en appercevoir d'eux-mêmes, il faut leur dire, & qu'ils ſçachent, qu'il n'y a rien qui puiſſe cauſer de plus grands maux dans l'Egliſe. Car depuis qu'un Moine ſera perſuadé qu'il s'aquitte de ſes devoirs, en conſervant ſeulement la chaſteté de ſes ſens, il negligera les vertus ſpirituelles ; & ſon cœur comme un champ ſterile & abandonné, ſe remplira de toutes ſortes de paſſions & de vices, comme d'autant d'épines & de ronces ; & il eſt preſqu'impoſſible qu'ayant perdu la pureté de l'ame, il ne perde enfin celle du corps.

V. DIFFICULTE'.

On dit que nous avons donné aux Religieux en particulier, ce que JESUS-CHRIST *a dit en faveur de ceux qui ſont à luy, par le titre du Bapteſme, & qui portent la qualité de ſes enfans; & que nous avons fait violence au ſens de l'Ecriture.*

ECLAIRCISSEMENT.

C'EST une difficulté qui n'a point de fondement, & il faut que ceux qui s'aviſent de nous la faire, n'ayent pas voulu s'appercevoir que nous avons dit dans la troiſiéme queſtion du premier Volume, que l'eſprit de JESUS-CHRIST eſt l'ame & le principe de la vie nouvelle, que le Chrêtien a receuë dans les eaux de Baptême; qu'il doit eſtre mort au monde, à ſes biens, à ſes honneurs, à ſes affaires, à ſes plaiſirs; que veritablement il luy ſuffit d'y renoncer par la diſpoſition du cœur, mais qu'il faut que ce ſentiment ſoit en luy ſi réel & ſi effectif, qu'il ſoit pauvre dans l'abondance, chaſte dans le mariage, temperant dans la bonne chere, & appliqué à Dieu

dans le commerce que la neceſſité de ſon état, l'oblige d'avoir avec les hommes. Car peut-on deſirer davantage dans un Diſciple de JESUS-CHRIST, que cette preparation interieure, cette volonté ſincere de ſuivre dans tous ces points, & dans tous les autres ſemblables, les ordres & la volonté de ſon Maître, lorſqu'elle luy ſera declarée, & qu'il ne pourra l'ignorer; ſi ce n'eſt qu'on veüille l'engager dans des privations actuelles, & dans des ſeparations auſquelles il n'eſt point obligé, & le charger de devoirs, qui ne regardent que les perſonnes que Dieu a retirées du monde par une vocation ſpeciale, & qui ſe ſont conſacrées à ſon ſervice par une conduite particuliere de ſon S. Eſprit.

Pouvoit-on diſtinguer d'une maniere plus claire & plus juſte, les obligations des Chrêtiens qui vivent dans le monde, & de ceux qui n'en ſont plus? Pouvoit-on exprimer avec plus de netteté & d'évidence, les devoirs des uns & des autres, qu'en diſant, qu'encore qu'ils ſoient tous obligez de vivre de l'eſprit de JESUS-CHRIST, de mourir à toutes les choſes periſſables par le ſentiment du cœur; neanmoins Dieu ne demande pas de tous un renoncement qui ſoit égal: qu'il y en a parmy eux qu'il éleve à une condition plus parfaite, qu'il diſtingue, & qu'il engage par une deſappropriation exterieure executée, des biens, des honneurs, des plaiſirs, des établiſſemens & des affaires dont il laiſſe aux autres l'uſage & la poſſeſſion?

Il ne vous ſera pas difficile, mes freres, d'entrer dans cette verité, ſi vous vous ſouvenez que JESUS-CHRIST a donné deux ſortes d'inſtructions aux hommes. Les unes doivent eſtre ſi univerſellement obſervées, que nul ne peut rien faire qui y ſoit contraire, qu'il ne peche, & qu'il ne l'offence. Les autres ſont tellement propoſées à tous les Chrêtiens, que pluſieurs en peuvent obmettre la pratique, ſans eſtre pour cela regardez comme tranſgreſſeurs de la Loy de Dieu. Je mets au nombre de ces premieres inſtructions, le grand Commandement d'aimer Dieu de tout noſtre cœur, &c. & noſtre prochain; de ſouffrir les injures, de faire du bien à nos ennemis, d'eſtre humbles, patiens, de ſecourir les pauvres, de n'aimer ni le monde, ni rien de ce qui appartient au monde : car il n'y a point de Chrêtien qui ne ſoit indigne d'en porter le nom & la qualité, s'il n'obeït à ces paroles, s'il ne les conſidere comme des preceptes, & s'il n'eſt dans une volonté ſincere d'employer toutes ſes forces pour ſe rendre fidele à l'accompliſſement de tous ces devoirs.

Je reduits au nombre des ſecondes inſtructions, l'abandonnement actuel des peres, des meres, des femmes, des enfans, des biens, des richeſſes, & toute la perfection contenuë dans les Livres ſacrez. Car il eſt certain que quoyque ces divines leçons ſoient propoſées à tous les Chrêtiens, & qu'il n'y en ait pas un ſeul auquel elles ne s'adreſſent, il y

a neanmoins cette difference & cette inégalité, qu'elles ne ſont qu'un conſeil pour les uns, qu'il leur ſuffit de les avoir dans la diſpoſition du cœur; c'eſt à dire, d'eſtre preparez à les embraſſer, ſi cela ſe trouvoit neceſſaire à leur ſalut, ou que le ſervice & la gloire de Dieu l'exigeaſt: mais que pour ceux que Dieu y a deſtinez par un choix, par une élection ſinguliere, elles leur deviennent des preceptes; & qu'ils ſont obligez de s'attacher à ſa volonté, & de la ſuivre, ou aprés qu'ils s'y ſont engagez, ou meſme dés le moment qu'elle leur eſt ſi évidemment connuë, qu'ils ne la peuvent plus ignorer. Ainſi je ne crains point de dire, que les Solitaires qui ont embraſſé les Conſeils de JESUS-CHRIST, ont eu plus de part que les autres, aux enſeignemens qu'il luy a plû de donner aux hommes; qu'il a parlé pour eux plus que pour le commun des Chrêtiens, que ces paroles, *vade, vende omnia quæ habes & da pauperibus & ſequere me*, les regardent avec preference, que Dieu a formé des deſſeins particuliers ſur leurs perſonnes; qu'il les a ſeparez & mis dans ſa maiſon comme des vaſes precieux, non ſeulement à cauſe que toutes ces grandes maximes, ces vertus éminentes, ces conſeils de quitter les parens pour l'amour de JESUS-CHRIST, de vivre dans une continence, une pauvreté, & une obeïſſance exacte, trouvent dans ceux qui ſe ſont conſacrez à la retraite, leur accompliſſement & leur conſommation; mais parce que dans

dans toute leur conduite, ſi elle eſt telle qu'elle doit eſtre, ils executent toutes les volontez de Dieu, avec beaucoup plus de pureté, d'excellence, & de perfection, que ceux qui vivent dans le commerce, & dans le tumulte du monde.

C'eſt de quoy il faut qu'on demeure d'accord. Premierement il eſt conſtant, que Dieu meſure la vertu & la fidelité qu'il demande des hommes, aux graces qu'il leur a faites : Il veut que le ſervice qu'ils luy rendent ait rapport à la grandeur, & à la qualité de ſes dons, & leurs devoirs s'augmentent & ſe multiplient à proportion des bienfaits, dont il les favoriſe, *cum enim augentur dona*, dit ſaint Gregoire; *rationes etiam creſcunt donorum.* En un mot, on ne ſçauroit douter, que de celuy qui a plus receu de ſa bonté, il n'en exige & n'en attende davantage; *Omni autem cui multum datum eſt, multum quæretur ab eo.* De même qu'un laboureur eſpere une moiſſon plus pleine & plus abondante, lorſqu'il a enſemencé ſa terre, qu'il l'a arroſée, qu'il l'a cultivée avec tout le ſoin qu'il a pû, & qu'il n'a rien oublié de ce qui eſtoit capable de la rendre fertile.

Homil. 9. in Evangel.

Luc. 12. v. 48.

C'eſt ce que JESUS-CHRIST a fait à l'égard des Moines & des Solitaires, avec tant de charité, de largeſſe, & de profuſion, qu'il n'y a perſonne dans toute ſon Egliſe, à qui ces paroles du ſaint Eſprit conviennent davantage : *Quid eſt quod debui ultra facere vineæ meæ, & non feci ei ?* Si on nous conteſte cette verité, nous l'avons déja prouvée par

Iſai. 5. v. 4.

avance, quand nous avons fait le détail, ou plûtoſt quand nous avons rapporté ce que les Saints nous ont appris, des faveurs & des benedictions que le Ciel répand ſur ceux qui vivent dans la ſolitude. Que ſi Dieu les comble de tant d'effets de ſa miſericorde; que s'il verſe ſur eux à mains ouvertes, ces pluyes ſaintes & ces roſées celeſtes; n'eſt-il pas viſible que le fond de leur état, & de leur profeſſion, les oblige à l'aimer, & à le ſervir d'une maniere plus excellente, que ceux qu'il n'a pas traitez avec la même diſtinction?

2. Ce qui fait que les hommes ne s'acquittent pas de ce qu'ils doivent à Dieu, avec toute la fidelité & la religion neceſſaire, c'eſt que les cupiditez, les convoitiſes, les paſſions, & l'amour propre les retient, & les en empêche. Cette loy du peché qui ſe rencontre dans leur cœur, s'oppoſe à la loy de l'eſprit, en combat la rectitude, & fait qu'elle n'eſt pas écoutée comme elle devroit eſtre. Or comme c'eſt particulierement dans les regularitez, & ſous la diſcipline d'un Cloître, quand elle eſt exacte & ſevere, que les paſſions s'éteignent, les cupiditez s'étouffent, les convoitiſes s'affoibliſſent, enfin que l'amour propre ſe détruit, & qu'outre toutes ces privations & ces dégagemens, on y trouve des moyens & des facilitez qu'on ne rencontre pas dans les autres profeſſions, il faut par des conſequences indubitables, que les Solitaires & les Moines, ſoient à Dieu, & le ſervent avec

plus de dignité & de perfection, que les autres ; qu'ils leur ſoient ſuperieurs dans tous les exercices de la pieté Evangelique ; que leur amour envers Dieu ſoit plus ardent, leur charité pour le prochain plus tendre & plus animée, leur foy plus vive, leur eſperance plus ferme, leur dépouïllement plus entier, leur priere plus pure, plus aſſiduë, & plus éclairée : Il faut enfin qu'on remarque JESUS-CHRIST dans toute leur conduite, d'une maniere plus parfaite & plus éminente.

Puiſque cela eſt de la ſorte, pourquoy trouve-t-on mauvais que ces paroles, par exemple, *Sancti eſtote, quoniam ego ſanctus ſum ..... eſtote perfecti, ſicut & pater veſter qui in cœlis eſt ..... ut ſint unum ſicut & nos unum ſumus* ; quoyqu'elles ſoient dites pour tous les hommes, & que tous ſoient obligez de les executer, ayent eſté particulierement appliquées à ceux qui vivent dans les ſolitudes, ou dans les Monaſteres ; puiſque leur unique occupation, leur unique affaire, eſt de tendre inceſſamment, ſans diverſion & ſans partage, à acquerir cette ſainteté, & cette perfection qui leur eſt propoſée ; & que cette concorde, cette intelligence, cette union toute divine, ſe rencontre beaucoup plus en eux, que non pas en ceux qui paſſent leurs jours dans les intereſts & dans les engagemens du ſiecle?

Levit. c. 11. v. 44. & 1. pet. 1. 16 Matt. 5. v. 48. Joan. 17. v. 22.

Enfin, pourquoy traiter de viſion l'application qu'on a faite de ces endroits des Prophetes ; *Non*

Iſa. c. 49. v. 10. *eſurient, neque ſitient, & non percutiet eos æſtus & ſol.....gaudebitis & exultabitis uſque in ſempiternum ; & non audietur in populo meo ultra vox fletus & clamoris..... ponet deſertum Sion quaſi delitias, & ſolitudinem ejus quaſi hortum Domini :* Il ſera du deſert un lieu de delices ; la ſolitude deviendra le Paradis du Seigneur, & on n'y entendra que des cris d'allegreſſes & de joye ; puiſque ces Propheties ont eu un accompliſſement réel dans l'établiſſement de la vie ſolitaire ; qu'on y a veu ces predictions executées, & qu'encore que ces paroles puiſſent recevoir d'autres ſens, il ſuffit que celuy qu'on leur donne, ſoit digne de la puiſſance & de la Majeſté de Dieu ; qu'il contribuë à ſa gloire, à l'édification de l'Egliſe, & qu'il convienne à noſtre ſujet, pour qu'il ſoit exempt de cenſure ? La parole de Dieu contient des diverſitez infinies ; c'eſt une manne celeſte, où chacun trouve les goûts qu'il y cherche ; *Deſerviens uniuſcujuſque voluntati, ad quod quiſque volebat convertebatur :* C'eſt un Occean immenſe où chacun puiſe ſelon ſes beſoins, ou plûtoſt ſelon l'eſprit que Dieu luy donne, les lumieres & les ſentimens qui luy ſont neceſſaires.

Ib. c. 65. v. 18. & 19. *Ib. ch. 51. v. 3.* *Sap. c. 16. v. 21.* *Confeſ. lib. 12. c. 31.* Saint Auguſtin dit, que les differentes interpretations que l'on donne aux ſaintes Ecritures, ont eſté veuës par ceux deſquels il a plû à Dieu de ſe ſervir pour les écrire ; & qu'il a voulu qu'elles fuſſent proportionnées à l'intelligence de tant de perſonnes, qui devoient les entendre dans des ſens divers, &

tous neanmoins veritables : *Cur non illa omnia vi-* *Id. c. 18.*
disse credatur, per quem unus Deus sacras Litteras veras, & divina visuris multorum sensibus temperavit.... Qu'importe, dit le meſme Saint, que par « ces paroles on puiſſe entendre diverſes choſes, pourveu qu'elles ſoient toutes veritables ? «

On dit que nous avons dépouïllé les Chrêtiens pour revêtir les Moines ; que nous avons injuſtement appauvri les uns, pour enrichir les autres : mais nous ſommes bien éloignez d'avoir rien fait de ſemblable, puiſque nous n'avons rien dit, ſinon que le commun des Chrêtiens ayant oublié leurs devoirs, abandonné les exemples, perdu la memoire & les inſtructions des Apôtres, & quitté les voyes qu'ils leur avoient marquées ; Dieu pour entretenir & réveiller cét ancien eſprit, & faire que ſon Egliſe continuaſt à triompher du monde, en avoit ſeparé des ames qui pratiquaſſent dans la retraite, ce qui ne ſe pouvoit preſque plus pratiquer dans la frequentation des hommes. Et veritablement ce deſſein de Dieu fut tellement executé, & d'une maniere ſi litterale, qu'en peu de temps les deſerts, les ſolitudes, & les Monaſteres, ſe remplirent de perſonnes, en qui l'on vit paroître, avec tant de plenitude, toutes les vertus Apoſtoliques, qu'il ſe peut dire, qu'à la reſerve de ceux qui ont eſté appellez à l'Apoſtolat, au gouvernement des Egliſes, & à la Predication de la Parole, il n'y a rien eu de plus éclatant dans le monde, que la vie des Religieux & des Solitaires.

En effet, pour les dons & pour les graces gratuites, à qui ont-elles eſté plus abondamment communiquées qu'à ces hommes tout divins ? Ils ont guery les maladies, comme nous l'avons déja montré, chaſſé les demons, reſſuſcité les morts, commandé aux élemens, tué les dragons du ſouffle de leurs bouches, predit les choſes futures, & remply le monde d'étonnement & d'admiration, par le nombre & par la grandeur des prodiges que la Toute-puiſſance de Dieu a operé par leur entremiſe.

Ils n'ont pas eu les graces interieures dans un moindre degré, ni dans une moindre excellence. Car en qui a-t-on vû plus de foy, plus de charité, plus de mépris des choſes de la terre, plus d'attachement à celles du Ciel ? Qui eſt-ce qui a pû les égaler dans cette humilité profonde, cette douceur, cette patience dont ils ont fait profeſſion, dans l'amour des croix & des ſouffrances, dans la chaſteté des ſens, dans la pauvreté volontaire, dans le renoncement à tous les biens du monde, dans la mortification du corps & de l'eſprit, dans la meditation des veritez éternelles, dans cette oraiſon ſi continuelle & ſi élevée, qui a fait toute leur conſolation, & toute leur richeſſe ? Enfin toutes ces qualitez ont eſté raſſemblées dans ces fideles Diſciples de JESUS-CHRIST, & avec tant de perfection, que ce qui s'appelle une peinture parfaite, & un retracement achevé de la vie des Apôtres, c'eſt la vie des Solitaires.

Ce ſont toutes ces veuës, qui nous ont fait dire que le deſert eſtoit un veritable Ciel, le ſéjour des Bien-heureux, un nouveau monde, une terre inconnuë, que JESUS-CHRIST avoit peuplée d'une Nation ſainte, ſur laquelle il regnoit avec une autorité abſoluë, & qui rendoit à ſes volontez & à ſes ordres, une obeïſſance ſemblable à celle qu'il recevoit de ſes Anges; & quelque effort que nous ayons pû faire, nous n'avons point trouvé de termes capables d'exprimer une ſainteté ſi conſommée.

Il ne faut pas qu'on s'imagine (comme nous l'avons déja dit) que ces penſées nous ſoient particulieres. Ce ſont les ſentimens des Saints, nous n'avons fait que les ſuivre comme nos Maîtres; & nous avons crû que nous ne pouvions nous tromper, en parlant & en penſant comme eux.

Saint Jean Chryſoſtome n'a-t-il pas dit, que les « Solitudes de l'Egypte eſtoient un Paradis terreſtre; « qu'on y voyoit des multitudes inombrables d'Anges, ſous des corps & des figures mortelles..... « *Homil. 8. in Matth.* Que l'on voyoit les camps de JESUS-CHRIST, « ſes armées celeſtes, ſes bergeries royales répanduës dans cette vaſte contrée..... Que les habitans de cette Region ſainte, paſſoient les nuits « entieres à veiller, à chanter des Cantiques; & les « jours en jeûnes, en prieres, en ouvrages des mains, « par une imitation fidelle du zele & de la vertu des « Apôtres. «

Homil. 7 e. in Matth. Il dit ailleurs, que les Solitaires gagnent autant de batailles, qu'ils font de repas. Il leur applique ces paroles du Prophete : *Paraſti in conſpectu meo menſam adverſus eos qui tribulant me* : Il dit, Qu'elles s'accompliſſent à la table des Solitaires, parce qu'ils ne mangent jamais, qu'ils ne ſurmontent le demon de l'intemperance.

Conſtit. Monaſt. c. 18. Saint Baſile ne parle-t-il pas dans le meſme eſprit, quand il dit, Que les Solitaires ſont de parfaits imitateurs de JESUS-CHRIST, de la vie qu'il a menée ſur la terre, dans ſa chair mortelle, de la conduite de ſes Apôtres, de l'état & de la condition des Anges ? & aprés avoir proteſté que ſes diſcours n'ont point aſſez de force & aſſez d'efficace pour donner de l'éclat à un ſi grand ſujet, & qu'il eſt plus capable de l'obſcurcir, que d'en donner une veritable idée, il s'écrie que quelque grande qu'ait eſté l'union des Machabées dans leurs combats, elle cede & eſt inferieure à celle qui s'eſt trouvée dans les Solitaires, & que c'eſt d'eux dont le Prophete a voulu parler, quand il a dit, que c'eſt une choſe excellente & agreable, de voir des freres vivre enſemble dans une union intime.

Coll. 18. c. 7. Caſſien a eu de ſemblables veuës lorſqu'il applique aux Moines & aux Solitaires, ces paroles de l'Apôtre : Ils ont eſté vagabonds, revêtus de peaux de brebis, & de peaux de chevres, abandonnez, affligez, perſecutez, eux dont le monde n'eſtoit

n'eſtoit pas digne, errants dans les deſerts & dans les montagnes, & ſe retirans dans les antres & dans les cavernes de la terre. Il dit que c'eſt d'eux que Dieu a parlé à Job ſous ce diſcours figuré; Qui eſt celuy qui a laiſſé libre l'aſne ſauvage, qui a rompu ſes liens? J'ay étably ſa demeure dans le deſert, & ſes tentes dans les lieux marécageux. Il ſe rit de la multitude qui eſt dans les Villes, & il n'entend point les cris des publicains & des Exacteurs. Il ajoûte, que c'eſt à eux que s'adreſſent ces paroles du Prophete; Que Dieu ſoit maintenant loüé de ceux qui ont eſté rachetez par le Seigneur, & qu'il a délivré des mains de l'ennemi..... Ils ont erré dans le deſert, dans des lieux ſans eau, où ils ne trouvoient ni chemin, ni route, ni aucune Ville habitée. Ils mouroient de faim & de ſoif, & ils eſtoient preſts de tomber en défaillance. Enfin il leur attribuë cét endroit de Jeremie: Heureux celuy qui porte le joug du Seigneur dés ſa jeuneſſe, il demeurera dans la ſolitude & dans le ſilence, parce qu'il l'a élevé deſſus ſa teſte, & qu'il s'y eſt ſoûmis.

« *Ad Hebr. c. 11. 37. 38.*
« *Job. c. 39.*
« *Pſ. 106.*
« *Thr. c. 3.*

Saint Eucher dans la lettre qu'il a écrite à ſaint Hilaire, dit, Que bien qu'on ne trouve dans les deſerts, qu'une terre legere & mouvante, neanmoins qu'il n'y a point de lieu où l'on puiſſe jetter d'une maniere plus ferme & plus inébranlable, les fondemens de l'édifice Evangelique, & de la maiſon ſpirituelle des ames..... Que

» JESUS-CHRIST entoure les deſerts de fortifi-
» cations & de murailles, afin que cette portion ſi
» fidele & ſi cherie, ſoit autant à couvert des efforts
» de ſes ennemis, qu'elle eſt éloignée du monde :
» Que c'eſt dans la ſolitude que le divin Epoux prend
» ce repos du milieu du jour, dont il eſt parlé dans
» le Cantique ; & que ceux qui ont receu ces bleſ-
» ſures heureuſes de ſon amour, le contemplent, en
» diſant dans les doux tranſports de leur joye, Nous
» avons trouvé celuy que noſtre ame deſiroit, nous
» le retiendrons, & nous ne le laiſſerons point al-
» ler..... C'eſt-là, dit-il, qu'on ne doit point crain-
» dre que le grain qui ſort de la main du laboureur,
» tombe dans le chemin, & que les oyſeaux l'enle-
» vent ; que trouvant une terre pierreuſe, il ſoit deſ-
» ſeché & brûlé par les ardeurs du Soleil, ou que
» les ronces & les épines l'étouffent & l'empêchent
» de croître ; mais qu'au contraire les moiſſonneurs y
» font une recolte abondante..... C'eſt-là que l'on
» mange ce pain vivant qui eſt deſcendu du Ciel.....
» C'eſt-là que l'homme interieur trouve ſa nouriture
» & ſes delices, & que les lieux les plus aſpres & les
» plus ſauvages, ſont remplis d'ornemens & de beau-
» tez, pour ceux qui les habitent. Il dit que le deſert
» eſt tout enſemble le paradis de leurs corps & de
» leurs ames ; que nulle terre, quelque grande que
» ſoit ſa fecondité, ne peut eſtre comparée à celle
» des deſerts..... Que c'eſt-là que l'on boit de
» ce vin delicieux, qui réjoüit le cœur de l'hom-

me..... Que c'eſt-là que l'on voit l'éclat & « la beauté de cette fleur des champs qui ne flétrit « point, & de ces lys des vallées dont il eſt parlé dans « le Cantique ; que celuy qui habite ces lieux, a le « bon-heur d'eſtre luy-meſme la demeure de Dieu ; « que celuy qui les poſſede, eſt la poſſeſſion de « Dieu ; que celuy qui s'y plaiſt, eſt luy-meſme le « Temple de Dieu..... Il transfere aux Solitaires « ces paroles de l'Apôtre : *Quibus dignus non erat* Ad Heb. 11. « 38. *mundus, in ſolitudinibus errantes, in montibus, & ſpeluncis, & in cavernis terræ.*

Enfin il dit, qu'encore que Dieu viſite toute la « terre comme ſa poſſeſſion, qu'il ſoit preſent par « tout ; il eſt neanmoins à croire, qu'ainſi qu'il ha- « bite dans le Ciel d'une façon particuliere, ſa gloire « y eſtant comme retirée & renfermée, il fait auſſi « ſa demeure dans les deſerts, d'une autre maniere « que dans tous les autres endroits de la terre, parce « que ce ſont comme des habitations celeſtes, & « des Cieux cachez & inconnus. «

Voilà de quelle ſorte les Saints nous ont figuré l'excellence de la Vie Monaſtique. Nous ſommes entrez dans toutes leurs penſées ; nous avons crû comme eux, que Dieu avoit fait paroître dans cét état, la pureté & la perfection du Chriſtianiſme ; & nous n'avons point apprehendé de commettre aucun excés en luy attribuant ce que Dieu dit aux hommes dans les ſaintes Ecritures pour les exciter à une vertu, & les porter à une ſainteté

conſommée ; & quoy-que nous ſçachions (comme elles nous l'apprennent par tout) que tous les hommes doivent eſtre animez de l'eſprit de JESUS-CHRIST ; qu'ils doivent en toutes choſes en ſuivre les mouvemens ; qu'il n'y en a point qui ne ſoit obligé de l'imiter, & de marcher aprés luy dans les voyes étroites, & que le ſein de ſa miſericorde ſera fermé pour jamais à ceux qui n'auront pas eu aſſez de foy & de religion, pour ouvrir leur cœur à ſes preceptes : Cependant nous avons eſtimé, & nous ſommes perſuadez, que d'embraſſer ſes volontez, d'executer ſes ordonnances avec plus de fidelité, d'étenduë, & de ſainteté que les autres, c'eſt l'obligation, c'eſt le partage, c'eſt la vocation des Religieux & des Solitaires ; & qu'il faut, s'ils veulent répondre aux deſſeins de Dieu, & à la grandeur des devoirs dont il les a chargez, qu'ils s'avancent à grands pas, qu'ils s'élevent ſans ceſſe, & qu'ils laiſſent derriere eux le reſte des Chrêtiens.

En verité, mes freres, quand nous penſons que toute l'Egliſe applique au Myſtere adorable de nos Autels, ces paroles du Prophete Roy ; *Paraſti in conſpectu meo menſam, &c.* & que neanmoins ſaint Chryſoſtome, qui eſt appellé par excellence le Docteur de l'Euchariſtie, ne fait point de difficulté de les appliquer à la table des veritables Moines : quand nous faiſons reflexion à la préference que fait ſaint Baſile de l'union des Solitaires,

à celle qui a éclaté dans les Machabées, & qu'il assûre que l'union de ceux-là a esté prédite par ces autres paroles du mesme David ; *Ecce quam bonum, &c.* quand nous lisons dans la lettre de saint Eucher, que le desert est le lieu où l'on mange le pain vivant qui est descendu du Ciel, & que l'on y boit ce vin delicieux qui réjoüit le cœur de l'homme, quoy-que nous chantions ces paroles de l'Ecriture avec toute l'Eglise, pour adorer le Corps de JESUS-CHRIST, qui est substantiellement present dans toutes les Eglises, & qui est receu réellement par tous les Chrêtiens qui approchent de la sainte Table Eucharistique : enfin, quand nous considerons que le mesme saint Eucher attribuë aux Solitaires, ces paroles de saint Paul ; *Quibus dignus non erat mundus, &c.* quoyque cét Apôtre n'ait parlé en cét endroit que des Saints de l'ancien Testament ; quand, dis-je, nous faisons une serieuse attention sur toutes les expressions de ces grands Maîtres de l'Eglise, dont nous faisons gloire d'estre les Disciples, il nous est difficile de comprendre, comment les personnes qui doivent estre instruites dans ces matieres, ont pû nous objecter que nous avons fait violence au sens de l'Ecriture, en attribuant à la profession Monastique, ce qui a esté dit de tous les baptisez en general ; puisque nostre application est soûtenuë par tant d'illustres exemples, & que nous l'avons faite avec tant de circonspection, que nous avons

diſtinctement expliqué les avantages de ces deux états ; & que ſi nous avons tâché de vous repreſenter la ſainteté de voſtre profeſſion, nous n'avons en rien diminué celle des baptiſez.

Mais quand noſtre conduite ne ſeroit pas autoriſée par l'exemple de tous les Ecrivains Catholiques, qui ont toûjours eu la liberté de donner des ſens moraux aux paſſages de l'Ecriture, & de les appliquer aux ſujets qu'ils traitoient, pourvû que ces applications & ces ſens n'euſſent rien de contraire à la Foy, ni aux bonnes mœurs ; une ſeule conſideration pourroit ſuffire pour montrer l'injuſtice du reproche que l'on nous a fait, & juſtifier en meſme temps la regle que nous avons gardée. Car enfin on lit & on entend tous les jours des Oraiſons funébres ; cependant on ne trouve point étrange qu'on s'y ſerve des paſſages de l'Ecriture, qui contiennent ces veritez ſi ſublimes & ſi ſaintes, qui ont eſté dictées par le ſaint Eſprit, & qui ſouvent meſme ſont ſorties de la bouche du Sauveur, pour faire les panegyriques & les éloges des hommes qui ne ſont pas Saints, & pour rendre illuſtre la memoire de ceux qui ſont peut-eſtre effacez pour jamais dans celle de Dieu. On ajuſte ces paſſages, on les tourne, on les retourne, on les interprete, on les leur applique avec autant de liberté & de hardieſſe, que ſi c'eſtoit uniquement pour eux que ces divins Oracles euſſent eſté prononcez ; on entend cela ſans ſcrupule, & les oreilles les

plus innocentes & les plus delicates, n'en ſont point bleſſées.

Eſt-il juſte qu'on ne puiſſe ſouffrir, que pour faire comprendre aux hommes la grandeur de l'état Monaſtique, cét état qui a tenu, & qui tient encore un ſi grand rang dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, qui (à la reſerve de celuy qu'il a formé de ſa main pour la conduite, pour l'inſtruction, & pour le gouvernement des peuples) a contribué plus qu'aucun autre, à l'affermiſſement de la Foy, à la propagation de l'Evangile, à l'exaltation de ſon Nom, à la confuſion des ennemis de ſa gloire, à l'ornement & à l'appuy de ſon Egliſe, à la deſtruction des puiſſances de l'Enfer, à la conſommation des conſeils qu'il a conceus de toute éternité pour la ſanctification de ſes Elûs : Eſt-il juſte, dis-je, qu'on ne puiſſe ſouffrir que dans ce deſſein on employe, ce que le ſaint Eſprit a proferé par la bouche de ſes Prophetes, ce que JESUS-CHRIST a dit luy-meſme, ou ce qu'il a fait dire à ſes Apôtres, pour mettre dans ſon veritable jour, une profeſſion qui luy a eſté ſi chere, qu'il a favoriſée de tant de benedictions, qu'il a traitée avec tant de preference, & qu'il a comblée de mille & mille marques d'une protection que les autres conditions n'ont ni reſſenties, ni connuës, ni éprouvées.

Cette difficulté ſe rapporte au ch. 1. queſt. 1.

VI. DIFFICULTE'.

On trouve à redire que nous ayions répondu (lorſqu'on nous a demandé ce que c'eſtoit qu'un veritable Religieux) que c'eſt un homme qui ayant renoncé par un vœu ſolemnel, au monde, à tout ce qu'il a de ſenſible & de periſſable, &c. & on pretend que cette definition n'eſt pas juſte.

ECLAIRCISSEMENT.

IL faut que celuy qui a fait cette remarque, n'ait pas pris garde à la maniere dont les ſaints Peres ont accoûtumé de s'expliquer, lorſqu'ils traitent les choſes Saintes. Il voudroit ſans doute une definition toute ſeche, ſelon les regles de la Dialectique, compoſée du genre & de la difference ; & il ne fait pas attention que les ſaints Peres, dont nous devons en tout ſuivre les ſentimens, & imiter les conduites, ne ſe ſont pas attachez, lorſqu'il a eſté queſtion de parler de Dieu aux termes de l'Ecole. Ils ont pris une maniere de parler plus noble, plus excellente, plus ſainte & plus relevée. Leur deſſein a eſté de parler au cœur, auſſi bien qu'à l'eſprit, d'éclairer l'un, & d'échaufer

d'échaufer l'autre tout enſemble. Il ne faut que voir de quelle ſorte ſaint Jean Climaque, ſaint Baſile, ſaint Bernard, ont parlé d'un Religieux, quand ils ont voulu nous en donner une idée veritable, pour ſe perſuader qu'il n'y a rien dans cette réponſe qu'on puiſſe reprendre. Mon intention, mes freres, a eſté de vous faire connoître tout à la fois, & comme d'un ſeul coup d'œil, ce que doit eſtre un Religieux dans le temps, & dans la diſpoſition preſente de l'Egliſe; quelle eſtoit la ſainteté de ſon état, la grandeur de ſes devoirs, & la perfection dans laquelle il doit vivre; & pourvû que ce que je vous en ay dit, ſoit tellement propre à un Religieux, qu'il ne convienne qu'à luy ſeul, & qu'un veritable Religieux ſoit préciſement ce qui eſt exprimé dans cette réponſe: c'eſt tout ce que j'ay pretendu faire, & il ſe peut dire, qu'elle a tout ce qu'elle doit avoir, & tout ce qu'on peut deſirer d'une definition exacte & préciſe.

Je vous demande donc, ou plûtoſt à ceux qui forment des difficultez imaginaires, ſi tout homme qui a renoncé au monde par un Vœu ſolemnel, & à tout ce qu'il y a de ſenſible & de periſſable, qui ne vit plus que pour Dieu, & qui n'eſt plus occupé que des choſes éternelles, n'eſt pas préciſement un veritable Religieux; ſi cette expreſſion peut convenir à d'autres qu'à luy; & ſi un homme peut eſtre Religieux, qu'il ne ſoit & qu'il n'ait expreſſément tout ce qui eſt porté par cette definition. Si

cela eſt (comme on ne peut pas en douter) la remarque que l'on a faite ſur cét article, eſt entierement inutile, & elle ne merite pas d'eſtre écoutée.

On dit que ſaint Paul, ſaint Antoine, ſaint Hilarion, & quantité d'autres, n'avoient pas fait de Vœux ſolemnels, & qu'ils ne laiſſoient pas d'eſtre Religieux. J'en demeure d'accord; mais ma penſée n'a point eſté de les comprendre dans ma réponſe. Ces grands Saints eſtoient parfaitement Religieux, par le mouvement du ſaint Eſprit, qui leur avoit inſpiré de quitter le monde, par la profeſſion qu'ils avoient embraſſée, par la promeſſe particuliere qu'ils avoient faite à Dieu de vivre dans la retraite. Ces diſpoſitions pour lors eſtoient ſuffiſantes pour établir un homme dans la condition Monaſtique; mais preſentement elles ne ſuffiroient pas, l'Egliſe ayant jugé à propos d'y joindre ſon approbation, & la ſolemnité des Vœux, comme une condition eſſentielle.

Si ceux qui ſe ſont donnez la peine de faire la Critique de cét Ouvrage, avoient eſté plus équitables, & l'avoient lû avec moins de prévention, ils auroient trouvé beaucoup plus de ſujet de s'édifier de cette réponſe, que de la condamner; & ils ſe ſeroient apperçûs qu'elle renferme en peu de mots, toute l'étenduë de l'état & de la profeſſion Religieuſe.

VII. DIFFICULTE'.

Cette difficulté ſe rapporte au ch. 2. queſt. 3.

On dit que nous avons eu tort d'aſſurer comme une choſe certaine, que ſaint Pachome avoit receu ſa Regle par le miniſtere d'un Ange; & que c'eſt un fait douteux, & que nous n'avons pas dû dire que les Regles Monaſtiques euſſent eſté écrites du doigt de Dieu.

ECLAIRCISSEMENT.

ON n'a rien avancé, mes freres, touchant la Regle de ſaint Pachome, qui ne doive paſſer pour conſtant; il n'y a gueres de fait dans l'Hiſtoire qui ſoit plus autoriſé, ni qui merite plus de créance.

Sozomene dit qu'un Ange apparut à ſaint Pachome, qu'il luy commanda de la part de Dieu, d'aſſembler de jeunes Solitaires, de vivre avec eux, & de les conduire, & qu'il luy donna une Table dans laquelle toute la Regle qu'ils devoient pratiquer, eſtoit écrite. *Lib. 3. Eccleſ. Hiſt. c. 13.*

Gennade écrit que ſaint Pachome avoit receu de Dieu, pour l'action comme pour la parole, une grace Apoſtolique, & que la Regle qu'il *Lib. de Illuſtr. Eccleſ. ſcript. c. 7.*

donna à ſes Diſciples, luy avoit eſté dictée par un Ange.

Denis le Petit, perſonnage recommandable par la ſainteté de ſa vie, par la ſolidité de ſon jugement, & par ſa grande érudition, comme on le voit par l'éloge qu'en a fait Caſſiodore, a traduit la Vie de ſaint Pachome, dans laquelle on voit de quelle ſorte Dieu luy parla, & luy donna ſa Regle par la main d'un Ange; & on ne peut croire qu'un perſonnage de cette autorité, & de ce merite, euſt voulu ſe donner la peine de nous écrire une Hiſtoire fabuleuſe, pour une verité certaine.

Hieron. præfat. in Reg. S. Pachom. Saint Jerôme dans ſa Preface à la traduction qu'il a faite de la Regle de ſaint Pachome, rapporte que ce Saint, ſaint Theodore, & ſaint Orſieſe, jetterent les fondemens de pluſieurs Monaſteres dans la Thebaïde, ſelon l'ordre qu'ils en receurent de Dieu par un Ange : *Qui primi* (il parle de ces trois Saints) *per Thebaïdem & Ægyptum, Cœnobiorum fondamenta jecerunt, juxta præceptum Dei, & Angeli, qui ad eos ob hanc ipſam inſtitutionem miſſus fuerat :* Et quand cét Ouvrage ne ſeroit pas de ſaint Jerôme, comme il y en a qui le pretendent (quoy-que ſans fondement) ſon caractere & ſon antiquité ſuffiroit pour luy donner toute l'autorité neceſſaire.

Maii. 14. On voit dans le Martyrologe Romain, la meſme circonſtance dans la memoire de ſaint Pachome, & Baronius la confirme dans les Notes qu'il a faites, *Annal.* 328. comme dans ſes Annales

Gaſæus témoigne que l'on a toûjours crû que la Regle de ſaint Pachome luy avoit eſté donnée par un Ange ; & de nos temps celuy qui vient de mettre au jour l'Hiſtoire des Solitaires d'Orient, homme conſiderable par ſa vertu, & par ſa litterature, écrit la meſme choſe, comme une opinion toute certaine. L'Hiſtoire Eccleſiaſtique en fait foy, & il n'y auroit rien de moins raiſonnable que de s'arreſter à l'imagination d'un Critique, au préjudice de l'édification que l'Egliſe reçoit d'un évenement qui luy apprend de quelles benedictions il a plû à Dieu de favoriſer l'Ordre Monaſtique dés ſa naiſſance.

L'autre difficulté n'eſt pas mieux fondée, & ce n'eſt pas avec plus de ſujet qu'on a peine à ſouffrir qu'on ait dit, que les Regles des Moines & des Solitaires, ont eſté écrites du doigt de Dieu.

On n'a pas voulu marquer par cette expreſſion, qu'elles ayent eſté écrites du doigt de Dieu, de la maniere dont Moïſe parle des Tables de la Loy que Dieu luy mit dans les mains ; *Tabulas lapideas ſcriptas digito Dei* ; ce qui les égaleroit aux Ecritures Canoniques : mais ſeulement faire entendre qu'elles ſont faites par l'inſpiration de Dieu, par le mouvement, la conduite & la puiſſance de ſon ſaint Eſprit, conformément à ce que JESUS-CHRIST dit aux Juifs ; Si je chaſſe les demons par le doigt de Dieu : ce qu'il explique luy-meſme du ſaint Eſprit ; ou comme il eſt dit ailleurs, Le doigt

c. 9.

Luc c. 11. *v.* 20.

Exod. c. 31. de Dieu eſt icy ; *Digitus Dei hic eſt* : Et c'eſt dans ce ſentiment qu'on a dit que les Ordres Monaſtiques avoient eſté formez de la main de Dieu, & les Regles écrites de ſon doigt ; c'eſt à dire, qu'il a ſuſcité ceux qui les ont inſtituez dans ſon Egliſe, qu'il les a éclairé de ſes lumieres, remply de ſa ſageſſe, & favoriſé de ſes graces. Et peut-on en avoir d'autre penſée, ſi on fait attention ſur ſes deſſeins dans l'établiſſement de cette profeſſion ſi ſainte, ſur la qualité des perſonnes qui s'y ſont employées, ſur la doctrine des Regles qu'ils ont compoſées ; enfin ſi l'on conſidere quels en ont eſté les effets, les conſequences, & les ſuites ?

Ne ſçait-on pas que Dieu, comme nous l'avons dit tant de fois, pour conſerver dans le meſme éclat, la perfection & la ſainteté que ſes Apôtres avoient établie par leur exemple & par leurs Predications, choiſit des hommes, les ſepara de leurs proches, de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs maiſons, & de tous leurs biens, & les conduiſit dans la ſolitude, afin que ſuivant JESUS-CHRIST dans un dépoüillement, & dans une nudité parfaite, il occupaſt en eux toutes les places des choſes qu'ils auroient abandonnées pour l'amour de luy ; & que du fond de leur cœur, comme d'un trône éclatant de gloire, il confondît l'infidelité de ſes faux Diſciples, il triomphât de l'impieté des Payens, & obligeât les uns & les autres, de confeſſer ſon ſaint Nom, & de luy rendre

les hommages, les reconnoiſſances, & les adorations qu'ils luy refuſoient avec tant d'impieté & d'ingratitude ?

Pour la qualité des perſonnes, y a-t-il quelqu'un qui la puiſſe ignorer ? & n'a-t-on pas ſujet d'appliquer à ces grands Hommes, ce que le Prophete a dit des Apôtres, *In omnem terram exivit ſonus eorum, & in fines orbis terræ verba eorum*, que leur ſainteté s'eſt répanduë juſqu'aux extremitez de la terre ? Dieu qui voulut operer tant de converſions par leur miniſtere, les remplit de ſon eſprit ; & afin qu'on n'en puſt douter, & qu'ils euſſent toute l'autorité qui leur eſtoit neceſſaire, il leur donna la grace des miracles dans un tel point, que la nature reſpectant leurs Ordres, & s'abaiſſant ſous leur puiſſance, ils paroiſſoient comme les maîtres & les arbitres de la vie & de la mort. Que n'a-t-on point vû dans les Antoines, dans les Pachomes, dans les Macaires, les Hilarions, les Benoiſts, & les Bernards ? Les prodiges que JESUS-CHRIST a fait par leurs mains, ſont ſi extraordinaires par le nombre comme par la grandeur, qu'ils ſurpaſſent toute créance ; on ne dit rien de leur ſainteté, ni des auſteritez qu'ils ont pratiquées, on n'a qu'à lire ce qu'on en a rapporté, pour ſçavoir que toute leur conduite n'a eſté qu'un crucifiement, & qu'un continuel martyre. *Pſ.* 18. *v.* 5.

Qu'y a-t-il de plus ſaint que la Doctrine qui eſt contenuë dans ces Regles divines qu'ils nous ont

laiſſées? On n'y remarque que les maximes & les inſtructions de JESUS-CHRIST; elles ſont comme un abregé & comme un précis de ce qu'il a enſeigné de plus grand, de plus ſublime, & de plus parfait: Elles apprennent aux hommes à mépriſer la terre, à n'aimer que le Ciel; elles les élevent à la pureté des Anges, elles les approchent de Dieu, & les engageant dans la voye royale des renoncemens & des humiliations, elles les rendent de veritables imitateurs de JESUS-CHRIST, ce qui eſt la gloire & la conſolation de ceux qui le connoiſſent & qui le ſervent.

Pour les biens & les utilitez que ces ſaintes Inſtitutions ont produites, elles ſont infinies. Ce ſont elles qui ont fait naître comme un monde nouveau dans le milieu du monde, c'eſt à dire un monde de grace, dans un monde d'iniquité: Elles ont deſarmé les Nations les plus barbares, & les ont ſoumiſes au joug de JESUS-CHRIST; elles ont aſſujetti des peuples, qui juſqu'alors avoient eſté indomptables, & par un changement qui ne ſe peut comprendre, elles leur ont donné la douceur des agneaux, aprés les avoir dépoüillez de la ferocité des tigres & des lions. Enfin ce ſont elles qui ont formé cette multitude innombrable de perſonnes de tout âge & de tout ſexe, conſacrées à JESUS-CHRIST, qui ont porté la gloire de ſon nom dans toutes les parties du monde, qui ont rendu & rendent encore aujourd'huy, par une immolation

immolation continuelle, un témoignage immortel de ſa grandeur & de ſa puiſſance.

Si ceux qui trouvent mauvais qu'on ait dit que les Regles des Saints Solitaires ont eſté écrites du doigt de Dieu, avoient arreſté leurs yeux ſur toutes ces veritez, ils auroient vû comme autant de preuves convainquantes, que ces Ouvrages d'une beauté, d'une ſainteté, & d'une magnificence incomprehenſible, ne peuvent partir que d'une main comme la ſienne, qu'il en eſt le veritable Auteur, que les hommes n'y ont agi qu'en qualité de miniſtres, & n'y ont rien fait que d'executer ſes volontez & ſes ordonnances. Ces deſſeins immenſes qui devoient autant contribuer à la gloire du Pere, devoient eſtre les effets de la ſageſſe du Fils; & rien n'eſtoit plus digne du ſoin qu'il a pris, & qu'il prend encore tous les jours pour la ſanctification du monde, que de choiſir des hommes, de les inſpirer, de les appliquer, de les conduire, & de leur preſcrire des Regles pour en rendre l'execution plus certaine & plus heureuſe. Et je ne ſçaurois croire qu'on puiſſe, ſans luy faire injure & ſans bleſſer la pieté, attribuer à l'invention ou à la prudence humaine, ce qui eſt ſi evidemment la production de ſon ſaint Eſprit. C'eſt transferer la gloire du Createur à la creature, c'eſt la mettre en ſa place; c'eſt imiter ce peuple ingrat & méconnoiſſant, qui donnoit aux fauſſes divinitez, les proſperitez & les biens qu'ils recevoient de la

liberalité du vray Dieu, ſans penſer qu'il eſt un Dieu jaloux, comme il le dit luy-meſme, & qu'il ne veut ceder à perſonne l'honneur qui luy eſt dû.

Exod. c. 20. v. 5. Iſ. c. 48. v 11.

Il faut eſtre dans des tenebres étrangement épaiſſes, pour ne pas appercevoir JESUS-CHRIST dans ces grandes entrepriſes, puiſqu'il s'y rend ſi ſenſible & ſi palpable. On l'y voit dans le deſſein, dans l'application de ceux qu'il y employe, dans leur miſſion, dans la ſainteté de leur vie, dans les prodiges qui l'accompagnent, dans la pureté de leur doctrine, enfin dans le ſuccez & dans les benedictions qui les ont ſuivies : Et peut-on s'imaginer que celuy qui a diſpoſé toutes les choſes neceſſaires pour la conſtruction du Temple de Jeruſalem, qui n'eſtoit qu'une maſſe de pierre ; qui a ordonné dans le détail juſqu'aux moindres circonſtances qui regardoient ſa beauté, ſon ornement & ſa perfection, n'ait point voulu ſe mêler de ces Regles, par le moyen deſquelles toutes les merveilles que nous avons remarquées devoient arriver ; c'eſt à dire qu'il ait purement abandonné la conſervation, la renovation de ſon Egliſe, qui eſt la plus importante de ſes œuvres, à la diligence & à la conduite des hommes, & qu'il leur ait laiſſé la preparation de ces pierres vivantes, dont il doit édifier cette Jeruſalem celeſte, cette Cité ſainte, dans laquelle il doit établir ſon Royaume, & prendre pour jamais ſa ſéance à la droite de ſon Pere?

Les Saints ne nous enſeignent rien davantage, ſinon que les Superieurs tiennent la place de JESUS-CHRIST dans les Congregations qui leur ſont ſoumiſes : *Chriſti vices agere in Monaſterio creditur.* Saint Bernard veut que les Inferieurs écoutent leurs Inſtructions, comme ſi c'eſtoit Dieu luy-meſme qui les euſt prononcées ; ce qui ſuppoſe qu'il parle par leur bouche. Saint Chryſoſtome appelle la profeſſion Monaſtique, une Philoſophie inſtituée par JESUS-CHRIST. Saint Pachome trouvant à redire à l'inobſervation d'un ordre qu'il avoit laiſſé dans un Monaſtere qui eſtoit dans ſa dépendance, dit en parlant à ſaint Theodore, qu'il ne falloit pas que ſes Freres regardaſſent les choſes « qu'il avoit ordonnées, comme des traditions hu- « maines. Il ſe ſert du commandement que Dieu fit à ſon Peuple, de demeurer ſept jours en ſilence devant la Ville de Jerico, & du ſuccez qu'eut ſon obeïſſance, comme d'un exemple pour montrer que ſes Freres devoient conſiderer ſes Ordonnances, comme celles de Dieu.

Bernard. c. 2.

Vit. Pachom. c. 28.

Saint Jean Climaque dit dans la meſme penſée, que le veritable Superieur s'inſtruit des connoiſſances & des veritez divines dans le Livre que Dieu a écrit de ſon doigt au fond de ſon cœur, par les fortes inſpirations, & les divines lumieres qu'il luy communique, & qu'il reçoit de ce grand Maître toute l'intelligence qui luy eſt neceſſaire. A plus forte raiſon pouvons-nous dire, que ceux qui ſe

Epiſt. ad Paſt. art. 3.

ſont appliquez à former des obſervances entieres, qui ont aſſemblé dans les bergeries ſacrées de JESUS-CHRIST les Elûs de Dieu qui eſtoient diſperſez par le monde comme des brebis égarées, ont receu de luy une direction toute particuliere; qu'il leur a marqué les voyes par leſquelles il vouloit que ces ames qui luy eſtoient ſi cheres, fuſſent conduites; & qu'il a pris ſoin d'écrire & de graver dans leurs cœurs, les Loix & les Regles qu'ils devoient leur preſcrire.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On nous preſſe encore d'expliquer preciſément ce que nous entendons en diſant que la Vie Monaſtique n'a pas eſté une invention humaine, mais qu'elle a eſté inſtituée par JESUS-CHRIST.

R. IL y a ſujet de s'étonner, de ce qu'on fait une difficulté ſur une choſe ſi conſtante, ſi claire & ſi prouvée. Car premierement la Vie Monaſtique n'eſt rien que la pratique des Inſtructions que JESUS-CHRIST a données aux hommes dans ſes ſaintes Ecritures, lorſqu'il leur a dit; *Si vis perfectus eſſe, vade, vende quæ habes, & da pauperibus, & ſequere me, &c.* Et ailleurs; *Si quis venit ad me, & non odit patrem ſuum & matrem, & uxorem, & filios, &c.* Le commun des Chrêtiens,

Matth. 19. v. 21.

Luc. 14. v. 26.

tous ceux qui portent le nom de JESUS-CHRIST, & qui ont eſté rachetez de ſon ſang, ſont obligez de les embraſſer dans le ſentiment, & dans la preparation du cœur, & d'eſtre toûjours preſts de les executer, lorſque leur ſalut, ſa gloire, & l'édification de la Foy le demandent. Mais pour ceux qui paſſent à l'action, qui reduiſent à la pratique ces diſpoſitions interieures, & qui font une profeſſion actuelle d'accomplir ces enſeignemens, & de ſuivre ces divines maximes pour la regle de leur vie; on peut aſſurer qu'ils ſont de parfaits Chrêtiens, c'eſt à dire de veritables Moines, puiſque les Moines ne ſont rien que des Chrêtiens qui ſe ſont engagez de tendre, & de s'élever à la perfection de l'Evangile, par l'obſervation des conſeils. Ainſi, il faut demeurer d'accord que l'Etat Monaſtique eſt une condition établie dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, qui ne contient que les veritez, & les maximes qu'il a enſeignées, les renoncemens & les privations qu'il a prêchées. Or comme il n'y a rien qui ſoit plus de luy, ni qu'on puiſſe luy attribuer avec plus de fondement & de juſtice, que ce qu'il a dit luy-meſme, & ce que ſes lévres ont prononcé; il eſt évident que cét Ordre ſi ſaint eſtant ſorti de ſa bouche ſacrée, comme de ſa ſource, il ſe peut dire qu'il en eſt l'origine & le principe, & qu'il a pris ſa naiſſance dans ſon ſein.

2. Peut-on douter que quand JESUS-CHRIST a

donné au monde cette importante leçon ; Allez,
» vendez tout ce que vous avez, diſtribuez-le aux
Matth. 19. v. 21. » pauvres, & ſuivez-moy : *Vade, vende quæ habes & da pauperibus, &c.* il n'ait eu principalement devant les yeux ceux qui devoient l'embraſſer & la pratiquer ; que ſon deſſein n'ait eſté de former des Diſciples, & des ſerviteurs fideles, qui devoient non ſeulement obeïr à ſes commandemens & a ſes preceptes, mais ſuivre dans une religion & dans une pieté parfaite, ſes volontez & ſes conſeils ? Mais diſons davantage, ce pouvoit-il faire que Dieu n'euſt pas diſpoſé dans ſa preſcience éternelle, ces hommes qui devoient eſtre de parfaits imitateurs de ſon fils, qui devoient avoir tant de part à l'exaltation de ſon Nom, à la ſanctification de ſon Egliſe ; qui dans cét extrême abbaiſſement, & dans cette humilité profonde, qui eſt ſi eſſentielle à leur profeſſion, n'ont pas laiſſé d'y tenir des rangs & des places avantageuſes, & d'y former
Conſt. Monaſt. c. 34. un genre de vie, lequel, ſelon ſaint Baſile, eſt entre tous les états du monde, le plus illuſtre & le plus ſublime ; enfin ces hommes qu'il a remplis de benediction, auſquels il a pris plaiſir de ſe donner avec tant de plenitude, qui ont embraſſé le renoncement que ſes Apôtres & ſes Diſciples ont profeſſé, auſſi bien que la fermeté, la conſtance, & la foy de ſes Martyrs ?

Au contraire ne voit-on pas que Dieu, dés les premiers temps, a comme jetté les fondemens

de cette Maiſon, d'une magnificence & d'une beauté ſi rare? Il a figuré ceux qui la devoient habiter, dans la perſonne de ſes Patriarches. Abraham qui abandonna le lieu de ſa naiſſance, & la maiſon de ſon pere, a eſté une vive image des Solitaires qui ſe retirent du milieu du monde. On les reconnoiſt dans la vie ſi auſtere & ſi penitente d'Elie & d'Eliſée, dans la converſation des enfans des Prophetes, dans la foy & dans l'obeïſſance des Rechabites, dans la pauvreté & dans la mortification que ſaint Jean a pratiquée dans le deſert; & JESUS-CHRIST meſme n'a pas dédaigné de donner le modele du parfait détachement de cét état, dans ſes actions & dans ſa conduite. Il en a joint dans ſes Apôtres les qualitez & les vertus principales à la grace de l'Apoſtolat. Les Apôtres les ont communiquées à ceux qu'ils ont inſtituez dans la Foy de l'Evangile, comme nous le voyons par les Actes, & par le rapport d'Euſebe, de ſaint Jerôme, & de Caſſien. Cette profeſſion parut dans toute ſa forme, ſon integrité, & ſa perfection dans le ſiecle du grand Antoine; elle ſe répandit de là dans toute la terre, & ſe multipliant dans les âges ſuivans, elle s'eſt conſervée, & elle eſt venuë juſqu'aux noſtres par le canal d'une ſucceſſion conſtante. Que l'on juge, ſi on a raiſon de nous reprendre, de ce que nous avons donné à l'eſprit de Dieu, l'inſtitution d'un état, qui a toutes ces marques & ces caracteres, & qui n'eſt rien qu'un

Caſſ. Coll. 3. c. 6.

Id. Coll. 18. c. 6.

Hier. Epiſt. ad Ruſt.

Caſſ. Coll. 18. c. 6.

Caſſ. l. 2. Inſt. c. 5.

Eccleſ. Hiſt. l. 2. c. 15. & 16.

Hier. de Script. Eccleſ. de Marco.

Caſſ. Inſt. l. 2. c. 5.

Hier. in Vit. S. Ant.

accompliſſement exact & litteral de ſes preceptes & de ſes conſeils.

3. C'eſt ſe tromper, mes freres, de vouloir que les Obſervances Religieuſes ne ſoient que l'effet & la production de l'eſprit humain, & que les Regles Monaſtiques ne ſoient que les expreſſions des ſentimens & des penſées des hommes. C'eſt Dieu qui a choiſi les ouvriers, qui les a appellez, qui les a envoyez dans ſa vigne. Ils ont receu de luy l'intelligence, & la miſſion pour aſſembler des gens, qui eſtant remplis de zele pour ſa gloire & pour ſon ſervice, embraſſerent ces inſtructions ſi élevées, dont nous venons de vous parler, afin de recevoir dans tous les temps, de la main des hommes, des offrandes & des ſacrifices dignes de luy, & de conſerver dans ſon Egliſe, juſqu'à la fin du monde (comme nous l'avons dit tant de fois) la perfection que ſes Apôtres y avoient pratiquée. Ainſi ces hommes tous divins, qui ont eſté employez à l'établiſſement de ces grands Ouvrages, n'ont eſté que les Miniſtres & les Executeurs de ſes deſſeins: & on peut aſſurer, qu'ils n'ont rien inſtitué, qu'ils n'euſſent auparavant appris de luy dans le ſecret de leur cœur.

Nous voyons auſſi, que Dieu pour faire connoître qu'ils ne parloient que par ſon ordre, & en ſon nom, & pour leur concilier de la part des hommes, une créance toute entiere, leur a donné (comme nous l'avons déja dit) la vertu des miracles,

miracles, & a voulu autoriſer les choſes qu'ils avoient établies par des prodiges, & des actions extraordinaires : *Domino cooperante & ſermonem confirmante, ſequentibus ſignis.* Marc. c. 16. v. 20.

Croyez donc, mes freres, comme une verité inconteſtable, que c'eſt Dieu qui eſt l'Auteur de l'Etat Monaſtique ; ſoit parce qu'il ne contient que ce qu'il y a de plus ſaint, de plus élevé, & de plus parfait dans les inſtructions que JESUS-CHRIST nous a données ; ſoit parce qu'il l'a conſideré, & l'a voulu de toute éternité, comme l'un des principaux moyens, dont il devoit ſe ſervir pour la ſanctification du monde ; ſoit parce que ceux qui ſe ſont employez à raſſembler ce peuple choiſi, & à inſtituer ces Congregations ſaintes, ne l'ont fait que par les impreſſions de ſa grace, & par les mouvemens de ſon ſaint Eſprit.

Enfin on peut dire, ſi l'on veut, que nous debitons nos penſées, & que nous voulons faire valoir nos imaginations, comme des choſes conſtantes ; mais on n'empêchera pas que noſtre ſentiment ne ſoit celuy des ſaints Peres, & des Conciles. Nous avons montré le premier, quand nous avons expliqué de quelle maniere les Regles avoient eſté écrites du doigt de Dieu. L'autre n'eſt pas moins évident, ni moins certain, puiſque nous liſons dans les Conciles de Thionville & de Meaux, que l'Ordre Monaſtique a Anno 844. Anno 845.

eſté inſpiré de Dieu, fondé par les Apôtres, & embraſſé par des hommes tres-celebres par leur reputation & par leur ſainteté : *Sacrum Monaſticum Ordinem à Deo inſpiratum, & ab ipſis Apoſtolis fundatum, & à nominatiſſimis, & ſanctiſſimis Patribus exultum.*

VIII. DIFFICULTE'.

On dit qu'on s'eſt trompé, lorſqu'on a conſideré comme des Chrêtiens, ceux qui au rapport de Philon Juif, menoient aux environs d'Alexandrie, une vie ſi exacte, ſi auſtere, ſi reglée, & ſi ſainte.

Cette Difficulté ſe rapporte à la Queſt. 4 du Chap. 1.

ECLAIRCISSEMENT.

ON n'a pas ignoré qu'il y avoit ſur ce ſujet des avis & des opinions differentes; mais aprés avoir examiné la choſe avec ſoin, & l'avoir conſiderée avec application, nous avons eſtimé que ce que Philon avoit rapporté des Eſſeniens, avec tant d'étenduë, ne pouvoit & ne devoit s'entendre que des Chrêtiens; ſoit qu'on vouluſt regler ſon ſentiment ſur le fond de leur vie & de leurs maximes, ſoit qu'on vouluſt ſe déterminer par le témoignage de ceux qui en ont écrit.

Si on a égard au fond & à l'état de la conduite, qu'y a-t-il de plus digne d'un Chrêtien, qui tienne davantage de la pieté Evangelique, & de l'exemple des Apôtres, que des perſonnes qui eſtant

diſtinguées par la ſainteté de leur vie, ſervent Dieu dans un parfait dégagement de toutes les choſes du monde.

Lib. quod omnis probus liber. Philon nous marque deux ſortes d'Eſſeniens. » Les uns, comme il le rapporte, habitoient des » païs du coſté de la Syrie & de la Paleſtine, & les » autres demeuroient aux environs d'Alexandrie, » & dans le reſte de l'Egypte ; & c'eſt de ces der- » niers dont nous avons voulu vous parler. Il dit *Lib. de vitâ contempl.* » qu'on les appelle Therapeutes, & que ce nom » avoit eſté donné aux hommes & aux femmes ; » ſoit à cauſe de leur pieté, & du culte particulier » qu'ils rendoient à Dieu ; ſoit parce qu'ils exer- » çoient un genre de medecine plus excellent que » n'eſt pas celuy qui ſe pratique dans les Villes, » parce que celuy-là n'a que les corps pour objet, » & que celuy-cy s'applique à la gueriſon des ma- » ladies des ames les plus incurables, & qui ſont » cauſées par l'amour des plaiſirs, par les convoi- » tiſes, par la triſteſſe, par la crainte, par l'avarice, » par la folie, par l'injuſtice des hommes, & par » quantité d'autres paſſions, & de déreglemens » ſemblables..... Il ajoûte que ces hommes » ont appris à s'avancer ſans ceſſe dans la contem- » plation de Dieu ; qu'ils ne s'arreſtent point à con- » ſiderer un ſoleil viſible, & qu'ils ne quittent ja- » mais la voye qui les doit conduire à la parfaite » beatitude ..... Que ceux qui embraſſent cét » inſtitut, ne le font pas, ou en ſe laiſſant aller à la

coûtume, ou à la ſolicitation de ceux qui les « preſſent de s'y engager ; mais qu'ils y ſont em- « portez par un amour divin, comme par une « eſpece de fureur, juſqu'à ce qu'ils puiſſent con- « templer ce qu'ils deſirent ſi ardamment. Ainſi « l'envie qu'ils ont de joüir de cette vie immortelle, « leur faiſant regarder celle qui n'eſt que paſſa- « gere, comme ſi elle eſtoit déja finie, ils aban- « donnent leurs biens par un dépoüillement vo- « lontaire, & les partagent à leurs enfans, & à leurs « proches ; & au cas qu'ils n'en ayent point, il les « donnent à leurs amis, dans la penſée qu'ils ont « que ceux qui poſſedent des richeſſes vivantes, « doivent laiſſer les richeſſes mortes aux perſonnes « qui n'ont point de vie. Il dit qu'ils ſont plus « heureux & plus ſages que ces Philoſophes des « Grecs, en ce que ſe dépoüillant de leurs biens, « ils aſſiſtent leurs parens & leurs amis, qu'ils les « tirent de la neceſſité dans laquelle ils eſtoient..... « Et qu'aprés avoir renoncé à tout ce qui eſtoit ca- « pable de les attacher au monde, ne tenant plus « à rien, ils ſe ſeparent ſans retour, de leurs enfans, « de leurs peres, de leurs freres, de leurs femmes, « de leurs amis, enfin de leurs habitudes, & des « lieux de leur naiſſance, & de leur éducation ; non « pas pour ſe retirer en d'autres Villes, comme ces « ſerviteurs ou méchans, ou miſerables qui veu- « lent ſe vendre à d'autres maîtres, & qui cher- « chent, non point à s'affranchir, mais à changer «

» de ſervitude. Car les Villes, quelque policées
» qu'elles puiſſent eſtre, ſont toûjours remplies
» d'un tumulte & d'une confuſion, dont les gens
» ſages ont peine à s'accommoder.
» Ils vivent, continuë-t-il, hors des Villes, &
» habitent le long des murailles, dans des jardins,
» dans des champs retirez, cherchant la ſolitude;
» non point pour la haine qu'ils portent aux hom-
» mes, mais pour éviter le dommage qu'ils rece-
» vroient s'ils avoient des communications avec
» des perſonnes de mœurs & d'habitudes differen-
» tes. Cette Secte s'eſt déja répanduë par toute la
» terre; elle ſe trouve chez les Grecs & chez les
» Barbares, à l'entour d'Alexandrie, & dans les
» Provinces de l'Egypte; & de tous endroits, on
» envoye les principaux des Therapeutes dans des
» lieux commodes, pour y habiter comme dans
» leur propre païs, & principalement devers le
» marais que l'on appelle Marie, dont la pente eſt
» douce, & la ſituation avantageuſe pour la ſeu-
» reté, comme pour la bonté de l'air.....
» Les demeures de ces habitans ſont tres-ſimples;
» ils n'y ont que ce qui eſt neceſſaire pour les dé-
» fendre de l'ardeur du Soleil, & de la rigueur du
» froid: Elles ſont ſeparées les unes des autres, n'y
» ayant rien de plus fâcheux, & de plus deſagreable
» à ceux qui aiment la ſolitude, que d'eſtre pro-
» ches les uns des autres; cependant elles ne ſont
» point ſi éloignées, qu'ils ne puiſſent s'entre-

ſecourir, au cas qu'ils fuſſent attaquez par les voleurs. Chacun a un lieu ſacré qu'ils appellent d'un nom qui ſignifie un Monaſtere, dans lequel ils s'appliquent aux myſteres & aux fonctions d'une vie ſainte. Rien n'y entre de ce qui peut ſervir au beſoin des corps, ni pour le boire, ni pour le manger. Ils n'y ont que des livres qui contiennent les oracles des Prophetes, les Loix, des Hymnes, & d'autres choſes ſemblables, qui ſont utiles pour la conſervation & l'accroiſſement de la pieté & de la ſcience. Ils gardent une preſence de Dieu ſi continuelle, que meſme pendant leur ſommeil, ils ne penſent à autre choſe qu'à ſes beautez infinies. Il y en a pluſieurs parmy eux qui ſont éclairez dans leurs ſonges, des maximes & des veritez d'une Philoſophie toute ſainte.

Ils offrent leurs prieres à Dieu le matin & le ſoir; ils luy demandent au lever du Soleil, qu'il leur accorde une journée heureuſe, & qu'il daigne de remplir leurs ames d'une clarté divine: Et vers ſon couchant, ils le ſupplient que ſe trouvant déchargez de l'aſſujettiſſement des ſens, & du poids de toutes les choſes ſenſibles, & retirez au dedans d'eux-meſmes, il leur donne la grace de s'étudier à la recherche de la verité; & pour l'intervalle qui eſt entre ces deux temps, ils l'employent à la meditation des choſes ſaintes.....

Ils joignent à ces exercices, la lecture des Livres

» ſacrez, & l'étude de la Philoſophie, qu'ils tien-
» nent de leurs peres; le chant des Hymnes & des
» Cantiques compoſez à la loüange de Dieu.....
» Ils s'aſſemblent le Samedy avec beaucoup de re-
» gle & de modeſtie; & celuy d'entr'eux qui a le
» plus d'âge & plus d'érudition, prend la parole,
» d'un viſage & d'une voix édifiante. Il s'explique
» avec beaucoup de ſageſſe, & non pas avec cette
» oſtentation qui eſt ordinaire aux Orateurs & aux
» Sophiſtes; mais plûtoſt à la maniere de ceux dont
» l'intention eſt de donner des connoiſſances & des
» lumieres, qui ne frappent pas ſeulement les oreil-
» les des perſonnes qui les entendent, mais qui
» penetrent & qui s'arreſtent dans le fond de leurs
» cœurs.

» Il dit qu'ils regardent la temperance, comme
» le fondement de toutes les vertus ſpirituelles;
» que nul d'entr'eux ne boit ni ne mange devant le
» coucher du Soleil, dans la penſée qu'ils ont, que
» le jour eſt deſtiné à la meditation & au beſoin
» des ames, & la nuit aux neceſſitez des corps; de
» ſorte qu'ils donnent le jour entier au premier de
» ces devoirs, & à l'autre une partie de la nuit. Il
» y en a quelques-uns tellement appliquez aux exer-
» cices de l'eſprit, qu'à peine mangent-ils une
» ſeule fois en trois jours; d'autres trouvent tant
» de conſolation dans l'étude de la Sageſſe, & en
» reçoivent une nourriture ſi abondante, qu'aprés
» en avoir paſſé ſix dans une abſtinence exacte, ils

ſe

ſe reſolvent avec difficulté de la rompre ; & ſemblables à ces cigales qui vivent de l'air, ils s'appaiſent leur faim par le chant des Cantiques. Ils regardent le ſeptiéme jour comme une eſpece de Fête ; ils l'honorent d'un culte plus particulier que les autres, & aprés avoir pris le ſoin neceſſaire des ames, ils penſent aux beſoins des corps, comme s'ils vouloient ſoulager une bête de ſervice, de ſes fatigues continuelles. Ils ne mangent rien que de fort ſimple ; ils ſe contentent de pain ; ils y ajoûtent du ſel, & les plus delicats l'aſſaiſonnent avec de l'hyſope ; ils ne boivent que de l'eau toute pure, & ils traitent de telle ſorte la faim & la ſoif, que la nature a comme établies pour dominer ſur les hommes, que bien loin de leur rien accorder pour les flatter, ils ne leur donnent que ce qui eſt préciſément neceſſaire pour la conſervation de la vie : Ainſi ils ne mangent que pour ſatisfaire à leur faim, & ne boivent que pour éteindre leur ſoif, évitant de ſe remplir & de ſe raſſaſier, comme une choſe qui eſt également ennemie des ames & des corps..... Il dit que dans de certains repas qu'ils faiſoient enſemble avec beaucoup de moderation & de regle, on voyoit des filles fort âgées, qui avoient conſervé leur virginité, non pas par contrainte, comme il y en avoit parmy les Grecs, mais par une élection & une volonté libre, par le zele & par l'amour de la ſageſſe, à laquelle voulant

» uniquement s'addonner, elles mépriſoient toutes
» les voluptez ſenſibles, ne deſirant qu'une poſte-
» rité immortelle, qu'une ame qui aime Dieu eſt
» d'elle-meſme capable de produire, par l'efficace
» & par la vertu de la lumiere divine, qui luy
» donne les moyens de contempler les veritez de
» la Sageſſe éternelle.

Il n'y a rien, ce me ſemble, en tout cela que ces hommes admirables n'ayent pû apprendre dans l'Ecole de JESUS-CHRIST; & il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'avoient puiſé ces maximes & ſes pratiques ſi ſaintes, que dans les veritables ſources, je veux dire dans ſa parole & dans les inſtructions de ſes Apôtres; puiſqu'il eſt conſtant qu'ils ont paru dans les temps & dans les lieux où ſaint Marc prêchoit la Foy, & annonçoit les veritez de l'Evangile.

De ſcript. Eccl. de S. Marc.

Ce ſentiment eſt auſſi celuy des ſaints Peres. Saint Jerôme, dont le témoignage devroit eſtre
» une déciſion dans cette matiere, dit, Que ſaint
» Marc porta dans l'Egypte, l'Evangile qu'il avoit
» écrit, & y prêcha JESUS-CHRIST le pre-
» mier; qu'il y forma une Egliſe d'une vie &
» d'une ſainteté ſi éminente, qu'il obligea tous
» ceux qui embraſſoient la Foy de JESUS-CHRIST,
» de le ſuivre comme leur modele: & que Philon,
» le plus éloquent des Juifs, voyant que cette
» Egliſe, qui ne faiſoit que de naître, retenoit enco-
» re des mœurs & des pratiques des Juifs, compoſa

un Livre de leur Vie, comme pour faire l'éloge « de ſa Nation ; & que de meſme que ſaint Luc « avoit écrit que les biens eſtoient communs entre « tous les fideles qui demeuroient à Jeruſalem, « auſſi Philon avoit laiſſé à la poſterité ce qu'il « avoit vû que ſaint Marc avoit établi dans Alexandrie.

Il dit dans le meſme endroit, qu'il met Philon « entre les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques, parce qu'il « avoit fait un Livre touchant l'Egliſe que ſaint « Marc avoit inſtituée dans Alexandrie, & à la « loüange des Chrêtiens ; dans lequel il fait voir, « que non ſeulement ils habitoient cette contrée, « mais qu'ils eſtoient répandus en quantité d'autres « Provinces. « *Idem de Philone.*

Le meſme Saint rapporte, Que Philon donnoit le nom de Monaſtere, aux lieux qu'ils habitoient ; & qu'on peut juger de là, que les premiers Chrêtiens eſtoient dans ces temps, ce « que les Moines eſſayent d'eſtre à preſent : C'eſt « à dire, ajoûte ce Pere, qu'ils ne poſſedent rien « en propre ; qu'il n'y a parmy eux ni pauvres ni « riches ; qu'ils diſtribuent leurs biens à ceux qui « ſont dans la neceſſité ; qu'ils s'appliquent à la « priere, à la recitation des Pſeaumes, à la ſcience « des Saints, & qu'ils gardent la continence ; & que « c'eſt ainſi que vivoient les premiers Chrêtiens de « Jeruſalem, ſelon le témoignage de ſaint Luc. «

Saint Epiphane dit, que les Chrêtiens ont eſté «

Hæreſ. 29. lib. pr. » appellez Jeſſéens, Jeſſéi, avant qu'ils euſſent le
» nom de Chrêtiens dans Antioche : Que Philon
» a compoſé un Livre qui contient leurs loüanges,
» & qui traite de la vie des Jeſſéens ; que quand
» il a parlé de leurs habitations qui ſont auprés du
» Lac Marie ou Mareotte, qu'il appelle des Mona-
» ſteres, il n'a pû parler que des Chrêtiens ; & que
» s'eſtant trouvé dans ces païs, & ayant eſté con-
» duit par eux, dans ces lieux qu'il nomme des Mo-
» naſteres, vers le temps de la Fête de Paſque, il
» en receut beaucoup d'édification, parce qu'il
» avoit eſté témoin de leur conduite, & avoit vû
» comme quoy quelques-uns d'entr'eux paſſoient
» la ſainte ſemaine dans une entiere abſtinence ;
» d'autres ne mangeoient qu'aprés trois jours, les
» autres ſur le ſoir. Il ajoûte que Philon n'a écrit tou-
» tes ces choſes, que pour faire connoître quelle a
» eſté la foy & la converſation des Chrêtiens.

Lib. 2. c. 15. & 16. Euſebe rapporte dans ſon Hiſtoire Eccleſiaſti-
» que, Que ſaint Marc paſſa dans l'Egypte, y prê-
» cha l'Evangile avec tant de ſuccés, qu'il con-
» vertit à la Foy de JESUS-CHRIST, un grand
» nombre d'hommes & de femmes, & qu'il les
» porta par ſon exemple, à embraſſer une vie tres-
» rigoureuſe & tres-penitente. Il dit, que Philon a
» fait l'Hiſtoire de leur conduite, de leurs mœurs,
» de leurs pratiques, de leurs aſſemblées, enfin de
» tout l'état de leur vie..... qu'il a écrit avec
» beaucoup de ſoin & d'exactitude, la maniere

dont vivent ceux qui font profeſſion parmy les « Chreſtiens, d'une pieté particuliere ; & d'autant « plus, dit-il, que non ſeulement il les avoit vûs, mais « qu'il les avoit approuvez, comme il paroiſt par « les loüanges qu'il avoit données à ces hommes « Apoſtoliques, qui ſelon toutes les apparences, « tiroient leur origine des Hebreux, & qui gar- « doient encore pour lors, quantité d'uſages & de « pratiques anciennes de cette Nation. «

Il fait le détail de la plus grande partie des choſes que Philon avoit exprimées dans ce traité, & conclud, que toute cette relation ne peut con- « venir qu'aux Chrêtiens ; & que s'il ſe trouve quel- « qu'un qui ne veüille pas ſe rendre à des témoi- « gnages ſi clairs & ſi évidens, il n'a qu'à jetter les « yeux ſur ces ſaintes filles, qui par une volonté « toute pure & toute libre, conſervoient leur vir- « ginité juſqu'à une extrême vieilleſſe ; ſur ces hom- « mes qui regardoient la temperance comme le « fondement de toutes les vertus ; ſur leur maniere « de prier, & ſur quantité d'autres pratiques qu'ils « obſervoient : Enfin, il aſſure qu'il n'y a perſon- « ne qui puiſſe douter que le deſſein de Philon n'ait « eſté de figurer dans ce recit, non ſeulement les « Predicateurs Evangeliques, mais encore de faire « connoître les choſes qui dans le commencement « de l'Egliſe, avoient eſté ordonnées & établies « par les Apôtres : *Quod vero non ſolum primos Evan-* « *gelicæ Doctrinæ Prædicatores, verum etiam inſtituta,* «

» *à principio ab Apoſtolis tradita ; certè cognoſcens*
» *Philo ita ſcripſerit, nemini omnino obſcurum eſſe*
» *poterit.*

Lib. 2. c. 5. C'eſt ce que Caſſien confirme dans ces Inſti-
» tutions, lorſqu'il dit, Qu'à la naiſſance de l'Egliſe
» il y avoit un petit nombre de perſonnes, mais
» d'une vertu tres-raſe, qui eſtoient appellez Moi-
» nes ; qui ayant receu du Bien-heureux Evange-
» liſte ſaint Marc premier Evêque d'Alexandrie,
» une regle de vie, non ſeulement gardoient ce que
» nous liſons dans les Actes des Apôtres, que la
» multitude de ceux qui croyoient en JESUS-CHRIST,
» avoient obſervé, ſçavoir qu'ils n'eſtoient tous
» qu'un cœur & qu'une ame, que perſonne ne di-
» ſoit que ce qu'il poſſedoit fût à luy, & que tou-
» tes choſes leur eſtoient communes ; mais s'éle-
» vant à des diſpoſitions plus élevées & plus par-
» faites, ſe retiroient dans les lieux de la Ville les
» plus écartez, où ils menoient une vie d'une abſti-
» nence ſi rigoureuſe & ſi auſtere, que ceux meſme
» qui eſtoient d'une autre Religion, en eſtoient
» ſurpris. Il dit, qu'ils s'adonnoient avec tant de
» ferveur, à la lecture des divines Ecritures, au tra-
» vail des mains, & à la priere, qu'ils y paſſoient
» les jours & les nuits ; qu'ils ne deſiroient, ni mê-
» me ne ſe ſouvenoient de prendre de la nourriture,
» qu'aprés avoir gardé une abſtinence ſevere de
» deux ou trois jours ; en ſorte que s'ils mangeoient,
» ou s'ils beuvoient, ce n'eſtoit pas tant pour

contenter leurs deſirs, que pour ſatisfaire à la pure neceſſité; qu'ils ne rompoient jamais leurs jeûnes qu'aprés le coucher du Soleil, afin qu'en donnant les journées aux exercices de l'eſprit, ils reſervaſſent les nuits aux ſoins qu'ils eſtoient obligez de prendre de leurs corps, en y ajoûtant d'autres pratiques de pieté plus ſaintes & plus relevées.

Cette Relation a tant de conformité avec ce que nous venons de rapporter de Philon Juif, & d'Euſebe, qu'on ne ſçauroit ne ſe pas appercevoir que Caſſien les a eûs devant les yeux; & que c'eſt pour cela qu'il a dit, que ceux qui ne ſont pas informez de ces choſes, par le rapport des perſonnes du païs, pourroient les apprendre de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.

Sozomene aprés avoir dit en abregé, tout ce que Philon dit des mœurs, de la ſainteté, de la penitence, de la priere, & de la continence des Juifs qui habitoient en Egypte, le long du Lac Marie, ajoûte, Que Philon a parlé des Juifs qui de ſon temps avoient embraſſé la vie Chrêtienne, qui en faiſoient profeſſion, & qui neanmoins conſervoient encore quelques coûtumes & quelques pratiques de leur Nation; parce que, dit-il, ce genre de vie ne ſe peut rencontrer que chez les Chrêtiens. *Hiſt. lib. pr. c. 11.*

Nicephore dit, Que ſaint Marc compoſa l'Evangile, qu'il le prêcha dans l'Egypte avec grande *Hiſt. Comp. ſub Claud. imp.*

„ benediction ; qu'une grande multitude d'hom-
„ mes & de femmes s'addonnerent à l'exercice des
„ vertus, & à la meditation d'une ſainte Philoſo-
„ phie ; & que Philon, perſonnage d'une éminente
„ Doctrine, avoit écrit leurs mœurs, leurs coûtu-
„ mes, & leur maniere de vie ſi excellente ; qu'il
„ avoit vû ſaint Pierre, & conferé avec luy dans
„ Rome ; qu'il avoit loüé les Chrêtiens en leur don-
„ nant le nom d'Aſcetes, à cauſe de la pieté dans
„ laquelle ils vivoient, & qu'il avoit parlé avec beau-
„ coup d'éloge, des hommes Apoſtoliques de ſon
„ temps, comme eſtant deſcendus des Hebreux, &
„ parfaitement inſtruits dans les coûtumes, & dans
„ la diſcipline des Eſſéens.

Petr. de Dam Epiſt. 88. „ Saint Pierre de Damien dit, Que Philon dans
„ le Traité qu'il a fait à la loüange des Moines, ap-
„ pelle les premiers Chrêtiens, Moines ou Solitai-
„ res ; & qu'il donne aux lieux qu'ils habitoient,
„ le nom de Monaſteres.

Annal. lib. 1. an. 66. Baronius traite cette queſtion ; & aprés l'avoir examinée avec ſoin, il n'y a rien trouvé qui ne le perſuade, que c'eſt des Chrêtiens que Philon a parlé ſous le nom des Eſſéniens Et dans noſtre temps l'Evêque de Vence, qui s'eſt rendu ſi ce-

Lib. 1. de ſom hiſt. Eccleſ. an. 64. lebre par ſa doctrine, & par tant d'Ouvrages qu'il a donnez à l'Egliſe, & dont l'autorité merite bien d'eſtre conſiderée, n'a point douté que ce que Philon avoit rapporté des Eſſéniens, ne dûſt eſtre entendu des Chrêtiens, deſquels il avoit dit

des

des choſes avantageuſes, parce qu'ils gardoient encore beaucoup des Ceremonies de la Loy.

Si le ſentiment des Saints, & des grands Hommes de l'Egliſe, doit avoir du poids, & trouver de la créance (comme on ne peut pas en diſconvenir) lorſqu'il s'agit de prendre une opinion plûtoſt qu'une autre, il n'y en a gueres qui merite d'eſtre conſiderée plus que celle-cy, par le nombre & la qualité des témoignages dont elle ſe trouve appuyée. Il eſt vray qu'on y forme & qu'on y oppoſe des difficultez; mais il eſt vray auſſi, qu'il n'eſt pas mal-aiſé d'y répondre.

Une des premieres eſt, que Philon rapporte que les Eſſéens ou Therapeutes, avoient quantité de coûtumes & de pratiques Judaïques, qui ne conviennent point à des Chrêtiens.

On peut dire à cela, Que les Juifs qui embraſſerent la Foy de l'Egliſe, conſerverent dans les commencemens, beaucoup de leurs pratiques & de leurs ceremonies anciennes; & que les Apôtres, par une condeſcendance toute ſainte, ne voulurent pas les contraindre & les preſſer de les quitter, ſçachant qu'elles tomberoient d'elles-meſmes; que les figures cederoient bien-toſt la place aux veritez, & que les ombres ne manqueroient pas de ſe diſſiper à meſure que le Soleil approcheroit de ſon midy, & répandroit ſa lumiere.

2. On ſe ſert de la confuſion des termes pour

une ſeconde raiſon. On dit que Philon a parlé ſeulement des Eſſéens ou Therapeutes ; qu'Euſebe les appelle Aſcetes, & ſaint Epiphane, Jeſſéens. Cela eſt veritable, mais il eſt évident que ces termes ſignifient la meſme choſe, & qu'ils ont parlé des meſmes perſonnes ; c'eſt à dire, de gens dont la profeſſion eſt de s'attacher particulierement à Dieu, & de s'exercer dans les choſes divines. Et ſaint Epiphane appelle les Eſſéens, deſquels Philon a écrit les mœurs, la pieté, & la vie, Jeſſéens, comme tirant leur nom de Jeſſé, ou de JESUS. Pour ce qui eſt de Philon, il diſtingue, comme nous l'avons dit, deux ſortes d'Eſſéens. Il fait l'hiſtoire des uns dans le Livre qui a pour titre, *Quod omnis probus ſit liber* ; & celle des autres, qui ſont les Chrêtiens, dans ſon Traité *de Vita Contemplativa*, où il leur donne le nom de Therapeutes ; parce qu'il convenoit à ceux qui eſtoient particulierement appliquez au culte de Dieu, & à la contemplation des choſes ſuperieures.

3. On veut que le ſilence que les premiers Peres de l'Egliſe ont gardé ſur ce ſujet, ſoit un argument conſiderable contre noſtre opinion. Mais c'eſt une raiſon negative qui ne conclud point : Car on ſçait que les premiers Peres ont obmis quantité de pratiques qui s'obſervoient dans l'origine de l'Egliſe, lorſqu'ils ont fait des Apologies pour les Chrêtiens, ou qu'ils ont écrit de

leurs mœurs & de leurs maximes. Et puis comme les autres Peres, & les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques qui les ont ſuivis, en ont parlé avec tant de certitude, on ne ſçauroit croire qu'ils ne l'euſſent pas priſe dans la ſuite d'une tradition conſtante. Si le ſentiment que nous avons avancé, commençoit dans noſtre temps à naître & à ſe répandre, il pourroit eſtre ſuſpect ; mais ſon antiquité luy donne une créance & une autorité qu'on ne peut combattre avec juſtice. Et en un mot, il faudroit qu'Euſebe, ſaint Jerôme, & ſaint Epiphane, nous euſſent debité leurs imaginations, pour des faits certains.

On cite un endroit de Tertullien, dans lequel il dit (comme au nom des Chrêtiens) *neque ſylvicolæ ſumus, neque exules vitæ.* Mais il eſt clair qu'il n'a point eu d'autre penſée que de répondre à la calomnie des Payens, qui accuſoient les Chrêtiens, pour les rendre odieux, d'eſtre ennemis du genre humain, & de fuir les lieux habitez par les hommes ; en leur diſant, que les Chrêtiens ne faiſoient point profeſſion d'habiter les foreſts, comme des beſtes farouches, d'haïr le monde, & de ſe retrancher du nombre, & de la ſocieté des vivans ; ce qui eſtoit tres-veritable. *Apolog.*

On dit comme une objection conſiderable, que ſelon Philon les Eſſéniens eſtoient répandus par le monde, & en quantité de lieux ; ce qui ne

pourroit pas convenir aux Chrêtiens dés la naiſſance de l'Egliſe.

Mais il eſt aiſé de répondre, qu'aprés la deſcente du ſaint Eſprit, l'Evangile prit comme un feu qui tombe du Ciel, & qui embraze des foreſts toutes entieres. Saint Pierre, comme il
c. 2. & 4. eſt porté dans les Actes, en deux Prédications convertit huit mille perſonnes. On ne doit pas douter que ſaint Marc qui l'annonça dans Alexandrie avec tant de benediction, n'ait fait en peu de temps de ſemblables progrés, & particulierement dans un païs qui y avoit eſté comme preparé par la preſence de JESUS-CHRIST, lorſqu'il s'y refugia en fuyant la perſecution d'Herodes, & qui devoit contribuer plus qu'aucun autre, à la manifeſtation de ſa gloire.

On rapporte, comme une preuve importante, que ſaint Auguſtin n'a point parlé des Eſſéniens, dans ſon Traité des mœurs de l'Egliſe Catholique. Mais il eſtoit difficile que ce grand Saint pûſt dire beaucoup de choſes dans un Ouvrage ſi reſſerré, & de ſi peu d'étenduë. Il y en a quantité d'autres dont il n'a point parlé, qui ne laiſſent pas d'eſtre conſtantes, & que l'on ne s'aviſe pas de conteſter. Il s'eſt contenté, comme il le dit luy-meſme dans ce Traité, de combattre les Manichéens par des évenemens qu'ils ne pouvoient ignorer, comme par la deſcription qu'il leur a faite de cét état ſi ſaint des Solitaires

qui vivoient de leur temps, & par ces grands exemples qu'ils avoient devant leurs yeux, dont il falloit malgré eux qu'ils demeuraſſent d'accord.

Il eſt vray que les Centuriateurs de Magdeburg, ne ſont pas de noſtre opinion. Scaliger l'a combattuë; tous les Heretiques de ces derniers temps ne ſçauroient la ſouffrir : mais il ne faut pas s'en étonner, puiſqu'on y trouve l'obſervation de la continence dés les temps des Apôtres, l'origine ou le plan de la Vie Monaſtique, cette penitence, & ces jeûnes auſteres qu'ils condamnent comme des nouveautez abuſives, qui n'ont point, à ce qu'ils diſent, de fondement dans l'antiquité, & que la ſuperſtition toute ſeule a introduite dans l'Egliſe.

Ce ſont, mes freres, toutes ces raiſons & ces autoritez qui m'ont fait croire que Philon avoit parlé des Chrêtiens ſous le nom des Eſſéniens; & que ce Juif zelé pour l'honneur & la gloire de ſa Nation, leur avoit attribué ce qui n'eſtoit point à eux, & ce qui n'appartenoit qu'aux Chrêtiens.

Un auteur conſiderable a écrit depuis quelques années, que ce que Philon avoit dit de la Vie Contemplative, ne regardoit que les Chrêtiens; & qu'il en avoit voulu taire le nom, de crainte de déplaire aux Juifs, & de s'en attirer l'envie, ſçachant l'horreur qu'ils avoient du nom de JESUS-CHRIST, & de ceux qui le reveroient. « *Ant. Dadin. l. t. c. 1. Edit. an. 1674.*

Quod Philo de Vita Contemplativa ſcriptum reliquit; pertinet tantum ad Chriſtianos, quorum nomen fortè diſſimulavit Philo, ne homo Judæus videretur probare Chriſtianam Religionem, & in ſe excitaret invidiam & inſidias Judæorum, quibus nomen Chriſti, & ejus cultorum ſciebat exoſum.

IX. DIFFICULTE'.

Cette difficulté ſe rapporte au ch. 2. queſt. 5.

On dit que nous nous ſommes trompez, quand nous avons dit que les Conſeils obligent & tiennent lieu de Preceptes, lorſque Dieu appelle, & que l'on connoiſt qu'il y a vocation.

ECLAIRCISSEMENT.

QUOY-QUE vous n'ayez qu'à interroger voſtre conſcience, mes freres, pour reſoudre cette difficulté que l'on nous forme, & qu'ayant autant de ſentiment que vous en avez de la grandeur & de la Majeſté de Dieu, vous ne puiſſiez douter de l'obligation qu'ont toutes les Creatures d'écouter ſa voix, d'étudier ſes volontez, & de les ſuivre lorſqu'elles leur ſont connuës; nous ne laiſſerons pas de vous prouver par des raiſons claires & conſtantes, qu'il n'y a rien dans noſtre opinion qui ne ſoit digne de voſtre Religion & de voſtre créance.

Je ſçay bien que tous les hommes ne ſont pas en cela de mon avis, & qu'il y en a qui veulent qu'on conſerve une ſi grande liberté à

l'égard des Conſeils Evangeliques, qu'il ſoit permis dans tous les temps, & dans toutes les circonſtances, de les ſuivre, ou de les laiſſer ſans aucun ſcrupule. Ils veulent, dis-je, que les Conſeils ſoient toûjours des Conſeils, & qu'ils ne puiſſent changer de nature, & devenir des Preceptes, meſme par un ordre & par une vocation de Dieu particuliere; & qu'ainſi un Religieux ſoit parfaitement libre avant qu'il ait promis, & qu'il ſe ſoit engagé par les Vœux.

Pour nous, mes freres, nous vous diſons que la Profeſſion & les Vœux ne ſont pas toûjours neceſſaires, pour obliger un homme libre, à pratiquer les Conſeils; qu'il y a des occaſions où il y peut eſtre obligé avant que de les avoir promis; & que quoy-qu'il ſoit vray que les Conſeils ſoient propoſez à tous les hommes, & qu'à les regarder en general, ils ne ſoient point tenus de les obſerver, cependant quand il y a une vocation particuliere de la part de Dieu, que ſa volonté eſt qu'un tel homme, ou une telle femme embraſſe un tel Conſeil, & que cette volonté eſt connuë, on eſt dans l'obligation de l'executer & de la ſuivre.

Il faut que ceux qui ſont d'une opinion contraire, eſtiment, ou que Dieu ne peut pas commander ce qu'il conſeille, ou qu'au cas qu'il le commande, on ne ſoit pas obligé de luy obeïr. Ce dernier ſentiment eſt ſi oppoſé, à ce que nous

devons

devons croire de la Souveraineté de Dieu, de cet Empire abſolu qu'il a ſur tout ce qui eſt ſorti & ſortira jamais de ſa main, que je ne puis m'imaginer qu'il y ait perſonne qui oſe le ſoûtenir. Dieu dit une parole, *Dixit & facta ſunt*, & tout l'Univers ſort de ſon neant pour rendre hommage à ſa Toute-Puiſſance; il appelle la lumiere, dit un Prophete, & elle luy obeït avec tremblement, *Vocavit illud, & obedit illi in tremore*; il appelle les étoiles, & elles luy rendent une obeïſſance prompte & pleine de joye, *Vocatæ ſunt, & dixerunt adſumus, & luxerunt ei cum jucunditate*: Et une ſimple creature, à laquelle il n'a donné de l'intelligence que pour entendre ſes ordres, ſe croira exempte de l'obligation de s'y ſoûmettre & de les ſuivre! Quelle idée faut-il qu'elle ait de la Majeſté de Dieu? ou plûtoſt à quel point ignore-t-elle ce qu'elle eſt, & ce qu'elle luy doit? a-t-elle oublié qu'il n'y a rien qui luy ſoit ſi eſſentiel que d'eſtre aſſujetie & de dépendre; qu'il appartient à Dieu de luy donner toutes les formes qu'il luy plaira; qu'entendre ſa voix, & luy obeïr, luy doit eſtre une meſme choſe; qu'elle n'a d'eſprit que pour connoiſtre ce qu'il veut, & de volonté que pour la ſoûmettre à la ſienne? Et ne craint-elle point qu'en voulant s'attribuer une liberté qu'elle n'a pas, Dieu ne garde avec elle un ſilence eternel, qu'il ne l'abandonne à elle-meſme, c'eſt à dire à ſes propres tenebres; & qu'il ne luy

Pſ. 32. v. 9.

Baruch. c. 3. v. 33.

faſſe ce dernier reproche qu'il fit autrefois à ſon peuple par ſon Prophete ; *Quia vocavi vos & non reſpondiſtis, projiciam vos à facie mea :* parce que » je vous ay appellé, & que vous n'avez pas dai- » gné me répondre, je vous rejetteray pour jamais » de devant ma face ? Ce que le Saint Eſprit con- » firme dans un autre endroit, en diſant, *Quia* » *vocavi & renuiſtis, extendi manum meam, & non* » *fuit qui aſpiceret ; deſpexiſtis omne conſilium meum,* » *ego quoque in interitu veſtro ridebo & ſubſannabo.* » Je vous ay appellé, & vous n'avez point eu d'o- » reilles pour m'entendre ; je vous ay tendu la main » pour venir à moy, vous ne m'avez pas ſeulement » regardé ; vous avez negligé de ſuivre mes con- » ſeils : mon tour viendra, & je me riray de vous » à l'heure de voſtre mort. Enfin il n'y a rien que la pieté Chrêtienne puiſſe moins ſupporter, que de dire, Dieu appelle, & ſa creature n'eſt point obligée ni de l'écouter, ni de luy répondre.

Jerem. c. 7. v. 13. & 15.

Proverb. c. 1. v. 24. & 25.

De pretendre que Dieu ne puiſſe, ou ne veüille pas dans quelques rencontres obliger quelques perſonnes particulieres à la pratique des choſes qui ne ſont pas d'elles-meſmes neceſſaires au ſalut, c'eſt à quoy je ne vois point de fondement. Car pourquoy reſſerrer la Puiſſance de Dieu ? pourquoy borner ſes volontez ? pourquoy luy ôter un moyen ſi certain & ſi capable de procurer ſa gloire, de contribuër à l'édification de l'Egliſe, & à la ſanctification des ames, ſi étably

par l'Ecriture, ſi raiſonnable, & ſi conforme aux ſentimens des Saints?

Pour commencer par l'autorité de l'Ecriture, je vous diray, mes freres, qu'Abraham reçût un ordre de Dieu, qui luy commandoit de quitter ſon pays, ſes parens, & la maiſon de ſon pere. Ce Patriarche n'eſtoit point obligé de ſacrifier le repos, la douceur, la conſolation, & tous les avantages dont il pouvoit joüir dans le lieu de ſa naiſſance, de ſe condamner à un banniſſement rigoureux, & de s'expoſer à tous les accidens & toutes les diſgraces, qui en eſtoient comme les ſuites neceſſaires. Cette conduite d'une pieté ſi rare & d'une perfection ſi élevée luy eſtoit une choſe indifferente avant que la volonté de Dieu luy euſt eſté declarée : cét homme de Dieu pouvoit, ou la ſuivre, ou ne la pas ſuivre ; mais auſſi-toſt que ces paroles luy ſont prononcées, *Egredere de terra tua, & de cognatione tua, & de domo patris tui,* Genſ. c. 12. v. 1. ſon indifference ceſſe, la voix de Dieu le determine, & luy tient lieu d'un precepte qui l'oblige, & auquel il ne peut plus deſobeïr ſans peché.

Les Apoſtres de JESUS-CHRIST eſtoient dans une liberté ſemblable, avant que ce Divin Maiſtre les eût appellez à l'Apoſtolat, & leur eût commandé de le ſuivre ; Mais au moment qu'ils connurent ce qu'il demandoit d'eux, & que ſa volonté leur euſt eſté ſignifiée, elle leur fût une Loy, & je ne penſe pas que perſonne ozaſt dire

qu'ils pûſſent ne s'y pas ſoûmettre ſans luy deſobeïr.

Jesus-Christ ordonna à ce jeune homme qui ſe vantoit d'avoir accomply toute la Loy, de vendre tous ſes biens, de les diſtribuër aux pauvres, & de le ſuivre, *Vade, vende, &c.* parce qu'il connoiſſoit que l'attachement qu'il avoit pris aux richeſſes de la terre, l'empeſcheroit de poſſeder jamais celles du Ciel ; c'eſt à dire, qu'il luy preſcrivit de pratiquer ce qui n'eſtoit qu'un conſeil, & qu'il ſe trouvaſt dans l'obligation de l'embraſſer.

Matth. 19. v. 21.

N'eſt-il pas évident, mes freres, par tous ces témoignages, que les choſes qui ſont indifferentes d'elles-meſmes changent de nature, qu'elles deviennent d'une obligation indiſpenſable ; que Dieu quand il le juge à propos, oblige par une Providence particuliere, à ce qui n'eſt qu'un conſeil dans la diſpoſition generale, & qu'il appelle ceux qu'il luy plaiſt d'entre les hommes, à quitter les voyes communes, à tendre à la perfection, c'eſt à dire, à former leur vie dans l'obſervation de ſes conſeils.

On vous dira peut-eſtre, que ce ſont des faits particuliers qui regardent uniquement les perſonnes que le Saint Eſprit a deſignées, & que ce qui eſt arrivé dans ces circonſtances n'arrive plus. Mais il eſt aiſé de répondre que Dieu n'a point en cela reſtraint ſa conduite ; que ces exemples

ſont des modeles de celle qu'il a tenuë dans tous les temps, & qu'il tient encore aujourd'huy ſur quantité d'ames qu'il choiſit, qu'il diſtingue, & qu'il ôte au monde pour ſe les approprier, ſoit afin de les conduire avec plus de ſeureté dans la voye de leur ſalut, ſoit afin qu'elles le ſervent d'une maniere plus excellente & plus parfaite que beaucoup d'autres. Il fait encore aujourd'huy, je vous le repete, mes freres, & fera juſqu'à la fin des ſiecles, ce qu'il a fait depuis qu'il a paru dans le monde, pour la reconciliation & pour la ſanctification des pecheurs. Ses miſericordes ne ſont point épuiſées, elles augmentent au contraire par la grandeur & par la multiplication de nos miſeres; il ſuit & cherche avec une charité infatigable ceux qui le fuyent, afin de les arreſter, de rompre leurs voyes, & de les engager dans les ſiennes: Et il y en a un grand nombre auſquels il ne ſe contente pas d'avoir donné des conſeils en general; mais il leur inſpire en particulier ces meſmes conſeils, & ſouvent il les appelle, il les preſſe, & s'explique à eux avec tant de certitude & d'évidence, qu'ils ne ſçauroient douter que ſa volonté ne ſoit qu'ils le ſuivent; qu'ils quittent tout pour l'amour de luy, & qu'ils le prennent uniquement pour leur partage.

C'eſt ainſi que JESUS-CHRIST appella le grand Antoine, en luy adreſſant ces paroles, *Vade, vende quæ habes & da pauperibus, & habe-* *In vita ipſius.* *Matth. c. 19. v. 21.*

bis theſaurum in cælo, & veni ſequere me ; allez vendez tous vos biens, donnez-les aux pauvres, & me ſuivez, & vous aurez un treſor dans le Ciel.

In vita ipſius. C'eſt ainſi qu'il retira ſaint Arſene du milieu de la Cour, pour le cacher dans le deſert, en luy diſant, Arſene, fuyez les hommes, demeurez dans le ſilence & dans la paix.

C'eſt ainſi qu'aprés avoir percé le cœur de ſainte Marie d'Egypte, par les traits ardens d'une componction toute Divine, il luy commanda de quitter le monde, en ſe ſervant de ce peu de paroles, *Paſſe le Jourdain, tu trouveras le repos ;* Il la conduiſit dans cette ſolitude affreuſe, où elle demeura depuis le moment de ſa Converſion juſqu'à celuy de ſa mort.

Il ne faut point douter que Dieu n'ait operé de ſemblables changemens ſur quantité de perſonnes, par des impreſſions ſecretes ; & que ce ne ſoit par la grace & par la puiſſance de ſa vocation, qu'il a aſſemblé dans les Solitudes & dans les Monaſteres, des troupes preſqu'infinies de Solitaires, comme des armées nombreuſes, pour maintenir la gloire de ſon Nom, & pour la défenſe de ſon Egliſe.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

Voudriez-vous joindre quelques raiſons aux preuves que vous nous avez rapportées.

RESPONSE.

1. JE vous diray, mes freres, que Dieu n'a pas jugé à propos d'obliger tous les hommes à pratiquer les conſeils ; il s'eſt contenté de leur en montrer l'excellence & les utilitez, & de leur en propoſer ſimplement l'obſervation. Cependant parmy ce grand nombre de perſonnes (ainſi que nous l'avons déja dit) il en ſepare quelques-unes pour les engager à pratiquer ce qu'il laiſſe au choix des autres ; ſoit qu'il les ait deſtinées de toute eternité pour les placer dans ſa maiſon comme des vaſes d'honneur, de benediction, & de gloire ; ſoit qu'il ait reſolu de les conduire par des voyes plus parfaites, plus pures, & plus dégagées, parce qu'il ſçait qu'elles ſont entierement neceſſaires à leur ſalut.

Dieu dans l'une ou dans l'autre de ces vûës, forme dans ces ames choiſies, le deſir de s'élever au deſſus du precepte, & de paſſer à la pratique des conſeils. Il leur fait connoiſtre ce qu'il y a à craindre pour ceux qui demeurent dans les engagemens du monde, les pieges qui les envi-

ronnent de toutes parts, les peines qu'elles ont de conſerver l'innocence dans ſes commerces, dans ſes affaires, & dans la poſſeſſion de ſes richeſſes; les inquietudes, les chagrins, & les tentations differentes dont elles ſont inceſſamment attaquées. Il leur fait voir au contraire les biens & les avantages de la vie retirée; le repos & la tranquillité qui en ſont les effets & les ſuites; les moyens & les facilitez qu'on y trouve pour ſervir JESUS-CHRIST, pour luy plaire, & pour s'unir à luy d'une maniere ſi étroite qu'on ne le perde jamais: Il leur donne un profond mépris de toutes les choſes d'icy-bas, & les perſuade qu'il n'y a que celles d'en-haut qui meritent d'eſtre deſirées: Il les porte à s'adreſſer à luy par la priere, à conſulter des gens qui ayent ſon Eſprit, pour s'aſſurer ſi le ſentiment dont elles ſe trouvent preſſées eſt de luy, & dans ſon ordre: Enfin, il fait tant qu'elles connoiſſent qu'il les appelle à cet état de perfection auquel elles ſe ſont déja preparées; que ſon deſſein eſt, qu'elles s'y engagent: Et pour lors cette vocation qui leur eſt connuë les oblige; Ce qui juſques-là ne leur avoit paru qu'un conſeil, leur devient une obligation, & elles ne peuvent plus (ſans commettre une infidelité) laiſſer l'œuvre imparfaite; il faut qu'elles immolent la Victime, & elles ne peuvent plus ſe diſpenſer d'offrir à Dieu le Sacrifice qu'il leur demande.

C'eſt la conduite que Dieu tient ſur ceux qu'il veut

veut engager dans des conditions & des états d'une vertu & d'une perfection éminente, comme peut-eſtre celuy de la vie Religieuſe. Il ſçait que l'homme eſt inconſtant dans toutes ſes voyes ; qu'il a la fragilité & la mobilité du roſeau ; qu'il prend des reſolutions, & qu'il les quitte auſſi-toſt aprés les avoir priſes ; qu'il change d'avis ſeulement pour changer, ſans que nulle raiſon l'y oblige, & que ſouvent de petites difficultez l'empeſchent d'executer des deliberations importantes, & particulierement quand il trouve en teſte toutes les inclinations de la nature, & qu'il ne peut les accomplir qu'en foulant aux pieds tous les ſentimens & les impreſſions de la chair & du ſang. Cela eſt cauſe que Dieu ne ſe contente pas de l'inſpirer, de le ſolliciter, de l'exhorter ; mais pour s'en aſſurer davantage, il l'appelle, il le détermine, il luy fait connoiſtre qu'il l'a choiſi, & que ſon intention eſt qu'il quitte le monde, & qu'il ſe conſacre pour jamais à ſon ſervice. Et il ſe peut dire que cette conduite eſt ſi avantageuſe, ſi neceſſaire, & ſi digne de la bonté de Dieu, que ſans elle, il y auroit peu de perſonnes qui euſſent aſſez de courage & de fermeté pour vaincre les oppoſitions qui ſe rencontrent, lors qu'il s'agit de prendre un engagement immuable dans un genre de vie auſſi dur, auſſi penible, & auſſi laborieux qu'eſt la Profeſſion Religieuſe, lors qu'elle eſt priſe dans ſon exactitude & dans ſa

verité. Car comme d'ordinaire les tentations s'augmentent, & que les difficultez ſe groſſiſſent & ſe multiplient lors qu'on eſt ſur le point de ſe lier, & de prononcer (pour le dire ainſi) l'Arreſt de ſa mort, en prononçant ſes vœux; pour lors la volonté de Dieu qui eſt connuë, donne des forces qu'on n'auroit pas; la vocation ſoûtient, elle encourage, elle fortifie.

Cette ame, par exemple, qui commence à connoiſtre que Dieu l'a prevenuë par l'effet d'une bonté toute paternelle, qu'il l'a preferée à une infinité d'autres qui valoient beaucoup mieux qu'elle, qu'il l'a regardée avant tous les temps pour la rendre eternellement heureuſe, & qu'il luy a preparé pour cela toutes les voyes; quand elle penſe & qu'elle eſt perſuadée qu'il l'a menée comme par la main, & qu'il luy a fait faire tous
pſ. 72. v 24. les pas qu'elle a faits, ***Tenuiſti manum dexteram meam, & in voluntate tua deduxiſti me***, qu'il l'a miſe, & qu'il l'a portée ſur ſes épaules comme le bon Paſteur de l'Ecriture; ſoit qu'il l'ait tirée de l'égarement où elle eſtoit, ſoit qu'il ait voulu la preſerver d'y tomber: Enfin quand elle voit cette ſuite de miſericordes, cette place qu'il luy donne entre ceux qu'il attache intimement à ſon ſervice, par un engagement ſacré, & par les liens d'une union toute divine; elle ne connoiſt plus de difficultez, il n'y a plus d'obſtacle pour elle, ſes tentations ſe diſſipent, & toute penetrée de

reconnoiſſance, elle s'écrie avec le Prophete ; *Funes ceciderunt mihi in præclaris* ; mon Dieu, mon partage eſt admirable ; & bien loin d'eſtre capable de tourner la teſte en arriere, de donner un coup d'œil ſur rien de ce qui pourroit ralentir ſon ardeur, ſi elle avoit mille libertez, elle y renonceroit pour ſe charger du joug & embraſſer la ſervitude à laquelle elle voit que JESUS-CHRIST l'appelle ; ſi elle avoit mille volontez, elle les détruiroit toutes pour ſe ſoûmettre à la ſienne ; & ſi elle poſſedoit les richeſſes de pluſieurs mondes, elle les abandonneroit avec joye, pour le ſuivre dans un dépoüillement & dans une nudité parfaite, en luy diſant de tout le ſentiment, de toute la plenitude de ſon cœur, & par des tranſports ineffables : O qu'il vaut mieux, Seigneur, eſtre un jour dans voſtre maiſon, dans l'abjection & dans le mépris, que de paſſer avec gloire des ſiecles entiers dans les tabernacles des pecheurs, c'eſt à dire dans les Palais des Grands du monde; *Melior eſt dies una in atriis tuis ſuper millia.* *Pſ.* 15. v. 6. *Pſ.* 83. v. 11.

Si la reconnoiſſance attache les ames au ſervice de JESUS-CHRIST, il y en a beaucoup qui ſont retenuës par la crainte, leſquelles ſans l'apprehenſion qu'elles ont de luy deſobeïr, & de s'attirer ſa colere en reſiſtant à ſes ordres, & en refuſant de s'engager dans l'état auquel il les deſtine, demeureroient dans les tenebres du ſiecle, ſervant à leurs cupiditez & à leurs paſſions, &

aimeroient mieux (pour ainſi dire) ſe remplir des viandes groſſieres de l'Egypte, que de vivre dans le deſert, de la nourriture des Anges. Cette voye a moins d'élevation & de nobleſſe que la premiere; mais Dieu l'a rectifiée dans ſes Saints, & nous voyons qu'il donne ſouvent aux ſerviteurs, quand ils ſont fideles, le cœur & les entrailles des enfans.

Ce ſont-là les effets de la vocation de Dieu; ce ſont-là les benedictions qu'il y a attachées, & qui d'ordinaire ne ſe trouveront point ſi abondamment dans les conſeils, ſi une connoiſſance particuliere de la volonté de Dieu ne nous les fait regarder comme des preceptes. Car il faut demeurer d'accord qu'un homme libre qui ne ſe ſent point engagé par une autorité ſuperieure, qui croit qu'il peut diſpoſer de luy-meſme comme il luy plaira, qui ne voit rien de la part de Dieu qui le determine, qui ne ſe trouve ni preſſé par ce ſentiment de reconnoiſſance qui ſe rencontre dans ceux qui ſçavent qu'il les appelle, ni meſme par l'apprehenſion de luy déplaire, au cas qu'il n'acheve pas ce qu'il a commencé; enfin un homme qui s'imagine qu'il n'eſt reſponſable qu'à luy-meſme de ſon action & de ſa conduite, quittera facilement ſon entrepriſe, cedera ſans ſcrupule aux moindres tentations, & rendra les armes pour peu qu'il y ait de difficulté à combattre.

2. Je vous demande, mes freres, & à tous ceux

qui ne ſont pas de mon avis, s'il ne ſe peut pas faire, ou plûtoſt s'il n'arrive pas ſouvent, que le ſalut de pluſieurs ames ſe trouve attaché à la pratique des conſeils. Si on dit que non; je le prouveray par l'Ecriture. Vous ſçavez que JESUS-CHRIST nous apprend qu'il faut couper noſtre main, noſtre pied, & arracher noſtre œil s'il nous ſcandaliſe, & qu'il vaut mieux entrer dans la vie eternelle avec une main, un pied & un œil, que d'en eſtre exclus en conſervant noſtre corps entier. Cela ne montre-t-il pas qu'il y a des choſes que nous pouvons conſerver, qui meſme ſont utiles, deſquelles Dieu ne nous commande point abſolument de nous priver, à quoy cependant nous ſommes obligez de renoncer ſi nous voulons faire noſtre ſalut? Car ces paroles, il vaut mieux entrer dans la vie n'ayant qu'un œil, un pied, & une main, que d'en eſtre exclus ayant toutes ces parties; ne marquent-t-elles pas que le pied, la main, & l'œil eſtoient des obſtacles au ſalut. Et pouvez-vous douter que par ces mots de pied & d'œil JESUS-CHRIST n'entende les proches, les amis, les biens, les emplois, les charges, enfin toutes les choſes exterieures qui peuvent s'y oppoſer? Par exemple, cet homme, cet avare aime les richeſſes, il ne ſçauroit les poſſeder ſans qu'il en ſoit poſſedé luy-meſme, & qu'il ne ſoit malheureuſement aſſujeti à la plus honteuſe de toutes les paſſions; ne luy eſt-ce pas

Matth. 5. v. 29. & 30.

un precepte d'eſtre pauvre, & de renoncer à ce qui luy cauſe une tentation qu'il ne peut vaincre? Un autre ne peut garder l'innocence dans la communication des hommes, & ſa conſcience y reçoit des bleſſures mortelles ſans qu'elle puiſſe s'en garentir; ne luy eſt-ce pas un devoir indiſpenſable de ſe ſeparer d'eux, & de mener une vie retirée? Un Magiſtrat ne ſe ſent pas aſſez de fermeté pour reſiſter aux ſollicitations des Grands, lors qu'il eſt queſtion de rendre la juſtice; ne luy eſt-ce pas une neceſſité de ſe priver d'une charge qu'il ne peut conſerver ſans ſe perdre? Un Marchand ne peut venir à bout d'exercer ſon commerce ſans fraude & ſans tromperie; ne doit-il pas quitter une profeſſion qui eſt ſi nuiſible à ſon ſalut? Un pecheur a beſoin de toute la penitence & de toute la regularité d'un Cloiſtre pour ſatisfaire à la juſtice de Dieu, & pour l'expiation de ſes pechez; y a-t-il perſonne qui puiſſe dire que la volonté de Dieu ne ſoit pas qu'il s'y renferme, & qu'il embraſſe cette planche qu'il luy jette au milieu du naufrage, ſans laquelle il ne peut eviter d'y perir? Un Religieux ſe trouve dans une Obſervance déreglée, deſtitué de tous les moyens qui luy ſont neceſſaires, ſoit du coſté de ſes Freres, ſoit du coſté de ſes Superieurs, & environné de tous les exemples les plus capables de luy donner un eſprit de libertinage, de deſordre, & de confuſion; n'eſt-il pas évident que Dieu veut

qu'il paſſe dans une Obſervance plus reglée ? Vous voyez, mes freres, qu'en tous ces cas, & en quantité d'autres ſemblables, les conſeils deviennent des obligations, & que l'obſervation en eſt tellement neceſſaire, qu'on ne peut ne pas vouloir les executer, à moins de quitter ſa part du Royaume de JESUS-CHRIST.

3. Si un ſujet ſe croyoit mal-heureux, & ſe plaignoit du commandement que luy auroit fait ſon Souverain d'entrer dans les premieres Charges de l'Etat, & de prendre dans ſa maiſon les places qui l'approcheroient de plus prés de ſa Perſonne ; ne diroit-on pas qu'il auroit perdu le ſens & la raiſon, & qu'il ne feroit aucun cas des bonnes graces de ſon Prince ?

C'eſt une choſe bien plus étrange que des Chrêtiens regardent comme une conduite qui les importune, & comme un aſſujettiſſement penible, peut-eſtre meſme injuſte, que Dieu les tire du dernier rang de ſa maiſon : que les trouvant ſur le fumier, il leur commande de ſe reveſtir de la pourpre : que les voyant environnez de perils, auſquels il eſt preſqu'impoſſible qu'ils ne ſuccombent, il leur offre un lieu d'aſſurance, & leur témoigne que ſa volonté eſt qu'ils acceptent la grace qu'il leur fait. Diſons plûtoſt que JESUS-CHRIST apperceyant que ceux qu'il a transferez dans le Royaume de la lumiere & de la vie, retourneroient mal-heureuſement dans les horreurs

& les tenebres de la mort, il leur tend la main ſur le panchant du precipice, & leur fait connoître qu'il deſire & qu'il veut qu'ils ſe ſervent des moyens qu'il leur preſente, pour les preſerver du mal-heur où ils s'engagent, & les rendre éternellement heureux. C'eſt préciſément ce que fait JESUS-CHRIST pour ceux qu'il appelle dans les Cloiſtres & dans les Solitudes. Et ne peut-on pas dire qu'il faut ne pas eſtimer les dons de Dieu, ou ne pas avoir le ſentiment que l'on doit de ſes miſericordes, de l'avantage qu'il y a de luy plaire, & de la recompenſe qu'il prepare à ceux qui le ſervent, pour ne pas vouloir, & pour trouver à redire qu'il prenne des conduites plus certaines; & qu'au lieu de s'en tenir à donner de ſimples conſeils, il les oblige à ce qu'il connoiſt leur eſtre neceſſaire pour leur perfection & pour leur ſalut?

4. Vous ſçavez, mes freres, que Dieu qui donne des talens aux hommes ſelon ſes volontez, leur demandera un compte exact de l'employ & du ménagement qu'ils en auront fait; & on ne ſçauroit douter que ſon intention ne ſoit qu'ils les faſſent valoir, & qu'ils en tirent tout le fruit & toute l'utilité qu'il en attend. Il eſt prodigue, dit ſaint Bernard, dans la diſpenſation de ſes biens & de ſes dons; mais auſſi ne manque-t-il pas d'en exiger l'uſure avec une extrême rigueur; *Donorum largus dator, ſed importunus exactor.* On

ne

ne ſçauroit nier que la vocation à la Vie Religieuſe, ne ſoit un talent, & que Dieu ne la preſente & ne la confie comme une grace particuliere, à ceux qu'il y appelle : Si cela eſt ainſi (comme il n'y a pas lieu d'en douter) quelle raiſon a-t-on pour ne pas vouloir que ceux qu'il previent de cette grace, & qui connoiſſent en cela ſes volontez, ne ſoient pas obligez d'en ſuivre les mouvemens & les impreſſions, & de s'appliquer à la faire réuſſir, & à la rendre effective ?

Si on me dit que je me trompe, la conduite de JESUS-CHRIST répond pour moy, lorſqu'il prononce cette ſentence terrible contre celuy qui cacha dans la terre le talent qu'il devoit mettre à la banque. J'appelle encore en témoignage de la verité que j'avance, cette pratique ſi ſainte, ſi ancienne & ſi conſtante parmy tous ceux qui ſçavent le cas que l'on doit faire de la grace de JESUS-CHRIST, qui eſt de s'affliger, de s'eſtimer coupable, & de s'accuſer devant Dieu comme devant les hommes, d'avoir reſiſté, & de n'avoir pas eſté fidele à répondre aux mouvemens & aux inſpirations qu'il leur avoit données. Si l'Egliſe s'explique de la ſorte, en parlant des inſpirations, que ne doit-on point penſer des vocations & des volontez de Dieu, réelles, conſtantes, & declarées ? Je ne vous dis pas qu'il faille ſuivre toutes les inſpirations comme des Preceptes ; c'eſt un ſentiment capable de troubler le repos & la paix des conſciences ; & je *Matt. 25. v. 18. & 30.*

ſçai qu'un Apôtre nous apprend qu'il ne faut pas
Joan. Epiſt. 1. c. 4. v. 1. donner ſa créance à tout eſprit : *Nolite omni ſpiritui credere*, parce que ſouvent l'Ange de tenebres ſe transfigure en Ange de lumiere ; & que Dieu meſme quelquefois ne veut pas l'accompliſſement du bien, dont il donne le ſentiment & le deſir : mais je ſçai auſſi que le meſme Apôtre nous ordonne d'éprouver les eſprits, afin de nous aſſurer ſi c'eſt de la part de Dieu qu'ils nous viennent :
Ibid. *Probate ſpiritus ſi ex Deo ſint* ; & on ne doit pas douter que ſon intention ne ſoit qu'on les ſuive & qu'on les embraſſe, lorſqu'on a reconnu & qu'on eſt perſuadé que c'eſt luy qui les inſpire.

En un mot, Dieu inſpire à un homme de renoncer au monde, & de le ſervir dans la ſolitude d'un Cloître. Il ne faut pas qu'il croye que ce premier mouvement luy ſoit une loy, ni qu'il ſoit obligé de le ſuivre : mais il eſt certain que s'il le preſſe, s'il luy revient avec importunité & avec perſeverance, il doit s'y arreſter, y faire attention, ſe mettre en peine de ſçavoir & de découvrir ſi c'eſt une penſée ſimple, une imagination, ou l'effet d'un deſſein que Dieu a ſur ſa perſonne : & il faudroit qu'il fuſt bien peu touché de ſon ſalut, ou de ſa perfection, ou de la gloire de ſon Maître, pour demeurer froid, indifferent, & ne faire aucune démarche, afin de ſçavoir ſi c'eſt luy qui l'appelle ; car s'il l'appelle, ce ne peut eſtre que par ces trois motifs, & dans ces trois veuës. Il n'eſt point veritable-

ment obligé (je vous le dis encore) de prendre d'abord le party qui ſe preſente à luy ; mais croyez qu'il l'eſt de l'examiner, de faire les diligences neceſſaires, de s'adreſſer aux hommes auſſi bien qu'à Dieu, & de ne rien negliger de ce qui peut luy marquer ſi le mouvement qu'il ſent eſt de luy, ou s'il n'en eſt pas : & je ne puis comprendre, que dans une occaſion de cette importance, l'indifference ſoit ſupportable, & qu'on puiſſe, ſans luy déplaire, ne pas chercher avec ſoin, ſi c'eſt ſa voix que l'on entend, ou un bruit confus qui ne veut rien dire.

Voilà ce me ſemble ce qu'il faut qu'un Chrêtien faſſe, luy qui ſelon l'expreſſion du Prophete, doit avoir ſes yeux inceſſamment attachez ſur le Seigneur, comme un ſerviteur fidele fixe les ſiens ſur les mains de ſon maître, pour en obſerver juſques aux moindres ſignes, afin qu'il ne luy en échappe pas un ſeul qu'il n'execute avec promptitude & fidelité. *Pſ.* 122. *v.* 2. *&* 3.

Voilà ce que doit faire un Diſciple de JESUS-CHRIST, s'il eſt autant appliqué qu'il le doit eſtre, à l'unique affaire qu'il a en ce monde, qui eſt de luy plaire, & de ſuivre en tout ſa parole, comme le flambeau qui doit éclairer toutes ſes voyes : Mais ſi aprés une recherche exacte & ſoigneuſe, cét homme qui juſqu'icy a eſté incertain, trouve que c'eſt Dieu qui luy a parlé, & qui a formé dans ſon cœur les diſpoſitions qu'il y reſſent ;

s'il connoiſt que c'eſt luy qui l'appelle : Pour lors à
Matt. 13. v. 45. & 46. l'exemple de ce Marchand de l'Evangile, qui ayant trouvé une pierre precieuſe, vendit tout ce qu'il poſſedoit pour l'acheter, il faut qu'il regarde la vocation de Dieu, & qu'il la reçoive comme un talent qui luy vient de ſa bonté ; qu'il quitte tout, qu'il renonce à tout, qu'il n'ait plus de ſoins ni de penſées que pour le faire profiter ſelon ſes ordres, & ſelon ſes intentions. C'eſt ainſi qu'un Conſeil devient une obligation, que l'on ne peut s'exempter de ſuivre ſans peché.

L'opinion contraire eſt pleine d'inconveniens & de dangers. Elle favoriſe l'inclination qu'ont les hommes à negliger les avis qui leur viennent de la part du Ciel, à reſiſter aux mouvemens du ſaint Eſprit ; elle leur creuſe des abyſmes ; elle tend des pieges ſur toutes leurs voyes ; & pour nous reſſerrer dans ce qui nous regarde, combien y en a-t-il qui ont trouvé leur perte dans le monde, parce qu'ils n'ont pas écouté la voix de Dieu, qui les appelloit dans la retraite ? Combien y en a-t-il qui ont vécu, & qui ſont morts dans la ſervitude de toutes ſortes de vices, de paſſions, & d'excés ; parce qu'ils ont rejetté l'ordre de Dieu, qui les avoit deſtiné à le ſervir ſous des loix & des regles ſaintes ? Combien y en a-t-il encore aujourd'huy, qui paſſent malheureuſement leurs jours ſans repos, ſans conſolation, devorez d'ennuis & d'inquietudes, parce qu'ils ne ſe ſont pas ſouciez d'entrer dans le

Royaume de la Paix, duquel JESUS-CHRIST leur avoit ouvert les portes ? Enfin, combien y en a-t-il qui dans l'éternité verſeront des larmes ameres & inutiles tout enſemble, dont la ſource ne tarira jamais, parce qu'ils ont refuſé de donner leur main à JESUS-CHRIST, qui leur tendoit la ſienne pour les conduire, les ſoûtenir, & les empêcher de tomber dans ce malheur, qu'ils ne pouvoient éviter ſans ce ſecours ?

Croyez donc, mes freres, qu'il eſt impoſſible qu'un homme proſpere lorſqu'il eſt hors du lieu & de la place que Dieu luy avoit deſtinée, à moins qu'il ne rectifie ſon état par des retours & des conduites extraordinaires ; ce qui eſt une grace tres-rare, que Dieu n'accorde qu'à peu de perſonnes.

Ce ſentiment eſt ſi commun, qu'il n'y a rien qu'on ait davantage dans la bouche, lorſqu'il s'agit d'entrer dans une condition qui demande une perfection extraordinaire, comme peut eſtre l'Etat Monaſtique, ſinon qu'il faut examiner l'eſprit dont on ſe ſent pouſſé, ſçavoir s'il eſt de Dieu, ou s'il n'en eſt pas, ſi c'eſt veritablement luy qui parle. Et que peut-on entendre quand on dit, Dieu appelle cét homme à la Vie Religieuſe, ſi ce n'eſt qu'il le deſtine à cette profeſſion, & qu'il veut qu'il s'y engage? C'eſt l'idée naturelle que forme cette expreſſion. Or comme la volonté de Dieu eſt une loy, & qu'elle oblige lorſqu'elle eſt declarée ; peut-on croire que cét homme qui la connoiſt, & qui manque de l'embraſſer, ne

peche point, puiſque le peché n'eſt rien qu'une action, ou une conduite que l'on tient contre la volonté de Dieu? Il faut neceſſairement, ou changer la maniere de s'expliquer, & s'abſtenir de dire, Dieu parle, Dieu demande, Dieu appelle cét homme à l'Etat Religieux, ou convenir que s'il l'y appelle, il eſt obligé de luy répondre, c'eſt à dire de luy obeïr. On ne dit pas ſeulement, Dieu conſeille, Dieu propoſe, Dieu exhorte; mais Dieu veut, Dieu appelle, il faut ſuivre ſes ordres, & ne pas reſiſter à ſa vocation; ce ſont des termes que le ſentiment de la verité, la conviction du cœur, & le témoignage de la conſcience met ſur nos lévres: & quoy-qu'on diſe, cette maniere de parler de la conduite de Dieu, ſi ancienne, ſi autoriſée, & ſi generale, eſt une preuve convaincante que l'on ne peut pas contredire.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

Il nous reſte à vous demander ce que les Saints ont penſé ſur ce ſujet.

℣. POUR ce qui eſt des ſentimens des ſaints Peres, & des Docteurs de l'Egliſe, quoyqu'ils n'ayent pas parlé avec deſſein ſur cette matiere, il eſt neanmoins aiſé de connoître quelles ont eſté en cela leurs penſées.

Origene ſur les paroles de JESUS-CHRIST

à ce jeune homme dont nous venons de parler : *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, & da pauperibus, &c.* dit qu'il fit mal de ne pas faire ce que JESUS-CHRIST luy disoit, & qu'il estoit digne de blâme : *Vituperabilis tristatus est in verbis Domini vocantibus eum ad perfectionem.* Cependant, il est constant que JESUS-CHRIST ne luy parla que des Conseils, qui par eux-mesmes n'imposent aucune necessité, puisqu'on est libre, & qu'on peut, ou ne les pas observer, ou les suivre, *Non necessitate constringunt*, dit saint Gregoire de Nazianze, *sed in electione & arbitrio posita sunt*; Et par consequent, il faut selon l'opinion d'Origene, que ce Conseil, dans l'intention du Sauveur, ait changé de nature, & qu'il l'ait proposé à ce jeune homme en qualité de Precepte; puisqu'en manquant de le suivre, il a merité d'estre blâmé, & qu'on n'est point blâmable pour ne point suivre un simple Conseil.

Matt. 19. v 21. Orig. Tract 2. in c. 19. Matt.

Orat. 1. in Julian.

Saint Jerôme sur le mesme endroit, parle comme Origene. Et on ne peut pas douter quelle a esté son opinion, puisque s'addressant à JESUS-CHRIST dans la personne de saint Pierre, il luy dit; *Fecimus quod jussisti, quid igitur nobis dabis premii?* Nous avons fait Seigneur ce que vous nous avez commandé, quelle sera nostre recompense? C'est à dire, nous avons embrassé les Conseils en quittant toutes choses pour vous suivre. Il falloit, pour parler de la sorte, qu'il crust que JESUS-

Hier. in Matt. c. 19.

CHRIST avoit propoſé à ſes Apôtres, les Conſeils, comme des obligations, & qu'il leur avoit ordonné de les ſuivre.

Peut-on croire que ſaint Auguſtin ne ſoit pas de ce ſentiment, lorſque definiſſant un homme ſage, c'eſt à dire un veritable Chrêtien, il dit, qu'il eſt » éclairé de la verité éternelle & immuable, qu'il la » conſulte dans toute ſes actions, & qu'il n'en fait » une ſeule, qu'il ne connoiſſe en elle qu'il la doit » faire; afin que luy obeïſſant, & luy eſtant parfaitement ſoumis, il agiſſe juſtement? N'eſt-il pas clair que ce ſaint Docteur veut qu'un Diſciple de JESUS-CHRIST s'étudie à découvrir en toutes choſes la volonté de Dieu; & que quand il a tant fait que de connoître ce qu'il veut de luy, & ce qu'il luy demande, il le faſſe avec fidelité, & qu'il regarde ſa volonté comme la regle & la loy à laquelle il doit ſe ſoumettre dans les Conſeils, comme dans les Preceptes? *Conſtituamus animo talem ſapientem, cujus anima rationalis, jam ſit particeps incommutabilis æternæque veritatis, quam de omnibus ſuis actionibus conſulet, nec aliquid omnino faciat quod non in ea cognoverit eſſe faciendum, ut ei ſubditus eique obtemperans rectè faciat.*

Lib. 3 de Trinit. c. 3.

Coll. 3. c. 4. Le ſaint Abbé Paphnuce, cét homme ſi recommandable par ſa ſainteté & par ſa ſcience, nous apprend, au rapport de Caſſien, qu'il y a trois manieres par leſquelles Dieu appelle les Solitaires à ſon ſervice. La premiere, c'eſt lorſque par

par ſes inſpirations Divines il touche nos cœurs, « qu'il nous reveille de noſtre aſſoupiſſement, qu'il « nous fait aimer noſtre ſalut, nous inſpire le deſir « de la vie eternelle; qu'il nous exhorte à ſuivre JESUS-CHRIST, & nous y pouſſe par une componction « ſalutaire. C'eſt ainſi, dit-il, que nous voyons « qu'Abraham quitte ſon pays & ſes proches. Il « ajoûte, que ce fut de la meſme ſorte que ſaint « Antoine fut appellé, que Dieu fut immediate- « ment, & par luy-meſme le principe de ſa con- « verſion; & qu'eſtant un jour entré dans une Egli- « ſe, & y ayant entendu ces paroles, *Qui non odit* « *Luc.* 14. 26. *patrem & matrem, & uxorem, & filios, &c.* & ces au- « tres-cy, *ſi vis perfectus eſſe*, Si vous voulez eſtre « *Matt.* 19. 21. parfait, allez & vendez tout ce que vous avez, & « le donnez aux pauvres; il crût que ce comman- « dement de Dieu s'adreſſoit particulierement à luy, « & renonçant à tout ce qu'il poſſedoit, il reſolut « de ſuivre JESUS-CHRIST. Qui ne voit en cela « l'ordre de Dieu, & le conſeil appliqué comme un « precepte?

La ſeconde, dit ce ſaint Abbé, c'eſt lors que « Dieu ſe ſert de l'entremiſe des hommes, de leurs « exemples, ou de leurs inſtructions. Il la compare « à la délivrance du peuple de Dieu de la ſervitude de l'Egypte par le miniſtere de Moyſe. Il n'y eut jamais d'occaſion où la volonté de Dieu ait eſté plus declarée, ni où il y ait eu de ſa part de commandement plus poſitif & plus exprés.

» La troiſiéme arrive par une eſpece de neceſſi-
» té, lors que Dieu par quelque accident imprévû,
» ou quelque peril dont nous ſommes menacez,
» nous chaſſe comme violemment hors du monde,
» & nous contraint de nous jetter entre ſes bras.
Vous remarquerez icy deux choſes.

L'une, que dans toutes ces vocations differentes, il y a un ordre de Dieu tout évident, & qu'ainſi les conſeils deviennent des obligations.

L'autre, que le ſentiment de ce grand Solitaire ſi celebre dans Sceté, eſtoit celuy de tout le deſert.

Saint Gregoire le Grand eſtoit de ce meſme avis, comme on le voit par la Lettre qu'il écrivit à l'Empereur Maurice. Il luy mande qu'il n'a
» pas dû deffendre aux gens de guerre d'embraſſer
» la vie Religieuſe; que par cet Edit il s'oppoſe à
» leur ſalut, parce qu'il y en a beaucoup qui n'ont
» point d'autre voye que celle-là pour ſe ſauver. *Ple-*
Lib. 2. Ep. 62. » *rique ſunt qui niſi omnia reliquerent ſalvari apud*
» *Deum nullatenus poſſunt.*

Dieu n'a point commandé aux hommes en general les conſeils Evangeliques, parce qu'ils ne ſont pas neceſſaires à leur ſalut, & qu'ils peuvent le faire ſans les obſerver. Il ne leur a point ordonné de vivre dans la continence, dans les jeûnes, dans la pauvreté, & dans l'obeïſſance dont les Moines font profeſſion, parce que quoyque ces pratiques ſoient ſaintes, on peut luy plaire & le ſervir, & ne les pas garder.

Cependant comme ce grand Pape dit, qu'il y a des hommes à qui ces ſecours ſont abſolument neceſſaires, ſoit qu'ils ne puiſſent dans une vie commune, dans les méchans exemples, & dans la diſſipation du monde, ni acquerir, ni conſerver cette integrité de conſcience, cette pureté de cœur, ſans laquelle l'Apoſtre dit que perſonne ne verra Dieu; ſoit qu'ils ayent beſoin de la penitence & de la diſcipline d'un Cloiſtre pour l'expiation de leurs pechez; nous pouvons aſſurer qu'il y en a ſelon ces ſentimens qui ſont obligez de vivre dans l'obſervation des conſeils, que les conſeils ſont à leur égard d'une obligation indiſpenſable, & qu'ils ne peuvent plus s'exempter de les ſuivre. Car comme Dieu qui veut le ſalut de tous les hommes, ne ſçauroit ne pas vouloir les moyens ſans leſquels ils ne peuvent le faire : il faut auſſi qu'il les oblige à pratiquer les conſeils; & ſa volonté eſt qu'ils les embraſſent, & qu'ils les ſuivent auſſi inviolablement que des preceptes. Quand nous diſons qu'il n'y a plus en cela de liberté, nous n'entendons rien autre choſe, ſinon que le conſeil eſt devenu comme un commandement pour eux, & qu'il faut qu'ils l'accompliſſent ſous peine d'une damnation eternelle, *Quia nullatenus apud Deum ſalvari poſſunt.*

Le meſme Saint dit dans un autre lieu, qu'il « faut qu'un Chrêtien s'applique à connoiſtre en « toutes choſes la volonté de Dieu, afin que l'ayant «

connuë il la ſuive comme la regle de ſa conduite;

Lib. 6. c. 11. in Iob. » *Reſtat ut in cunctis quæ agimus vim ſuperna voluntatis inquiramus, cui videlicet cognitæ, debet noſtra actio devote famulari &c.* ..... Et ailleurs, que dans les choſes douteuſes nous pouvons avoir beſoin de deliberer; mais que dans celles qui nous ſont claires, il faut paſſer à l'execution ſans heſiter; *Obſcura debemus conſulendo diſponere, & quæ clarius innoteſcunt cum feſtinatione complere.*

Lib. 4. in 3. 1. Reg. c. 11.

Tout cela fait voir que ſon ſentiment eſt, que nous devons ſuivre la volonté de Dieu auſſi-toſt que nous la connoiſſons; & que les conſeils quand Dieu nous y appelle, & qu'ils nous ſont declarez, n'exigent pas de nous une execution moins prompte & moins entiere, que s'ils eſtoient des preceptes.

Grad. 2. art. 22. Saint Jean Climaque dit, Que ſi lorſqu'un Roy » terreſtre nous appelle, & veut que nous le ſuivions prés de ſa perſonne, & en ſa preſence, nous » ne differons point, nous n'alleguons point de pretexte; mais quittant tout, nous allons auſſi-toſt le » trouver avec une allegreſſe nompareille: Nous devons prendre garde à nous, de peur que le Roy » des Rois, le Dieu des Dieux, & le Seigneur des » Seigneurs, nous appellant à cette celeſte milice, » nous ſoyons ſi lâches & ſi pareſſeux, que de refuſer de luy obeïr; & que nous nous trouvions ſans » défenſe & ſans excuſe, lorſque nous nous trouverons au Tribunal de ce grand Juge.

On voit par tout dans les Ouvrages de ſaint Bernard, ce qu'il a penſé de la force, & de la puiſſance de la vocation de Dieu aux Conſeils, & comme il a crû qu'il determine ceux qu'il y appelle. On lit dans l'Hiſtoire de ſa vie, qu'eſtant en Allemagne, un Eccleſiaſtique l'eſtant venu trouver de la part de l'Archevêque de Mayence, le Saint luy dit qu'il venoit de la part d'un plus grand Maître; & luy ayant declaré que c'eſtoit Dieu, dont il vouloit parler, & qu'il le luy envoyoit pour eſtre Religieux, l'Eccleſiaſtique luy répondit qu'il n'en avoit aucune envie: Surquoy le Saint luy repartit, & l'aſſura qu'il falloit neceſſairement que ce que Dieu avoit ordonné de luy arrivât, & non pas ce qu'il en avoit penſé luy-meſme. Il ne ſe fuſt pas expliqué de la ſorte, s'il n'euſt crû que Dieu peut commander d'entrer dans l'Etat de la Religion, quoyque par luy meſme il ne ſoit qu'un Conſeil, & qu'en ce cas on eſt obligé de ſe ſoumettre à ſes volontez.

Vita S. Bern. Lib. 3. c. 2.

Le meſme Saint dans un de ſes Sermons, enſeigne que nous devons obſerver trois choſes à l'égard de la volonté de Dieu. La premiere eſt, de vouloir abſolument ce qui nous paroiſt évidamment qu'il demande de nous.

De diverſ. 24

La ſeconde, de rejetter avec horreur, ce que nous ſçavons avec certitude qu'il nous défend.

La troiſiéme, de demeurer dans un état de ſuſpenſion dans ce qui nous ſemble douteux & in-

» certain. Il ajoûte, que quand nous connoiſſons par
» les divines Ecritures, ou par une inſpiration claire
» du ſaint Eſprit, ce qu'il veut que nous faiſions :
» Comme par exemple, pratiquer l'humilité, la cha-
» rité ; garder la chaſteté, vivre dans l'obeïſſance,
» & dans l'exercice des autres vertus, noſtre volonté
» doit abſolument ſuivre la ſienne : *Ubi certa eſt Dei*
» *voluntas omnino noſtra ſequatur* ; Et que nous ſom-
» mes obligez de nous porter avec ardeur, & ſans
» heſiter, à ce que nous connoiſſons aſſurément luy
» eſtre agreable : *Hæc approbemus indubitanter, &*
» *appetamus quæ placere Deo ſcimus indubitanter.* Il ne
pouvoit pas dire plus clairement, que nous ſom-
mes obligez de ſuivre les Conſeils au moment que
la volonté de Dieu nous eſt connuë ; puiſque la
pratique de la continence, de l'obeïſſance, & de
toutes les autres vertus, n'eſt pas commandée par
elle meſme, & n'eſt qu'un Conſeil en general.

Dans une lettre qu'il écrit à un Abbé de ſes
amis, qui vouloit empêcher un de ſes Religieux,
de ſe retirer dans ſon Monaſtere, il luy dit, Je n'oſe,
Ep. 314. » & vous ne le devez pas auſſi, vous oppoſer à celuy
» qui veut le bien : Car que pourrons-nous répondre
» à l'Apôtre, qui défend d'éteindre l'eſprit : *Nolite*
» *ſpiritum extinguere ?* Ce n'eſt pas moy qui appelle
» celuy que vous pretendez retenir, c'eſt Dieu mê-
» me ; c'eſt ſon Ouvrage, & par conſequent il n'eſt
» pas ſeulement admirable, mais il doit eſtre im-
» muable à nos yeux : *Non ſolum admirabile, ſed &*

immutabile debet esse in oculis nostris..... Cette vocation est partie de la bouche de Dieu ; gardez-vous bien d'arrester le cours de la grace, & d'étouffer les premices d'une volonté sainte ; car ce qui est commencé en elle, est l'operation du saint Esprit : *Quod enim in ea ceptum est, de Spiritu sancto est.* Il finit par ces paroles, S'il y a quelqu'un qui ait la hardiesse de s'opposer à ce dessein, je m'éleveray contre luy au Jugement du Seigneur, *Stabo contra eum in judicio Domini.*

Saint Bernard parle d'un Religieux qui vouloit quitter sa premiere Observance, pour passer dans celle de Cisteaux, ce qui en soy-mesme ne pouvoit estre qu'un Conseil : Cependant il regarde comme un attentat, & comme un crime, d'empêcher l'execution de son dessein. Il falloit donc bien qu'il crust que ce qui n'estoit qu'un Conseil, estoit devenu comme un Precepte, par une disposition de Dieu particuliere, & qu'il y avoit obligation de le suivre & de l'executer.

Saint Bonaventure n'est pas d'une autre opinion. Il dit, Que le Conseil de Dieu est comme l'œil qui nous preserve dans les choses futures ; afin qu'en marchant le long du jour, nous ne trouvions rien en nostre chemin, qui nous fasse broncher, ni qui nous arreste. Que ce Conseil & ce divin propos se fait connoître à nos ames par une inspiration sainte ; & que pour lors en estant excitées, elles se conforment à la volonté de Dieu, *Tract. de 7. donis Spir. S. cap. 4. de don. Consil.*

» ſelon qu'elle leur eſt marquée par l'operation du
» Saint Eſprit, & par la conduite de la Sageſſe Eter-
» nelle. Il nous enſeigne, qu'on ne doit jamais ſe ſe-
» parer de la volonté & du conſeil de Dieu, qu'il
» nomme un Conſeiller admirable. Il le prouve par
» ces paroles de l'Ecriture; *Fili, audi, & accipe conſi-*
» *lium meum, & ne abjicias illud*; Mon fils, c'eſt
» ainſi qu'il l'explique, faites attention ſur le conſeil
» que je vous donne, embraſſez-le par le ſentiment
» de voſtre cœur, & faites-le paſſer dans vos œu-
» vres : *A conſilio iſtius mirabilis Conſiliarii & vo-*
» *luntate, nunquam recedendum eſt.... audi conſilium*
» *meum quantum ad intellectum, accipe quantum ad*
» *affectum, & ne abjicias quantum ad effectum.*
Pouvoit-il parler d'une maniere plus préciſe?

Eſtius, dans ces derniers temps, a ſoûtenu la
In Matt. c. 19. v. 22. meſme penſée. Il dit, Que le jeune homme de
» l'Evangile pecha en refuſant de faire ce que JESUS-
» CHRIST demandoit de luy; qu'il n'y a point
« d'apparence qu'on puiſſe obmettre un Conſeil qui
« eſt immediatement propoſé par JESUS-CHRIST,
» & qu'on peut tres-bien entendre par ces paroles
» de ſaint Luc : *Adhuc unum tibi deeſt*, & par celles
» de ſaint Marc, *Unum tibi deeſt*, il vous manque
» encore une choſe; Que ce qui luy manquoit eſtoit
» abſolument neceſſaire à ſon ſalut. Ce qui obligea
» JESUS-CHRIST de luy donner le Conſeil de
» vendre tous ſes biens, de quitter toutes choſes,
» & de le ſuivre. Il répond aux objections con-

traires,

traires, en disant que le Conseil en general, n'oblige point, mais que dans certains cas, & certaines circonstances, & principalement quand on connoist que c'est Dieu qui le donne, on ne peut pas l'obmettre sans peché.

Grenade celebre par sa doctrine comme par sa sainteté, est entierement de nostre avis. Voicy ces paroles. Sçachez & je vous le repete encore, parce que c'est un avis important, qu'encore qu'en general, les choses soient de Conseil, il peut arriver quelquefois qu'elles soient de precepte, quand la necessité sera si urgente, que sans se servir de ces mesmes choses, on ne pourra observer les Preceptes. C'est l'opinion de tous les Docteurs; parce que tout Chrêtien qui a un desir sincere de se sauver, ne doit pas attendre à chercher des remedes, lorsqu'il est dans le dernier danger, & qu'on luy tient le couteau à la gorge; mais il doit de bonne heure, & lorsqu'il en est temps, se pourvoir de ce qui luy est necessaire pour éviter le danger, afin qu'il vive avec plus de seureté..... Il se fait cette objection. Mais me direz-vous, Je ne suis pas obligé à davantage qu'à garder les Commandemens de Dieu & de son Eglise. Il répond, que cela est vray, mais que pour garder une muraille il faut un avant mur..... Et enfin il conclud; ainsi c'est la chasteté qui accomplit le Commandement, qui dit, Vous ne commettrez point d'impureté; mais le

Gren. Traité de l'Oraison. Tom. 1. Sect. 8.

» jeûne, la priere, la diſcipline, l'éloignement des
» occaſions, & les autres ſaints exercices contri-
» buent infiniment à mortifier la chair, & à faire
» qu'elle ſe ſoûmette volontairement à cette char-
» ge, & qu'encore que ces vertus ne nous ſoient
» pas abſolument commandées, elles deviennent
» neanmoins ſouvent de Precepte & d'obligation,
» lorſque les occaſions ſont dangereuſes & preſ-
» ſantes.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

Quelles raiſons peut-on oppoſer à voſtre ſentiment ?

R. CETTE opinion toute conſtante qu'elle eſt, ne laiſſe pas d'eſtre combattuë. On ne manque pour cela, ni d'autoritez, ni de raiſons : mais pourvû qu'elles ſoient examinées avec application, on trouvera que ce ſont des difficultez auſquelles il eſt aiſé de répondre.

Premierement, on ſe ſert de ces paroles de ſaint Paul, *Si quis autem turpem ſe videri exiſtimat ſuper virgine ſua, quod ſit ſuper-adulta, & ita oportet fieri ; quod vult faciat, non peccat, ſi nubat. Nam qui ſtatuit in corde ſuo firmus, non habens neceſſitatem, poteſtatem autem habens ſuæ voluntatis, & hoc judicavit in corde ſuo, ſervare virginem ſuam,*

1. ad Cor. c. 7. v. 36. 37. & 38.

bene facit. Igitur & qui matrimonio jungit virginem «
ſuam, bene facit, & qui non jungit, melius facit. Si «
quelqu'un croit que ce luy ſoit une honte que ſa «
fille ſoit avancée en âge, & qu'il juge à propos de «
la marier, qu'il faſſe ce qu'il voudra, il ne pe- «
chera point, s'il la marie : mais celuy qui n'ayant «
aucune neceſſité qui l'engage, eſtant maiſtre de ſa «
volonté, prend une ferme reſolution dans ſon «
cœur, & juge en luy-meſme qu'il doit conſerver «
ſa fille vierge, il fait bien. Et ainſi celuy qui ma- «
rie ſa fille, fait bien, & celuy qui ne la marie pas, «
fait encore mieux. On tire comme une conſe- «
quence de cette inſtruction de ſaint Paul, Que ſi on peut indifferemment embraſſer la virginité, qui eſt un Conſeil, ou ne la pas embraſſer ; les Conſeils, ſelon ſaint Paul, ne peuvent tenir lieu de Precepte.

Il eſt aiſé de répondre, que ſaint Paul parle conformement à ce que JESUS-CHRIST a établi touchant la virginité. Il la propoſe à tous les hommes en general, mais comme un conſeil qui n'oblige point : Il n'en a pas voulu faire un Precepte, ni la mettre au nombre des Commandemens qu'il leur a donnez. Tellement que ſaint Paul a grande raiſon, ſelon cette diſpoſition generale, de dire, que ſi quelqu'un eſtant libre, & n'ayant rien qui le preſſe, & qui le determine, prend la reſolution de conſerver ſa fille dans la virginité, il fait une bonne œuvre ; & que s'il la marie, il ne com-

met aucun peché. Mais il ne dit pas que ſi Dieu faiſoit connoître à un pere qu'il appelle ſa fille par une conduite ſpeciale, & par une vocation particuliere, à l'état de virginité, & que ſa volonté n'eſt pas qu'elle s'engage dans le mariage, il pût ſans peché demeurer dans l'indifference, & ne pas faire ce qu'il ſçauroit que Dieu voudroit de luy. Par exemple, ſi un pere connoiſſoit que ſa fille ne peut demeurer dans les engagemens du monde ſans s'y perdre; qu'elle ne peut ſe marier & faire ſon ſalut dans les liens du mariage, & par conſequent que Dieu deſire d'elle qu'elle vive dans la continence; ſaint Paul n'auroit garde de dire que ce pere fût libre de telle ſorte, qu'il pût, ou la marier, ou la conſerver dans la continence. Il ſçavoit trop que les veritables brebis doivent écouter la voix de leur Paſteur, & s'y laiſſer conduire, & que celles qui ne la ſuivent pas, ne ſont point de ſon troupeau. Et en un mot, nous parlons d'une perſonne appellée de Dieu, à qui ſa vocation, c'eſt à dire la volonté de Dieu eſt connuë; & ſaint Paul parle en general des perſonnes qui ne ſont point appellées, & qui ſe trouvent dans une entiere indifference.

2. On dit que toutes les Inſtructions que JESUS-CHRIST a données à ſon Egliſe, conſiſtent en Preceptes & en Conſeils; qu'on eſt obligé d'accomplir les premiers; mais qu'à l'égard des autres, il a laiſſé une liberté toute entiere, & qu'il

n'impoſe aucune neceſſité de les obſerver ; & qu'ainſi de pretendre en faire des Preceptes, c'eſt confondre l'ordre qu'il a établi dans la morale de l'Evangile.

Je vous diray ſur cela, mes freres, que bien loin de nous éloigner en rien de ce qu'il a plû à la ſageſſe eternelle d'ordonner pour la conduite, & pour la ſanctification des hommes, au contraire nous en ſuivons dans la derniere exactitude tous les mouvemens & toutes les diſpoſitions : Nous reconnoiſſons avec toute l'Egliſe, que JESUS-CHRIST qui n'a pas voulu, comme dit ſaint Jerôme, que tous les hommes vêcuſſent comme des Anges, ni les obliger à une perfection de laquelle ils n'eſtoient pas capables, s'eſt contenté de leur donner des Commandemens proportionnez à leurs foibleſſes ; à quoy il a ajoûté des Conſeils, à l'obſervation deſquels il n'a point voulu les engager : mais nous eſtimons conformement aux divines Ecritures, aux témoignages des ſaints Peres, & aux ſentimens que nous avons de la bonté de Dieu, que quand il juge à propos, il appelle ceux qu'il luy plaiſt d'entre les hommes, à la pratique de ces meſmes Conſeils, & qu'il les y determine ; en ſorte que ce qui leur eſtoit indifferent en general, leur devient par une vocation particuliere, une obligation indiſpenſable.

Dieu (ainſi que nous venons de le marquer) ſoit pour l'exaltation de ſon nom, pour la con-

fuſion des ennemis de ſa gloire, ſoit pour l'inſtruction du monde, qui a beſoin d'exemples, ſoit pour la converſion & le ſalut des pecheurs, inſpire à quelques ames de paſſer dans la retraite, d'embraſſer la penitence, & de luy ſacrifier leurs biens, leur liberté, & leur vie : Et parce que peu de perſonnes réuſſiroient dans une auſſi grande entrepriſe, s'ils ne la conſideroient que comme un ſimple conſeil, & qu'ils ſe crûſſent dans une indifference entiere, ou de la laiſſer, ou de la ſuivre, Dieu pour les ſoûtenir, les preſſe par le poids, & par l'autorité de ſes volontez declarées, en leur faiſant connoître que c'eſt luy qui les a deſtinées à cét état, qui demande des diſpoſitions ſi élevées, que ſa volonté eſt qu'ils achevent ce qu'ils ont commencé, & qu'ils ſe conſacrent à ſon ſervice. Ainſi ce qui leur avoit eſté un Conſeil en general, comme au reſte des hommes, leur tient lieu de Precepte, & ils ſont dans l'obligation de le ſuivre.

On pretend en troiſiéme lieu, qu'on diminuë par cette opinion, le merite de ceux qui embraſſent la Vie Religieuſe ; parce qu'une action qui part d'une volonté pleinement indifferente, eſt plus precieuſe devant Dieu (à ce que l'on dit) que n'eſt pas celle qui eſt l'effet d'une volonté determinée par un commandement.

Cette difficulté ne vous fera nulle peine, ſi vous ſçavez (comme je n'en doute point) que non

ſeulement l'Ordre de Dieu n'affoiblit en rien le merite d'une action de vertu ; mais qu'il en eſt un rehauſſement veritable : Car outre qu'elle a la valeur qui luy eſt naturelle, & qu'elle tire de ſa propre rectitude, elle trouve encore aux yeux de Dieu, celle que luy donne l'obeïſſance, qui eſt le ſacrifice le plus agreable qu'on puiſſe luy offrir. C'eſt un bien de faire une choſe qui plaiſt à Dieu ; mais nous pouvons dire, que ce bien eſt beaucoup plus grand, quand l'obeïſſance en eſt le principe, puiſque JESUS-CHRIST a marché par les voyes les plus parfaites & les plus excellentes, & que ſa Vie n'a eſté qu'une carriere d'obeïſſance. Il n'a point connu d'autre gloire en ce monde, que celle d'obeïr à ſon Pere : *Factus obediens uſque ad mortem ..... propter quod & Deus exaltavit illum.* Pourroit-on croire qu'il y euſt rien de plus expedient, de plus avantageux pour les Diſciples, que de ſuivre en tout les traces & la conduite de leur Maître ? *Ad Philipp. 2. v. 8. & 9.*

Si cét ordre de Dieu, ou l'obligation contraignoit, & qu'il impoſaſt une neceſſité, on auroit raiſon ; mais comme il n'empêche point qu'on n'agiſſe librement, & que l'on conſerve toûjours la liberté, par l'uſage de laquelle on peut, ou le rejetter, ou s'y ſoûmettre, l'action qui eſt commandée à ſon merite tout entier, ſans qu'elle reçoive la moindre atteinte : *Omnis creatura veriſſimo Domino, veriſſimum debet famulatum, quem cum ex-* *Aug. in Pſ. 115.*

hibet, libera eſt ; hanc accipiens à Domino gratiam, ut ei non neceſſitate, ſed voluntate deſerviat.

En un mot, ſi l'Ordre de Dieu, ou l'obligation dans laquelle on eſt d'agir, diminuoit le merite d'une action ſainte, ceux qui ſans avoir renoncé au monde, vivent dans la retraite, dans la continence, & dans la pauvreté, meriteroient plus que ceux qui y ſont engagez par leurs vœux & par leurs promeſſes.

Ce qui fait que l'on veut que le commandement de Dieu diminuë le merite, c'eſt qu'on le regarde comme le commandement de l'homme, qui a preſque toûjours des motifs qui donnent de la peine à ceux qui s'y ſoûmettent. L'homme commande par un eſprit de domination & d'empire pour s'aſſujetir d'autres hommes qui luy ſont ſemblables, & meſme égaux par le droit de la nature. Il leur commande pour ſon intereſt, pour ſa gloire, par le mouvement de ſa paſſion; & cela fait que la ſoûmiſſion qu'on luy rend eſt exterieure, & preſque toûjours accompagnée de dégouſt & de contrainte.

Dieu, mes freres, commande d'une maniere bien differente. Toutes ſes volontez ſont juſtes & ſaintes, & ce qui l'oblige à nous en faire des loix & des declarations, c'eſt l'amour qu'il nous porte, le deſir qu'il a de nous rendre heureux; & toutes ſes ordonnances ſont des effets ſenſibles de ſa bonté. Les hommes ſont des eſclaves

en

en ſe faiſant obeïr; mais Dieu fait des Roys, en ſoûmettant les hommes à ſon autorité, puiſque c'eſt regner que de le ſervir.

Les veritables Diſciples de JESUS-CHRIST qui ſont perſuadez de ces veritez, adorent la Providence qui les aſſujetis. Ils conſiderent leur dépendance comme leur bon-heur; ils ſçavent quelle ſeroit leur impuiſſance ſi Dieu abandonnoit les renes, & les laiſſoit à leur propre conduite. Ils ſçavent que ſes ordres ſont comme ſa main, qui les éleve & les ſoûtient; ainſi leur obeïſſance eſt toute cordiale; ils font par amour ce qu'on leur commande par amour; & meſurant autant qu'il leur eſt poſſible, leur charité à celle de Dieu, tant s'en faut qu'il y ait rien dans leur action qui en affoibliſſe la dignité, qu'au contraire il ſe peut dire qu'elle a un degré d'agréement & de merite, que les actions qui ne ſont point commandées ne ſçauroient avoir. *Libera ſervitus eſt apud Dominum ubi non neceſſitas, ſed charitas ſervit.* C'eſt ce que penſeront comme nous tous ceux qui auront preſentes ces paroles de JESUS-CHRIST, qui nous apprennent que tout ce qu'il a fait & ce qu'il a dit aux hommes, luy avoit eſté commandé par ſon Pere, & que ſes ordres renfermoient la vie eternelle. *Quia ego ex me ipſo non ſum loquutus, ſed qui miſit me pater, ipſe mihi mandatum dedit quid dicam, & quid loquar, & ſcio quia mandatum ejus vita æterna eſt.*

Aug. in Pſal. 99.

Joan. c. 12. v. 49. 50.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit encore que Dieu donne aux hommes la grace pour obeïr à ſes Commandemens, & qu'ainſi la pratique des conſeils n'eſt point neceſſaire.

R. CE n'eſt pas ſeulement pour le ſalut des hommes que Dieu les appelle, & les oblige à garder ſes conſeils ; mais c'eſt auſſi (comme nous l'avons dit) pour ſa propre gloire, & pour l'exaltation de ſon nom. Il veut qu'ils annoncent au monde par les merveilles qu'il opere en eux, quelle eſt la puiſſance de ſa grace, & quelles ſont les richeſſes de ſa miſericorde ; & c'eſt pour cela qu'il leur met au cœur de luy ſacrifier leurs biens & leurs perſonnes ; qu'il les éleve au deſſus des preceptes, & qu'il les engage à le ſervir d'une maniere plus parfaite, par la pratique & par l'obſervation de ſes conſeils. JESUS-CHRIST eſt un Roy d'une magnificence infinie, qui veut conſtruire une Cité digne de ſa Majeſté & de ſa grandeur, & qui choiſit pour l'execution de ce vaſte & incomprehenſible deſſein, des pierres d'une valeur & d'une beauté rare, afin de les mettre dans les lieux principaux, & dans les places les plus apparentes, conformement à ce que l'Egliſe chante dans ſes divins

Cantiques..... *Tunſionibus, preſſuris,*
Expoliti lapides,
Suis coaptantur locis,
Per manus artificis,
Diſponuntur permanſuri,
Sacris ædificiis.

Ces pierres ſi precieuſes, ſont ceux-là d'entre ſes Elûs qu'il appelle à une pieté éminente, à une Religion ſuperieure, & ceux qu'il luy plaiſt de conduire par la voye des privations & des renoncemens, c'eſt à dire par la pratique & par l'obſervation des conſeils. Ainſi vous voyez, mes freres, que c'eſt inutilement qu'on pretend prouver, que Dieu n'oblige jamais à la pratique des conſeils, parce que les hommes ont des graces pour accomplir les preceptes, puiſque ce n'eſt pas ſeulement pour leur ſalut, mais pour ſa propre gloire qu'il leur en demande l'obſervation.

2. Il eſt vray que Dieu donne des graces aux hommes pour accomplir ſes commandemens, mais il eſt vray auſſi que c'eſt pour cela qu'il y en a beaucoup qu'il oblige à pratiquer les conſeils. Car comme il s'en trouve pluſieurs dont la foibleſſe & la fragilité eſt ſi grande, qu'ils ſuccomberoient aux tentations, & manqueroient de fidelité pour l'obſervation de ſes preceptes, il leur propoſe ſes conſeils, & les oblige de les garder, pour leur faciliter l'accompliſſement de ſa Loy, & leur donner des moyens aſſurez d'y

ſatisfaire ; & la cauſe de cette conduite , eſt ſa pure volonté : & l'envie qu'il a de ſauver les hommes , fait qu'il les fortifie & les ſoûtient par l'obligation qu'il leur impoſe d'obſerver ſes conſeils.

Si cette raiſon meritoit d'eſtre écoutée , un libertin qui ne peut ſe trouver dans un lieu de bonne chere , qu'il ne tombe dans l'intemperance ou dans l'impudicité ; qui dans la moindre perte qu'il luy arrive dans le jeu , s'emporte à des juremens & des blaſphemes ; qui ne ſe rencontre point dans le commerce des gens du monde , qu'il n'en reçoive de profondes bleſſures ; qui ne ſçauroit s'appliquer à l'étude des Sciences , que la vanité qui s'éleve dans ſon cœur , n'y faſſe des impreſſions de mort , aura ſujet de répondre à ceux qui luy diront qu'il doit ſe ſeparer de toutes ces occaſions , que la volonté de Dieu eſt qu'il y renonce , qu'il s'éloigne de ces rencontres & de ces occupations , dans leſquelles il n'eſt pas poſſible qu'il faſſe ſon ſalut , & qu'il vive dans une vie plus penitente & plus retirée ; que Dieu ne défend pas la bonne chere ; que de joüer n'eſt point un peché , non plus que de ſe trouver parmy des perſonnes du monde ; que la ſcience n'a rien de mauvais par elle-meſme , & que quoy-que toutes ces ouvertures qu'on luy donne , puiſſent eſtre des Conſeils & des voyes pour s'élever à une vie plus parfaite , neanmoins elles ſont libres , & ne ſont point commandées , & qu'en-

core qu'il manque à les obſerver, Dieu ne laiſſera pas de luy donner les graces neceſſaires pour garder ſes Commandemens. Ainſi en éludant les deſſeins de Dieu, & les avis qu'on luy donnera de les ſuivre, il s'engagera dans une perte & dans une condamnation inévitable.

Dieu qui veut ſauver tous les hommes, employe pour cela des voyes differentes, & des conduites particulieres. Sa providence en dirige par les mouvemens de ſa grace, par les lumieres de ſon eſprit ſaint, & par le ſentiment des perſonnes éclairées qu'il luy plaiſt d'employer, pour leur declarer ſes volontez; & quoy-qu'en quantité de rencontres, elle les laiſſe dans une liberté toute entiere à l'égard de certains Conſeils Evangeliques, & qu'ils puiſſent ou les ſuivre, ou ne les pas ſuivre ſans ſcrupule, parce qu'il ne leur en demande pas l'accompliſſement: Cependant il les determine aux choſes principales, comme peut eſtre l'état & la condition de laquelle dépend toute la ſuite de leur vie, & attache leur ſalut à de certains moyens capitaux, dont ils ſont obligez de ſe ſervir, à moins que de vouloir ſe tirer de ſa main, & renverſer l'ordre de ſes deſſeins. Par exemple, il a reſolu de faire miſericorde à cét homme, par la retraite dans un Monaſtere, peut-on s'imaginer qu'il proſpere s'il s'engage dans le monde? Il en veut appeller un autre dans l'Etat Eccleſiaſtique, & luy a donné pour cela les qualitez & les diſpoſitions

neceſſaires, y a-t-il apparence qu'il faſſe ſon ſalut en choiſiſſant de luy-meſme la profeſſion des armes ? Ainſi ceux qui manquent d'obeïr aux volontez de Dieu, ſe livrent & s'expoſent à d'extrêmes perils. Dieu ne leur a pas refuſé les graces qui leur eſtoient neceſſaires ; mais ce ſont eux qui n'ont pas répondu aux graces qu'il leur a faites, & qui bien loin de ſuivre les voyes qu'il leur avoit marquées, s'en font de particulieres. Dieu les laiſſe à leurs propres penſées ; leurs imaginations leurs ſervent de guides : *Dimiſit eos ſecundum deſideria cordis eorum, ibunt in adinventionibus ſuis.* Ainſi, par un jugement plein de juſtice, ils portent par tout la peine de leur reſiſtance, ils marchent par des chemins & par des routes écartées, qui au lieu de les mener à la vie, les conduiſent & les precipitent dans les tenebres de la mort. Apprenez-moy, Seigneur, à faire voſtre volonté, dit ſaint Auguſtin, parce que vous eſtes mon Dieu, & que ſi vous ne me l'enſeignez, je feray la mienne, & ainſi je ſeray abandonné de mon Dieu. *Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu, ſi non me docueris, faciam voluntatem meam, & deſeret me Deus meus.* Tel quitte Dieu & s'en ſepare ſans crainte, & peut-eſtre ſans s'en appercevoir, qui ne le trouvera plus ; & parce qu'il ne s'eſt pas ſoucié de connoiſtre ſes volontez, & de les ſuivre, ce Juge ſi juſte & ſi ſevere, aura pour luy un oubly

Pſ. 80. v. 13.

Pſ. 142.

éternel, & l'effacera pour jamais de ſa memoire. *Ultra neſcientur à Deo, qui Deum ſcire noluerunt.* *s. Aug.*

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On apporte une autorité de ſaint Jerôme, lequel dit en parlant de ſaint Paul; Quia ipſe eſſet virgo non fuit imperii, ſed propriæ voluntatis; *Ce que je crois qu'on doit traduire de la ſorte. S'il a eſté continent, ce n'eſt pas que la continence ſoit de precepte, car elle n'eſt que de pure volonté.*

R. IL y a ſur cela deux choſes à conſiderer & à répondre. La premiere eſt, que ſaint Jerôme parle des Commandemens & des Conſeils, ſelon leur diſtinction & leur difference en general, en faiſant voir que les uns obligent, & que les autres laiſſent par eux-meſmes dans une liberté entiere. Dans ce ſens, la continence n'a pas eſté un commandement à ſaint Paul; & il ajoûte avec grande raiſon, que les conſeils n'impoſent par eux-mêmes aucune neceſſité, & que ce que Dieu montre & preſente ſeulement à tous les hommes en general, eſt digne d'une plus grande recompenſe, que non pas ce qui eſt contenu dans les Preceptes; *Majoris mercedis eſt quod non cogitur, & offertur.* Et en effet, c'eſt une plus grande vertu, de promettre la continence, que de

garder la chaſteté dans le mariage ; de ſe dépoüiller de tous ſes biens , que de les conſerver , & d'en faire un legitime uſage ; de renoncer à ſa propre volonté & ſa conduite par le Vœu de la Religion , que de prendre des directions éloignées , ou de s'appliquer ſoy-meſme les regles & les maximes ſaintes de la Morale ; de ſe conſacrer, dans la retraitte , aux jeûnes , aux veilles , & aux autres travaux de la penitence , que de mener dans le monde une vie frugale , reglée , & exempte d'excés & d'intemperance. Et comme tous ces exercices & ces pratiques , ou plûtoſt ces engagemens que Dieu n'a faits que propoſer & conſeiller aux hommes , ont une élevation , une perfection , & une excellence , qui ne ſe rencontre point dans les Preceptes Evangeliques , il eſt certain qu'elles ont plus de merite , & qu'elles trouveront au Jugement de Dieu une plus grande recompenſe , *Majoris mercedis eſt quod non cogitur & offertur.* Cependant ſaint Jerôme ne dit , & n'entend point , que Dieu ne puiſſe pas appeller à ces meſmes Conſeils , qu'il propoſe generalement à tous les hommes, quelques perſonnes particulieres ; & ſon deſſein n'a point eſté autre que de montrer que la virginité en general n'eſt qu'un Conſeil , & que tous les hommes n'y ſont point obligez. Ce qui prouve avec évidence, que ç'a eſté là ſa penſée ; ce ſont ces paroles qui ſuivent: *Quia ſi virginitas fuiſſet imperata nuptiæ videbantur*

tur ablatæ, & duriſſimum erat contra naturam cogere, Angelorumque vitam ab hominibus extorquere, & id quodammodo damnare quod conditum eſt. Car pourquoy dire que le mariage ſeroit aboly, que les hommes ſeroient contraints contre la diſpoſition naturelle de vivre comme des Anges, s'il s'agiſſoit ſeulement de la vocation de ſaint Paul à la continence? Eſt-ce que la loy du mariage ſera détruite quand Dieu aura appellé cét Apôtre au Celibat; ou qu'il aura obligé, par exemple, la Vierge Euſtochium, ſaint Antoine, ſaint Hilarion, ſaint Pacôme? Ce ſont des volontez particulieres, qui ne changent point l'ordre general, & qui ne l'empêchent point de ſubſiſter.

2. Quoy que Dieu appelle à la pratique des Conſeils, il eſt vray de dire dans un ſens, que c'eſt la volonté qui les embraſſe, non ſeulement parce qu'elle agit librement, & qu'il ne luy impoſe aucune neceſſité; mais parce qu'elle s'y porte d'abord comme à un Conſeil, ſans l'enviſager comme un commandement. Et afin que vous entendiez préciſement ce que je veux dire, Dieu previent une ame, & l'inſpire; elle ſuit l'inſpiration, elle ſe laiſſe aller au mouvement de la grace, elle en reçoit les impreſſions, elle marche, elle avance, elle prie, elle gemit, elle veille, elle jeûne, elle conſulte afin de connoître la volonté de Dieu, elle ſouhaite meſme que Dieu veüille ce qu'elle veut: Ce qu'elle a devant les yeux n'eſt

encore qu'un ſimple Conſeil à ſon égard ; de ſorte que juſques-là tous ſes pas, ſelon les paroles de ſaint Jerôme, ce ſont les effets de ſa volonté propre, & non point d'un commandement qui ne luy eſt pas encore connu : *Non ſunt imperii, ſed propriæ voluntatis* : Mais enfin Dieu venant à parler, & à s'expliquer d'une maniere plus ouverte, il luy fait connoître que c'eſt luy qui l'appelle ; qu'il la deſtine à l'état auquel il ſemble qu'elle ſe ſoit deſtinée elle-meſme ; que ſa volonté eſt qu'elle s'engage, & qu'elle mette la derniere main à l'ouvrage qu'elle a commencé ; & pour lors, ſoyez perſuadez qu'elle eſt obligée de ſe ſoûmettre aux ordres de Dieu, & qu'elle ne peut s'en diſpenſer, qu'elle ne luy déplaiſe, & qu'elle ne l'offenſe. Voilà de quelle maniere un Conſeil accepté par une volonté toute libre & toute indifferente, change de nature, & devient un Precepte. Saint Jerôme n'a pas eſté d'un autre avis, puiſqu'il a conſideré la vocation des Apôtres comme un commandement ; & vous devez croire, que comme il a fait dire à ſaint Pierre, Nous avons fait Seigneur ce que vous avez commandé ; *Fecimus quod juſſiſti*, il n'auroit pas manqué de le faire dire à ſaint Paul.

C'eſt en ce meſme ſens, qu'il faut entendre ſaint Jerôme en quantité d'endroits, comme
Lib. 2. lorſqu'il dit en parlant contre Jovinien, que Jeſus-Christ aime les Vierges plus que les

autres parce qu'elles donnent de leur gré & volontairement ce qui ne leur a point eſté commandé : *Plus amat Virgines Chriſtus, quia ſponte tribuunt quod ſibi non fuerat imperatum.* Et dans un autre lieu, la recompenſe de la Virginité ſera plus grande, parce que Dieu ne l'a point ordonnée, & qu'elle s'éleve au delà des commandemens : *Virginitas quoque propterea majori præmio coronatur, quia præceptum Domini non habet, & ultra imperata ſe extendit*, c'eſt à dire, qu'il parle de la diſpoſition generale, & ſelon la difference qu'il y a entre les Preceptes & les Conſeils ; ce qui toutesfois n'exclud point une vocation particuliere.

In Epiſt. ad Philem.

On ſe ſert encore de ce que ſaint Auguſtin fait dire aux Vierges, dans un de ſes ſermons, Pourquoy nous commandez vous, Seigneur, de n'eſtre point adulteres ; puiſqu'en gardant la virginité, nous faiſons plus que vous ne nous commandez ? *Quid præcipis ne adulteræ ſimus, plus facimus tui amore quam præcipis* ? Mais vous voyez bien que ces paroles doivent eſtre entenduës de la maniere que nous venons d'expliquer celles de ſaint Jerôme, & que ſaint Auguſtin fait parler ces Vierges ſelon les avantages & les prerogatives que les Conſeils ont pardeſſus les Commandemens. Car il eſt vray qu'en gardant la continence, elles font plus que ce qui eſt porté par le Precepte general, & que ce que Dieu ordonne

Serm. 18. de Verb. Apoſt.

univerſellement à tous les hommes ; puiſqu'il ne leur a point commandé la continence , & qu'il n'a pas voulu leur en faire une loy.

On s'appuye de l'autorité de Caſſien, qui dit, » Que les douze Apôtres ſont entrez volontaire-
» ment dans ce degré ſublime de l'Apoſtolat : *Apoſtolatus ſubliſſimum gradum voluntariè ſuſcepiſſe* : D'où l'on infere, que s'ils ont ſuivy volontairement JESUS-CHRIST, ce ne leur a point eſté un Precepte. Il eſt ſi clair que cette penſée n'a point eſté celle de Caſſien, que cela n'auroit pas beſoin d'explication. Je vous diray neanmoins que Caſſien ne pretend rien autre choſe, que de comparer la vocation des douze Apôtres, à celle de ſaint Paul ; & de marquer que l'une s'eſt faite comme par une violence & par une impetuoſité de la grace , *Repente cæcatus ad viam ſalutis velut invitus fuerit attractus ;* & les autres d'une maniere plus ordinaire, plus douce, & plus libre en toutes ſes circonſtances, à cauſe que les autres Apôtres ont eu plus de temps pour faire reflexion ſur l'ordre que JESUS-CHRIST leur donnoit de le ſuivre, quoy-qu'ils y ayent obeï avec beaucoup de promptitude. Il faut remarquer qu'une choſe, pour eſtre commandée, ne laiſſe pas d'eſtre volontaire ; & qu'encore que JESUS-CHRIST ait commandé à ſes Apôtres de ſe joindre à luy, & de le ſuivre, cela n'empêche pas qu'ils ne l'ayent ſuivy avec une entiere liberté.

Coll. 3. c. 33.

On nous fait une autre objection, de ce que *De Precep. & Dispens. c. 1.*
ſaint Bernard dit, Que Dieu propoſe la Regle de « ſaint Benoiſt, à tous les hommes, mais qu'elle « n'eſt impoſée à perſonne..... Qu'elle ſert ſi « on l'embraſſe & ſi on la garde avec pieté, mais « qu'il ne nuit point de ne s'y pas engager; que ce « qui dépend de la volonté de celuy qui embraſſe, « & non pas de la puiſſance de celuy qui propoſe, « eſt avec raiſon appellé volontaire, & non pas ne- « ceſſaire; & que neanmoins ſi un homme s'engage « de ſon propre mouvement, dans ce qui s'appelle « volontaire, & qu'il promette de le tenir, il eſt « ſans doute, qu'il ſe le rend neceſſaire, & qu'il ne « luy eſt plus libre de quitter ce qu'il pouvoit ne « pas embraſſer. On veut inferer de là, que la Re- « gle de ſaint Benoiſt, qui eſt un Conſeil, n'obli- geant que ceux qui l'ont embraſſée, un Conſeil n'oblige point avant qu'on s'y ſoit engagé.

Ce qu'on doit répondre à cela, eſt, Qu'il eſt vray que la Regle de ſaint Benoiſt eſt propoſée à tous les hommes comme un Conſeil; mais que ceux qui connoiſſent que Dieu les y appelle, & que ſa volonté eſt qu'ils s'y engagent, ſont obli- gez de faire ce que Dieu demande d'eux. Saint Bernard n'a point eu la penſée de parler de ce cas là. Il répond à des Religieux, qui trouvoient le joug de cette Regle trop dur, & trop peſant, & qui avoient peine à s'accommoder de cette obeïſſance ſi exacte & ſi étenduë, à laquelle elle

oblige. Il leur dit, & dans la verité il ne pouvoit pas leur dire autre choſe, qu'on eſt libre avant que d'avoir embraſſé la Regle de ſaint Benoiſt; que ceux qui s'y engagent le font par le pur mouvement de leur volonté; qu'il dépend d'eux de s'y engager, ou de ne le pas faire: mais que depuis qu'on a promis de la garder, l'obſervation en eſt d'une neceſſité abſoluë; *Ideoque quod ex voluntate ſuſcepit, ex neceſſitate jam tenebit.*

Ce ſont là les principes par leſquels vous devez répondre aux difficultez qu'on pourroit former contre noſtre ſentiment. On peut l'attaquer, mais quelques efforts que l'on faſſe, on ne l'ébranlera jamais, eſtant appuyé comme il eſt, ſur la fermeté de la pierre. Croyez que rien n'eſt plus digne de la Majeſté de Dieu, que de le conſiderer, comme appliquant & diſpoſant des hommes en la maniere qu'il luy plaiſt. Il les éleve à des états d'une perfection ſublime; il les porte à embraſſer des vies d'un renoncement, d'une mortification, d'une auſterité rigoureuſe; à pratiquer des vertus qui ne ſont point connuës des gens du monde, ſoit qu'il veüille ſe ſervir d'eux, comme il a fait autrefois des Martyrs, pour la confeſſion de ſon Nom, en faiſant voir à la face du Ciel & de la terre, des gens remplis de foy, qui quittent tout, qui abandonnent tout, qui ſacrifient avec plaiſir leurs fortunes, leurs biens, leur liberté, & leurs perſonnes; & qui ne veulent

connoiſtre, ni bonheur, ni gloire, que celle d'être à luy, & de le ſuivre ; ſoit que par le deſir qu'il a de ſauver des ames foibles & fragiles, il les retire du milieu de la tempeſte, pour les cacher dans des ports & des abris aſſurez ; ſoit qu'afin d'ouvrir aux pecheurs l'unique voye qu'il leur reſte pour expier leurs pechez, il les engage dans la retraite, & dans des lieux conſacrez à la penitence. Enfin ce Dieu d'une bonté infinie, qui veille ſur ſes Elûs, avec autant de ſoin & d'application, que s'ils eſtoient l'unique objet de ſon attention, & de ſa providence, ne ſe contente pas de leur avoir fait des loix generales, de leur parler par des exhortations & par des Conſeils ; mais il y ajoûte des graces, & leur impoſe des obligations particulieres, ſçachant que ceux qui pourroient ne pas deferer à ſes avis, ne voudroient pas reſiſter à ſes volontez, lorſqu'elles leurs ſeroient connuës.

Ne penſez donc pas, de même que ceux qui regardent la dépendance comme un joug peſant, & comme une neceſſité dure & fâcheuſe. Croyez que c'eſt le plus grand avantage qui puiſſe arriver à une ame fidele, que Dieu ſe mette en peine de ſoûtenir ſa volonté, par la declaration qu'il luy fait de la ſienne ; qu'il daigne fixer la mobilité de ſon cœur, & determiner ſon indifference. Evitez ce reproche que fait l'Ecriture, à ceux qui trouvent des difficultez imaginaires dans

Pſ. 93. *v.* 20. l'obeïſſance : *Numquid adhæret tibi ſedes iniquitatis, qui fingis laborem in præcepto ?* Et dites à Dieu dans l'eſprit de ſon Prophete ; J'aime, Seigneur, vos Commandemens pardeſſus tous les biens &

Pſ. 118. *v.* 127. toutes les richeſſes de la terre : *Dilexi mandata tua ſuper aurum & topazion.* Et en effet, qu'y a-t-il de plus digne de noſtre amour, que ces marques ſi ſenſibles de l'envie qu'il a de nous avoir, & de la crainte qu'il a de nous perdre ?

X. DIFFICULTÉ.

Cette difficulté ſe rapporte au chap. 5. queſt. 5.

On dit que c'eſt confondre les vertus, que de donner une ſi grande étenduë à la chaſteté, & qu'on luy attribuë ce qui n'eſt purement que l'effet de la Charité.

ECLAIRCISSEMENT.

ON n'a point pretendu, mes freres, parler des choſes dans une préciſion ſcholaſtique, mais ſelon la ſolidité & la verité avec laquelle les Saints nous les ont appriſes; & on a crû que dans un ſujet de cette nature, & de cette qualité, il falloit entrer dans leurs veuës, prendre leur eſprit & leurs penſées, & parler comme eux. Ainſi on n'a rien voulu dire, ſinon que la chaſteté du corps toute ſeule, ne ſuffiſoit pas à un Religieux; & que comme elle luy eſtoit inutile, ſi elle eſtoit ſeulement dans les ſens, ou dans l'eſprit par rapport aux ſens, ſelon le témoignage de tous les Saints, il falloit auſſi (comme ils l'aſſurent en tant de lieux) qu'elle compriſt tout l'état de la vie, & toute la conduite des mœurs; & que par conſequent le Religieux

devoit eſtre chaſte par le devoir de ſa profeſſion, dans l'eſprit comme dans le corps.

On veut que nous ayions commis une confuſion inſoûtenable, parce que c'eſt la Charité, dit-on, qui fait tout ce que nous attribuons à la Chaſteté. Il eſt certain, & il faut convenir, que la Charité ſe rencontre dans toutes les vertus Chrêtiennes; ou plûtoſt, comme dit ſaint Auguſtin, qu'il n'y a qu'une vertu qui eſt la Charité, & que ſelon les divers objets, & les diverſes operations, elle prend & reçoit des dénominations differentes. C'eſt elle qui fait comme l'Apôtre nous l'apprend, qu'on a de la patience, de la douceur; qu'on ne porte envie à perſonne, qu'on agit ſans temerité, qu'on eſt ſans vanité, ſans ambition, ſans attachement à ſes commoditez particulieres, ſans colere, ſans aigreur; qu'on ne forme point de mauvais ſoupçons, qu'on ne ſe réjoüit point de l'injuſtice, mais bien de la verité; qu'on tolere tout, qu'on croit tout, qu'on eſpere tout, qu'on ſupporte tout : *Charitas patiens eſt, benigna eſt, Charitas non æmulatur, &c.*

De Morib. Eccl. c. 14.

1. ad Corinth. c. 13.

C'eſt juſtement par l'exercice & par la pratique de toutes ces vertus, que l'on peut acquerir cette Chaſteté de cœur & d'eſprit, que nous conſiderons comme une diſpoſition principale & eſſentielle à l'Etat Monaſtique. Ce qu'un Religieux ſe propoſe dans ſa profeſſion, c'eſt de tendre à la perfection de l'Evangile, de s'approcher de Dieu,

de s'unir à Dieu par des liens ſi ſerrez & ſi intimes, que nul milieu, s'il eſt poſſible, ne l'en ſepare; & ſelon les termes de ſaint François de Sales, comme JESUS-CHRIST s'eſt uni à ſon Pere en mourant ſur la Croix. C'eſt-là ſa pretention, & c'eſt ce qu'il doit avoir uniquement devant les yeux, lorſqu'il s'engage, ainſi que nous l'avons montré par toutes les autoritez dēs Saints que nous avons rapporté. Il faut auſſi que les voyes & les moyens par leſquels il peut arriver à cette fin, entrent dans le fonds de ſon état; qu'il s'oblige par ſa conſecration à éviter tout ce qui l'en éloigne, & embraſſer tout ce qui eſt capable de luy produire l'effet de ſon engagement. Or comme il n'y a rien d'où il dépende davantage, que de la pureté du cœur, de cette Chaſteté interieure, & que celle des ſens toute ſeule, ne luy ſçauroit procurer un ſi grand bien, il faut par neceſſité que le Religieux & le Solitaire contracte une double obligation, lorſqu'il ſe conſacre à Dieu par les Vœux, & qu'il s'oblige à la Chaſteté de l'eſprit, auſſi-bien qu'à celle des ſens. *Esprit. 11.*

Il ne ſert de rien de vous dire que toutes ces vertus par leſquelles on doit acquerir la Chaſteté interieure, obligent tous les hommes en qualité de Chrêtiens, qu'il n'y en a point qui ne doive eſtre doux, patient, humble, ſimple, &c. & qu'ainſi c'eſt inutilement que nous attribuons cela à la profeſſion Religieuſe. Car quoy-qu'il ſoit

vray qu'ils y ſoient déja obligez par le Vœu du Baptême, ils ne laiſſent pas de s'y engager tout de nouveau par le Vœu de la Religion ; & comme elle leur donne pour cela des facilitez & des aſſiſtances particulieres, elle les oblige auſſi de s'acquitter de ces devoirs d'une maniere plus excellente, plus élevée, & plus digne de Dieu, que ne font pas ceux qui demeurent dans les engagemens du ſiecle. Un Chrêtien a renoncé au demon & à toutes ſes pompes, dans ſon Baptême ; mais cela n'empêche pas qu'il n'y renonce une ſeconde fois quand il devient Religieux. Une femme, comme dit ſaint Paul, conſacre ſa virginité, afin qu'elle puiſſe s'appliquer à Dieu, ſe rendre ſainte de corps & d'eſprit : *Cogitat quæ Domini ſunt, ut ſit ſancta & corpore & ſpiritu ;* Et quoy qu'elle y ſoit déja obligée comme Chrêtienne, elle ne laiſſe pas de s'en faire une nouvelle obligation ; elle ſe rend libre, & elle rompt toutes ſortes de liens & d'obſtacles, afin de l'accomplir avec plus de fidelité, de perfection, & d'avantage qu'elle ne feroit pas ſi elle vivoit dans les embarras, dans les partages, & dans les diſſipations qui ſont inévitables à ceux qui traitent les affaires du monde.

1. *Ad. Cor. c. 7. v. 14.*

Enfin, ceux à qui ces ſortes de veritez déplaiſent, doivent s'en prendre aux Saints, & non pas à nous. Il faut qu'ils diſent à ſaint Baſile, qu'il a tort, quand il a enſeigné que les perſonnes qui ſe conſacrent à Dieu, ne doivent pas faire conſiſter

toute la perfection de la virginité, dans la ſeule chaſteté du corps, mais dans la fuite de toutes les manieres par leſquelles elles peuvent ſe rendre impures, comme la colere, l'envie, le menſonge, l'orgueil, la pareſſe. *P. 61. 1. vol.*

Il faut qu'ils diſent à ſaint Iſidore de Damiette, qu'il ſe trompe lorſqu'il dit, que ſaint Paul ne met pas ſeulement la virginité à conſerver le corps pur & chaſte, mais à renoncer à toutes les affaires, & à tous les ſoins qui peuvent troubler le repos, la paix, & la tranquillité de l'ame. « *Ep. 8. lib. 1.*

Il faut qu'ils diſent à ſaint Jean Chryſoſtome, qu'il ſe méconte, quand il a dit, que la vie crucifiée eſtoit la racine & le fruit de la virginité; qu'une Vierge qui a renoncé à tout ce qui regarde le monde, doit conſacrer tout ſon cœur à Dieu, n'avoir plus rien de commun avec la terre, & ne point s'occuper, tantoſt d'une choſe, tantoſt d'une autre; mais comme elle a renoncé generalement à tout, elle doit s'appliquer de tous ſes ſoins aux choſes ſpirituelles. *Serm. 20. de Diverſ.*

Il faut qu'ils diſent à ſaint François de Sales, qu'il n'a pas plus de raiſon que les Anciens qui l'ont precedé, lorſqu'il dit aux Vierges qui ſont conſacrées à Dieu, qu'il ne ſuffit pas de s'exercer dans les bonnes œuvres, de pratiquer les vertus de la Foy, Eſperance, & de la Charité; mais qu'outre cette obligation commune à tous les Chrêtiens, Dieu par un amour tout ſpecial, les a *Entret. 21.*

» choiſies pour eſtre ſes cheres épouſes ; & que d'ê-
» tre Religieuſe, c'eſt d'eſtre liée à Dieu par la con-
» tinuelle mortification de nous-meſmes, ne vivre
» que pour Dieu, noſtre propre cœur ſervant toû-
» jours à ſa divine volonté, nos yeux, noſtre langue,
» nos mains, & tout le reſte, le ſervant continuel-
» lement ; & que la Religion fournit des moyens
» tout propres à cét effet, qui eſt l'Oraiſon, la lectu-
» re, le ſilence, la retraite du propre cœur, pour le
» repoſer en Dieu ſeul, les élancemens continuels
» vers noſtre Seigneur : A quoy nous ne ſçaurions
» arriver que par une continuelle pratique de mor-
» tification de toutes nos paſſions, inclinations, hu-
» meurs, averſions, &c.

Pourquoy veut-on, contre le ſentiment des Saints, celer aux Moines & aux Religieux, une verité dont la connoiſſance leur eſt ſi neceſſaire ? Pourquoy leur cacher la principale de leurs obligations ? Pourquoy veut-on leur perſuader qu'ils ſeront Saints, auſſi-toſt qu'ils ſeront chaſtes dans les ſens ? Pourquoy les établir dans une fauſſe juſtice, & les rendre ſemblables à ce Phariſien preſomptueux, qui ſe ſçachant bon gré, & ſe glorifiant de ſes jeûnes, de ſon abſtinence, s'imaginoit accomplir toute la Loy, & avoir acquis une ſainteté conſommée ? On a beau dire qu'on n'a jamais défini la Chaſteté ſelon l'idée que nous en donnons, & que c'eſt une penſée nouvelle ; car on n'a pas eu deſſein d'en faire le definition, mais

bien de montrer qu'elle ne répond pas à la perfection qu'un Religieux promet à Dieu, ſi on l'explique ſelon les notions communes ; qu'elle doit s'étendre ſur l'ame toute entiere, la défendre, en exclure tout ce qui peut en ternir la pureté ; & que c'eſt abuſer les Religieux, leur tendre des pieges, & leur creuſer des abyſmes, que de donner à cette vertu des bornes ſi étroites & ſi reſſerrées ; & on doit croire qu'ils ne ſe mettront gueres en peine de tendre & de s'élever à cette perfection à laquelle les Saints nous enſeignent que Dieu les appelle, ſi on ne leur fait connoître que leur condition les y oblige.

Pour nous, mes freres, qui faiſons profeſſion de ſuivre les ſentimens des Saints, & de tenir pour fauſſes ou ſuſpectes, toutes les voyes dans leſquelles nous ne les voyons point, nous ne ſçaurions croire qu'il ſoit juſte de mettre en balance une doctrine qu'ils ont ſi univerſellement approuvée, avec les penſées ou les imaginations de quelques modernes, qui pour condeſcendre à la lâcheté des ames imparfaites & immortifiées, & favoriſer l'oppoſition qu'elles ont à ſe faire violence pour s'élever à la perfection à laquelle elles ſont deſtinées, éludent ſans ſcrupule, par des ſubtilitez vaines, les inſtructions que ces hommes inſpirez de Dieu nous ont données.

Cette Difficulté ſe rapporte au Chap. 16. Queſt. 6.

XI. DIFFICULTE'.

On veut que ce ſoit une choſe digne de cenſure, d'avoir dit qu'un Martyr, qui eſtant preſenté au ſupplice, romproit ſes fers & ſes chaînes, & s'enfuiroit pour s'exempter de ſouffrir, deshonoreroit la Majeſté de Dieu, par cette fuite ſcandaleuſe, comme s'il avoit abandonné la Foy.

ECLAIRCISSEMENT.

IL faut que la prevention ſoit extraordinaire, pour trouver à redire à une propoſition ſi Catholique, ſi Chrêtienne, & ſi pleine d'édification. On ſçait bien que JESUS-CHRIST a permis & ordonné à ſes Diſciples, & à tous les Chrêtiens dans leurs perſonnes, de paſſer d'une Ville dans une autre, pour éviter la perſecution : *Cum autem perſequentur vos in Civitate iſta fugite in aliam.* Cette diſpoſition a eſté l'effet d'une bonté & d'une ſageſſe infinie : Il a voulu empêcher que ceux qui pouvoient encore eſtre foibles dans la Foy, *Infirmiores in Fide*, ne ſuccombaſſent

Matth. c. 10. v. 23.

ſuccombaſſent en s'expoſant inconſiderément à des tentations qui ſurpaſſeroient leurs forces : Il a voulu auſſi arreſter ceux qui ſe laiſſant aller à la grandeur de leur foy, & de leur zele, chercheroient le Martyre avec trop d'empreſſement & de chaleur ; & puis ſon deſſein eſtoit de conſerver des ouvriers pour la predication de l'Evangile, & l'établiſſement de ſon Egliſe.

C'eſt pour cela qu'il envoya ſon Ange afin de délivrer le premier de ſes Apôtres, des mains des Soldats qui le gardoient pour le ſupplice qui luy eſtoit preparé ; & que ſaint Paul échappa de Damas, où on le tenoit aſſiegé pour le prendre. *Act. c. 12. v. 7. 8. 9. 10. & 11.* *Act 9. v. 24 & 25. Et 2. ad Cor. c. 11. v. 32. & 33.*

Mais ſi JESUS-CHRIST a permis, ou ordonné à ſes Diſciples d'éviter le Martyre, il eſt certain qu'il leur a commandé de demeurer fermes dans les perſecutions, de s'y expoſer ſans crainte, & de donner leur vie lorſqu'elle ſeroit neceſſaire pour ſoûtenir la Religion, & défendre la Foy contre les ennemis de ſa gloire, quand il dit, ſi quelqu'un rougit de moy, & de mes paroles, le Fils de l'homme rougira auſſi de luy, lorſqu'il viendra dans ſa gloire, & dans celle de ſon Pere & de ſes Anges : *Nam qui me erubuerit, & meos ſermones, hunc filius hominis erubeſcet, cum venerit in Majeſtate ſua & Patris, & ſanctorum Angelorum.* Et ſi jamais on peut ſe trouver dans cette neceſſité, c'eſt particulierement lorſqu'on eſt dans les fers, chargé de chaînes, entre les mains des bourreaux ; qu'on *Luc. 9. v. 26.*

a devant les yeux les inſtrumens de ſon ſupplice, & que ſans aucun milieu, il faut ou ſouffrir la mort, ou renoncer JESUS-CHRIST. C'eſt pour lors que la fuite, qui pouvoit eſtre permiſe, ou meſme commandée, avant qu'on ſe trouvaſt dans une conjoncture ſi preſſante, eſt interdite; le Diſciple eſt indiſpenſablement obligé de rendre témoignage en faveur de ſon Maître, de répandre ſon ſang, & de confeſſer ſon Nom devant ceux qui l'attaquent: il eſt trop avancé pour tourner la teſte en arriere; & ſi dans cette occaſion il manque de fermeté & de conſtance, ſes adverſaires tireront avantage de ſa timidité, & de ſa crainte; le menſonge triomphera de la verité, & la cauſe de JESUS-CHRIST ſera abandonnée dans la perſonne de ſon ſerviteur, & ſa Majeſté deshonorée. Car que pourroient dire & penſer les incredules & les impies, ſinon que ſi le Dieu qu'il adore eſtoit tel qu'il le figure, & s'il avoit toute la puiſſance qu'il luy attribuë, il ne craindroit pas de ſouffrir une mort qui auroit, comme il le pretend, ſelon les principes de ſa Religion, & comme il le publie, des ſuites ſi heureuſes, & qui le couronneroit d'une gloire immortelle? Et un Chrêtien peut-il commettre une plus grande infidelité, que de leur donner ſujet de regarder comme une fable & une imagination, le Dieu qu'il adore, & la verité qu'il annonce?

C'eſt ce que produira la fuite de ce pretendu Martyr: Et il faut avoir une Religion & une Foy

bien foible, eſtre peu touché des intereſts de Jesus-Christ, pour ne pas conſiderer cette action, comme une deſertion ſcandaleuſe. Si un Soldat en preſence de l'ennemy, tout preſt de venir aux mains, à la veuë de toute une armée, tournoit le dos & s'enfuyoit du combat, ne diroit-on pas qu'il ſeroit ſans honneur, ſans courage, qu'il auroit trahi le parti de ſon Prince, & ſa teſte ne répondroit-elle pas de ſa lâcheté ?

Si les Chrêtiens ſe fuſſent conduits par cette fauſſe maxime, dans la naiſſance de l'Egliſe, elle n'auroit pas eſté ſi triomphante, & ne ſe ſeroit pas répanduë, comme elle a fait, avec tant de ſuccés & de promptitude : Elle n'auroit pas formé dans ſon ſein cette multitude innombrable d'enfans, qui en ſi peu de temps ont peuplé toute la terre; puiſque ſelon les ſentimens des Peres, ç'a eſté dans le ſang des Martyrs qu'elle a trouvé ſa fecondité & ſon abondance : *Sanguis Martyrum ſemen Chriſtianorum.* *Tertul. Apolog.*

Nous voyons auſſi que ſaint Paul, qui par l'ordre de Dieu s'eſtoit ſauvé de Damas, ſe trouvant preſſé & engagé par le mouvement du ſaint Eſprit, s'en alla à Jeruſalem au devant de la perſecution qui l'y attendoit, *Ecce alligatus ego ſpiritu vado in Jeruſalem*, & fit cette admirable réponſe à ceux qui vouloient le détourner de ſon deſſein : Je ſuis toutpreſt, non ſeulement de ſouffrir les liens, mais meſme la mort, pour la confeſſion du nom de *Act. c. 20. v. 22.*

Act. c. 21. v. 13 JESUS-CHRIST : *Ego enim non ſolum alligari, ſed & mori in Jeruſalem paratus ſum propter nomen Domini Jeſu.*

Saint Pierre forcé par les inſtantes prieres des Chrêtiens, eſtant ſorti de Rome contre le deſir ardent qu'il avoit d'y ſouffrir le Martyre, trouva JESUS-CHRIST qui venoit à ſa rencontre ; & luy ayant demandé, Seigneur, où allez vous ? il luy répondit, Je vas à Rome, pour y eſtre crucifié une ſeconde fois. Saint Pierre qui comprit auſſitoſt, à ce que dit ſaint Ambroiſe, le ſens de ces paroles, retourna ſur ſes pas, & y finit ſa vie par une mort, & par une confeſſion pleine de gloire.

Amb. l. 5. Epiſt 32.

Vit S. Ignat. Mart

Lorſque ſaint Ignace ſe vit entre les mains des Gardes qui le conduiſoient au lieu de ſon ſupplice, bien loin de penſer à ſe délivrer du Martyre, il ne chercha que les moyens de l'avancer, comme il dit luy-meſme, en ſe propoſant d'irriter les beſtes farouches, dans la crainte qu'il avoit d'échapper à leur fureur.

In ejus vita.

Saint Polycarpe quitta ſa Ville Epiſcopale, cedant aux larmes & aux inſtances de ceux qui eſtimoient, qu'il devoit éviter la perſecution pour l'avantage de ſes peuples ; mais lorſque les Archers, qui avoient eſté envoyez pour le prendre, ſe preſenterent à la maiſon de campagne dans laquelle il s'eſtoit retiré, au lieu de s'enfuir & de ſe cacher, comme il le pouvoit faire, il alla au devant d'eux ; & crut qu'il ne devoit pas moins faire pour l'amour

de JESUS-CHRIST, & pour la défenſe de ſon nom, que d'affronter la mort, & de ſe livrer luy-meſme au martyre.

Ces grands Saints, comme des ſerviteurs fideles, ſuivoient en ce point, comme en tous les autres, les ſentimens & l'eſprit de leur Maître. Ils ſçavoient qu'il s'eſtoit retiré dans le deſert, quand il apprit que ſaint Jean avoit eſté tué par le commandement d'Herodes ; ils ſçavoient que lorſque les Juifs le chaſſerent de la Ville de Nazareth, & le pouſſerent juſques ſur la pointe de la montagne où elle eſtoit ſituée, pour le precipiter, il paſſa au milieu d'eux pour ſe tirer de leurs mains : mais ils ſçavoient auſſi, que quand les momens furent arrivez, auſquels il avoit reſolu de toute éternité, de glorifier ſon Pere, & de conſommer par ſa mort, le ſacrifice qu'il avoit commencé de luy offrir dés le premier inſtant de ſa vie, il prevint ceux qui avoient ordre de le chercher & de le prendre, il ſe livra, il ſe nomma, & ſe deſigna luy-meſme, de crainte qu'ils ne le manquaſſent dans les tenebres de la nuit ; & pouvant armer le Ciel & la terre pour ſa défenſe, il ſe laiſſa conduire comme s'il eût eſté ſans puiſſance & ſans force, ſemblable, ſelon la parole du Prophete, à une victime qui ſouffre ſans aucune reſiſtance, qu'on la mene au lieu où elle doit eſtre égorgée.

Matth. c. 14. v. 13.

Luc. 4. v. 30.

Joan. 18. v. 4. & 5.

Iſai. 53. v. 7.

Cét exemple fait voir, comme le remarque ſaint Ambroiſe, que s'il y a des temps où l'on peut, &

Lib. 5. Epiſt 32.

où l'on doit éviter la perſecution, il y en a auſſi où la volonté de Dieu eſt qu'on la ſoûtienne, qu'on paye de ſa perſonne, qu'on défende la verité aux dépens de ſa vie ; & pour lors le Martyre eſt un precepte, & l'obligation de ſouffrir eſt indiſpenſable. JESUS-CHRIST, dit le meſme Saint, veut endurer dans la chair de ſon ſerviteur, comme il a enduré dans la ſienne : Il laiſſe celui-cy, mais il en choiſit un autre, afin qu'il l'imite, qu'il le ſuive, & qu'il partage avec luy ſes ſouffrances : *Sic eum volo manere, donec veniam, quid ad te ? Tu me ſequere.*

Ibid.

Joan. 21. v. 22.

Les Rois de la terre ſe réjoüiſſent de gagner des batailles, quoy-qu'en même temps ils s'affligent, quand ils penſent qu'elle leur coûte la perte d'un grand nombre de leurs ſerviteurs, qu'ils ne ſçauroient reparer : Mais pour le Roy du Ciel, qui au lieu d'une vie de peu de momens qu'on a perduë à ſon ſervice, en rend une autre qui eſt d'une éternelle durée, ſes triomphes ſont toûjours remplis de joye, & ne ſe trouvent jamais mêlez d'aucune triſteſſe. Le carnage de ſes Elûs eſt la jubilation du Ciel, & la conſternation de l'Enfer. Ainſi, comme dit ſaint Ambroiſe, il ſe plaiſt & ſe nourrit dans le ſang que répandent ceux qui combattent pour ſa gloire : *Cibus illius eſt, ut paſſionibus noſtris epuletur.*

Ibid.

Enfin il faut convenir que les Chrêtiens ſont quelquefois obligez de ſouffrir le Martyre, & que cette neceſſité ſe rencontre particulierement dans

le cas, & dans les circonſtances que nous avons marquées; c'eſt à dire, lorſqu'on y eſt determiné par la preſence du ſupplice, & que ce n'eſt plus le temps de deliberer; car pour lors on ne peut s'en diſpenſer qu'on ne ſcandaliſe l'Egliſe, qu'on ne jette le trouble & la confuſion dans le cœur de ſes freres, qu'on ne deshonore la Religion, qu'on ne faſſe injure à JESUS-CHRIST, & qu'on ne donne matiere aux tyrans & aux perſecuteurs, d'inſulter à ſa Croix, & de blaſphemer ſon ſaint Nom.

Quoy-que cette difficulté fuſt ſi foible, qu'elle ne meritaſt pas d'eſtre écoutée, & que noſtre ſentiment ſoit ſi conſtant, qu'il n'euſt pas beſoin de toutes ces preuves, nous n'avons pas laiſſé de les rapporter; mais veritablement ç'a eſté beaucoup moins pour l'appuyer, que pour fermer la bouche de ceux qui l'ouvrent avec plaiſir, pour condamner & rendre ſuſpectes les perſonnes les plus innocentes : *Ut obſtruatur os loquentium iniqua.* *Pſ. 62. v. 12.*

Cette difficulté ſe rapporte au chap. 16. queſt. 8.

XII. DIFFICULTE'.

On pretend que nous avons porté trop loin l'obligation de ne point avoir de procés.

ECLAIRCISSEMENT.

NOus n'avons fait, mes freres, que rapporter ſur cette matiere, les paroles de JESUS-CHRIST, celles de l'Apôtre; nous y avons joint les ſentimens des Saints; & les conſequences que nous en avons tirées, ſont ſi juſtes & ſi évidentes, qu'il n'y a rien qu'on y puiſſe reprendre. Il ſeroit inutile de remettre icy les textes de l'Ecriture, & les autoritez des Peres que nous avons citées; on les peut voir dans le Livre, & on remarquera qu'elles ne ſçauroient eſtre ni plus préciſes, ni plus déciſives.

Pour ce qui eſt des inductions, je vous diray que nous avons crû, & que nous croyons encore, que ſi cette inſtruction de JESUS-CHRIST, *Qui aufert quæ tua ſunt, ne repetas: ego autem dico vobis non reſiſtere malo, ſed ſi quis te percuſſerit in dexteram maxillam tuam præbe illi & alteram; & ei qui vult tecum judicio contendere & tunicam tuam tollere, dimitte*

Luc. 6. v. 30. Mat. 5. v. 39. & 40.

dimitte ei & pallium, n'oblige tous les Chrêtiens, que dans la preparation du cœur ; & ſi elle ne leur eſt addreſſée en general, & pour l'execution, que comme une exhortation & un Conſeil, il faut au moins demeurer d'accord, qu'elle regarde d'une autre maniere ceux qui ſont engagez par état, de tendre & de s'élever à la perfection de l'Evangile, qui ſont particulierement chargez de l'accomplir ; & que rien ne convient davantage, & n'eſt plus neceſſaire à la pauvreté, & à la pureté dont ils font une profeſſion ſi ſolemnelle, que de conſerver la paix & la patience, lorſqu'il arrive qu'on les prive de leurs biens, qu'on leur fait des injures, & qu'on leur rend des injuſtices.

2. Ces hommes qui ont promis à Dieu de travailler à devenir parfaits, & qui n'ont point d'autre occupation dans ce monde, doivent éviter de tous leurs ſoins, ce qui peut empêcher l'accompliſſement de leurs promeſſes : Il faut donc, par neceſſité, qu'ils s'interdiſent autant qu'il ſera poſſible, les procés & les conteſtations ; car ſi ce n'eſt pas abſolument un mal de ſoûtenir des affaires par des voyes contentieuſes, il eſt neanmoins ſi difficile que cela ſoit, ſans en commettre, que ceux dont la vie doit eſtre toute pure & toute ſainte, ſont obligez de les regarder avec toute l'averſion & l'éloignement qu'ils doivent avoir pour des occaſions prochaines de perdre cette integrité, cette chaſteté interieure, qui doit eſtre l'objet

veritable de leurs deſirs, comme celuy de leurs promeſſes.

Comment peuvent-ils croire qu'ils ſe maintiendront, & qu'ils s'avanceront dans l'innocence, & dans la pureté de leur état, malgré toutes les tentations differentes dont elle ſe trouvera attaquée? Car de s'imaginer qu'on demeure calme & tranquille, parmy toutes les ſurpriſes, les fineſſes, les ſuppoſitions, les infidelitez, les manquemens de parole, les déguiſemens, les calomnies, & quantité d'autres incidens qui ſurviennent, & qu'il faut eſſuyer dans la ſuite des affaires, & qui ſont ſi capables d'exciter la colere, la haine, l'indignation, meſme dans les perſonnes dont la vertu ſeroit la plus conſtante & la plus conſommée; c'eſt ſe figurer qu'on eſt invulnerable, c'eſt vouloir ſuſpendre l'activité du feu, & pretendre ſe tenir dans le milieu des flâmes, ſans en reſſentir les impreſſions & les ardeurs.

Mais quand ils viendroient à bout de ſe garantir de ces inconveniens, comment ſe preſerveront-ils des diſſipations, qui ſont inſeparables de l'application & des ſoins que demandent les affaires; de ces ſoins, dis-je, qui couvrent les ames de tenebres épaiſſes, qui les rendent arides & languiſſantes, qui éteignent la vigueur de la pieté, qui cauſent des affoibliſſemens, qui font que bien loin d'offrir à JESUS-CHRIST de ces oraiſons pures & ardentes, nous ne luy preſentons que des

diſtractions & des égaremens, & qu'au lieu de nous élever dans le ſein de Dieu, par la ſublimité de nos prieres, nous nous abyſmons dans le ſein de la terre, par la baſſeſſe de nos penſées ?

3. Je demande comment des Religieux, qui ont eſté choiſis de Dieu, comme des vaiſſeaux d'élection, & qu'il a placez dans ſa maiſon pour en eſtre l'ornement & la gloire, répondront à ſes deſſeins, & ſe rendront dignes d'une diſtinction ſi avantageuſe, ſi au lieu de donner de l'édification à l'Egliſe, ils y font des effets tout contraires, & la rempliſſent de confuſion & de deſordres ? Et n'eſt-il pas vray que les uns trouveront dans la conduite des Religieux (qui entreprennent ſi facilement des procés & des affaires, & qui les ſoûtiennent avec tant de chaleur & d'avidité) des raiſons pour autoriſer leurs cupiditez, leur avarice, leurs animoſitez, cét amour du bien, cét eſprit de contention, qui regne d'une maniere ſi abſoluë dans les perſonnes du monde, & que les exemples de ceux qui n'en ſont plus, les rendront ſur cette matiere incapables d'aucun ſcrupule, ni d'aucun retour ? Et les autres pourront-ils voir ſans ſcandale, que des hommes qui ont renoncé à la terre, par des vœux & des proteſtations publiques, marchent dans les meſmes voyes que tiennent ceux qui y ſont attachez par toutes les affections de leur cœur ? Et ce procedé ſi contraire à la dignité de leur profeſſion, auſſi-bien

qu'à l'attente de ceux qui en connoiſſent les devoirs, ne remplira-t-il pas de douleur les gens de bien, & n'auront-ils pas ſujet de dire dans l'amertume de leur cœur, ce que diſoit le Prophete, J'ay vû, Seigneur, avec d'extrêmes ennuis, vos Loix ſaintes tranſgreſſées, par ceux qui eſtoient ſi indiſpenſablement obligez de les garder: *Vidi* *Pſ.* 118. v. 158. *prævaricantes, & tabeſcebam, quia eloquia tua non cuſtodierunt?*

C'eſt ce qui a preſque effacé tout l'éclat & toute la beauté de cette condition, qui autrefois a eſté ſi reverée des hommes; c'eſt par là que les Religieux & les Solitaires l'ont avilie, & qu'ils ont excité contr'eux ces plaintes publiques, ces reproches ſi ſanglants, que ceux qui s'intereſſent à leur gloire, ne peuvent entendre ſans un ſenſible regret.

Tom. 6 Bill. P. Ciſtere. p. 53. „ Qui ne s'étonnera, dit un ancien Abbé de „ noſtre Ordre, des differents & des conteſtations „ qui ſe trouvent aujourd'huy entre les Religieux „ & les Moines, pour des terres, des prez, des pâ„ turages, pour des beſtiaux. Il ſemble que les „ terres ne puiſſent ſuffire aux hommes, ni les hom„ mes aux terres, ni les terres aux beſtiaux, ni les „ beſtiaux aux pâturages..... Ces deſordres vont „ juſqu'à mes oreilles, dit le Seigneur des Armées; „ *Utique in auribus meis ſunt hæc, dicit Dominus exer„ cituum.* Celuy-là ne ſçait rien, ajoûte-t-il, qui „ ne ſçait pas que ce ſont ces maux, que ce ſont ces

desordres, qui ont rendu l'Ordre Monastique, si « mépriſable aux yeux des hommes, qui luy ont osté « tout son lustre & toute sa splendeur : *Nam quod* « *in oculis hominum vilueriț religionis nomen, & opi-* « *nio propter hæc qui neſcit, nihil ſcit.* «

Pierre de Blois dit dans la mesme pensée, que *In Cap. 1. lib. Job.* « les Moines & les Chanoines Reguliers ont choisi « une vie étroite, & un saint repos ; qu'ils sont sim- « ples comme la colombe, mais veritablement par « la composition de leur visage, mais non pas par « leurs actions, par l'habit, & non par les senti- « mens ; *Simplices quidem ſunt ut colombæ ſed vultu,* « *non actu, habitu, ſed non affectu* : Qu'il n'y a point « de tribunal ou de marché, où les Religieux ne se « mêlent avec importunité, & ne se rendent insup- « portables ; *Non eſt aliquod forum judiciale aut ve-* « *nale, cui ſe viri religioſi non immiſceant, & cui ſe* « *importuniſſime non importent.* Si vous faisiez atten- « tion, dit-il, dans un autre endroit, à ce que les « vœux de la profession dans laquelle vous vous « estes engagez, demandent de vous, vous pense- « riez à acquerir les biens du Ciel, non pas ceux « de la terre, selon la doctrine de l'Apôtre, qui « nous apprend qu'il ne faut pas que ceux qui ser- « vent Dieu, ayent des procés : Vous pêchez, dit- « il, dés là que vous avez des affaires & des diffe- « rens entre-vous ; *Si votum religionis cui obligatus* « *es, diligenter attenderes, quæ ſurſum ſunt, non quæ* « *ſunt ſuper terram procurares, juxta doctrinam Apoſtoli;* «

Epiſt. 117. ad Abb. Mauj. Ienaſt.

» *ſervum Dei non oportet litigare..... Delictum eſt* » *in vobis quod cauſas habetis.*

Yves de Chartres écrit à Richard Evêque » d'Albe, & Vicaire du ſaint Siege, qu'il a fait ce » qu'il a pû pour terminer un different entre l'Abbé » de Blois, & l'Abbé de Bonneval, mais ſans aucun » ſuccés ; que quoy-qu'il eût voulu leur donner à » chacun par l'accommodement, ce qui pouvoit » leur appartenir, il n'en eſt pas venu à bout ; & » que la cupidité des Moines, qui eſt infinie, a » empêché que la conteſtation n'ait eſté terminée : *Monachorum infinita cupiditas, infinitam facit diſcordiam.*

Le meſme écrivant à l'Abbé de Marmontier, *Ep.* 280. & aux Communautez de Pontigny, & de Clairvaux, touchant un different qu'ils avoient enſemble, dit ; Qu'il s'étonne que quelques-uns » d'entr'eux (pour ne les y pas tous comprendre) » ſe laiſſent tellement abuſer par leur ſimplicité, ou » aveugler par leurs paſſions, que ſans ſe ſoucier » de leur reputation, qui juſqu'alors avoit eſté ſi » celebre, ils preferent des revenus de peu de conſequence, à l'eſtime de tout un monde ; & qu'il » ne faut pas qu'aucun intereſt temporel l'emporte » pardeſſus le témoignage qu'ils ſe ſont ſi juſtement » acquis par le merite & par la ſainteté de leur vie : » Et au cas, ajoûte-t-il, que vous diſiez que vous » ne faites injuſtice à perſonne, que vous conſervez » ſimplement ce qui vous appartient, & que vous

eſtes preſts de venir en jugement avec ceux qui « pourroient vous le conteſter, que répondrez-vous « à ceux qui vous diront : *Hoc ipſum delictum eſt*, « *quod cauſas habetis*, cela meſme d'avoir des pro- « cés eſt un peché, pourquoy ne ſouffrez-vous pas « plûtoſt qu'on vous faſſe injuſtice, *Cur non potius* « *fraudem patimini ?* Si on vous oſte ce qui eſt à vous, « ne le redemandez point ; *Si quis abſtulerit tua, ne* « *repetas :* tendez la jouë gauche à celuy qui vous « frappe ſur la droite. Je vous en dirois davantage, « ſi mon deſſein n'eſtoit de vous avertir, & non pas « de vous confondre. En un mot, il eſt plus ſeur à « tout Chrêtien, & particulierement à des Moines, « d'avoir moins de bien, & de demeurer en repos, « que de plaider, & d'en avoir davantage : *Tutius* « *eſt enim Chriſtiano, & maxime Monacho, poſſi-* « *dere quidpiam minus in pace, quam cum lite, am-* « *plius.* «

Voicy une choſe qui merite d'eſtre remarquée, parce que c'eſt une expoſition naturelle de ce qui n'arrive que trop ſouvent parmy les Religieux. Un Moine ſe plaignoit à ſaint Anſelme, de ce qu'il n'avoit pas trouvé dans la Religion, ce qu'il y avoit cherché. Je me ſuis retiré dans le Cloître, « dit-il, par l'eſperance que j'avois de m'y appli- « quer uniquement à Dieu & à mon ſalut, & neam- « moins mon Superieur me commande de m'occu- « per des affaires ſeculieres ; & pendant que je tra- « vaille à défendre les biens de l'Egliſe, contre les «

Edmer. in vita S. Anſel.

» perſonnes du monde, je paſſe mon temps à plai-
» der, je chicanne, & je ſuis preſque au deſeſpoir,
» quand je me revois dans les meſmes emplois, &
» dans les meſmes affaires que j'avois abandon-
» nées.

Saint Pierre de Damien déplorant les deſordres des Moines de ſon temps, entre beaucoup de
» choſes qui font compaſſion, il dit, Que ſi l'on
» veut ſçavoir ce qui ſe paſſe dans le barreau, ce
» n'eſt pas dans les maiſons des Juges qu'il faut al-
» ler, mais dans celles des Abbez; & que pour
» eſtre parfaitement inſtruit de ce qui ſe fait dans
» le ſiecle, c'eſt à eux qu'il ſe faut addreſſer, com-
Lib. 6. Epiſt. Ep. 7. qua eſt 95. » me s'ils eſtoient les maîtres des affaires : *Qui vult*
» *noſſe quid actum ſit apud forenſe negotium; non præ-*
» *toria Judicum, ſed diverſoria potius perquirat Abba-*
» *tum; quidquid de ſæculo agitur, ab eis velut à ma-*
» *giſtris negociorum ſæcularium requiratur.*

» Il dit auſſi qu'une des principales qualitez qu'on
» deſire pour l'élection des Abbez, eſt, qu'ils puiſ-
» ſent ſe faire entendre dans la foulle, qu'ils ayent de
» la hardieſſe pour ſoûtenir leurs propres intereſts:
» *Si loqui in turba, & proprias cauſas agere non eru-*
» *beſcat.* Enfin, pour montrer juſqu'où alloit leur
» diſſipation, il ajoûte, qu'ils eſtoient inceſſamment
» à cheval, & que leur Monaſtere ne leur ſervoit
» que d'hôtellerie : *Cui Monaſterium fit hoſpitium,*
» *equinum vero dorſum quotidianum habitaculum.*

Je ne penſe pas que l'on puiſſe regarder comme un

un excés, un ſentiment appuyé ſur des raiſons ſi ſolides, priſes dans la parole de JESUS-CHRIST, dans celle de ſon Apôtre, dans les Inſtructions des Saints ; & il n'y a perſonne qui ne juge que rien ne peut contribuer davantage à reparer cette flétriſſure, & effacer cette tache que les Moines ont fait à leur reputation, que de leur perſuader d'éviter les procés, d'empêcher qu'on n'entende parler d'eux, & qu'on ne porte leur nom devant les Tribunaux & les Juſtices ſeculieres.

Encore que cette Loy ſoit generale, & que les Moines ſoient obligez de l'obſerver, elle ne laiſſe pas, comme nous l'avons dit, d'avoir ſes reſtrictions. Car quelque-fois le ſervice de Dieu, la charité du Prochain, & l'utilité publique veulent qu'on s'en diſpenſe, & la Loy ſubſiſte toûjours quoy qu'elle ait quelques reſerves, les exemptions, quand elles ſont juſtes & legitimes, ne luy donnent aucune atteinte. Il faut donc que les Religieux ſçachent, que de ne point défendre leurs droits & leurs biens par des voyes contentieuſes, c'eſt une obligation attachée à leur état : que leur profeſſion veut qu'ils gardent la paix avec tout le monde, qu'ils ſouffrent les injuſtices plûtoſt que de s'en garentir, par des procés & des conteſtations publiques ; & que ſi dans quelques rencontres ils ſont contraints de ne pas ceder, il faut que ce ſoit avec toutes les circonſtances & les conditions que les Saints ont preſcrites.

Ils doivent s'aſſurer de ce cas-là, le connoiſtre, & s'y determiner, non point par la prudence de la chair, mais par la ſageſſe de Dieu, Il faut qu'ils n'écoutent en cela que ſa voix, & non point le mouvement de leurs paſſions; qu'ils ayent devant les yeux l'utilité de leur adverſaire, plûtoſt que leurs propres intereſts, & qu'ils craignent davantage pour ſon ſalut, que pour le bien qu'il leur veut uſurper; *Plus quippe ipſis raptoribus metuere debemus, quam rebus irrationalibus deffendentes inhiare*, & que ſelon le ſentiment du bien-heureux Pierre de Clugny, leur conduite ſoit ſi pleine d'honêteté, de religion, ſi exempte de fineſſe & de chicane, qu'ils luy donnent en ſe défendant de ſa violence & de ſa vexation, des marques toutes ſenſibles d'une charité ſincere.

Greg. lib. 31. in 39. c. Job. c 8.

Enfin, les Moines doivent regarder comme une inſtruction importante que ſaint Charles n'a jamais voulu avoir de procés en ſon nom; par ces deux raiſons, l'une, il craignoit que les ſoins qu'il ſeroit obligé de prendre de ces ſortes d'affaires ne le tiraſſent de l'application qu'il devoit avoir aux choſes divines: l'autre, il ne vouloit point donner au monde un ſujet de ſcandale. Je demande s'il y a quelqu'un à qui ces ſentimens puiſſent eſtre plus naturellement appliquez qu'aux Religieux, puis qu'ils ſont uniquement deſtinez pour mediter les veritez eternelles, & pour edifier l'Egliſe.

In Vit. ejus.

XIII. DIFFICULTE'.

Cette difficulté ſe rapporte au chap. 16. queſt. 12.

On veut que nous ayons dit que les enfans ne doivent plus rien à leurs peres depuis qu'ils ſont mariez, & qu'ils ſont exempts de leur rendre aucunes aſſiſtances.

ECLAIRCISSEMENT.

IL faudroit eſtre également dépourvû de bon ſens & d'humanité pour eſtre d'un tel avis. Nous eſtimons conformement aux Loix Divines & humaines, que les enfans dans l'état de mariage, auſſi bien que dans celuy de leur liberté, doivent rendre à leurs peres tous les ſecours qu'ils peuvent leur rendre, & que le mariage n'a garde de détruire la pieté naturelle; Mais nous diſons que le mariage tire les enfans de la main, de la puiſſance, & de la dépendance de leurs parens, & que quand les obligations qu'ils ont contractées par cet engagement ſe trouvent en concurrence avec ce qu'ils leur doivent par le droit de la nature; elles luy ſont ſuperieures & l'emportent pardeſſus les devoirs de la naiſſance. Si par exemple une

femme eſtoit dans un pays éloigné de ſes parens, qu'elle fuſt neceſſaire à ſon mary pour ſa conſolation, pour le ſecourir dans ſes infirmitez, pour le ſoulager dans une maladie preſſante, ſon devoir l'attacheroit tellement à ſa perſonne, que la neceſſité de ſon pere quelque extrême qu'elle pût eſtre, ne ſeroit point pour elle une raiſon capable de l'en ſeparer : elle demeureroit où elle ſeroit engagée par ſon obligation principale, & quoy qu'elle ne rendiſt pas à ſon pere l'aſſiſtance perſonnelle dont il auroit beſoin, elle ne laiſſeroit pas de l'aymer comme elle y eſt obligée, & elle ne feroit rien contre le droit naturel: & bien loin de violer le precepte divin qui luy ordonne de l'honorer & de le ſervir, elle obeïroit au commandement que Dieu luy a fait de le quitter pour s'attacher uniquement à ſon mary. *Relinquet homo patrem ſuum & matrem, & adhærebit uxori ſuæ.* Et toutes les fois qu'il y aura de l'incompatibilité entre les obligations du mariage, & celles de la naiſſance, on ne doit point douter que la volonté de Dieu ne ſoit que l'on prefere le mary & la femme aux peres & aux meres. C'a eſté preciſement noſtre opinion, & nous n'avons aucune part à celle que l'on nous attribuë.

Gen. 2. v 24. & Matth. 19. v. 5.

Nous avons auſſi avancé que cette obligation de ſecourir ſes parens, cede dans un Eccleſiaſtique à l'obligation que Dieu luy a impoſée

d'aſſiſter les ames dont il luy a donné la charge & la conduite ; c'eſt à dire que ſi la preſence d'un Paſteur eſt neceſſaire à ſes peuples pour les ſoûtenir dans la verité de la Religion s'ils eſtoient attaquez par les ennemis de la Foy, ſoit heretiques, ſoit barbares, ou que la peſte deſolât ſon Dioceſe ou ſa Paroiſſe, cet Eccleſiaſtique ſeroit indiſpenſablement obligé de s'attacher à la défenſe & à la garde de ſon troupeau, ſans écouter les neceſſitez de ſes parens, & que l'unique ſecours qu'il pourroit leur rendre en cet eſtat, ſeroit celuy de ſes vœux & de ſes prieres.

Ce que j'ay voulu inferer de ces deux exemples, eſt, que ſi dans ces cas & dans ces circonſtances, on peut ſans violer la Loy, eſtre legitimement diſpenſé de ſecourir ſon pere, on le peut pour le moins avec autant de fondement & de juſtice, lors qu'on eſt conſacré à JESUS-CHRIST par l'engagement des vœux, aprés le commandement ſi exprés qu'il a fait dans ſon Evangile, de quitter ſon pere, ſa mere, ſes freres, ſes ſœurs, ſes enfans & ſa femme pour le ſervir & pour le ſuivre ; & particulierement quand les peres & les meres reçoivent de la part de ceux qui entrent dans la place & dans les obligations de leurs enfans, toutes les aſſiſtances qui leur ſont neceſſaires. *Luc. 14. v. 26.*

C'eſt une verité que JESUS-CHRIST confirme en tant d'endroits de ſes ſaintes Ecritures,

que je ne vois pas comment il eſt poſſible qu'on en doute. Outre toutes les autoritez que nous avons raportées, il l'exprime dans ſaint Luc par les paroles & les termes les plus forts dont il pouvoit ſe ſervir lors qu'il a dit, *Ignem veni mittere in terram, & quid volo niſi ut accendatur?* Je ſuis venu apporter le feu ſur la terre, que deſiray-je ſinon qu'il s'embraze? Il n'y a rien qui reſiſte au feu, il n'y a rien qu'il ne conſume, qu'il ne détruiſe, qu'il ne diviſe, & qu'il ne reduiſe en pouſſiere; & comme le feu tire le ſuc des plantes, les eſſences des corps les plus durs & les plus impenetrables, comme il change les mineraux, qu'il ſepare l'or de cette terre impure dans laquelle il ſemble que la nature l'a caché à l'avarice & à la cupidité des hommes: ainſi ce feu divin, cet amour de JESUS-CHRIST, cette charité ardente ſepare les hommes non ſeulement des biens, des richeſſes, des plaiſirs, des honneurs, & des autres vanitez de ce monde; mais elle ſepare encore les hommes des hommes, & de ceux meſme auſquels ils ſont unis par les liens les plus intimes & les plus indiſſolubles, comme les enfans le ſont au pere: c'eſt à dire que toutes les fois qu'ils ne peuvent eſtre attachez à leurs peres ſans ſe détacher de Dieu, & que l'engagement qu'ils ont à ſon ſervice combat l'engagement qu'ils avoient avec eux, il faut que par une diſpoſition ſuperieure

Luc. c. 12. v. 49.

au ſentiment de la nature, ils quittent, & abandonnent leurs peres, pour aller où l'ordre & la deſtination de Dieu les appelle.

Saint Jean Chryſoſtome ſe ſert de ce paſſage pour prouver juſqu'où doit aller le renoncement de ceux qui font profeſſion d'eſtre les Diſciples de ce Divin Maiſtre. Il nous a aymez, dit-il, « mes freres, avec excés, il veut que nous l'aymions de meſme. Si ceux à qui vous allez prêcher ma parole doivent renoncer à leurs femmes, à leurs enfans, & à leurs peres, jugez ce « que vous devez faire vous autres qui ſerez leurs « Maiſtres..... Il continuë en expliquant ce Verſet de ſaint Matthieu, Celuy qui aime ſon pere « & ſa mere plus que moy, n'eſt pas digne de « moy, & celuy qui aime ſon fils & ſa fille plus « que moy, n'eſt pas digne de moy. Remarquez, « mes freres, l'autorité de celuy qui parle. Vous « voyez comment il ſe declare Fils unique de ſon « Pere en ordonnant de renoncer à tout, & de « preferer ſon amour à toutes choſes. Je ne vous « commande pas ſeulement, dit-il, de me preferer à vos amis & à vos proches, mais je vous « dis de plus, que ſi vous preferez voſtre propre « vie à l'amour que vous me devez, vous eſtes bien « éloignez d'eſtre du nombre de mes Diſciples. « *Hom. 35. in Matt.* *C. 10. 37.*

Ce Saint ſe fait une objection. Quelqu'un me « dira peut-eſtre, que ce que JESUS-CHRIST dit icy « eſt contraire au vieux Teſtament, & au Com- «

» mandement que Dieu y fait d'honorer ſon pere
» & ſa mere. Mais je vous répons, que la Loy nou-
» velle en ce point a un rapport admirable avec
» l'ancienne, car c'eſt ainſi que Dieu y comman-
» de non ſeulement de haïr les Idolâtres, mais
» meſme de les lapider ; & le Prophete dans le
Deuter. c. 33. v. 9. » Deuteronome donne des loüanges à ces perſon-
» nes dont il dit, celuy qui dit à ſon pere & à ſa
» mere, je ne vous connois point, & à ſes freres
» vous m'eſtes eſtrangers, & à ſes enfans je ne ſçay
» qui vous eſtes, ceux-là, Seigneur, gardent voſtre
» parole.

» Que ſi ſaint Paul recommande avec tant de
» ſoin aux enfans d'eſtre obeïſſans à leurs peres, ne
» vous en étonnez pas. Car il ne leur commande
» de leur obeïr, qu'en ce qui ne bleſſe point la pieté.
» C'eſt une choſe qui de ſoy eſt tres-juſte, de leur
» rendre toute ſorte d'honneur & de déference :
» mais s'ils exigent de nous ce qui ne leur eſt point
» dû, il ne leur faut point obeïr contre l'obeïſſance
» qui eſt deuë à Dieu : C'eſt pourquoy il eſt dit
Luc. 14. v. 26. » dans ſaint Luc ; Si quelqu'un vient à moy, & ne
» haït pas ſon pere, ſa femme & ſes enfans, ſes
» freres, & ſa vie meſme, il ne peut eſtre mon Diſ-
» ciple. Dieu ne vous dit pas en general, haïſſez
» vos parens & vos proches ; mais ſeulement lorſ-
» qu'ils voudront que vous les aimiez plus que moy,
» ne craignez point alors de les haïr, puiſque cét
» amour ſi déraiſonnable que vous auriez pour eux,

ne

ne ſerviroit qu'à perdre & ceux qui aiment, & « ceux qui ſeroient aimez, &c. «

C'eſt ce que l'on doit appliquer aux enfans qui abandonneroient la maiſon de Dieu, pour retourner dans celles de leurs peres, qui quitteroient le ſervice de JESUS-CHRIST pour reprendre celuy de leurs parens, qui laiſſeroient imparfait le Sacrifice qu'ils auroient commencé de luy offrir, & qui par une pieté fauſſe & mal-entenduë, expoſeroient la dignité de leur profeſſion, la ſainteté de leur habit, la tranquillité de leur ame, la pureté de leur cœur, la chaſteté de leur corps, en s'engageant dans des emplois, des affaires, des commerces, & des communications auſquelles ils ont renoncé par leur vœu, & qu'ils ſe ſont interdites pour jamais.

Nous avons tellement éclairci cette queſtion, & nous l'avons traitée dans un ſi grand détail, qu'on ne peut y former aucune difficulté, qui n'y ſoit reſoluë.

XIV. DIFFICULTE'.

Cette difficulté ſe rapporte au Ch. 17. Queſt. 4.

On nous reproche que nous avons excedé dans la ſeverité avec laquelle nous avons parlé de l'obligation de garder le ſilence.

ECLAIRCISSEMENT.

ON ſe ſert pour appuyer cette remarque de quelques endroits de la Regle de ſaint Benoiſt. Il y en a un dans le chapitre 48. qui porte que nul des freres ne ſe joigne à un autre à des heures indûës, *Neque frater ad fratrem jungatur horis incompetentibus*, d'où l'on infere qu'il y avoit d'autres temps auſquels il leur eſtoit permis de ſe parler.

Il y en a un autre dans le chapitre 42. dans lequel ſaint Benoiſt défend à qui que ce ſoit de parler aprés Complies. *Exeuntes à Completorio, nulla ſit licentia denuo cuiquam loqui aliquid.* D'où l'on veut conclure que la défenſe de parler n'eſtoit pas generale, & qu'il y avoit des heures dans leſquelles les freres en avoient la liberté.

On cite un troiſiéme endroit de la Regle tiré du chapitre 27. par lequel ſaint Benoiſt ordonne

aux Superieurs d'envoyer à ceux qui auront eſté punis par l'excommunication, & par conſequent ſeparez des autres, quelques Religieux anciens pour les conſoler. On prouve de là qu'on doit permettre aux Religieux d'aller conſoler les malades.

On dit encore que ſaint Bernard reprend ſes Religieux des excés qu'ils commettoient en parlant les uns avec les autres, d'où l'on pretend montrer par là qu'ils avoient la licence de parler.

82. Nous avons répondu aux deux premiers Paſſages de ſaint Benoiſt d'une maniere qui ne ſouffre pas de replique. Il n'y a qu'à lire le livre de la Sainteté, & des Devoirs de la Vie Monaſtique. *Tom. 2. c. 17. q. 4.*

Pour la troiſiéme, on n'en peut rien conclure. Car comme l'Abbé ne peut eſtre regardé de ce Religieux qui aura eſté retranché de la Communion de ſes freres, que comme l'auteur de ſa peine, & que comme celuy qui luy a fait le mal qui l'afflige, il eſt certain qu'il n'eſt nullement propre, ni pour le guerir, ni pour calmer l'émotion ou l'indiſpoſition que luy aura cauſé le chaſtiment dont il aura puni ſa faute. C'eſt une playe qui doit eſtre traitée par une autre main que la ſienne, & il faut qu'il employe pour cela le miniſtere & l'entremiſe des plus ſages de ſes freres. Mais il n'en eſt pas de meſme d'un Religieux malade, la viſite de ſon Superieur eſt la plus grande conſolation qu'il puiſſe recevoir (s'il eſt dans l'ordre de Dieu comme il y doit eſtre.) Une de ſes paroles l'encourage, un de

ſes regards le ſoûtient, & comme il le connoît mieux que perſonne, il n'y en a point auſſi qui puiſſe diſſiper mieux que luy les foibleſſes & les tentations qui peuvent le ſurprendre dans le cours de ſon mal. Et c'eſt particulierement dans ces momens que l'application de ſon Abbé luy eſt la plus utile & la plus neceſſaire. Si on joint à ſes ſoins ceux du Prieur & du Sous-Prieur, je ne vois pas qu'il puiſſe rien manquer pour la conſolation d'un Religieux qui doit eſtre malade ſelon les regles de ſa Profeſſion, & auquel dans tous les temps, les converſations vaines & inutiles ſont interdites. On ne ſçauroit trop faire de cas de cette grande maxime du bien-heureux Guigue, lors qu'il dit à ſes freres qu'il faut qu'ils croyent qu'ils ſont obligez d'eſtre autant differens des gens du monde dans la maladie, que dans la ſanté; *Et memores arrepti propoſiti, ut ſanos à ſanis, ita ægrotos ab ægrotis ſæcularibus debere cogitent diſcrepare.*

Stat. Guig. c. 28.

Pour le ſentiment de S. Bernard, nous avons fait voir ſi clairement dans la quatriéme queſtion du Chapitre du Silence, qu'il eſt entierement contraire à celuy qu'on luy attribuë, qu'on ne ſçauroit raiſonnablement former de doute ſur ce ſujet. Car de vouloir qu'il fût permis à des Religieux de parler parce qu'il les en reprend, & qu'il les en corrige; c'eſt proprement vouloir prouver que les crimes ſont licites, parce qu'on les punit, & qu'on les condamne. On peut bien inferer de ces endroits de

ſaint Bernard, qu'ils violoient le ſilence; mais d'en conclure qu'ils pûſſent le faire legitimement, c'eſt une conſequence qui n'eſt pas ſoûtenable. Qu'on diſe tout ce qu'on voudra; tant que je ſçauray que tout ce qui arrive de déreglemens, d'excés, de factions, de cabales, de partialitez, de murmures, & de mauvaiſes amitiez dans les Cloiſtres, c'eſt par la communication que les freres ont les uns avec les autres, je ne puis m'empêcher de croire & de ſoûtenir, qu'encore qu'un Superieur puiſſe par une raiſon de charité envoyer un Religieux d'une diſcretion & d'une vertu éprouvée, conſoler un malade; il faut neanmoins que cela ſoit tres-rare, & qu'on ne peut eſtre ni trop inflexible, ni trop rigide dans un point de Diſcipline, & dans l'obſervation d'une regularité ſi importante.

Enfin comme le Fils de Dieu dans le jugement de la femme adultere, ferma la bouche aux Scribes & aux Phariſiens, & les mit en fuite lors qu'il leur dit, que celuy de vous qui eſt ſans peché jette la premiere pierre: il ſe peut dire auſſi que S. Benoiſt n'a pû impoſer aux Moines la neceſſité de ſe taire, & de demeurer dans le ſilence, d'une maniere plus poſitive, qu'en diſant qu'ils doivent le garder en tout temps, & qu'on ne donnera que rarement la permiſſion de parler, meſme aux Religieux qui auront atteint la perfection de leur eſtat; car il n'y en a gueres que l'on puiſſe mettre dans ce nombre, & qui meritent qu'on leur accorde cet avantage & cette gloire.

Que les gens du monde ayent peine à gouſter ces ſortes de maximes, je n'en ſuis pas ſurpris; mais que les Moines chicannent pour les affoiblir & pour ruiner un article de la Regle de S. Benoiſt ſi clair & ſi évident, c'eſt ce que je ne puis comprendre. Il faut avoir pour cela un eſprit étrangement oppoſé à celuy de ce grand Saint; il fait ce qu'il peut, & dans la derniere préciſion pour obliger ſes Diſciples à garder un ſilence rigoureux; & on employe tous les artifices & toutes les ſubtilitez poſſibles pour éluder ſes intentions, & pour les faire parler malgré qu'il en ait.

XV. DIFFICULTE'.

Cette difficulté ſe rapporte au chap. 17. queſt 3. p. 215. 216. de la 2. impreſſion.

On nous reproche d'eſtre trop ſeveres, ſur le ſujet des converſations; & on pretend qu'il ſeroit utile, ou meſme neceſſaire que les Religieux euſſent des entretiens divertiſſans, & uſaſſent de ces railleries que l'on appelle innocentes.

ECLAIRCISSEMENT.

IL faut que ceux qui ont une telle penſée, ne ſçachent pas quelles ſont les obligations des Moines, & qu'ils ignorent le rang & la place que Dieu leur a aſſignée dans ſon Egliſe. Car s'ils ſçavoient que la Penitence Religieuſe pleure, comme dit ſaint Bernard, ou ſes propres pechez, ou les pechez des autres; c'eſt à dire, que les Moines doivent vivre dans un gemiſſement continuel, & paſſer leurs jours dans une ſainte triſteſſe, ils n'auroient garde de les retirer de l'ordre dans lequel il a plû à Dieu de les mettre: les gens du monde les laiſſeroient en repos répandre des larmes; & bien loin de vouloir en arreſter le cours, ils eſſayeroient de s'en appliquer

Serm. in Feſt. S. Maria Mag.

le merite, & d'en ménager les effets, en s'affligeant eux-meſmes de ce que leurs ames ſemblables à une terre aride, ſont toutes deſſéchées par le feu de leurs paſſions : Et pour ceux qui ont renoncé au ſiecle, ils ne ſe priveroient pas ſi aiſément d'une des plus grandes conſolations que Dieu ait attachées à leur état.

Quoy-que ce que nous avons dit au Chapitre de la Componction, dans le Livre de la Vie Monaſtique, prévienne & réponde à toutes les difficultez qu'on pouvoit nous former ſur cette matiere, nous ne laiſſerons pas d'y joindre de nouvelles raiſons, afin de vous rendre pour jamais, incapables d'écouter ce qu'on pourra vous dire contre cette verité ſi importante & ſi prouvée.

Premierement, Il faut que tout le monde demeure d'accord qu'un Chrêtien eſt obligé d'imiter JESUS-CHRIST ; que ce devoir eſt le fond de ſa Foy & de ſa Religion ; & qu'il n'eſt Chrêtien qu'afin de l'imiter & de le ſuivre, *Chriſtianus alter Chriſtus.* Ce divin Sauveur s'eſt donné comme un modele à tous ceux qui ont le bon-heur de porter ſon nom, & qui ont pris une ſeconde naiſſance dans les eaux ſacrées de ſon Baptême ; & ce leur eſt une obligation indiſpenſable de regler toute leur vie, ſur ſa doctrine & ſur ſes actions. Il eſt la verité à laquelle nous devons croire, la voye par laquelle nous devons marcher, & la vie de laquelle nous devons vivre. C'eſt ce qu'il a voulu nous

nous apprendre par ces paroles ; *Ego ſum via, & veritas & vita:* Et ailleurs, *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita & vos faciatis:* Je vous ay donné l'exemple, afin que penſant à ce que j'ay fait, vous faſſiez auſſi de meſme. *Joan. c. 13. 15. c. 14. 6.*

Nous voyons par quantité d'autres endroits des divines Ecritures, que toute la vie des Chrêtiens, doit eſtre une image vivante & animée de la ſienne ; qu'ils doivent marcher comme il a marché luy-meſme : *Qui dicit ſe in ipſo manere debet ſicut ille ambulavit, & ipſe ambulare ;* c'eſt à dire, ſe conformer à JESUS-CHRIST dans leurs actions, dans leurs ſentimens, & dans leur conduite. *1. Joan. c. 2. 6.*

Tous les Saints nous ont enſeigné la meſme verité, d'une maniere ſi claire & ſi poſitive, qu'ils nous ont oſté tout ſujet de douter en ce point, des intentions de JESUS-CHRIST : Et il nous ſeroit aiſé de vous montrer au doigt, par une tradition conſtante, que c'eſt à cela ſeul que ſe reduiſent toutes les obligations qu'il a impoſées aux Chrêtiens ; quoy-que le peu de fidelité qu'on apporte à s'acquitter de ce devoir, ne faſſe que trop connoître qu'on le regarde comme un joug dur & fâcheux, au lieu de le conſiderer comme un engagement plein d'honneur, de gloire, & de benediction.

Saint Ignace Martyr, dit dans une de ſes Epîtres. Conſervez vos ames comme le Temple de Dieu, aimez l'unité, fuyez les diviſions, & ſoyez « *Epiſt. ad Magn.* «

» les imitateurs de JESUS-CHRIST, comme il l'a
» eſté luy-meſme de Dieu ſon Pere.

Lib. de Bap. c. 9. » Saint Baſile dit, Que comme la laine trempée
» dans quelque teinture, en prend toutes les cou-
» leurs differentes, de meſme les Chrêtiens qui ſont
» comme plongez, & intimement unis à JESUS-
» CHRIST dans le Baptême, ſont indiſpenſable-
» ment obligez de le ſuivre, de l'imiter, & d'en pren-
» dre toutes les couleurs; c'eſt à dire, faire remar-
quer dans toutes leurs actions, les vertus de JESUS-
CHRIST, & d'en retracer dans l'interieur, tou-
tes les qualitez & les diſpoſitions ſaintes.

Homil. 14. in Epiſt. ad Ephes. » Saint Jean Chryſoſtome dit, Que la vie d'un
» Chrêtien, ſans laquelle il n'y a point de ſalut à eſ-
» perer, doit eſtre formée ſur les Preceptes & ſur la
» vie meſme de JESUS-CHRIST; qu'il faut qu'el-
» le en ſoit une expreſſion fidele, que tous ſes myſte-
» res, les diſpoſitions de ſon ame, ſes mœurs, ſes
» inclinations, ſes ſouffrances, ſes humiliations, en-
» fin tous ſes états adorables, doivent eſtre retracez
» dans chacun des fideles; puiſque ce n'eſt que pour
» continuer la vie qu'il a commencée icy-bas, qu'il
» s'eſt approprié les Chrêtiens comme ſes membres.

In Pſ. 134. » Saint Auguſtin dit, Que JESUS-CHRIST s'eſt
» fait homme, afin qu'en imitant l'exemple d'un
» homme (ce qui eſt une choſe poſſible) nous puiſ-
» ſions nous élever juſqu'à Dieu (ce qui nous eſtoit
» impoſſible) *Deus factus eſt homo, ut hominem ſe-*
» *quendo, quod potes, ad Deum pervenias, quod non*

poteras : Et ailleurs, qu'il eſt le modele de noſtre « vie, afin qu'en l'imitant, elle devienne juſte & « ſainte : *Chriſtus exemplum eſt vitæ, ut eum imitando,* « *juſta agamus.* «

De oper. perjec. contr. Jul. lib. 1. reſp. 140.

Saint Paulin dit, Que JESUS-CHRIST eſt « venu pour nous donner ſa vie, comme un tableau « & un miroir de la noſtre. Nous ne voyons rien « davantage dans ſaint Leon, ſaint Gregoire, & ſaint Bernard ; enfin tous les Saints n'ont en cela qu'une meſme penſée & un meſme ſentiment : d'où ni vous, ni qui que ce ſoit, ne peut s'empêcher de tirer cette conſequence, que ſi l'obligation principale d'un Chrêtien, eſt d'imiter JESUS-CHRIST, il faut qu'un Moine, un Religieux, & un Solitaire, qui doit par ſon état tendre à la perfection, s'en rende un imitateur parfait ; & qu'il faſſe dans un degré éminent, & avec excellence, ce que les autres ne font que d'une maniere commune.

Epiſt. ad Sever.

Il faut, dis-je, qu'il s'attache à JESUS-CHRIST ; qu'il écoute juſques aux moindres de ſes paroles ; qu'il le conſidere comme ſon Roy, ſon Maître ; qu'il ſuive ſon exemple ; qu'il évite ce qu'il a évité ; qu'il embraſſe ce qu'il a embraſſé, & qu'il entre autant qu'il luy ſera poſſible, dans toutes ſes haines & ſes inclinations, comme un diſciple & un ſerviteur d'une fidelité conſommée. C'eſt une Loy que la volonté de Dieu, & ſa profeſſion, luy impoſent ; mais particulierement dans les choſes & dans les pratiques de vertu qui regardent ſon état :

Car il eſt vray qu'il n'eſt pas chargé d'imiter JESUS-CHRIST dans la prédication de la parole, dans l'inſtruction des peuples, & dans les commerces que le ſervice de ſon Pere l'a obligé d'avoir avec les hommes ; ce ſont des devoirs qui touchent les Paſteurs, & ceux que ſa Providence applique au gouvernement de ſon Egliſe. Mais pour les enſeignemens, les conſeils, les actions, & les conduites qui concernent ſa profeſſion, il doit les enviſager comme les regles de ſa vie ; il ne ſeroit rien moins qu'un imitateur exact, & un parfait ſerviteur, comme il le doit eſtre, s'il n'obſervoit tous les pas qu'il luy voit faire, avec une application rigoureuſe.

Comme il ſçait que toute la vie de JESUS-CHRIST a eſté penible, laborieuſe, & que c'eſt de luy qu'il eſt dit, *Pauper ſum ego, & in laboribus à juventute mea*, il embraſſe le travail avec plaiſir : Il ſçait quelle a eſté la grandeur de ſon humilité & de ſon obeïſſance ; cela fait qu'il ſe ſoûmet ſans reſerve à la conduite d'un Superieur, & qu'il a de la joye dans tout ce qui le rabaiſſe & qui l'humilie : Il ſçait qu'il eſt venu, comme il le dit luy-meſme, pour faire, non pas ſa volonté, mais celle de ſon Pere ; cela l'oblige à renoncer à la ſienne, & à ſe croire heureux de ſe voir dans la dépendance : Il ſçait qu'il a paſſé les nuits dans les veilles & dans l'oraiſon ; c'eſt dans cette veuë qu'il chante les loüanges de Dieu, & luy offre le ſacrifice de ſa priere, dans le

temps auquel les hommes ſont enſevelis dans le ſommeil : Il ſçait qu'il a eſté pauvre, chaſte, que toute ſa carriere n'a eſté qu'une ſuite de mortifications & de croix ; il fait ce qu'il peut pour luy eſtre ſemblable, en renonçant à tous les biens de la terre, en crucifiant ſa chair par une penitence ſevere, en luy conſacrant ſa perſonne par le vœu de la Chaſteté, & en évitant avec un ſoin continuel, tout ce qui pourroit ternir la pureté de ſon ame, auſſi-bien que celle de ſon corps. Enfin, il ſçait qu'on ne voit en nul endroit de ſa vie ce qu'on appelle divertiſſement ou recreation ; que ſa bouche ſacrée ne s'eſt jamais ouverte pour proferer une parole de raillerie ; que le rire luy a eſté inconnu ; qu'il a donné ſa malediction à ceux qui rient ; *Væ vobis, qui ridetis :* Et il ſçait que la mort de Lazare, & la veuë des calamitez dont la Ville de Jeruſalem eſtoit menacée, luy ont tiré des larmes des yeux. Se pourroit-il faire que ce Religieux eſtant deſtiné aux gemiſſemens, penitent de condition & d'état, & devant eſtre un imitateur parfait de JESUS-CHRIST, comme nous venons de le montrer, fuſt capable d'approuver une pratique ſi contraire à l'exemple qu'il luy a donné, & de ſouffrir qu'une pratique qu'il a ſi expreſſément condamnée, luy tint lieu d'une regularité utile ou neceſſaire? *Luc. c. 6 25.*

Saint Paul qui eſtoit tout rempli de l'eſprit de JESUS-CHRIST, défend aux Chrêtiens ces for-

tes de converſations. Elles ſont exprimées dans la Vulgate par ce terme de *Scurrilitas* ; c'eſt à dire des contes agreables, plaiſans, que l'on fait pour exciter à rire, & qui ne conviennent point à la ſeule affaire que nous avons en ce monde, qui eſt de nous y ſanctifier, d'y ſervir Dieu, & de luy plaire ; *Scurrilitas quæ ad rem non pertinet.*

Epheſ. c. 4. v. 5.

Si s'abſtenir de railleries & de contes pour rire, eſtoit une perfection étrangere à un Moine, on pourroit dire qu'il ne ſeroit point obligé de la pratiquer ; mais elle a des rapports ſi particuliers à ſa Profeſſion, & elle eſt ſi étroitement attachée à la penitence à laquelle elle l'engage, qu'on ne ſçauroit ne la pas mettre au nombre des choſes qui ſe rencontrent naturéllement dans ſa voye ; & il faudroit qu'il ſe fiſt violence pour ne ſe pas appliquer en cela l'exemple de JESUS-CHRIST, & pour s'empeſcher de croire qu'il a plus de part à ſes larmes & à ſa triſteſſe que le reſte des hommes.

2. Il n'y a rien qui prouve davantage, que c'eſt une erreur de vouloir introduire ces ſortes d'occupations dans les lieux ſaints, que l'on peut avec juſtice appeller des maiſons de prieres, que les inconveniens qui en ſont les ſuites. Car ſi ces contes & ces entretiens qui doivent contribuer à la recreation des freres, & diſſiper (comme l'on pretend) ces nuages qui ſe forment dans la ſolitude & dans la retraite, ont le veritable caractere ; ſi ces railleries ſont fines, delicates & ſpirituelles, comme cela

peut arriver ſelon la nature des eſprits ; ne doit-on pas craindre qu'on n'ait plus de gouſt pour elles, qu'on en devroit avoir ; que ceux qui les font ne ſoient bien aiſes de plaire, qu'ils ne recherchent l'applaudiſſement de ceux qui les écoutent ; enfin qu'on ne s'étudie à trouver de bons mots ; qu'on ne prepare dans la cellule ce qu'on doit debiter dans les recreations ; que cet eſprit qui eſt (à proprement parler) celuy du monde, ne s'établiſſe aux dépens de la ſimplicité, de la mortification, & de la pieté qui doit regner dans les Cloiſtres ?

Si au contraire ces railleries ſont fades, groſſieres, ſi elles n'ont point ce ſel ſans lequel elles ne ſçauroient avoir d'agréement ; ces converſations ſeront toutes pleines de mauvais contes, d'impertinences, de niaiſeries, de bagatelles toutes propres à gaſter les cœurs & les eſprits ; à les remplir de penſées baſſes, & de ſentimens indignes de l'eminence de leur eſtat ; elles feront que les freres contracteront entr'eux des familiaritez indecentes, & qu'au lieu de ſe regarder avec eſtime & charité, ils n'auront que du mépris les uns pour les autres. D'ailleurs il eſt ſi difficile de garder dans ces ſortes d'entretiens des meſures qui ſoient juſtes, qu'il n'y a preſque perſonne qui n'y excede. On eſt ſur un penchant, & il y a ſi peu de chemin à faire pour tomber dans une liberté, que la Loy de JESUS-CHRIST ne ſouffre non plus dans un ſimple Chrêtien que dans un Moine, qu'il eſt mal-aiſé qu'on

ne s'y laiſſe ſurprendre; il échape des paroles trop libres, la malignité s'y meſle; on n'a pas à l'égard du prochain toute la reſerve qu'on devroit; cette joye qu'on veut exciter manquant du temperament qui luy eſt neceſſaire, degenere en évaporation & en licence; on ne ſort jamais de ces conferences, que l'on n'ait fait & que l'on n'ait reçû des bleſſures conſiderables, & on n'en remporte que de la langueur, de la diſſipation, du trouble, du ſcrupule, pourvû que l'on ſoit capable d'en avoir, & quantité d'autres indiſpoſitions ſemblables. Qu'on me faſſe connoiſtre ſi l'on peut, qu'une telle conduite ſoit compatible avec cette preſence de Dieu, cet eſprit de mort, cette pureté de cœur, & cette perfection que JESUS-CHRIST demande dans les Moines? Car pour moy j'eſtime qu'elle ne luy eſt pas moins oppoſée, que les tenebres le ſont à la lumiere.

3. Nous trouvons une raiſon deciſive dans les inſtructions que les Saints nous ont donné ſur ce ſujet. Nous ne vous parlerons point des autoritez que nous avons déja rapporté dans le Livre de la Vie Monaſtique au traité de la Componction; nous nous arreſterons ſeulement à celle de ſaint Benoiſt, pour vous faire encore remarquer à quel point il défend & bannit pour jamais de la converſation de ſes freres, les legeretez, les railleries, & les paroles inutiles, celles qui peuvent porter à rire, exciter cette joye toute humaine, que l'on ſe figure eſtre

ſi

ſi neceſſaire & innocente. *Scurrilitates verò, vel verba otioſa, & riſum moventia æterna clauſura in omnibus locis damnamus, & ad tale eloquium diſcipulum os aperire non permittimus.* Il n'avoit garde d'eſtre d'un autre avis, luy qui veut que ſes freres ne perdent pas de veuë ni la mort ni les jugemens de Dieu, & qu'ils conſervent inceſſamment la preſence des chaſtimens & des recompenſes eternelles. *Semper ſit memor omnium quæ præcepit Deus, qualiter contemnentes Deum in gehennam pro peccatis incidunt, & vitam æternam quæ timentibus Deum præparata eſt, animo ſuo ſemper revolvat.* Le ſentiment de ce grand homme que JESUS-CHRIST a donné à ſon Egliſe pour eſtre l'Inſtituteur & le Pere de tous les Moines de l'Occident, devroit impoſer le ſilence à tous ceux qui en ont de contraires.

c. 6.

c. 7.

Il n'y a rien de plus exprés ſur cette matiere, que ce que nous liſons dans S. Jean Chryſoſtome. Que vous ſert de dire un bon mot? Cela ne va qu'à faire rire les autres. Dites-moy, un artiſan s'amuſera-t-il à faire quelqu'ouvrage qui ne luy convienne pas? gardera-t-il quelque inſtrument qui luy ſoit inutile? point du tout: Car nous ne nous mettons gueres en peine des choſes qui ne ſont pas à noſtre uſage. Abſtenez-vous donc des paroles inutiles, puiſque l'on paſſe de celles-là à en dire d'impertinentes. Ce n'eſt pas icy le temps de la joye, mais des afflictions, des gemiſſemens, & des

« *Homil. 7. in C. 5. Epiſt. ad Epheſ.*

» larmes, cependant vous dites de bons mots. Quel
» Athlete qui eſtant dans la lice eſt tout preſt de ve-
» nir aux mains, quitte tout ſoin de combattre ſon
» ennemy, & s'aviſe de dire des choſes plaiſantes? Le
» demon nous attaque, & tourne de tous coſtez pour
» nous devorer. Il n'y a rien qu'il ne remuë & qu'il
» n'imagine pour nous ſurprendre & nous enlever
» comme un oiſeau de ſon nid; il grince des dents, il
» rugit, il jette feu & flâme pour nous perdre; Et vous
» eſtes en repos, vous vous arreſtez à dire des raille-
» ries, des extravagances, & des choſes qui ne con-
» viennent pas à voſtre eſtat; penſez-vous que ce
» ſoit par là que vous le ſurmonterez? Nous nous
» mocquons, mes freres, ſi nous avons une telle ima-
» gination. Voulez-vous ſçavoir quelle eſt la condui-
» te des Saints? C'eſt de l'Apoſtre qu'il la faut ap-
» prendre. J'ay paſſé trois années, dit-il, ne faiſant
» que répandre des larmes les jours & les nuits, pour
» vous donner des inſtructions ſalutaires, &c. Au lieu
» d'eſtre touché de cet exemple, vous employez le
» temps à badiner & à rire. C'eſt icy le temps de la
» guerre, & vous faites comme les gens qui ne pen-
» ſent qu'à danſer & à ſe réjoüir. Ne ſçavez-vous pas
» que les viſages de ceux qui ſe preparent à comba-
» tre, ſont affreux, terribles, pleins d'horreur; les re-
» gards en ſont rudes, le cœur en eſt tout émû &
» tout agité, l'ame toute retirée en elle-meſme dans
» l'anxieté, dans l'inquietude, & dans le tremble-
» ment. On ne penſe dans l'armée qu'à mettre les

choſes dans l'ordre & dans le rang où elles doivent eſtre, on y eſt dans un profond ſilence, & non ſeulement on s'y abſtient de toute mauvaiſe parole, mais meſme on ne ſçait ce que c'eſt que d'y parler.

Si ceux qui ont à faire à des ennemis viſibles, & qui ne peuvent recevoir aucun dommage par la langue demeurent dans un ſilence exact, comment eſt-ce que vous qui eſtes engagé dans une guerre qui conſiſte principalement dans la parole, vous vous deſarmez de ce coſté-là, & ne penſez point à vous mettre en défenſe? C'eſt particulierement par là qu'on vous tend des pieges, cependant vous vous joüez, vous vous divertiſſez, vous dites des mots plaiſans, vous excitez les autres à rire, & de tout cela vous n'en faites aucun conte. Combien ces entretiens facetieux, ces converſations agreables ont-elles cauſé de dommages, de parjures, de diſcours honteux? Vous direz que ces paroles ne ſont pas d'une telle nature, mais n'écoutez-vous point l'Apoſtre qui défend toute parole de raillerie. C'eſt icy le temps du combat & de la guerre, c'eſt le temps de veiller, de ſe tenir ſur ſes gardes, de prendre les armes, ſe mettre en bataille. Il n'y a point icy de momens pour rire, cela n'appartient qu'au monde, ſelon la parole de JESUS-CHRIST, lors qu'il dit, le monde ſera dans la joye, & vous ſerez dans la triſteſſe. JESUS-CHRIST a eſté crucifié pour

» vos pechez, & vous riez? Il a eſté frappé au viſage
» pour vous délivrer de tant de malheurs qui vous
» accabloient, & vous vous divertiſſez? Vous auriez
» plûtoſt fait de l'irriter par des injures.

» Mais parce qu'il y en a qui regardent cette con-
» duite comme une choſe indifferente, & qui preten-
» dent qu'il eſt difficile de s'en abſtenir, nous vous
» ferons voir que c'eſt un plus grand mal qu'ils ne
» penſent, & que c'eſt le demon qui nous porte à le
» negliger, ſous ce pretexte qu'elle eſt indifferente.

» Premierement, quand il n'y auroit rien en cela
» que l'indifference, ce n'eſt pas à dire qu'on dût le
» mépriſer, puis qu'il en naiſt beaucoup de maux, qui
» venant à ſe multiplier ſe terminent dans la ſuite à
» des actions honteuſes. Il n'en faut pas davantage
» pour vous montrer qu'on ne doit pas conter les
» railleries pour des choſes indifferentes.

» Voyons maintenant quelle en eſt l'origine; mais
» voyons plûtoſt quelles ſont les qualitez d'un Saint.
» Il faut, comme on n'en peut douter, qu'il ſoit
» doux, paiſible, qu'il vive dans la douleur, dans
» les gemiſſemens, dans la triſteſſe, & par conſe-
» quent un homme qui s'amuſe à dire des mots pour
» rire, n'a garde d'eſtre Saint; quand meſme il ſeroit
» Grec, il ne laiſſeroit pas d'eſtre ridicule. Cela n'eſt
» permis qu'à ceux qui montent ſur le theatre.
» Par tout où il y a de la honte & de l'infamie, il
» s'y trouve des ris à contre-temps, il s'y rencon-
» tre de ces faceties, de ces airs plaiſans qu'on

appelle agréement. Cependant le Prophete nous « enſeigne qu'il faut ſervir le Seigneur avec crainte, « & ſe réjoüir en luy avec tremblement, *Servite Do-* « *Pſ. 2.*
mino in timore, & exultate ei cum tremore. Et il eſt « certain que cette maniere de converſer amollit les « ames: Elle les rend pareſſeuſes, elle les abbat, elle « produit des actions déreglées, elle cauſe des divi- « ſions & des querelles. «

N'eſtes-vous pas des hommes tous faits, & ſi « vous en eſtes, pourquoy revenez-vous à ces pue- « rilitez, à ces enfances? Vous ne permettricz pas « à voſtre ſerviteur de dire rien d'inutile en public, « & vous qui vous vantez d'eſtre ſerviteurs de Dieu, « vous ne faites point de difficulté de dire des plai- « ſanteries dans le monde. C'eſt une choſe eſtima- « ble quand une ame exacte & vigilante ne ſe laiſſe « point ſurprendre, mais pour celle qui ſe répand « dans l'enjoüement & dans la raillerie, qui eſt-ce « qui n'en deviendra pas le maiſtre? Comme elle ſe « fait elle-meſme de profondes bleſſures, elle n'a « pas beſoin que le demon l'attaque, ni qu'il luy « tende des pieges. Il conclud qu'une perſonne qui « ſe laiſſe aller à ces manieres railleuſes & plaiſan- « tes, ſe remplit d'une infinité de maux, qu'il faut « qu'elle ſe trouve dans une grande diſſolution & « dans une grande ſterilité tout enſemble, qu'il n'y « a plus en elle ni d'ordre ni de regle, que tout l'edi- « fice eſt renverſé, qu'il n'y a plus de crainte de Dieu, « que la pieté en eſt entierement bannie. Si vous «

» avez une langue, ajoûte-t-il, ce n'eſt point pour » railler les autres, mais afin de vous en ſervir pour » loüer Dieu, & luy rendre des actions de graces.

Si Saint Jean Chryſoſtome parloit de la ſorte à de ſimples Chrêtiens qui vivent dans le commerce des hommes; que ne diroit-il pas à des Moines & des Solitaires qui ne ſont plus de ce monde, & de qui la converſation doit eſtre dans le Ciel?

» Saint Ambroiſe dit, qu'il paſſe ſous ſilence quan- » tité de choſes qui ont eſté dites par les gens du » monde touchant l'art de railler, *De jocandi diſci-* » *plina*, & qu'encore que les railleries puiſſent avoir » quelquefois quelque choſe d'honneſte & d'agrea- » ble, elles ſont neanmoins entierement contraires » aux regles qui ſe doivent obſerver dans l'Egliſe. » Car comment eſt-ce, dit-il, que nous pourrions » pratiquer ce que nous ne trouvons point dans les » ſaintes Ecritures? Il faut empeſcher que nos pa- » roles n'affoibliſſent la dignité de noſtre vie. Mal- » heur à vous qui riez, dit le Seigneur, parce que » vous pleurerez. Cependant nous cherchons des ſu- » jets de rire, afin qu'eſtans preſentement dans la » joye, nous ſoyions un jour dans les larmes. J'eſti- » me, ajoûte ce grand Saint, qu'il faut éviter tou- » tes ſortes de railleries, & non ſeulement celles qui » ſont exceſſives, quoy qu'il ne ſoit pas indecent que » le diſcours ait de la douceur & de la grace. *Non* » *ſolum profuſos, ſed omnes etiam jocos declinandos ar-* » *bitror, plenum tamen ſuavitatis & gratiæ ſermonem* » *eſſe non indecorum.*

Saint Jerôme ſur l'Epiſtre de ſaint Paul aux Epheſiens, dit qu'il y a de la difference entre les deux termes dont cet Apoſtre s'eſt ſervi pour condamner les manieres de railler; que le premier, ſçavoir, *Stultiloquium*, c'eſt à dire les paroles folles, ridicules, & extravagantes, n'a rien qui ſoit digne d'un homme qui a de l'eſprit & de la ſageſſe; mais que par l'autre qui eſt, *Scurrilitas*, on peut entendre les converſations plaiſantes qui ſe forment dans la teſte d'un homme qui a de la raiſon, & qui de deſſein affecte de certaines paroles agreables, ou groſſieres, ou deshonneſtes, ou facetieuſes, afin de divertir & de faire rire ceux qui l'écoutent, ce que l'on peut appeller plaiſanteries ou railleries, *jocularitates*; il ajoûte que l'un & l'autre eſt également interdit à ceux qui font profeſſion de pieté, & que ce qui leur convient davantage, c'eſt de gemir & de répandre des larmes. *Verum & hæc à Sanctis viris penitus propellenda, quibus magis convenit flere ac lugere.*

Saint Baſile enſeigne dans le meſme eſprit, qu'il faut generalement condamner toutes ſortes de railleries & de rencontres agreables dans la converſation. Car, dit-il, il arrive ſouvent que pluſieurs ſe laiſſant aller à cette liberté, quittent le veritable chemin, parce que leurs ames ſe répandant dans des choſes ridicules, perdent toute la vigueur, la ſolidité, & le recueillement de la ſageſſe; & ſouvent le vice entrant par cette ouverture, nous

Conſtit. Monaſt. c. 12.

porte dans la diſſolution & dans le déreglement.
» Il n'eſt pas poſſible que la pureté de l'ame ſubſiſte
» avec cet épanchement de paroles agreables &
» plaiſantes. Que ſi pourtant dans quelque occaſion
» il eſt permis de ſe ſeparer un peu de la ſeverité ac-
» coûtumée pour dire quelque choſe d'agreable, il
» faut que le diſcours ſoit rempli d'une grace toute
» ſpirituelle, & aſſaiſonné du ſel de la ſageſſe Evan-
» gelique; afin qu'il répande au dehors la bonne
» odeur de la judicieuſe conduite qui eſt en nous; &
» que ceux qui nous entendent aient une double joye,
» en voyant que nous diminuons veritablement de
» noſtre ſerieux & de noſtre gravité ordinaire, mais
» que nous ne laiſſons pas de conſerver la grace de
» l'intelligence & de la ſageſſe.

Voilà, mes freres, juſques où peut aller la joye & la liberté qui eſt permiſe à des Solitaires; voilà ce qui peut eſtre compatible avec l'obligation qu'ils ont de s'unir à Dieu d'une maniere inſeparable; voilà ce que peut ſouffrir ce recueillement continuel dans lequel ils doivent paſſer toute leur vie; voilà ce qui peut ſubſiſter avec cette pureté de cœur qui leur eſt ſi étroitement recommandée; & pourvû qu'ils ſe contiennent dans ces bornes, & qu'ils demeurent fidellement dans ces regles, leur Religion ne recevra ni atteinte ni affoibliſſement par les communications qu'ils ſeront obligez d'avoir enſemble; le ſoin qu'ils auront d'y meſler ce ſel des divines Ecritures, les garantira de toute corruption,

&

& non ſeulement elles n'auront rien de blâmable, mais elles ſeront la paix, le rafraîchiſſement, & la ſanctification de leurs ames.

On apporte quantité de raiſons pour combattre cette verité, & pour établir le ſentiment contraire. On ſoûtient qu'on ne doit pas condamner ce qui ne s'accorde aux Religieux que pour délaſſer les eſprits, qui peuvent s'abattre par l'aſſujettiſſement & par la continuité des exercices.

C'eſt une raiſon qui ne merite pas d'eſtre écoutée. Premierement, ſuffit-il qu'une choſe ſoit utile, & meſme neceſſaire, pour la mettre en pratique? Il faut ſçavoir ſi elle n'a rien de mauvais, ſi elle eſt exempte de toute malignité, & s'il ne ſe trouve rien en elle qui ſoit contraire aux veritables regles: car pour peu qu'elle s'en ſepare & qu'elle leur ſoit oppoſée, il ne faut point douter que l'uſage n'en ſoit défendu, quelque bien & quelque avantage qu'elle puiſſe produire. Et dans le fait duquel il s'agit, il faut que des Religieux preferent la vie des corps, à celle des ames, & qu'ils faſſent plus de cas de la ſanté, que du ſalut, pour vouloir ſe ſervir d'une conduite ſi incompatible à la pieté dont ils font profeſſion, & ſi dangereuſe dans tous ſes effets, & dans toutes ſes ſuites. Cependant il vaudroit mieux, je ne dis pas ſeulement que l'Ordre Monaſtique, mais que l'Univers tombât dans une défaillance generale, que de quitter l'ordre de Dieu d'un ſeul pas, d'une action, ou d'une parole.

2. C'eſt une imagination toute pure, de vouloir que ces ſortes de recréations, de divertiſſemens, & de réjoüiſſances, ſoient neceſſaires, & que les Moines & les Solitaires en ayent beſoin pour diſſiper les nuages qui ſe forment, à ce qu'on pretend, dans la ſolitude, quand elle eſt profonde, qui couvrent & qui obſcurciſſent tout le Ciel de leurs ames. Il y a d'autres moyens plus propres, plus convenables, & plus naturels à leur profeſſion, dont ils peuvent ſe ſervir.

Quand ils s'aſſembleront dans de certains temps, qu'ils auront des conferences en la maniere que nous les avons expliquées, & qu'ils ſortiront de cét état interieur, de ce recueillement accoûtumé; qu'ils parleront de Dieu dans une liberté ſainte, qu'ils s'entretiendront ſans contrainte & ſans geſne, des choſes qui regardent leurs devoirs, des vies, des actions, des ſentimens, des paroles remarquables des ſaints Peres, de la foy, de la conſtance, & du bon-heur des Martyrs, qui ont preferé la gloire de mourir pour JESUS-CHRIST, à toutes les felicitez du monde: enfin, quand ils parleront de tout ce qui peut enflâmer leur zele, & augmenter leur ardeur & leur fidelité pour ſon ſervice; il faut convenir que ces ſortes de converſations ont tout ce qui eſt neceſſaire pour leur donner des conſolations veritables, pour rendre aux eſprits ce qu'ils pourroient avoir perdu dans le fond de la retraite & du ſilence: & il ne faut point dou-

ter qu'ils ne trouvent dans la cordialité, dans la ſimplicité, dans la douceur, dans la pieté, diſons dans l'air & dans la veuë des uns des autres, comme dans des ſources de benedictions, une gayeté toute ſpirituelle, une ſerenité toute ſainte, au lieu de la diſſipation & de la licence, qui eſt preſque toûjours l'effet & la production des joyes & des réjoüiſſances.

On dit encore que ces joyes ſont par elles-mêmes indifferentes, qu'elles peuvent devenir raiſonnables & juſtes, par la fin qu'on ſe propoſe ; & comme celles qu'on a devant les yeux, n'ont rien que de bon & de charitable, c'eſt auſſi ſans aucun fondement qu'on les condamne.

Il ne ſuffit pas, mes freres, pour rendre une action indifferente, bonne & loüable, que la fin à laquelle on la rapporte, ſoit bonne ; mais il faut qu'il n'y ait rien dans toutes ſes circonſtances, qui ne ſoit ſelon les regles d'une juſtice exacte. Un defaut, un accident, une rencontre, un contre-temps, un dérangement, un manquement de prudence, rend ſouvent reprehenſible une action, non ſeulement indifferente, mais bonne par elle-meſme ; & les intentions du monde les meilleures, ne luy donneront point la rectitude que l'on pretend.

C'eſt une conduite pieuſe & charitable, de viſiter les malades, d'inſtruire les ignorans, de conſoler ceux qui ſont dans les chaînes & dans les priſons ; & neanmoins ces exercices de Religion, quel-

ques ſaints qu'ils puiſſent eſtre, ne ſont pas permis à un Moine & à un Solitaire. Comme il eſt conſacré au repos & à la retraite, & que toute ſon action eſt renfermée dans ſon Cloître, il feroit mal, & ſe tireroit de ſon devoir, & de l'ordre de Dieu tout enſemble, s'il s'ingeroit de ces ſortes d'emplois qui regardent les gens du monde, & non pas ceux qui n'en ſont plus. C'eſtoit une choſe bonne de vendre des victimes, qui ſervoient au culte de Dieu, & qui luy eſtoient offertes dans les ſacrifices, & JESUS-CHRIST ne laiſſa pas de chaſſer comme des profanateurs, ceux qui faiſoient ce commerce dans le Temple; parce que ce lieu ſaint ne devoit pas ſervir à de tels uſages. Il y a des choſes que l'on fait innocemment dans les places publiques, que l'on ne feroit dans le Temple ſans offenſer la Majeſté de Dieu; & d'autres qui ſe peuvent faire dans le Temple, & que l'on ne feroit pas dans le ſanctuaire ſans peché, quelque droiture qu'il y euſt dans le motif & dans le deſſein. Manger de la viande eſt une action indifferente; mais ſi une perſonne eſtant obligée de garder l'abſtinence, en mangeoit ſous pretexte de conſerver ſa ſanté dans ſa vigueur & dans ſa force; quoy-que ſon intention fuſt bonne, ſon action ne laiſſeroit pas d'eſtre mauvaiſe. Il ſe trouve une infinité de choſes & de rencontres ſemblables, qui ne ſçauroient eſtre ni juſtifiées ni rectifiées par les intentions.

C'eſt icy une circonſtance toute pareille. Car il ſe peut dire, que ſi ces diſcours de railleries & de bons mots, ces rencontres plaiſantes & agreables, ſont indifferentes d'elles-meſmes (ce qui pourtant ne paroiſt pas eſtre ſelon le ſentiment des Saints) elles ne le ſeront pas dans un Moine, dans un Solitaire conſacré à JESUS-CHRIST, qui a renoncé par ſa profeſſion, à tous les plaiſirs & à toutes les joyes humaines, & qui n'en connoiſt point d'autres icy bas, que celles que luy peut produire le parfait dégagement de ſon cœur, & la pureté de ſa conſcience; & qui par deſſus le reſte des Chrêtiens, a le droit, l'avantage & la gloire de pouvoir dire avec l'Apôtre, Je ſuis crucifié avec JESUS-CHRIST; *Chriſto crucifixus ſum cruci.* *Gal. 2. v. 19*

C'eſt la penſée de ſaint Baſile, lorſqu'en reglant les devoirs des Moines, & meſme des parfaits Chrêtiens, il dit, Qu'ils doivent s'abſtenir de ces paroles & de ces entretiens de raillerie, qu'il nomme βωτεραπελία: *Quod ſcurrilia non ſint Chriſtiano ad majorem quam in lege continetur perfectionem vocato, proferenda.* Ce qu'il confirme dans un autre endroit, lorſqu'il enſeigne qu'il ne faut pas qu'un Moine recherche à plaire, ni à ſe rendre agreable, par des mots de raillerie: Il uſe encore du terme βωτεραπελία. *Ep. 411.* *Ep. 14*

Et ſaint Bernard eſtoit du meſme avis, lorſqu'en reprenant les déreglemens des Religieux de Clugny, il leur reproche qu'ils regardoient les railleries & *Apol.*

les riſées, comme une gayeté honneſte & permiſe; *Cachinnatio dicitur jucunditas*: Et qu'ailleurs, entre les marques d'un mauvais Religieux, il y met la liberté qu'il ſe donne de dire des railleries, *Scurrilitates.*

Serm. 27. de divers.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit que cette maniere de railler & de ſe divertir, bien loin d'avoir rien qu'on puiſſe reprendre, eſt une vertu que les Anciens ont appellé εὐτραπελία.

R. C'Est une choſe aſſez étrange, qu'on veüille faire paſſer pour une vertu, un vice, que ſaint Paul, qui eſt la bouche de la verité éternelle, a condamné, qu'il a mis dans le nombre des paroles ſales, impertinentes, & boufonnes, lorſqu'il a dit; *Nec nominetur in vobis ſicut decet ſanctos aut turpitudo, aut ſtulti loquium, aut ſcurrilitas quæ ad rem non pertinet:* Le terme grec porte εὐτραπελία. Je demande de qui l'on peut mieux apprendre à diſtinguer les vices des vertus, que de ce ſaint Apôtre; & s'il y a quelque apparence de regarder comme une qualité vertueuſe, ce qu'il a rejetté comme un déreglement.

Ephes. c. 5. v. 4.

Je ſçay bien que l'on me dira que les Anciens ont pris ce terme εὐτραπελία, en bonne & en mauvaiſe part, & qu'ils luy ont donné des ſens differens;

mais je ſçay bien que ni les uns, ni les autres, ne peuvent meriter le nom de vertu. Car ſoit que vous entendiez par cette expreſſion, ſelon ſaint Jerôme, des entretiens ridicules, impertinens, indignes d'un homme ſage, des médiſances fines & étudiées, *Eruditum convitium*; ſoit que vous la preniez pour des converſations plaiſantes, facetieuſes, pleines de rencontres agreables, & de mots pour rire (ce qui eſt le ſens le plus innocent & le plus favorable) il n'y a rien en cela à quoy un Chrêtien puiſſe donner le nom de vertu. Les Philoſophes qui voyoient les choſes avec la ſeule lumiere de la nature, ont pû regarder cette diſpoſition comme quelque choſe de loüable, d'utile, & meſme de neceſſaire au commerce & à la ſocieté civile. Mais les Chrêtiens qui en jugent par le ſentiment de la foy, ont des veuës bien differentes; & quand ils penſent que cét état auquel il a plû à la divine Providence, de les appeller par la grace du Baptême, n'a rien que de ſerieux & de ſaint: Quand ils penſent que l'Apôtre leur ordonne, de la part de Dieu, de travailler à leur ſalut dans le tremblement & dans la crainte; *Cum metu & ac tremore ſalutem veſtram operamini*: Quand ils penſent qu'ils vivent dans l'attente & dans l'incertitude de ſes Jugemens, ne ſçachans s'ils ſont dignes de ſa haine ou de ſon amour; quel ſera leur ſort, & quelle part ils doivent avoir à ſa miſericorde, ou à ſa Juſtice, il n'eſt gueres poſſible qu'ils

Ariſtot.

Ad Phil. 2. 12

veüillent s'arreſter à des bagatelles, à des amuſemens, à des jeux d'enfans, & à des réjoüiſſances pueriles, & les conſiderer comme des actions & des pratiques de vertu.

On ne peut pas diſconvenir des ſentimens que les Payens ont eu ſur l'état & la conduite de la vie; mais il ne faut pas les ſuivre, & vous devez ſçavoir que les plus éclairez, ont fait des chûtes profondes, comme s'ils euſſent eſté ſans yeux & ſans lumiere. S'ils ſe ſont abandonnez à la vanité de leurs imaginations, *Evanuerunt in cogitationibus ſuis*; & s'ils ont eſté juſqu'à cét excés, que de regarder la ſageſſe de Dieu, comme une folie, nous pouvons bien regarder leurs vertus comme des vices.

Ad R. c. 1. v. 21.

On apporte l'opinion de ſaint Thomas qui permet les railleries, & qui eſtime ſelon le ſentiment d'Ariſtote & de Ciceron qu'il peut y avoir une vertu dans la maniere d'en uſer, & dans la bonté de la fin qu'on ſe propoſe. Il dit qu'Ariſtote l'a nommée εὐτραπελία.

Il eſt vray que ſaint Thomas eſt de cet avis, mais on peut répondre,

Premierement, qu'il ne paroiſt pas qu'il ait eu deſſein de renfermer dans ſa penſée les Moines & les Religieux, qui par leur Profeſſion eſtans crucifiez & morts à la vie du monde, ont renoncé à ſes amuſemens & à ſes joyes; puis qu'au contraire il veut qu'on ait égard aux lieux, aux temps, & aux perſonnes; *Attendendum eſt ut congruat tempori, perſonæ,*

22. Quæſt. 168. art. 2.

perſone & loco, & ſecundum alias circumſtantias debitè ordinetur.

2. Que quand il les y auroit compris, il ne faudroit pas s'étonner que dans un nombre preſque infiny de queſtions & de difficultez que ce grand Perſonnage a decidées avec tant de doctrine, de lumiere, & de benediction, il s'en trouvaſt quelqu'une dans laquelle il n'euſt pas eu la meſme juſteſſe & la meſme exactitude.

3. Que noſtre ſentiment eſtant celuy de ſaint Baſile, de ſaint Jean Chryſoſtome, de ſaint Ambroiſe, de ſaint Jerôme, & de tant d'autres Saints qui l'ont pris dans les Divines Ecritures, dans l'exemple de JESUS-CHRIST, & dans ſa parole, nous devons croire qu'il eſt hors de toute atteinte & de tout ſoupçon; & nous pouvons le conſiderer comme une verité conſtante.

Pour ce qui eſt de l'autorité des Philoſophes payens ſur ces ſortes de matieres, on ne doit y avoir aucun égard. Comme ils n'ont point eu les veritables connoiſſances, ils ſe ſont mécontez dans leurs raiſonnemens; & ſouvent en nous voulant donner des maximes certaines, ils nous ont debité des erreurs & des menſonges. Les plus ſages d'entr'eux & les plus éclairez, n'ont point connu d'autre beatitude ſur la terre, que celle d'y vivre dans la paix & dans la joye. Ils n'y ont rien trouvé de mieux à faire, que de s'y établir dans la tranquillité & dans le repos; ils ont regardé cela comme

leur partage, & conſequemment ils ont eſtimé comme un veritable bien, comme une vertu, comme une qualité loüable, tout ce qui n'ayant rien de contraire à l'honneſteté des mœurs, leur pouvoit procurer cet avantage, & diſſiper l'ennuy, l'inquietude, & la triſteſſe qui luy eſt ſi contraire, imitant la ſuperſtition des Egyptiens, qui ſe faiſoient des Divinitez de toutes les choſes dont ils tiroient des ſecours & des aſſiſtances, dans leurs neceſſitez & dans leurs beſoins.

Ce n'eſt pas là, mes freres, ce que nous enſeigne l'Evangile; ce ne ſont pas les maximes qui ont formé & qui forment encore tous les jours les Diſciples de JESUS-CHRIST. Ils ſçavent que l'obligation principale de tous les pecheurs, c'eſt à dire de tous les hommes, eſt de s'affliger de leurs iniquitez. Ils ſçavent que les larmes effacent le peché, qu'elles le previennent, & qu'elles obtiennent de Dieu la grace de ne le plus commettre. Ils ſçavent que le ſaint Eſprit a condamné les joyes & les conſolations humaines; *Riſum reputavi erroreм & gaudio dixi, quid fruſtra deciperis?* qu'il a dit qu'il valloit mieux aller à une maiſon de douleur qu'à une maiſon de feſtin; *Melius eſt ire ad domum luctûs, quam ad domum convivii*; parce que la maiſon de douleur nous repreſente quelle doit eſtre la fin de tous les hommes, & fait penſer celuy qui eſt vivant à ce qu'il doit eſtre un jour, *In illa enim finis cunctorum admonetur hominum, & vivens cogitat*

Eccl. 2. 2.

Eccleſ. 7. *v.* 3.

quid futurum ſit. Ils ſçavent qu'il a dit que le cœur des ſages eſt où ſe trouve la triſteſſe, & le cœur des inſenſez où ſe rencontre la joye; *Cor ſapientum ubi triſtitia eſt, cor ſtultorum ubi lætitia.* Ils ſçavent quelles ſont les recompenſes que Dieu promet & prepare à ceux qui paſſent leurs jours dans les larmes. Ils ſçavent de quelle ſorte JESUS-CHRIST s'eſt expliqué ſur le ſujet de ceux qui pleurent & de ceux qui rient; que ſi ce qu'il a dit en faveur des premiers comble de conſolation & de joye; ce qu'il a dit des autres remplit de crainte & de terreur. Enfin ils ſçavent comme les Saints ont profité de ces Divines leçons, le ſoin qu'ils ont eu de les pratiquer, & d'en recommander aux autres l'obſervation; & que marchant par cette voye toute royale, bien loin de conſiderer comme une vertu & comme une diſpoſition digne de loüange, l'art & l'étude de railler, de dire des mots plaiſans, s'il arrive qu'ils ſoient quelquefois contraints de ceder à la foibleſſe de la nature, & de relâcher quelque choſe de ce recueillement, de cette attention, qui ne peut eſtre continuelle dans une creature ſujette à la neceſſité de la mort; ils le font avec tant de reſerve, de dignité, de moderation, & de retenuë, qu'on ne ſçauroit ne pas eſtre édifié de remarquer à quel point leurs obligations leur ſont preſentes. *Ibid. v. 5.*

On dit qu'on a veu ſaint Jean l'Evangeliſte careſſer & tenir une perdrix entre ſes mains; mais

quel rapport cela a-t-il à noſtre difficulté ? Ce grand Apoſtre deſcendoit comme du haut du Ciel, où il contemploit la Majeſté de Dieu, pour la mediter ſur la terre, & pour adorer dans la conſideration de l'une de ſes moindres creatures, ſa Grandeur, ſa Sageſſe, & ſa Toute-Puiſſance ; & on ne ſe trompera point quand on dira que ç'a eſté beaucoup moins pour ſes propres beſoins, que pour les noſtres, qu'il a eu cette conduite, & que ſon deſſein a eſté de nous faire connoiſtre quelle eſt la fragilité humaine, & de conſoler par ſon exemple ces ames ſaintes, qui ne deſirant rien tant en ce monde que de joüir de la preſence de Dieu, & de s'unir à luy d'une maniere toute intime, ſe croyent perduës quand elles le perdent d'un moment, & n'en ſouffrent pas la privation & l'abſence avec autant de paix & de ſoûmiſſion qu'elles devroient. C'eſt ainſi que JESUS-CHRIST s'eſt rabaiſſé, & qu'il a pris ſur luy la plus grande partie de nos foibleſſes, afin de nous les rendre plus ſupportables.

On ſe ſert de quelques Lettres que ſaint Gregoire & ſaint Baſile ſe ſont écrites, dans leſquelles il y a quelques penſées & quelques paroles d'une gayeté ſainte & ſpirituelle, d'où on pretend ſe prevaloir, & tirer de grands avantages.

Mais c'eſt un fait dont on ne peut rien induire contre noſtre opinion, ſoit que l'on conſidere celuy qui écrit la Lettre, ſoit que l'on ait égard

à celuy à qui elle eſt écrite. L'un exprime ſes ſentimens d'un ſens froid, du meſme air, & du meſme eſprit que s'il écrivoit une choſe plus ſerieuſe; ſon cœur n'eſt point ému, & il n'eſt expoſé à aucune des tentations & des inconveniens qui ſe rencontrent dans un homme qui parle, qui cauſe, & qui dit des railleries. On eſt maiſtre de ſa plume, mais on ne l'eſt pas de ſa langue; s'il échape un mot à la main, elle le corrige; mais il n'en eſt pas de meſme de ce qui ſort de la bouche; il part comme un trait, & la parole ne revient plus quand elle a eſté une fois proferée, *Volat irrevocabile verbum.* Et l'autre qui reçoit la miſſive n'eſt pas plus en danger, car tout le plus qu'elle puiſſe faire ſur luy, c'eſt d'en tirer quelque ſoûris, & quelque complaiſance legere.

Pour ce qui eſt de ceux qui parlent & qui veulent plaire en diſant de bons mots, leur condition eſt bien differente. Ils ſont environnez de pieges, ils ſe mettent en humeur; ils s'échaûffent ſi on les écoute avec plaiſir, ils imaginent, ils feignent, ils inventent, ils mentent ſans ſcrupule pour embellir leurs contes & leurs hiſtoires; ils font des geſtes & des poſtures pour les animer; ils ſe deſſechent, ils ſe diſſipent, & contractent un fond de licence & de liberté, qui ſe répand enſuite ſur tout le corps de leurs actions, qui gaſte & qui corrompt ſouvent tout l'état de leur vie. Ceux qui les entendent, & qui ſont témoins de ces

excés, leur diſpoſition n'eſt gueres meilleure; ils entrent dans tous leurs ſentimens, ils leur applaudiſſent, ils élevent leur voix, ils éclatent de rire, ils les imitent autant qu'ils peuvent; enfin il n'y a qu'extravagance & que déreglement dans ces ſortes d'entretiens; & on n'y voit pas les moindres marques de cette modeſtie & de cette gravité ſainte, qui eſt un des premiers caracteres & des principaux ornemens des Diſciples de JESUS-CHRIST. Et il n'y a point d'homme ſage, s'il eſtoit ſpectateur d'une telle conduite, auquel les uns & les autres ne devinſſent un objet de pitié & de compaſſion.

Vous voyez, mes freres, qu'il n'y a rien de moins juſte ni de moins raiſonnable, que ce que l'on veut inferer des Lettres de ces grands Saints. Ils eſtoient incapables de ne pas garder en ces ſortes de rencontres toute la moderation neceſſaire; & on ne peut faire aucune comparaiſon entre quelques paroles qui n'ont rien de reprehenſible en elles-meſmes, & qui n'en peuvent avoir dans leurs ſuites; & ce qui ſe paſſe dans ces converſations deſordonnées, & ces recreations irregulieres.

En verité ſi ceux qui ont receu la grace de la Foy en faiſoient l'uſage qu'ils doivent, ils ſeroient touchez juſqu'au fond de leur cœur, de voir quelle peut eſtre leur deſtinée dans tous les momens de leur vie, ce qu'il y a pour eux à gagner ou à

perdre, ce qu'il y a à eſperer & à craindre; ils ſeroient tellement abſorbez dans la preſence de ces deux grands évenemens, qu'ils ne connoiſtroient ni de biens, ni de maux, ni de triſteſſes, ni de joyes, que celles qui ſont éternelles; & leurs ames occupées de ces penſées profondes, ne trouveroient ni temps, ni lieu, ni place, qu'elles puſſent donner aux bagatelles, & aux amuſemens de ce monde.

Les perſonnes qui vivent dans les commerces du ſiecle, qui ſont appeſanties par ſes ſoins, diſſipées & emportées par le torrent de ſes affaires; qui n'ont ni ces ſentimens, ni ces veuës, ſont à plaindre. Ils peuvent cependant alleguer comme des excuſes, les neceſſitez & les engagemens qui ſont attachées à leur état; & quoy-qu'elles ne les diſculpent pas au Jugement de Dieu, elles les rendent en quelque façon moins coupables.

Mais pour ceux que la bonté de Dieu a preſervé de ces embarras, auſquels il luy a plû d'accorder le bon-heur d'une vie ſainte, paiſible & tranquille, & qui joüiſſent dans le fond des Cloîtres, de ce repos ſacré que le monde ne connoiſt point, ils n'ont ni bonnes ni mauvaiſes raiſons dont ils puiſſent ſe couvrir. Tout leur parle de Dieu, tout leur prêche leurs devoirs, tout leur met l'éternité devant les yeux, tous leurs jours ſont partagez par des exercices qui les reveillent de moment en moment, & ne leur permettent pas

d'oublier la fin qui doit terminer leur carriere : Ils la voyent dans le chant des Pſeaumes, dans les prieres publiques, dans les oraiſons particulieres, dans les lectures, dans les exhortations des Superieurs, dans les travaux, dans la penitence ; enfin dans tous les endroits de leur conduite. Peut-on approuver que ces meſmes hommes, comme s'ils avoient retiré tout d'un coup ce tableau de devant eux, qu'ils en euſſent effacé tous les traits, ou qu'ils euſſent perdu toute memoire de ce qu'il repreſente, paſſent de plein-pié dans une occupation toute oppoſée, qu'ils ſe répandent dans des railleries, dans des ris, & qu'ils recherchent des joyes & des ſatisfactions vaines, dans des entretiens & des converſations plaiſantes : Je veux dire qu'ils faſſent des points de regularité, & des exercices de diſcipline, d'une action ſi contraire à ce recueillement, & à ces diſpoſitions interieures, auſquelles ils ſont ſi étroitement obligez par la ſainteté de leur état ?

Si on eſt en peine de ſçavoir de quelle maniere on doit ſe conduire dans les converſations que les Regles permettent aux Freres d'avoir enſemble ; quel en doit eſtre le ſujet & la matiere, il eſt aiſé d'en trouver des modeles dans l'antiquité, d'une inſtruction & d'une édification infinie, & capables de diſſiper les langueurs & les ennuis, de fondre les glaces, & d'amollir la dureté des ames les plus inſenſibles.

On

On lit dans les Hiſtoires des ſaints Peres, que douze Solitaires fort ſaints, fort ſages, & fort ſpirituels, s'eſtant un jour aſſemblez, & ſe demandant les uns aux autres, quel eſtoit le profit qu'ils avoient fait dans leur ſolitude, & ce qu'ils y avoient medité de plus important.

Le premier & le plus âgé de tous, parla de la ſorte. Mes freres, depuis le jour que j'ay commencé à vivre dans le repos de la retraite, je me ſuis reſolu de mourir entierement à tout ce qui eſtoit hors de ma cellule, me ſouvenant des paroles du Pſeaume: Rompons leurs liens, & ſecoüons *Pſ. 2.* leur joug. Je bâtis enſuite comme un mur entre mon ame & les actions qui ne touchent que le corps, & je dis en moy-meſme: Ainſi que celuy qui eſt au pied d'un mur ne ſçauroit voir celuy qui eſt de l'autre coſté, ne regarde point non plus tes actions exterieures, mais regarde toi toi-meſme, & prens patience en eſperant qu'un jour Dieu accomplira ſes promeſſes. Conſidere comme autant de ſerpens & de ſcorpions, toutes tes mauvaiſes penſées, & tous tes mauvais deſirs. Que ſi aprés toutes ces reſolutions, je ſens qu'il s'en éleve dans mon eſprit, je les obſerve de ſi prés, & les menace avec tant de chaleur & de colere, que je les étouffe. Voilà comme j'en uſe ſans ceſſe, ſans rien pardonner à mon corps ni à mon eſprit, de crainte qu'ils ne ſe portent dans quelque déreglement.

Le ſecond dit. Depuis que j'ay renoncé au

» monde, je me dis inceſſamment à moy-meſme :
» Songe que tu as receu aujourd'huy une nouvelle
» naiſſance ; que tu as commencé d'aujourd'huy à
» ſervir Dieu, & que tu habites d'aujourd'huy
» dans cette cellule : Et ainſi conſidere-toy ſans
» ceſſe comme un Pelerin qui doit demain finir ſon
» voyage, en ſortant de la priſon de ce corps.

» Le troiſiéme dit. Auſſi-toſt que le jour com-
» mence à paroître, j'éleve mon eſprit vers mon
» Dieu, & en l'adorant le viſage contre terre, je
» luy confeſſe tous mes pechez : Puis en deſcendant
» plus bas, je prie ſes ſaints Anges, & tous les Saints,
» de m'accorder leur interceſſion auprés de luy. Je
» porte enſuite mes penſées dans les Enfers, où je
» vois des yeux de mon ame, les peines éternelles
» des damnez ; & ces conſiderations font que je
» traite mon corps avec rigueur, & que je pleure
» avec ceux qui pleurent.

» Le quatriéme dit. Je m'imagine d'eſtre toû-
» jours ſur la montagne des Oliviers, avec noſtre
» Seigneur JESUS-CHRIST & ſes Apôtres, & je
» me dis à moy-meſme : Renonce à la connoiſſance
» de tous ceux qui vivent encore ſur la terre, &
» demeure toûjours avec ceux-cy, afin de participer
» à la converſation toute celeſte qu'ils ont avec leur
Matth. 5. » Sauveur ; ainſi que Marie Magdeleine ſe jettoit
» aux pieds de JESUS-CHRIST, & entendoit ces
Matth. 11. » divines paroles ſortir de ſa bouche : Devenez ſaints
» & parfaits comme voſtre Pere qui eſt dans le

Ciel, & apprenez de moy que je ſuis doux & humble de cœur. «

Le cinquiéme dit. Je conſidere que les Anges « deſcendent du Ciel, & y remontent pour y con- « duire les ames qui ſortent de la priſon de ce corps; « & j'attends continuellement cette derniere heure « qui doit mettre fin à ma vie, en diſant à Dieu : « Mon cœur eſt tout preſt, Seigneur, à vous re- « *pſ.* 107. cevoir. «

Le ſixiéme dit. Je m'ordonne tous les jours à « moy-meſme, de ne rien dire que je ne veüille bien « que Dieu entende, & je m'imagine que c'eſt à « moy qu'il addreſſe ces paroles : Travaillez pour « l'amour de moy, & je recompenſeray ce travail « d'un grand repos; combattez encore un peu, & « vous poſſederez le bon-heur que je vous prepare, « & verrez l'éclat de ma gloire. Si vous m'aimez, « & ſi vous eſtes mes enfans, implorez mon ſecours, « & venez à moy comme à voſtre Pere. Si vous eſtes « mes freres, ne craignez point de ſouffrir pour « moy, ainſi que j'ay tant ſouffert pour vous : Et ſi « vous eſtes mes brebis, mourez pour voſtre Paſteur, & pour voſtre Maître, ainſi qu'il a bien « voulu mourir pour vous. «

Le ſeptiéme dit. Je médite & m'entretiens « continuellement dans la penſée de ces trois grandes « vertus, la Foy, l'Eſperance & la Charité, afin de « me fortifier par la Foy, de me conſoler par l'Eſpe- « rance, & d'aimer de telle ſorte mon prochain par «

» la Charité, que je ne faſſe jamais rien qui luy
» puiſſe déplaire.

» Le huitiéme dit. Je me tiens ſans ceſſe ſur mes
» gardes contre cét eſprit de tenebres, ce lion ru-
» giſſant, qui pourſuit toûjours quelqu'un pour le
» devorer; & de quelque coſté qu'il aille, je le ſuis
» des yeux de mon eſprit, & implore contre luy
» l'aſſiſtance de mon Sauveur, afin que ſes efforts
» ſoient inutils, & principalement contre ceux qui
» aiment Dieu, & qui vivent dans ſa crainte.

» Le neuviéme dit. Je m'imagine tous les jours
» de voir cette heureuſe aſſemblée des eſprits ce-
» leſtes, & au milieu d'eux le Dieu de gloire tout
» éclatant d'une ſplendeur incomparable. Je con-
» ſidere enſuite la merveilleuſe beauté de ſes Anges,
» & les ſaints & admirables Cantiques qu'ils chan-
» tent ſans ceſſe à ſon honneur, dont la douceur me
» ravit, & me fait ſouvenir de ces paroles de l'Ecri-
Pſ. 18 » ture : Les Cieux racontent la gloire de Dieu, &
» le Firmament annonce la grandeur de ſes ouvra-
» ges; ce qui me donne un tel mépris pour tout
» ce qui eſt ſur la terre, que je ne le regarde que
» comme du fumier & de la fange.

» Le dixiéme dit. Je conſidere ſans ceſſe l'Ange
» qu'il a plû à Dieu me donner pour me conduire,
» & je veille ſur mes actions en me ſouvenant de ces
Pſ. 15. » paroles : J'avois toûjours mon Seigneur devant
» mes yeux, ſçachant qu'il eſt continuellement au-
» prés de moy, afin de m'empêcher de tomber.

Ainſi je revere & crains beaucoup cét eſprit celeſte qu'il a commis à ma garde, parce que je ſçay qu'il obſerve toutes mes paroles & toutes mes actions, & qu'il ne paſſe point un jour ſans luy en rendre compte.

L'onziéme dit. Je conſidere les vertus, telles que ſont l'abſtinence, la chaſteté, la bonté, & la charité, comme ſi c'eſtoient autant de perſonnes qui m'environnaſſent ; & ainſi, en quelque lieu que j'aille, je me dis toûjours à moy-meſme : Où ſont tes fidelles compagnes, & comment pourrois-tu manquer d'aſſurance, & perdre courage les ayant ainſi toûjours auprés de toy ? Prens garde à ne les entretenir que de bons diſcours, afin qu'elles puiſſent aprés ta mort, rendre témoignage à Dieu, qu'elles n'ont jamais rien trouvé à redire en tes paroles.

Le douziéme dit. Je ne m'étonne pas, mes Peres, ſi toute voſtre converſation eſtant dans le Ciel, vous poſſedez une ſageſſe toute celeſte, & ſi n'ayant de l'amour que pour ce qui eſt là-haut, toutes vos actions ſont ſi élevées. Que dirai-je donc de vous ? Dirai-je que voſtre vertu vous donne un ſi grand mépris de la terre, qu'il ſemble que vous l'ayez déja abandonnée ; & ne puis-je pas dire ſans crainte, que vous eſtes des Anges terreſtres, & des hommes tout celeſtes ? Quant à moy, qui me reconnoiſt ſi indigne de vous imiter, je conſidere qu'en quelque lieu que j'aille,

» & de quelque coſté que je me tourne, je ſuis tout
» environné de mes pechez ; ce qui fait, que je me
» regarde comme ayant merité l'enfer, & que je
» me dis à moy-meſme : Va-t-en avec ceux à qui
» tu devrois déja tenir compagnie, & dont tu dois
» bien-toſt augmenter le nombre. Là je vois des
» yeux de l'eſprit, des pleurs continuels, accom-
» pagnez de gemiſſemens, de grincemens de dents,
» & de tremblemens inconcevables. Je voy une mer
» toute de feu, qui n'a point de bornes, dont les
» flots brûlans s'élevant à gros boüillons, avec un
» bruit épouvantable, ſemblent aller juſques au
» Ciel, & qui reduiſent en cendre tout ce qu'ils ren-
» contrent. Je voy-un nombre inombrable d'hom-
» mes précipitez par les demons dans cette mer, qui
» tous enſemble jettent des cris & des hurlemens ſi
» terribles, que l'on n'en entend point dans le
» monde qui en approchent ; & la miſericorde de
» Dieu s'enfuit & s'éloigne d'eux, à cauſe de l'énor-
» mité de leurs crimes. Alors je me jette contre
» terre ; je me couvre la teſte de pouſſiere ; je prie
» Dieu de ne pas permettre que je tombe dans ces
» horribles tourmens ; je pleure le malheur des
» hommes, qui ſans conſiderer en ce monde l'ex-
» cés de ces maux, qui les attendent dans l'autre,
» oſent parler & s'entretenir d'autre choſe : j'occupe
» mon eſprit à les mediter ; J'ay toûjours devant les
» yeux ces douleurs & ces châtimens dont Dieu
» nous menace ; je me reconnois indigne que la

terre me porte, ni que le Ciel me regarde; & je « conſidere ces paroles du Prophete Roy, comme « s'il les avoit dites ſur mon ſujet: Mes pleurs ont eſté « *Pſ. 41.* le pain dont je me ſuis nourri les jours & les nuits. «

Voicy un ſecond exemple qui n'eſt gueres « *Vit. Pat.* moins remarquable que le premier. «

Dans le deſert qui eſt proche du païs des Sara- « zins, il y avoit ſept Solitaires d'une pieté rare, & « d'une vertu éminente, leſquels eſtoient unis en- « ſemble par les liens d'une charité tres-étroite, « quoy-qu'ils habitaſſent dans des cellules ſeparées. « Le premier d'entr'eux ſe nommoit Pierre, le ſe- « cond Eſtienne, le troiſiéme Jean, le quatriéme « George, le cinquiéme Theodore, le ſixiéme Fe- « lix, le ſeptiéme Laurus. «

Ces ſaints hommes qui demeuroient dans ce « vaſte deſert, & dans une ſolitude ſi ſterile, qu'à « peine y avoit-il quelqu'un qui oſaſt y habiter, ſe « rendoient tous un jour de la ſemaine, en un meſme « lieu pour s'entretenir enſemble, & ſe conſoler les « uns les autres. Car tous les Samedis à trois heures « aprés midy, ils ne manquoient pas de ſe trouver « dans l'endroit qu'ils avoient choiſi pour leur con- « ference, & chacun d'eux prenoit avec luy ce qu'il « pouvoit avoir pour manger. L'un portoit des « noix, l'autre des olives, l'autre des dattes, l'autre « des figues, l'autre des herbes trempées dans le « ſel, l'autre quelques racines, l'autre quelque fruit « des arbres de ce deſert; car c'eſtoit là leur prin- «

» cipale nourriture, & ils n'avoient pas accoûtumé
» d'uſer ni de pain, ni d'huile, ni d'aucune boiſſon,
» ne ſe nourriſſant que de ces herbes & de ces fruits
» que je viens de marquer. Leurs habits eſtoient
» faits de feüilles de palmier. Pour ce qui eſt de
» l'eau, il ne s en trouve point dans ce deſert; mais
» pour ne pas mourir de ſoif, ils ſortoient dés le
» matin de leurs cellules, & recueilloient ſur di-
» verſes herbes, la roſée qui tomboit en grande
» abondance en cette contrée, & c'eſtoit là toute
» leur boiſſon.

» Lors donc qu'ils s'étoient aſſemblez au lieu
» ordinaire, ils commençoient par rendre graces à
» Dieu, & enſuite ils prenoient leur repas; puis ils
» s'entretenoient enſemble juſqu'au ſoir, & l'Ecri-
» ture Sainte eſtoit tout le ſujet de leur conference.
» Car ils ne ſçavoient ce que c'eſtoit que de parler
» des affaires & des bagatelles du monde, ni de ce qui
» regarde cette vie, ni d'aucune autre choſe ſembla-
» ble, mais tous leurs diſcours eſtoient des choſes ſpi-
» rituelles. Ils s'entretenoient de ce Royaume éter-
» nel qu'ils ſouhaitoient avec tant d'ardeur, de
» cette beatitude que Dieu nous a preparée, de la
» gloire des Juſtes, des peines des pecheurs, du
» repos dont joüiſſent les Saints dans ces demeures
» bien-heureuſes du Paradis: s'entretenant enſem-
» ble de ces choſes, ils jettoient du profond de leur
» cœur, des ſoupirs & des gemiſſemens, & répan-
» doient des torrens de larmes.

Ils

Ils veilloient ainſi toute la nuit ſans fermer l'œil ; « ils s'animoient les uns les autres, à chanter les « loüanges de Dieu, & terminoient enfin leur con- « ference le Dimanche à la meſme heure qu'ils l'a- « voient commencée le jour precedent. Enſuite cha- « cun d'eux ſe retiroit dans ſa cellule, où il ne s'oc- « cupoit que de Dieu ſeul les jours & les nuits. «

Ces ſaints Solitaires paſſant de la ſorte le cours « de leur vie, Dieu pour recompenſer la fidelité de « ſes ſerviteurs, permit que les Barbares qui par- « couroient tout ce deſert, les y rencontraſſent. Ils « ſe jetterent ſur eux, ils les lierent, & les pendi- « rent les pieds en haut, & les ayant chargez de « mille coups, & de mille outrages, ils allumerent « ſous eux du feu, dans lequel ils brûlerent des her- « bes tres-ameres. Ils ſouffrirent ce tourment com- « me des Martyrs, & la fureur de ces barbares, qui n'eſtoit à proprement parler, que l'effet de la miſericorde de Dieu, ne ſervit qu'à affermir leur foy, & à rendre leur ſainteté plus éclatante.

Voilà, mes freres, quels doivent eſtre nos entretiens ; voilà ce que nous devons traiter dans nos Conferences. Ce ſont ces veritez qui doivent paſſer du fond de nos cœurs, deſſus nos lévres, ſi nous aimons veritablement ces beautez éternelles. Si elles ont dans nos cœurs la place & le rang qu'elles y doivent avoir, nous n'aurons pas d'autre ſoin ſur la terre, que celuy d'exciter inceſſamment dans nos ames, ce feu ſacré dont elles ſeront

embraſées ; & quand l'ordre de Dieu nous permettra d'avoir enſemble quelques entretiens, toute noſtre conſolation ſera d'exalter ſon ſaint Nom, d'annoncer ſes miſericordes, de nous dire & de nous témoigner les uns aux autres la reconnoiſſance que nous avons, de ce que nous ayant appellé à la poſſeſſion de ſon Royaume, il nous donne tant de moyens pour nous en rendre dignes, & pour nous en aſſurer la joüiſſance.

Un homme du monde, qui a une affaire importante, dont la déciſion doit faire ou la ruine, ou l'établiſſement de ſa fortune, ne penſe & ne parle d'autre choſe. Il la dit, il la redit, il la conte cent & cent fois, il en fait le recit à tout ce qu'il trouve de gens qui veulent bien l'entendre : C'eſt ce que l'éternité doit eſtre à l'égard des Moines & des Solitaires. Il faut qu'elle occupe & qu'elle rempliſſe en eux tout l'homme interieur. Elle eſt devenuë leur unique affaire, par la ſeparation dans laquelle ils vivent de toutes les choſes ſenſibles ; & comme elle eſt toute ſeule l'objet de leurs eſperances, elle le doit eſtre auſſi de leurs converſations & de leurs penſées ; en ſorte que ſoit qu'ils parlent de la crainte de la perdre, ou du deſir qu'ils ont de la poſſeder, toutes leurs paroles ſoient autant de marques de la grandeur de leur amour, & des effets de cette paſſion ſainte qui les tranſporte. Si nous ne nous trouvons pas dans des diſpoſitions ſemblables, noſtre infidelité en eſt la

cauſe ; nous n'avons ni la Religion, ni la Foy de nos Peres ; nos eſperances ſont incertaines, noſtre charité eſt toute languiſſante ; & comme nous ne meritons pas de trouver dans noſtre eſtat les conſolations divines qui y ſont attachées, nous en cherchons de terreſtres & d'étrangeres, & nous donnons à des amuſemens, & à des occupations vaines, ce temps ſi precieux & ſi cher, dont tous les momens ſont conſacrez, & dont il n'y en a un ſeul qui ne deuſt eſtre employé pour nous rendre éternellement heureux.

Cette difficulté ſe rapporte au chap. 18. queſt. 2.

XVI. DIFFICULTE'.

On pretend que nous avons mal expliqué le mot de Pulmentum *, en le prenant pour des portions faites avec des herbes , des legumes , de la boüillie , & quelque choſe de ſemblable.*

ECLAIRCISSEMENT.

NOus n'avons pas ignoré, mes freres, qu'on ne puſt entendre differemment le mot de *Pulmentum*; mais nous avons crû que le ſens que nous luy donnions dans la Regle de ſaint Benoiſt, eſtoit preferable à tous les autres; & voicy nos raiſons.

Premierement nous l'avons pris dans ſa ſignification litterale, puiſque ce terme ſignifie proprement, ou de la boüillie, ou quelque choſe de mêlé avec de la boüillie.

Iſid. Hiſt. lib. 20. Orig. c. 2. Saint Iſidore dit, que *Pulmentum vocatur à pulte, ſive enim ſola pultis , ſive aliquid ejus permixtione ſumatur , proprie pulmentum dicitur.*

Plin. lib. 18. c. 8. Pline dit que les Romains ont vécu long-temps de boüillie, & que c'eſt de là que vient le mot de

Pulmentaria. Pulte autem, non pane vixisse longo tempore Romanos manifestum, quoniam inde & pulmentaria hodie dicuntur.

2. Il nous a paru que cette explication estoit selon l'esprit & l'intention de saint Benoist, parce que les Regles estant faites pour determiner les actions & les pratiques, & pour apprendre à ceux qui les embrassent, de quelle sorte ils se doivent conduire, il faut aussi qu'elles soient prises dans leur sens naturel, & non pas dans un sens équivoque & confus ; car autrement il n'y auroit rien de certain, & chacun sous une mesme regle, marcheroit par des chemins tous differens, & par des voyes toutes contraires.

3. Comme le mesme Saint veut que les Moines se contentent des choses les plus viles & les plus extrêmes, *Omni vilitate vel extremitate contentus sit Monachus ;* & qu'il ordonne qu'ils s'habillent des étoffes telles qu'on les trouve, & qui coûtent le moins ; *Quales inveniuntur in Provincia in qua habitant & quod vilius comparari potest*, il a dû aussi leur prescrire une nourriture simple, commune, & telle que des personnes pauvres puissent l'avoir par tout, sans beaucoup de recherche & de dépense. c. 55.

Comme la Loy ancienne, ainsi que dit Tertullien, retranchoit quelques viandes, & declaroit immondes certains animaux, qui avoient autrefois esté benis de la bouche de Dieu, afin «

» d'exercer les hommes à la temperance, & repri-
» mer cette gourmandiſe, qui les portoit à regreter
» les concombres & les oignons de l'Egypte, en
» mangeant le pain des Anges : On peut dire que
ſaint Benoiſt, dans ce meſme eſprit, a remedié par cette ſorte de nourriture, aux vices de la bonne chere, & prévenu la luxure & l'impureté, qui en ſont les filles & les compagnes. 2. Qu'il a éteint par là l'amour du bien, & l'ardeur de poſſeder de l'argent, en luy oſtant le pretexte de la neceſſité de la ſubſiſtance : Enfin, qu'il a dreſſé & formé ſes Diſciples à jeûner plus aiſément pour l'amour de JESUS-CHRIST, en les accoûtumant à des viandes pauvres, groſſieres, & qui n'avoient rien ni de delicat, ni d'exquis : *Etſi lex aliquid cibis detrahit & immunda pronuntiat animalia, quæ aliquando benedicta ſunt, conſilium exercendæ continentiæ intellige & frænos impoſitos illi gulæ agnoſce, quæ, quum panem ederet Angelorum, cucumeres & pepones Ægyptiorum deſiderabat : agnoſce ſimul, & comitibus gulæ, libidini ſcilicet, atque luxuriæ proſpectum : Proinde ut & pecuniæ ardor reſtringeretur ea parte, qua de victûs neceſſitate cauſatur, pretioſorum ciborum ambitio detracta eſt. Poſtremo ut facilius homo ad jejunandum Deo formaretur, paucis & non glorioſis eſcis aſſuefactus, & nihil de lautioribus eſuriturus.*

Tertull. lib. 2. adverſus Marcionem c. 18.

4. Il faut entendre ce terme de *Pulmentum*, ou dans ſa ſignification étroite & préciſe, ou d'une maniere vague, ſpatieuſe & indeterminée. Le der-

nier a des inconveniens considerables. Car premierement si on l'étend à toutes les viandes, & à tous les mets differens, ausquels on voit dans les Auteurs qu'il a esté appliqué, il n'y a rien qu'on ne serve sur les tables, & qu'on ne mette dans les portions regulieres de ceux qui auront professé la Regle de saint Benoist : Ainsi au lieu que l'intention de ce Saint a esté d'instituer des Ecoles de frugalité & de penitence, il se trouvera qu'il aura établi une vie d'abondance & de bonne chere. Secondement ceux qui estiment que saint Benoist a permis l'usage des volailles, porteront cette explication à tous les excés qu'il leur plaira, & se figureront qu'ils gardent exactement la Regle de saint Benoist, en mangeant des ragoûts de toutes les façons, des fricassées de poullets, des capilotades, des pâtez de beatilles, des bisques; on a honte de parler de toutes ces choses, mais la necessité nous y contraint; & le seul moyen qu'il y a d'éviter toutes ces consequences si absurdes & si pitoyables, c'est de reduire le mot de *Pulmentum*, comme nous avons fait à sa signification naturelle.

5. Sainte Hildegarde a crû que saint Benoist s'estoit servy, dans ce mesme sens, de ce terme de *Pulmentaria*, lorsqu'elle dit, qu'il a entendu par « cette expression, des mets qu'on remuë & qu'on « tourne sur le feu avec un petit bâton, pour em- « pêcher qu'ils ne brûlent : *Cibos illos ostendit qui ad* «

ignem poſiti hac & illac ligniolo moventur ne conburantur; ce qui marque, ou de la boüillie, ou quelque choſe de ſemblable.

Les Religieux de Ciſteaux, qui ont eu plus que perſonne l'intelligence de la Regle de ſaint Benoiſt, ont entendu de la ſorte le mot de *Pulmentum*, comme on le voit par la vie qu'ils ont menée pendant la grande vigueur de leur Inſtitut, c'eſt à dire, pendant qu'ils ont gardé la verité de la Regle. Cela paroiſt par tous les témoignages que nous avons rapporté ſur ce ſujet.

Eſtienne de Tournay dit, qu'ils vivoient avec tant de frugalité, qu'ils ſe contentoient de deux portions compoſées de legumes qu'ils recueilloient dans leurs champs, ou d'herbes que leur jardin leur produiſoit. Il faut remarquer qu'il exprime ces deux portions par le mot de *Pulmentum*. *Tanta in cibo parcimonia, ut duobus tantum pulmentis utantur quæ aut ager ex leguminibus, aut ex oleribus hortus affert.*

1. *Epiſt. ad Rom. Pontif.*

Il eſt écrit dans un Commentaire fait il y a deux cens ans, par un Religeux qui avoit de la pieté & de la lumiere; qu'encore que le mot de *Pulment* puiſſe s'étendre à beaucoup de mets differents, neanmoins il doit eſtre pris dans la Regle de ſaint Benoiſt, pour une maniere de potage, compoſé de pois, de féves, de lentilles, ou d'herbes cuites: ce qu'il prouve par la pratique de ſaint Benoiſt, & de ſes ſucceſſeurs, leſquels, à ce qu'il dit,

Comment. d'un Relig: Celeſtin. ſur le ch. 39. de la Regle de S. Ben. imprimé l'an 1446.

dit, ont vécu long-temps aprés luy de cette ſorte; « par ſaint Bernard, qui ayant renouvellé & reformé « l'Ordre de ſaint Benoiſt, fit revivre cét uſage, qui « avoit eſté abandonné; & par ſaint Pierre Celeſtin, « qui en cela, comme en toute autre choſe, s'eſt « montré un imitateur parfait de l'abſtinence de ce « grand Saint. Il ajoûte que dans les temps où les « Moines eſtoient zelez pour l'obſervation de leur « Regles, les Religieux n'avoient ordinairement pour « toute nourriture, que du pain, du potage, des « herbes, & des fruits. «

Un Abbé de l'Ordre de Ciſteaux, recommandable par ſa regularité, & par ſon érudition, écrit que ce mot de *Pulmentum* ſignifie un mets compoſé avec de la boüillie, des legumes, ou des herbes, qu'on avoit accoûtumé de ſervir aux Freres pour leur nourriture : *Pulmentum*, ou *pulmentarium, eſt ferculum ex pulte vel ex leguminibus, & oleribus Monachis in refectione apponi ſolitum.*

Ab Fulcard. Nomaſt. Gloſſar.

On voit la confirmation de ce ſentiment dans la vie de ſaint Pacôme. Il avoit ordonné dans un de ſes Monaſteres, que l'on donnaſt pendant ſon abſence, pour la nourriture des Freres, des legumes, ou des herbes cuites; & trouvant à redire à ſon retour, qu'on euſt manqué d'executer ſes ordres, le Frere qui avoit ſoin de la cuiſine, luy répondit, qu'ayant vû que les Religieux ne mangeoient rien de ce qu'il apprêtoit conformément à ſes ordres, il s'eſtoit contenté de leur donner

quelques olives, & quelques herbes cruës, pour toute nourriture, & qu'il ne leur avoit point fait cuire de pulment; *Propterea pulmentum non coxi.*

Reg. S. Columb. Statut. Guig. Conſuet. Camald.

On lit dans la plûpart des Regles poſterieures à celle de ſaint Benoiſt, que la nourriture ordinaire des Moines, n'eſtoit rien que des portions faites avec des herbes & des legumes, comme nous l'avons prouvé par quantité d'exemples. Ainſi ce n'eſt point par une pure imagination, comme on le veut perſuader, mais avec beaucoup de reflexion & de diſcernement, que nous avons traduit le mot de *Pulmentaria*, par des portions faites avec de la boüillie, des legumes, ou des herbes. Ce ſentiment nous ayant ſemblé conſtant & veritable, nous avons eſtimé que nous le devions ſuivre, ſans pretendre condamner ceux qui ne gardent pas la même rigueur. Nous ſçavons qu'ils ſont dans des uſages autoriſez de l'Egliſe; que des Saints les ont pratiquez; & nous ne doutons point, qu'on ne puiſſe s'y ſanctifier, pourvû qu'on ſe tienne dans les termes d'une frugalité & d'une moderation Religieuſe.

On dit pour ſoûtenir l'opinion contraire, que ce mot *Pulmentum*, ou *Pulmentarium*, ne ſe dit pas ſeulement de la boüillie, mais qu'il s'attribuë à quantité d'autres mets, & meſme ſelon quelques-uns, à tout ce qui ſe peut manger avec du pain; & on rapporte pour le prouver, une foule d'Auteurs Eccleſiaſtiques & profanes: Mais c'eſt pour cela

que nous diſons, qu'on le doit reſtraindre à ſon ſens veritable; & que plus on luy a donné d'étenduë, plus il faut le reſſerrer pour entendre la Regle de ſaint Benoiſt, & pour prendre ſon eſprit, à moins de tomber dans les inconveniens que nous avons marquez; & plus on nous dira qu'il a d'autres ſignifications, plus nous eſtimons qu'il faut le reduire à la noſtre.

Haphtene dit que ſainte Hildegarde s'eſt trompée, parce qu'il y a dans la Regle, aprés ces paroles, *Duo pulmentaria cocta, & ſi fuerint inde poma aut naſcentia leguminum, addatur & tertium.* Il infere de là que ce mot *pulmentarium*, ne peut eſtre pris pour de la boüillie, ou quelque choſe de cuit, puiſque ce terme *tertium*, eſt appliqué à des fruits, & à des choſes cruës. Il eſt aiſé de répondre, que *tertium*, en cét endroit, n'eſt pas un adjectif, mais un ſubſtantif, qui ne ſignifie rien qu'une troiſiéme choſe, & un troiſiéme mets.

On ſe ſert de l'autorité des Religieux de Burſfeld, qui eſtiment que *Pulmentaria* ſe doit entendre non ſeulement des legumes, mais des œufs, du poiſſon, & de tout ce qui eſt permis aux Moines de manger: mais on peut croire qu'ils ont parlé ſelon leurs uſages, & qu'ils ont voulu les établir ſur la Regle, quoy-que ſans fondement; comme Theodemare n'a point fait de difficulté d'aſſurer que ſaint Benoiſt permet de manger des oiſeaux, parce qu'on en mangeoit dans ſon Monaſtere,

encore que ce Saint n'en ait pas dit un ſeul mot dans toute ſa Regle.

Enfin, noſtre ſentiment accorde aux Religieux, ce qui eſt neceſſaire pour vivre, & ce qui convient à des hommes conſacrez à la penitence. Il eſt appuyé de raiſons & d'autoritez ſolides, l'avis contraire leur ouvre la porte à toutes ſortes d'excés & de diſſolutions; car depuis que vous ne prendrez plus le mot de *Pulmentarium*, dans ſa ſignification litterale, il faut que vous luy en donniez une vague & indefinie, & qu'ainſi vous leur faſſiez trouver dans leur propre Regle, une entiere liberté de ſatisfaire leurs appetits, & de contenter leurs ſens.

XVII. DIFFICULTE'.

Cette difficulté se rapporte à la quest. 3. du chap. 18.

On dit que nous avons mal entendu l'endroit de saint Basile, quand nous avons expliqué le mot de ψαχὸς, *par un morceau de poisson salé, & on veut qu'il se prenne pour un morceau de chair salée.*

ECLAIRCISSEMENT.

ON se sert, pour prouver cette opinion, de l'autorité de Pierre Patriarche d'Antioche, qui vivoit dans l'onziéme siecle.

Il faut sçavoir, qu'entre les diverses accusations que Michel Cerulaire Patriarche de Constantinople forma au nom des Grecs contre l'Eglise Latine, il s'avisa de reprocher aux Moines, la liberté qu'ils se donnoient de manger de la viande, en mangeant de la graisse, & de la peau des pourceaux, la plus proche de la chair, c'est à dire, du lard; & que ce Cerulaire estoit un homme d'un emportement, d'une malignité, & d'une violence infinie. *Baron. Ann.*

Pierre Patriarche d'Antioche, qui avoit entre-

pris la défenſe de l'Egliſe Latine, luy répond. 1. Que les Grecs faiſoient la meſme choſe, & que les Moines dans la Thrace, dans la Bythinie, & la Lydie, mangeoient des pies, des gais, des tourterelles, & des heriſſons de terre.

2. Qu'ils faiſoient cuire les herbes & les legumes, avec de la graiſſe de porc, & principalement dans les lieux où il n'y avoit point d'huile.

Queſt. 3. ch. 18. Du Livre de la ſainteté & des devoirs de la Vie Monaſtique.

3. Le meſme Patriarche rapporte le paſſage de ſaint Baſile, qui donne lieu à la difficulté ; & veut que ce grand Saint ait permis ou ordonné aux Moines, de mettre un morceau de porc ſalé, parmy leur nourriture ordinaire.

4. Il ſe ſert de l'autorité de ſaint Pacôme, & dit qu'on nourriſſoit des pourceaux dans ſon Monaſtere, de ce qui reſtoit des tables ; qu'on en donnoit la chair aux hoſtes, & que pour les extremitez, ou des pieds, ou de la teſte, on les reſervoit pour les Freres incommodez ou par la vieilleſſe, ou par les maladies.

Les deux premieres raiſons ſont excellentes contre Cerulaire, mais elles ne ſont rien contre nous, parce qu'elles regardent des pratiques introduites dans un âge poſterieur de plus de ſix ſiecles, à celuy duquel nous avons parlé, & parmy des Nations, où l'ordre Monaſtique eſtoit tellement décheu, qu'on n'y voyoit plus ni penitence, ni regularité, ni diſcipline exacte.

On peut répondre à la troiſiéme, que ce Pa-

triarche plein de zele & d'ardeur pour juſtifier la conduite de l'Egliſe, comme un homme, qui ayant à faire à un ennemy opiniâtre & furieux, met tout en uſage, & ſe ſert pour le combattre, de tout ce qui ſe rencontre ſous ſa main, voyant que cét endroit de ſaint Baſile, qui veritablement a quelque obſcurité, pouvoit ſe reduire à ſon ſens (quoy-que par une explication forcée) & favoriſer ainſi la cauſe qu'il défendoit, n'a pas manqué de l'employer contre ſon adverſaire, & de le luy oppoſer comme un fait & une circonſtance conſiderable. Ceux qui entrent dans ce ſentiment, pretendent qu'elle eſt déciſive; parce que, diſent-ils, ſaint Baſile ayant declaré dans le meſme lieu, que l'abſtinence que les Solitaires pratiquoient, ne tenoit rien de celle des Juifs, il a fait ſans doute alluſion à la difficulté qu'ils auroient fait de manger de la chair de porc ſalé; & qu'ainſi il falloit que ce fuſt quelque choſe de ſemblable que l'on miſt dans la nourriture des Solitaires. Mais ce n'a point eſté la penſée de ce ſaint Docteur, & il n'a point eu deſſein de toucher cette abſtinence des Juifs, mais bien l'exactitude litterale & ponctuelle qu'ils gardoient dans l'obſervation de tous les points de la Loy; & d'apprendre aux Solitaires, qu'ils ne devoient pas vivre dans la meſme rigueur, ni dans la meſme ſeverité, & qu'ils pouvoient ſe diſpenſer ſans ſcrupule, & ſans crainte, de cette étroite abſtinence, à laquelle ils eſtoient accoûtumez, & ne pas regarder

comme un peché, de manger de leur nourriture ordinaire, au cas qu'on y euſt trempé ce morceau de poiſſon.

Pour la quatriéme, il faut, au moins ſelon toutes les apparences, que ce Patriarche ait pris de Pallade, ce qu'il rapporte de ſaint Pacôme; mais il l'expoſe d'une maniere bien differente. Car Pallade parle d'un Monaſtere ſitué dans la Ville de Pane, non point de celuy de ſaint Pacôme; & il dit, qu'il fut choqué de ce qu'il y vit des pourceaux, & qu'en ayant témoigné ſa peine, on luy répondit, qu'on les nourriſſoit des criblures de bled, de ce qu'on retranchoit des racines, & des reſtes des herbes & des legumes; qu'on les tuoit, qu'on en vendoit la chair, & que pour les extremitez, on les donnoit aux vieillards, & aux malades. Il ne dit point que ces vieillards, & ces malades, fuſſent des Religieux; & il y a tout ſujet de croire, que c'eſtoit des gens du païs, parce qu'il ajoûte, qu'on en uſoit ainſi, à cauſe que cette contrée eſtoit pauvre, & tres-peuplée; c'eſt à dire, que les Religieux donnoient ce ſecours & cette marque de leur charité, à ces vieillards & à ces malades, parce que la grande pauvreté empêchoit les habitans de leur rendre cette aſſiſtance: Ainſi ce Patriarche uſe du paſſage de Pallade (quoy-qu'il ne ſoit pas tout-à-fait juſte) comme il a fait de celuy de ſaint Baſile, le trouvant utile & avantageux pour ſon deſſein.

Hiſt. Lauſiac. & de Tabern.

On dira peut-eſtre que Pallade remarqué dans le

le meſme endroit, qu'entre les portions differentes que l'on ſervoit ſur les tables des Religieux, on y mettoit des extremitez d'animaux. Il eſt vray qu'il le dit, mais ces animaux, ainſi que nous l'avons déja dit ailleurs, pourroient eſtre de ceux dont on mange ſans rompre l'abſtinence, comme des loutres, des tortuës, des heriſſons de mer, & d'autres beſtes ſemblables.

On veut encore que ſaint Baſile ait parlé d'un morceau de chair ſalée, dans la veuë d'un Canon du Concile d'Ancyre : mais c'eſt à quoy il n'y a nulle apparence. Car ce Canon n'a rien de commun avec les Moines. Il eſt fait uniquement pour les Eccleſiaſtiques, qui ſous pretexte de garder l'abſtinence, rejettoient toute chair, ou toute autre nourriture accommodée avec de la chair, comme quelque choſe d'impur & d'immonde, & qui par cette conduite Judaïque & ſuperſtitieuſe, ſcandaliſoient l'Egliſe, & troubloient la conſcience de leurs freres : *De his qui in clero ſunt, Preſbyteri vel Diaconi, & à carnibus abſtinent.* Le Concile ordonna, avec beaucoup de juſtice, que ceux d'entre les Eccleſiaſtiques, qui regarderoient avec horreur, & avec abomination, des herbes & des legumes cuites avec de la chair, ſeroient interdits des fonctions de leurs Ordres : *Si quis autem huic regulæ, monitus, non obedierit, ſed carnes, ut dictum eſt, immundas, & abominandas exiſtimaverit, ceſſare debebit ab ordine.* Il eſt clair que cette ordonnan-

c. 14.

c. 14.

ce ne concerne point, ni les Moines, ni les Solitaires, qui par leur profeſſion ſont obligez de vivre dans la penitence, & de pratiquer une abſtinence rigoureuſe, & qui ne s'abſtiennent de manger de la chair, que par le mouvement d'une pieté ſincere, & non point par un eſprit de ſuperſtition. Ainſi c'eſt ſans aucun fondement qu'on s'imagine que ſaint Baſile preſcrivant des regles aux Solitaires, ait eu devant les yeux une Conſtitution qui n'a aucun rapport à leur état : Et on ne peut pas dire qu'il ait entendu parler des Peres du Concile d'Ancyre, quand il a dit ; Ce morceau que les ſaints Peres ont ordonné qu'on ſerviroit aux Solitaires, &c. puiſque ce Concile n'a point ordonné qu'on miſt rien dans la nourriture des Eccleſiaſtiques ; mais ſeulement étably des peines pour ceux qui rejettoient avec horreur, la nourriture, au cas qu'il s'y rencontraſt quelque morceau de chair.

Conſt. Monaſt. c. 25.

Enfin, mes freres, je n'ay point pretendu vous prouver mon ſentiment par des demonſtrations ; mais j'ay crû l'appuyer de raiſons beaucoup plus juſtes, plus ſolides, & meſme plus religieuſes, que ne ſont pas celles de ceux qui ſuivent l'avis contraire. Elles ſont plus juſtes, puiſqu'elles ſont priſes dans le veritable ſens du terme dont s'eſt ſervy ſaint Baſile, comme nous l'avons montré, & que les autres ſont fondées ſur une ſignification impropre & étrangere : Elles ſont plus ſolides, puiſqu'el-

les ſont conformes à toutes les inſtructions que luy, & tous les Saints Peres ont données touchant l'abſtinence dans laquelle les Moines eſtoient obligez de vivre, & que les autres y ſont oppoſées : Elles ſont plus religieuſes, puiſqu'il y a beaucoup plus d'édification à faire connoître aux hommes, qu'il y en a eu qui ſe ſont privez, pour l'amour de JESUS-CHRIST, de tout ce qui eſtoit capable de contribuer au plaiſir & à la ſatisfaction de leurs ſens, que non pas à leur oſter un ſi grand exemple. En un mot, il eſt conſtant que l'abſtinence de la chair a eſté generale dans l'Orient, & qu'il n'y a eu preſque que des Moines relâchez qui luy ont donné quelque atteinte. Et nous voyons encore aujourd'huy les Religieux Maronites qui habitent le Mont-Liban, l'obſerver avec tant de rigueur, qu'ils ne vivent que de fruits, d'herbages, & de legumes. Souvenez-vous, mes freres, que dans un concours d'opinions differentes, vous devez ſuivre celle qui a le plus de pieté & d'édification.

Conſt. Monaſt. c. 4. epiſt. 2.

XVIII. DIFFICULTE'.

On veut que nous ayons eu tort de dire que ſaint Benoiſt n'a pas permis de manger des volailles, & que l'uſage en eſt interdit par ſa Regle.

ECLAIRCISSEMENT.

ENTRE ceux qui veulent que l'uſage des volailles ſoit permis par la Regle de ſaint Benoiſt, les uns l'entendent à l'égard des Religieux, ſoit qu'ils ſoient malades, ſoit qu'ils ſoient en ſanté; & les autres le veulent ſeulement pour les malades. On peut répondre aux premiers.

Premierement, Que nous n'avons pû mieux nous addreſſer pour connoître le ſens & la penſée de ſaint Benoiſt, qu'aux premiers Religieux de l'Ordre de Ciſteaux; non ſeulement parce qu'ils ſont nos Fondateurs, nos Peres & nos Maîtres, mais parce qu'ayant eſté ſuſcitez dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, comme nous l'avons déja dit, pour y faire revivre la Regle de ce grand Saint, qui eſtoit toute defigurée, & dont ni la verité, ni la pureté, n'eſtoient plus connuës, il n'y a pas lieu

de douter que Dieu ne leur ait donné la clef de la ſcience, & qu'ils n'ayent receu avec la miſſion, une intelligence parfaite de la Regle qu'ils devoient rétablir, & de laquelle, comme le dit ſaint Bernard, toute leur vie n'a eſté qu'une pratique exacte & litterale. Or comme ils ont abſolument rejetté l'uſage de la chair, ſans diſtinction des volailles, & des animaux à quatre pieds, & qu'ils l'ont reconnu contraire à l'integrité de la Regle, on ne s'eſt point trompé quand on a ſuivy leur ſentiment. On eſt encore perſuadé qu'ils ont penſé comme ſaint Benoiſt, & que ſaint Benoiſt a penſé comme eux: Et l'on ne craint point de dire, que l'autorité de Theodemar, de Rabanus Maurus, de Triténe, d'Abaylar, & de tous ceux qui ont eſté d'un avis contraire, ne doit pas eſtre mis en balance avec celle de ſaint Bernard, de ſaint Eſtienne, & des autres Saints deſquels il a plû à Dieu de ſe ſervir, pour former & pour inſtituer ce grand œuvre. Ils ont eu la plenitude de l'eſprit; ce ſont les veritables lumieres que JESUS-CHRIST a élevées ſur le chandelier, pour éclairer ſa maiſon: c'eſt-là où ceux qui craignent de marcher dans les tenebres, doivent allumer leurs lampes.

Secondement, dans la diverſité des opinions qui ſe ſont formées ſur ce point de la Regle de ſaint Benoiſt, celle-là ſans doute doit eſtre ſuivie preferablement aux autres, qui peut le plus contribuer à la ſanctification des freres, à l'édification

de l'Egliſe, & à l'exemple des Peuples. Or il n'y a perſonne qui ne doive demeurer d'accord, que tous ces avantages ſe trouvent ſans aucune comparaiſon, dans noſtre ſentiment, au deſſus de celuy qui luy eſt oppoſé. Car qui eſt-ce qui ne voit pas que d'interdire aux Moines l'uſage des oiſeaux, leur défendre une nourriture delicieuſe, contraire à la pauvreté, à la mortification, & à la ſimplicité de laquelle ils font profeſſion, ſi capable de flatter l'appetit, d'exciter les ſens, d'enflammer la cupidité, de faire naître des gouſts & des deſirs pour des plaiſirs & des voluptez que l'on auroit abandonnées, ou peut-eſtre que l'on n'auroit jamais connuës, de donner de l'amour pour une vie molle & licentieuſe, à ceux qui doivent, par leur état, en mener une groſſiere, laborieuſe & penible, ce ne ſoit leur lever des obſtacles & des oppoſitions dangereuſes, & leur faciliter la voye de la ſainteté à laquelle Dieu les appelle; & qu'au contraire de leur permettre cette nature d'aliment, c'eſt leur tendre une infinité de pieges, c'eſt leur fournir la matiere d'une tentation continuelle, & leur faire retrouver des occaſions ſans nombre de ſe ſeparer de leurs devoirs? Ceux qui auront eſté quelque choſe dans le monde, & qui y auront vécu dans la bonne chere, la retrouveront dans le Cloître; & pour ceux qui ſont d'une condition plus baſſe, dont le nombre eſt le plus grand, y rencontreront un état plus doux, une vie plus molle & plus ſenſuelle,

que non pas celle qu'ils ont quittée ; ils ſeront plus à leur aiſe dans le Monaſtere, qu'ils n'eſtoient dans le ſiecle, ce qui eſt préciſément la ruine du deſſein de leur retraite, & l'extinction de l'eſprit de penitence. Que l'on cherche tout ce qu'on voudra dans le raiſonnement & dans l'autorité, on ne viendra point à bout de faire croire que la chair des oiſeaux eſtant, comme elle eſt, friande & delicieuſe, ſoit une nourriture qui convienne à la mortification dans laquelle un Religieux, qui a de la ſanté, & qui profeſſe la Regle de ſaint Benoiſt, eſt obligé de vivre.

Pour ce qui eſt de l'édification de l'Egliſe, peut-on diſconvenir qu'elle ne ſe trouve toute entiere, lorſqu'on voit des perſonnes conſacrées à la penitence, dont la Croix de JESUS-CHRIST eſt l'unique partage, vivre d'une maniere qui n'ait rien d'oppoſé à leur état ; garder en toutes choſes une uniformité parfaite ; obſerver une pauvreté, une ſimplicité exacte ; ſe conſerver dans la privation de tout ce qui peut porter à la volupté & au dereglement, dans la fuite de toute ſuperfluité, de toute molleſſe dans la nourriture, comme dans les vêtemens & dans les occupations ; ſe contenter, ainſi que l'Apôtre l'ordonne à tous les Chrêtiens, de ce qui peut eſtre purement neceſſaire pour la ſubſiſtance & la conſervation de la vie, & faire voir à tout le monde, que les parfaits Diſciples de JESUS-CHRIST, doivent eſtre tellement en-

nemis de tout plaiſir, qu'ils ne mangent que pour la neceſſité, pour arreſter la faim, & pour s'empêcher de mourir, *Non ad luxuriandum ſed ad vivendum*? Tout cela eſt renfermé dans l'abſtinence de la nourriture des oiſeaux, dont il ne ſe peut que l'uſage n'ait des effets bien differens.

Pour l'exemple, y a-t-il rien qui ſoit moins capable d'en donner, que de ſçavoir que des Moines ſe nourriſſent de viandes delicieuſes? Et les gens du monde manqueront-ils de trouver des raiſons pour favoriſer leur delicateſſe, leur gourmandiſe, l'attachement qu'ils ont à rechercher ce qui revient davantage à leur gouſt, quand ils verront que l'on ſert des chapons, des poulardes, des perdrix, des pigeonneaux, & d'autres choſes ſemblables, ſur les tables des Religieux, & qu'on ſe traite dans les Monaſteres à peu prés comme dans le ſiecle? Il eſt certain que cette circonſtance dans la vie des Moines, n'a rien d'utile de quelque coſté qu'on la tourne, & qu'on en peut tirer de tres-mauvaiſes conſequences, ſoit qu'on veüille s'en prévaloir pour s'autoriſer dans la bonne chere, ſoit qu'on en prenne ſujet de condamner leur conduite, & de les conſiderer comme des gens ſenſuels, immortifiez, & addonnez à leur bouche.

Tout cela prouve évidemment, que noſtre opinion eſt la meilleure & la plus aſſurée, puiſqu'elle contribuë davantage au ſalut des Freres, à l'exemple & à l'édification publique, que le ſentiment contraire:

contraire : Et veritablement peut-on en attribuer un autre à ſaint Benoiſt, luy qui declare que la vie d'un Moine doit eſtre l'obſervation d'un Carême perpetuel? Cap. 49.

Troiſiémement, preſque ceux qui ont écrit ſur la Regle de ſaint Benoiſt, n'ont point eu ſur cét article, d'autre avis que le noſtre. C'eſt ainſi que Turrecremata, Perez, ſaint Antonin, Aphtene, & quantité d'autres, l'ont entendu ; & ils n'ont pû croire, comme je l'ay déja dit, que S. Benoiſt ait eu intention de défendre les viandes groſſieres, & de permettre l'uſage de celles qui eſtoient plus delicates, plus capables d'irriter les ſens, d'exciter la convoitiſe, & qui engagent à de plus grandes dépenſes, *Quibus ampliſſima avolant patrimonia.* Hier. ad Salu.

On rapporte l'endroit d'une Lettre de ſaint Hieroſme à Salvine, que nous avons cité dans le Livre de la Vie Monaſtique, *Procul ſint à conviviis tuis Phaſides aves, craſſi-turtures, attagen, jonicus, & omnes aves quibus ampliſſima avolant patrimonia, nec ideo carnibus te veſci non putes, ſi ſuum agreſtium, leporum, atque cervorum, & quadrupedum animantium eſculentias reprobes, non enim hæc pedum numero, ſed ſuavitate guſtus comprobantur.* On veut prouver par là que les anciens Solitaires ont eu plus d'éloignement de la groſſe viande que de celle des oiſeaux, & qu'ils ont crû que la premiere eſtoit plus contraire à l'abſtinence. Mais on ne peut rien raiſonnablement induire de cet en-

droit, ſinon que quelques gens peu éclairez ont eſtimé, ce qui eſtoit une erreur, qu'il pouvoit eſtre permis de manger de la chair des oiſeaux dans les jours d'abſtinence ; qu'il ſe peut faire que Salvine eſtoit dans cette penſée, mais que ſaint Hieroſme la deſabuſe, & luy apprend que l'abſtinence veritable exclud encore plus l'uſage des oiſeaux, que celuy des animaux à quatre pieds, parce qu'ils ſont plus agreables au gouſt, qu'ils flattent plus les ſens, & qu'ils couſtent davantage ; ce qui eſt preciſement noſtre opinion. Ainſi ſaint Hieroſme nous eſt favorable, au lieu de nous eſtre contraire.

Nous pouvons aſſurer la meſme choſe de Julien Pomere, dont nous avons cité un paſſage lors que nous avons traité cette queſtion dans le Livre de la Ch.18.queſt.4. Vie Monaſtique, & duquel on pretend ſe ſervir contre nous. Voici ce qu'il contient. *Si à quadrupedibus abſtinentes, faſianis, altilibus, vel aliis avibus pretioſis, aut piſcibus perfruantur ; non mihi videntur reſecare delectationes ſui corporis, ſed mutare, nec pro abſtinentia, ſed velut pro neſcio qua immunditia, vel certe quod verius eſt, pro ſtomachi nauſeantis teneritudine delicias illas communes ac viles abjicere, quò poſſint aliis non ſolum carnibus, ſed etiam delicatioribus ac pretioſioribus carnibus ſuas voluptates explere.* Si les perſonnes qui s'abſtiennent » de la chair des beſtes à quatre pieds, ſe nourriſſent » de faiſans, de volailles, d'autres oiſeaux precieux, » ou meſme de poiſſons, ils ne retranchent point la

Vita Contempl. lib. 2. c. 23.

volupté, mais ils ne font qu'en changer la matiere; « ce n'eſt point par un veritable deſir de garder l'ab- « ſtinence, qu'ils ſe privent d'un plaiſir & d'une ſa- « tisfaction fort commune qu'il peut y avoir à man- « ger de la groſſe viande, mais par une certaine pro- « preté, ou plûtoſt par la delicateſſe de leur eſto- « mach qui s'en dégouſte, & afin de trouver dans « l'uſage des viandes plus delicieuſes & plus cheres « une volupté plus fine & plus exquiſe. «

Peut-on tirer une autre conſequence de ces paroles, ſinon que Julien Pomere auſſi bien que ſaint Hieroſme condamne comme une pure illuſion la conduite de ceux qui s'imaginoient garder une abſtinence exacte, en mangeant des oiſeaux? Et n'eſt-il pas vray que ce reproche tombe ſur ſaint Benoiſt, s'il en a permis l'uſage à ſes diſciples, & qu'il ſe ſoit contenté de leur interdire celuy de la groſſe viande?

On ne peut pas nier qu'on ne liſe dans Socrate, lors qu'il parle des manieres differentes dont les Chrêtiens obſervoient le Careſme, qu'il y en avoit qui mangeoient des oiſeaux: mais c'eſt un fait ſingulier duquel on ne peut tirer aucune conſequence, car il ne ſeroit pas juſte de conſiderer comme une pratique reçûë & autoriſée par les ſaints Moines, ce qui n'eſt qu'un égarement, un abus, & une imagination de quelques particuliers. *Libr. 5. Eccleſ. Hiſto.*

On allegue que ſaint Ceſaire, ſaint Aurelien, & ſaint Fructueux ont interdit l'uſage des oiſeaux

dans leurs Regles, d'où l'on infere qu'il eſtoit licite auparavant. On demeure d'accord qu'ils l'ont condamné, mais cela ne conclud rien. Il leur a plû de défendre ce qui l'eſtoit déja, à quoy ils ont eſté portez ſans doute par quelque conſideration particuliere, comme pourroit eſtre la veuë de quelque faute commiſe contre la Loy. Car aſſurement elle n'a pas eſté ſi religieuſement obſervée, qu'il n'y ſoit arrivé des violemens & des infractions.

On dit que l'on voit par les hiſtoires, que de grands Saints n'ont point fait de difficulté de manger de la chair des oiſeaux. On peut répondre qu'ils n'ont pas ſuivi en cela la diſpoſition de la Regle de ſaint Benoiſt. Saint Pierre de Cluny homme d'une vertu éminente vivoit bien dans une Congregation & parmy des Religieux où elle n'eſtoit pas obſervée avec l'exactitude neceſſaire.

On dit pour donner plus de poids, contre noſtre ſentiment, à l'autorité de l'Aſſemblée d'Aix la Chapelle, qui a permis l'uſage des oiſeaux, que les deciſions de ce Synode furent reçûës & obſervées par tout comme la Regle meſme de S. Benoiſt l'auroit eſté. Mais il ne faut pas s'eſtonner de la ſoûmiſſion qu'elles trouverent, puis qu'on remedioit par les choſes qui y furent eſtablies, & par le temperamment que l'on apporta à l'auſterité de la Regle, aux déreglemens de ce grand Ordre, qui ſe rencontroit pour lors dans un extreme affoibliſſement.

On ſe ſert du témoignage de Rabanus Maurus, qui dit que les premiers Peres mangeoient de la chair des oiſeaux, *Avium eſum inde credo Patribus eſſe permiſſum.* Mais dés-là qu'il avance ſans fondement & ſans verité qu'on ne voit point qu'on ait deffendu aux Moines l'uſage de la chair, ſi ce n'eſt celle des animaux à quatre pieds. *Nam in Monachorum regula non invenimus aliarum carnium eſum illis contradictum eſſe, quam quadrupedum*, il ne peut eſtre digne d'aucune créance, puis qu'il eſt évident par toute la tradition que les Moines anciens ont obſervé une abſtinence entiere & rigoureuſe, & qu'à la reſerve de trois ou quatre exceptions particulieres, on ne lit rien dans toute l'Hiſtoire Monaſtique, qui ne marque que cette auſterité a eſté generale. *Lib. 2. c. 7. de Cler. inſtit.*

On rapporte un fait de ſaint Cuthbert, qui donna à des Religieux eſtrangers qui l'eſtoient venu voir, *Aucam pendentem in pariete*; mais ce terme d'*Auca* eſt équivoque, & il peut s'entendre de ces oiſeaux qui tiennent de la nature des poiſſons, qui ont le ſang froid, & dont on ne fait point de difficulté de manger dans les jeûnes Eccleſiaſtiques.

Enfin, mes freres, je me ferois un reproche eternel, ſi j'avois pris la Regle de ſaint Benoiſt dans un autre ſens que celuy que je luy ay donné. J'ay peſé toutes les raiſons contraires; mais aprés les avoir examinées de prés, elles ne m'ont fait aucune impreſſion. J'ay eſtimé que de les ſuivre, c'eſtoit de-

roger à la ſainteté de ce grand homme, & à l'eſprit de mortification dont il eſtoit plein; & je n'ay pû croire ce Pere de tant de Moines, ce Fondateur de tant de Congregations ſaintes, capable d'avoir introduit dans l'Ordre Monaſtique un temperament ſi oppoſé à toute la penitence & à toute l'auſterité qui s'y eſtoit toûjours pratiquée, auſſi bien que la ſanctification de ſes enfans. Y a-t-il de l'apparence que ce grand Saint, qui ſans doute a eu plus de lumiere & plus de graces pour les choſes de ſa Profeſſion que ſaint Ceſaire, ſaint Aurelien, & ſaint Fructueux, & qui ne leur a pas eſté inferieur en charité, ait laiſſé à toute ſa poſterité la liberté d'uſer d'une nourriture que ces trois Saints n'avoient interdite à leurs Diſciples qu'à cauſe du prejudice & du dommage qu'elle pouvoit leur cauſer? Il n'a eu garde de tomber dans un inconvenient ſi peu digne du rang & du miniſtere que Dieu luy avoit donné dans ſon Egliſe. Et s'il n'a pas fait une deffenſe particuliere & expreſſe dans ſa Regle de manger des oiſeaux, c'eſt qu'il l'a cruë déja toute faite & toute eſtablie, & qu'il a jugé inutile d'en faire une nouvelle declaration. C'eſt ainſi que les premiers Religieux de Ciſteaux, qui ont fait une Profeſſion ſi particuliere de le ſuivre pas à pas dans toutes ſes démarches, ont gardé en ce point une abſtinence rigoureuſe, s'attachant uniquement à ſa Regle, ſans en rien exprimer de nouveau non plus que luy, dans leurs Statuts, ni dans leurs Conſtitutions.

Pour ce qui eſt de la permiſſion de manger des volailles à l'égard des malades, elle eſt trop autoriſée par l'antiquité pour que nous ayons envie de condamner, ou de blâmer ceux qui en uſent. Cependant nous ne laiſſerons pas de dire qu'il nous paroiſt plus conforme à la Regle de s'en abſtenir, puiſque nous ne l'y appercevons dans nul endroit, & que la chair des animaux à quatre pieds donnant aux malades tout le ſoulagement qui leur peut eſtre neceſſaire, en quelque état qu'ils ſe rencontrent, le reſte ne peut eſtre conſideré que comme une nourriture ſuperfluë & trop recherchée pour des Moines. Ce ſentiment convient parfaitement à celuy de ſaint Gregoire, lors qu'il fait conſiſter la ſageſſe & la diſcretion de la Regle de ſaint Benoiſt, en ce qu'elle accorde les choſes qui ſont abſolument neceſſaires, & qu'elle retranche celles qui pourroient porter aux delices, & à la volupté.

Cette difficulté ſe raporte au Ch. 18. Queſt. 4.

XIX. DIFFICULTE'.

On veut que nous n'ayions pas penſé, comme nous devons, des ſaintes Ecritures, quand nous avons dit en parlant d'une revelation de ſainte Hildegarde, que les Prophetes n'avoient pas toûjours parlé par le mouvement du ſaint Eſprit.

ECLAIRCISSEMENT.

IL eſt aiſé de nous diſculper d'une accuſation ſi mal fondée.

1. Noſtre intention n'a point eſté de parler des revelations ſacrées des Prophetes Canoniques, mais de celles des Saints qui ne tiennent pas le meſme rang, qui n'ont pas la meſme autorité dans l'Egliſe, & auſquelles on n'eſt pas obligé de donner ſa créance.

2. Quoy-que nous conſiderions les Livres Prophetiques, comme ayant eſté dictez par le ſaint Eſprit; que nous en adorions toutes les paroles & les veritez, comme les objets de noſtre Foy; neanmoins on ſçait que les Prophetes ont eſté des hommes qui ont pû pecher ſans doute, par la penſée, par

par l'action, & par la parole; & par conſequent, ce n'eſt point un ſentiment que l'on puiſſe, ni reprendre, ni condamner, quand nous aurions dit que l'Eſprit de Dieu n'a pas toûjours eſté le principe des choſes qu'ils ont dites, puiſque l'Ecriture même nous apprend, & nous marque les rencontres dans leſquelles ils ſe ſont mécontez : En voicy des exemples.

Quand Moïſe frappa par deux fois le rocher aux eaux de contradiction, & qu'il dit au peuple en heſitant, Penſez-vous que je puiſſe faire ſortir de l'eau de cette pierre? il eſt évident qu'il ne parla point en cette occaſion, par le mouvement de l'Eſprit de Dieu, puiſqu'il le punit de la faute qu'il y avoit commiſe, en le privant de la conſolation d'entrer dans la terre promiſe. *Num.* 20. *v.* 10. & 11.

Ce ne fut pas encore par l'Eſprit de Dieu, que Marie la Propheteſſe reprocha à ſon frere, l'alliance qu'il avoit priſe avec une femme étrangere; car nous ſçavons qu'elle fut couverte de lepre, en punition de ſa temerité. *Num.* 12. *v.* 10.

Jonas ſans doute ne fut point inſpiré du ſaint Eſprit, lorſque s'eſtant mis en colere, de ce que l'arbre ſous lequel il s'eſtoit retiré, eſtoit devenu ſec, il dit à Dieu dans ſa douleur, Il m'eſt plus avantageux de mourir, que de vivre; puiſque Dieu luy dit, Penſez-vous que vous faſſiez bien de vous fâcher du deſſechement de ce lierre? *Jon.* c. 4. *v.* 8. 9. & 10.

On ne peut pas dire qu'Elie parla par l'Eſprit de

Lib. reg. 3 c. 19. v. 14. & 18. Dieu, lors qu'il dit en fuyant de devant Jezabel, qu'on avoit égorgé tous les Prophetes, & qu'il eſtoit demeuré ſeul ; puiſque Dieu luy fit connoître qu'il ſe trompoit, & qu'il s'eſtoit reſervé ſept mille perſonnes qui n'avoient point fléchi le genoüil devant l'Idole de Baal.

Act. c 23. v. 3. & 5. On ne dira pas non plus que ſaint Paul ait eſté inſpiré de Dieu, quand il menaça le grand Prêtre, & qu'il l'appella muraille blanchie, puiſqu'il s'en excuſa, & qu'il declara qu'il ne le connoiſſoit pas.

Ad. Gal. c. 2. v. 11. 12. &c Qui eſt-ce qui ne demeurera pas d'accord, que ſaint Pierre agit par ſon propre eſprit, & non pas par celuy de Dieu, lorſqu'il donna ſujet à ſaint Paul, de reprendre ſa conduite ; puiſqu'il eſt écrit que ſaint Paul luy reſiſta en face, & qu'il meritoit d'eſtre repris ?

Tout cela fait voir plus clairement que le jour, que les Prophetes & les Apôtres n'ont pas toûjours agi & parlé par le mouvement du S. Eſprit ; qu'ils ont peu ſe conduire en quelques rencontres par leurs propres lumieres, & que quand ils ont parlé d'eux-meſmes, ils n'ont pas eſté impeccables. Ce qui neanmoins n'affoiblit pas l'authorité des divines Propheties, puis qu'ils les ont prononcées par l'ordre de Dieu ; & que c'eſt ſon S. Eſprit qui les a gravées dans leur cœur, & qui les a miſes dans leurs bouches.

Cypr. tract. cont. Demet. Les Saints Peres & les Docteurs de l'Egliſe qui ont eu la miſſion & l'Eſprit de Dieu, ſe ſont quelque

fois mécontez dans leurs prognoſtics. S. Cyprien a crû & a écrit que le dernier Jugement eſtoit proche. S. Jean Chryſoſtome & S. Gregoire en ont parlé comme d'un évenement tout preſent, & ont preſché qu'une partie des ſignes qui le devoient preceder, eſtoit déja arrivée. Cela ne fait pas qu'ils en ſoient moins grands, ni moins Saints devant Dieu, & devant les hommes, & ne diminuë rien du reſpect & de la veneration, qui leur eſt deuë.

Chriſ. hom. 20. in Matth. Greg. hom. 1. & 5. in Evang.

Enfin, la penſée que nous avons euë touchant ſainte Hildegarde, ne nous eſt point particuliere. Colomban Wranck n'a point fait de difficulté de dire ſur ce meſme ſujet, que la Sainte avoit parlé par ſon propre eſprit, & non pas par celuy de Dieu; & Haphtenes, homme d'une grande doctrine, & d'une grande religion, le cite & l'approuve. On ne doit donc pas trouver étrange, ſi nous n'avons pas conſideré la revelation de ſainte Hildegarde, comme quelque choſe d'infaillible; & ſi nous n'avons pas crû que nous deuſſions y ſouſcrire dans un point qui nous paroiſt évidemment contraire au ſentiment de ſaint Benoiſt, & à la Regle dont nous faiſons profeſſion.

XX. DIFFICULTE'.

Quoy-que ce que nous avons dit touchant le travail des mains, ſoit appuyé ſur des preuves conſtantes & ſenſibles, & qu'il n'y ait gueres de verité mieux établie, il ne laiſſe pas de ſe trouver des gens qui la combattent.

On dit en premier lieu que noſtre opinion eſt contraire à celle de ſaint Auguſtin; qu'il n'a point conſideré le travail des mains, ainſi que nous l'avons dit, comme une obligation neceſſaire aux Moines, & qu'il en a exempté ceux qui ont eu de la qualité & des richeſſes dans le monde, & ceux qui ſe trouvent engagez dans la Clericature.

Cette difficulté ſe rapporte au chap. 19. queſt. 4. & 5.

ECLAIRCISSEMENT.

IL y a eu dans l'Egliſe deux erreurs touchant le travail des Moines. L'une s'éleva dans le quatriéme ſiecle; elle fut ſoûtenuë par les Maſſaliens, qui vouloient que le travail leur fuſt entierement interdit, & qui ſous le pretexte de les appliquer à une priere continuelle, les jettoient dans l'oiſiveté & dans la pareſſe; elle

a eſté proſcrite dans ſon origine & dans ſa naiſſance. La ſeconde ſe forma dans ces derniers temps, Wiclef en eſtoit l'auteur. Il enſeignoit que les Moines ne pouvoient ſans peché recevoir les aumônes des Fideles, ni eſtre diſpenſez du travail. Cet impie mourut dans ſon opiniâtreté, & ſon erreur fut condamnée dans le Concile de Conſtance.

Ce fut à l'occaſion de la premiere, qu'Aurelius Eveſque de Carthage deſira de ſaint Auguſtin qu'il luy mandaſt ce qu'il penſoit ſur le ſujet des Moines de ſon Dioceſe, leſquels, à ce qu'il diſoit, ne vouloient point obeïr à ce precepte de l'Apoſtre, *Qui non vult operari, non manducet*, mais condamnoient ceux qui l'obſervoient avec Religion. *Ad Theſſal. 2. c. 3. 8. 10.* Le Saint pour ſatisfaire à la demande qu'on luy faiſoit, écrivit ſon Traité touchant l'ouvrage des mains, *De opere Monachorum.* Il commence par répondre aux raiſons dont les Moines ſe ſervoient pour appuyer leur ſentiment, afin qu'ayant détruit les principes & les fondemens de l'erreur, ils n'euſſent plus de moyens pour la deffendre.

Une des premieres eſtoit fondée ſur la pretention qu'ils avoient que ces paroles de l'Apoſtre devoient s'entendre des exercices ſpirituels, & non pas des travaux auſquels les artiſans & les gens de la campagne ont accouſtumé de s'adonner, & qu'ils ſuivoient parfaitement ſes intentions, lors qu'ils s'occupoient dans les actions de l'eſprit, & qu'ils conſoloient par des lectures ſaintes, par l'explica- *De oper. Mon. c. 1.*

tion de la parole de Dieu, par des prieres, par le chant des Pſeaumes & des Cantiques Divins, ceux qui ſortoient du tumulte du monde, pour les venir chercher dans leurs retraites. Ce ſaint Docteur leur fait connoiſtre qu'ils s'abuſent, qu'ils prennent mal la penſée de l'Apoſtre, puis qu'en ayant eſté luy-meſme l'Interprete, il écrit aux Theſſaloniciens qu'ils ſçavent de quelle maniere ils doivent l'imiter, qu'il n'y a rien eu de deſordonné dans ſa vie pendant qu'il a eſté parmy eux, qu'il n'a point mangé gratuitement le pain de qui que ce ſoit, & qu'il a travaillé de ſes mains le jour & la nuit avec peine & fatigue, pour n'eſtre à charge à perſonne, quoy qu'il euſt le pouvoir & le droit de recevoir d'eux ce qui luy eſtoit neceſſaire pour ſa ſubſiſtance, parce qu'il vouloit leur donner un modele & un exemple qu'ils puſſent imiter.

1. *Theſſ. c. 3. v. 8. & 9.*

c. 13. Il répond à une ſeconde difficulté qu'ils faiſoient touchant la qualité des travaux auſquels ce ſaint Apoſtre pouvoit s'appliquer, & il leur dit, qu'ils n'avoient rien de contraire ni à l'honneſteté, ni aux bonnes mœurs, qu'il pouvoit s'employer aux manufactures, aux baſtimens, à faire des ſouliers, & d'autres choſes ſemblables auſquelles les gens de la campagne s'appliquent d'ordinaire, ce qui n'a rien qui ne ſoit ſelon toutes les regles de la bien-ſeance, quoi-que dit-il, l'orgueil de ceux qui veulent paſſer pour honneſtes gens, & qui ne le ſont pas en effet, y trouvent à redire.

Il rejette une troiſiéme raiſon, qui n'eſt pas meilleure que la precedente, ſçavoir, qu'eſtant occupez à la priere, au chant des Pſeaumes, à la lecture, & à l'interpretation de la parole de Dieu, ils avoient une excuſe legitime pour s'exempter du travail. A cela il répond deux choſes. c. 17.

L'une, que veritablement leurs occupations eſtoient ſaintes & loüables, mais que s'ils vouloient s'y attacher ſans relâche, il ne faudroit ni manger, ni preparer les choſes neceſſaires pour la vie; & que ſi la neceſſité contraint les ſerviteurs de Dieu de prendre de certains temps pour ces ſortes de ſoins, ils peuvent bien en trouver pour obſerver les inſtructions & les preceptes de l'Apoſtre.

La ſeconde eſt, que ceux qui ont les mains occupées, ne laiſſent pas d'avoir l'eſprit libre, pour chanter les loüanges de Dieu, & que rien n'empeſche que le ſerviteur de Dieu ne travaille & ne medite ſa Loy tout enſemble, & principalement quand il peut avoir des heures particulieres pour la lire & pour l'apprendre.

Il détruit une quatriéme imagination. Ils alleguoient pour autoriſer cette exemption pretenduë, qu'ils eſtoient obligez d'eſtre avec ceux qui venoient au Monaſtere, & de leur tenir des diſcours d'édification. Il dit que cet employ ne regarde pas tous les Freres, que tous ne ſont pas chargez d'expliquer aux hoſtes & aux eſtrangers

les Divines Ecritures, & de les édifier par leurs entretiens, & qu'ainſi il ne ſeroit pas juſte que ſous ce pretexte ils demeuraſſent tous dans l'oiſiveté; & que quand meſme ils en ſeroient tous capables, ils devroient s'y employer tour à tour, non ſeulement afin de ne pas abandonner les travaux neceſſaires, mais parce qu'il ſuffit qu'il y en ait un, pour entretenir une compagnie toute entiere.

Matth. c. 6. v. 26. 5. Il leur montre qu'ils donnoient un mauvais ſens à ces paroles du Sauveur; *Reſpicite volatilia Cæli, quoniam non ſerunt, neque metunt.* Que la penſée qu'ils avoient que pour imiter les oiſeaux du Ciel qui ne ſement ni ne moiſſonnent, ils ne devoient point travailler, eſtoit fauſſe & extravagante, & que s'ils avoient envie de pratiquer cette inſtruction à la lettre, il falloit auſſi qu'ils n'euſſent ni de greniers pour garder leurs proviſions, ni de reſervoirs pour conſerver l'eau qu'ils tiroient de leurs puits, ou qu'ils prenoient dans les fontaines, parce que ces premieres paroles, *Neque ſerunt, neque metunt*, ſont ſuivies de celles-cy, *Neque congregant in horrea*, & ils n'amaſſent rien dans les greniers.

Matth. ibid.

Enfin il declare ſon ſentiment, & dit dans le *c. 21.* Chapitre 21. qu'il ne diſpenſe du travail des mains que ceux qui ſont infirmes, ou occupez à la predication de l'Evangile, aux fonctions Eccleſiaſtiques, & à la diſpenſation des ſaints Myſteres; *Si enim Evangeliſtæ ſunt, fateor, habent, ſi miniſtri Altaris,*

Altaris, diſpenſatores Sacramentorum, bene, ſibi non arrogant, ſed plane vindicant poteſtatem.

Il ne faut pas croire que l'intention de S. Auguſtin ait eſté d'étendre indifferemment cette exemption ſur tous ceux qui ſont dans les Ordres ſacrez, ou qui ſont honorez du Sacerdoce ; puiſqu'il veut meſme que ceux qui ſont engagez dans ces emplois, trouvent du temps pour ſe ſanctifier dans les travaux des mains. Il ſçavoit trop quel eſtoit ſur cela l'eſprit de l'Egliſe, & n'euſt pas voulu décharger les Moines d'un joug qu'elle impoſoit aux Eccleſiaſtiques, comme il paroiſt par le Concile de Carthage, où il s'eſtoit trouvé luy-meſme ; dans lequel, au rapport de Baronius, on avoit voulu rétablir ce qui avoit eſté inſtitué par les Apôtres, & ordonner de nouveau aux Eccleſiaſtiques, de travailler de leurs mains, afin d'avoir ce qui eſtoit neceſſaire pour leur entretien, & pour leur ſubſiſtance : *Placuit iiſdem patribus Apoſtolicam inſtitutionem & obſervationem revocare, præſcribereque Clericis opus manuum, quo ſibi victum & veſtitum acquirerent.* *Can 51. 52. & 53.* *Baron. Annal. an. 398.*

Cette coûtume avoit eſté ſi ſuivie, que ſaint Epiphane rapporte, que les Prêtres, non pas tous à la verité, mais pluſieurs, imitoient ſaint Paul dans la prédication de la parole, & dans le travail des mains, & s'appliquoient à des arts qui convenoient à leur dignité, & à leur condition ; ce qu'ils faiſoient, ajoûte-il, par l'amour qu'ils portoient à *Hæreſ. 80.*

» Dieu, & par la conſolation qu'ils recevoient d'aſ-
» ſiſter, par ce moyen, leurs freres, & de ſecourir les
» pauvres, quoy-qu'ils n'y fuſſent pas contraints, puiſ-
» qu'ils avoient la retribution de leur miniſtere.

Il eſt donc certain que ſaint Auguſtin ne diſpenſe du travail des mains, que ceux qui ne peuvent s'y employer à cauſe de la grandeur, ou de la continuité de leurs occupations, qui ſont dans une application actuelle, ou qui s'y preparent par l'étude des connoiſſances qui peuvent leur eſtre neceſſaires pour exercer leurs fonctions, & qui ſe trouvent dans une veritable impuiſſance de travailler.

Et en effet, quelle raiſon auroit-on d'en exempter les Moines ſimplement à cauſe qu'ils ſont Prêtres ? Eſt-ce parce que cét exercice n'eſt pas digne de l'éminence de leur caractere, & proportionné à la ſainteté de leur état ? C'eſt ce qu'on ne peut pas dire, puiſque JESUS-CHRIST & ſes Apôtres, ont travaillé de leurs mains. Eſt-ce parce qu'ils doivent eſtre plus ſpirituels & plus appliquez à Dieu que les autres ? Mais par où peut-on mieux acquerir cette diſpoſition ſi neceſſaire à un Miniſtre de JESUS-CHRIST, qu'en méditant ſa parole & ſes veritez, comme dit ſaint Auguſtin, dans le ſilence, dans le ſecret, & dans le recueillement du cœur, pendant que les mains ſont occupées dans des exercices d'humiliation & de penitence ? Si c'eſt parce que leur condition leur donne dans le Monaſtere des emplois particuliers, qui ne ſont pas

pour le reſte de leurs Freres, qu'on pretend les en diſpenſer, on ne le perſuadera pas à ceux qui ſçavent que la pluſpart n'en ont point qui les diſtinguent, & que leurs journées ne ſont pas moins vuides, ni moins deſemplies, que celles des autres. Toutes ces raiſons, & d'autres ſemblables, ont porté ſaint Benoiſt à ordonner que les Prêtres ſeroient aſſujettis comme les autres, à toutes les regularitez; il ne veut pas qu'on les diſpenſe d'aucunes, à cauſe du Sacerdoce, mais au contraire, ſon intention eſt, qu'ils ſubiſſent toute la ſeverité & la rigueur de la diſcipline: *Sciat ſe omnem Regulæ diſciplinam ſervaturum, nec aliquid ei relaxabitur.* c. 60.

Il ſemble que ſaint Auguſtin veüille, dans le meſme Chapitre, qu'on n'applique point au travail des mains, ceux qui eſtoient riches dans le monde avant que de s'engager dans la retraite; parce que, dit-il, ayant eu une éducation plus molle & plus delicate que les autres, ils n'eſtoient pas capables d'en ſupporter la peine & la fatigue: *Solent enim tales, non melius ſicut multi putant, ſed quod eſt verum languidius educati, laborem operum corporalium ſuſtinere non poſſe.* c. 21. Cependant dans le Chapitre vingt-cinq, il parle comme s'il vouloit que les riches ſe donnaſſent au travail auſſi-bien que les pauvres. Voicy ce qu'il dit, Si un homme riche embraſſe la vie ſolitaire, & qu'il ait une ſanté parfaite, il goûte bien peu JESUS-CHRIST, s'il c. 25.

» ne connoiſt que rien ne peut contribuer davantage
» à guerir l'enflure de ſon premier orgueil, que de
» travailler avec humilité, pour avoir les choſes qui
» ſont neceſſaires à ſa ſubſiſtance, aprés avoir re-
» tranché les ſuperfluës, qui excitoient en luy une
» ardeur mortelle. Que ſi c'eſt un homme d'une
» condition pauvre, qu'il ne s'imagine pas qu'il faſſe
» dans le Monaſtere, en travaillant de ſes mains, ce
» qu'il faiſoit dans le monde, puiſqu'il a changé de
» motif; & que ce qu'il faiſoit alors pour acquerir
» du bien, il le fait à preſent pour l'amour de JESUS-
» CHRIST..... Il ajoûte, que ſi les premiers
» faiſoient difficulté d'embraſſer les travaux ordinai-
» res, il ſeroit mal-aiſé de les y contraindre; *Quod*
» *quidem ſi nolunt, quis cogat?* Mais neanmoins qu'il
» faut leur trouver des emplois dans le Monaſtere,
» qui ne demandent pas veritablement une ſi grande
» force de corps, mais bien un ſoin de l'eſprit, &
» une vigilance plus exacte, afin qu'ils ne mangent
» pas gratuitement, & ſans rien faire, le pain qui
» leur eſt commun avec le reſte de leurs Freres. Et
il ne faut point douter que ſaint Auguſtin n'ait eſté
d'avis, qu'on les appliquaſt aux exercices dont ils
auroient pû s'acquitter facilement & ſans peine,
comme à écrire des livres pour l'uſage de la Com-
munauté, au ſoin d'une Sacriſtie, à un office de Cel-
lerier, à preparer les herbes & les legumes, & à
d'autres choſes qui pouvoient eſtre neceſſaires pour
la ſubſiſtance commune.

Mais rien ne fait mieux voir quel a eſté ſon ſentiment & ſon eſprit, que ce que nous liſons dans le 28. Chapitre, lors qu'aprés avoir exhorté les Moines au travail des mains, & les avoir avertis d'éviter le ſcandale que leur oiſiveté cauſoit dans le monde, il leur dit. Il ne faut pas que vous vous imaginiez que nous mettions ſur vos épaules des fardeaux que nous ne voulons pas ſeulement toucher du bout du doigt ; mais vous devez ſçavoir quelle eſt la grandeur de nos occupations, quelles ſont nos infirmitez corporelles, quelles ſont meſme les coûtumes de nos Egliſes, qui ne nous permettent pas de nous employer aux travaux corporels pendant les jours & les nuits. Et encore que nous puiſſions dire, qui eſt celuy qui fait la guerre à ſes dépens ? qui plante une vigne, & qui ne mange pas du fruit qu'elle rapporte ? qui eſt celuy qui a le ſoin d'un troupeau, & qui ne ſe nourrit pas de ſon lait ? neanmoins en mon particulier je prens JESUS-CHRIST à témoin, que j'aimerois beaucoup mieux pour ma propre utilité, travailler tous les jours de mes mains pendant quelques heures, autant qu'il eſt ordonné dans les Monaſteres bien reglez ; *Multo mallem per ſingulos dies, certis horis aliquid manibus agere, quantum in bene moderatis Monaſteriis conſtitutum eſt*, & paſſer le reſte du temps à lire, à prier, ou à mediter les Divines Ecritures, que de m'occuper, comme je fais, dans la diſcuſſion de mille affai- c. 28. c. 29.

» res embarraſſantes, pleines de difficultez, & de
» diſſipation, ſoit qu'il faille les terminer par des
» accommodemens, ou les decider par des juge-
» mens de rigueur.

Ces paroles qui ſuivent ſont fort remarquables.
» Je n'ay point differé de vous écrire, mon tres-
» cher frere en JESUS-CHRIST, (c'eſt à Aurelius
» qu'il parle) ſelon le commandement que vous
» m'en avez fait de ſa part, ce qu'il luy a plû de me
» mettre au cœur touchant le travail des mains,
» pour empeſcher que ces bons Freres qui obeïſſent
» avec tant de religion aux preceptes de l'Apoſtre,
» ne ſoient traitez par ceux qui ſont pareſſeux & deſ-
» obeïſſans, comme s'ils violoient la Loy de l'Evan-
» gile, & afin qu'au moins ceux qui ne travaillent
» pas, eſtiment que ceux qui travaillent vallent mieux
» qu'eux. Car qui pourroit ſouffrir que ces opiniâ-
» tres qui reſiſtent à ces avertiſſemens de l'Apoſtre
» ſi ſalutaires, au lieu qu'on les ſupporte comme les
» plus foibles & les plus malades, ſoient traitez com-
» me les plus ſains, & que par ce double appas d'une
» oiſiveté licentieuſe & d'une fauſſe apparence de
» Sainteté, ils corrompent la Religion des Mona-
» ſteres, qui ſont eſtablis & fondez ſur des maximes,
» & ſur une doctrine plus ſainte? *Quis ferat ut Mo-*
c. 30. » *naſteria ſaniori doctrina fundata, gemina illecebra cor-*
» *rumpantur, & diſſoluta licentia vacationis & falſo*
» *nomine Sanctitatis?*

On peut conclure de tout cela, que ſaint Au-

guſtin a conſideré le travail des mains, comme une loy fondée ſur l'inſtitution de l'Apôtre ; qu'il n'en diſpenſe que ceux qui en ſont incapables par leur foibleſſe, & les Prêtres qui ſont réellement appliquez à l'inſtruction des peuples, & aux fonctions Eccleſiaſtiques : mais qu'il n'admet point les raiſons qu'on pourroit tirer de la dignité du Sacerdoce, de la lecture, de l'étude des ſciences, ni meſme de la priere, non plus que de l'inſtruction des ames, lorſqu'elle ne ſe rencontre point attachée à leur profeſſion ; & il n'eſt pas moins évident que nous n'avons rien dit qui ne ſoit conforme à la doctrine de ce grand Saint, puiſque nous n'avons rien avancé, ſinon que les Moines par leur condition, eſtoient obligez au travail des mains, à l'exception de ceux qui eſtoient appliquez au ſervice de l'Egliſe, comme pourroient eſtre les Mendiants ; & que ni le Sacerdoce par luy-meſme, ni l'étude, ni la lecture, ni le pretexte de la priere, ni les directions, ou les converſations ſpirituelles, n'eſtoient point des raiſons legitimes pour en diſpenſer ceux qui y eſtoient obligez par leur état, & par leur Regle, à moins que quelque conſideration extraordinaire, les retiraſt de cette obligation generale.

Ainſi la ſeule difference qui peut ſe trouver entre le ſentiment de ſaint Auguſtin & le noſtre, c'eſt en ce qu'il ne croit pas qu'on doive contraindre les perſonnes nobles & riches qui ont apporté des biens aux Monaſteres, à des travaux penibles,

mais leur en donner d'aiſez & de faciles, & que nous ne ſommes point entrez dans cette diſtinction, parce que ſaint Benoiſt ne l'a point connuë, qu'il ne veut pas qu'on prefere en rien ceux qui ont de la qualité à ceux qui n'en ont pas, *Non*
Reg. c. 2. *præponatur ingenuus ex ſervitio convertenti*, qu'il declare que les uns & les autres portent un meſme joug, & ſont engagez dans une meſme milice, & qu'on ne doit avoir égard qu'à leur force, ou à leur foibleſſe. *Sive ſervus, ſive liber, omnes in Chriſto unum ſumus, & ſub uno Domino æqualem ſervitutis militiam bajulamus.*

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit encore, que l'eſtude eſt ſuffiſante pour occuper les Moines dans leur Solitude, pour les tirer de l'oiſiveté, & meſme pour mortifier leurs corps, & dompter leurs paſſions, & qu'ainſi elle leur peut tenir lieu du travail des mains.

R. IL eſt aiſé de répondre, 1. Que les Moines n'ont pas ſeulement eſtabli le travail pour fuir l'oiſiveté, & pour la mortification de la chair; mais encore pour humilier l'eſprit, comme l'enſeignent Caſſien & ſaint Dorothée, pour conſerver la ſimplicité de leur Profeſſion, pour remplir les devoirs de la penitence à laquelle ils ſont ſi étroitement

étroitement obligez, enfin pour imiter JESUS-CHRIST & ſes Apoſtres. C'eſt à quoy on ne ſçauroit ſatisfaire par le moyen de l'eſtude.

2. Que l'eſtude, quoy qu'on puiſſe dire, n'eſt point capable de garantir les Moines de la pareſſe, non plus que de reprimer le déreglement de leurs paſſions.

Si tous ceux qui ſont renfermez dans les Cloiſtres eſtoient propres pour les ſciences, & capables d'une lecture longue & aſſiduë, on auroit raiſon de dire, qu'on pourroit les occuper par l'action de l'eſprit, ſans qu'il fuſt beſoin de ſe ſervir de celle de la main. Mais quand on penſe, & que l'on ſçait qu'il y en a tres-peu qui ayent les diſpoſitions neceſſaires pour s'appliquer aux ſciences, je dis meſme les plus ſaintes, & pour s'adonner à une lecture qui ait la ſuite & la continuité que doit avoir celle que l'on pretend ſubſtituer à la place du travail; on voit évidemment que cette propoſition d'eſtude eſt une illuſion toute pure, & une ſpeculation creuſe, qui ne peut avoir rien moins que l'effet que l'on en eſpere.

Je demande que deviendront les Moines qui ne pourront eſtudier, dont le nombre ſera ſans doute infiniment plus grand que celuy des autres, & comment on guerira les dégouſts qu'ils auront de l'eſtude? Si vous les contraignez, la teſte tournera aux uns par la violence qu'il faudra qu'ils ſe

faſſent, n'y ayant rien de moins ſupportable que l'aſſujetiſſement de l'eſprit, quand il eſt de durée.

Les autres qui ne ſe mettront pas ſi fort en peine de combattre l'oppoſition qu'ils ſentiront à cet exercice, eſtudieront ſans eſtudier, liront ſans lire; ils auront les livres devant les yeux, pour donner comme une marque de leur ſoumiſſion, mais leur eſprit abbatu d'ennuy; bien loin d'avoir les penſées qu'il doit avoir, ſe remplira d'imaginations, formera mille & mille chimeres, ſe figurera des expediens pour ſoulager ſa peine, & ils perdront miſerablement leur temps; la pareſſe ſe rendra maiſtreſſe de leurs cœurs; ils tomberont dans la triſteſſe & dans l'abbatement; ils eſſayeront de trouver contre leur Profeſſion ſoit dedans ſoit dehors leurs Monaſteres, ce qu'ils croiront capable d'adoucir leur mal-heur, & ils ſe livreront à toutes ſortes de tentations.

Il y en aura d'autres, qui dans le temps des études, ſe laiſſeront aller à l'aſſoupiſſement; leurs ames ſeront toutes entieres dans l'inutilité; la vivacité en ſera étouffée; ils paſſeront les journées dans la langueur & dans l'inſenſibilité, comme des gens accablez, qui font malgré eux ce qu'ils ne voudroient pas faire. C'eſt cela qui a banny la pieté des Cloîtres, qui en a ruiné la diſcipline, qui en a ouvert toutes les portes à la licence, & qui l'y maintiendra, à moins qu'on ne tienne des conduites toutes contraires; ou bien que ceux qui

veulent mettre l'étude à la place du travail, obtiennent de Dieu la grace & le don des Sciences, pour ceux qui aſpirent à la vie Religieuſe ; c'eſt à dire, qu'ils changent le fonds de l'état Monaſtique, & que deſormais, contre l'uſage obſervé de tout temps, on juge des perſonnes, non par l'humilité & la ſimplicité, mais par l'aptitude qu'ils pourront avoir aux Sciences.

Pour ce qui eſt de la mortification des corps, c'eſt ſe mocquer, que de pretendre que ce ſoit un effet de l'étude. Cela peut eſtre quand elle eſt exceſſive, quand on y paſſe les journées, qu'on y perd les nuits, & que pour ſatisfaire le deſir qu'on a d'avancer dans les connoiſſances, on ſe refuſe les choſes meſmes neceſſaires à la vie, comme cela arrive quelquefois : mais comme la diſcipline & la regularité des Monaſteres, empêchent que les Religieux ne tombent dans ces excés, le temps que les plus ſtudieux donnent à cét exercice, n'eſt pas aſſez conſiderable pour faire ſur eux une impreſſion ſi profonde & ſi maligne. Une heure de recréation diſſipe tout ce qu'on aura pû contracter de mauvaiſes humeurs ; & nous voyons que dans les lieux où l'on fait profeſſion d'étudier, les Freres n'ont pas moins de vigueur & d'embonpoint, que les autres ; on ne remarque ſur leurs viſages, aucuns traits qui faſſent croire que leur ſanté en ſoit le moins du monde alterée. Ainſi c'eſt ſans fondement que l'on ſe veut perſuader que l'étude

eſt propre pour remedier à l'oiſiveté des Moines, & pour dompter leurs paſſions ; & on ne ſe trompera point, quand on la conſiderera dans les conſequences, comme la paſſion des uns, & le deſeſpoir des autres.

Mais quand l'étude produiroit ce double avantage, ſçavoir la mortification des ſens, & la fuite de l'oiſiveté, ſeroit-ce aſſez pour abolir le travail ? Compte-t'on pour ſi peu de choſe, l'humiliation du cœur, qui en eſt un effet principal, & ſans laquelle il n'y a ni pieté, ni Religion dans les Cloîtres ? Et ne fait-on point de ſcrupule d'introduire parmy les Moines & les Solitaires, une pratique que les Saints ont ignorée, que la tradition n'a point connuë, & qui eſt ſi oppoſée à cette pureté, & à cette ſimplicité, qui a fait toute l'excellence, la beauté, & le merite de leur profeſſion ? Le travail purifie, parce qu'il rabaiſſe & qu'il humilie : Il égale ceux qui s'y appliquent, quelque rang que leur naiſſance leur ait donné dans le monde, à ceux qui n'y ont eſté conſiderez que comme la lie des hommes. Il fait que ceux-cy ne perdent point la memoire de ce qu'ils ont eſté, lorſqu'ils ſe voyent ſemblables par leur profeſſion, & par leur habit, à ceux qui leur eſtoient ſuperieurs en tant de manieres.

L'étude pour l'ordinaire (je parle dans ceux qui n'y ſont point appellez par l'ordre de Dieu) éleve les uns & les autres ; elle joint à la gloire des

premiers, une gloire toute nouvelle, elle donne aux autres une consideration qui n'a nul rapport à leur état precedent : Elle fait que les riches retrouvent dans le Monastere, un rehaussement qui leur tient lieu de toutes les choses qu'ils avoient quittées ; & les pauvres, des avantages qu'ils n'eussent jamais osé pretendre dans le monde. L'étude tend un voile aux yeux des Solitaires, qui leur cache la bassesse, ou plûtost la verité de leur profession ; elle les rend estimables à leur propre jugement, & ensuite ils veulent l'estre à quelque prix que ce soit, à celuy des autres. Ils font pour cela toutes les choses possibles ; ils raisonnent, ils disputent, ils forment sur tout des doutes & des difficultez ; ils composent des sermons, des volumes, bons ou mauvais, il n'importe ; ils recherchent des conversations pour y dire ce qu'ils sçavent, & ce qu'ils ne sçavent pas. Enfin l'étude & l'amour des Lettres, ouvre la bouche de ceux qui l'avoient consacrée au silence ; elle les tire du repos & de l'obscurité de leur retraite, elle les donne en spectacle au public, elle les transforme, & leur fait prendre une figure empruntée, elle leur communique des dispositions, elle leur donne un air, elle leur imprime un caractere, qui n'est rien moins que celuy dont JESUS-CHRIST marque & distingue dans les Monasteres, ceux qui ont veritablement son esprit, de ceux qui ne l'ont pas.

Si l'étude est si opposée à l'humilité, que le tra-

vail des mains produit & conſerve dans les Solitaires, elle ne l'eſt pas moins aux gemiſſemens & aux larmes de la penitence, puiſque c'eſt dans le ſein de l'humilité qu'elles ſe forment comme dans leur ſource, & qu'en attaquant l'humilité, elle attaque auſſi ſes productions & ſes effets. Cet homme par exemple gemit dans la connoiſſance de ſon neant, dans le ſentiment de ſes miſeres, dans la vûë du malheur qu'il a eu de déplaire à Dieu; ſon indignité l'afflige & perce ſon cœur des traits d'une componction vive. Ce ſont des diſpoſitions qui ſont renfermées dans ſon humilité, & que rien n'eſt plus capable d'operer & de maintenir dans les ames qui ſe ſont conſacrées à Dieu que le travail, puiſque comme nous avons dit, il les humilie, il les rabaiſſe, qu'il met l'homme inceſſamment au deſſous de luy-meſme; qu'il rabat tout ce que l'orgueil pourroit exciter en luy de mouvemens & de tentations contraires, ſoit qu'il luy rappelle cette degradation dans laquelle le peché l'a mis, cette peine à laquelle la Juſtice de Dieu l'a condamné de manger ſon pain à la ſueur de ſon viſage, *In ſudore vultus tui veſceris pane*, ſoit qu'il ne luy permette pas d'oublier ces paroles de l'Ecriture, qui luy apprennent qu'il eſt deſtiné pour les travaux; *Homo naſcitur ad laborem, & avis ad volatum:* Que ſa naiſſance toute criminelle l'y engage, & que ſa vie n'eſt rien qu'une carriere de

Gen. 3. v. 19.

Job. c. 5. v. 7.

peines, d'afflictions, & de ſouffrances ; *Homo natus de muliere brevi vivens tempore, repletur multis miſeriis.* Iob. c. 14. v. 1.

C'eſt ce que ne fait point l'étude, particulierement dans ceux qui s'y addonnent ſans que Dieu les y appelle ; mais au contraire elle empêche que ces impreſſions ne naiſſent dans leurs cœurs, & quand elle les y rencontre, elle les étouffe. Je ne dis rien dont tout le monde ne convienne. Car qui eſt-ce qui ne ſçait pas que naturellement, & par elle-meſme, elle diſſipe, qu'elle deſſeche, qu'elle diſtrait, qu'elle rend les hommes ſuperbes & cauſeurs ; qu'elle les remplit de penſées vaines. Elle cultive l'eſprit, mais elle ne dit rien au cœur ; elle apprend les veritez, mais elle ne donne pas de ſentimens ; elle éclaire, mais elle n'échauffe point ; & les ames toutes remplies des images & des idées des choſes qu'elles ont receuës, & qu'elles ont goûtées, ont peine à avoir cette pureté ſi neceſſaire, pour offrir à Dieu des prieres qui ſoient dignes de luy eſtre preſentées, & elles ſe trouvent ſouvent incapables de recevoir les operations divines que l'eſprit de componction produit en celles qui ſont veritablement penitentes.

Si ceux qui ſont en état de faire cette experience, vouloient eſtre ſinceres, & nous dire ce qui ſe paſſe en eux, ils confirmeroient de leur témoignage, ce que nous avançons ; & nous pourrions apprendre par leur confeſſion, ce que l'étude

cauſe en eux d'indiſpoſitions differentes. Nous ſçaurions leurs ſechereſſes, leurs diſſipations, leurs froideurs, leurs égaremens, leur orgueil, leurs défaillances, leurs inquietudes, leurs troubles, leurs dégoûts, & quantité d'autres inconveniens dont ils n'ont que trop ſujet de s'humilier, & de ſe plaindre.

In Vita ipſius. On ſçait qu'encore que ſaint Thomas, outre la miſſion attachée à ſon Ordre, en euſt une de Dieu particuliere, pour traiter les choſes ſaintes, & expliquer ſes Myſteres, ne laiſſoit pas de lire les Conferences des ſaints Peres des deſerts, afin de recueillir, d'épurer ſon eſprit, & d'échauffer ſon cœur par la lecture des actions & des ſentimens de ces grands Solitaires. On peut juger de là ce que doivent craindre ceux qui ſans y eſtre deſtinez de Dieu, & ſans vocation, s'engagent de leur propre choix, & par leur propre détermination, dans l'étude & dans les ſciences.

De ſe propoſer dans l'étude d'imiter JESUS-CHRIST & ſes Apôtres, il n'y a nulle apparence, puiſque JESUS-CHRIST n'a jamais étudié, que ſon Pere luy a communiqué toute ſa ſageſſe & ſa ſcience; qu'il a uniquement appris de luy, comme il nous l'a dit, ce qu'il a enſeigné aux hommes; & que ſes Apôtres, gens groſſiers, ſans connoiſſances, & ſans lettres, n'ont point eu d'autres maîtres que le ſaint Eſprit.

Toutes ces raiſons ſont autant de preuves claires

&

& conſtantes, qui font voir que les Moines ne ſçauroient trouver dans l'étude, ni la fuite de l'oiſiveté, ni la mortification du corps, comme on le pretend, ni l'humiliation du cœur, ni l'affliction de la penitence, ni l'exemple de JESUS-CHRIST & de ſes Apôtres; non plus que les autres biens que le travail produit à ceux qui l'embraſſent dans un eſprit d'humilité & de ſouffrance.

C'eſt donc une imagination pleine d'injuſtice, de vouloir abolir une pratique ſi ancienne, conſacrée par les actions de JESUS-CHRIST, ſanctifiée par les exemples de ſes Apôtres, autoriſée par les Regles des Saints, & par toute la tradition Monaſtique, comme nous l'avons dit bien des fois, pour luy ſubſtituer l'étude que tant de ſaints Moines n'ont point connuë, & qu'ils n'ont eu garde de conſiderer comme une occupation qui puſt tenir ſa place entre les regularitez convenables à la ſimplicité de leur état. C'eſt les priver des ſecours, des avantages, des utilitez, & de toutes les benedictions, que de tout temps leur a attiré un exercice ſi ſaint; ou plûtoſt c'eſt leur oſter toutes leurs défenſes, c'eſt les deſarmer, c'eſt juſtement vouloir revêtir David des armes de Saül, & l'envoyer combattre Goliath contre l'ordre de Dieu, qui vouloit que pour terraſſer & pour vaincre un ennemi ſi redoutable, il ne portaſt en ſa main, comme dit l'Ecriture, qu'un bâton & une fronde.

Je ſçay que la ſcience eſt utile, qu'elle eſt neceſ-

ſaire ; & que ceux d'entre les Religieux qui ſeront appellez de Dieu, ſoit par la nature de leur Inſtitut, ſoit par une vocation particuliere & legitime, pourront s'y ſanctifier, & ſanctifier les autres, parce que Dieu qui les engage dans cette occupation, ne manquera pas de les couvrir de ſa main, contre toutes les tentations & les differens dangers qui l'accompagnent: Mais d'en faire une regle generale, & de vouloir l'établir ſur la ruine du travail, & y obliger les Solitaires que Dieu n'y a point deſtinez, c'eſt les pouſſer dans les inconveniens que nous avons marquez, comme en autant de pieges & de precipices.

Quand il plaira à l'Egliſe (ce que je ne penſe pas qui arrive jamais) de commander l'étude aux Moines, & de leur interdire le travail, nous n'aurons que du reſpect & de la ſoûmiſſion pour ſes ordonnances. Nous croyons que le ſaint Eſprit, qui luy aura inſpiré de le faire, y joindra ſes benedictions & ſes graces, ſans nous donner l'autorité d'en examiner les raiſons & les motifs; mais juſques à ce que cela ſoit, nous demeurerons dans la ſimplicité de noſtre Inſtitut, & dans la Religion de nos Peres ; & nous nous montrerons inébranlables dans la manutention des Regles, & des inſtructions qu'ils nous ont laiſſées.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit qu'il y avoit des Monaſteres dans leſquels on ne travailloit point, ce qu'on prouve par quelques exemples.

32. CE n'eſt pas, mes freres, une difficulté qui merite d'eſtre écoutée. Ce ſont des faits & des exceptions particulieres, qui n'empeſchent pas la verité de la Loy. Si on montre quatre Monaſteres où les Moines n'ayent pas travaillé, on en fera voir des milliers dans leſquels l'obſervation du travail aura eſté exacte; Et c'eſt comme ſi on vouloit prouver que les anciens Solitaires ne vivoient point dans l'abſtinence, & que ce n'eſtoit pas une Loy conſtante parmy eux, parce qu'il y a eu quelques Monaſteres où elle n'a pas eſté gardée.

Pour venir au fond de la choſe, il faut convenir, pourvû qu'on n'ait point envie de former des diſputes, plûtoſt que d'éclaircir les veritez, qu'on ne peut mieux juger d'une pratique, ni mieux connoiſtre de quelle autorité elle a eſté, quel rang elle a tenu parmy les Moines & les Solitaires, que par l'uſage & la maniere dont elle y a eſté obſervée; & aſſurément ſi l'obſervation en a eſté exacte, eſtenduë, & univerſelle, à l'exception ſeulement

de quelques faits particuliers, & principalement ſi on la trouve dans les Regles matrices qui ont eſté comme l'origine & la ſource des autres, on ne ſe trompera point, ſi on la regarde comme une regularité preſcrite ; les traditions & les couſtumes, quand elles ſont ſaintes, pouvant eſtre priſes & conſiderées comme des Loix. Il ſuffit donc pour prouver que le travail a eſté un reglement, & une obligation pour les Moines, de montrer qu'il a eſté exactement gardé dans tous les endroits de l'Egliſe Catholique, dans l'Orient & dans l'Occident, & c'eſt à quoy il eſt aiſé de ſatisfaire.

Pour commencer par l'Egypte, on peut aſſurer ſur le grand nombre de témoignages que nous en avons, que les Moines ont conſideré le travail comme une de leurs obligations principales. C'eſt ce que nous voyons dans Caſſien, lors qu'il dit » dans un endroit que nous avons cité, que les Moi- » nes d'Egypte ſe reglant ſur les Ordonnances de » ſaint Paul, ne ſouffroient point de Solitaires qui » demeuraſſent ſans travailler.

Inſt. l. 10. c. 21.

Saint Jeroſme confirme la meſme choſe dans ſon Epiſtre à Ruſtique ; Et en un mot, pour ne pas rebattre ce que nous avons rapporté ſur ce ſujet, je vous diray qu'il y a eu deux Regles primitives & originales dans cette partie du monde, ſçavoir celle de ſaint Antoine, & celle de ſaint Pacôme, & que ces grands Saints connoiſſant que rien ne

Epiſt. ad Ruſt.

pouvoit contribuer davantage à la ſanctification des ames, & à la conſervation de la pieté Monaſtique que le travail, ils l'ordonnerent avec beaucoup de ſoin. Ces deux Regles s'eſtant répanduës comme deux grands fleuves couvrirent toute la face de l'Egypte; Et ce fut là que toutes les Congregations des Solitaires puiſerent les maximes de leur conduite; de ſorte que cette obligation de travailler des mains fut receuë dans les deſerts de Scethé, de Nitrie, de Celles, de Calame, de Porphirion, d'Hermopole, dans les Monaſteres ſituez le long du Nil, dans la haute & baſſe Thebaïde, comme on le voit par les Relations & par les Hiſtoires.

Cette pratique paſſa dans la Paleſtine & dans la Syrie, & ſaint Hilarion qui s'eſtoit exercé dés ſa jeuneſſe à des travaux rigoureux ſelon le rapport de ſaint Jeroſme, alla conſulter ſaint Antoine comme l'Oracle du monde, afin d'entendre de ſa bouche ſainte les inſtructions qui luy eſtoient neceſſaires pour marcher ſeurement dans la vie qu'il avoit embraſſée. Il n'y a pas lieu de douter que ce fidele Diſciple n'ait inſtitué les ſiens ſur les regles & les pratiques qu'il avoit appriſes de ce grand Maiſtre, & qu'il n'ait communiqué ſes ſentimens & ſon eſprit à tous ceux qui ont eſté formez de ſa main, & c'eſt ce que nous trouvons dans les actions & les enſeignemens que nous ont laiſſé les Solitaires d'Aſie. *Vit. S. Hilar.*

In ipſius Vit. Saint Euthyme dans la Paleſtine declare que les Moines ſont obligez au travail, & qu'ils ne peuvent s'en diſpenſer ſans manquer à un de leurs principaux devoirs.

Theodoret hiſt. tel. c. 10. Saint Theodoſe en Cilicie iſſu d'une race illuſtre, Superieur auſſi bien que ſaint Euthyme d'un grand nombre de Solitaires, regarde le travail comme un devoir indiſpenſable.

Saint Publie dans la Paleſtine homme d'une grande naiſſance au rapport du meſme Theodoret, travailloit de ſes mains.

Saint Geraſime dans la meſme contrée s'occupoit au travail.

Saint Ephrem dans la Syrie ne recommande rien tant aux Moines que le travail des mains.

Saint Baſile comme nous l'avons remarqué, eſtablit le travail, il en parle avec eſtenduë, il en preſcrit les manieres, il entre dans le détail, & ſa Regle a eſté obſervée dans le Pont, & dans toute la Cappadoce.

Mareſ. 80. » S. Epiphane dit, que non ſeulement dans l'E-
» gypte, mais dans les autres païs, les Moines tra-
» vailloient, & que les ſerviteurs de Dieu qui edi-
» fioient leur maiſon ſur la pierre veritable, avoient
» tout enſemble leurs ouvrages dans leurs mains,
» & les Divines Ecritures dans leur bouche, & qu'ils
» joignoient ainſi l'action du corps à celle de l'eſ-
» prit.

Hom. 8. in Matt. C'eſt ce que confirme ſaint Jean Chryſoſtome,

lors qu'en parlant des Solitaires, il dit qu'ils employoient la nuit à chanter des Hymnes & à veiller, & le jour à prier & à travailler des mains, imitant en cela le zele du grand Apoſtre. Car ſi lors que toute la terre le regardoit comme le Predicateur de la verité, il a voulu neanmoins s'occuper comme un artiſan, & travailler de ſes mains, juſqu'à paſſer les nuits ſans dormir, pour gagner de quoy ſoûlager les pauvres; Combien plus, diſent ces ſaints Hommes, nous qui joüiſſons de la Solitude, & qui n'avons rien de commun avec le tumulte des Villes, devons-nous conſacrer ce repos à quelque travail utile & ſpirituel? Rougiſſons donc icy nous autres, & pauvres & riches, de ce que pendant que ces ſaints Solitaires, qui n'ont rien que leur corps & que leurs bras, ſe font violence pour trouver dans leur travail de quoy faire ſubſiſter les pauvres; Nous au contraire qui avons tant de biens dans nos maiſons, n'employons pas ſeulement noſtre ſuperflu pour le ſoulagement des miſerables.

Tous ces témoignages ne ſont que trop ſuffiſans, pour montrer à quel point le travail a eſté eſtimé & pratiqué par les Solitaires d'Aſie.

Le travail n'a pas eſté moins en uſage dans l'Europe, & comme ce qui a pû preceder ſaint Benoiſt dans la Vie Monaſtique n'eſt pas conſiderable; c'eſt par ce grand Saint qu'il faut commencer pour reconnoiſtre cette verité.

c. 48. Il ordonne dans ſa Regle le travail des mains d'une maniere ſi preciſe, & en des termes ſi preſſans, qu'on ne peut pas diſconvenir qu'il ne l'ait regardé comme une occuption principale. Il nous le recommande par trois raiſons. La premiere, pour éviter l'oiſiveté; la ſeconde, pour imiter les Apoſtres, & pour nous conformer à l'exemple de nos Peres, mais particulierement afin de pratiquer ce que noſtre Profeſſion & la qualité de Moines que nous portons demande de nous; *Tunc verè Monachi ſunt, ſi labore manuum ſuarum vivunt &c.* Il n'auroit pas dit, ils ſeront veritablement Moines s'ils vivent de leur travail, s'il n'avoit voulu nous marquer que cet exercice eſt comme attaché à la verité de noſtre Profeſſion. Il n'a pas dit en parlant de la lecture, *Tunc verè Monachi ſunt*, parce qu'il n'a pas crû qu'un Moine en fuſt moins ce qu'il devoit eſtre, pour n'eſtre ni ſçavant, ni ſtudieux, & qu'il ſçavoit que ſa Profeſſion ne le deſtinoit pas à la ſcience; Mais pour le travail qui eſt un exercice de penitence, qui mortifie le corps & humilie l'eſprit, il declare qu'il a un rapport intime, & une relation étroite à noſtre eſtat, par ces paroles, *Tunc verè Monachi ſunt.*

Mais ce qui fait voir le cas qu'il en a fait, c'eſt le temps pendant lequel il preſcrit que les freres
ibid. s'y appliquent. Il veut que depuis Paſques juſqu'au premier d'Octobre, c'eſt à dire pendant tout

tout l'Eſté, ils y employent chaque jour l'eſpace de ſept heures ; & ſans doute il ne l'auroit pas porté ſi loin, s'il ne l'avoit jugé neceſſaire pour leur ſanctification.

Cette conduite a paſſé dans tous ceux qui ont embraſſé la pureté de ſa Regle.

Saint Colomban établit un travail exact, comme nous l'avons déja remarqué.

Saint Gal & ſes Religieux ſuivirent en cela les ordonnances de leur Pere.

Saint Equice eſtoit Superieur d'un grand nombre de Moines qui travailloient à la campagne, & fauchoient les foins. *S. Greg. Dial. l. 6. 4.*

Les Camaldules, les Religieux de Vallombreuſe, les Chartreux, & cette multitude de Saints dont nous avons rapporté les Regles, prouvent ce ſentiment d'une maniere qui ne ſouffre ni de doute, ni de replique.

Mais que peut-on dire à l'autorité de tout l'Ordre de Ciſteaux, cét Ordre, dis-je, ſi fameux & ſi celebre, que Dieu a fait naître dans ſon Egliſe, pour rétablir la Regle de ſaint Benoiſt dans ſa lettre & dans ſa verité, & qui en embraſſa ce point comme une obſervance eſſentielle; auſſi-bien qu'au ſentiment de ſaint Bernard, qui a travaillé de ſes mains, ſans s'arreſter ni à ſa qualité, ni à la delicateſſe de ſon temperament, qui en montre plus que perſonne la neceſſité & l'obligation, qui la fait *Bern. ep. 42.*

aller de pair avec celle de la retraite, & de la pauvreté religieuſe; & qui ne croyoit pas d'en trop dire,
Ep. 314. quand il a aſſuré que noſtre profeſſion, & les exemples de nos Peres, nous ordonnoient de vivre du travail de nos mains, & non pas de l'Autel. Qui eſt-ce qui peut mieux connoître que ce grand Saint, le fonds & la verité de l'état, dont il a eſté plus qu'aucun autre, l'ornement & la gloire? Et ſon ſentiment tout ſeul, ne devroit-il pas fermer la bouche à ceux qui oſent en avoir qui luy ſoient contraires?

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On nous preſſe, & pour une raiſon qu'on pretend deciſive, on dit que ſaint Benoiſt ordonne le travail pour éviter l'oiſiveté; & que l'occupation de l'étude faiſant le meſme effet, on peut s'y appliquer en la place du travail, ſans s'écarter de l'eſprit, ni de l'intention de ſaint Benoiſt.

MAis pour montrer que cette penſée n'eſt qu'une imagination, il ſuffit que l'on ſçache que ſi ſaint Benoiſt a commandé le travail par ſa Regle, pour éviter l'oiſiveté, c'eſt qu'il ſçavoit qu'il n'y avoit point de moyen plus puiſſant pour ſe garentir d'un piege ſi dangereux,

& conſerver la pieté tout enſemble, que le travail des mains. En voicy la raiſon.

Les Monaſteres ſont des lieux, qui ſelon le deſſein de Dieu, & par l'inſtitution des Saints, doivent ſervir de retraite à ceux qui touchez du ſaint Eſprit, s'y refugient pour ſe conſacrer à la penitence, à la mortification du corps & de l'eſprit dans le repos, & dans le ſilence. On y reçoit les grands & les petits, les pauvres & les riches, les nobles & les artiſans, les ſpirituels & les ſimples; & comme il y en a tres-peu qui ſoient capables, comme nous l'avons déja dit, d'une lecture longue, & d'une étude aſſiduë, on peut aſſurer que la plus grande partie de ceux qui ſe renferment dans les Cloîtres, tomberoient, par la difficulté & par l'oppoſition qu'ils auroient à une occupation de laquelle il ne leur ſeroit pas poſſible de s'accommoder, dans l'ennuy, dans le dégouſt, dans l'abbatement, & enſuite dans l'oiſiveté, & dans la pareſſe. Les autres n'auroient pas un ſort, ni une deſtinée plus heureuſe. Car ſe trouvant dans des diſpoſitions plus propres pour l'étude, ils briſeroient leur vaiſſeau contre un autre écueil. La vanité, l'orgueil, la preſomption, le deſir de plaire, la recherche de l'eſtime, & de la diſtinction, ne leur donneroit que du mépris pour les actions regulieres, de l'éloignement de la diſcipline, & de tous les aſſujettiſſemens dans leſquel-

les Religieux ſont obligez de vivre. Ils ſe trouveroient par conſequent dans la diſſipation, dans la ſechereſſe, & par des ſuites neceſſaires dans l'endurciſſement, dans l'inſenſibilité du cœur, & dans l'extinction de toute pieté. En un mot il n'y a gueres de verité qui ſoit ſoûtenuë par un plus grand nombre, & d'exemples & d'experiences, que celle-cy.

Pour ce qui eſt des exemples contraires qu'on apporte de quelques Communautez, ou de quelques Obſervances, dans leſquelles on ne travailloit point; Qui eſt-ce qui peut ne pas voir, que c'eſt ce qui prouve l'univerſalité du travail? Car pourquoy
Lib. 6. c. 29. Sozomene diroit-il que S. Paul, ce grand Solitaire, avoit cinq cens Diſciples qui ne travailloient point, & faiſoient par jour trois cens Oraiſons, ſinon parce qu'on travailloit par tout ailleurs? Et pourquoy
Vit. S. Mart. c. 7. S. Sulpice Severe diroit-il, qu'entre les Moines établis par S. Martin, il n'y avoit que les jeunes qui travaillaſſent, & que les autres s'appliquoient inceſſamment à la meditation & à la priere, ſinon parce que cela eſtoit contre l'uſage commun? Car autrement la remarque que l'un & l'autre a faite, ſeroit inutile. Qu'on trouve le ſecret de reduire les Moines à faire trois cens Oraiſons par jour, & à mediter ſans ceſſe la Loy de Dieu, pour lors on les pourra diſpenſer du travail. Ce n'eſt pas qu'eſtant des hommes, & non des Anges, & ayant une chair

rebelle, & un eſprit ſuperbe, ils auront encore beſoin pour acquerir & pour conſerver la pureté neceſſaire à un état ſi ſublime, d'un exercice qui aſſujettiſſe & les ſens & le cœur tout enſemble.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit que c'eſt ſans aucun fondement raiſonnable, que nous ne voulons pas que les Religieux étudient; & on regarde cela comme une nouveauté, & comme un moyen aſſuré pour les jetter dans une ignorance groſſiere.

R. QUAND les hommes condamneront nos ſentimens, pourvû qu'ils ſoient ſelon nos Regles, & qu'ils ſe trouvent conformes aux inſtructions de ceux que Dieu nous a donné pour Fondateurs, pour Peres, & pour Maîtres, nous devons eſtre en repos, & ſouffrir en patience l'injuſtice qu'ils nous rendent. La plûpart jugent des choſes ſans équité, ou parce qu'ils les ignorent entierement, ou qu'ils n'en ont que des connoiſſances ſuperficielles & incertaines; ou bien parce que l'envie qu'ils ont de cenſurer & de reprendre, l'emporte par deſſus leurs lumieres. Mais ſans examiner les motifs de ceux qui prononcent contre

nous avec tant de liberté, & ſi peu de fondement, nous pouvons bien aſſurer, que nous n'avons rien écrit ſur ce ſujet, qui n'ait eſté crû & pratiqué par les ſaints Moines, que l'antiquité n'ait autoriſé, & que la tradition n'ait conſervé, comme un dépoſt qu'elle nous a tranſmis, pour nous défendre des relâchemens & des introductions contraires à la verité des Regles.

Qui eſt celuy qui ne ſçait pas que dans l'Egypte, où on peut dire que la Vie Monaſtique a pris ſa naiſſance, & où elle a paru avec plus de pureté, plus d'éclat, & de reputation, que dans le reſte du monde, on n'a jamais ſceu ce que c'eſtoit que l'étude ? Les Solitaires s'y exerçoient par de continuels travaux. Ils y vivoient dans une innocence, & dans une humilité profonde ; ils offroient inceſſamment à Dieu des oraiſons pures & ardentes. Leur ſimplicité en eſtoit tellement approuvée, qu'ils pouvoient tout auprés de luy, & il ne refuſoit rien à leurs prieres.

Epiſt. 4. Saint Iſidore de Damiette dit à un Moine dans
» une de ſes Epîtres, qu'il a appris qu'il avoit des
» diſpoſitions avantageuſes pour les lettres, & pour
» l'éloquence ; cependant que ce n'eſt point par
» la parole, mais par l'action, que l'on marche dans
» la voye de la pieté & du ſalut ; & que s'il pretend
» aux recompenſes éternelles, il doit compter pour
» peu de choſe, de bien parler, & mettre tout ſon
» ſoin & toute ſon étude, à bien vivre.

On a gardé le meſme eſprit dans la Syrie ; & quoy-que JESUS-CHRIST y ait fait paroître des hommes d'une doctrine auſſi bien que d'une pieté éminente, & qu'il en ait tiré pluſieurs du fonds des Monaſteres & des ſolitudes, afin de les élever dans les places principales de ſon Egliſe, pour la défenſe & la confeſſion de la Foy, il l'a fait par une providence extraordinaire, qui n'a rien changé dans l'ordre, & dans les loix communes, & qui n'empêche pas qu'on ne puiſſe aſſurer que jamais on n'y a regardé la ſcience & l'étude, parmy les Moines & les Solitaires, comme une occupation & un exercice qui convient à leur état. Lorſqu'il a plû à Dieu de les y appliquer, ç'a eſté par une diſtinction particuliere ; & pour lors ils ont rendu à l'Egliſe, des ſervices importans : mais quand ils ont voulu s'ingerer d'eux-meſmes dans les ſciences, & qu'ils ſe ſont addonnez à des emplois, pour leſquels Dieu ne les avoit pas deſtinez, il n'y a point de deſordres qu'ils n'ayent cauſé, ni de ſcandales qu'ils n'ayent excité dans le monde, comme les Hiſtoires ſaintes nous l'apprennent.

Nous y voyons des Solitaires, qui ſe laiſſent ſurprendre aux erreurs d'Origene, & qui les ſoûtiennent contre l'autorité des Evêques. Nous en voyons qui embraſſent les deteſtables extravagances d'Euthyches, qui eſtoit Moine comme eux, & qui rempliſſent tout l'Orient de confu-

ſion, de trouble, & de ſcandale. D'autres ſuivent les imaginations d'un Adelphe & des Euchites : d'autres défendent avec fureur, & par des violences indomptables, les erreurs de Neſtorius : d'autres les dogmes impies d'un Severe. Enfin, comme les Moines ſe ſont ennuyez de leur baſſeſſe, & qu'ils ſe ſont laſſez du rang que Dieu leur avoit donné dans ſa Maiſon, ils ont voulu s'élever, & acquerir des connoiſſances qui ne leur eſtoient pas deuës ; & Dieu par une juſte punition qu'ils avoient meritée, les a abandonné à leurs propres tenebres, & au lieu de ſuivre la verité qui leur a eſté cachée, ils ſe ſont rendus les auteurs & les partiſans de l'impieté & du menſonge.

L'étude n'a pas eu plus de cours parmy les ſaints Moines dans l'Occident, que dans l'Orient ; & ſaint Benoiſt, qu'on doit regarder pardeſſus tous les autres, n'a eu garde d'établir un exercice qu'il jugeoit ſi contraire à cette ſimplicité Evangelique, qui devoit regner entre ſes freres & ſes diſciples : & afin de les délivrer d'une tentation ſi dangereuſe, & de luy fermer toutes les ouvertures & les entrées, il fait dans la Regle qu'il leur donne, un partage, & une diſtribution du temps ſi exacte, ſi juſte, & ſi préciſe, qu'il n'en laiſſe pour la lecture, qu'autant qu'il leur peut eſtre neceſſaire, pour ſe nourrir, ſe fortifier, & ſe conſoler dans la connoiſſance & dans le ſentiment

ſentiment des veritez capables de les ſoûtenir dans la ſainteté de leur profeſſion.

Saint Bernard, ſur lequel a repoſé l'eſprit de ſaint Benoiſt, comme celuy d'Elie ſur Eliſée, s'eſt conduit par ſes lumieres, & a ſuivy ſes maximes ſi ſaintes. Il a enſeigné en tant d'endroits de ſes ouvrages, que l'étude n'eſtoit point une occupation propre pour les Moines; & les témoignages que nous en avons rapporté, ſont ſi exprés, qu'on ne peut pas douter de ſon ſentiment ſur cette matiere. Mais ce qui confirme tout enſemble que ç'a eſté celuy de tout ſon Ordre, dans le temps de ſon inſtitution, de ſa pureté, & de ſa vigueur; c'eſt que dans ſes premieres conſtitutions, auſquelles ſaint Bernard a mis la main, & où tous les exercices, les fonctions, les offices, les regularitez ont eſté preſcrites & marquées avec un ſoin & une exactitude parfaite, on n'y voit pas la moindre parole, qui donne lieu, je ne dis pas de croire, mais de ſoupçonner, qu'il y ait eu dans cette obſervance ſi ſainte, & ſi aimée de Dieu, un ſeul moment deſtiné pour l'étude.

Ce grand Saint ſçavoit les maux que l'étude pouvoit produire dans les Monaſteres, par la connoiſſance qu'il avoit de ceux qu'elle y avoit déja produits. Il n'ignoroit pas la deſolation où s'eſtoit trouvé l'Ordre Monaſtique dans le neuviéme ſiecle, & que cette ruine ſi generale & ſi ſcandaleuſe, avoit commencé dans le huitiéme, quoy-

que ce ſiecle eût porté tant de Moines & de Religieux ſi recommandables par la doctrine, & ſi diſtinguez par le merite des lettres ; ce qui avoit pû luy faire connoître combien la ſcience eſtoit peu capable de ſoûtenir la regularité des Cloîtres. Au contraire, comme il y avoit beaucoup d'apparence, que l'amour qu'on avoit eu pour la ſcience, avoit eſté une des occaſions de cette décadence effroyable, qui avoit remply toute l'Egliſe d'amertume & de douleur, il n'avoit garde de ne pas exhorter les Moines d'éviter un piege que le demon leur avoit dreſſé tant de fois, & de ſe contenir dans la ſimplicité, qui leur eſtoit preſcrite par leur profeſſion.

Si on veut ſçavoir comment l'étude a pû jetter les Moines dans de ſi grandes extremitez: On peut répondre, que Dieu dans cét âge de fer, appella, par une vocation particuliere, pluſieurs Religieux à des connoiſſances ſuperieures à leur état ; qu'il les ſoûtint par une protection conſtante, ſans leur retirer la main qu'il leur avoit tenduë, mais qu'il y en eut quantité d'autres, auſquels il n'avoit pas donné ceux-cy pour modeles & pour exemples, qui voulurent les imiter, & les ſuivre. Ils prirent l'exception pour la loy, & embraſſerent par le mouvement de leur cupidité, ce que les autres avoient entrepris par une impreſſion de la grace. Ils oublierent la ſimplicité de leur profeſſion ; ils mépriſerent cette

pauvreté d'eſprit, qui en eſt toute la gloire & toute la richeſſe, & rechercherent en ſa place, une ſatisfaction & une gloire étrangere. L'orgueil corrompit la pureté de leur cœur, il s'en rendit le maître, & l'iniquité s'y eſtant répanduë, toutes leurs pentes & leurs inclinations les porterent dans le déreglement & dans la licence. Il y en eut d'autres auſquels l'étude ne ſervit que de pretexte, & qui ſe retirant de tous les exercices, & des pratiques auſquelles leur profeſſion les engageoit, s'abiſmerent dans l'oiſiveté & dans la pareſſe. Enfin les uns & les autres quitterent tous les aſſujettiſſemens & les regularitez interieures & exterieures. Ils ruinerent ainſi toutes les barrieres, & les défenſes qu'ils pouvoient oppoſer aux ennemis de leur ſalut; & cette ſageſſe imaginaire, à laquelle ils avoient eu la temerité de pretendre, les fit tomber comme des inſenſez, entre leurs mains: *Obſcuratum eſt inſipiens cor eorum, dicentes enim ſe eſſe ſapientes ſtulti facti ſunt*; de ſorte que par un méconte déplorable, ils devinrent l'opprobre du monde, & s'attirerent une honte & une diffamation toute publique. *Ad Rom. c. 1. v. 21. & 22.*

Car toutes les apparences font croire que ſi dans un ſiecle où il y avoit tant de Moines ſçavans & éclairez, les Monaſteres ſont tombez d'une cheute ſi profonde, ç'a eſté principalement parce que la doctrine a étouffé la pieté, que l'enflure de la ſcience a détruit l'humilité, & que la lumiere,

au lieu d'éclairer les Solitaires, n'a ſervy qu'à les ébloüir, & à leur oſter toute veuë, & toute connoiſſance des voyes par leſquelles ils ſe devoient conduire. C'eſtoit l'état auquel ſe trouvoit la Vie Religieuſe dans ces temps ſi miſerables, comme
An. 844. on le voit dans les Conciles de Verneüil & de
An. 909. Soiſſons.

Les Moines ſe garentiroient de tous ces malheurs, s'ils avoient autant de ſoin qu'ils doivent, de marcher ſur les pas, & de regler leur vie ſur les maximes & les ſentimens des Saints, & s'ils s'attachoient aux regles & aux inſtructions qu'ils leur ont données. Ils ne trouveroient que trop de quoy reprimer la paſſion de ſçavoir, quelque ardente qu'elle puſt eſtre, s'ils meditoient cette importante leçon, que l'Auteur d'un livre attribué à ſaint Auguſtin, a laiſſé à tous les Moines, dans la perſonne de ceux auſquels il addreſſe ſa parole,
Serm. 21. alias Fratr. in Eremo. » quand il leur dit. Ce n'eſt pas la gloire du monde,
» mes freres, qui nous donnera la poſſeſſion du
» Ciel. Ce n'eſt ni l'abondance des richeſſes, ni la
» ſcience, ni la ſageſſe, ni l'éloquence, mais la ſeule
» grace de JESUS-CHRIST, les œuvres & les
» actions des vertus que vous aurez pratiqué. Pen-
» ſez, mes freres, aux motifs qui vous ont porté à
» chercher la ſolitude, ce que vous avez prétendu
» d'y faire, & quelles ſont les occupations que vous
» vous y eſtes propoſées. Vous direz ſans doute,
» tous d'une voix, que vous n'avez point eu d'autre

deſir que d'y ſervir JESUS-CHRIST. Et parce « que c'eſt la verité, vous devez ſouvent vous met- « tre devant les yeux, que vous n'eſtes pas ſeule « ment obligez d'affliger voſtre corps par l'abſti- « nence du boire & du manger, autant que vos for- « ces vous le peuvent permettre, mais encore de « mépriſer le monde, de pleurer vos pechez; & « bien loin de vous élever par la ſcience & par la « doctrine, vous devez perſeverer juſqu'à la mort, « dans la cendre & dans le cilice : *Veſtrum officium* « *eſt non ſolum carnem jejuniis & abſtinentia eſce & potus affligere quantum valetudo nature permittit, ſed etiam mundum contemnere, peccata deflere, & non Cathedram Doctoris appetere, ſed in cinere & cilicio perſeverare in Eremo uſque ad mortem.*

S'il eſt clair que nous n'avons parlé que comme les Saints, & que noſtre opinion n'a rien de la nouveauté qu'on luy impute, il n'eſt pas moins évident que nous n'avons eu aucun deſſein d'oſter, pour le dire ainſi, aux Religieux le pain de la bouche, en diſant que l'étude n'eſt pas un exercice qui leur convienne; mais ſeulement d'empêcher qu'au lieu de leur donner des connoiſſances utiles & neceſſaires, on ne leur en donne qui ne ſoient capables de leur nuire. La ſcience qui peut ſervir à un Moine, eſt celle qui luy parle de ſon état, qui luy en apprend les veritez, qui les fortifie dans ſon cœur, qui l'échauffe, & qui excite en luy le deſir & la volonté de les mettre en pratique;

& ſoit que vous le conſideriez comme un ſimple Chrêtien, ou en qualité de Solitaire, y a-t-il rien qui ſoit plus propre pour faire en luy toutes ces impreſſions, que la lecture des vies & des actions des ſaints Peres des deſerts, ces conferences toutes celeſtes que ces hommes divins ont eu avec ceux que la Providence a conduit dans leurs ſolitudes, pour entendre de leur bouche toute ſainte, des paroles de vie & de ſalut ? Y a-t-il rien qui puiſſe les remplir de lumieres plus vives & plus pures, que les inſtructions de ſaint Baſile, de ſaint Ephrem, de ſaint Jean Climaque, de ſaint Bernard, tout ce que ſaint Auguſtin, ſaint Chryſoſtome, ſaint Jerôme, ſaint Gregoire ont écrit pour la reformation des mœurs, & la direction de la vie ? Et ſi vous ajoûtez à cela la meditation des ſaintes Ecritures, comme le fondement de toutes leurs connoiſſances, peut-on dire avec quelque juſtice, que ceux qui eſtiment que les Moines doivent faire leurs lectures regulieres de ces ouvrages ſi pleins de doctrine & d'édification, veulent les plonger dans une ignorance groſſiere ?

T. 1. p. 62. Le ſaint Prêtre Avila eſtoit bien d'un autre ſentiment, lorſqu'écrivant à un Prêtre ſur ſa conduite, il luy dit, Que les livres dont la lecture » luy eſt la plus convenable, ſont la Bible, le Nouveau Teſtament, un livre nommé *Contemptor mundi*, Caſſien, ſaint Jean Climaque, les Morales de

ſaint Gregoire, les Meditations de ſaint Auguſtin, «
& celles de ſaint Bernard. «

S. Pierre de Damien confirme noſtre penſée, *Opuſc.* 14.
lorſqu'il dit à ſes Freres, qu'il leur avoit laiſſé une «
Bibliotheque, & un nombre de livres conſidera- «
ble, pour ſe conſerver, & pour croître dans la «
connoiſſance, dans l'amour, & dans le ſentiment «
des choſes de leur profeſſion; & qu'il reduit cette «
multitude de livres, à l'Ancien & au Nouveau «
Teſtament, aux Actes des Martyrs, & quelques «
Homelies des Peres, & à quelques explications «
de l'Ecriture Sainte, ſçavoir, de ſaint Ambroiſe, «
de ſaint Auguſtin, de ſaint Gregoire, de ſaint Je- «
rôme, de ſaint Proſper, de Bede, de ſaint Remi, «
d'Amalarius, d'Haimon, & de Paſchaſe. Voilà «
ce que ce Saint appelle une grande Bibliotheque, & ce qu'il eſtime eſtre ſuffiſant à des Moines, & à des Solitaires : *Librorum numerum non minimum dereliquimus.*

Je demande à ceux à qui les cenſures coûtent ſi peu, quelle a eſté l'étude des Paſteurs pendant les premiers ſiecles ? Comme pour lors les Ecrivains Eccleſiaſtiques eſtoient rares, il faut qu'ils demeurent d'accord, que c'eſt principalement dans les Livres ſacrez, & dans la meditation de la parole de Dieu, qu'ils ont trouvé les lumieres dont ils avoient beſoin pour l'inſtruction, la ſanctification, & le gouvernement de l'Egliſe. Eſt-ce une choſe pardonnable de vouloir que ce qui a ſuffi à ces

grands hommes chargez de ſoins, d'emplois & de ſollicitudes ſi importantes & ſi étenduës, ne ſuffiſe pas à des Moines qui ſont uniquement faits pour paſſer leur vie dans le repos & dans le ſilence, & les engager dans des occupations qui les jettent par des conſequences inévitables, dans la diſſipation & dans le déreglement? Car qu'eſt-ce que produira dans ce Solitaire, l'étude de la tradition de l'Egliſe, la penetration de la profondeur des dogmes, la diſcuſſion des difficultez & des queſtions qui ſe forment ſur ces matieres, ſinon l'inquietude, l'impatience de ſortir de ſa ſphere, de ſe voir ſur un theatre plus expoſé, plus proportionné à ſa capacité, & où il puiſſe faire montre des connoiſſances & de toutes les richeſſes qu'il ſe figure avoir acquiſes. Si cette tentation a ſon effet, le voilà hors de ſa place, hors de l'ordre dans lequel il doit eſtre, & par conſequent dans la confuſion. Si elle ne l'a pas, le deſir luy en demeure; il augmente, il prend des forces en vieilliſſant, & fait ſur luy des impreſſions qui ne ſont pas moins malignes; il trouble peut-eſtre pour jamais cette paix dans laquelle il doit vivre, & le privera enfin pour l'éternité, comme pour le temps, des biens & des avantages dont il auroit joüi, s'il ſe fût contenu dans les bornes de ſa profeſſion, & dans les regles que la divine Providence luy avoit preſcrites.

SUITE

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit que l'on n'a pas assez connu la liaison & les rapports qui se trouvent entre la Vie Monastique & la Clericature ; & que ces deux professions ont eu de grandes affinitez, & on veut prouver par cette raison, que les Moines doivent s'appliquer à l'étude.

92. NOus demeurons d'accord que nous n'avons point connu d'autres rapports entre ces deux états, sinon qu'ils avoient un mesme principe, qui est l'esprit de JESUS-CHRIST, un mesme objet, qui est sa gloire & son service, & une mesme fin, qui est de s'unir à luy dans une conformité parfaite : mais pour les devoirs, les exercices, & les fonctions, nous les avons toûjours estimées tres-differentes. Les Ecclesiastiques servent Dieu dans le commerce des hommes, & les Moines dans une vie retirée ; la Charité qui expose les uns pour l'utilité de l'Eglise, cache les autres pour son édification. Les premiers travaillent à leur propre sanctification, & à celle des peuples, par l'instruction & par la parole ; & ceux-cy font la mesme chose, mais c'est par leur retraite, & par leur silence : Et il est constant que si on a tiré des Moines du fond de la solitude, pour

les élever aux charges & aux dignitez de l'Egliſe, on ne l'a fait que par une diſpoſition extraordinaire ; on les a établis dans des places qui ne leur eſtoient point deſtinées. Leur condition les vouloit ſous le boiſſeau, on les a mis ſur le chandelier malgré eux. Comme ils ne ſoûpiroient qu'aprés une vie obſcure & inconnuë, & que l'humilité poſſedoit tout le ſentiment de leur cœur, ils n'ont eu garde de ſe donner à l'étude, ni de s'appliquer aux ſciences, pour ſe rendre capables des emplois dont ils s'eſtimoient indignes, & qu'ils évitoient avec autant de ſoin, que les autres les recherchent.

Les Moines paſſoient leurs jours dans les exercices de leur profeſſion, dans la mortification de l'eſprit & des ſens, dans des travaux & des penitences rigoureuſes ; ils chantoient des Pſeaumes, des Hymnes, & des Cantiques à la loüange de Dieu ; ils meditoient ſa Loy ſainte ; ils liſoient ſes divines Ecritures ; ils s'entretenoient ſans ceſſe des recompenſes que JESUS-CHRIST leur avoit promiſes : La pureté de leur foy, la grandeur de leur charité, & la ſainteté de leurs mœurs, faiſoit tout leur merite devant Dieu, comme devant les hommes ; & l'Egliſe n'en demandoit pas davantage dans ces ſerviteurs de Dieu, lorſqu'elle les arrachoit à leurs cavernes & à leurs rochers, pour les appeller aux fonctions Eccleſiaſtiques.

Voilà ce qui les a diſtinguez du reſte du monde ;

voilà ce qui a fait tant de ſaints Confeſſeurs, de Pontifes, & de Martyrs ; voilà ce qui a fait des hommes intrepides dans la confeſſion de la Foy. On n'a qu'à lire l'Hiſtoire, on y verra les preuves de ce que nous avançons ; ce qu'on cherchoit pour lors dans les miniſtres de JESUS-CHRIST, eſtoit qu'on fuſt conſommé dans la ſcience de ſes veritez & de ſes maximes. Son Ecriture en eſtoit la ſource, & ceux qui aprés en avoir acquis la connoiſſance, avoient receu la grace de les pratiquer, & qui pouvoient également inſtruire par leurs paroles & par leurs œuvres, eſtoient eſtimez dignes de tenir les premiers rangs dans ſon Egliſe ; & on ne dira rien qui ne ſoit tres-veritable, quand on aſſurera que ceux que l'on y a vû paroître avec plus d'éclat, ont puiſé dans ces livres divins, comme dans des abyſmes d'une profondeur infinie, toute leur ſainteté, & ce qu'il y a de plus ſolide & de plus puiſſant dans leurs inſtructions. C'eſt ce qui a rendu ſaint Serapion, ſaint Euloge, ſaint Alexandre, ſaint Ammonius, ſaint Iſaac, ſaint Iſidore, ſaint Annubion, ſaint Aaron, ſaint Theodoſe, ſaint Moïſe, ſaint Martin meſme, ſi celebres & ſi formidables aux ennemis de JESUS-CHRIST. Car ils ſe ſont principalement ſervis de l'Ecriture, pour les combattre, & pour établir malgré tous leurs efforts, la verité de ſa Foy, l'amour de ſa Croix, & la gloire de ſon Nom.

Nous accordons ces mêmes lectures aux Moines,

nous y en ajoûtons quantité d'autres, a-t-on raiſon de nous dire que nous les laiſſons dans l'ignorance, que nous les privons des connoiſſances dont ils ne peuvent ſe paſſer; & de vouloir, ſous ce faux pretexte d'une affinité imaginaire entre l'état Monaſtique, & la Clericature, tirer les Moines de ce ſacré repos qui eſt attaché à leur profeſſion, de cette ſimplicité qui luy eſt ſi eſſentielle, & qui en fait le bon-heur, pour les jetter dans la vanité, dans la diſſipation des ſciences, & dans tous les autres inconveniens qui en ſont preſque inſeparables?

Il eſt vray que dans l'Orient, auſſi-bien que dans l'Occident, les Cloitres ont donné un grand nombre de ſaints Religieux, qui ont eſté appliquez au gouvernement des Egliſes; mais il eſt vray auſſi qu'ils ſe ſont formez dans les exercices de leur profeſſion, dans la diſcipline des Monaſteres, dans la fidelité qu'ils ont euë à s'acquitter de leurs devoirs, & particulierement dans la lecture, & dans la meditation des Livres ſaints. C'eſt-là où ils ont pris toute la lumiere, la ſageſſe, & la diſcretion dont ils avoient beſoin pour la conduite; & l'eſprit de Dieu qui les rempliſſoit, leur donnoit tout enſemble la connoiſſance de la verité, la facilité pour l'annoncer, & la fermeté pour la défendre: Ainſi il eſt inutile de recourir à des ſciences qui leur eſtoient inconnuës, & qui ne leur eſtoient point neceſſaires.

Dieu a parlé par la bouche de ces grands Hommes ; JESUS-CHRIST s'eſt ſervy de leur miniſtere, lorſqu'il luy a plû, pour maintenir la Foy. Ils l'ont éclaircie par la ſolidité, comme par la ſainteté de leurs raiſonnemens, & de leurs reflexions ; ils ont tiré du fond de leur cœur, ce que ſon ſaint Eſprit y avoit mis ; ils ont expliqué les choſes obſcures, determiné les douteuſes, applany des difficultez ; ils ont paru, en un mot, comme les Docteurs & les Maîtres de la Science de l'Egliſe : Et preſentement c'eſt eſtre ſçavant dans ces matieres, que de ſçavoir ce qu'ils en ont dit, que de penſer comme eux, & de parler comme eux ; & leur autorité eſt devenuë ſi conſiderable, que ce ſont leurs ſentimens & leurs inſtructions, qui nous ſervent de regles.

On ſçait qu'il y a eu des Solitaires d'une doctrine éminente, & d'une érudition conſommée, entre ceux qui ont eſté établis dans les dignitez, & dans les Prelatures Eccleſiaſtiques ; mais ce ſont des rencontres extraordinaires, qui ne doivent point eſtre regardées, quand il eſt queſtion de juger du fond de l'état, & il ne ſeroit pas juſte de le conſiderer par ce qui n'en a eſté qu'un accident & une diſpoſition paſſagere ; & de vouloir appliquer les Moines à l'étude, & les engager dans les ſciences, parce qu'il y en a eu de doctes & de ſçavans.

Enfin, qui eſt-ce qui peut mieux nous apprendre

la difference qui ſe rencontre entre les deux états, que l'un des Peres & des Docteurs de l'Egliſe, également illuſtre par la ſainteté de ſa vie, par ſon érudition, par la ſolidité de ſon eſprit, & par la dignité de ſon rang. C'eſt de ſaint Ambroiſe dont je vous parle. Voicy ce qu'il dit, en diſtinguant l'inſtitution des Clercs, & celle des Moines. La pre-
Ap. 81. » miere eſt une diſcipline pour regler les mœurs » dans la vie commune, & l'autre ſert à former des » Religieux à la patience & à l'abſtinence. La pre- » miere paroiſt comme ſur le theatre du monde, & » l'autre eſt toute dans le ſecret de la retraite. L'une » eſt expoſée à la veuë des hommes, & l'autre ca- » chée à leurs yeux. Cette vie Clericale eſt comme » dans une carriere, & la vie Religieuſe, comme » dans une caverne : l'une combat contre les deſ- » ordres du ſiecle, & l'autre contre les cupiditez de » la chair : l'une ſurmonte & s'aſſujettit les voluptez » corporelles, & l'autre les fuit : l'une eſt plus agrea- » ble & plus éclatante, & l'autre plus ſeure : l'une » travaille à ſe regler, & l'autre à ſe mortifier ; & tou- » tes les deux à renoncer à elles-meſmes, afin d'eſtre » entierement à JESUS-CHRIST, car il eſt dit aux » amateurs de la vie parfaite : Quiconque veut ve- » nir aprés moy, doit ſe renoncer ſoy-meſme, porter » ſa Croix, & me ſuivre. La premiere vie combat, » & l'autre ſe retire du danger : celle-là ſurmonte » les charmes du monde, & celle-cy les évite : le » monde eſt comme un crucifié aux yeux de celle-là ;

mais celle-cy eſt crucifiée au monde, ou plutoſt « n'en eſt pas connuë : celle-là eſtant plus expoſée « aux tentations, remporte une plus glorieuſe vi- « ctoire ; & celle-cy eſtant ſujette à moins d'occa- « ſions & de cheutes, a auſſi moins de difficulté de « s'en preſerver. «

Vous voyez évidemment, mes freres, que nous n'avons point eu d'autre ſentiment, que celuy des Saints que nous ſommes obligez de conſiderer comme nos maîtres.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On nous dit que l'ignorance a ravagé toute la ſainteté des Monaſteres.

82. IL eſt vray que les Moines ſe ſont perdus, non point parce qu'ils n'ont pas eû la ſcience des Docteurs, & qu'ils ont ignoré les choſes qu'ils n'eſtoient pas obligez de ſçavoir, mais parce qu'ils ont negligé les connoiſſances qui leur eſtoient neceſſaires ; qu'ils ont abandonné l'étude des veritez de leur état ; & que ceux qui eſtoient à leur tête, & qui devoient les inſtruire, ne ſe ſont pas mis en peine de leur donner la nourriture, ſans laquelle ils ne pouvoient ni vivre ni ſubſiſter. Il ſont devenus, faute de ſoin, comme des arbres delaiſſez, qui conſervent encore une forme exterieure qui

marque ce qu'ils ſont ; mais qui s'eſtant deſſechez pour avoir manqué d'eſtre cultivez, n'ont plus que l'écorce, & ne produiſent ni fruit, ni feuilles, ni verdure.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On nous oppoſe encore que l'Egliſe a ordonné que les Moines s'appliquaſſent à l'eſtude des choſes ſaintes.

R. C'Est de quoy on ne peut pas diſconvenir : Mais il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne ſatisfaſſent pleinement à cette obligation, quand ils auront entre les mains, dans les temps que les Regles leur ordonnent, les livres dont nous avons marqué que la lecture leur pouvoit eſtre utile & neceſſaire. Ils y apprendront les maximes les plus ſaintes de la Morale de JESUS-CHRIST, ils y verront de quelle maniere il leur eſt commandé de le ſuivre dans une parfaite deſoccupation de toutes les creatures. Ils y apprendront à rejetter les opinions des hommes, quand elles ſont contraires à celles des Saints : à preferer ce qu'il y a de penible, de laborieux, & d'humiliant dans les travaux corporels, à tous les gouſts & toutes les ſatisfactions qui ſe rencontrent dans les ſciences. Ils y trouveront des images ſi vives, ſi animées, & ſi touchantes de tous leurs devoirs, que rien ne ſera plus capable de les

les maintenir dans cette exacte fidelité, avec laquelle ils doivent s'acquitter des choses qu'ils ont promises à Dieu. Enfin les Moines devroient penser incessamment combien l'attachement, la vivacité, la dissipation qui accompagne ordinairement l'estude, est contraire aux dispositions dans lesquelles le saint Concile de Chalcedoine leur ordonne de passer leur vie, lors qu'il leur dit par le mouvement du Saint Esprit, qu'il faut qu'ils aiment « le repos, qu'ils s'appliquent uniquement au jeûne & « à la priere, qu'ils demeurent inseparablement atta- « chez dans le lieu de leur Profession, sans se mesler « des affaires de l'Eglise, non plus que de celles du « monde, & qu'ils prennent garde qu'ils ne témoi- « gnent de l'inquietude par la facilité qu'ils auroient « à quitter leurs Monasteres. *Placuit Monachos quie-* « *tem diligere, & intentos esse tantummodò jejunio & orationi, in locis in quibus renuntiaverunt sæculo permanentes, nec Ecclesiasticis, nec sæcularibus negotiis communicent, vel in aliquo sint molesti propria Monasteria deserentes.*

Conc. Chalced. an. 451. c. 4.

Si on faisoit plus d'attention sur les desseins de Dieu, & qu'on eust plus de respect que l'on n'en a pas pour ses Ordonnances, on ne se porteroit pas si facilement à changer cet ordre si saint qu'il a mis dans son Eglise. On ne confondroit point avec si peu de prudence ce qu'il a establi avec tant de sagesse. On laisseroit les Moines & les Solitaires dans la place qu'il leur a assignée. On les laisseroit joüir

en paix du partage qu'il luy a plû de leur faire, ſans les engager dans des obligations qui ne les regardent point. Ignore-t-on, ou fait-on ſemblant de ne point ſçavoir, que Dieu ne les a formez dans une ſeparation du monde ſi entiere, qu'il ne les a cachez dans le fonds de la Solitude, éloignez du commerce des hommes, & des occupations auſquelles ils ont accoûtumé d'employer leur temps, leurs ſoins, & leurs eſtudes, qu'afin qu'ils n'en euſſent plus d'autres icy-bas que celles de ſe tenir inceſſamment en ſa preſence, de s'occuper de luy, de l'adorer dans un recueillement, dans un ſilence profond, par des actions continuelles du cœur & de l'eſprit? Dieu veut que ces ames qui luy appartiennent, & qui luy ſont unies par une conſecration toute particuliere, ne penſent qu'à luy, ne meditent que luy, qu'elles ne ſoûpirent qu'aprés luy, & qu'elles évitent comme un écueil tout ce qui ſeroit capable de les en diſtraire. Il veut qu'elles luy offrent, & ſans interruption, s'il leur eſtoit poſſible, le Sacrifice d'une oraiſon toute pure; en ſorte que ne voyant rien en elles, non ſeulement qui bleſſe ſes regards, mais qui ne luy paroiſſe digne de cette perfection à laquelle il les a deſtinées, il vienne en elles ſelon ſa parole, il y demeure, il y habite comme dans ſon Sanctuaire, & qu'il les rempliſſe & les comble de cette paix bien-heureuſe, laquelle, comme dit le ſaint Apoſtre, ſurpaſſe tout ſentiment, qu'il n'accorde qu'à celles qui ont tout quitté pour le ſuivre,

Ad Philipp. c. 4. v. 7.

& qui ne connoiſſent plus de bon-heur, que celuy de luy plaire.

Que ceux donc qui ne ſçavent pas ce que c'eſt que la Profeſſion d'un Solitaire l'apprennent ; & cependant qu'ils s'abſtiennent de prononcer ſur les devoirs d'une condition qui ne leur eſt point connuë. Car pourquoy les vouloir priver des douceurs & des avantages qu'ils gouſtent dans une familiarité ſi ſainte, & leur faire perdre un ſeul de ces mouvemens qui leur doivent eſtre ſi precieux, ſous le pretexte d'acquerir des connoiſſances qui ne leur ſont point utiles, & qui ne leur produiront que des dommages & des pertes, que peut-eſtre ils ne repareront jamais? Car ſans parler de la vanité, de la curioſité, de la recherche de la loüange, & de l'eſtime qui ne ſe rencontre que trop dans ceux qui font Profeſſion de la ſcience; qu'eſt-ce que ce Solitaire, qui aura paſſé la plus grande partie de la journée dans l'eſtude en rapportera lors qu'il voudra ſe preſenter devant Dieu dans la priere, ſinon un cœur froid, affoibly, languiſſant, un eſprit occupé, diſtrait, incapable de former un mouvement, un acte, une penſée qui merite de luy eſtre offerte? Il n'y a perſonne qui ne juge combien une diſpoſition ſi pitoyable eſt contraire à cet eſtat tout Angelique, & à cette pureté ſi éminente, que nous avons fait voir que Dieu demandoit des Moines & des Solitaires.

Nous ne pretendons point eſtendre ceci ſur les

Religieux, qui par leur inſtitut peuvent eſtre plus naturellement employez aux fonctions Eccleſiaſtiques; Mais nous parlons ſeulement en general des Solitaires & des Moines de Profeſſion, à la reſerve de ceux que Dieu peut appeller quand il luy plaira par une vocation ſpeciale au ſervice de l'Egliſe. Comme ils y ont travaillé avec ſuccés & benediction, on ne doute point que Dieu ne puiſſe encore ſe ſervir pour cela de leur miniſtere. Mais on eſt perſuadé que ce ſont des faits & des rencontres particulieres, qui ne doivent ni prejudicier à la verité, ni preſcrire contre la Regle.

XXI. DIFFICULTE'.

On dit que nous traitons les malades ſans pitié & ſans compaſſion.

Cette Difficulté ſe rapporte au Chap. 22. Queſt. 3.

ECLAIRCISSEMENT.

ON a gardé ſur le ſujet des malades le temperament & la moderation neceſſaire, & on ne croit pas avoir rien avancé dans cet article, non ſeulement qui merite un reproche ſi injurieux, mais que l'on puiſſe reprendre avec juſtice, ſoit qu'on ait parlé de la conduite des Superieurs, ou de la diſpoſition dans laquelle on eſtime que doivent eſtre les Religieux dans les maladies.

On veut qu'un Superieur s'applique aux malades avec toute la charité qui luy eſt poſſible, qu'il ne neglige rien, ſoit dans les remedes, ſoit dans la nourriture de ce qui pourra contribuer à leur ſoulagement ou à leur gueriſon; mais on croit en meſme temps, qu'il doit meſurer toutes choſes à la ſainteté de l'eſtat, en ſorte qu'on ne leur donne aucun ſujet d'oublier ce qu'ils ſont, & de perdre la memoire de l'obligation qu'ils ont de vivre (ſains

ou infirmes) dans la mortification, dans la penitence, & dans la pauvreté ; c'eſt à dire qu'il faut qu'ils s'abſtiennent d'alimens & de remedes trop recherchez, qu'ils ſe contentent de choſes ſimples & communes, & qu'ils fuyent la molleſſe, la delicateſſe, & la ſuperfluité à laquelle les gens du monde s'abandonnent dans les moindres indiſpoſitions qui leur arrivent ; de crainte qu'ils n'en prennent les mœurs, l'eſprit, & les affections, & qu'ayant plus de ſoin de leurs corps que de leurs ames, ils ne preferent leur ſanté à leur ſalut, & que dans les temps auſquels ils doivent davantage s'occuper aux choſes du Ciel, ils ne ſe rempliſſent malheureuſement de celles de la terre. C'eſt en cela principalement qu'un Superieur doit tenir la balance ſi juſte, qu'il n'y commette aucun excés : Et comme il tomberoit dans un inconvenient conſiderable, ſi par une rigueur indiſcrete il jettoit un Religieux dans l'abbattement ou dans le murmure ; il ſe chargeroit auſſi d'un grand compte au Jugement de Dieu, s'il affoibliſſoit par des adouciſſemens inconſiderez, & par une complaiſance molle & mal reglée, ceux qu'il eſt obligé de ſoûtenir juſqu'à la fin de leur courſe, & qui peut-eſtre ſont tous preſts de paſſer de ſes mains dans celles de JESUS-CHRIST.

On ne s'aviſera pas de dire qu'on a de l'inhumanité à l'égard d'un villageois & d'un homme de la campagne, quand on ne le traitera pas dans les ma-

ladies comme un homme du monde, qui eſt nay dans l'abondance & accoûtumé aux delices. Pourquoy ne portera-t-on pas le meſme jugement touchant un Religieux malade, qui eſt beaucoup plus obligé que l'autre de marcher par des voyes dures & difficiles, puis qu'il s'y eſt engagé par ſes vœux & par ſes promeſſes? En un mot, nous ſuivons le chemin que ſaint Bernard nous a marqué. Les ſentimens qu'il a eu ſur cette matiere ſont exprés; ſon autorité nous met à couvert, & nous ne pouvons nous tromper, l'ayant pour garant de noſtre conduite. *C. 11. quæſt. 3. & 7.*

Pour ce qui eſt de cette diſpoſition paſſive que nous demandons dans les Religieux malades, on a tort de la décrier comme un excés: Et aprés les raiſons que nous avons apportées, pour monſtrer qu'ils doivent attendre en paix & en patience les ordres & les volontez de ceux auſquels Dieu les a ſoûmis, ſans les prevenir par leurs envies & par leurs inquietudes, il me ſuffira d'y ajouſter l'inſtruction que donne ſaint François de Sales ſur ce ſujet à de ſimples Religieuſes. Il dit (ce ſont ces termes) que le parfait modele de cette ſainte indifference qu'on doit pratiquer dans les maladies, ſe « trouve dans la belle-mere de ſaint Pierre; Que cette bonne femme eſtant dans le lit avec une groſſe « fiévre, pratiqua pluſieurs vertus; mais que celle « qu'il admire le plus, eſt cette grande remiſe qu'elle « fit d'elle-meſme à la Providence de Dieu, & au « *Entret. 21.*

» ſoin de ſes Superieurs, demeurant dans ſon lit tran-
» quille, paiſible & ſans aucune inquietude, ni ſans
» en donner à ceux qui eſtoient auprés d'elle.....
» Or cette grande remiſe, dit-il, que noſtre malade
» fait d'elle-meſme entre les mains de ſes Superieurs,
» c'eſt qu'elle ne s'inquiete point, ni ne ſe met en ſou-
» cy de ſa ſanté ni de ſa gueriſon, elle ſe contente
» de ſouffrir ſon mal avec douceur & patience. O
» Dieu qu'elle eſtoit heureuſe, cette bonne femme!
» certes elle meritoit bien que l'on priſt ſoin d'elle,
» comme firent auſſi les Apoſtres qui pourvûrent à
» ſa gueriſon ſans en eſtre ſollicitez par elle.....
» Heureuſes ſont les Religieuſes qui feront cette gran-
» de & abſoluë remiſe entre les mains de leurs Su-
» perieurs, leſquels par le motif de la charité, les ſer-
» viront & pourvoiront ſoigneuſement à tous leurs
» beſoins & neceſſitez; car la charité eſt plus forte &
» preſſe de plus prés que la nature. Cette chere ma-
» lade ſçavoit bien que noſtre Seigneur eſtoit en Ca-
» pharnaum, qu'il y gueriſſoit les malades; cepen-
» dant elle ne s'inquietoit point, ni ne ſe mettoit en
» peine pour luy envoyer dire ce qu'elle ſouffroit.
» Mais ce qui eſt encore plus admirable, c'eſt qu'elle
» le voit dans ſa maiſon, qu'il la regarde, & elle le re-
» garde auſſi, & ſi elle ne luy dit pas un ſeul mot de
» ſon mal pour l'exciter à avoir pitié d'elle, ni ne
» s'empreſſe à le toucher pour eſtre guerie. Or cette
» inquietude d'eſprit que l'on a envers les ſouffrances
» & les maladies, à laquelle ſont ſujettes non ſeule-
ment

ment les perſonnes du monde ; mais auſſi bien ſou- «
vent les Religieux, part de l'amour propre & déré- «
glé de ſoy-meſme. Noſtre Febricitante ne fait au- «
cun cas de ſa maladie, elle ne s'attendrit point à «
la rencontre, elle la ſouffre ſans ſe ſoucier qu'on «
la plaigne, ni que l'on procure ſa gueriſon ; elle ſe «
contente que Dieu la ſçache, & ſes Superieurs qui «
la gouvernent. Elle voit noſtre Seigneur dans ſa mai- «
ſon comme ſouverain medecin, mais elle ne le re- «
garde pas comme tel (ſi peu elle penſoit à ſa gueri- «
ſon) ainſi elle le conſidere comme ſon Dieu à qui «
elle appartenoit tant ſaine que malade, eſtant auſſi «
contente malade que poſſedant une pleine ſanté. «
O combien pluſieurs euſſent uſé de fineſſes pour «
eſtre gueris de noſtre Seigneur, & euſſent dit qu'ils «
demandoient la ſanté pour le mieux ſervir, crai- «
gnant que quelque choſe ne leur manquaſt ! mais «
cette bonne Femme ne penſoit rien moins que «
cela, faiſant voir ſa reſignation en ce qu'elle ne «
demanda point ſa gueriſon..... Il ne ſuffit pas «
d'eſtre malade, & d'avoir des afflictions, puiſque «
Dieu le veut, mais il le faut eſtre comme il le veut, «
quand il le veut, autant de temps qu'il veut, & en «
la façon qu'il luy plaiſt que nous le ſoyons, ne fai- «
ſant aucun choix ni rebut d'aucun mal ou affliction «
que ce ſoit, tant abjecte & des-honorable nous «
puiſſe-t-elle ſembler. Car le mal & l'affliction ſans «
abjection, enfle bien ſouvent le cœur au lieu de «
l'humilier : mais quand on a du mal ſans honneur, «

» ou que le des-honneur meſme, l'aviliſſement, & l'abjection ſont noſtre mal; que d'occaſions d'exercer la patience, l'humilité, la modeſtie, & la douceur d'eſprit & de cœur!..... Nous devons prendre avec ſoûmiſſion les remedes & les viandes preſentées quand nous ſommes malades, ſans rendre tant de témoignages que nous en ſommes dégoûtez & ennuyez, voire meſme quand nous ſerions en doute que cela accroiſtroit noſtre mal, &c.

Voilà ce que luy a fait dire le ſentiment qu'il avoit de la perfection Religieuſe, & du déreglement que l'immortification d'un Religieux malade peut cauſer dans les Communautez les plus ſaintes & les plus diſciplinées. Ce n'eſt point ſaint Macaire qui parle, ce n'eſt point ſaint Pacôme, ce n'eſt point ſaint Ephrem, ni meſme ſaint Bernard, mais un Saint qui a paru dans nos jours, dont la diſcretion, la douceur, & la ſageſſe eſt reconnuë de tout le monde, & de qui l'opinion doit fermer la bouche à tous ceux qui ne veulent pas s'arreſter à ce que nous ont appris ſur ce ſujet les premiers Peres, & les anciens Maiſtres de la penitence.

XXII. DIFFICULTE'.

Cette difficulté ſe rapporte au chap. 22. queſt. 5.

On dit, contre noſtre ſentiment, que quand on voit que les Religieux meurent frequemment dans une Obſervance, les Superieurs doivent en moderer les auſteritez, ſelon cét endroit de la Regle de ſaint Benoiſt : Opera quæ injungit diſcernat & temperet, cogitans diſcretionem ſancti Jacob dicentis, ſi greges meos plus in ambulando fecero laborare, morientur cuncti, una die. *Et ailleurs* : Sic omnia temperet atque diſponat qualiter & animæ ſalventur, & quod faciunt fratres abſque ulla murmuratione faciant. c. 64. c. 41.

ECLAIRCISSEMENT.

QUOY-QU'ON ait répondu à cette difficulté, en quantité de lieux, comme dans le Chapitre 22. queſtion 4. 5. 6. nous ne laiſſerons pas d'ajoûter à ce que nous en avons pû dire, que l'intention de ſaint Benoiſt n'a jamais

eſté que les Superieurs aboliſſent les Regles, ou diminuaſſent par des mitigations generales, les auſteritez qu'elles contiennent; mais bien qu'ils empêchaſſent que ceux qui ſont ſous leurs charges, ne ſuiviſſent l'impetuoſité de leur ferveur, dans l'accompliſſement de leurs devoirs, & ne s'y portaſſent ſans meſure & ſans moderation. Il veut auſſi qu'ils temperent leurs commandemens & leurs ordres, qu'ils les reduiſent aux forces de leurs Freres, & qu'ils prennent garde à ne leur pas impoſer des travaux qui les ſurpaſſent. Il veut que l'on ſoûtienne les foibles, qu'on diſpenſe les malades, qu'on ſoulage les vieillards & les enfans; & que tout ſe paſſe dans la Maiſon de Dieu, avec tant de circonſpection, de charité, & de prudence, qu'il ne s'y commette aucun excés, de crainte qu'au lieu de la maintenir dans un eſtat auquel elle puiſſe contribuer à ſon ſervice, on n'en cauſaſt la ruine & la diſſipation par une conduite indiſcrete. C'eſt dans cét eſprit qu'il declare que le Superieur doit diſpenſer des jeuſnes reguliers, lorſque les travaux & les chaleurs ſont exceſſives; mais il faut remarquer qu'il parle ſimplement d'une diſpenſe, & non pas d'une abrogation; d'une exemption pour un temps, & non pas d'une deſtruction de la Loy.

Par exemple, les veilles & les jeuſnes échauffent le ſang, alterent les humeurs, cauſent des inſomnies, le Superieur peut diſpenſer de ces regularitez, ceux auſquels il en arrive des incommoditez

actuelles & conſiderables, juſqu'à ce qu'elles ſoient paſſées ; mais ſi par ce que ces exercices nuiſent à la ſanté, il pretendoit en exempter la Communauté toute entiere, il paſſeroit ſon pouvoir, & abuſeroit de l'autorité que la Regle luy donne.

La retraite & le ſilence, la privation de tout divertiſſement, l'attention continuelle ſur ſoy-même, l'application aux choſes éternelles, quand elle eſt aſſiduë, peut faire ſans doute ſur les corps & ſur les eſprits, des impreſſions fâcheuſes, rendre la vie plus courte, & la mort des Religieux plus frequente ; ſeroit-il juſte d'abolir ces exercices, ces pratiques ſi ſaintes, & tirer les Solitaires de l'état où Dieu les a mis, ſous pretexte de conſerver leur ſanté, & de multiplier leurs jours ?

Une Obſervance s'eſt formée dans une auſterité exacte, dans une penitence ſevere pour la ſanctification de ceux qui l'embraſſent, pour l'édification de l'Egliſe, & pour la gloire de JESUS-CHRIST ; Seroit-ce vivre du ſentiment de la Foy, & dans l'attente des recompenſes futures, de vouloir affoiblir, changer ou ruiner cette inſtitution, toute ſainte & toute utile qu'elle eſt, priver ceux qui s'y ſont engagez, des avantages qu'elle leur procure, le monde de l'exemple qu'il y trouve, & JESUS-CHRIST de l'honneur qu'il en reçoit ; pour ménager quelques momens d'une vie ſi incertaine, dont toute la durée & la conſiſtance (ſelon les termes de l'Ecriture) ne doit eſtre conſiderée que

Jacob Epiſt. c. 4. v. 15. comme une vapeur ; *Vapor eſt ad modicum parens ?*

Les Obſervances monaſtiques, mes freres, enferment une multitude de Solitaires & de Religieux, comme des troupes choiſies, que JESUS-CHRIST a raſſemblées, pour entreprendre & pour faire la guerre aux ennemis de ſon Nom : Les Monaſteres ſont les lieux & les places qui les contiennent : Les jeuſnes, les veilles, les travaux, les auſteritez, les humiliations, l'obeïſſance, le ſilence, la priere, & les autres exercices reguliers, ſont les armes que JESUS-CHRIST leur a mis dans les mains ; & c'eſt uniquement dans l'uſage qu'ils en feront, que conſiſte & dépend le ſuccés de ce combat. Les demons qui ne peuvent ſouffrir que JESUS-CHRIST regne dans ces maiſons ſaintes, & que les perſonnes qui s'y ſont conſacrées, n'y ayent point d'autre occupation, que celle de luy rendre leurs hommages par la penitence, comme par la ſainteté de leur vie, employent tous leurs artifices, & toute leur puiſſance, pour y jetter le deſordre & la confuſion, pour ruiner cette ſoûmiſſion inviolable qui les attache à ſes volontez, & les ſouſtraire de l'obeïſſance qu'ils luy ont promiſe : Et comme les demons ne peuvent ſe faire d'entrée dans la ſocieté de ſes Serviteurs, qu'en ſoûlevant les paſſions, & en excitant en eux les cupiditez qui s'y trouvent ou éteintes, ou aſſujetties par l'operation de ſa grace, il faut demeurer d'accord, que c'eſt par toutes ces

regularitez, ces exercices de pieté, par ces pratiques de diſcipline & de Religion, que nous venons de marquer, que les vrais Solitaires ſe ſoûtiennent contre leurs entrepriſes; c'eſt par elles qu'ils reſiſtent à tous leurs efforts, qu'ils demeurent inébranlables dans la fidelité qu'ils doivent à JESUS-CHRIST, & qu'ils luy conſervent ces refuges ſacrez, dont il leur à confié la garde & la défenſe.

Si le demon les attaque par les tentations de l'impudicité, de l'intemperance, & de la bonne chere; ils trouvent leur ſeureté dans la ſimplicité de leur nourriture, dans leurs jeuſnes, & dans la rigueur de leur abſtinence. S'il les porte à la pareſſe; ils s'en preſervent par les veilles & par les prieres de la nuit. S'il les attire dans l'oiſiveté d'une vie molle & relâchée; les travaux corporels les en défendent. S'il leur inſpire des ſentimens d'orgueil; la pratique des humiliations les empêche de s'y laiſſer ſurprendre. S'il eſſaye de leur faire deſirer l'eſtime des hommes; la privation de tout commerce, & l'oubly du monde dans lequel ils vivent, les garantit d'un piege ſi dangereux. S'il veut les jetter dans la diſſipation, & éteindre par ce moyen la vigueur de leur pieté; ce ſilence qu'ils obſervent avec tant d'exactitude, les maintient dans une diſpoſition toute interieure. S'il s'aviſe de les tenter par la vanité de la ſcience; la ſainteté de leurs lectures, & le renoncement à toutes les connoiſ-

ſances curieuſes, les pare de cette atteinte. Enfin, ſi le demon n'a point de priſe ſur les Religieux qui ſe tiennent ſerrez dans la pratique de leurs Regles; ſi toutes les portes des Monaſteres luy ſont fermées, quand l'obſervation des choſes qu'elles preſcrivent, y eſt exacte; ſi le zele & la fidelité des ſerviteurs, prévient toutes ſes attaques, ſi elle les rend inutiles, & empêche qu'il ne trouve ni le temps, ni le lieu de percer les murs de la maiſon, ni d'y faire les moindres ouvertures: N'eſt-il pas vray qu'un Superieur qui ruine ces pratiques, ces actions de pieté & de Religion ſi utiles & ſi neceſſaires, deſarme ceux qui ſont ſous ſa conduite, leur oſte les moyens de ſe défendre, les met hors d'état de reſiſter aux ennemis de Dieu qui les environnent; qu'il favoriſe leurs deſſeins, qu'il en facilite l'execution, & qu'il trahit, ſans y penſer, la cauſe pour laquelle luy & ſes freres devroient verſer juſqu'à la derniere goutte de leur ſang?

Qu'il couvre ſon procedé de quelle raiſon il luy plaira, toutes ces regularitez differentes que nous avons exprimées, font toute la force de ſes Freres: il les retranche, il les diminuë; & par conſequent il les rend plus foibles & plus incapables de ſoûtenir la violence de leurs adverſaires. Ce Superieur dira pour excuſe, que le nombre des malades luy fait craindre que la Communauté ne ſe trouve dans une défaillance univerſelle, & qu'elle ne puiſſe plus s'acquitter de ſes devoirs. Que cette apprehenſion

eſt

eſt frivole ! & que le fondement en eſt imaginaire ! Pourquoy apprehender de voir dans nos jours, ce qui n'eſt jamais arrivé dans les ſiecles paſſez ? Où a-t-on vû que les Obſervances que l'Eſprit de Dieu a formées, ſe ſoient détruites, parce qu'elles ont eſté auſteres, & que Dieu qui fait lever ſon Soleil ſur les méchans, comme ſur les bons, dont les miſericordes ſont ſi abondantes & ſi riches pour les perſonnes qui le ſervent, abandonne ceux d'entre ſes Serviteurs qui témoignent plus de zele & plus d'ardeur pour ſon ſervice; ou qu'il ceſſe de regarder dans ſa bonté, les ames qui pour luy plaire, pour l'imiter, & pour le ſuivre, quittent les voyes larges & ſpacieuſes qui peuvent ſe rencontrer dans les Cloîtres, auſſi-bien que dans le monde, pour en prendre à ſon exemple, de rudes, de difficilles, & d'étroites ? Ou plûtoſt ne ſçait-on pas que c'eſt la moleſſe & la licence, qui a perdu les Congregations les plus ſaintes; que l'impenitence & l'immortification les a fait deſcendre de cét état de gloire, où la main de Dieu les avoit placées; & que pour avoir follement écouté les ſentimens de la nature, au prejudice de l'engagement dans lequel elles eſtoient d'écouter uniquement la voix de Dieu, ceux qu'il avoit deſtinez pour eſtre des vaſes d'honneur dans ſon ſanctuaire, ſont devenus par un jugement rigoureux, mais plein de juſtice, des vaſes de honte & d'ignominie ? Matt. 5. v. 45.

Ainſi c'eſt ſe tromper, que de pretendre pouvoir

à la conſervation & à la durée des Obſervances & des Monaſteres, par des adouciſſemens & des mitigations, & de relâcher des Congregations toutes entieres, parce qu'il y a pluſieurs Religieux (à ce qu'on dit) qui ſont dans l'impuiſſance de ſoûtenir le poids des auſteritez: c'eſt ſe défaire & ſe détruire, dans la penſée de ſe conſerver; c'eſt rendre le mal general, ſous pretexte de le prevenir, & d'empêcher qu'il ne le devienne.

Exord. Ciſt. parte. Les ſaints Moines, qui ont eſté nos Inſtituteurs & nos Peres, n'en ont pas uſé de la ſorte. Ils reprirent (comme nous l'avons dit bien des fois) la Regle de ſaint Benoiſt dans ſon auſterité litterale. Leur penitence fut admirée de tous ceux dont elle fut connuë. On venoit de tous coſtez pour eſtre témoin de leur vie, mais on ne s'empreſſoit point pour l'embraſſer. Cependant les Religieux mouroient, leur nombre diminuoit tous les jours, ſans que perſonne ſe preſentaſt pour leur ſucceder, & pour remplir leur place. Ces Saints eſtoient veritablement pleins de douleur de voir (ſelon les apparences) que cette œuvre qu'ils n'avoient entrepriſe que pour la gloire de Dieu, alloit eſtre détruite dés ſon origine, comme un enfant que l'on étouffe dans le berceau; mais comme ils eſtoient conduits par ſon Eſprit, au lieu de recourir à des expediens qui ne viennent que trop aux gens qui manquent de foy, de s'abaiſſer & de diminuer de cette rigueur qui effrayoit le monde, & de ſe reduire à un Inſtitut

qui fuſt plus moderé & plus acceſſible, ils perſevererent dans leur premiere ſeverité, ils n'eurent pas la moindre penſée de l'affoiblir ; & tournant toutes leurs eſperances du coſté du Ciel, Dieu touché de leurs larmes, de leur priere, & de leur fidelité, envoya S. Bernard dans cette Congregation naiſſante, lequel avec trente autres, qui s'eſtoient unis à luy, dans le meſme deſſein, jetta les fondemens de ce grand Ordre, qui par une fecondité inconcevable, ſe répandit en ſi peu de temps dans toutes les parties de la terre.

C'eſt Dieu, mes freres, ſelon l'Ecriture, qui fait ou qui permet les maux ; c'eſt auſſi luy qui en arreſte le cours, & qui les détourne ; c'eſt ſon bras qui nous couvre & qui nous ſoûtient ; celuy de la chair eſt trop foible ; c'eſt ce roſeau qui ſe caſſe, *Iſ. c. 36. 6.* dont les éclats percent la main de celuy qui s'y appuye ; c'eſt donc à Dieu ſeul à qui la foy nous apprend que nous devons nous addreſſer dans ces ſortes de rencontres. Il faut que la fermeté de noſtre confiance, ſollicite ſa miſericorde, & qu'elle la preſſe ; il faut que les cris de noſtre cœur s'élevent juſques à luy, qu'ils l'importunent ; & quand on ſe preſentera à ſes yeux dans ces diſpoſitions, on ne doit point douter, que l'on n'obtienne de ſa protection, ce qu'on ne trouvera jamais dans la ſageſſe des hommes : Et s'il eſt expedient pour ſa gloire, & pour le ſalut de ceux qui ſont aſſemblez en ſon Nom, de perſeverer dans cette union ſainte qu'ils

ont contractée, & dans l'engagement qu'ils ont pris à ſon ſervice, il appellera des hommes des extremitez du monde, pour partager leurs travaux, & pour ſoûtenir avec eux, d'un meſme zele, & d'une meſme fidelité, la penitence qu'ils ont embraſſée.

C'eſt un ſentiment que le ſaint Eſprit a confirmé, lorſqu'il a dit dans le Concile d'Autun, par la bouche de ſaint Leger ; Que ſi les Abbez & les Moines obſervent exactement tout ce qui eſt preſcrit dans les Regles, & ſpecialement dans celle de ſaint Benoiſt, le nombre des Freres s'augmentera par une particuliere protection de Dieu, & le monde entier ſera garanti par la puiſſance de leurs prieres, de toutes ſortes de maux & de calamitez. *De Abbatibus vero & Monachis ita obſervari convenit, ut quidquid Canonicus Ordo vel Regula S. Benedicti edocet, & implere & cuſtodire in omnibus debeant. Si enim hæc omnia fuerint legitimè apud Abbates vel Monaſteria conſervata, & numerus Monachorum Deo propitio augebitur, & mundus omnis per eorum aſſiduas orationes malis carebit contagiis.*

Conc. Auguſt. c. 15. an. 670.

Il faut donc que les Superieurs bornent les diſpenſes, à ceux auſquels elles ſont neceſſaires ; qu'ils les reduiſent aux beſoins preſſans des perſonnes foibles & impuiſſantes ; & qu'au lieu de les étendre à ceux qui n'ont rien qui les empêchent de vivre, ſelon la pureté & la verité des Regles, ils s'abſtiennent de toucher aux deſſeins de Dieu, ſous de fauſſes prévoyances, & de défigurer ſes ouvrages, comme

il n'arrive que trop ſouvent lorſqu'ils les alterent, qu'ils les changent, qu'ils les affoibliſſent, & qu'ils en effacent les traits qui en ſont l'ornement & la beauté principale : Il faut, dis-je, qu'ils ſe ſouviennent que s'ils gardent la Regle en donnant des permiſſions legitimes, ils la tranſgreſſent quand ils accordent des exemptions abuſives ; & que ſaint Benoiſt, qui condamne les excés qui ſe commettent, ou par l'imprudence des Superieurs, ou par l'indiſcretion des Freres, veut auſſi que la Regle ſoit exactement gardée par tous ceux qui ſont en état de l'obſerver ; *In omnibus omnes magiſtram ſequantur Regulam, neque ab ea temere devietur à quoquam.* c. 3.

En un mot, ſoyez perſuadez que ſaint Benoiſt n'a point eu d'autre veuë, dans ces endroits qu'on nous oppoſe, que d'interdire ces mouvemens violens, & ces entrepriſes outrées, qui ne ſont propres qu'à jetter les Religieux dans le murmure, & à les rendre incapables de s'acquitter de leurs devoirs, dans les choſes meſmes qui ſont dans la ſphere de leur profeſſion, comme dans celles qui ſont hors de l'enceinte de leur Regle.

XXIII. DIFFICULTE'.

Cette difficulté ſe rapporte au Ch. 23. Queſt. 3.

On pretend que nous avons avancé une choſe inſoûtenable, quand nous avons dit, qu'une Loy ſainte ne peut eſtre détruite par une coûtume qui ne l'eſt pas.

ECLAIRCISSEMENT.

SI on veut faire attention ſur la maniere dont nous avons expliqué noſtre ſentiment, on n'y verra rien qui ne ſoit tres-juſte, & que l'on puiſſe reprendre. Voicy noſtre propoſition.

Chap. 23. Queſt. 3. Si de l'extinction de la Loy il en naiſt des déreglemens publics & des inconveniens importans, la coûtume ne doit eſtre regardée que comme un abus, & que comme une corruption, & quoy qu'elle ſoit favoriſée par le temps, par le nombre, & par la qualité des perſonnes qui la ſuivent & qui la ſoûtiennent, elle ne peut rien contre l'autorité de la Loy.

Je vous diray, mes freres, qu'une Loy ſainte eſt toûjours inſpirée de Dieu, qui eſt le ſeul principe de toute ſainteté; que les hommes qui l'établiſſent ſont les miniſtres & les interpretes de ſes volontez; que la fin qu'ils ſe propoſent eſt l'utilité pu-

blique, le bien des ames, & la gloire de JESUS-CHRIST, à laquelle il faut que toutes choſes ſe rapportent; que ſon intention eſt qu'elle s'obſerve, & que les hommes ne peuvent y manquer qu'ils ne luy deſobeïſſent. Cependant il n'arrive que trop ſouvent, qu'une Loy toute ſainte qu'elle eſt, eſt tranſgreſſée ou par ignorance, ou par malignité, & toûjours par la ſuggeſtion du demon qui eſt également ennemy de la gloire de Dieu & de l'utilité des hommes. Cette infraction eſt ſuivie, & comme ceux qui font le mal ne manquent gueres de perſonnes qui les imitent, la tranſgreſſion s'augmente & ſe multiplie, elle devient ſi commune que l'on ſe conduit comme ſi la Loy n'avoit jamais eſté ou qu'elle fuſt entierement oubliée, & enfin les uſages & les coûtumes contraires prennent ſa place.

Je demande s'il y a lieu de croire que l'ignorance de celuy qui aura le premier violé la Loy, ſa malice, la foibleſſe de ceux qui ſe ſont laiſſez aller à ſon exemple, ait obligé Dieu de revoquer ſes deſſeins, de retracter ſes conſeils, & de changer ſes intentions. C'eſt à quoy il n'y a point d'apparence. Car qui pourroit dire avec raiſon, que Dieu ceſſe de vouloir un bien public qu'il a voulu, qu'il ceſſe de vouloir ſa propre gloire, parce que les hommes ſont ou méchans ou ignorans, & que le demon s'oppoſe à ſes volontez? Et au contraire qui ne voit pas que ſa volonté eſt toûjours la

meſme, que ſes intentions n'ont point changé, qu'on eſt dans l'obligation de les ſuivre, & que par conſequent on doit ſe ſoûmettre à la Loy qui n'en eſt que l'effet & la declaration ; & que la coûtume ſur laquelle on s'appuye pour s'en exempter, n'eſt qu'un abus & une entrepriſe illegitime?

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On dit qu'on doit conſiderer une Loy comme n'eſtant plus lors que ceux qui ont l'autorité, & qui en connoiſſent l'inobſervation la tolerent, & ne prennent aucun ſoin de l'empeſcher.

82. MAIS il eſt aiſé de répondre qu'ils peuvent ſouffrir cette tranſgreſſion, ou par un deffaut de zele, ou par un manquement d'application, ou parce qu'ils attendent des conjonctures favorables pour en entreprendre le rétabliſſement avec ſuccés, & qu'ils jugent par les diſpoſitions preſentes que les diligences qu'ils pouroient faire pour cela ne reüſſiroient pas. Seroit-il juſte d'inferer d'une tolerance cauſée ou par la negligence des Superieurs, ou par une diſſimulation charitable & prudente, que la Loy fuſt abolie, & qu'elle n'obligeaſt plus, & particulierement lors que cette deſtruction produit des déreglemens publics, & des inconveniens conſiderables? C'eſt préciſément

préciſement le cas que nous avons propoſé.

Saint Jean Chryſoſtome ne pouvoit avoir un autre ſentiment quand il a dit. Si on vous donne un conſeil bon & utile, il le faut ſuivre quand meſme il ſeroit contraire à la coûtume, & ſi le mal que vous pratiquez eſtoit autoriſé par la coûtume, il faudroit le rejetter ..... Car c'eſt plûtoſt un ſujet de condamnation qu'une excuſe legitime, de n'avoir pû ſe mettre au deſſus d'une coûtume abuſive; Et ſi nous ſommes ſages & ſoigneux de noſtre ſalut, nous renoncerons à toutes ces mauvaiſes coûtumes pour en ſuivre de bonnes. Ainſi nous donnerons ſujet à ceux qui viendront aprés nous de nous imiter, & nous aurons part aux recompenſes de la vertu que nos bons exemples leur auront fait embraſſer. « *Homil. 56. in Geneſ.*

Il dit ailleurs, Qu'on ne s'aviſe pas de me dire, C'eſt là la coûtume. Car ſi ce que l'on a couſtume de pratiquer eſt un mal, quelque ancien qu'en ſoit l'uſage il faut l'abolir, & s'il y a un bien qui ne ſoit pas autoriſé par la couſtume, il le faut introduire. « *Serm. 18. de diverſ.*

Saint Iſidore dit, qu'il y a quantité de choſes qui ont eſté corrompuës par les couſtumes, & que l'on a oſé pratiquer en s'appuyant ſur de méchans uſages introduits contre les bonnes mœurs. Mais qu'il faut que la couſtume cede à l'autorité, & que la Loy & la raiſon l'emportent au deſſus de la couſtume; *Cedat conſuetudo autoritati, pravum uſum lex & ratio vincat.* Détruiſez la couſtume, ajouſte-t-il, & « *Iſid. hiſpal. lib. 2. c. 26. in Simeon.*

„ gardez la Loy, *Adime conſuetudinem, & ſerva*
„ *Legem.*

Ceux qui ne ſont pas de noſtre ſentiment, ne manqueront pas de dire que c'eſt de la Loy Divine & de la Loy naturelle que cela ſe doit entendre; mais ſaint Thomas eſt d'un avis tout contraire, puis qu'en parlant des Loix humaines, il dit

1 2. *Quæſt 97. art. 3. ad 2.*

„ que tandis que les raiſons ſubſiſtent pour leſquel-
„ les on a eſtabli une Loy, la Loy ne peut eſtre abro-
„ gée par une couſtume contraire. *Si adhuc maneat*
„ *ratio eadem propter quam prima lex utilis erat, non*
„ *conſuetudo Legem, ſed Lex conſuetudinem vincit.*
„ Pour lors la couſtume cede à la Loy, & non pas la
„ Loy à la couſtume.

C'a eſté préciſement noſtre penſée, & on ne peut pas nous en attribuer une autre. Car ſi, comme nous avons dit, de l'extinction d'une Loy ſainte, il en naiſt des déreglemens publics & des inconveniens conſiderables, il eſt certain que les raiſons pour leſquelles la Loy a eſté eſtablie ne ſont point détruites, puis qu'elles ne ſont point autres que le deſſein que l'on a eu d'empeſcher & de prevenir ces maux & ces deſordres qui ſont les ſuites de l'inobſervation; on a donc autant de ſujet de garder la Loy pour faire ceſſer ces maux & ces deſordres. Ainſi le motif de la Loy ſubſiſtant, la Loy ſubſiſte, & nous ne nous ſommes pas trompez quand nous vous avons dit que la couſtume n'empeſchoit point qu'une Loy ſainte ne conſervaſt ſon

autorité, & qu'on ne fuſt obligé de s'y ſoumettre, & de la ſuivre.

Un Theologien celebre de noſtre temps, expliquant & confirmant le ſentiment de ſaint Thomas dit, que comme la couſtume n'a point de force contre la Loy Divine & naturelle, & qu'on doit la regarder comme une corruption plûtoſt que comme une couſtume; auſſi n'a-t-elle pas plus d'autorité contre la Loy humaine pourvû qu'elle ſoit utile au public, ainſi qu'elle l'a eſté dans le temps de ſon inſtitution, & que l'obſervation n'en ſoit pas devenuë impoſſible; *Sicut adverſus Legem naturalem nec Divinam, nihil valet contraria conſuetudo, quæ corruptela potius dicenda eſt, ita neque contra Legem humanam, permanentem, utilem communitati, & poſſibilem, eo modo quo prius, ſeu ab initio fuerat utilis.* *Sylv. in Th. 1. 2. Queſt. 97. art. 3. concluſ. 7.*

En effet ſi cela n'eſtoit ainſi, le monde ſe trouveroit rempli de troubles & de deſordres. Car comme les Loix Divines & naturelles ne touchent pas tous les devoirs & toutes les obligations, & qu'il y en a un grand nombre qui ſervent à conſerver la pieté, à regler les conduites qui regardent la ſocieté, les emplois, & le commerce des hommes, qui affermiſſent la juſtice qui doit ſe rencontrer parmy eux, & meſme ſans leſquels il eſt preſque impoſſible de s'acquitter de ce qui eſt preſcrit par le Droit Divin & par le Droit naturel; il eſt certain que ſi les Loix humaines eſtoient abrogées par les

couſtumes contraires, & que l'on pût ſans en faire aucun cas ſuivre les uſages qu'on trouveroit établis ; le monde ſeroit dans un dérangement, dans une confuſion extrême. Ces Loix que l'on compte pour ſi peu de choſe, ſont des défenſes qui ſont attachées au corps de la place, dont elle tire de grandes utilitez & de grands ſecours ; & de les abolir, c'eſt luy oſter ſes forces, ruiner ſes ramparts, & en rendre les entrées toutes libres aux ennemis dont elle eſt inceſſamment aſſiegée.

Peut-on douter que Dieu ne s'irrite, & qu'il ne regarde dans ſa colere ceux qui quittent ces Ordonnances ſi ſaintes que les hommes n'ont inſtituées que par ſon inſpiration, & qui leur preferent des couſtumes dont on voit naiſtre (comme nous l'avons dit) des déreglemens & des deſordres publics? Ces Loix, dis-je, qui ne ſont eſtablies que pour le ſalut & la perfection des ames, pour la conſervation de leur pieté, & pour leur ſervir de protection contre ce nombre preſqu'infiny de dangers dont elles ſont environnées; Ces ames qui luy ſont ſi precieuſes, qu'il a conquiſes au prix de ſon ſang & de ſa vie, & dans leſquelles il veut que ſon nom ſoit plus glorifié, & que ſa grace & ſa miſericorde paroiſſent avec plus d'avantage & plus d'éclat que dans les autres.

Quoy! les raiſons qui ont donné lieu aux Loix, ſubſiſtent, & les Loix ne ſubſiſteront plus? Les beſoins & les neceſſitez ſont les meſmes qu'elles

ont eſté, & les Loix n'auront plus ni autorité ni force ? Ceux qui ſont de cette opinion, penſent-ils que ces Loix dont nous parlons donnent les moyens & les facilitez pour accomplir les volontez de Dieu, qu'elles éloignent les tentations & les obſtacles, qu'elles ſouſtiennent, qu'elles applaniſſent les voyes; que les couſtumes ſont des effets tout contraires, qu'elles ruinent ces moyens, qu'elles forment des empeſchemens, qu'elles induiſent au mal, & qu'elles tendent des pieges ?

Penſent-ils bien qu'ils ferment pour jamais les portes à ceux qui ſe ſont égarez, & qu'ils leur rompent tous les chemins par leſquels ils pourroient rentrer dans leur devoir ? Car manqueront-ils de répondre quand on leur dira qu'il faut qu'ils reprennent le bien qu'eux & leurs peres ont abandonné, qu'ils ſont en repos ſur la bonne foy des couſtumes, que l'autorité des uſages met leur conſcience à couvert, & que le retour qu'on leur propoſe ne ſerviroit qu'à les mettre dans un aſſujetiſſement penible, & ne leur produiroit aucune utilité ?

Enfin penſent-ils qu'ils mettent un obſtacle invincible au ſalut des Religieux qui vivent dans le relâchement? puis qu'eſtant obligez par leurs vœux, ſelon le ſentiment de tous les Saints, de s'élever à la perfection, & ayant abandonné les moyens que leur Regle leur donne pour y tendre, dés-là qu'on leur perſuade qu'ils ne ſont point obligez de ſe ſervir de ces moyens, c'eſt les aſſurer qu'ils peuvent

impunément violer leur foy, & qu'ils ne ſont point obligez de s'acquitter à l'égard de Dieu, des choſes qu'ils luy ont promiſes.

Si aprés toutes ces raiſons on perſiſte à ſouſtenir que les couſtumes l'emportent, & qu'elles prévalent au deſſus des Loix; c'eſt à dire qu'on veut que le menſonge triomphe de la verité, le déreglement de la Regle, le vice de la vertu, & l'iniquité de la juſtice; ceux qui mettent toute leur eſtude à favoriſer la cupidité & la licence, le diront tant qu'il leur plaira, mais pour les Saints, mes freres, & ceux qui ſuivent leurs ſentimens, aſſurez-vous qu'ils n'ont jamais rien penſé de ſemblable.

XXIV. DIFFICULTE'.

On dit qu'on s'attache trop aux pratiques exterieures, que l'on en fait trop de cas, & que la pieté eſt toute interieure.

ECLAIRCISSEMENT.

NOus avons conſideré les pratiques & les vertus exterieures pour ce qu'elles ſont en effet, & nous ne croyons pas avoir rien avancé ſur ce ſujet-là que l'on puiſſe reprendre. Nous n'ignorons pas qu'elles ſont inutiles, & meſme qu'elles nuiſent beaucoup plus qu'elles ne ſervent, quand elles ſont ſeules & deſtituées de l'eſprit qui doit animer toute la vie d'un Solitaire. Je dis qu'elles luy nuiſent, parce qu'en ſe repoſant ſur une juſtice qui n'eſt qu'apparente & exterieure, il ne ſe met point en peine de rechercher la veritable, & ſe contente de ce qu'il a, ou plûtoſt de ce qu'il croit avoir, qui n'eſt rien dans le fond, ſans faire aucune diligence pour avoir ce qu'il n'a pas. Mais nous ſçavons auſſi que quand elles ſont jointes à l'eſprit, & qu'elles en ſont ſouſtenuës, elles deviennent de puiſſans moyens pour acquerir la pieté interieure, pour la conſerver, & pour l'augmenter,

lors qu'on l'a acquiſe. Nous ſçavons qu'elles la défendent, qu'elles la parent & la preſervent de tous les incoveniens & de tous les dangers dont elle peut eſtre attaquée; Et qu'une Obſervance qui ſe tient conſtamment dans les exercices & dans les actions de diſcipline & de mortification que les Regles preſcrivent, eſt comme un fort qui trouve ſa ſeureté dans le milieu des ramparts qui l'environnent. Les Ordres & les Congregations Monaſtiques ne ſont déchûës de la Religion primitive & de la ſainteté qu'elles ont euë lors qu'elles ſont ſorties comme du ſein de leurs Peres, que par une décadence inſenſible. Elles ne ſe ſont pas precipitées en un moment dans le fond des abyſmes, elles y ſont tombées par degrez. Le demon ne les attaque pas d'ordinaire à force ouverte, ni par des efforts violents; mais au lieu d'entreprendre de renverſer tout d'un coup l'edifice (ce que Dieu ne luy permet pas) il eſſaye de le ruiner & de le démolir peu à peu, en défaiſant une pierre aprés l'autre; C'eſt à dire qu'il en vient à bout par des conduites plus lentes & plus cachées. Il uſe d'adreſſes & d'artifices. Il porte à negliger certains points de regularité, ſous pretexte qu'ils ne ſont pas abſolument neceſſaires. Il fait trouver des raiſons pour moderer les pratiques qui aſſujettiſſent; il perſuade qu'elles ſont trop dures, & qu'il vaut mieux rendre les voyes plus faciles, plus douces & plus libres; Et quand les hommes n'ont pas aſſez de

lumiere

lumiere pour découvrir la malignité de ſes deſſeins, ou aſſez de fermeté pour y reſiſter, il les trompe par des ſuggeſtions opiniaſtres ; il les ſurmonte par la continuité de ſes tentations ; & il inſpire le deſir & l'amour d'une vie molle & licentieuſe à ceux dont JESUS-CHRIST vouloit eſtre ſervi dans un eſtat de ſainteté, de penitence, & de rigueur.

Nous diſons donc, mes freres, que ces pratiques exterieures ſont neceſſaires à beaucoup, utiles à tous : que l'on doit inviolablement obſerver toutes celles qui ſont contenuës dans les Regles dont on a fait Profeſſion, & que les Saints eſtoient trop remplis de verité, de juſtice, & de prudence, pour impoſer aux ſerviteurs de JESUS-CHRIST un joug inutile, & pour les vouloir aſſujettir à des exercices de Religion, à des regularitez vaines : Et dés que l'on ſçait que ce ſont des gens choiſis de la main de Dieu, qui les ont eſtablies, on doit croire qu'elles ont des neceſſitez & des utilitez veritables. Car comme le propre des enfans des hommes eſt d'agir temerairement, & de ſe mécompter dans leurs vûës & dans leurs Ordonnances ; *Mendaces filii hominum in ſtateris ;* les enfans de Dieu au contraire ſont juſtes dans tous leurs deſſeins ; Dieu qui les conduit, benit toutes leurs voyes ; leurs vûës ſont toûjours ſaintes, ſolides, & efficaces. *Pſalm. 61. v. 9.*

Premierement, Combien de perſonnes retirées dans le port de la ſolitude, y auroient-elles fait un triſte naufrage, aprés l'avoir évité dans le milieu

de la mer du monde, ſi elles n'en avoient eſté garanties par tous ces aſſujettiſſemens & ces pratiques ? Combien y en a-t-il qui ſe ſeroient perduës dans les flammes de l'impudicité, ſi une abſtinence ſévere n'en avoit reprimé les ardeurs ? Combien y en a-t-il qui ſeroient devenuës eſclaves de la ſenſualité de la bouche, s'ils n'en avoient eſté preſervez par des jeuſnes & des auſteritez rigoureuſes ? Combien d'autres ſe ſeroient trouvez enſevelis dans la pareſſe, ſi l'obligation d'aſſiſter aux veilles de la nuit, ne les avoit retirez de cét aſſoupiſſement de mort ? Combien d'autres auroient paſſé toute leur courſe dans l'oiſiveté & dans la molleſſe, ſi le travail des mains ne les avoit mis à couvert de ce malheur ? Combien d'autres auroient formé de haines & d'averſions mortelles contre leurs freres, par les diſputes & les conteſtations qui arrivent dans les entretiens, ſi la loy du ſilence, en les ſeparant d'entr'eux, ne les avoit conſervez dans une union & dans une intelligence parfaite ? Combien d'autres ſe ſeroient trouvez vuides, & deſtituez de cette ſainteté, de cette pureté de cœur, ſans laquelle (ſelon la parole de l'Apôtre) perſonne ne verra Dieu, ſi un retranchement exact de tout commerce avec les gens du monde, ne les avoit empêchez de tomber dans ce precipice ? Combien d'autres auroient-ils, ou conſervé, ou repris hors du monde, l'eſprit du monde, qui eſt le principe & la ſource de toute iniquité, s'ils n'avoient eſté rigides dans l'ob-

Ad Hebr. 12. v. 14.

ſervation de ce point de la Regle de ſaint Benoiſt, qui ordonne qu'on s'éloigne des mœurs & des manieres d'agir des perſonnes du ſiecle ? Enfin, diſons plûtoſt, combien il y en a qui faute de s'eſtre renfermez dans la pratique de toutes ces vertus, & de toutes ces regularitez ſaintes, comme entre des murs & des boulevarts, ſe ſont livrez à leurs ennemis, & ont malheureuſement rencontré leur perte dans les états & dans les lieux qui leur devoient ſervir d'abri, d'azile, & de refuge ?

Si ceux qui ne ſçauroient ſupporter cette verité, ſont engagez dans l'état Monaſtique, je les appelle à leur propre conſcience ; & je ſuis aſſuré que s'ils la conſultent avec des-intereſſement, & en mettant à part cette prevention qui les agite, elle s'expliquera contre eux en ma faveur ; & ils ſeront contraints de demeurer d'accord, que ſi les Regles eſtoient executées dans tous leurs points, & qu'on fuſt autant ſoûmis qu'on le doit eſtre, aux ordres & aux intentions des Inſtituteurs, les Congregations Religieuſes ſeroient fleuriſſantes comme autrefois, & conſerveroient toute leur pieté, leur éclat, & leur premiere vigueur.

Saint Bernard n'eſtoit point d'un autre avis, lorſqu'il a dit, par le ſentiment d'une humilité profonde, qu'il euſt pû ſe retirer dans un Ordre plus doux que celuy de Ciſteaux ; mais que pour la gueriſon des maladies de ſon ame, il ne luy falloit pas une moindre auſterité que celle qu'il avoit embraſſée. *Apol. c. 4*

2. Quelle apparence y a-t-il de vouloir que ce qui a eſté établi par tant de Saints, ce qu'ils ont obſervé avec tant de religion, ce qu'ils ont preſcrit & recommandé avec tant de ſoin, à leurs Diſciples & à leurs Succeſſeurs, ce qui a eſté confirmé par l'autorité de l'Egliſe, ſoit regardé comme une choſe peu utile à la ſanctification de ceux pour leſquels il a eſté inſtitué?

In ejus Vit. Pourquoy ſaint Antoine ſe ſeroit-il aviſé de recommander en mourant, à ſes enfans, de continuer dans leur abſtinence ordinaire, de perſeverer dans leur premiere ferveur, de crainte de perdre le fruit de leurs travaux?

In ejus Vit. Pourquoy S. Pacôme reprendroit-il ſes Diſciples d'avoir manqué d'executer ce qu'il leur avoit commandé, en leur diſant que ce n'eſtoit pas ſes ordres, mais les ordres de Dieu qu'ils avoient mépriſez?

Bened. Reg. c. 3. Pourquoy ſaint Benoiſt auroit-il preſcrit ſi expreſſement l'obſervation de ſa Regle, & défendu à qui que ce ſoit, de s'en écarter ſans une raiſon juſte & legitime?

Exord. Ciſter. Pourquoy les Religieux de Ciſteaux ſe ſeroient-ils fait une loy, pour eux & pour leurs ſucceſſeurs, de la garder à la lettre?

Pourquoy ſaint François auroit-il reſiſté avec tant de force, au Souverain Pontife, qui vouloit moderer quelque point de ſon Inſtitut?

In ejus Vit. Pourquoy ſaint Jean Gualbert auroit-il aſſemblé tous les Abbez de ſon Ordre, pour leur enjoindre

de toute ſon affection & de toute ſon autorité, de garder exactement toutes leurs Conſtitutions ? Pourquoy ſaint Eſtienne de Grandmont auroit-il pris les mêmes précautions ? *In ejus Vit.*

Pourquoy S. Pierre de Damien, dans une exhortation qu'il fait à ſes Freres, addreſſant ſa parole à celuy qui luy devoit ſucceder, luy parle-t-il de la ſorte ? Je vous conjure les larmes aux yeux, par l'avenement de JESUS-CHRIST, par la crainte & la terreur de ſes Jugemens, & par le nom de la Majeſté de Dieu, que ni vous, ni ceux qui ſeront ſous voſtre conduite, ne vous ſepariez jamais de l'obſervation de ce que j'ay étably parmy vous, & que vous ne vous écartiez en rien de la voye droite que l'on ſuit maintenant en ce Monaſtere. Ayez honte de degenerer de la pieté, & de la ſainteté de ceux dont vous eſtes les ſucceſſeurs, & dont vous poſſedez les biens & les maiſons. Qu'il n'arrive jamais que le culte & l'honneur de Dieu diminuë de voſtre temps, & qu'il perde la moindre choſe du ſervice, & des hommages qu'il a receu juſques icy de vos mains, comme une dette que vous luy avez fidelement payée. Car puiſqu'il accorde à ceux qui s'engagent aujourd'huy dans cette Communauté, les meſmes graces & les meſmes miſericordes qu'il a faites à ceux qui nous ont precedé, il n'exige pas auſſi d'eux une moindre fidelité, ni une moindre reconnoiſſance ; & il veut que vous entriez par la porte étroite qui conduit à la vie. Qu'il ne vous vienne *Opuſc.* 14.

» donc jamais dans la penſée, de vouloir marcher
» dans la voye large & ſpacieuſe, qui precipite dans
» les enfers ceux qui la ſuivent. Ne vous contentez
» pas de vous preſerver de la voye large; mais pre-
» nez garde de ne pas quitter l'auſterité, & la rigueur
» qui s'obſerve dans le deſert, pour embraſſer les
» conduites plus aiſées, & moins penitentes, dans
» leſquelles on vit dans les Monaſteres. Ces dernieres
» ſont bonnes, mais les premieres ſont meilleures
» & plus excellentes; & qu'eſt-ce que de paſſer d'un
» plus grand bien dans un moindre, ſinon deſcendre
» d'une vie élevée, dans une vie baſſe & imparfaite,
» quitter le chemin de la verité, & tourner la teſte
» en arriere; laiſſer refroidir le feu & l'ardeur du ſaint
» Eſprit, s'abandonner à une tiedeur pernicieuſe, &
» enfin décheoir peu à peu de la plus haute éleva-
» tion, & tomber dans les abyſmes?

Pourquoy, dis-je, ce grand Saint, & tant d'autres, auroient-ils tenu un ſemblable langage? ſinon parce qu'ils penetroient dans l'avenir, qu'ils connoiſſoient les biens & les avantages que tous ces aſſujettiſſemens, & ces pratiques exterieures, devoient produire pendant qu'elles ſeroient obſervées; & au contraire les maux & les deſordres qui en devoient naître, auſſi-toſt que les hommes venant à ſuccomber à l'inconſtance qui leur eſt ſi naturelle, ſe donneroient la liberté de s'en ſeparer.

3. Peut-on conſiderer comme des conduites peu

importantes, qu'on puiſſe ſuivre, ou laiſſer indifferemment, ces qualitez, ces vertus, ces actions & ces diſpoſitions exterieures qui ont formé une multitude preſque infinie d'hommes extraordinaires; des hommes, dis-je, qui ont terraſſé les demons, abbatu la puiſſance de l'enfer, ſanctifié le monde; & qui par leurs auſteritez, par leur penitence, comme par leur ſainteté, ſe ſont acquis une memoire immortelle, & particulierement quand on ſçait à quel point l'Ordre Monaſtique s'eſt trouvé défiguré par l'oubly & par la tranſgreſſion de ces regularitez ſi neceſſaires & ſi ſaintes?

4. Qui ne ſera convaincu, & touché tout enſemble, de ce que les Saints Peres de l'Egliſe nous ont dit ſur cette matiere. Saint Athanaſe en parlant du jeuſne, qui eſt l'un des principaux exercices de la pieté exterieure, dit, Qu'il guerit nos maladies, qu'il arreſte l'impureté de nos ſens, qu'il met en fuite les demons, qu'il diſſipe les mauvaiſes penſées, qu'il rend nos ames plus éclatantes, qu'il purifie nos cœurs, qu'il ſanctifie les corps; enfin qu'il rend les hommes dignes de paroître devant la Majeſté de Dieu. Il attribuë à la vertu de l'abſtinence, les prodiges & les merveilles que Dieu fait par le miniſtere des hommes; & conclud qu'elle eſt la nourriture des Anges, & que celuy qui la pratique doit eſtre mis au rang des ſubſtances immaterielles: *Jejunium enim Angelorum cibus eſt, & qui eo utitur, Ordinis Angelici cenſendus eſt.* *Lib. de Virgin.*

Or. 1. de jejun. » Saint Baſile dit, que ceux qui combattent, non
» pas contre des hommes de chair & de ſang, mais
» contre les Puiſſances, contre les Princes du monde,
» contre les tenebres de ce ſiecle, contre les eſprits
» de malice, doivent ſe preparer à cette guerre par
» la ſobrieté & par les jeuſnes : & que comme les
» athletes ſe ſervent d'huile pour frotter leurs corps,
» ainſi celuy qui s'exerce dans la pieté, trouve ſa
» force dans ſon abſtinence ; que tout ce qu'il oſte
» à ſon corps, il le donne à ſon ame ; & en un mot,
Orat. 1. de jejun. » que c'eſt par le jeuſne, que tous les Saints ont
» rendu leur vie digne de Dieu.

Lib. de El. & jun. c. 2. Saint Ambroiſe dans le meſme eſprit, rapportant les utilitez que l'on trouve dans le jeuſne, dit.
» Qu'il a tant de beauté & d'excellence, que JE-
» SUS-CHRIST a pris plaiſir à le pratiquer ; qu'il
» a tant de puiſſance & d'efficace, qu'il eſt capable
» d'élever les hommes au thrône de Dieu : Que la
» parole du Prophete Elie, fortifiée par ſon abſti-
» nence, avoit eu la force de fermer le Ciel au peu-
» ple Juif ; de rendre la vie à l'enfant de la veuve de
» Sarepte ; de faire tomber la pluye deſſus la terre ;
» de le rendre digne de la preſence de Dieu : Enfin,
» que ſon merite & ſa vertu, a augmenté à propor-
» tion de ſes jeuſnes ; *Tunc denique plus meruit quando*
» *plus jejunavit.* Qu'eſt-ce que le jeuſne, ajoûte ce
» Pere, ſinon une diſpoſition toute celeſte, la ſub-
» ſiſtance de l'ame, la nourriture de l'eſprit, la vie
» des Anges, la mort du peché, l'effacement de

nos

nos offenſes, un remede qui nous procure le ſa- «
lut, la racine de la grace, & le fondement de la «
chaſteté..... Eliſée, continuë-t-il, ſuivant «
l'exemple de ſon Maître, nourriſſoit les enfans «
des Prophetes, avec les fruits d'une vigne ſauvage, «
couvroit leurs tables, & s'acquittoit des devoirs «
de l'hoſpitalité, n'uſant que des herbes que la «
campagne luy pouvoit produire. «

Saint Jean Chryſoſtome dit à peu prés la meſme *Hom. 1. in Gen.*
choſe en ces termes. Le Jeuſne eſt la vraye nour- «
riture de noſtre ame; & comme la viande mate- «
rielle engraiſſe le corps, de meſme le jeuſne for- «
tifie l'ame, & luy donne des aîles pour s'élever «
vers le Ciel, pour s'appliquer aux choſes ſpirituel- «
les, & pour ſe mettre au deſſus des voluptez, & «
de tout ce qui paroiſt de plus agreable & de plus «
delicieux en ce monde. Et comme les vaiſſeaux «
qui ſont legers, paſſent les mers avec plus de vî- «
teſſe que ces navires peſants, qui eſtant trop «
chargez de marchandiſes, font naufrage dans la «
tempeſte; de meſme le jeuſne allege l'ame, & la «
rend capable de paſſer plus legerement la mer du «
ſiecle, de ne plus regarder que le Ciel, de ne com- «
pter pour rien les choſes preſentes, & de ne les con- «
ſiderer que comme des ombres & des ſonges qui «
s'évanoüiſſent & retombent dans le neant. Le «
jeuſne abbat la rebellion da la chair, & la reduit «*Hom. 8. in Geneſ.*
ſous l'obeïſſance de la raiſon qui la doit regler; «
reprime les mouvemens de la colere, inſpire la «

» douceur de l'eſprit, excite la contrition du cœur,
» & en bannit tous les deſirs déreglez, en nous met-
» tant continuellement devant les yeux, cét œil ſi
» clair-voyant du Souverain Juge, & ce tribunal in-
» corruptible ſur lequel il nous doit juger.

Idem. Hom. 58. in Matth. » Celuy qui jeuſne a l'eſprit fervent, & conti-
» nuellement élevé au Ciel : Il prie avec application,
» & en reprimant ſes cupiditez, & humiliant ſon
» ame, il appaiſe la colere de Dieu plus facilement ;
» & c'eſtoit pour cette raiſon que les Apôtres jeû-
» noient ſans ceſſe.

Idem. Hom. in Pſ. 50. » Si la chaſteté eſt deſtituée des deux vertus qui
» l'accompagnent d'ordinaire, ſçavoir, du jeuſne &
» de la temperance, elle ne ſubſiſtera pas long-
» temps ; mais ſi elle en eſt ſoûtenuë, elle ſe main-
» tiendra conſtamment, & recevra enfin la cou-
» ronne.

14. Grad. art 34. » Le jeuſne, dit ſaint Jean Climaque, eſt un re-
» tranchement de tout ce qui peut ſatisfaire noſtre
» gouſt, un amortiſſement de l'ardeur de noſtre
» concupiſcence, un banniſſement des mauvaiſes
» penſées, un affranchiſſement des ſonges fâcheux,
» une purification de la priere, un flambeau de
» l'ame, une garde de l'eſprit, une illumination des
» tenebres de noſtre cœur, une entrée à la compon-
» ction, un humble gemiſſement, une affliction
» pleine de joye, un reſſerrement de la trop grande
» effuſion des paroles, une des cauſes de la tran-
» quillité de l'eſprit, un rampart de l'obeïſſance, un

adouciſſement du ſommeil, un remede ſalutaire « pour la ſanté de noſtre corps, un mediateur de la « bien-heureuſe paix de l'ame, & du calme des paſ- « ſions, un effacement des pechez, une porte du « Paradis, & une volupté toute celeſte. «

Voilà ce qui m'a obligé de parler comme j'ay fait, des pratiques exterieures. Il eſtoit bien difficile que j'y fuſſe porté par des raiſons plus juſtes, plus ſolides & plus preſſantes. Car quel ſujet n'auriez-vous point eu de vous plaindre de moy; ou plûtoſt quel compte Dieu ne m'auroit-il point demandé, ſi devant vous donner des inſtructions & des connoiſſances utiles ſur voſtre état, j'avois conſulté les abus & les relâchemens, au lieu de la verité, qui doit toute ſeule nous ſervir de guide & de regle?

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On nous dit que ſaint Paul declare à Timothée que les actions exterieures ont peu d'utilité; Corporalis exercitatio ad modicum utilis eſt. 1. ad Tim. c. 4. v. 8.

ON peut répondre à cette difficulté que ſaint Paul n'a eu garde de conſiderer les pratiques exterieures de penitence & de mortification, comme des choſes inutiles, puiſque JESUS-CHRIST les avoit conſacrées par ſon exemple,

lors qu'il paſſa dans le deſert quarante jours dans cette abſtinence ſi rigoureuſe, & qu'il les avoit enſeignées à ſes Diſciples, quand il leur a dit que le temps viendroit, auquel l'Epoux leur ſeroit ravy, & que pour lors ils vivroient dans la douleur & dans les jeûnes; *Venient autem dies cum auferetur ab eis Sponſus, & tunc jejunabunt*; & que cet Apoſtre luy-meſme s'eſtoit acquitté de cet exercice avec une exactitude toute particuliere, comme il le témoigne, quand il nous apprend qu'il a chaſtié ſon corps, pour le tenir dans l'aſſujettiſſement & dans la ſervitude; *Caſtigo corpus meum, & in ſervitutem redigo.* Ainſi l'on peut dire que l'intention de ce grand Saint a eſté de donner une inſtruction importante à tous les Chrêtiens en la perſonne de Timothée, & de nous faire connoiſtre à tous tant que nous ſommes que la pieté eſt toute interieure; qu'elle ſe forme, & qu'elle reſide dans le fond & le ſentiment du cœur; & que ceux-là ſe trompent, qui s'imaginent s'eſtre parfaitement acquittez de leurs devoirs, & avoir accompli toute la Loy, lors qu'ils ſe ſont appliquez à quelques œuvres apparentes, & qu'ils ſe ſont diſtinguez des autres hommes par des actes de Religion & des occupations purement exterieures, quoy-que ſouvent ils ne ſoient rien que des murailles blanchies, qui ne renferment que des ruines & des mazures, ou des ſepulchres qui attirent les yeux par la beauté de leurs ſtructures, & par les ornemens dont

Matth. 9. v. 15.

1. Cor. c. 9. v. 27.

ils ſont enrichis ; mais qui ne contiennent que des cadavres dont la vûë rempliroit d'horreur & ne ſeroit pas ſupportable. *Intus verò plena ſunt oſſibus mortuorum & omni ſpurcitia.* Matth. 23. 27.

C'eſt ce que le meſme Apoſtre nous a figuré, quoy-que ſous des expreſſions differentes, en nous declarant que quand nous nous ſerions dépoüillez de tous nos biens pour les diſtribuer aux pauvres, que nous aurions embraſſé la penitence la plus ſevere, juſqu'à livrer nos propres corps aux feux & aux flammes, ſi nous n'avions pas la charité de JESUS-CHRIST, ce renoncement tout grand & remarquable qu'il eſt ne nous produiroit pas le moindre avantage. 1. ad Cor. 13. v. 3.

Il eſt évident, mes freres, que cette inſtruction de ſaint Paul ne touche point noſtre ſentiment. Car nous croyons, comme il nous l'enſeigne, que les œuvres qui ſont deſtituées de charité ſont des actions qui n'ont point d'ame, qu'elles ſont mortes, & par conſequent qu'elles ſont ſans fruit, ſans utilité, & ſans recompenſe ; & non ſeulement nous eſtimons qu'elles ſont indignes d'un Religieux & d'un Solitaire, mais de tout homme qui ſçait que toute la vie comme la mort de JESUS-CHRIST n'a eſté qu'un martyre de charité & d'amour. Ce n'eſt donc point de ces ſortes d'actions dont nous avons voulu parler ; mais de celles qui ayant la grace de JESUS-CHRIST pour principe, ont pour fin ſa gloire & ſon ſervice ; & qui dans le ſentiment

des Saints peuvent autant ſanctifier les ames, que les autres ſont peu capables d'y contribuer.

SUITE DE LA MESME DIFFICULTE'.

On veut encore ſe prévaloir de ce que ſaint Bernard dit dans ſon Apologie ; qu'il eſtimoit & reveroit la pieté de l'Ordre de Cluny ; qu'il reconnoiſſoit que la vie que cet Ordre avoit embraſſée eſtoit ſainte dans ſon inſtitution : Et on infére que cette Congregation ne gardant pas la Regle de ſaint Benoiſt dans toute ſon exactitude, ce Saint n'eſtoit pas de noſtre avis touchant les auſteritez exterieures.

ON ne ſçauroit douter quel a eſté le ſentiment de ſaint Bernard, touchant les regularitez & les pratiques exterieures. Il a marqué trop préciſement ce qu'il en penſoit, pour que l'on en puiſſe douter ; ſoit par la conduite qu'il a tenuë ſur ſa perſonne, ſoit par celle qu'il a gardée envers ſes freres, ſoit par les inſtructions qu'il a données ſur ce ſujet.

Sa vie eſt connuë de tout le monde, & qui que ce ſoit n'ignore l'auſterité prodigieuſe qu'il a pratiquée. Cet homme tout ſaint, & tout maiſtre qu'il eſtoit de ſes convoitiſes & de ſes paſſions, n'a point eu honte de dire (ainſi que nous venons de le remarquer) qu'il conſideroit toute la rigueur

de la regle comme un remede qui luy eſtoit neceſſaire.

Touchant ſes diſciples, on ſçait de quelle maniere il s'y eſt conduit, lors qu'on voit ce Pere ſi rempli de tendreſſe & de charité pour ſes enfans leur dire, & leur témoigner, Qu'il conſidere la grandeur de leurs travaux & de leurs peines avec une extrême compaſſion. Que veritablement on pourroit ſoulager leurs corps, & leur procurer quelque conſolation exterieure ; mais qu'elle ne leur ſerviroit de rien, qu'au contraire elle leur cauſeroit de grands dommages, & que pour peu que le laboureur refuſe à ſon champ la ſemence qui luy eſt neceſſaire, il fait un tort conſiderable à la moiſſon. *Quæro conſolationem quam exhibere poſſim, & corporalis occurrit, ſed ea non prodeſt quidquam, magis & obeſſe plurimum poteſt ; Si quidem modica ſementis detractio, non modicum meſſis eſt detrimentum*..... Il ajouſte, que s'il arrivoit que l'on diminuaſt quelque choſe de leur penitence par une miſericorde cruelle, on diminuëroit en meſme temps les perles de leurs couronnes..... Enfin, leur dit-il, ce que vous endurez eſt au-delà des forces humaines, au deſſus de la nature, & contre toutes vos anciennes couſtumes : mais c'eſt un autre que vous qui eſt chargé de ce fardeau. C'eſt celuy-là-meſme, qui porte toutes choſes par la diſpoſition de ſa Souveraine Puiſſance. *Nonne enim certum eſt ſupra vires humanas, ultra naturam, con-*

« *P. 1. in Pſal.* 90.

Ad Hab. 2. v. 3. *tra conſuetudinem eſſe quod ſuſtinetis ; alius igitur portat iſta , ille ſine dubio qui ſecundum Apoſtolum portat omnia verbo virtutis ſuæ.*

Pour ce qui eſt de ſes enſeignemens ; il n'a pas pû parler plus clairement ſur cette matiere , que lors qu'il a dit en parlant à ſes freres ; Qu'il ne

Serm. 3. in Epiph Domini. » leur ſuffiſoit pas d'avoir quitté le monde ; mais
» qu'il eſtoit neceſſaire qu'ils chaſtiaſſent leurs
» corps , afin d'en eſtre les maiſtres , & de les re-
» duire en ſervitude ; puiſque le meſme qui a dit,
Luc. 14. v. 33. » Celuy-là ne peut point eſtre mon diſciple , qui ne
» renonce pas à tout ce qu'il poſſede ; & dans un au-
Matt. 19. v. 21. » tre endroit , Si on veut eſtre parfait , il faut ven-
» dre tous ſes biens , les donner aux pauvres , venir
Luc 14. v. 27. » à moy , & me ſuivre ; a dit auſſi , que celuy qui veut
» venir aprés luy , renonce à luy-meſme & porte ſa
Ad Galat. 5. v. 24. » croix , ce que l'Apoſtre explique en diſant ; Ceux
» qui appartiennent à JESUS-CHRIST ont crucifié leur chair avec leurs vices & leurs cupiditez.
» Donc noſtre Oraiſon , dit ce Saint , a deux aiſles ,
» ſçavoir le mépris du monde , & la mortification
» de la chair. Il ne faut pas douter qu'avec cette
» double diſpoſition elle ne perce les Cieux , & qu'el-
» le ne s'y éleve comme de l'encens qu'on bruſle en
» la preſence du Seigneur. Nous luy offrirons un
» Sacrifice de bonne odeur , noſtre offrande luy ſe-
» ra agreable , ſi nous joignons la myrrhe à l'or &
» l'encens. Car quoy-qu'elle ſoit amere , elle eſt extremement utile , puiſqu'elle conſerve les corps ,

auſquels

aufquels le peché a donné la mort, & qu'elle empêche qu'ils ne tombent dans la pourriture, & dans la corruption des vices : *Quæ licet amara ſit, tamen perutilis eſt, & conſervat corpus, quod mortuum eſt propter peccatum, ne defluens in vitium putrefiat.*

Le meſme Saint confirme ſa penſée, lorſqu'il dit, qu'il ne faut pas negliger les choſes exterieures, ni s'imaginer qu'en s'abſtenant des travaux corporels, on en devienne plus ſpirituels; puiſqu'au contraire on ne peut que difficilement, ou meſme point du tout, acquerir les vertus ſpirituelles, qui ſont les plus excellentes, que par les exercices corporels de la penitence, ſelon le témoignage de ſaint Paul, qui dit, qu'on ne commence pas par le ſpirituel, mais que le corporel precede, & que le ſpirituel ſuit; comme Jacob n'épouſa la belle Rachel, qui figure la vie ſpirituelle, & la contemplative, qu'aprés avoir eſté joint avec Lia, qui figure la vie active; & que l'excellence de la vie Religieuſe, conſiſte à uſer diſcretement de l'un & de l'autre. *Apol. c. 6. num. 18.* *1. ad Cor. 15. v. 46.*

Il dit ailleurs, que la Confeſſion doit eſtre accompagnée de myrrhe & d'encens, c'eſt à dire, de la mortification de la chair, & de l'Oraiſon; & que l'une ſans l'autre, ou ſert de peu, ou ne ſert point du tout. Que celuy qui mortifie ſa chair, & neglige de prier eſt ſuperbe; que Dieu luy dira, mangeray-je la chair des taureaux, & boiray-je le *Serm. 91. de diverſ.*

» ſang des boucs? Et que celuy qui prie, & negli-
» ge de mortifier ſa chair entendra ce reproche de
» la bouche du Seigneur; Pourquoy m'appellez-
» vous Seigneur, & ne faites-vous pas ce que je
» vous dis? L'Oraiſon de celuy qui détourne ſon
» oreille, pour ne pas écouter ma Loy, eſt exe-
» crable.

Il excite ſes freres dans un autre endroit à la penitence par l'exemple de ſaint Jean. Quels ho-
» micides, quels ſacrileges, quels crimes, leur dit-
» il, ce grand Saint puniſſoit-il dans ſa perſonne? Et
» tant s'en faut qu'aucun de vous ait ſujet de com-
» pter ce qu'il fait pour quelque choſe, de dire, je
» ſouffre aſſez, ou je ſouffre trop, ou de ſe plaindre
» dans ſes travaux & dans ſes peines, interrogeons
» plûtoſt nos conſciences, animons-nous à prendre
» vengeance de nous-meſmes, afin que nous puiſ-
» ſions éviter le jugement terrible du Dieu vivant:
Serm. in Nat. S. Joan. *Accendamus ad pœnitentiam, fratres, interrogemus conſcientias noſtras, & animemur ad ultionem exigendam de nobis, ut horrendum evadere poſſimus judicium Dei viventis.* Il n'en faut pas davantage pour faire voir ce que cet homme ſelon le cœur de Dieu a penſé des mortifications, & des pratiques de penitence.

Quant à ce qui regarde l'inſtitut de Cluny; ſaint Bernard a loüé ce qui meritoit de l'eſtre. Cluny eſt une Congregation qui s'eſt formée dans l'Egliſe par une protection du Ciel toute extraor-

dinaire; ſoit qu'on la conſidere dans la ſainteté de ceux qui l'ont inſtituée ; dans les benedictions qu'elle a receüe de la part de Dieu ; dans l'éclat qu'elle a répandu dans toute l'Egliſe ; & dans le grand nombre de Saints qu'elle luy a donnez pendant le cours de prés de deux ſiecles. Saint Bernard qui en connoiſſoit parfaitement la Religion, l'a reverée, & a témoigné l'eſtime qu'il en faiſoit, toutes les fois qu'il en a trouvé l'occaſion; quoy-qu'il ait repris les relâchemens & les abus qui s'y eſtoient introduits avec toute la ſincerité d'un homme, qui ne ſçait ce que c'eſt que de pallier les vices, & d'approuver les choſes qui ſont dignes de cenſure. L'établiſſement de cette Obſervance a eſté l'effet d'une Providence ſinguliere, qui ne fait point de conſequence. Dieu la jugea la plus propre pour la reformation des Moines dans l'eſtat effroyable auquel ſe trouva l'Ordre Monaſtique ſur la fin du neuviéme ſiecle, & on ne dira rien qui ne ſoit veritable, quand on aſſurera qu'elle a eſté la ſeule, qui s'eſtant ſeparée en quelque choſe de l'Obſervation exacte de la Regle, ait eſté favoriſée de tant de graces, d'avantages, & de proſperitez.

Pour noſtre ſentiment, il n'y a rien qui ne ſoit conforme à celuy de ſaint Bernard; puiſque nous avons dit dans le Chapitre des Mitigations, qu'il y en avoit de legitimes, établies par l'autorité des Souverains Pontifes, & par les Conſtitutions de *Queſt. 6.*

l'Egliſe ; Et nous demeurons d'accord, que ceux qui vivent ſelon ces moderations, peuvent s'élever au degré d'une vertu éminente, pourvû que leur ſoin & leur occupation principale ſoit de reparer & de remplir par la pureté de leurs intentions, par la retraite de leurs cœurs, par l'innocence de leurs vies, par la grandeur de leurs deſirs, par l'ardeur de leur charité, par l'aſſiduité de leurs prieres, enfin par la haine du monde & de ſes maximes, ce qui peut ſe rencontrer de moins dans la conduite exterieure, que ce qui eſt preſcrit & ordonné par les Regles.

C'eſt par ces moyens & par ces pratiques de Religion, que l'Ordre de Cluny eſt devenu ſi celebre, qu'il a porté tant de grands hommes, qu'il les a mis dans les places principales, dans les premiers thrônes de l'Egliſe, & qu'il les a rendus dignes des Mitres & des Thiares. Il eſt vray que comme ces diſpoſitions ſont tres-rares dans nos temps ; que l'experience ne nous fait que trop connoiſtre que nous abuſons des libertez qu'on nous accorde, & que les condeſcendances au lieu de nous eſtre utiles, nous ſont ruineuſes ; il faut convenir que la diſcipline exterieure, que les aſſujettiſſemens, & les regularitez nous ſont neceſſaires ; qu'il nous faut rompre tous les chemins, ſi on nous veut empeſcher de nous égarer ; Et en un mot que nous ne ſçaurions avoir trop de Loix pour conſerver la juſtice & l'innocence.

DERNIERE DIFFICULTE'.

Enfin on nous dit pour un dernier reproche, que nous avons élevé avec excés la condition des Moines, & que nous l'avons rehauſſée ſans garder de meſure.

R. COMME il n'y a rien de plus important, mes freres, que de me juſtifier de ce reproche, il n'y a rien auſſi qui me ſoit plus facile. Je dis qu'il n'y a rien qui me ſoit plus important; parce que ſi je ſuis tombé dans l'inconvenient qu'on m'attribuë, je ſuis indigne de toute créance. Je dis que rien ne m'eſt plus facile; parce que ce n'eſt point par des ſuites de raiſonnemens, ni par des inductions tirées de principes obſcurs ou douteux, que je pretends montrer que l'on m'attaque injuſtement, mais par des preuves évidentes & inconteſtables. Car ſi je fais voir que j'ay penſé & parlé comme les Saints, comme tous ceux qui ont paru dans l'Egliſe avec plus de pieté & de lumiere; que je n'ay fait qu'exprimer leurs ſentimens, & vous mettre devant les yeux les choſes qu'ils nous ont appriſes, je ſuis à couvert; & il n'y a perſonne qui

ne doive demeurer d'accord, que l'accuſation que l'on me fait, eſt injuſte, puiſque j'ay puiſé dans les veritables ſources les inſtructions que je vous ay données : C'eſt à quoy je vas ſatisfaire.

La premiere autorité qui ſe preſente à nous dans l'ordre des temps, eſt celle de Philon Juif. Il commence la relation qu'il a faite de ces hommes Apoſtoliques qui habitoient les contrées voiſines de la Ville d'Alexandrie, auſquels il donne le nom de *Contemplatifs*, ou *Therapeutes*, ou d'*Eſſeniens*, en diſant que ceux qui embraſſent cét Inſtitut, ne le font pas en ſe laiſſant aller à la coûtume, ou aux inſtances de ceux qui les preſſent de s'y engager ; mais qu'ils y ſont emportez par un amour tout divin, par une ſainte fureur, en attendant qu'ils puiſſent contempler ce qu'ils ſouhaitent ſi ardemment ; & que le deſir qu'ils ont de joüir de cette vie immortelle, leur faiſant regarder celle qui n'eſt que paſſagere, comme ſi elle eſtoit déja finie, ils abandonnent leurs biens par un dépoüillement volontaire, & renoncent à tout ce qui pourroit eſtre capable de les attacher au monde. Ce qu'il en dit dans la ſuite, ne convient, à proprement parler, qu'à des hommes qui n'ont plus rien de mortel, & que la grace de JESUS-CHRIST a rendus Superieurs à tous les ſentimens de la nature. Il ſeroit inutile de le rapporter icy, puiſqu'on le peut voir en détail dans l'endroit où nous avons parlé des Eſſéniens.

On me dira que les Eſſéniens n'eſtoient pas préciſement des Moines. Je l'avouë : Mais il eſt vrai auſſi, que leur vie & leur converſation a eſté l'origine & le commencement de cette profeſſion ſi ſainte. C'eſt de là que les Solitaires ont tiré l'excellence & la pureté de leur Religion : C'eſt-là qu'ils ont pris les auſteritez, les jeuſnes, les veilles, le renoncement à tous les biens de la terre, cette pauvreté parfaite, cette charité eminente, cette pureté Angelique, cette meditation des veritez divines ; enfin ce mépris univerſel de toutes choſes, hors de celles qui pouvoient avancer la joüiſſance de ces richeſſes eternelles, qui rempliſſoient tout le ſentiment de leur cœur. Cette penſée ne nous eſt pas particuliere, puiſque nous apprenons de ſaint Jerôme, que les premiers Chrêtiens, deſquels Philon Juif a fait l'Hiſtoire, eſtoient ce que les Moines ont eſſayé d'eſtre dans les temps poſterieurs ; puiſque Caſſien les a conſiderez, ainſi que nous avons remarqué, comme ceux qui ont jetté les premiers fondemens de la Vie Monaſtique ; & que ſaint Pierre de Damien eſt dans le meſme ſentiment.

Deſcript. Eccleſ. de S. Marco.

Lib. 2. Inſtit. c. 5.

Epiſt. 88.

On voit dans les ouvrages de ſaint Denis, l'idée qu'il avoit de l'état des Moines, & à quelle perfection il les croyoit obligez.

Saint Denis aprés avoir parlé de l'ordre des Evêques & des Prêtres, parle ainſi des Moines.

De Hierarch. Eccleſ. c. 6.

Le rang le plus élevé de tous ceux qui ſont purifiez, eſt l'ordre ſacré des Moines, qui eſt pur & exempt de toute ſoüillure; parce qu'ils s'appliquent de toute leur force, à ſe rendre parfaitement ſaints dans toutes leurs actions. Ceux qui ſont dans cét Ordre, entrent dans la participation des ſacrez Myſteres, autant qu'il leur eſt permis de s'y trouver. Ils ſont purifiez par l'ordre parfait des Evêques; ils reçoivent d'eux les lumieres divines, & les inſtructions touchant les choſes qu'ils doivent obſerver dans la conſecration des divins Myſteres, auſquels ils peuvent aſſiſter; & ils ſont conduits par la ſcience ſacrée des Evêques, à la ſouveraine perfection, ſelon la meſure qui eſt propre à leur ordre. Les divins Chefs de l'Egliſe les ont honorez de noms ſacrez; les uns les ont appellez Therapeutes, les autres Moines, & ils leur ont donné ces noms differens, à cauſe de la perfection & de la grande pureté avec laquelle ils ſervent Dieu; & parce qu'ils vivent dans une retraite, & dans une ſeparation de tout ce qui eſt capable de les en diſtraire, qui les éleve & les porte à s'attacher à luy dans une union conſommée: C'eſt pour cela que l'Egliſe les met dans un état, & leur donne une grace particuliere pour devenir parfaits, & qu'invoquant ſur eux le nom de Dieu, elle les conſacre, non pas de la conſecration qui eſt propre aux Evêques, & qui ne ſe confere que par le Sacrement, mais par une autre conſecration

tion qui leur eſt conferée par les Saints Prêtres, & qui tient le ſecond rang dans l'ordre ſacré de la Hierarchie.

Car le Prêtre qui les reçoit à la profeſſion, commence cette ceremonie en diſant des prieres à l'Autel, pour invoquer la grace de Dieu ſur celuy qui doit eſtre conſacré, lequel ſe tient debout proche le Prêtre. Il ne ſe met point à genoux, & on ne met pas ſur ſa teſte le Livre des ſaintes Ecritures; mais il ſe tient devant le Prêtre pendant qu'il recite les prieres qu'il fait pour luy. Les prieres eſtant achevées, il luy demande s'il ne renonce pas, non ſeulement à toutes les choſes paſſageres, & à toutes celles qui ſont capables de le détacher de l'union ſi étroite & ſi inſeparable qu'il doit avoir avec Dieu (telles que ſont les affaires, les commerces, & les engagemens du monde) mais encore à toutes les idées qu'il s'en pourroit former, ſans vouloir jamais ni y penſer, ni les conſiderer que comme des choſes auſquelles il eſt mort, & qu'il doit entierement retrancher de ſon eſprit & de ſa memoire. *Schol. S. Maxim. Paraph. Pachym.*

Enſuite il luy expoſe quelle eſt la ſouveraine perfection de l'état qu'il embraſſe, luy declarant qu'il eſt obligé de s'élever au deſſus d'une perfection mediocre. Ce que celuy qui eſt conſacré, ayant auſſi-toſt promis & voüé, le Prêtre le marque du ſceau de la Croix, & luy coupe les cheveux, en invoquant les trois perſonnes de la ſainte

Trinité ; puis en luy oſtant les habits du ſiecle, il luy donne ceux de la Religion : Enfin, aprés qu'il a embraſſé les Religieux qui ſont preſens, il le rend participant des divins Myſteres.

L'on n'impoſe point le Livre des Ecritures Saintes ſur ſa teſte, afin de faire voir que l'office & l'état d'un Moine, n'eſt pas d'enſeigner les autres, mais qu'il doit ſe tenir dans les bornes de ſa profeſſion, vivre dans la retraite & dans la ſainteté de ſon état, demeurer ſoûmis à l'ordre des Prêtres, & recevoir d'eux les inſtructions & les lumieres des choſes divines.

Le renoncement qu'il fait, non ſeulement à toute vie diſtraite, & à tous deſirs des biens de ce monde, qui pouvoient luy cauſer du trouble & de la diſſipation, mais encore aux penſées, fait voir la ſouveraine perfection de l'état des Moines, & montre qu'ils n'ont plus d'autre occupation ſur la terre, que celle de s'unir à JESUS-CHRIST, par l'obſervation de ſes Commandemens : C'eſt pour cela qu'il y a pluſieurs choſes permiſes à ceux qui ſont dans un rang qui leur eſt inferieur, leſquelles leur ſont abſolument interdites, parce que leur obligation eſt de s'unir intimement à celuy qui eſt un, & d'entrer dans une parfaite ſocieté avec Dieu, qui eſt l'unité ſuprême.

Le ſigne de la Croix, à laquelle on marque celuy qui ſe conſacre par les vœux, repreſente qu'il doit retrancher tous les deſirs de la chair, & la

tonſure de ſes cheveux, luy apprend qu'il faut que ſa vie ſoit pure & exempte de tout déguiſement, & de toute duplicité; & que deſormais ce n'eſt point en des qualitez naturelles, ni en des vertus humaines, mais dans ſa reſſemblance & ſa conformité avec Dieu, qu'il doit faire conſiſter ſa beauté, ſon ornement, & ſa gloire.

Saint Athanaſe écrivant La vie de ſaint Antoine, & parlant de celle des Solitaires, dit ces paroles :

Il y avoit dans les montagnes, des Monaſteres qui eſtoient comme autant de Temples remplis de chœurs divins de ces perſonnes qui paſſoient leur vie à chanter des Pſeaumes, à méditer l'Ecriture Sainte, à jeuſner, à prier, à mettre leur conſolation dans l'eſperance des felicitez futures, à travailler de leurs mains, afin de pouvoir donner l'aumône, & à vivre enſemble dans une charité, une union, & une intelligence parfaite. *Vit. S. Ant.*

Ainſi l'on pouvoit voir veritablement en ces lieux-là, comme une region ſeparée de tout le reſte du monde, dont les heureux habitans n'avoient point d'autres penſées que celles de s'exercer à la pieté & à la juſtice. Il n'y avoit perſonne qui fiſt tort à autruy, ou qui en receût; & l'on n'y entendoit point la voix menaçante de ces rigoureux creanciers: mais tout eſtoit remply d'une grande multitude de Solitaires, qui n'avoient tous qu'un meſme deſſein, & qu'un meſme deſir, ſça- *ibi.*

voir de s'avancer dans la vertu. En voyant ces Monaſteres, & la diſcipline admirable dans laquelle ils vivoient tous, il y avoit ſujet de s'écrier; Que tes pavillons ſont beaux, ô Jacob; & que tes tentes, ô Iſraël, ſont admirables! Elles ſont comme des vallées ombragées de bois, comme des jardins arroſez par des ruiſſeaux, comme des Tabernacles dreſſez de la main du Seigneur, & comme des cedres plantez proche des eaux.

Num. 24.

Voilà ce que ſaint Ephrem rapporte ſur le meſme ſujet.

Ser. in Sanctos Patres tempore illo defunctos.

Honorons par nos loüanges les ſaints habitans des deſerts; racontons les combats de ces grands hommes qui ont abandonné le commerce des Villes, dans le deſir ardent qu'ils avoient d'habiter des lieux inacceſſibles, pour l'avantage & l'utilité de ceux auſquels leur retraite pouvoit eſtre connuë. Ils ne ſont plus avec nous par leur preſence, mais ils y ſont toûjours par l'amour qu'ils nous portent, & par l'envie qu'ils ont de nous voir dans le Ciel former avec eux une ſocieté toute ſainte. Ne les regardons pas en qualité d'étrangers, & comme n'ayant plus d'union avec nous, puiſqu'ils ne ceſſent point d'offrir leurs prieres à Dieu pour la remiſſion de nos pechez. Ne les conſiderons point comme des gens mépriſables, mais plûtoſt comme eſtant tres-dignes de noſtre veneration, & de noſtre eſtime. Ils ne

doivent pas non plus nous paroître comme des perſonnes groſſieres & ignorantes, puiſqu'ils ont Dieu pour leur Maître ; & qu'aprés s'eſtre rendus ſes Diſciples, ils deviennent les Docteurs de tous les hommes, & les inſtruiſent dans la pratique de la vertu. Ils paſſent leur vie dans les montagnes ; ils y vivent de la nourriture des beſtes : Cependant ils ſont remplis de la juſtice, & paroiſſent dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, dont ils ſont les membres, comme les modelles d'une perfection conſommée.

Lorſque les Prêtres, ces perſonnes ſi dignes de reſpect, ſe preſentent à l'Autel pour y offrir le Sacrifice, ils s'approchent les premiers de cette table ſacrée, pour y recevoir dans leurs mains, avec une foy vive, le corps de JESUS-CHRIST qui ne les abandonne jamais. Ils s'élevent en haut comme de chaſtes colombes, & établiſſent leurs demeures dans la Croix de JESUS-CHRIST.

Allons, continuë-t-il, les chercher dans le fond de ces vaſtes ſolitudes, pour eſtre les témoins de leur ſainteté, & de leur gloire. J'avouë que la vie qu'ils menent m'épouvante, & que je ne puis les aborder qu'avec crainte ; mais quand je ne devrois demeurer que quelques momens avec eux, le reſpect que je leur porte m'oblige à faire cette démarche. Lorſqu'ils fléchiront les genoux devant Dieu, leurs prieres me donneront de la force, & mon ame qui eſt toute foible & toute lan-

guiſſante, en deviendra plus ferme & plus vigoureuſe..... Allons voir les maiſons dans leſquelles ils ſe retirent ; vous les y trouverez comme des morts dans leurs tombeaux. Allons pour eſtre les témoins des conſolations dont ils joüiſſent dans le milieu des rochers. Viſitons ces hommes, qui ont mieux aimé paſſer leur vie dans le fond des ſolitudes écartées, que dans le tumulte du monde. Admirons de quelle maniere ils ſe font des veſtemens de leurs propres cheveux. Admirons ce ſac & ce cilice qu'ils portent avec tant de joye, afin d'honorer la Majeſté de Dieu par leur penitence. Jettons les yeux ſur la pâleur de leurs viſages ſi mortifiez, qui inſpirent la pieté à ceux qui les contemplent. Reverons les Anges qui les accompagnent par tout, qui ſe joignent à eux lorſqu'ils chantent des Hymnes & des Cantiques. Conſiderons ces vaſes de terre, où ils mêlent l'eau de leurs larmes avec celle qu'ils boivent. Voyons leurs tables ſi ſobres & ſi penitentes, qui ne ſont jamais couvertes que de quelques herbes ſauvages. Enfin voyons ces pierres dont ils ſe ſervent pour ſoûtenir leurs teſtes, lorſqu'ils veulent prendre un peu de repos. En un mot, que le reſpect que nous avons pour ces Saints, nous oblige à reverer juſqu'à leurs cheveux, afin que par l'honneur que nous leur porterons, nous puiſſions nous rendre Dieu plus favorable.

Si les voleurs les rencontrent, ils ſe jettent

incontinent à leurs pieds, parce qu'ils les trouvent toûjours armez de la Croix. Les beſtes les plus cruelles & les plus farouches, ne les apperçoivent pas plûtoſt, qu'elles s'enfuyent de devant eux. Il n'y a point de ſerpens qu'ils ne foulent aux pieds, parce que la fermeté de leur foy eſt leur protection & leur défenſe. Si le demon oſe les attaquer, il eſt dans le moment meſme ſaiſi d'effroy & d'épouvante ; il ſe retire, & il les quitte avec rage, parce que tous ſes efforts ſont inutiles, & qu'il les combat ſans qu'il puiſſe leur nuire. On ne les voit point comme nous dans l'oiſiveté & dans la pareſſe ; auſſi ſortent-ils toûjours victorieux de ces guerres qu'ils ont contre ces ennemis ſi redoutables, & ils ne ſe donnent jamais de repos, qu'ils ne les ayent terraſſez. S'ils leur preſentent de grandes richeſſes, ils n'en font non plus de cas, que ſi c'eſtoit des pierres & des cailloux, parce qu'ils ne deſirent que les veritables biens, dont ils eſperent joüir dans le Ciel avec les Anges. La faim la plus preſſante ne les inquiete jamais, car ils ſont raſſaſiez du pain de vie qui eſt JESUS-CHRIST. La ſoif ne les brûle point, parce que cette ſource divine eſt toûjours dans leur cœur & dans leur bouche ; & Satan par toutes ſes entrepriſes, ne peut jetter la confuſion dans leurs ames, eſtant établies ſur la fermeté & ſur la ſolidité de la priere.....

Les Rois & les Princes ne demeurent pas dans

leurs Palais magnifiques, & dans leurs chambres lambriſſées, avec tant de gloire & de plaiſir, que ces ſaints Solitaires en ont d'habiter les montagnes & les cavernes. Les Rois trouvent meſme ſouvent que leurs grands Palais ſont encore trop reſſerrez pour eux ; au lieu que ces bien-heureux Solitaires conſiderent les antres & les cavernes, comme des habitations trop vaſtes & trop étenduës. Ils ont plus de joye de ſe voir couverts de peaux, & d'habits faits de poil, que les autres d'eſtre veſtus de pourpre & d'écarlate : La pourpre s'uſe, & n'eſt plus enſuite d'aucune valeur, ni d'aucun uſage ; mais le ſac & le cilice des Solitaires ſont toûjours en veneration, & on les revere comme les monumens & les precieuſes marques de leur penitence, & de leurs travaux.....

Enfin ce grand Saint ſe récrie, & dit, qu'il n'a point de paroles capables d'exprimer cette joye ineffable de laquelle joüiſſent ces hommes incomparables, qui ayant pris par une élection toute libre, les peines & les afflictions de ce monde, pour leur partage, ont ſurmonté leurs convoitiſes & leurs paſſions, ont remporté de glorieuſes victoires ſur leurs ennemis, & ont obſervé les preceptes & les ordres de Dieu avec une fidelité conſtante. Les Anges meſmes publient leur gloire & leur bonheur : Vous eſtes heureux, diſent-ils, vous qui avez eu aſſez de ſageſſe pour preſerver voſtre vaiſſeau de la tempeſte, & le conduire ſeurement

dans

dans le port, en aimant JESUS-CHRIST de toutes vos forces, en soûpirant sans cesse aprés celuy qui possedoit tout le sentiment de vostre cœur, en souffrant tant de peines & tant de travaux, par le seul desir que vous avez eu de luy plaire. C'est cela mesme qui a rendu vostre navigation si heureuse: C'est ce qui fait que vous joüissez aujourd'huy d'une paix éternelle, que vous possedez JESUS-CHRIST, & qu'il vous a couronné de gloire, & vous a rendu pour jamais les heritiers de son Royaume.

Saint Basile suivant les lumieres, les connoissances, & le sentiment que Dieu luy avoit donné de cét état si saint, en parle de la sorte:

La retraite que les Solitaires embrassent, ne consiste pas seulement à refuser au monde leur presence exterieure, mais à affranchir leurs ames de la condescendance qu'elles ont accoûtumé d'avoir pour toutes les inclinations du corps; à se bannir entierement des Villes; à se priver de toute societé, à n'avoir plus ni maison, ni famille, ni biens, ni affaires; à renoncer à l'amitié des hommes, à n'avoir plus de commerce avec eux, & à ignorer jusques aux regles & aux loix ordinaires selon lesquelles ils se conduisent..... Ep. 1.

Quel plus grand bon-heur peut-il arriver à un homme mortel, que d'imiter sur la terre la vie des Anges, que d'offrir à Dieu des prieres ferventes

dés le lever du Soleil, que d'honorer le Createur par des Hymnes & par des Cantiques ; enfin que de paſſer les jours dans le travail des mains en ſa preſence, en chantant ſes loüanges, en preſervant ſon ame de toute langueur & de toute triſteſſe, & la tenant dans une vivacité & dans une joye ſainte, qui fait qu'elle ne trouve dans les travaux les plus penibles, que de la douceur & de la conſolation ?

L'ame pour lors ne ſe diſſipe & ne ſe diſtrait plus par les choſes exterieures ; elle ne ſe répand plus dans le monde par les objets des ſens, mais elle rentre en elle meſme, & par ce recüeillement, elle s'éleve à la connoiſſance de Dieu : & eſtant toute ravie & penetrée de l'éclat de ſa beauté, elle oublie les neceſſitez de la nature ; & perdant tout ſoin de ce qui regarde les choſes de la terre, elle tourne toutes ſes penſées & toutes ſes veuës du coſté de celles du Ciel. Elle n'eſt occupée que des moyens qui peuvent luy ſervir à ſe rendre parfaite : Elle ne travaille qu'à acquerir la temperance, la force, la juſtice, la prudence, & toutes les autres vertus dont celles-cy ſont les baſes & les fondemens.

Admon. ad ſuos Monach. Solitaires, *dit ailleurs le meſme Saint*, & vous tous qui eſtes de veritables fidelles, & qui travaillez comme de ſoigneux & de fervents ouvriers, à acquerir une ſolide pieté, apprenez à conduire voſtre vie ſur les regles de l'Evangile : Apprenez

à dompter voſtre corps, & à le tenir comme un eſclave dans l'aſſujettiſſement ; à avoir de vous meſme des ſentimens bas & ravalez ; à ne former jamais que des penſées ſaintes & pures ; à reprimer la colere, & à en étouffer tous les mouvemens. Si l'on demande de vous quelque choſe, & que l'on vous y veüille contraindre, que l'amour de JESUS-CHRIST vous porte à faire encore davantage. Si l'on vous oſte injuſtement vôtre bien, ne vous adreſſez point aux Tribunaux de la Juſtice pour le ravoir. Si l'on vous perſecute, ſouffrez la perſecution : Si l'on vous dit des injures, ne répondez que par d'humbles prieres. Mourez au peché : Soyez attachez à la Croix avec JESUS-CHRIST. Déchargez-vous ſur le Seigneur, & repoſez-vous ſur luy, de toutes vos peines, afin que vous vous trouviez un jour avec les Anges ; avec les premiers nais qui celebrent dans le Ciel ces feſtes & ces ſolemnitez éternelles ; avec les Apôtres qui y ſont élevez ſur des thrônes ; avec les Prophetes qui y tiennent les premieres places ; avec les Patriarches, ces Chefs & ces Princes du Peuple de Dieu ; avec les Martyrs, qui y portent de ſi glorieuſes couronnes ; & enfin avec tous les Juſtes qui rendent à Dieu des loüanges immortelles. Soûpirez aprés ce bon-heur, & deſirez avec toute l'ardeur dont vous eſtes capables, d'eſtre admis dans cette ſocieté bien-heureuſe.

C'eſt, *dit-il*, parmy vous (*en parlant aux Soli-* Pſ 303.

taires perſecutez par les Ariens) que ſe doit conſerver le reſte de la pieté que JESUS-CHRIST trouvera ſur la terre, lorſqu'il viendra juger le monde ; & c'eſt ce qui m'oblige de vous exhorter à ne vous point laiſſer abbatre par les perſecutions, ni par les afflictions qui vous ſont ſuſcitées, mais à vous renouveller ſans ceſſe dans l'amour que vous avez pour Dieu, & à faire croître tous les jours de plus en plus, le zele & l'ardeur avec lequel vous le ſervez.

On trouve entre les Oeuvres de ſaint Baſile, un Traité des loüanges de la Solitude, que l'on ne doit pas paſſer ſous ſilence.

Inter op. S. Baſil. La vie Solitaire eſt l'école de la doctrine celeſte, où l'on ne doit étudier qu'une ſcience divine. On n'y doit apprendre que Dieu : On n'y doit tendre qu'à Dieu ; & c'eſt par luy ſeulement que l'on acquiert dans cette vie Solitaire, la ſouveraine & parfaite connoiſſance de la verité.....

Toutes les vertus Chrêtiennes doivent ſe faire voir, & ſe faire ſentir dans la retraite d'un Solitaire, comme les fleurs qui rempliſſent un parterre, ſe font regarder, & répandent leurs odeurs de tous coſtez. Le mélange & la varieté de ces fleurs, ne doivent pas tant plaire à le veuë & à l'odorat, que les differentes vertus d'un Solitaire, doivent avoir d'attraits pour les perſonnes de pieté qui le viſitent.

La Solitude Chrêtienne eſt comme une fournaiſe ardente qui brûle & reduit en cendre tous les liens par leſquels nous eſtions attachez au monde; qui conſume tout ce que nous avons d'impur & de terreſtre, & qui nous rend des vaſes precieux, capables de recevoir avec plenitude, les graces de Dieu. La chaleur la plus vehemente de cette fournaiſe, dans laquelle la malignité du monde nous oblige de nous jetter, nous conſerve, nous conſole & nous purifie, au lieu de nous affliger & de nous détruire; ſemblable à la fournaiſe de Babylone, qui remplit de joye & de gloire, les ſaints Enfans que l'on y jetta, au lieu de les reduire en cendre.

La ſolitude eſt un état dans lequel, par un commerce heureux & tout à fait admirable, on donne les choſes de la terre pour celles de Ciel, les paſſageres pour les éternelles, la terre des morts pour la terre des vivans, des biens d'une petite valeur, pour d'autres biens d'un prix ineſtimable. C'eſt un état dans lequel des peines tres-courtes, nous font acquerir de longues felicitez: de ſorte qu'il n'eſt pas beſoin d'avoir de grandes richeſſes pour eſtre dans ce merveilleux trafic des Solitaires; mais il ſuffit d'offrir & de donner tout ce que l'on a dans ſa puiſſance, quelque peu conſiderable qu'il ſoit, & quelque inégal & diſproportionné qu'il ſe trouve aux biens infinis que l'on eſpere.

O bien-heureuſe Solitude, dans laquelle l'homme repare dans ſon ame l'image de ſon Createur qu'il y avoit effacée par le peché; dans laquelle il retourne à la pureté de ſon origine, dans laquelle il recouvre la vivacité & la vigueur de ſa raiſon, en la dégageant des nuages qui l'avoient obſcurcie; & où enfin la nature corrompuë, retrouve en quelque ſorte ſon integrité, & ſa premiere innocence.....

O Solitude! tu es la ruine des vices, & l'établiſſement des vertus; & tous ceux qui ſont arrivez à quelque perfection, connoiſſent combien tu es digne de loüanges! C'a eſté dans la ſolitude que Moïſe a receu par deux fois le Decalogue pour le donner au Peuple de Dieu: C'a eſté dans la ſolitude que le Prophete Elie a joüi de la preſence de Dieu, qu'Eliſée a receu le double eſprit de ſon Maître, & le Sauveur du monde a voulu que ſon Precurſeur vécût dans la ſeparation du monde.

Solitude, tu es cette échelle de Jacob qui fais monter les hommes juſques dans le Ciel, & qui fais deſcendre les Anges vers les hommes pour les ſecourir.

La Solitude eſt une voye courte & abregée pour le ſalut: C'eſt un état dans lequel on voit & on corrige, ſans ſe flatter, les défauts les plus ſecrets & les plus cachez de ſon ame, & dans lequel on a toûjours la liberté de s'entretenir avec

Dieu, de le conſulter, de l'écouter ſans eſtre interrompu, de recevoir ſes conſeils, d'agir par ſa conduite & par ſa ſageſſe, d'entendre ce langage interieur avec lequel il parle aux ames, ſans que les ſens y ayent la moindre part.

Dans la ſolitude l'ame de l'homme reçoit en abondance la roſée des graces du Ciel. Dieu y répand les eaux de la penitence, comme une pluye qui oſte la ſechereſſe & la ſterilité, & qui fait germer & fructifier les veritez & les maximes de l'Evangile. Dans la ſolitude on eſt toûjours remply d'un ſaint repentir, on s'y nourrit des ſaintes & precieuſes amertumes de la Penitence ; & ſi l'on ne voit pas toûjours couler les larmes des yeux des Solitaires, au moins ils en conſervent toûjours le principe & la cauſe dans le fond de leur cœur, comme dans une ſource abondante où les ſentimens de la penitence ne peuvent tarir. Si le gemiſſement ne paroiſt pas toûjours au dehors, il eſt toûjours au dedans ; & plus il eſt interieur & caché, plus il eſt fervent & efficace. Il n'eſt pas beſoin de pleurer inceſſamment ; c'eſt aſſez que nos cœurs ne ſe laſſent point de gemir.

La Solitude eſt un ſepulchre à l'égard des choſes de cette vie, par lequel on entre dans la nouvelle vie du Ciel.

C'eſt un lieu où les pierres qui doivent entrer dans la ſtructure de ce Temple éternel & myſtique de Dieu, ſe preparent & ſe poliſſent. C'eſt

un port aſſuré, où ſe retirent ceux qui veulent éviter le naufrage du monde. C'eſt un lieu où les malades les plus deſeſperez, reſſentent les effets de la puiſſance du ſouverain Medecin. C'eſt un azile où ſe mettent en ſeureté ceux qui ont eſté bleſſez dans le combat, & qui ſe ſont échapez des mains de leurs ennemis. C'eſt un lieu où ſe gueriſſent les bleſſures de l'homme interieur, les plus profondes.

Solitude, le Prophete Jeremie te connoiſſoit; & t'avoit attentivement conſiderée lorſqu'il diſoit: Il eſt bon d'attendre dans le ſilence, le ſecours ſalutaire de Dieu; il eſt bon à l'homme de porter le joug du Seigneur dés ſa jeuneſſe; il ſe repoſera dans la ſolitude, & gardera le ſilence; il s'élevera au deſſus de ſoy-meſme. Celuy qui demeure dans la ſolitude, s'éleve ſans doute au deſſus de ſoy-meſme; parce que l'ame qui deſire Dieu, s'éleve au deſſus des choſes de la terre, & ne les regarde plus: elle s'arreſte à la contemplation des beautez divines; elle ſe ſepare des œuvres du ſiecle, en s'élevant de jour en jour par de celeſtes deſirs, & vivant déja comme ſi elle eſtoit dans le Ciel: Et l'homme s'efforçant de conſiderer, par une continuelle meditation, celuy qui eſt au deſſus de toutes choſes, s'éleve au deſſus de luy-meſme, en mépriſant tout ce qui eſt icy-bas.

O bien-heureuſe Solitude, qui change entierement

ment les hommes, & qui les fait devenir des creatures nouvelles. Tu rends humbles, les ſuperbes; les intemperans, ſobres; les coleres, paiſibles. Tu changes la cruauté en compaſſion; la haine en amour; la froideur en chaleur. Tu donnes un frein aux langues des médiſans & des envieux. Tu fais acquerir une chaſteté entiere, à ceux qui eſtoient le plus tourmentez par les ardeurs de la convoitiſe. Tu fais devenir graves & ſages les plus legers & les plus imprudens. Tu fais que ceux qui s'abandonnoient à toute ſorte de diſcours vains & frivoles, aux railleries les plus contraires à la modeſtie & à l'honneſteté, ſe corrigent par le ſilence. Tu prolonge les jeuſnes & les veilles. Tu conſerve la patience & la paix. Tu apprends aux hommes la ſincerité, & leur fais ignorer les artifices & les tromperies de ceux qui ont le cœur double. Tu fais que ceux qui eſtoient dans une vie licentieuſe & vagabonde, ſont retenus & enchaînez par les chaînes divines de JESUS-CHRIST; & que ceux dont les mœurs eſtoient les plus diſſoluës, & les plus déreglées, ſe corrigent & ſe reglent. Tu ſçais élever les hommes au comble de la perfection, & les fais arriver à une ſainteté conſommée. Tu fais que l'homme n'eſt jamais contraire à l'homme, jamais inégal, jamais changeant; & tu l'établis dans cette égalité & cette uniformité de vie, dans laquelle il ſe peut dire qu'il eſt toûjours le meſme. Tu fais qu'il devient

comme une pierre d'une ſolidité & d'une forme propre à eſtre employée à l'édifice de la Hieruſalem celeſte. Au lieu d'eſtre inconſtant & mobile, ainſi que le ſable, comme il eſtoit par ſes differens deſirs, il eſt fixe & immuable dans le vray culte de Dieu ; il eſt affermi dans un état de conſiſtance & de durée.

Solitude, tu fais que les hommes ſe ſeparent d'eux-meſmes, & ſe rendent à eux-meſmes, comme étrangers, & comme inconnus. Tu fais que l'ame ſe contemple avec attention, ainſi que dans un miroir, & a ſoin d'examiner les moindres choſes, & d'obſerver ſes moindres taches. Tu fais que l'on retranche ſoigneuſement ce qui eſt ſuperflu, que l'on corrige ce qui eſt vicieux, que l'on rend agreable ce qui eſt difforme. C'eſt dans la ſolitude que le ſaint Eſprit ſe rend l'Epoux de l'ame, & qu'il contracte avec elle une étroite alliance.....

Solitude, tu ſeras toûjours dans ma memoire; tu ſeras toûjours ma joye ; j'établiray toûjours mon repos en toy : J'habiteray toûjours dans ma chere ſolitude, puiſque je l'ay choiſie.

O deſert heureux ! refuge de ceux que le monde perſecute, & ne peut ſouffrir : Tu es le repos de ceux qui ſont fatiguez des travaux de cette vie. Tu es la conſolation des affligez, le rafraichiſſement contre les ardeurs des paſſions. Tu es un lieu de ſeureté pour les corps, & de liberté pour

les ames. David te desiroit avec ardeur, lorsqu'il souffroit des persécutions violentes, & lorsqu'il estoit accablé de craintes, de peines, & de douleurs. Je me suis, dit-il, éloigné en fuyant, & je *Ps. 54.* suis demeuré dans la solitude.

Que diray-je de plus à l'avantage de cette solitude? Le Sauveur du monde, avant que de se montrer aux hommes, a cherché la solitude, & a voulu la sanctifier & la consacrer par sa presence. Car aprés qu'il eut receu le Baptême de son Precurseur, selon le témoignage des Evangelistes, l'Esprit Saint le conduisit dans le desert, & il y demeura quarante jours & quarante nuits: Il y estoit tenté par Sathan, & il y vivoit avec les bêtes sauvages. Que le monde reconnoisse combien il est obligé à ce desert, duquel il sçait que le Sauveur a voulu sortir, plûtost que d'un autre lieu, pour luy annoncer son salut, & pour commencer sa conversion par ses miracles.

O desert terrible aux malins esprits! où les cellules des Solitaires sont comme les tentes d'une armée de soldats invincibles, & comme les tours de Sion, & les ramparts de Hierusalem contre les Assyriens & contre tous ceux qui ont attaqué cette sainte Ville. Ces Combatans spirituels font leur guerre, lors qu'en s'occupant à leurs divers offices par les mouvemens & la conduite d'un mesme esprit, les uns chantent les Pseaumes, les autres prient, les autres écrivent, les autres se fatiguent

dans les travaux corporels. Qui ne voit que ces paroles de l'Ecriture ſainte peuvent eſtre juſtement attribuées à la ſolitude ? Que vos tabernacles, ô Jacob, ont de beauté & de richeſſe ! O Iſraël, que vos tentes ſont magnifiques ! Ces tabernacles & ces tentes plaiſent aux yeux comme des valons environnez d'arbres de tous coſtez, & dont le païſage eſt plein d'une varieté charmante, comme des campagnes arroſées par des ſources abondantes, & comme des cedres qui ſont ſur le bord des torrens. Ces tabernacles ſont precieux & admirables dans leur ordre & dans leur arrangement, ayant eſté diſpoſez & dreſſez par la main meſme du Seigneur.

Num. c. 24. v. 6.

O vie ſolitaire ! vie ſainte ! vie angelique ! vie bien-heureuſe ! nourriture & vie des ames ! nulle langue n'eſt capable d'exprimer les ſentimens que j'ay de toy, & nulle voix ne ſçauroit repreſenter les delices que tu fais ſentir à nos cœurs. Il n'y a que ceux qui joüiſſent du repos & de la douceur que tu donnes, qui puiſſent connoiſtre combien tu merite d'eſtre loüée.

Mais comment ceux qui ne ſe connoiſſent pas encore eux-meſmes peuvent-ils préſumer de te connoiſtre, toy qu'on ne ſçauroit avoir éprouvée, & qu'on ne ſçauroit connoiſtre comme il faut, ſans avoir ſur ſoy-meſme de veritables lumieres ? Je confeſſe que je ne ſuis point capable de te loüer ; mais je ſçay ſeulement avec une entiere certitude, & j'oſe aſſurer ſans aucun doute, que quiconque

travaille à t'aimer & perſevere dans le deſir de te poſſeder, ne ſçauroit habiter en toy que ſon Dieu n'habite en luy, le vray Solitaire eſtant la demeure de Dieu, comme la ſolitude eſt ſa demeure. Celuy qui ſurmonte les demons dans la ſolitude, devient le compagnon des Anges; Celuy qui s'eſt banny du monde, eſtablit ſa demeure & ſon heritage dans le Ciel. Enfin j'oſe dire que celuy qui perſevere dans la ſolitude juſques à la fin de ſa vie par l'amour qu'il porte à JESUS-CHRIST, en quittant cette maiſon de terre, ſera introduit de ſa main dans le repos & dans l'habitation de ſes Saints.

Saint Gregoire de Nazianze n'avoit pas de moindres idées de cette vie bien-heureuſe.

Qui pourroit, *dit-il, en écrivant à S. Baſile*, eſtre aſſez heureux pour joüir ſeulement pendant un mois, de ces jours ſi ſouhaitables que j'ay paſſé avec vous lors que nous faiſions nos delices de nos propres travaux, & des maux que nous ſouffrions; tant il eſt vray que les choſes les plus penibles en elles-meſmes nous deviennent douces & agreables, lorſque nous les faiſons d'une volonté toute libre; comme celles qui d'elles-meſmes ſont douces & agreables, nous deviennent inſupportables & fâcheuſes, lorſque nous ne les faiſons que par contrainte. Qui me rendra ce chant des Pſeaumes, ces veilles, ces prieres, qui nous tranſportoient de la *Greg. Naz. Ep 3.*

terre dans le Ciel; cette vie qui eſtoit preſque entierement dégagée de la matiere, & n'avoit aucun commerce avec le corps? Qui me donnera encore une fois la conſolation que je recevois dans la concorde & l'union ſi étroite des Freres qui devenoient des Dieux par voſtre conduite, & que vous éleviez juſques au comble de la derniere perfection? Qui me rétablira dans le bon-heur dont je joüiſſois par cette ſainte émulation que nous avions enſemble dans les exercices de la vertu, & par le zele que nous tâchions de faire paroiſtre en conformant nos actions aux Loix écrites, & aux regles d'une pieté veritable & ſolide? Qui me procurera la ſatisfaction que j'avois alors en m'appliquant à l'étude laborieuſe des Divines Ecritures, & en m'éclairant de cette lumiere ſi pure que j'y trouvois ſous la conduite du Saint Eſprit? Et pour parler meſme des plus petites choſes & des moins conſiderables, ne reverray-je jamais ce temps ſi doux que nous paſſions à travailler des mains, à porter du bois, à tailler des pierres, à planter des arbres, à conduire de l'eau par des canaux? Mais ſur tout ne verray-je plus ce plane ſi rare & ſi precieux, que j'eſtime incomparablement plus que celuy de Xercés ſi celebre dans l'antiquité, ſous lequel on voyoit aſſis non un Roy dans les delices & dans le luxe, mais un Solitaire penetré d'affliction & de douleur; Ce plane que j'ay planté, qu'Appollon a arroſé,

c'eſt vous que j'entens par ce nom, & que Dieu a fait croiſtre pour noſtre honneur comme un monument des travaux par leſquels je me ſuis exercé pendant que j'ay demeuré avec vous ?

Le meſme Saint, pour repreſenter la vie auſtere qu'il avoit menée en ce lieu de retraite, écrit ; Que la maiſon qu'ils habitoient n'avoit ni couverture ni porte. Qu'on n'y voyoit ni feu ni fumée, ſi ce n'eſtoit pour ſecher les murailles qui eſtoient faites de boüe. Que le pain qu'ils mangeoient eſtoit ſi dur que les dents y gliſſoient au lieu de l'entamer, & qu'il eſtoit ſi mal cuit, qu'aprés y eſtre entrées par force, elles s'y trouvoient tellement enfoncées, qu'elles ne pouvoient plus s'en retirer qu'avec beaucoup de peine ; & qu'il n'y avoit que ſaint Baſile qui puſt faire une parfaite deſcription de cette ſolitude, en y employant toute ſon eloquence. *Id. Ep. 1.*

Il décrit d'une maniere admirable juſqu'où doit aller la patience d'un Moine, lors qu'il dit. Si on le déchire par des médiſances, il ſurmontera les médiſances en ne ſe mettant point en peine d'y repartir. S'il ſouffre perſecution, il la ſouffrira avec patience. Si on luy dit des injures, il répondra par des prieres. Si on l'accable de calomnies, il priera pour ſes calomniateurs. Si on le frappe ſur la joüe droite, il preſentera la gauche, & en preſenteroit encore une troiſiéme s'il l'avoit, pour inſtruire ceux qui commettroient cet outrage *Orat. 18.*

contre luy, pour leur inſpirer la douceur, & pour leur enſeigner par ſes actions & par ſes ſouffrances ce qu'il ne peut pas leur apprendre par ſes paroles. Si on bleſſe ſa reputation par des diſcours outrageux, il ſe ſouviendra que JESUS-CHRIST a eſté traité de la meſme maniere, & tirera ſa gloire de partager en quelque ſorte avec luy ſes afflictions & ſes hontes. Quand meſme on l'appelleroit Samaritain, quand on luy diroit qu'il eſt poſſedé du demon, il recevra en bonne part tous ces excés & ces injures. Et quand il les aura endurées, il ſe ſouviendra combien il luy en reſte encore à ſouffrir pour l'imiter. Il rappellera dans ſa memoire le vinaigre, le fiel, la couronne d'épines, le roſeau qu'on luy a fait porter comme un ſceptre, le manteau de pourpre dont il a eſté reveſtu, la croix, les cloux, les larrons que l'on a crucifié à ſes coſtez, & les outrages que luy faiſoient ceux qui paſſoient autour de luy dans le temps de ſon ſupplice.

Ep. 214. *Il donne dans un autre endroit une inſtruction toute ſemblable, lorſqu'écrivant à un Religieux perſecuté injuſtement par ſon propre Eveſque, il luy dit :*

Si vous vous eſtes imaginé n'avoir rien à ſouffrir, lorſque vous eſtes entré dans la vie Religieuſe, vous n'y eſtes pas entré en vray Religieux, & j'ay à me plaindre de ceux qui vous ont inſtruit, & formé dans la pieté. Que ſi vous vous eſtes attendu à eſtre perſecuté, vous devez remercier Dieu ſi vous ne l'avez

l'avez point eſté; que ſi vous l'eſtes, ſouffrez-le avec courage; autrement il faut que vous reconnoiſſiez que vous manquez à voſtre promeſſe. Q'uy a-t-il de *Ep.* 213. fâcheux pour nous? Rien du tout, ſinon de perdre Dieu & la vertu. Laiſſons-là tout le reſte, c'eſt à Dieu à en prendre ſoin; il ſçait la raiſon de tout ce qui nous arrive, luy qui eſt le maiſtre de nos vies. Craignons ſeulement de faire quelque choſe d'indigne de la ſainteté de noſtre eſtat. Conſiderez quelles ont eſté vos pretenſions & vos deſſeins, lorſque vous avez embraſſé la vie ſolitaire; ſi c'a eſté pour y trouver des proſperitez temporelles; ou plûtoſt pour y eſtre éprouvé par toutes ſortes d'afflictions & de croix.

Ils paſſent leur vie, *dit-il ailleurs parlant des Soli-* Or. 12. *taites du Pont*, dans les veilles, dans les jeûnes, dans les prieres, & dans les larmes. Leurs continuelles Oraiſons rendent leurs genoux auſſi durs que la peau des chameaux. Leur poitrine eſt toute meurtrie par les coups dont ils ſe chargent. Durant leurs prieres, ils pouſſent de profonds ſoûpirs & des ſanglots, qui percent le cœur, & rempliſſent de componction ceux qui les entendent. Ils paſſent les nuits entieres à loüer leur Createur. Leurs eſprits s'élevent au deſſus de toutes les choſes preſentes, pour s'unir parfaitement à luy. Ils employent les jours & les nuits à chanter des Pſeaumes & des Cantiques, à mediter ſa Loy ſainte, & ils ont ſans ceſſe ſes loüanges dans leur bouche. Ils negligent le ſoin de leurs

cheveux. Ils ont les pieds nuds à l'imitation des Apoſtres. Ils ne portent que des habits tres-ſimples & tres-pauvres. Ils ſe ceignent d'une ceinture dont toute la beauté eſt de n'en point avoir. Leur marcher eſt grave & exempt de toute legereté. Ils ne ſouffrent jamais que leurs yeux s'égarent. Ils font paroiſtre ſur leur viſage la ſerenité de leur ame par un ſous-ris modeſte, qui ſeul eſt capable de reprimer l'excés du rire. La raiſon regle toutes leurs paroles. Ils obſervent un ſilence exact qui eſt plus precieux & plus eſtimable que tous les diſcours. S'ils relevent la vertu de quelqu'un, ce n'eſt pas l'envie de flater qui tire ces eloges de leurs bouches; mais ſeulement le deſir de contribuer à le rendre encore meilleur qu'il n'eſtoit auparavant. Et lors qu'ils en reprennent quelqu'autre, cette correction eſt plus deſirable que les plus grandes loüanges. Ils joignent enſemble la vie commune & la ſolitude, vivant dans la ſolitude lors qu'ils ſont avec leurs Freres; & conſervant pour eux, lors qu'ils ſont dans la ſolitude, une charité ſincere & parfaite. Mais ce qui eſt de plus grand & de plus digne d'eſtre admiré, c'eſt que leur pauvreté eſt toute leur richeſſe. Leurs poſſeſſions conſiſtent en ce qu'ils n'ont rien en propre. Leur gloire eſt dans l'ignominie; leur force dans leur foibleſſe; & leurs delices dans la privation des plaiſirs. Ils embraſſent une vie baſſe & abjecte, pour joüir un jour d'une gloire infinie.

La privation de toutes les choſes du monde les éleve au deſſus du monde. Et quoy-qu'ils vivent en la chair, ils ſont bien éloignez de vivre ſelon ſes ſentimens. Dieu tout ſeul eſt la part & l'heritage qu'ils eſperent. Ils ſe rendent pauvres dans le temps, pour eſtre riches dans l'eternité, & leur pauvreté fait que dés cette vie meſme ils ſont de veritables Roys.

Ce ſont des Chœurs de Preſtres, des aſ- Or. 3.
ſemblées de Philoſophes, qui ne tiennent par aucuns liens aux choſes de ce monde, & qui n'y poſſedent que leurs corps, quoy-qu'ils ne les poſſedent pas meſme entierement. Ils ne ſont en rien redevables à Ceſar; mais ils reconnoiſſent qu'ils doivent à Dieu tout ce qu'ils ſont; & ils luy conſacrent leurs cantiques, leurs prieres, leurs veilles, leurs larmes, qui ſont des biens que nul ne peut leur ravir. Leur ſoin & leur application eſt de mourir au monde, & de ne vivre plus que pour JESUS-CHRIST; de mortifier leur chair; de retirer leurs cœurs & leurs penſées de tous les ſoins qui regardent le corps. Ce ſont eux qui rendent à Dieu un culte veritable. C'eſt à eux qu'il découvre ſes ſecrets & les choſes les plus cachées. Ils ſont les premices des Saints, les colomnes de l'Egliſe, la gloire & la couronne de la Foy, les perles & les pierres precieuſes de ce Temple dont JESUS-CHRIST eſt la pierre angulaire.

Enfin ce grand Docteur oppoſe la vie ſainte des Solitaires, à tout ce qui paroiſt de plus éclatant dans les anciens Philoſophes, & dans les Sages du Paganiſme; & il les propoſe à Julien l'Apoſtat, comme eſtant infiniment relevez au deſſus de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans ſa fauſſe Religion. Voicy une peinture qu'il en a faite.

Orat. 3. Voyez-vous, *luy dit-il*, ces perſonnes qui vivent dans la privation des choſes neceſſaires à la vie : Ils n'ont point de maiſons où ils puiſſent ſe retirer, à peine meſme leur reſte-t-il un corps ; & c'eſt par ces privations qu'ils s'approchent de Dieu. Ils n'ont point d'autre lit que la terre : Ils s'humilient & ſe rabbaiſſent au deſſous de tous, & ils ſont élevez au deſſus de tout : Ils ſe reduiſent à la plus baſſe condition des hommes, & ils ſont plus que des hommes : Ils ſont liez ſelon le corps, mais leur ame eſt dans une pleine liberté : Ils ſont eſclaves, & ils ſont les maîtres des autres : Ils n'ont rien en ce monde, & ils poſſedent tout ce qui eſt au deſſus du monde : Ils negligent la vie preſente, & ils ſoûpirent aprés celle qui ne paſſera jamais : Ils ſont morts à toutes choſes, & cette mort les rend immortels : Ils ſe ſeparent de tout commerce avec le monde, & par cette ſeparation ils s'uniſſent entierement à Dieu : Ils ſont exempts de toute paſſion, & leur cœur eſt penetré de la paſſion ſainte de l'amour divin, qui eſt pur de toute paſ-

ſion : Ils ſont pour les autres une ſource de lumiere, & à l'égard de Dieu ils ſont les rayons de ſa lumiere : Ils loüent Dieu avec les Anges, & ils les imitent ſur la terre, en luy offrant les meſmes Cantiques que ces Eſprits bien-heureux luy offrent dans le Ciel : Ils paſſent les nuits dans la priere; leur eſprit eſtant ravy en Dieu, ils ſont abſens d'eux-meſmes, & ils oublient qu'ils ont un corps : Ils ſont purifiez, & ils purifient les autres : Ils s'avancent inceſſamment du coſté de Dieu par de nouveaux progrés, & ils ne ſçavent ce que c'eſt que de mettre des bornes aux efforts qu'ils font pour s'unir parfaitement à luy. Ils ſont en meſme temps dans des rochers & dans le Ciel : On les conſidere comme des gens de rien, qui ne ſont bons qu'à eſtre mépriſez; & ce ſont eux qui doivent un jour eſtre aſſis ſur le thrône de Dieu : Ils ſont preſque nuds, & ils ſont revêtus de l'immortalité : Ils vivent dans la ſolitude, & l'aſſemblée des Saints doit eſtre leur partage : Ils repriment en ce monde leurs convoitiſes, & renoncent à tous les plaiſirs; & ils joüiront dans l'autre d'une joye éternelle & ineffable. Les larmes qu'ils répandent devant Dieu, forment un heureux deluge, qui expie les pechez du monde. Lorſqu'ils étendent les mains vers le Ciel dans leurs Oraiſons, ils éteignent les flammes des tentations; ils adouciſſent les bêtes farouches; ils arreſtent la violence des épées; ils mettent en fuite les eſca-

drons de leurs ennemis ; & ils reduiſent les impies à un honteux ſilence.

L'auteur de la Vie de ſaint Pacôme, a écrit quelque choſe ſur ce ſujet, qui merite qu'on le remarque.

La multitude des Fideles, *dit-il*, croiſſant de jour en jour d'une maniere admirable, on bâtiſſoit avec grand ſoin pluſieurs Egliſes à la memoire des Martyrs : & le grand nombre de Monaſteres qui s'établiſſoient par ceux qui en renonçant au ſiecle s'efforçoient de vivre dans une pureté parfaite, embelliſſoit meſme les lieux des deſerts les plus reculez. Car ceux d'entre les Payens qui embraſſoient la Foy, conſiderant les ſouffrances des Martyrs, & de quelle ſorte leur amour ardent pour JESUS-CHRIST, les portoit à confeſſer ſon ſaint Nom, commencerent auſſi par l'aſſiſtance de ſa grace, à ſuivre la maniere de vivre des Saints, & à ſe conduire de telle ſorte, que l'on pouvoit dire d'eux, ce que dit l'Apôtre ; Ceux dont le monde n'eſtoit pas digne, ſe trouvant accablez de neceſſitez, d'afflictions & de douleurs, n'avoient pour veſtemens que des peaux de chévres ; & errants dans les deſerts & dans les montagnes, n'avoient pour retraite que des antres & des cavernes. Mais deſirant de tout leur cœur, & cherchant le repos de la ſolitude, Dieu leur donna pour recompenſe, la joye ſans pareille d'operer leur ſalut, & de joüir des conſolations que

Hebr. 11. v. 37. & 38.

produit une foy ſincere & veritable, & leur exemple bien-toſt aprés ſervit à d'autres pour ſe porter à une vie encore plus élevée & plus ſainte. Ainſi renonçant à tous les ſoins & à toutes les occupations de la terre, ils imitoient meſme dés cette vie, & eſtant encore revêtus de leurs corps mortels, la pureté des Anges, qui les élevoit au comble des plus grandes vertus ; & l'éclat d'une ſi haute perfection allant au delà de l'admiration des hommes, ils ne cedoient en rien aux plus anciens de tous les Peres, & égaloient les merites de ceux qui en répandant leur ſang dans les combats qu'ils ont ſoûtenus pour le nom de JESUS-CHRIST, ſont demeurez victorieux de tous ces ennemis inviſibles dont l'Apôtre parle, lorſqu'il dit : Vous n'avez pas ſeulement à combattre contre la chair & le ſang, mais auſſi contre ces Princes du ſiecle, contre ces Puiſſances ſpirituelles qui regnent dans les tenebres, & contre ces eſprits de malice qui dominent en l'air. Ces hommes admirables ayant donc ainſi ſurmonté, par une prudence ſainte, tant de diverſes attaques de ce ſerpent infernal, & luy ayant briſé la teſte par leur generoſité & leur conſtance, joüiſſent maintenant de ces recompenſes éternelles dont il eſt écrit ; Que nul œil n'a vû, nulle oreille n'a entendu, & nul eſprit n'a jamais compris, ce que Dieu a preparé à ceux qui l'aiment.

Ephes. 6

Iſa. 64. *1. Cor.* 2.

Saint Gregoire de Nyſſe parlant de ſainte Macrine,

& des ſaintes Vierges qui vivoient ſous ſa conduite,
dit, Que la vie qu'elles menoient eſtoit ſi admirable, qu'il n'y a point de paroles qui puiſſent l'exprimer; que leur vertu eſtoit ſi éminente, & qu'elles ſe rendoient ſi exactes les jours & les nuits, dans l'obſervation de leur ſainte diſcipline, qu'elles paroiſſoient ſur la terre comme ces ames bienheureuſes, qui s'envolent dans le Ciel, aprés eſtre délivrées de la priſon de leurs corps. Elles avoient, *dit-il*, un tel mépris de toutes les choſes du monde, qu'on peut dire qu'elles vivoient déja comme les Anges. On ne voyoit entr'elles ni colere, ni envie, ni ſoupçons, ni haine : Elles avoient banni avec le faſte de la vanité, & les autres vices ſemblables, tout deſir d'honneur & d'eſtime : Elles mettoient leurs delices en la temperance, leur gloire à n'eſtre connuës de perſonne, leur richeſſe à ne rien poſſeder, & à regarder comme de la pouſſiere, tout ce que la terre peut donner de commoditez & d'avantages: Elles croyoient que tout le ſoin que l on employe pour ce qui ne concerne que cette vie periſſable, devoit eſtre compté comme perdu. La ſeule penſée des choſes divines, la priere continuelle, & le chant des Pſeaumes qu'elles n'interrompoient jamais, faiſoient toute leur occupation, & tout leur repos. Et ainſi, n'ay-je par raiſon de dire, qu'il n'y a point d'éloquence qui puiſſe repreſenter une maniere de vie ſi parfaite ? Elle tenoit comme le milieu entre celle

des

des hommes & celle des Anges, & participoit de l'une & de l'autre ; parce qu'eſtant exempte des troubles qui agitent l'eſprit des hommes, elle eſtoit au deſſus de la condition humaine ; & qu'elle cedoit à la nature Angelique, en ce qu'elle eſtoit enfermée dans un corps mortel, & qu'elle ne pouvoit ſe paſſer pour agir, du miniſtere des ſens & des organes ; quoy-qu'il y en ait qui ne feroient pas difficulté de dire qu'elle ne luy eſtoit point inferieure, puiſque ces ames ſaintes eſtant engagées dans une chair infirme & fragile, en ſentoient auſſi peu la peſanteur, que ſi elles n'euſſent eſté que de purs eſprits, & qu'elles converſoient avec ces ſubſtances celeſtes, en s'élevant inceſſamment en haut par la ſublimité de leurs meditations & de leurs penſées.

Rien n'égale ce que ſaint Jean Chryſoſtome a penſé & a dit de l'excellence de cette profeſſion. Il eſtoit tellement remply de l'eſtime & de la veneration qu'il en avoit, qu'il ne peut ſe contenir lorſqu'il en parle, & il le fait en toutes occaſions, de la plenitude de ſon cœur.

L'Egypte, *dit ce Saint*, reçoit JESUS-CHRIST dans ſa fuite, & luy ſert de refuge contre le Tyran qui le perſecute ; & elle tire de ſa preſence comme une diſpoſition avancée pour ſon ſalut, afin qu'auſſi-toſt qu'elle entendra les Apôtres annoncer la Foy, elle ſe puiſſe vanter de l'avoir em- *Homil. 8. in Matth.*

braſſée la premiere. Ce devoit eſtre le privilege de la Judée, mais l'Egypte le luy a ravy par ſon zele. Que ſi vous allez aujourd'huy dans les ſolitudes d'Egypte, vous y verrez un deſert comme un paradis, bien plus beau que tous les jardins du monde ; des troupes innombrables d'Anges revêtus d'un corps ; des peuples entiers de Martyrs ; des aſſemblées de Vierges ; enfin toute la tyrannie du demon détruite, & le Royaume de JESUS-CHRIST fleuriſſant de toutes parts.

Vous y verrez cette Egypte, cette mere des Poëtes, des Philoſophes, & des Magiciens, qui ſe vantoit d'avoir trouvé toutes ſortes de ſuperſtitions, & de les avoir enſeignées aux autres, renoncer à toute la ſcience de ces faux Sages ; ſe glorifier d'avoir des pêcheurs pour Docteurs & pour Maîtres ; tenir toûjours dans les mains les écrits d'un Publicain, & d'un faiſeur de tentes, & mettre toute ſa gloire dans la Croix de JESUS-CHRIST. Ce ſont les miracles que l'Egypte fait voir, non ſeulement dans ſes Villes, mais encore plus dans ſes deſerts. On y voit de tous coſtez les Soldats de JESUS-CHRIST, une aſſemblée royale & auguſte de Solitaires, & une image de la vie des Anges.

Cette gloire n'eſt point particuliere aux hommes, les femmes la partagent avec eux. Elles n'ont pas moins de force que les hommes, non pas pour monter à cheval, ni pour ſe bien ſervir

des armes, comme l'ordonnent les plus excellens d'entre les Legiſlateurs & les Philoſophes Grecs; mais pour entreprendre une guerre bien plus rude & plus penible, qui leur eſt commune avec les hommes. Car elles ont comme eux à combattre le demon meſme, & les puiſſances des tenebres, ſans que la foibleſſe de leur ſexe leur puiſſe interdire ces combats, parce qu'ils ne demandent point la force du corps, mais la bonne diſpoſition de l'ame & du cœur. C'eſt pourquoy on a vû ſouvent dans cette ſorte de guerre les femmes témoigner plus de courage & de generoſité que les hommes, & remporter de plus glorieuſes victoires.

Le Ciel n'éclate pas d'une auſſi grande varieté d'eſtoiles, que les deſerts de l'Egypte brillent aujourd'huy par une infinité de Monaſteres & de maiſons ſaintes. Celuy qui ſe ſouviendra quelle eſtoit autrefois cette Egypte ſi rebelle à Dieu, ſi plongée dans la ſuperſtition; qui adoroit juſqu'à des chats, & qui avoit une frayeur reſpectueuſe pour des porreaux & pour des oignons; comprendra en la comparant avec ce que nous y voyons maintenant, quelle eſt la force & la Toute-puiſſance de JESUS-CHRIST. Nous n'avons pas meſme beſoin de rappeller en noſtre memoire les ſiecles paſſez, pour concevoir en ce point, quels ont eſté ſes excés; il n'en reſte encore aujourd'huy que trop de traces parmy ſes habitans.

Cependant ceux meſmes qui ſe portoient dans des déreglemens ſi étranges, ne s'occupent maintenant que des choſes du Ciel, & de ce qui eſt au deſſus du Ciel. Ils ont en horreur les couſtumes impies de leurs peres. Ils ont compaſſion de leurs ayeuls, & ils n'ont que du mépris pour tous leurs Sages, & tous leurs Philoſophes. Car ils ont enfin reconnu par experience, que les maximes de ces Sages n'eſtoient que des imaginations de perſonnes enyvrées, ou des contes ſemblables à ceux que les vieilles femmes font aux enfans; mais que la ſageſſe veritable & digne du Ciel, eſtoit celle que des peſcheurs leur ont enſeignée.

C'eſt pourquoy ils joignent à l'amour extrême de la verité, l'éclat d'une vie tres-reglée & tres-parfaite. Aprés s'eſtre dépoüillez de tout, & s'eſtre crucifiez au monde, ils portent encore leur zele plus loin; & ils travaillent de leurs propres mains pour ſubvenir aux neceſſitez des pauvres. Ils ne pretendent point que parce qu'ils jeûnent, ou qu'ils veillent, ils doivent eſtre oiſifs durant le jour; mais ils employent la nuit à chanter des Hymnes & à veiller, & le jour à prier & à travailler des mains, imitant en cela le zele du grand Apôtre. Car ſi lors que toute la terre le regardoit comme le Predicateur de la verité, il a voulu neanmoins s'occuper comme un artiſan, & travailler de ſes mains, juſqu'à paſſer les nuits entieres pour

gagner de quoy ſecourir les pauvres ; Combien plus, diſent ces ſaints hommes, nous qui joüiſſons de la ſolitude, & qui n'avons rien de commun avec le tumulte des Villes, devons-nous conſacrer ce repos à quelque travail utile & ſpirituel ?

Rougiſſons donc icy nous autres, & pauvres & riches, de ce que pendant que ces ſaints Solitaires, qui n'ont rien que leurs corps & que leurs bras, ſe font violence pour trouver dans leur travail de quoy faire ſubſiſter les pauvres ; nous au contraire qui avons tant de bien dans nos maiſons, n'employons pas ſeulement noſtre ſuperflu pour le ſoulagement des miſerables. Comment excuſerons-nous une ſi grande dureté ? comment pourrons-nous en obtenir le pardon ?

Souvenez-vous combien les Egyptiens autrefois eſtoient avares ; combien ils eſtoient eſclaves de l'intemperance de la bouche, & des autres vices. Il y avoit là (comme dit l'Ecriture) des marmites pleines de viande, que les Juifs meſmes regretoient dans le deſert. L'intemperance donc dominoit dans l'Egypte ; & cependant lors qu'ils l'ont voulu, ils ſe ſont convertis, ils ſe ſont changez, & eſtant embraſez du feu de JESUS-CHRIST, ils ſe ſont auſſi-toſt élevé juſqu'au Ciel. Aprés avoir eſté & plus ſujets à la colere, & plus adonnez aux voluptez que les autres peuples, ils imitent maintenant les Anges par leur temperance, & par la pratique de toutes les autres vertus. *Exod.* 16. 3.

Tous ceux qui ont eſté en ce païs, ſçavent que ce que je dis eſt veritable. Mais ſi quelqu'un n'a pas eu le bon-heur de voir ces Saints Monaſteres, qu'il conſidere le grand & le bien-heureux Antoine, qui eſt encore maintenant l'admiration de toute la terre, & que l'Egypte a produit preſque égal aux Apoſtres. Qu'il ſe ſouvienne que ce ſaint homme eſt né du meſme païs que Pharaon, ſans que pour cela il en ait eſté moins Saint. Il a meſme eſté digne que Dieu ſe ſoit montré à luy d'une maniere toute particuliere; & toute ſa vie n'a eſté qu'une pratique tres-exacte de ce que JESUS-CHRIST ordonne dans l'Evangile.

Ceux qui liront ſa vie reconnoiſtront la verité de ce que je dis, & ils y verront en beaucoup d'endroits qu'il a eu le don de Prophetie; car il a découvert & prédit les maux que l'hereſie Arienne produiroit dans l'Egliſe, Dieu les luy revelant dés-lors, & luy mettant l'avenir devant les yeux. Il eſt conſtant qu'outre toutes les autres preuves de la verité de l'Egliſe, c'en eſt une bien évidente, qu'on ne voit point parmy les heretiques, un ſeul homme qui ſoit ſemblable à celuy-cy. Et afin que vous ne m'en croyez pas ſeul, liſez le livre de ſa vie, où vous verrez toutes ſes actions en détail, & où vous trouverez beaucoup de choſes qui vous porteront au comble de la vertu.

Homil. 70. in Matth. Voulez-vous que je vous montre, *dit ailleurs le meſme Saint*, qui ſont ceux qui ont ces veſtemens

Divins, & qui ſont reveſtus de la robe nuptiale ? Souvenez-vous de ces ſaints Solitaires dont je vous parlois la derniere fois ; de ces hommes auſteres, qui ſont couverts d'un cilice, & qui paſſent toute leur vie dans le fond d'un deſert. Ce ſont proprement ces perſonnes qui ſont parées comme JESUS-CHRIST veut que le ſoient ceux qui viennent à ſes nopces. Si vous preſentiez à ces perſonnes un habillement de pourpre, ils le rejetteroient avec autant d'horreur, qu'un Roy rejetteroit les haillons des pauvres dont on le voudroit reveſtir. Ce qui leur donne un ſi grand mépris pour cette vaine magnificence du corps, eſt la connoiſſance, & le deſir qu'ils ont de la beauté des vêtemens de leurs ames. C'eſt là ce qui leur fait fouler aux pieds la pourpre & l'écarlate comme des toiles d'araignées. Le ſac & le cilice dont ils ſont toûjours reveſtus les ſouſtient meſme dans cette penſée, puiſque dans cet eſtat ſi vil & ſi mépriſable en apparence, ils ne laiſſent pas d'eſtre infiniment plus grands & plus relevez que les Roys. Si vous pouviez penetrer le dedans de ce Sanctuaire, enviſager de prés leurs ames, & en conſiderer les ornemens, ce grand éclat vous ébloüiroit, & vous feroit tomber par terre. Vous ne pourriez ſouſtenir cette lumiere ſi vive, & l'éclat de leur conſcience toute pure & ſans aucune tache ébloüiroit vos yeux.

J'avouë que nous avons dans nos livres des

exemples auſſi admirables, & des hommes auſſi rares que ceux d'aujourd'huy ; Mais neanmoins comme ce que l'on voit de ſes propres yeux, touche davantage les perſonnes moins ſpirituelles, je ne me laſſe point de vous prier d'aller voir ces ſaints Solitaires dans leurs retraites & dans leurs cellules. Vous n'y verrez rien de triſte, rien qui les afflige, ou qui puiſſe leur donner le moindre chagrin. On croiroit qu'ils ont placé leur tentes dans le Ciel meſme, où ils demeurent paiſiblement, éloignez de tous ces accidens fâcheux qui traverſent la vie des hommes, combattant genereuſement contre le demon, & entreprenant avec autant de joye de luy faire la guerre & de le vaincre, que s'ils alloient à des nopces. C'eſt pour ce ſujet qu'ils vont chercher dans les deſerts des lieux reculez pour s'y dreſſer des pavillons, & qu'ils fuyent les Villes & les places publiques, parce qu'un ſoldat ne peut eſtre en meſme temps à la guerre & dans une maiſon. Il cherche une tente qu'il dreſſe à la haſte, & où il demeure comme en paſſant, eſtant toûjours ſur le point de la quitter.

Ces perſonnes vivent donc d'une maniere qui eſt étrangement oppoſée à la noſtre. Car pour nous, bien loin de vivre comme ſi nous eſtions dans un camp, nous vivons comme eſtant delicieuſement dans le milieu des Villes, & comme ſi nous jouïſſions d'une profonde paix. Qui s'eſt jamais mis en peine à l'armée de creuſer des fondemens pour ſe baſtir

bâtir une maiſon, puiſqu'on y change de lieu inceſſamment, & qu'on n'y a point de demeure aſſurée ? N'eſt-il pas vray au contraire, que ſi quelqu'un vouloit faire la guerre de cette ſorte, on le traiteroit comme un lâche, & qu'on le regarderoit comme un traître.....

Si vous croyez qu'il vous ſoit penible de vous paſſer de toutes les choſes deſquelles les gens du monde croyent qu'on ne ſe peut paſſer, allez au deſert de ces Solitaires : voyez leurs cabanes, & reconnoiſſez enfin combien il eſt facile de ne rien rechercher de tout ce que vous croyez ſi neceſſaire. Ils ne demeurent que ſous de petites tentes qu'ils quittent avec autant de facilité, lors qu'il le faut, qu'un ſoldat quitte ſa hutte, pour aller gouſter le bon-heur de la paix dans les Villes. Je trouve infiniment plus de plaiſir à voir un vaſte deſert remply de petites cellules habitées par ces ſaints Solitaires, que de voir une armée campée dans un champ, les tentes dreſſées, les pointes des piques élevées en haut, les drapeaux ſuſpendus aux lances & agitez de l'air ; l'éclat des boucliers qui eſtans frappez du ſoleil, jettent des flammes & des rayons de toutes parts ; cette multitude effroyable de teſtes d'airain & d'hommes de fer, la tente du General comme un Palais fait en un moment, toute environnée de Gardes & d'Officiers ; & cette confuſion d'hommes meſlez enſemble, dont les uns ſont ſous les armes, les autres courent & repaſſent deçà & delà au bruit des trompettes & des tambours.

Ce ſpectacle frappe les yeux, & étonne agreablement, & neanmoins il n'a rien de comparable à celuy que je vous propoſe. Car ſi nous allons dans ces deſerts, & ſi nous y conſiderons les tentes de ces ſoldats de JESUS-CHRIST, nous n'y trouverons ni lances, ni épées ni aucunes armes, ni ces draps d'or dont on pare les tentes des Empereurs & des Generaux d'armées. Mais nous ſerons ſurpris, comme ſi paſſant dans un pays ſans comparaiſon plus beau & plus heureux que celuy-ci, nous voyons paroiſtre tout d'un coup un Ciel nouveau ſur une nouvelle terre. Car les cellules de ces Saints qui y ſont ne cedent pas au Ciel meſme, puiſque les Anges y viennent, & le Roy des Anges. Car ſi ces bien-heureux Eſprits ſe ſont tant plû autrefois avec le ſaint Patriarche Abraham, quoy-qu'il fuſt engagé dans le mariage, ayant ſa femme & ſes enfans, parce qu'il aimoit à recevoir les eſtrangers, combien ſe plairont-ils davantage & aimeront-ils plus ardemment à ne faire qu'un meſme chœur avec des hommes qui ſont dans une vertu & une condition beaucoup plus pure, qui ſont dégagez entierement de leurs corps, & qui dans la chair meſme ſe ſont élevez au deſſus de la chair?

Leur table a banni pour jamais toutes ſortes de voluptez & de luxe; elle eſt toûjours pure & ſobre, & toûjours digne d'un Chrêtien. On ne voit point là comme dans nos Villes des ruiſſeaux du ſang des beſtes égorgées, & des animaux coupez en

cent parties. On n'y voit point ni ce feu, ni ces fumées, ni ces odeurs insupportables, ni ce bruit & ce tumulte, ni tous ces rafinemens pour satisfaire le gouſt, qui ſont les ſuites de l'art & de l'empreſſement des cuiſiniers. On y voit pour tous mets ſur leur table du pain & de l'eau. Ils ont l'un d'une fontaine voiſine, & ils gagnent l'autre par leurs juſtes & leurs ſaints travaux. S'ils veulent quelquefois faire un grand feſtin, cet extraordinaire ſe termine à quelque fruit que les arbres de leurs deſerts leur produiſent, & ils trouvent en cela infiniment plus de delices, que d'autres n'en trouveroient dans la table des Roys. Ils ne ſont point expoſez dans ces lieux aux craintes & aux frayeurs. Les Puiſſances ne les inquietent point. Ils n'ont ni femmes ni enfans qui les fâchent. Ils ne ſe relâchent jamais dans des ris démeſurez, & ils ne ſont point aſſiegez de ces hommes lâches, qui leur puiſſent inſpirer de la complaiſance par leurs loüanges & leurs flateries.

Leur table eſt comme une table d'Anges, éloignée de tout bruit, & toûjours dans la paix. L'herbe verte leur ſert de ſiege, & ils retracent là tous les jours ce feſtin miraculeux que JESUS-CHRIST fit à tout un peuple dans un lieu ſemblable à celuy où ils demeurent. Pluſieurs d'entr'eux n'ont pas meſme des cellules. Ils n'ont point d'autre toict que le Ciel, ni d'autre lampe durant la nuit que la Lune qui les éclaire, ſans avoir beſoin d'y mettre de l'huyle. C'eſt proprement pour eux que la Lune

luit, puis qu'ils ne ſe ſervent point d'autre lumiere que de la ſienne; & les Anges voyant du Ciel la temperance & la pauvreté de leur table, y trouvent leurs plaiſirs & leurs delices. Car s'ils ſe réjoüiſſent d'un pecheur qui fait penitence, que ne doivent-ils point faire en voyant tant de juſtes qui les imitent, & qui vivent ſur la terre de la vie du Ciel?

Il n'y a point entr'eux de ſerviteur ou de maître; tous ſont ſerviteurs, & tous ſont libres. Ce n'eſt point un enigme que ce que je dis, car ils ſont veritablement ſerviteurs les uns des autres, & maîtres les uns des autres. Lorſque la nuit eſt venuë, on ne les voit point plongez dans une profonde triſteſſe, comme on voit ſi ſouvent les perſonnes du monde, qui repaſſent avec chagrin les malheurs & les pertes qui leur ſont arrivées durant le jour. Aprés le ſouper ils ne ſont point en peine de ſe défendre contre les voleurs, de fermer leurs portes avec ſoin, & de prendre toutes ces autres precautions dont on uſe dans le monde. Ils ne craignent point en éteignant leurs lampes, qu'une étincelle mette le feu au logis.

Leurs conferences & leurs entretiens ſont pleins d'une paix modeſte & tranquille. Ils ne perdent point le temps comme nous, à parler de choſes vaines & ſuperfluës qui ne les regardent pas. Ils ne s'entrediſent point de nouvelles; ſi un particulier eſt devenu Roy; ſi un Prince eſt mort; ſi un autre luy a ſuccedé: Tous ces entretiens, qui occupent

les gens du monde, leur ſont inconnus. Ils ne parlent, & ils ne s'occupent que de l'avenir & des choſes éternelles. Il ſemble qu'ils habitent une autre terre que la noſtre, & qu'ils ſoient déja dans le Ciel. Tout ce qu'ils s'entre-demandent eſt, ce que c'eſt que le ſein d'Abraham : quelles ſont les Couronnes que Dieu promet aux Saints, & quelle ſera cette union admirable que nous aurons un jour avec JESUS-CHRIST. Voilà ce qui occupe toutes leurs penſées, & ce qui forme tous leurs entretiens : Car pour ce qui regarde les choſes de ce monde, ce ſont des matieres qui ne ſont point pour eux ; & comme nous rougirions de nous mettre en peine de ſçavoir ce que ſont les fourmis dans leurs fourmillieres, ils dédaignent de meſme de s'informer de ce qui ſe paſſe parmy les hommes.

Leur eſprit n'eſt attentif qu'à ce Roy celeſte, qu'à cette guerre que nous avons avec le demon, qu'à chercher les moyens d'éviter ſes pieges & ſes artifices, & qu'à conſiderer les grands exemples de vertus que nous ont donné les Saints.

Jettons donc les yeux ſur la vie de ces ſaints hommes, qui s'eſtant rendus égaux aux Anges, vivent icy-bas comme des étrangers, & qui nous ſont entierement oppoſez dans l'uſage qu'ils font de toutes les choſes de ce monde, de la nourriture, des habits, du logement, de la converſation & de la parole. Si quelqu'un écoutoit leurs entretiens & les noſtres, & les comparoit enſemble, il verroit clai-

rement qu'ils ſont dignes d'eſtre dans le Ciel, & que nous ſommes indignes d'eſtre ſur la terre.

Lorſque quelque Grand, ou quelque Prince les va voir, c'eſt alors qu'on reconnoiſt le neant de tout ce qui paroiſt de plus magnifique dans le monde. On voit un Solitaire accoûtumé à remuer la terre, & qui ne ſçait rien de toutes les affaires du ſiecle, s'aſſeoir indifferemment ſur un gazon auprés d'un General d'Armée, qui s'éleve dans ſon cœur de l'autorité qu'il a ſur tant d'hommes. Car il ne trouve point là perſonne qui le flatte, & qui le porte à tenir ſon rang. Il luy arrive alors la meſme choſe qu'à un homme qui s'approcheroit d'un ouvrier en or, ou d'un lieu remply de roſes, & qui tireroit quelque éclat de cét or, ou quelque odeur de ces fleurs : Ceux de meſme qui voyent de prés ces ſaintes ames, tirent quelque avantage de l'éclat & de la bonne odeur de leur vertu, & rabaiſſent quelque choſe de ce vain orgueil, où ils eſtoient avant de les voir. Comme nous voyons qu'un homme fort petit ne laiſſeroit pas de ſe faire voir de bien loin, s'il montoit ſur un lieu fort élevé ; de meſme ces grands Seigneurs du monde s'approchant de ces ſaints Solitaires, paroiſſent quelque choſe autant de temps qu'ils demeurent avec eux, mais lorſqu'ils ſortent de leur compagnie, ils rentrent auſſi-toſt dans leur premiere baſſeſſe.

Les Rois ni les Princes ne ſont rien dans l'eſprit de ces Saints : Ils ſe rient de leur éclat, & de leur

vaine magnificence, comme nous nous rions des jeux des petits enfans. Et en effet, ſi on leur offroit le plus grand & le plus paiſible Royaume de la terre, ils n'en voudroient point, parce qu'ils n'ont dans l'eſprit, que cette Principauté ſouveraine & éternelle, qui leur fait mépriſer toute la grandeur paſſagere qui accompagne les Puiſſances du monde.

Qui nous empêche donc, mes freres, de ſortir de noſtre baſſeſſe, pour aller voir ces ames ſi heureuſes & ſi élevées ? N'irons-nous jamais voir ces Anges couverts du corps d'un homme ? Ne nous revêtirons-nous jamais comme eux de ces vêtemens ſi blancs & ſi purs, afin de nous preſenter à ces nôces ſpirituelles, avec une bien-ſéance qui ſoit digne de Dieu ?

Voulez-vous, mes freres, que nous montions encore aujourd'uy à cette Ville bien-heureuſe, à cette demeure des Saints, à ces montagnes, & que nous allions en ces vallées où habitent les vertus ? C'eſt-là que nous verrons l'humilité dans ſa grandeur & dans ſon éclat. Car il y a dans ces troupes ſaintes, des Solitaires qui ayant eſté autrefois dans les dignitez du monde, dans les richeſſes, & dans la magnificence, s'humilient maintenant, & ſe rabaiſſent en toutes choſes, dans leur vêtement, dans leur cellule & dans leurs emplois; & qui regardent l'humilité comme la fin generale, où ils rapportent tout le reſte. Ils retranchent ſans exception tout ce

Homil. 72. in Matth.

qui tient encore quelque choſe de la vanité du ſiecle, dans les habits, ou dans les maiſons, ou dans les perſonnes qui nous ſervent; parce que ces choſes nous jettent ſouvent, malgré nous, dans l'élevement & dans l'orgueil. Ils vont eux-mêmes couper le bois dont ils ont beſoin. Ils allument leur feu, ils font cuire ce qu'ils doivent manger, & ils ſervent eux-meſmes ceux qui les viennent voir.

Nul en ce lieu, ni n'en bleſſe un autre, ni n'en eſt bleſſé. Nul ne commande, & nul n'a beſoin qu'on luy commande. Ils ſont tous ſerviteurs les uns des autres. Ils s'empreſſent de laver les pieds des hoſtes qui les viſitent. Chacun tâche de prevenir ſon frere dans ce devoir, & ils ne diſputent jamais qu'à qui ſera le plus humble. On rend cét office de charité, à un étranger, quel qu'il ſoit, ſans s'informer s'il eſt pauvre, ou s'il eſt riche; s'il eſt libre, ou s'il eſt eſclave. On traite tout le monde indifferemment. Il n'y a parmy eux ni grand, ni petit; tout y eſt égal. Il y a donc là, me direz-vous, une grande confuſion? Nullement, mes freres; mais on y voit au contraire regner ſouverainement l'ordre & la paix. Perſonne ne conſidere quel eſt ſon frere, s'il eſtoit noble, s'il ne l'eſtoit pas: chacun ſe croit le dernier de tous, & il devient grand en cela meſme qu'il aime à ſe mettre au deſſous des autres.

Il n'y a qu'une ſeule table pour ceux qui ſervent, &

& pour ceux que l'on ſert. Ce ſont les meſmes viandes pour tous, les meſmes habits, les meſmes cellules, la meſme maniere de vie. Celuy d'entr'eux qui ſe porte aux petites choſes avec plus d'ardeur, eſt celuy qui eſt le plus grand de tous. On n'entend point dire là, cela eſt à moy, cela eſt à vous. Ces paroles qui ſont la ſource des diviſions & des guerres, ſont éternellement bannies de ces lieux : Et on ne doit pas s'étonner qu'ils n'ayent tous qu'un meſme habit, qu'une meſme table, & qu'une meſme nourriture, puiſqu'ils n'ont tous enſemble qu'une meſme ame, non à cauſe qu'elle eſt d'une meſme ſubſtance, ce qui eſt commun à tous les hommes, mais à cauſe de leur charité, qui les uniſſant tous, ne fait d'eux tous qu'un cœur & qu'une ame. Et comment une ſeule ame pourroit-elle s'élever contre elle-meſme ?

On ne voit donc point là, comme parmy nous, ces differences de pauvres & de riches, ni ce diſcernement de perſonnes qu'on honore, & d'autres que l'on mépriſe. Cette parfaite égalité ne laiſſe parmy eux aucune entrée à la vaine gloire : Si l'un y eſt grand, & l'autre petit, ce n'eſt qu'en vertu, & l'on n'a meſme aucun égard à ces differences. Celuy qui eſt inferieur aux autres, ne ſe plaint point d'eſtre mépriſé, parce qu'il n'y a perſonne qui le mépriſe ; & s'il s'en trouvoit quelqu'un, il en auroit de la joye, parce qu'ils aiment à ſouffrir les mépris & les injures. Ils s'appliquent ſans ceſſe à s'aneantir, & à

s'humilier, non ſeulement dans leurs paroles, mais encore dans leurs actions.

Ils aiment à manger avec les pauvres, & avec les perſonnes les plus mépriſables. Leur table eſt tous les jours environnée de ces ſortes d'hoſtes, & c'eſt ce qui les rend dignes du Ciel. L'un y panſe les playes des bleſſez, l'autre ſert de guide à un aveugle, l'autre porte celuy qui a la jambe rompuë. Il n'y a point là de flatteurs : On n'y ſçait pas meſme ce que c'eſt que de flatter; & comme tout eſt égal entr'eux, il ne s'y peut mêler aucune envie. Ainſi ceux qui entrent parmy ces Saints, y apprennent aiſément à devenir humbles à leur exemple, ſans qu'on les contraigne de s'humilier devant les autres. Car comme on arreſte plus aiſément l'audace d'un homme ſuperbe, en luy cedant, qu'en luy reſiſtant, & que la moderation d'un autre eſt une grande inſtruction pour luy; ainſi rien n'eſt plus capable de guerir dans une ame la playe que la vaine gloire luy a faite, que de voir des perſonnes qui n'en ont que de l'averſion & du mépris. C'eſt ce qui ſe pratique admirablement dans ces lieux: Car on y voit autant d'ardeur pour fuir, ou pour quitter les premieres places & les rangs d'honneur, que nous en voyons ailleurs pour les avoir. Ils aiment, non à ſe faire honorer, mais à honorer les autres.

Leurs ouvrages meſmes & les occupations où ils s'employent, les portent encore à l'humilité, &

étouffent dans eux tous les mouvemens de la vaine gloire. Car le moyen de devenir ſuperbe en beſchant la terre, en arroſant des herbes, en faiſant des paniers d'oſier, & d'autres choſes ſemblables ? Comment pourroient-ils s'élever dans leur cœur en ſouffrant, comme ils font, la pauvreté, la faim, la ſoif, & toutes les autres neceſſitez de la vie ? Ainſi l'humilité, comme je viens de dire, eſt parmy eux une vertu bien-aiſée. Comme il eſt tres-difficile de ne devenir pas ſuperbe parmy les loüanges & les applaudiſſemens des hommes, il eſt aiſé auſſi de devenir humble parmy des choſes ſi baſſes, & dans le fond d'un deſert.

C'eſt-là qu'on traite avec Dieu ſeul à ſeul : On n'a pour compagnie que ſoy-meſme ; on n'y voit qu'un oiſeau qui vole, qu'un arbre qui eſt agité des vents, qu'un ruiſſeau qui coule le long d'une vallée : Par où donc l'orgueil attaqueroit-il un homme dans une ſi profonde ſolitude ?

Ce n'eſt pas neanmoins que nous ſoyons excuſables au milieu des Villes, de nous laiſſer aller à cette paſſion. Abraham vivoit au milieu des Chananéens, & ne laiſſoit pas de dire à Dieu, Je ne ſuis que terre & que cendre. David eſtoit dans la Cour & dans les Armées, & cependant il diſoit ; Pour moy je ſuis un vermiſſeau, & non un homme. Saint Paul vivoit au milieu des hommes, & cependant il eſtoit aſſez humble pour dire ; Je ne ſuis pas digne d'eſtre appellé Apôtre. Aprés tant d'exem- *Gen. c. 17. v. 27.* *Pſ. 21. 6.*

ples, mes freres, comment ſerions-nous excuſables d'eſtre encore ſi ſuperbes & ſi vains ? N'eſt-il pas vray, que comme ces hommes admirables ſeront comblez de gloire, parce qu'ils ont donné les premiers l'exemple d'une vertu ſi rare, nous ſerons auſſi livrez aux plus grands ſupplices, pour ne l'avoir pas ſuivie, pour avoir lû leurs actions ſans les avoir imitées, pour avoir admiré leur humilité ſans en eſtre devenus plus humbles ?

Que nous reſtera-t-il pour excuſer une dureté ſi conſtante ? Direz-vous que vous ne pouvez lire l'Ecriture, pour y apprendre quelle a eſté la vertu de ces ſaints hommes ? C'eſt déja une grande faute de n'avoir pas ſoin de vous inſtruire dans l'Egliſe, où vous devriez venir puiſer ſans ceſſe, les eaux ſi ſaintes & ſi ſalutaires : Mais ſi vous ne pouvez apprendre les vertus de ces anciens Serviteurs de Dieu, ne pouvez-vous pas voir au moins celles des Saints qui vivent encore ?

Je n'ay perſonne qui m'y mene, dites-vous ; Venez me trouver, je vous y meneray moy-meſme : Venez avec moy pour apprendre des choſes qui vous toucheront, & qui vous édifieront. Ces Solitaires ſont comme des lampes, qui éclairent toute la terre : Ce ſont comme des remparts qui vous ſerviront de défenſe. Ils ont recherché les deſerts, pour nous apprendre à mépriſer le monde. Il faut eſtre fort pour trouver le calme au milieu de la tempête : Mais pour vous qui eſtes foibles, vous avez

beſoin de repos aprés cette agitation continuelle, où vous expoſe l'engagement que vous avez dans le monde. Allez donc, mes freres, voir ſouvent ces Saints, afin que leurs prieres, & leurs exhortations vous ſervent à vous purifier des taches du ſiecle; & qu'en purifiant voſtre vie de plus en plus, vous vous mettiez en eſtat de joüir des biens, & de ce monde, & de l'autre, par la grace & par la miſericorde de Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST, à qui, avec le Pere & le ſaint Eſprit, eſt la gloire & l'Empire maintenant & toûjours, & dans tous les ſiecles des ſiecles.

Appliquons-nous encore aujourd'huy à examiner la vie de ces troupes Angeliques, & le plaiſir celeſte dont ces ſaints hommes joüiſſent, ſans qu'il ſoit jamais interrompu d'aucun trouble, & d'aucun mouvement de triſteſſe. Nous avons déja tracé dans noſtre dernier diſcours, un leger crayon du camp de cette Armée toute divine. On n'y voit point de piques & de lances, de caſques ou de boucliers; & cependant eſtant ainſi deſarmez, ils font de plus grandes & de plus heroïques actions, que les autres n'en peuvent faire avec le fer & le feu. Si vous avez quelque ſainte envie d'aller à ce camp bienheureux, je veux bien vous y conduire. Allons enſemble voir cette troupe admirable, & ces ſaints combats. *Hom. 70. in Matth.*

Nous verrons tous les jours ces bien-heureux Solitaires occupez à une guerre inviſible, puiſqu'ils

remportent chaque jour une illuſtre victoire ſur leurs ennemis, je veux dire ſur leurs paſſions, qui leur tendent toûjours de nouveaux pieges. Ils verifient dans leurs perſonnes cette grande parole de
Gal. 5. l'Apôtre, Que ceux qui ſont à JESUS-CHRIST, ont crucifié leur chair avec ſes deſirs déreglez. Conſiderez donc combien en mortifiant tous les deſirs de la chair, ils terraſſent tous les jours d'ennemis par cette épée ſpirituelle que Dieu leur met dans la main : C'eſt pourquoy on ne voit point dans leurs repas, ces excés & ces ſuperfluitez qui nous font rougir dans les noſtres. Tout y eſt modeſte : Tout y eſt ſobre. Ils ne boivent jamais de vin, & l'uſage continuel de l'eau, reprime en eux tous les mouvemens de l'intemperance. C'eſt ainſi qu'ils étouffent, & qu'ils voyent en quelque ſorte, ce monſtre qui cauſe tant de maux, & tant de deſordres.....

Homil. 68. in Matth. Je vous prie de conſiderer quel eſt le bon-heur des Solitaires, premierement par le lieu qu'ils ont choiſi pour leur demeure. Ils ont renoncé pour jamais au tumulte des Villes & de toutes les places publiques. Ils ont preferé à ces lieux pleins de confuſion, le ſilence affreux des montagnes les plus reculées. Ils n'ont plus aucun commerce avec le monde. Rien de tout ce qui eſt ſur la terre ne les inquiete plus. Ils ne ſont plus expoſez ni aux ſoins ni aux peines de la vie, ni aux pertes qui accompagnent les richeſſes ; ni aux reſſentimens de la jalouſie ; ni à

la violence d'un amour déreglé, ni enfin à toutes les autres passions qui rendent miserables ceux qu'elles dominent. Ils ne vivent plus que pour le Ciel où ils sont déja en esprit, & ils se preparent dés icy-bas à la possession de ce Royaume. Ils s'entretiennent dans une solitude & une paix profonde avec les montagnes & les vallées, les fontaines & les ruisseaux, & pardessus tout avec Dieu, auquel ils parlent sans cesse dans leurs prieres. Leur cellule est une demeure de silence & de paix. Leur ame estant dégagée du poids des vices & des maladies des passions, est toûjours libre & legere, & rien ne l'empêche de s'élever en haut comme l'air le plus pur & le plus serein.

Toute leur occupation est semblable à celle d'Adam avant son peché, lors qu'estant revestu de gloire, il parloit familierement à Dieu, & demeuroit dans ce Paradis d'abondance & de delices. Car quelle difference y a-t-il entre ces personnes & Adam, lors qu'avant sa desobeïssance il estoit dans ce jardin delicieux pour y travailler? Il n'avoit alors aucun soin de la vie, comme ces bienheureux Solitaires n'en ont point. Il s'entretenoit avec Dieu dans la joye d'une conscience pure, & ceux-cy le font avec d'autant plus de liberté & de confiance, que la grace de JESUS-CHRIST dont le Saint Esprit les remplit, est plus grande que celle d'Adam.

Vous devriez avoir vû vous-mesme ce que nous

diſons, & en eſtre plûtoſt les témoins que les auditeurs. Mais puiſque vous negligez de le faire, & que cette occupation continuelle & ce tumulte de la Ville ne vous le permet jamais, nous nous trouvons reduits à ſuppléer en quelque ſorte à cela par nos paroles, eſtans contraints de nous borner meſme dans ce deſſein, & de vous repreſenter ſeulement une partie de ce que font ces ſaints hommes, parce qu'il ſeroit impoſſible de décrire icy toute leur vie.

On voit donc ces lumieres du monde ſe lever au point du jour, ou plûtoſt avant qu'il paroiſſe, tenir leurs eſprits & leurs penſées élevées en Dieu d'un cœur ardent, d'une ame libre & dégagée, avec une vigilance modeſte, & une attention reſpectueuſe. L'ennuy, les ſoins, les maux de teſte, la peſanteur du corps, la diſtraction des affaires ne les importunent jamais. Ils ſont ſur la terre comme les Anges dans le Ciel. Ils vont tous enſemble compoſer un chœur ſacré, pour chanter avec une ſainte allegreſſe, & d'un commun accord, des Hymnes & des Cantiques; faiſant voir à l'air de leur viſage, quel eſt le fond de leur joye. Ils loüent le Seigneur commun de tous les hommes, & luy rendent des actions de graces humbles & ferventes, pour toutes les faveurs generales & particulieres dont il comble le monde.

Nous venons de comparer cette vie avec celle d'Adam dans le Paradis; mais nous ne craignons pas maintenant de la comparer avec celle des Anges

ges meſmes, puis qu'ils ne ſont dans le Ciel, que ce que ces ſaints hommes ſont ſur la terre. Car ils chantent toûjours comme ces Eſprits bien-heureux; Gloire ſoit à Dieu au plus haut des Cieux; & que la paix ſoit dans la terre, & la bonne volonté aux hommes.

On ne leur voit point de ces habits qui traînent par terre, que la molleſſe ou la vanité a inventée. Ils imitent dans le veſtement ces grands hommes des temps paſſez, ces Anges viſibles, ces bien-heureux Peres des Solitaires, Elie, Eliſée, & ſaint Jean-Baptiſte. Les uns d'entr'eux ont des habits de poils de chevres, les autres de poils de chameaux, les autres ſe contentent de peaux & de cuirs aſſez uſez.

Aprés avoir finy leurs ſaints Cantiques, ils mettent les genoux en terre, ils prient Dieu auquel ils viennent d'offrir leurs hymnes; & luy demandent de ces graces qui ne ſe trouvent pas meſme dans la penſée des gens du monde. Car ils ne luy demandent jamais rien de tout ce qui perit icy-bas; ils en ont trop de mépris, pour en faire le ſujet de leurs prieres. Ils le prient dans leurs oraiſons ferventes, de leur faire la grace de paroiſtre un jour avec une ſainte confiance devant ſon Tribunal terrible, lors qu'il jugera les vivans & les morts; & ils le conjurent que perſonne d'entr'eux n'entende cette parole foudroyante; Je ne vous connois point. Ils luy demandent la grace de paſſer cette

vie penible avec une conſcience pure, & dans la pratique des bonnes œuvres, & d'eſtre aſſiſtez de ſon Saint Eſprit parmy les tempeſtes auſquelles elle eſt expoſée.

Leur Pere & l'Abbé qui les gouverne preſide à cette oraiſon; & ſe levant auſſi-toſt qu'elle eſt finie, ils vont lors que le Soleil commence à paroiſtre chacun à ſon ouvrage particulier, d'où ils retirent de grandes ſommes d'argent pour la nourriture des pauvres.

Que diront icy ces perſonnes qui n'aiment que les compagnies qui les divertiſſent. Pour moy, je vous avoüe, que jettant les yeux ſur ces deux troupes de Solitaires, & de gens du monde, il me ſemble que j'entens d'un coſté un concert d'Anges qui font un Paradis de la terre, & que je vois de l'autre une multitude d'animaux immondes qui crient confuſément, & qui ſe roulent dans la bouë. JESUS-CHRIST parle par la bouche des uns, & le demon par celle des autres. Ceux-cy ſouſtiennent leurs chants par le bruit des inſtrumens de Muſique; mais les autres ſont ſoûtenus par la grace du Saint Eſprit, qui ſe ſert de leur langue pour faire une harmonie plus douce que celle des harpes & des luts. Le plaiſir dont ils joüiſſent dans ces concerts ſacrez eſt ſi pur & ſi divin, qu'il n'eſt pas poſſible de le faire concevoir aux perſonnes du monde.

On y voit les enfans des perſonnes les plus

riches & les plus illuſtres, porter des habits que le dernier des pauvres ne voudroit pas regarder, & trouver dans cette pauvreté extrême leur ſatisfaction & leur joye.

La veuë ſeule de ces ſaints Solitaires imprime dans le cœur de ceux qui les vont voir, la douceur, la modeſtie, l'éloignement de tous les plaiſirs, & tempere ce qui pouvoit y avoir de dur dans leur humeur.

Vous me direz peut-eſtre, que la vie de ces Solitaires eſt bien triſte, & que toute la joye en eſt bannie. Mais je vous demande s'il y a rien au monde de plus agreable que de n'eſtre jamais troublé d'aucune paſſion, de n'eſtre point agité d'ennuy, d'inquietude & de triſteſſe? Comparons ſi vous voulez les divertiſſemens & les chanſons du theatre avec l'avantage qu'on reçoit de voir ces ames ſaintes qui mettent leur joye à loüer Dieu. L'un ne dure que juſqu'au ſoir, & laiſſe enſuite un aiguillon & un remords de conſcience qui picque l'ame juſques au vif. L'autre demeure dans le fond du cœur, & y produit des fruits admirables. Ceux qui ont vû ces ſaints Solitaires, en reviennent l'eſprit tout remply de la gravité & de la modeſtie de leur viſage, de la beauté champeſtre de leur deſert, de la douceur de leur converſation, de la pureté de leur vie, & de cette harmonie celeſte de leurs langues & de leurs cœurs. C'eſt pourquoy ceux qui aiment cette vie ſainte, & qui la conſide-

rent comme un port tranquille, fuyent tous les tumultes du ſiecle comme des écueils & des tempeſtes.

Mais ceux qui voyent ces Saints, ne ſont pas ſeulement touchez & édifiez de leurs chants & de leurs prieres; ils le ſont encore de l'ardeur avec laquelle ils liſent les ſaints livres. Auſſi-toſt qu'ils ſont ſortis de leurs aſſemblées, l'un s'entretient avec Iſaïe, l'autre avec les Apoſtres, un autre voit les écrits de quelqu'autre auteur, un autre s'occupe l'eſprit de la Grandeur & de la Sainteté de Dieu, de la beauté de ſes creatures viſibles & inviſibles, de la baſſeſſe de cette vie, & de l'eternelle felicité qui en doit eſtre la recompenſe.

Ainſi ils ſe nourriſſent toûjours d'une viande excellente, non de la chair des animaux de la terre, mais de la parole de Dieu qui eſt plus douce que le miel, & que ce miel dont Jean-Baptiſte ſe nourriſſoit dans le deſert. Ce ne ſont point des mouches ſauvages qui ont recueilly ce miel ſur les fleurs, & qui en ont enſuite remply leurs ruches. C'eſt la grace du Saint Eſprit meſme qui répand ce miel dans leurs cœurs comme dans des vaſes preparez; & qui leur permet toutes les fois qu'ils le veulent, d'en gouſter la douceur ineffable, & de s'en nourrir. Ils ſont eux-meſmes des abeilles ſaintes. Ils volent çà & là avec un plaiſir chaſte & ſpirituel dans tous ces livres ſacrez, & ils en retirent un miel excellent. Si vous voulez comprendre plus clairement quelle

eſt la douceur de cette nourriture divine, approchez-vous d'eux, & vous n'appercevrez au dehors, que l'odeur de cette manne celeſte, dont ils ſont remplis au dedans.

Leur bouche ne s'ouvre jamais, ni aux diſcours deshonnêtes, ni aux paroles aigres & contentieuſes; il n'en ſort rien qui ne ſoit digne du Ciel. La bouche des gens du monde, toûjours agitez de la violence de leurs paſſions, qui n'ont que le vice & le deſordre dans le cœur, eſt ſemblable à ces égoûts & à ces amas de fange & de bouë. Mais celle de ces ſaints Solitaires, eſt comme une ſource tres-vive & tres-pure, de laquelle le lait & le miel coule inceſſamment. Si vous trouvez étrange que je compare la bouche des perſonnes du monde, à des choſes ſi honteuſes & ſi ſales, ſçachez au contraire que je les épargne beaucoup, & que l'Ecriture paſſe bien plus loin, lorſqu'elle dit qu'ils ont ſur leurs lévres le venin des aſpics, & que leur goſier eſt comme un ſepulchre toûjours ouvert. Les lévres de nos Solitaires ſont bien differentes de celles-là, puiſqu'il n'en exhale qu'une odeur tres-agreable. *Pſal.* 13. 3. *Pſal.* 5. 11.

Vous voyez que juſqu'icy je n'ay repreſenté dans ces Solitaires, que le bon-heur qu'ils poſſedent en cette vie. Car qui peut exprimer ces delices éternelles que Dieu leur prepare? Qui peut comprendre ce repos ſi deſirable, ce bon-heur ſi incomprehenſible, & ces biens ſi ineſtimables

dont ils joüiront dans l'autre ? Je ne doute pas que quelques-uns d'entre-vous ne ſoient touchez de ce que je dis, & que vous ne conceviez quelque amour pour cette vie, lorſque nous tâchons de vous en faire une peinture fidelle & veritable. Mais quel avantage retirerez-vous, ſi ce feu que j'allume ne brûle dans voſtre cœur, qu'autant de temps que vous eſtes dans l'Egliſe, & s'il s'éteint auſſi-toſt que vous en ſortez ? Pour prévenir donc ce mal, & pour empêcher que ce deſir ardent ne ſe refroidiſſe, allez vous meſme voir ces Anges terreſtres, afin qu'il s'embraze encore davantage par cette veuë. Car un objet ſi ſaint fera ſans doute plus d'impreſſion ſur vos eſprits, que tout ce que je vous en pourrois dire.

Homil. 14. in Epiſt. 1. ad Timoth.

Les Monaſteres, *dit ailleurs le meſme Saint*, ſont de veritables maiſons de deüil, où l'on ne voit que cendre, que cilice, & que ſolitude ; où l'on ne trouve jamais ni le ris, ni la vaine joye, ni l'embaras des affaires ; où l'on pratique le jeuſne & l'auſterité en couchant ſur la terre ; où l'on ne voit ni fumée de viandes, ni ſang d'animaux, ni trouble, ni tumulte, ni confuſion. C'eſt un port tranquille, & les Solitaires qui s'y repoſent, ſont comme autant de flambeaux dont la ſplendeur ſe fait découvrir de loin dans un lieu fort élevé, qui attirent tout le monde à l'amour de ce ſacré repos dont ils joüiſſent, & qui garantiſſent du naufrage & des tenebres,

tous ceux qui jettent les yeux ſur eux, & qui conſiderent leur ſainte demeure. Allez donc les voir, étudiez leur ſageſſe, cherchez leur converſation, jettez-vous à leurs pieds pour les embraſſer, eſtant certain que c'eſt une choſe plus glorieuſe de toucher ces pieds ſi venerables & ſi ſaints, que de toucher la teſte des autres.....

Auſſi-toſt que le jour commence à poindre, & dés que le coq a chanté, le Superieur entrant dans le lieu où demeurent les Solitaires, les reveille tous en frappant legerement du pied ; ils ſe levent incontinent, car on ne ſe deshabille jamais pour dormir dans ces lieux-là, & cela ſeroit contre les regles.

Ils ne ſont pas plûtoſt levez, qu'ils entonnent avec beaucoup de douceur & d'armonie, les Hymnes & les Cantiques des Prophetes. Il n'y a ni lut, ni aucun autre inſtrument de muſique, qui rende un ſon ſi charmant, & une melodie ſi agreable, qu'eſt celle que l'on entend dans les deſerts, lorſque ces Saints y chantent les loüanges de Dieu dans une tranquillité profonde. Leurs chants meſmes ſont proportionnez aux ſentimens de pieté qui les animent, & ils ſont remplis de l'amour extrême qu'ils ont pour JESUS-CHRIST. Ils empruntent du Prophete des chants divins, qui font couler de leurs yeux de vives ſources de larmes. Lorſqu'ils chantent avec les Anges, & qu'ils diſent dans la com-

pagnie de ces Eſprits purs, Loüez Dieu du haut des Cieux; c'eſt une choſe admirable de leur voir paſſer toute la nuit dans ce divin exercice, pendant que nous ſommes étendus dans nos lits, enſevelis dans le ſommeil; que nous roulons dans nos eſprits, mille & mille projets contre la Foy, la probité & la juſtice.

Saint Jerôme écrivant à Heliodore, parle de la ſorte du bon-heur des Solitaires.

Puiſque ce diſcours eſt venu juſqu'icy au travers d'un ſi grand nombre d'écueils, & que mon foible eſquif, aprés avoir paſſé tant de rochers blanchiſſans d'écume, eſt arrivé en pleine mer, il faut que je déplie les voiles; & qu'aprés eſtre ſorti de ces queſtions ſi difficiles à démêler, j'imite les cris de joye des pilotes, en chantant: O deſert que les fleurs de JESUS-CHRIST rempliſſent d'un émail ſi agreable! O ſolitude qui produit des pierres precieuſes, dont nous voyons dans l'Apocalypſe, que la Ville du grand Roy eſt bâtie! O païs inhabité, où Dieu habite plus qu'en nul autre! Que faites-vous, mon cher frere, dans le monde! Vous qui eſtes plus grand que tout le monde? L'ombre des maiſons vous couvrira-t-elle encore long-temps? Et demeurerez-vous encore long-temps enfermé dans la priſon de ces Villes toutes noires de fumée? Croyez-moy, je voy je ne ſçay quelle lumiere que

vous

vous ne voyez point ; & je prens plaiſir, en me déchargeant du fardeau penible de ce corps, de m'envoler dans un air plus clair & plus pur. La pauvreté vous fait-elle peur ? Mais JESUS-CHRIST nomme les pauvres Bien-heureux. Apprehendez-vous le travail ? Mais nul Athlete n'eſt couronné, qu'aprés avoir eſté couvert de ſueur & de pouſſiere. Eſtes-vous en peine de voſtre nourriture ? Mais la Foy ne redoute point la faim. Craignez-vous de meurtrir voſtre corps affoibli de jeûnes en couchant ſur la terre dure ? Mais noſtre Seigneur y eſt avec vous. Une teſte mal peignée & pleine de craſſe vous donne-t-elle de l'horreur ? Mais JESUS-CHRIST eſt voſtre teſte. La vaſte étenduë du deſert vous épouvente-t-elle ? Mais promenez-vous en eſprit dans le Paradis, & toutes les fois que vous vous y éleverez par vos penſées, vous ne ſerez plus dans le deſert. Vous fâchez-vous de voir que manque d'aller aux bains voſtre peau ſe ſeche & devient rude ? Mais celuy qui une fois a eſté purifié par la grace de JESUS-CHRIST dans l'eau du Baptême n'a plus beſoin de ſe laver ; & l'Apoſtre vous dit en un mot pour répondre à toutes vos difficultez : Les ſouffrances de ce ſiecle ne ſont pas dignes d'eſtre comparées à la gloire qui nous attend, & dont nous joüirons dans l'autre. *Rom. c. 8. 18.*

Voicy, ſelon le rapport de Caſſien, ce que diſoit un ſaint Abbé de l'Egypte à ceux qu'il recevoit à la Profeſſion Monaſtique, pour leur en apprendre l'excellence & la verité.

Caſſ. Inſtit. Lib. 4. Vous devez croire qu'aujourd'huy vous eſtes veritablement morts au ſiecle, à ſes œuvres & à ſes deſirs, & que ſelon ſaint Paul, vous eſtes cruci-
Galat. c. 6 14. fiez au monde, comme le monde l'eſt pour vous. C'eſt pourquoy examinez ce que c'eſt préciſément que la croix qui doit eſtre voſtre partage à l'avenir; parce que ce n'eſt plus vous qui vivez, mais celuy qui ayant eſté crucifié pour vous vit en vous. Il faut que nous retracions dans toute la ſuite de noſtre vie l'eſtat auquel eſtoit JESUS-CHRIST lors qu'il eſtoit attaché à la Croix, afin que, ſelon
Pſ. 118. la parole de David, perçant noſtre chair par la crainte du Seigneur comme par des cloux, nous tenions toutes nos volontez & tous nos deſirs, non plus aſſujettis à noſtre concupiſcence, mais attachez à la Croix & à la mortification. Car c'eſt ainſi que nous accomplirons ce précepte de JESUS-CHRIST,
Matth. c. 10. 39. Celuy, dit-il, qui ne prend ſa Croix pour me ſuivre n'eſt pas digne de moy. Mais vous me demanderez peut-eſtre comment il ſe peut faire qu'un homme porte continuellement ſa croix, ou comment un homme peut eſtre tout enſemble & vivant & crucifié? Je vous le veux expliquer en peu de mots.

Noſtre Croix eſt la crainte du Seigneur. Comme celuy qui eſt crucifié n'a plus la liberté de remuer ſes membres ſelon qu'il le ſouhaiteroit ; ainſi nous autres nous devons regler nos deſirs & nos volontez, non plus ſelon ce qui nous eſt agreable, & & ce qui pourroit nous plaire ; mais ſelon la Loy & les Ordonnances de Dieu. Et comme celuy qui eſt attaché à la Croix ne conſidere plus les choſes preſentes, ne penſe plus à ſatisfaire ſes paſſions, n'a plus aucun ſoin ni aucune inquietude pour le lendemain, n'a aucun deſir d'amaſſer du bien, ne ſe laiſſe point emporter à l'orgueil, aux contentions, ni aux diſputes ; n'a plus aucun reſſentiment des injures qu'on luy fait ni de celles qu'il a reçûës, qu'il croit que lors qu'il eſt encore vivant dans ſon corps, il eſt mort à tous les élemens ; & en un mot qu'il a déja le cœur tout entier, au lieu où il voit qu'il doit eſtre dans peu de momens : il faut de meſme, que la crainte du Seigneur nous tenant attachez à la Croix, nous ſoyons morts, non ſeulement aux vices charnels, mais aux élemens meſme, ayant toûjours l'œil interieur de noſtre ame arreſté au lieu où nous devons croire que nous ſommes preſts d'aller dans tous les inſtans. C'eſt ainſi que nous pourrons mortifier noſtre concupiſcence, & nos affections charnelles.

Prenez donc bien garde, de ne rechercher jamais aucune des choſes auſquelles vous avez renoncé ; & que contre le commandement formel

de JESUS-CHRIST, vous retourniez du champ Evangelique où vous travailliez, pour reprendre voſtre tunique dont vous vous eſtiez dépoüillé. Ne retombez plus dans les deſirs & dans les affections baſſes & terreſtres de ce monde, & ne deſcendez
Matth. c. 24. 17. point, contre l'ordre de JESUS-CHRIST, du toit de la perfection, pour prendre quelque choſe de voſtre premiere vie à laquelle vous avez renoncé. Ne laiſſez point rentrer en vous le ſouvenir de vos parens, ni de vos anciennes affections, de crainte qu'en vous engageant de nouveau dans les ſoins & dans les embarras de la terre, ayant mis la main à la charuë, & regardant derriere vous, vous ne puiſſiez eſtre plus propre au Royaume de JESUS-CHRIST.

Aprés avoir foulé aux pieds l'orgueil du monde par une humilité ſolide & parfaite que vous témoignez aujourd'huy dans la ferveur de voſtre converſion, ne luy redonnez plus d'entrée dans voſtre ame, en vous élevant peu à peu, lorſque vous commencerez à goûter les Pſeaumes & le bon-heur de la profeſſion que vous embraſſez. Conſiderez ce
Galat. c. 2. 18. que dit ſaint Paul, Que ſi vous rebâtiſſez ce que vous aviez détruit, vous vous rendez vous-meſme prévaricateur. Demeurez donc avec perſeverance, dans ce dénuëment, & dans cette pauvreté interieure & exterieure que vous embraſſez, & que vous avez voüée devant Dieu, & devant les Anges.

Ne vous contentez pas meſme de demeurer ſimplement dans cét eſprit d'humilité & d'aneantiſſement, qui vous a fait durant dix jours prier avec tant de larmes à la porte du Monaſtere. Avancez-vous dans cette vertu, & faites-la croître de plus en plus: Car ce ſeroit un mal-heur bien déplorable, ſi au lieu de faire toûjours de nouveaux progrés, & de tendre à la perfection avec ardeur & avec courage, vous retourniez en arriere; & ſi vous retombiez dans un eſtat plus bas que celuy où vous eſtiez. Car celuy-là ſera ſauvé, non qui commencera de mener cette vie ſainte où vous entrez, mais qui y perſeverera juſques à la fin. *Matth.* 24 13.

Noſtre ennemy, ce ſerpent ſi malicieux, obſerve inceſſamment nos talons, ſelon le langage de l'Ecriture; c'eſt à dire, qu'il nous tend des pieges, & tâche de nous y faire tomber, juſqu'au moment de la mort. C'eſt pourquoy il ne vous ſervira de rien d'avoir bien commencé, ni d'avoir témoigné une ferveur pleine & entiere dans l'inſtant de voſtre converſion, ſi vous ne terminez ces commencemens ſi loüables par une fin qui y réponde, & ſi vous ne gardez avec ce meſme zele, & juſqu'au dernier ſoûpir, l'humilité & la pauvreté de JESUS-CHRIST, dont vous venez de faire une profeſſion ſolemnelle en ſa preſence. *Geneſ.* 3. 15.

Souvenez-vous donc que la miſericorde de Dieu vous ayant choiſi pour eſtre du petit nombre de ſes Elûs, vous ne devez pas tomber dans la froi-

deur & dans la pareſſe, par l'exemple & par le relâchement du grand nombre. Vivez au contraire comme ce peu d'ames choiſies, afin que vous meritiez de vous trouver avec elles dans le Royaume des Cieux. Car il y en a beaucoup d'appellez, mais peu ſont élûs : Et le troupeau auquel il a plû au Pere de donner ſon heritage, eſt petit. Ne croyez pas commettre un leger peché, ſi aprés avoir voüé à Dieu un eſtat de perfection, vous vous rabaiſſez dans une maniere de vie toute foible, toute commune, & toute imparfaite.

Matth. c. 22. 14.

Luc. 12. 32.

On ne doit pas oublier le témoignage que Sozomene a rendu de la ſainteté & de la perfection des Solitaires.

Hiſt. Eccleſ. Lib. 1. c. 22.

En ce temps-là, *dit-il*, ceux qui avoient embraſſé la Vie Monaſtique, releverent extrémement la gloire de l'Egliſe, & furent le ſoûtien & la protection de la Religion Chrêtienne par la ſainteté de leur vie, & par l'éclat de leurs vertus. Car cette profeſſion qui a Dieu pour ſon auteur, eſt tres-utile aux hommes. Elle neglige toutes les ſubtilitez de la Dialectique, & toute cette multiplicité de ſciences auſquelles les hommes s'appliquent avec tant de ſoin, comme une choſe non ſeulement qui n'eſt de nulle utilité, & de nulle conſideration ; mais qui plûtoſt n'eſt propre qu'à ravir aux hommes cette paix & ce ſacré repos qui eſt la choſe du monde la plus eſtimable & la plus heureuſe ; & qui

ne peut de rien ſervir pour rendre leur vie ni plus ſainte, ni plus reglée. Mais au lieu de ces ſciences, elle enſeigne par une doctrine toute ſimple, & qui s'apprend ſans aucune ſubtilité, les choſes qui ſont capables de détruire entierement, ou au moins d'affoiblir les vices & les paſſions déreglées. Elle ne met nullement au rang des biens, ce qui tient tout enſemble du vice & de la vertu; elle ne ſe réjoüit que de ce qui eſt purement un bien; & elle conſidere comme des méchans, ceux qui en meſme temps qu'ils s'éloignent des choſes mauvaiſes, ne s'appliquent pas à en faire de bonnes. Car ceux qui ſe ſont engagez dans cet, ne cherchent pas à faire oſtentation de la vertu, mais à la pratiquer d'une maniere effective, parce qu'ils ne font aucun cas de la gloire qui peut leur venir de la part des hommes. Leur principal ſoin eſt de combattre courageuſement les troubles & les paſſions qui agitent les ames. Ils ne cedent pas meſme aux neceſſitez de la nature; & ils ſont inflexibles pour ne ſe point accorder ce qu'il ſemble ne devoir pas refuſer aux beſoins & aux infirmitez de leurs corps : Mais ſe fortifiant & ſe ſoûtenant par une puiſſance divine, ils ne détournent jamais leurs regards du ſouverain Createur de toutes choſes. Ils luy rendent leurs hommages les jours & les nuits, & appaiſent ſa colere par l'aſſiduité & par l'efficace de leurs oraiſons. Ils negligent toutes les purifications qui ne regardent que le corps; parce qu'ils

s'appliquent à rendre à Dieu un culte ſaint & veritable, & qu'ils ne connoiſſent rien d'impur que le peché.

Ils ſont ſuperieurs à tous les accidens qui leur peuvent arriver du coſté du monde; & pour parler ainſi, ils ſont les maîtres ſouverains de toutes choſes: ce qui fait qu'ils demeurent fermes & conſtans, quelque affliction qui leur ſurvienne, ou dans quelque neceſſité qu'ils ſe rencontrent. Si on les charge d'injures, ils n'en ſont point troublez: Si on les perſecute & qu'on les maltraite, ils ne ſe vengent point: S'ils ſont preſſez par les maladies, ou s'ils manquent des choſes les plus neceſſaires, au lieu d'en eſtre abbatus, toutes ces privations leur ſont plûtoſt un ſujet de gloire & de joye. Leur continuelle application eſt de ſouffrir toutes ſortes de maux avec une force & une patience invincible; à conſerver la douceur à l'égard de ceux qui les offenſent; à ſe contenter de peu pour les beſoins de la vie, & à s'unir à Dieu auſſi parfaitement que la nature de l'homme en eſt capable.

Ils uſent de la vie preſente comme en paſſant. Ils ne ſongent point à acquerir des biens ni des poſſeſſions ſur la terre; & ils n'ont de prévoyance pour aucune des choſes dont ils ne ſe peuvent abſolument paſſer, qu'autant qu'une veritable neceſſité les y oblige. La vie la plus ſimple, la plus pauvre, & la plus exempte du ſoin de preparer ce qui leur eſt neceſſaire, eſt celle qu'ils eſtiment davantage,

tage, & qu'ils préferent à toute autre. Ils attendent avec impatience cette beatitude qu'ils eſperent, & ils ſe tiennent toûjours preſts pour aller joüir de ce bien-heureux repos aprés lequel ils ſoûpirent inceſſamment. Comme ils ne reſpirent que la pieté & l'amour de Dieu, toutes les paroles qui ont quelque choſe de contraire à l'honnêteté, leur font horreur; & ils ne peuvent meſme ſouffrir d'entendre parler des choſes qui n'ont point de rapport à leur profeſſion, & qui ne regardent point leur état. Comme ils ne donnent à la nature que ce qui luy eſt préciſément neceſſaire, ils vivent dans une tres-grande moderation, & ſe contentent de tres-peu pour les beſoins de leurs corps. Ils ſurmontent l'intemperance par la temperance, l'injuſtice par la juſtice, & le menſonge par la verité; & ils obſervent en tout un ordre & une diſcipline tres-exacte, qui regle les moindres circonſtances de leur vie. Ils gardent une conduite admirable pour conſerver entr'eux une union conſtante, & pour rendre au prochain toutes ſortes d'aſſiſtances & de ſecours. Ils pourvoyent à tout ce qui eſt neceſſaire pour le ſoulagement de leurs amis, & des étrangers. Les biens qui leur appartiennent leur ſont communs avec ceux qui ſont dans l'indigence; & ils aſſiſtent chacun ſelon ce qui luy eſt le plus utile & le plus avantageux. Ils ne troublent point ceux qui ſont dans la joye & dans la proſperité, & ils conſolent ceux qui ſont dans la triſteſſe. Ils inſtruiſent les ignorans par

des paroles aſſaiſonnées de modeſtie & de ſageſſe. Leurs inſtructions ſont des remedes tres-efficaces pour ceux qui les écoutent ; & ils ne parlent jamais qu'avec retenuë, avec pudeur, & avec crainte.

L'on ne voit parmy eux ni conteſtation, ni colere, ni parole piquante : Car comme ils ſe conduiſent par la droite raiſon, ils ont en horreur tout mouvement dont elle n'eſt pas la regle ; & leur principale étude eſt de reprimer entierement les paſſions du corps, auſſi-bien que celles de l'ame. Le Prophete Elie, & ſaint Jean-Baptiſte, ont eſté les premiers (ſelon l'opinion de quelques-uns) qui ont embraſſé cette profeſſion ſi ſainte & ſi excellente. Philon le Pythagoricien rapporte dans l'Hiſtoire de ſon temps, qu'il a compoſée, que les plus parfaits d'entre les Juifs, pratiquoient cette ſorte de Philoſophie, dans un lieu qui eſt ſitué ſur une colline proche du Lac Marie ; & ce qu'il dit de leurs demeures, de leur maniere de vivre, & de leurs pratiques, eſt ce que nous voyons encore aujourd'huy parmy les Solitaires d'Egypte.

Sozomene fait enſuite un abregé de ce que Philon écrit de ces premiers Chrêtiens, dont on ne dira rien icy, parce qu'on a déja rapporté auparavant ce que cet Auteur nous en a laiſſé dans ſes Ouvrages.

Des Solitaires de Syrie.

Hiſt. Eccl. lib. 6. c. 33. Ces Saints Solitaires ne demeurent dans aucune maiſon ; ils ne mangent ni pain, ni rien qui ait eſté

preparé par le feu ; ils ne boivent jamais de vin. Ils paſſent toute leur vie ſur les montagnes, où ils s'occupent à honorer Dieu par de continuelles loüanges, & par les Cantiques ſacrez qu'ils luy offrent ſans ceſſe. Et lors que le temps eſt venu de prendre leur repas, chacun ayant une faux à la main, ils parcourent les montagnes, & ſe repaiſſent de l'herbe comme pourroient faire des beſtes.

Ils ont tous un grand ſoin de leurs ames, & de ſe tenir toûjours preſts à ſortir de ce monde. Toute leur vie ſe conſume dans les prieres, dans les jeûnes, & dans les loüanges qu'ils chantent à la gloire de Dieu. Ils n'ont que du mépris pour les richeſſes ; ils ne s'occupent jamais des affaires du monde ; & ils négligent la diſpoſition de leurs corps & tout le ſoin qui les regarde. Quelques-uns d'entr'eux ont pratiqué une abſtinence extraordinaire, & on remarque entre les autres le Bien-heureux Batthée, dont les jeûnes étoient ſi exceſſifs, que l'on voyoit les vers naître & ſe former dans ſa bouche. Un autre nommé Elart paſſa 80. ans ſans manger de pain.

Ces ſaints Solitaires ſont d'autant plus fermes dans leur vertu, qu'ils ſont plus haïs des habitans de cette contrée, qui ne ceſſent point de s'efforcer de leur nuire, & auſquels ils reſiſtent avec un courage mâle & élevé, non pas en ſe défendant ni en repouſſant leurs injuſtices, mais en ſouffrant avec joye tous les traitemens les plus durs, & toutes les injures qu'ils en reçoivent. Mais quoyque ces Saints me-

nent une vie ſi auſtere, ils ne laiſſent pas de vivre fort longtemps, & d'arriver à une grande vieilleſſe. Et j'eſtime que Dieu ne leur a donné une ſi longue vie, qu'afin que la Religion Chrêtienne pût s'accroître & ſe multiplier par leur miniſtere, & par leur entremiſe.

Saint Eucher écrivant à ſaint Hilaire Religieux du Monaſtere de Lerins, & depuis Evêque d'Arles, ſur le bonheur de ceux qui vivent dans la ſolitude, parle de la ſorte.

Le deſert eſt un temple de Dieu, qui n'eſt point limité par aucun eſpace comme ſont les temples materiels. Car il ne faut point douter que celuy qui habite dans le ſilence, ne ſe plaiſe à demeurer dans le ſecret de la ſolitude. C'eſt là où il s'eſt ſouvent fait voir à ſes Saints. Et il n'a point dédaigné de ſe communiquer familierement à eux, lorſqu'il y a eſté invité par la circonſtance ſi favorable du lieu, qui les éloignoit du commerce & de la vûë des hommes. Ce fut dans le deſert que Dieu ſe fit voir à Moyſe aprés avoir rempli ſon viſage de ſplendeur & de gloire. Ce fut dans le deſert que Dieu rendit ſa préſence tellement ſenſible à Elie, que ce Prophete ſe couvrit la face par la crainte & le reſpect qu'il eut pour l'éclat de ſa Majeſté.....

Exod. c. 3.

3. Reg. c. 19. v. 13.

Que ne devons-nous point, *dit le meſme Saint*, penſer à l'avantage du deſert, en conſiderant que les enfans d'Iſraël ne pûrent arriver à cette terre ſi

deſirable qui leur avoit eſté promiſe, que par le chemin du deſert & par le long ſéjour qu'ils y firent ? il falut que cette nation choiſie de Dieu habitât pendant pluſieurs années cette terre inculte & ſterile, pour mériter & ſe rendre digne de poſſeder cette terre abondante en lait & en miel, où Dieu la vouloit établir. La demeure dans le deſert a toûjours ouvert le chemin à la veritable patrie. Que celuy donc qui déſire de joüir des biens du Seigneur dans la terre des vivans, prenne la reſolution d'habiter une terre inhabitable aux perſonnes du monde ; & que celuy qui prétend d'être un jour citoyen du Ciel, ſe rende habitant des deſerts.

Mais combien l'Ecriture nous fournit-elle de témoignages & d'exemples qui nous confirment dans l'eſtime & dans l'amour de la ſolitude ? David ne pût éviter les embuſches du Roy qui étoit irrité contre luy, qu'en ſe cachant dans le deſert. S'étant retiré dans les ſolitudes ſteriles de l'Idumée, il déſiroit Dieu de toutes les forces de ſon cœur : & cette ſoif ardente qu'il enduroit, ſelon le corps, & ſelon l'eſprit, dans ces lieux arides & inacceſſibles, luy préparoit une place dans ſon ſanctuaire, & le rendoit digne pour jamais de ſa gloire & de ſa préſence. 1. *Reg. c.* 23.

Elie qui étoit un des plus grands & des plus illuſtres habitans de la ſolitude, empeſcha les pluyes de tomber du Ciel ; il en fit deſcendre ſur la terre un feu devorant & terrible ; il reçût de la part de Dieu, par un oiſeau, la nourriture dont il avoit be- 3. *Reg. c.* 17. & 18. 4. *Reg. c.* 2.

ſoin ; il redonna la vie à un mort ; il paſſa le Jourdain aprés en avoir arreſté le cours ; il monta au Ciel dans un chariot de feu : & toutes ces merveilles arriverent pendant que ce Prophete étoit dans le deſert.

Combien de choſes merveilleuſes l'Ecriture ſainte nous rapporte-t'elle d'Eliſée qui fut le diſciple d'Elie & l'imitateur de ſa vie & de ſa vertu ? Ne ſe rendit-il pas digne auſſi bien que ſon maître, du reſpect de tous les hommes par les miracles éclatans que Dieu fit par ſes mains ? Il eut part à la diviſion du Jourdain ; il réſuſcita un mort ; il pourveut à la nourriture d'une veuve par la multiplication de ſon huile : Et enfin aprés pluſieurs merveilles, il montra qu'il avoit en luy la double vertu d'Elie, & que la puiſſance de faire des prodiges étoit comme redoublée dans ſa perſonne, puis qu'il n'étoit plus vivant & qu'il étoit dans le tombeau lorſqu'il réſuſcita ce corps qu'on approcha du ſien, & qu'Elie vivoit encore quand il fit un ſemblable miracle.

4. Reg. c. 2. & 4. & 6.

Les enfans des Prophetes abandonnant les villes s'allerent établir ſur les bords ſolitaires du Jourdain, & choiſirent pour leurs habitations les regions les plus écartées. Cette ſainte troupe ſe répandit ſur le rivage de ce Fleuve, comme des ſoldats dans leurs tentes, & ils veilloient & travailloient inceſſamment dans leurs differentes demeures à conſerver l'eſprit de leurs Peres.

4. Reg. c. 6.

Dans quel lieu celuy qui a eſté le plus grand, de

Matth c 3.

tous ceux qui ſont nez des femmes, a-t'il voulu habiter? Ne faiſoit-il pas retentir ſa voix dans le deſert? N'y vivoit-il pas? Ne fut-ce pas dans le deſert qu'il donna ſon Baptême; qu'il prêcha la penitence; qu'il commença d'inſtruire les hommes du Royaume de Dieu? Et ce fut dans le meſme deſert où ceux qui l'écouterent & ſe rendirent ſes diſciples, acquirent en peu de temps la perfection qu'il leur avoit propoſée. Il étoit tout à fait convenable que celuy qui qui devoit habiter le deſert d'une maniere ſi parfaite, & y devenir ſi ſaint & ſi grand, fût deſtiné aux emplois les plus grands & les plus relevez; fût envoyé devant Noſtre Seigneur comme ſon Precurſeur & ſon Ange pour preparer les hommes à ſa venuë; fût chargé de montrer le chemin du Royaume celeſte; entendît le témoignage que le Pere Eternel rendit à ſon Fils par une voix qui vint du Ciel; baptisât ce Sauveur du monde; & vît deſcendre ſur luy le ſaint Eſprit ſous une forme viſible.

Mais ce n'eſt pas encore aſſez pour nous exciter & nous enflammer de plus en plus à l'amour de la ſolitude, de conſiderer comme les plus ſaints d'entre les hommes l'ont embraſſée. Il faut que nous regardions encore cét amour de la retraite & du deſert dans Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST. Auſſi-tôt qu'il fut baptiſé, comme dit l'Ecriture, l'Eſprit le conduiſit dans le deſert. Quel fut donc cet Eſprit? Nous ne devons pas douter que ce n'ait eſté l'Eſprit de Dieu.

C'eſt luy ſeul qui attire & qui tranſporte les hommes dans le deſert. C'eſt luy qui leur en donne la penſée, & qui répand ſecrettement dans le fond de leurs cœurs le deſſein de s'y retirer, & ce deſſein eſt ſi relevé, que ce ne doit point eſtre un autre Eſprit, que celuy de Dieu, qui le ſuggere. Auſſitoſt que Noſtre Seigneur eut eſté baptiſé dans les eaux myſterieuſes du Jourdain, il eſtima qu'il ſe devoit retirer dans les deſerts, & qu'enſuite de ce Baptême, il ne devoit point differer de ſuivre l'amour qu'il avoit pour la vie ſecette & cachée. Et neanmoins il eſt certain qu'il ne pouvoit pas en avoir beſoin pour luy-meſme & pour ſa ſanctification particuliere. Il ne fut point ſanctifié par les eaux, mais il les ſanctifia, & il n'y avoit point en luy d'iniquité qui y dût eſtre lavée. Comme il étoit incapable de pecher, il n'avoit aucun beſoin de ſe préparer, & de ſe munir contre des maux, des dangers, & des tentations qu'il ne devoit pas craindre; cependant il ne laiſſoit pas d'aimer ardamment la ſolitude. Et ſe donnant à nous, en toutes ſes actions, comme un exemple ſalutaire, il témoigne par cette conduite, que c'étoit pour nous, & non pas pour luy, qu'il la déſiroit, qu'elle ne luy étoit pas néceſſaire, & que ſi cet état d'homme penitent qu'il embraſſoit étoit digne de la charité qu'il avoit pour nous, il ne pouvoit convenir à ſa grandeur, en la regardant toute ſeule & en elle-meſme.

Mais ſi cette retraite dans le deſert étoit néceſ-

ſaire

faire au miniſtere, dans lequel JESUS-CHRIST s'engageoit pour le ſalut des pecheurs, combien leur eſt-elle plus néceſſaire ? Si elle étoit deſirable au Fils de Dieu meſme qui ne connoiſſoit ni danger, ni foibleſſe, combien le doit-elle eſtre davantage aux hommes qui ſont ſujets à toutes ſortes d'erreurs, de déreglemens & de paſſions ? Si celuy qui n'avoit point de peché & qui ne pouvoit en commettre, s'eſt retiré dans le lieu le plus propre à expier l'iniquité & à ſe fortifier contre ſes attaques ; combien eſt-il plus juſte que les hommes qui ſont déja coupables, & qui ſont toûjours dans le peril & dans les occaſions de le devenir davantage, s'y retirent à ſon exemple ?.....

Où peut-on avoir plus de moyens pour s'occuper de Dieu, & mieux reconnoiſtre combien il y a de douceurs & de charmes à le ſervir que dans le deſert ? Où les perſonnes qui tendent à la perfection peuvent-elles rencontrer une voye plus ouverte, plus facile, plus courte & plus aſſeurée que celle qu'on trouve dans la ſolitude ? Où voit-on un champ plus vaſte & plus noble pour exercer toutes les vertus ? Où l'ame peut-elle eſtre plus avantageuſement placée pour ſe tenir ſur ſes gardes ; pour ſe défendre de ſes ennemis ; pour obſerver avec plus de facilité & de lumiere tout ce qui l'environne ; pour reconnoître & pour prevenir tout ce qui peut, ou luy eſtre utile, ou luy nuire ? En quelle demeure le cœur peut-il avoir plus de liberté pour

ſ'appliquer à Dieu, pour s'y attacher, & pour ſe dégager de toutes les choſes qui l'en peuvent diſtraire, que dans les lieux ſolitaires & cachez, où l'on a de ſi grands ſecours, non ſeulement pour le trouver, mais encore pour s'empêcher de le perdre.

Et quoy-que dans les deſerts on ne rencontre ordinairement qu'une terre legere ſablonneuſe & mouvante, neanmoins il n'y a point de lieux où l'on puiſſe jetter les fondemens de l'édifice Evangelique, & de la maiſon ſpirituelle de l'ame, d'une maniere plus inébranlable & plus ferme : Car y trouvant un fondement ſtable & immobile, & le bâtiſſant ſur le rocher & ſur la pierre, la ſolidité n'en ſçauroit eſtre ébranlée, elle ne peut recevoir aucun dommage, ni par les tempêtes les plus ſubites & les plus violentes, ni par les vents les plus impetueux, ni par le débordement & la rapidité des torrens. Ceux donc qui habitent le deſert, ſe font dans le milieu de leur cœur, une demeure ſolide & permanente ; ils avancent leur édifice, & l'achevent par la pratique de l'humilité, en s'élevant à la perfection la plus éminente, à meſure qu'ils s'abbaiſſent & qu'ils s'aneantiſſent devant Dieu. Ils negligent & oublient entierement les choſes de la terre, par l'eſperance & le deſir qu'ils ont de celles du Ciel ; ils rejettent les richeſſes fauſſes & trompeuſes de ce monde, aimant mieux en eſtre privez, que les poſſeder. Ils ont une ſainte

impatience de ſe rendre pauvres, afin de mieux contenter l'ardeur qu'ils ont d'acquerir les richeſſes ſaintes & veritables. Ils paſſent les jours & les nuits dans les travaux & dans les veilles, pour obtenir la joüiſſance d'une vie qui ne finiſſe jamais. Ils vivent ainſi dans le deſert, eſtant avares des biens éternels, & prodigues de ceux qui n'ont ni conſiſtance ni durée. Ils n'ont que de l'indifference & du mépris pour toutes les choſes preſentes, ſçachant qu'il n'y a que celles de l'avenir, qui meritent leur eſtime & leurs ſoins: Et ainſi leur courſe eſtant heureuſement terminée, ils joüiſſent d'une gloire qui doit durer éternellement.

Dans la ſolitude, les loix de l'homme interieur n'y ſont point écrites & ſignifiées, d'une maniere ſeulement exterieure, qui n'aille qu'à la condamnation de ceux auſquels elles ſont données; mais elles y ſont écrites & gravées dans le fond des cœurs, avec des caracteres qui les rendent toutes ſalutaires & toutes ſaintes: C'eſt-là qu'elles ſont en vigueur: C'eſt-là qu'elles regnent. Ainſi la juſtice du Ciel eſt établie dans le deſert, d'autant plus fortement, qu'elle eſt toute dans l'eſprit & dans la volonté de ceux qui la ſuivent. En ces lieux ſaints, ce n'eſt point la crainte des punitions, que les loix humaines ont ordonnées, qui retient les hommes dans leur devoir; & jamais on n'y a beſoin de mettre en uſage la ſeverité avec laquelle on punit les criminels. Les Loix ne font que des

coupables dans les lieux où elles ſont établies, ſi elles ne rencontrent des hommes qui ayent le cœur extrémement droit : Et les mouvemens interieurs ne peuvent eſtre retenus dans les bornes de la juſtice, par aucunes regles exterieures, mais ſeulement par une fidelité & une pureté ſecrete, & par une application de l'ame qui ſoit libre & volontaire. C'eſt le cœur qui doit eſtre le juge de ſoy-meſme ; & c'eſt par ſon diſcernement & ſon jugement, & non par l'apprehenſion des peines, qu'on peut retenir & corriger les penſées du vice, auſſitoſt qu'elles commencent, & qu'elles ſe forment dans l'eſprit. Parmy le commun des hommes, on ne regarde comme un mal, que les actions exterieures & ſenſibles. Mais parmi les Solitaires, c'eſt un mal de n'avoir pas fait le bien qu'on a pû faire.

Quoy-que je ne puiſſe parler avec aſſez de dignité de ces loix ſi interieures & ſi parfaites, qui s'obſervent dans le deſert ; je ne ſçaurois neanmoins me diſpenſer de dire quelque choſe de cette diſpoſition merveilleuſe de la conduite de Dieu, par laquelle il arrive que la vertu ſi éminente des Solitaires eſt tout enſemble & ſecrete & publique, & eſt quaſi autant connuë de tout le monde, comme elle paroiſt cachée. Car il ne faut pas douter qu'en ſe confinant dans les lieux les plus écartez, & fuyant le monde & le commerce des hommes, ils n'ayent une volonté ſincere de ſe rendre inconnus. Mais il leur eſt impoſſible de cacher leur

merite, & d'empêcher que leur ſainteté n'éclate. Plus ils craignent la gloire, & ſe propoſent de la fuir, plus ils s'attirent de veneration & d'eſtime, Dieu diſpoſant & ordonnant les choſes de telle ſorte, qu'en meſme temps qu'ils fuyent la veuë & la connoiſſance des gens du monde, pour leur propre ſeureté, & pour leur ſalut, la ſainteté de leur vie devienne éclatante, afin qu'elle donne de l'édification aux perſonnes du ſiecle, & qu'elle leur ſerve d'exemple. C'eſt ce deſſein meſme d'eſtre cachez, qui fait qu'on les connoiſt & qu'on les revere. Et au lieu que ceux qui deſirent d'eſtre conſiderez, s'expoſent à ſe perdre, ſans profiter à perſonne, Dieu ne pouvant pas benir leur vanité : Au contraire, ceux qui deſirent de demeurer inconnus, & qui ne veulent eſtre regardez que de Dieu ſeul, ſont dans une ſituation tout à fait aſſurée, & ſe rendent utiles à une infinité de perſonnes qui les honorent, d'autant plus qu'ils ne veulent point eſtre honorez. Cette vie ſi obſcure & ſi conſiderée tout enſemble, eſt une lumiere qui brille & qui répand ſes rayons par toute la terre, eſtant expoſée dans le deſert, comme ſur un lieu éminent, elle ſe fait voir, & ſe découvre à tous les hommes. Et il n'y a point de tenebres ſi épaiſſes, qui ne ſoient percées par cette clarté ſi vive & ſi penetrante. L'état des perſonnes retirées dans les deſerts, eſt cette Cité qui ne ſçauroit eſtre cachée, comme dit Noſtre Seigneur dans l'Evangile, à

cauſe qu'elle eſt bâtie ſur une montagne. C'eſt une Jeruſalem ſainte, qui repreſente toûjours ſur la terre la Jeruſalem celeſte. Si quelqu'un donc eſt dans les tenebres, il n'a qu'à s'approcher de cette lumiere, afin d'en eſtre éclairé. Si quelqu'un eſt dans le peril, & craint ſes ennemis, il n'a qu'à ſe retirer dans cette Cité bien-heureuſe, pour ſe mettre en aſſurance.

Que les ſolitudes les plus reculées, & les plus inacceſſibles, ſont agreables & delicieuſes aux perſonnes qui deſirent Dieu, & qui ont de l'ardeur pour le poſſeder! Que ces lieux écartez où l'on ne voit, de quelque coſté qu'on jette les yeux, qu'une vaſte ſolitude, ont de charmes pour ceux qui cherchent JESUS-CHRIST! Tout y eſt dans un parfait ſilence: & l'ame y eſtant dans la joye que luy donne le dégagement & la liberté où elle ſe trouve, ce ſilence l'excite, & fait qu'elle a avec Dieu des communications intimes. Dans cette diſpoſition noſtre Seigneur la ſoûtient & la fortifie; & cette ineffable union qu'elle a avec luy, entretient ſa force & ſa vigueur. On n'eſt point interrompu dans le deſert par aucun bruit: On n'y parle qu'avec Dieu: On n'y entend la voix de perſonne, ſi ce n'eſt peut-eſtre celle de quelqu'un qui s'éleve à Dieu, & qui le prie. Ce ſon qui n'eſt rien que le cris du cœur, & qui eſt le ſeul qui frappe les oreilles, a de grands charmes pour ceux qui l'entendent, & il ne penetre jamais le fond de leur

ſolitude, & de leur retraite, que ce ne leur ſoit une agreable ſurpriſe. Ce bruit eſt plus doux, plus tranquille, & cauſe moins de trouble, que le ſilence meſme ; il fait qu'on goûte davantage le repos du deſert, & que l'ennuy ne trouve point d'entrée chez ceux qui s'y retirent.

C'eſt en vain que l'ennemy du ſalut tourne de tous coſtez dans les deſerts avec ſa rage accoûtumée, comme un loup qui cherche à ſurprendre des brebis enfermées dans le bercail. Les Anges n'abandonnent jamais le deſert : Ils veillent inceſſamment à ſa garde ; ils y deſcendent comme par l'échelle de Jacob, & y répandent une lumiere & une force toute divine. Et afin que ceux qui conſervent cette Cité ſainte, ne le faſſent pas inutilement, JESUS-CHRIST s'en rend luy-meſme le Protecteur, la munit, la défend, & la fortifie avec une bonté toute particuliere. Il met autour des deſerts, comme une enceinte de fortifications & de ramparts, afin que la demeure de cette portion de fideles, qu'il a choiſie, & qui luy eſt ſi chere, ſoit autant fermée à ſes ennemis, & autant en aſſurance, qu'elle eſt cachée & éloignée du monde. C'eſt dans la ſolitude que le divin Epoux prend ce repos du milieu du jour, dont il eſt parlé dans le Cantique ; & que ceux qui ont receu les aimables bleſſures de ſon amour, le contemplent, en s'écriant dans les heureux tranſports de leur joye : Nous avons trouvé celuy que noſtre ame deſiroit ;

Nous le retiendrons, & nous empêcherons qu'il ne nous échappe.

La terre des deſerts n'eſt pas infructueuſe & ſterile comme on le penſe ; & les rochers & les ſables qui s'y trouvent, quelques arides qu'ils paroiſſent, ſont bien éloignez d'eſtre infeconds. Ceux qui les habitent y recueïllent de toutes ſortes de grains & de fruits en abondance ; les ſemences que l'on y jette, ne tombent pas ſur un chemin où l'on doive craindre que les oiſeaux les enlevent, ni ſur des endroits pierreux, où ne trouvant pas aſſez de fond, elles deviennent ſeches, & ſe brûlent par les ardeurs du Soleil ; ni ſur des buiſſons qui les empêchent de croître, & qui les étouffent. Les moiſſonneurs y font d'heureuſes moiſſons : C'eſt dans ces rochers que l'on recueïlle cét excellent grain qui ſoûtient & fortifie les plus foibles, & qui donne de nouvelles forces à ceux qui ſont déja vigoureux & forts. On y trouve ce pain vivant qui eſt deſcendu du Ciel : On y voit couler des ſources dont les eaux vives & pures, arroſent la terre ; & qui non ſeulement peuvent rafraichir les perſonnes alterées, mais encore les ſecourir dans tous les beſoins de leur vie. C'eſt-là que l'homme interieur trouve ſa nourriture & ſes delices. C'eſt-là que les terres les plus abandonnées & les plus ſauvages, ont pour ceux qui les habitent, des agréemens & des beautez qui ne ſe peuvent exprimer ; & le deſert eſt

tout

tout enſemble le Paradis de leur corps & de leur ame. Nul champ, quelque fertile qu'il puiſſe eſtre, ne ſçauroit donc eſtre comparé à la terre des deſerts.

Cette terre eſt propre à toutes ſortes de fruits & de plantes, & comme elle a toute ſeule les qualitez & les vertus des autres terres, des païs & des regions differentes, elle produit à foiſon tout ce que les hommes peuvent deſirer. C'eſt-là que vient ce froment qui nourrit & raſſaſie ſi heureuſement ceux qui ſont affamez. C'eſt-là qu'on recueille ce vin delicieux qui remplit le cœur de l'homme d'une joye ſainte. C'eſt-là que l'on trouve ces pâturages abondans dans leſquels les brebis que Noſtre Seigneur a recommandées au Prince de ſes Apôtres, ſe repaiſſent d'une herbe infiniment ſalutaire. Enfin cette terre eſt enrichie d'une varieté admirable; on y voit la beauté de cette fleur des champs qui ne flétrit point, & de ce lys des valées dont il eſt parlé dans le Cantique; on y voit des veines où ſe forme le plus precieux de tous les metaux, dans ſa pureté & dans ſon excellence; & on y découvre, en pluſieurs endroits, l'éclat des pierreries les plus brillantes & les plus rares. Ainſi cette terre des deſerts eſtant plus propre toute ſeule, à toutes les differentes productions, que n'eſt chaque terre en particulier, à l'égard de ce qui eſt le plus conforme

à ſa qualité & à ſa vertu, il eſt certain qu'elle ſurpaſſe infiniment toutes les autres par cette abondance, & cette diverſité de biens & de richeſſes qu'elle produit pour ceux qui l'habitent, & qui s'appliquent à la cultiver.

C'eſt donc avec tres-grande raiſon, terre heureuſe & ſainte des deſerts, que tu as toûjours eſté ſi cherie de ceux qui t'ont preferée à toutes les autres demeures, & que tu as paru ſi deſirable & ſi digne d'eſtre cherchée, à tous ceux de qui tu as eſté connuë: Car puiſque tu produis excellemment toutes choſes, il n'y a pas lieu de s'étonner que tu fourniſſe avec profuſion aux Solitaires, tous les biens qu'ils peuvent deſirer, & qui ſont capables de les rendre heureux. Mais par une proprieté qui t'eſt particuliere, pour donner toutes choſes à ceux qui t'habitent, terre ſainte! tu ne demande pas qu'ils prennent la peine de te cultiver, & qu'ils te défrichent; mais ſeulement qu'ils ayent ſoin de cultiver la terre de leurs cœurs. Les vices & les defauts de ceux de qui tu es habitée, te font ſterile, & leurs vertus te rendent feconde. Tous les Saints qui t'ont choiſi pour leur demeure, ont trouvé Dieu. Quiconque t'a cultivée en la maniere que tu le demandes, trouve en toy JESUS-CHRIST. Celuy qui t'habite, a le bon-heur d'eſtre luy-meſme l'habitation de Dieu. Celuy qui te poſſede, eſt luy-meſme la poſſeſſion de Dieu. Celuy qui ſe plaiſt en toy, Dieu

le prend pour ſon Temple & pour ſon Sanctuaire.

Qu'il eſt juſte d'avoir du reſpect pour ces deſerts, que la ſainteté de ſes habitans rend ſi celebres : Et c'eſt par l'ardent amour que j'ay pour tous ces lieux ſaints, que je vous écris ainſi, de l'abondance de mon cœur. Mais je vous avouë, que j'ay une eſtime & une veneration ſinguliere pour Lerins, la regardant comme une ſolitude à laquelle j'ay plus de part qu'à toutes les autres. Je ne ſçaurois aſſez honorer cette charité avec laquelle on y tend la main à ceux qui eſtant jettez comme dans un port par les tempêtes & les naufrages du monde, y vont chercher un refuge : On y reçoit, avec une merveilleuſe bonté, ceux qui eſtant accablez par les peines & les travaux de cette vie, y vont dans l'eſperance d'y trouver du rafraichiſſement & du repos, & d'y reprendre une force & une vigueur toute nouvelle. Cette maiſon de Dieu eſtant comme une terre toute pleine de fontaines, où les pâturages ſont abondans, où la diverſité des fleurs fait une beauté, & répand une odeur d'un agréement & d'une douceur incomparable, & eſt comme un Paradis aux perſonnes qui s'y retirent.....

O Dieu que j'ay vû de Saints dans cette ſolitude ! Toutes les fois que j'y ſuis allé, j'y ay trouvé la ſainteté répanduë de tous coſtez comme un parfum precieux. On n'y reſpiroit par tout qu'une

odeur de vie. Ces ſaints Solitaires montroient par l'homme exterieur, quel eſtoit en eux l'homme interieur : Ils eſtoient unis par la charité ; l'humilité les rendoit ſoûmis les uns aux autres : Ils eſtoient pleins de compaſſion & de tendreſſe pour les beſoins du prochain. Leur eſperance eſtoit ferme & inébranlable. On ne voyoit que modeſtie dans toutes leurs actions. Ils eſtoient prompts & vigilans à obeïr. Ils gardoient un ſilence exact & rigoureux. On remarquoit ſur leur viſage une ſerenité parfaite : Enfin l'application continuelle & tranquille qu'ils avoient aux choſes du Ciel, les faiſoit paroître comme des Anges.

Ils n'ont de paſſion que pour celuy dont le deſir & l'amour augmente à meſure qu'on le deſire & qu'on l'aime. En cherchant la vie bien-heureuſe, ils la poſſedent, ils en jouïſſent déja en travaillant à l'acquerir ; parce qu'ils trouvent dans cette recherche & ce travail, l'accompliſſement de leurs ſouhaits. Ils ne deſirent rien, qu'ils ne l'obtiennent auſſi-toſt qu'ils le deſirent. Deſirent-ils d'eſtre ſeparez des pecheurs ? Ils en ſont déja ſeparez. Veulent-ils s'établir dans une vie toute chaſte ? ils y ſont déja établis. Veulent-ils employer tout leur temps aux loüanges de Dieu ? ils ont une liberté toute entiere de le faire. Deſirent-ils d'eſtre unis à la ſocieté des Saints ? ils le ſont par l'ardeur de leur charité. Deſirent-ils poſſeder JESUS-

CHRIST ? ils le poſſedent par la vivacité de leur foy. Veulent-ils eſtre dans une ſolitude qui les ſepare du reſte des hommes ? ils y ſont auſſi-toſt par la diſpoſition de leur cœur. De ſorte que par la grace abondante & continuelle de Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST, ils obtiennent meſme dés-à-preſent, la plûpart des biens qu'ils ne deſirent & qu'ils ne pretendent que pour l'avenir ; & leur eſperance eſt ſi efficace & ſi puiſſante, qu'elle les met, en quelque ſorte, en poſſeſſion des choſes qu'ils ne font encore qu'eſperer. Ainſi il arrive qu'ils trouvent dés icy-bas un grand & heureux ſalaire de leurs travaux ; & que déja ils rencontrent dans leurs œuvres & dans leurs exercices, la recompenſe & la couronne qu'ils en doivent attendre.

De l'Hiſtoire d'Evagre.

L'on voit dans cét Hiſtorien une peinture admirable de la perfection des Solitaires de la Paleſtine.

Entre les Solitaires de la Paleſtine, *écrit cét Auteur*, les uns vivent enſemble dans une entiere privation de toutes les choſes qui ont accoûtumé d'appeſantir le cœur, & de le faire pancher vers la terre ; car ils ne poſſedent ni or, ni argent ; mais que dis-je, ils n'ont pas meſme d'habit qui leur appartienne, ni aucunes des choſes neceſſaires pour le ſoûtien de la vie. Car les vêtemens ſont communs, *Hiſt. Eccl. lib. 6. c. 22.*

& ſervent également aux uns & aux autres. Ils n'ont tous qu'une meſme table, ſur laquelle on ſert, non pas des mets exquis, mais des herbes & des legumes, & ſeulement autant qu'il leur en faut pour conſerver la vie. Ils paſſent enſemble le jour & la nuit dans les prieres. Ils ſe traitent avec tant de rigueur, & s'accablent de ſi grands travaux, qu'il ſemble en les voyant, que l'on voit ſur la terre, des morts qui ſont hors de leurs ſepulchres. Ils obſervent leurs regles & leurs coûtumes avec une exactitude incroyable. Ils ſont deux & trois jours ſans manger; il y en a meſme qui portent leurs jeuſnes juſqu'au cinquiéme: & ils ne prennent de la nourriture, que lorſque la neceſſité les y oblige.

Les autres ſuivent une maniere de vie bien differente: Car ils s'enferment dans leurs petites cellules, où ils demeurent ſeuls; & ces cellules ſont ſi étroites, ſi reſſerrées, & ſi baſſes, qu'ils ne peuvent s'y tenir le corps droit, ni s'y incliner comme ils le voudroient. Quelques-uns d'entr'eux paſſent leurs vies dans les cavernes, & dans les antres de la terre, ſelon les paroles de l'Apôtre. Et d'autres habitent des tannieres avec les bêtes farouches, où ils demeurent inconnus à tout le monde, & où ils offrent à Dieu des prieres continuelles. Il y en a d'autres qui s'expoſent au Soleil, & ſe laiſſent brûler par l'ardeur de ſes rayons; & qui durant les

froids les plus picquants, ſe tiennent à l'air demy-nuds, où ils en ſouffrent volontairement les rigueurs les plus extrêmes. Ils rejettent abſolument ce qui ſert de nourriture ordinaire; & ils ſe contentent de paître & de vivre de l'herbe de la campagne, en ſorte qu'on les prendroit plûtoſt pour des bêtes, que pour des hommes; & veritablement ils ne leur reſſemblent, ni par leur forme exterieure, ni par la diſpoſition de leur eſprit. S'ils rencontrent quelqu'un par hazard en leur chemin, ils s'enfuyent auſſi-toſt; & ſi on les pourſuit, ils s'échappent avec une viteſſe incroyable, & vont ſe cacher dans des lieux ſi reculez, qu'il n'eſt pas poſſible de les y trouver.

Quelques-uns, mais en tres-petit nombre, eſtant arrivez à une perfection conſommée, & ayant acquis une ſainte inſenſibilité, qui les rend inacceſſibles à toute les paſſions, vont dans le milieu du monde, feignants d'eſtre inſenſez, & d'avoir perdu l'eſprit, & ſe rendent ainſi victorieux de la vaine gloire; ils foulent aux pieds cette habitude mal-heureuſe, qui eſt ſelon Platon, comme la derniere robbe dont l'ame ſe dépoüille..... Mais en un mot, la vertu donne des loix à la nature meſme, dans ce genre de vie ſi ſaint, ſi excellent, & ſi divin, & luy preſcrit des regles qui luy ſont propres & particulieres. Ainſi ils n'uſent d'aucunes des choſes neceſſaires à la vie, autant que la nature le ſouhaiteroit. Car leurs loix les obligent à ſouf-

frir la faim & la ſoif, & à ne ſe ſervir de vêtemens, que ſelon que la neceſſité les y contraint..... Ils ſont en meſme temps & vivans & morts, la grace réuniſſant en leurs perſonnes, ces deux états ſi differents, & qui ne peuvent naturellement ſe rencontrer enſemble. Car à l'égard des paſſions, & de tout ce qui eſt capable de troubler la tranquillité de leur ame, ils ſont entierement morts, & ſemblables à des gens enſevelis dans les tombeaux. Mais quand il s'agit de preſenter à Dieu des prieres, leur corps devient fort & vigoureux, & ils ſont pleins d'ardeur & de courage, quelques avancez en âge qu'ils puiſſent eſtre; & c'eſt ainſi qu'ils joignent & allient la vie & la mort..... Ils rendent la ſanté aux malades: Ils offrent à Dieu les vœux & les prieres des autres, & font pluſieurs choſes de cette ſorte, qui ne ſont propres qu'à ceux qui jouïſſent d'une vie plus heureuſe que celle-cy..... Ils ont accoûtumé de fléchir ſouvent les genoux, de faire de continuelles inclinations, & de ſe tenir debout en oraiſon, d'une maniere penible; & il n'y a que la grandeur de leur zele, qui fortifie leur vieilleſſe, & qui les ſoûtienne dans les foibleſſes & les infirmitez qu'ils ſe procurent par tant de ſouffrances & de mortifications volontaires.

Ces Solitaires ſont des athletes qui n'ont point de corps, des athletes qui combattent, quoyqu'ils ayent perdu tout leur ſang. Ils conſiderent

les

les jeuſnes comme un feſtin magnifique, & comme de veritables delices ; & ils eſtiment que c'eſt s'aſſeoir à une table couverte de toutes ſortes de mets, que de ne goûter de quoy que ce ſoit. Cependant lorſque quelqu'un les viſite, quand meſme ce ſeroit dés le matin, ils le reçoivent avec toutes ſortes de témoignagnes d'affection, & ne manquent jamais de l'inviter de ſe mettre à table ; & ils pratiquent alors un nouveau genre de jeuſne, en mangeant avec luy contre toutes leurs volontez & toutes leurs inclinations ; & ils luy cauſent de la ſurpriſe & de l'admiration, lorſqu'il conſidere que ces hommes, qui ont beſoin d'une nourriture ſuffiſante, ſe contentent de ſi peu de choſes, combattant tout à la fois les mouvemens de leurs volontez, & les neceſſitez de la nature. C'eſt ainſi qu'ils rejettent tout ce qui flatte les ſens, & qu'ils employent tout leur ſoin pour la garde & pour le ſalut de leurs ames ; & qu'agiſſant dans la veuë de Dieu, ils embraſſent avec beaucoup de choix & de diſcernement, les choſes les plus parfaites, & obſervent toutes celles qui ſont capables de luy plaire. Heureux ſont ces Solitaires, d'avoir ainſi vêcu ſur la terre ! mais plus heureux ſont-ils, lorſque quittant ce monde, ils vont joüir dans l'autre, de ce bon-heur aprés lequel ils ont inceſſamment ſoûpiré, & de la veuë de celuy vers lequel ils ſe haſtent d'arriver de toute l'étenduë & de toute l'ardeur de leurs deſirs.

Procope donne en peu de paroles, une grande idée de la maniere dont les Solitaires vivoient dans le Mont Sinaï.

Lib. 2. de ædif. Juſtin. Dans la contrée qu'on appelloit autrefois Arabie, & qu'on appelle aujourd'huy la troiſiéme Paleſtine, il y a un long deſert, qui eſt ſans eaux & ſans aucuns fruits, ſoit des arbres, ſoit de la terre, où eſt une montagne eſcarpée fort rude à monter, & qui eſt proche de la mer rouge, nommée Sinaï. Elle eſt habitée par des Solitaires, dont la vie laborieuſe & penitente n'eſt qu'une continuelle meditation de la mort. Ils y joüiſſent en toute liberté d'une profonde ſolitude, qui eſt la choſe du monde qu'ils aiment le plus. L'Empereur Juſtinien n'ayant rien à leur donner, parce qu'ils ne deſiroient rien, & que mépriſant tous les biens de la terre ils n'avoient ſoin que de ne rien poſſeder, de mortifier leurs corps, & de n'attacher leur affection à aucun objet periſſable, il bâtit un Temple qu'il conſacra à la ſainte Vierge, afin qu'ils puſſent y faire leurs prieres, y offrir des ſacrifices, & vivre religieuſement en ce lieu, qui eſt au pied de la montagne, n'ayant pas voulu l'édifier ſur le haut, à cauſe des bruits & des tempêtes qu'on y entend.

Voilà de quelle maniere ſaint Jean Climaque, qui a connu mieux que perſonne, l'excellence de cette profeſſion, nous exprime ce qu'il en a penſé.

Le Solitaire eſt celuy qui repreſente parfaitement dans un corps materiel & corrompu, l'ordre & l'état des eſprits incorporels. Le Solitaire eſt celuy, qui en tout temps, en tout lieu, & en toute action, n'eſt attaché qu'aux ſeules choſes de Dieu. Le Solitaire eſt celuy, qui fait ſans ceſſe violence à la nature, & veille ſans relâche à la garde de ſes ſens. Le Solitaire eſt celuy, qui a le corps chaſte, la bouche pure, l'eſprit éclairé de la lumiere divine. Le Solitaire eſt celuy, qui eſtant touché dans le fond de l'ame, de la triſteſſe ſalutaire de la penitence, eſt toûjours occupé de la penſée de la mort; & ſoit qu'il veille, ou qu'il dorme, ne la perd jamais. *Grad.* 1. *art.* 4.

Le Monaſtere eſt un Ciel terreſtre; c'eſt pourquoy efforçons-nous de donner à Dieu, toutes les affections de noſtre cœur, comme des Anges conſacrez entierement à ſon ſervice. *Grad.* 4. *art.* 87.

Le veritable Solitaire eſt comme un Ange terreſtre, qui par ſa vigilance & par ſon ardeur, bannit de ſon oraiſon la pareſſe & la negligence. Le veritable Solitaire eſt celuy qui crie du fond de ſon ame; Mon cœur eſt preparé, mon Dieu. Le veritable Solitaire eſt celuy qui dit; Je dors, mais mon cœur veille. *Grad.* 27. *art.* 17. *Pſ.* 56.

Grad. 27. *art.* 27. Celuy-là eſt veritablement Solitaire, qui ne voulant rien perdre des douceurs divines dont Dieu le conſole, ne fuit pas moins tous les hommes, quoy-qu'il n'ait aucune averſion pour eux, que les autres les recherchent.

Grad. 27. *art.* 28. Prenez voſtre croix & la portez, par les exercices de l'obeïſſance, & en ſoûtenant avec cou-
Marc. 10. 21. rage, le fardeau ſpirituel dont vous vous ſerez chargé vous-meſme en renonçant à voſtre propre
Matth. 19. 21. volonté. Venez & me ſuivez, afin que je vous faſſe joüir de ce bien-heureux repos, & que je vous apprenne à imiter l'exercice viſible, & l'occupation ſainte des Anges dans le Paradis. Car comme les Anges ne ſe laſſeront jamais de chanter durant tous les ſiecles les loüanges de leur Createur; ainſi le Solitaire qui eſt entré dans le Ciel de ce bien-heureux repos de la ſolitude, ne ſe laſſera jamais de celebrer par ſes Cantiques, la gloire de celuy qui l'a créé.

Grad. 27. *art.* 29. Comme ces purs eſprits qui n'ont point de corps, n'ont aucun ſoin de tout ce qui regarde le corps; auſſi ceux qui vivent dans le corps comme s'ils n'en avoient point, n'ont aucun ſoin de leur ſubſiſtance temporelle. Ces premiers, qui ſont tout ſpirituels, n'ont point beſoin de nourriture: Et ceux-cy n'ont point beſoin de poſſeſſions & de terres pour leur nourriture. Les Anges mépriſent l'argent & les biens; & les Solitaires mépriſent les attaques & les tentations des demons. Les uns

eſtant dans le Ciel, ne ſont point touchez de l'amour des choſes viſibles ; & les autres eſtant icy-bas par leur corps, & là-haut au Ciel par leur eſprit & leur cœur, ne ſont émûs d'aucun deſir pour tous les objets ſenſibles. Les Anges ne ceſſeront jamais de croître dans l'amour divin ; & les Solitaires ne ceſſent jamais de les imiter avec émulation & avec zele, en s'avançant toûjours de plus en plus dans ce ſaint amour. Ceux-là n'ignorent pas combien leurs treſors ſe multiplient à meſure que leur charité s'augmente ; ni ceux-cy combien ils montent & croiſſent en amour & en ferveur. Ils ne s'arreſteront jamais juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à l'érat ſublime des Seraphins ; & ils n'auront jamais de repos, juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus des Anges. Celuy-là eſt heureux qui eſpere de joüir d'un ſi grand bon-heur ; celuy-là eſt tres-heureux qui en joüira dans l'éternité : Mais celuy-là eſt un Ange qui eſt déja dans la joüiſſance d'une ſi grande beatitude.

Les qualitez, les exercices, & les marques auſquelles on reconnoiſt ceux qui vivent dans la ſolitude par l'eſprit de Dieu, ſont, la vigilance de l'eſprit, la pureté des penſées, le raviſſement du cœur en Dieu, le ſouvenir continuel des ſupplices de l'Enfer, le violent deſir de la mort, l'Oraiſon ſans relâche, la fidele & ſeure garde des ſens, le don d'une chaſteté parfaite, l'affranchiſſement de toutes les affections de la terre, la mort à tous les. *Grad. 27. art. 18.*

attraits du monde, l'éloignement du manger, la meditation des choſes divines, la lumiere d'un profond diſcernement, les larmes ſaintes de la penitence, le retranchement de toutes les paroles inutiles, & enfin la poſſeſſion de toutes les autres vertus, qui ſont ſi éloignées de la vie commune des gens du monde.

Grad. 27. Art. 51. Le moindre poil qui entre dans l'œil, trouble la veuë; & le moindre ſoin mêlé d'inquietude & d'empreſſement, trouble tout le repos de la ſolitude : Car le repos de la ſolitude eſt un oubli de toutes autres penſées que de celles de noſtre ſalut, & un renoncement à tous les ſoins de la terre, quoy-que juſtes.

Art. 61. La vie ſolitaire conſiſte à ſe tenir toûjours en la preſence de Dieu par un culte ſaint, & une adoration continuelle.

Saint Jean de Damas fait cette peinture admirable de la vie des Solitaires.

Hiſtor. Sanct. Barl. & Joſaph. c. 12. Les perſecutions, *dit ce Saint*, eſtant ceſſées, & les Empereurs ayant donné la paix à l'Egliſe, il ſe trouva des hommes, qui ſuccedant à la pieté, au zele des Martyrs, à cette paſſion ſainte qu'ils avoient eu pour le nom de JESUS-CHRIST; & qui eſtant frappez comme eux de la crainte de ſes jugemens, ſe propoſerent de mener une vie toute ſainte & toute pure, & de s'offrir à Dieu dans leurs corps & dans leurs ames, comme des victimes

exemptes de toutes taches. Et parce qu'ils ſçavoient qu'ils ne pouvoient executer leur deſſein qu'en accompliſſant les commandemens de JESUS-CHRIST, dont l'obſervation leur paroiſſoit preſque impoſſible dans le tumulte, & dans les embarras du monde, ils reſolurent d'embraſſer un genre de vie tout particulier, & tout nouveau; & ſelon la parole de JESUS-CHRIST, ils abandonnerent leurs peres, leurs enfans, leurs amis, leurs alliez, les richeſſes, les plaiſirs, les affaires, & tous les biens & les avantages de ce monde, pour ſe retirer dans le fond des ſolitudes, comme des gens bannis de leur patrie, pauvres, affligez, perſecutez, eux dont le monde n'eſtoit pas digne, errans dans les deſerts, dans les montagnes, ſe cachant dans les antres, dans les cavernes des rochers, ſe privant de tout ce qu'ils pouvoient recevoir de douceur & de conſolation dans les choſes d'icy-bas, juſqu'à ſe refuſer meſme les vêtemens & la nourriturre neceſſaire pour la conſervation de la vie.

Deux puiſſantes raiſons les portoient à vivre dans une ſeverité ſi extrême. L'une, afin qu'oſtant de devant leurs yeux, ce qui pouvoit ſervir de matiere aux deſirs & aux affections déreglées, ils en arrachaſſent du fond de leur cœur, juſqu'à la racine; ils en perdiſſent pour jamais la memoire, & que par ce moyen ils ſe rempliſſent de l'amour des choſes celeſtes. L'autre, afin qu'affligeant leurs

corps par des auſteritez rigoureuſes, & ſe rendant d'intention & de volonté, de veritables Martyrs, ils en euſſent la recompenſe & la gloire; & que retraçant dans leurs perſonnes, autant qu'il leur ſeroit poſſible, la paſſion de JESUS-CHRIST, ils participaſſent à la poſſeſſion de ſon Royaume.

Ce fut par ces conſiderations ſi ſaintes, qu'ils ſe conſacrerent à la vie ſolitaire. Les uns s'expoſoient à découvert aux ardeurs du Soleil les plus brûlantes, à la rigueur du froid, des pluyes, à l'impetuoſité des vents, à la violence des tourbillons & des tempêtes. Les autres ſe bâtiſſoient des cabannes, ou s'enterroient tout vivans dans les antres, & dans les creux de la terre. Ainſi s'exerçant dans la pratique de la pieté, & rejettant tout ce que la nature peut donner de ſoulagement & de repos, ils ſe contentoient de legumes cruës, d'herbes & de fruits ſauvages, de pain ſec & dur, pour s'empêcher de mourir. Ils ne croyoient pas que ce fuſt aſſez de ſe mortifier ſur la qualité des alimens, en ſe privant de ceux qui pouvoient flatter le gouſt, & leur plaire; mais leur penitence s'étendoit ſur la quantité, & ils uſoient des choſes meſme les plus viles & les plus neceſſaires, avec tant de reſerve, que leur faim n'eſtoit jamais raſſaſiée.

Il y en a eu d'autres qui ont paſſé une ſemaine entiere ſans manger: d'autres rompoient leur abſtinence ſeulement le Dimanche; d'autres deux fois en huit jours; enfin il y en avoit qui, de deux jours

jours l'un, uſoiçnt de quelque nourriture, mais plûtoſt pour en goûter, que pour s'en nourrir.

Ces hommes admirables ſembloient, comme à l'envy des Anges, s'addonner aux prieres & aux veilles, & renonçoient ſi parfaitement à toute poſſeſſion des biens de ce monde, à toute ſorte de negociation & de commerce, qu'ils oublioient qu'ils fuſſent encore au nombre des hommes. On ne voyoit point entr'eux, ni cét élevement, ni cette envie qui accompagne d'ordinaire les bonnes œuvres. Car celuy qui eſtoit inferieur à un autre dans les exercices de la pieté Monaſtique, n'avoit nulle jalouſie de ce qu'il le ſurpaſſoit; non plus que celuy qui excelloit dans la vertu, n'en prenoit aucun avantage ſur ceux qui en avoient moins, & ne concevoit nulle opinion de luy-même, en voyant qu'il s'acquittoit avec plus d'exactitude & de fidelité, des devoirs de ſa profeſſion..... Celuy qui avoit plus de vertu qu'un autre, attribuoit cette diſtinction, non pas à ſes propres travaux, mais à la bonté de Dieu; & ſe perſuadoit dans une humilité ſincere, que quoy-qu'il fiſt, il ne faiſoit rien par rapport à l'étenduë de ſes obligations, ſelon cette parole du Seigneur; Lorſque vous aurez fait toutes les choſes qui vous ſeront commandées, dites, Nous ſommes des ſerviteurs inutiles, nous avons fait ſeulement ce que nous avons dû: *Cum feceritis omnia quæ præcepta ſunt vobis, dicite, Servi inutiles ſumus, quæ debuimus fa-*

cere fecimus. Ils eſtoient perſuadez que quelque progrés qu'ils euſſent fait dans la pieté, ils eſtoient bien éloignez d'avoir accompli ce que Dieu demandoit d'eux, & qu'il leur reſtoit beaucoup plus de choſes à faire, qu'ils n'en avoient fait. Ceux qui par la foibleſſe de leurs corps, ſe trouvoient au deſſous de ce que leur profeſſion exigeoit d'eux, ſe jugeoient dignes de tout mépris, & s'eſtimoient miſerables, attribuant ce defaut, non pas à leur impuiſſance naturelle, mais à leur lâcheté, & à leur pareſſe; ainſi les uns & les autres ſembloient ſe faire entr'eux une ſainte guerre, à qui auroit plus d'humilité, & plus de moderation.

Comment eſt-ce qu'il euſt pû ſe trouver un mouvement de vaine gloire, ou un deſir de plaire au monde, en ceux qui s'en eſtoient retirez pour éviter ce malheur, & qui n'avoient choiſi les deſerts pour leur demeure, qu'afin de cacher leur vertu aux hommes, & de la montrer à Dieu ſeul, duquel ils en eſperoient la recompenſe. Ils n'avoient garde d'ignorer, que les exercices & les pratiques de Religion, qui ſe font dans l'intention d'en avoir de la loüange, ne ſeront point recompenſées, puiſque c'eſt aux hommes, & non pas à Dieu, que l'on veut plaire; & que ceux qui tombent dans ce déreglement, ſe font deux grands maux tout enſemble: car ils affligent leurs corps, & n'en retirent aucun fruit; & qu'au contraire, ceux qui deſirent ardemment les biens du Ciel,

n'ont que du dégouſt & du mépris pour ceux de la terre.

Parmy ces hommes extraordinaires, il y en a qui s'abîment dans une retraite ſi profonde, qu'ils ſe ſeparent pour jamais de la ſocieté des hommes; afin de s'exercer dans les combats de la pieté, & de s'unir à Dieu d'une maniere plus étroite. D'autres ſe bâtiſſent de petites cellules, & ſe trouvent le Dimanche dans une meſme Egliſe, pour aſſiſter aux divins Myſteres, & participer au ſacrifice non ſanglant du Corps & du precieux Sang de JESUS-CHRIST, qu'il a laiſſé aux fideles pour la remiſſion de leurs pechez, & pour la ſanctification de leurs ames; & ils ſe nourriſſent enſuite de l'intelligence des divines Ecritures, d'inſtructions & d'exhortations ſalutaires; & aprés avoir découvert les attaques ſecretes qu'ils ont à ſoûtenir de la part des demons, de crainte de s'y laiſſer ſurprendre, faute d'avoir en cela toute l'experience neceſſaire, ils s'en retournent dans leurs demeures, chacun rapportant dans ſon cœur, ainſi que dans une ruche ſacrée, le miel divin des vertus celeſtes, digne d'être preſenté à Dieu, comme un mets d'une bonté & d'une excellence infinie.

On en voyoit d'autres, & dont le nombre eſtoit tres-grand, qui choiſiſſoient la vie Cœnobitique, qui s'aſſembloient dans une ſocieté ſainte, & ſe ſoûmettoient à l'autorité d'un Superieur; & qui faiſant mourir leur volonté propre par l'épée de

l'obeïſſance, & ſe regardant comme de vils eſclaves, ne vivoient plus par eux-meſmes, mais par celuy à la conduite duquel ils s'eſtoient abandonnez pour l'amour de JESUS-CHRIST, ou plûtoſt JESUS-CHRIST meſme vivoit en eux, lequel ils avoient ſuivy en renonçant à toutes les choſes de la terre.

Enfin cette retraite conſiſtoit à exercer contre ſoy-meſme, une haine volontaire ; à renoncer à toutes les inclinations, & les ſentimens de la nature, par le deſir qu'ils avoient de poſſeder les choſes qui eſtoient plus excellentes, & plus relevées. Ils vivoient ſur la terre, comme des Anges, chantant à la loüange de Dieu, dans un concert & une harmonie toute divine, des Pſeaumes & des Cantiques, & ſe rendant dignes de porter le glorieux nom de Confeſſeurs, par les victoires continuelles qu'ils remportoient dans l'obeïſſance. C'eſt en eux que s'accompliſſoit cette parole de JESUS-CHRIST, Lorſque deux ou trois perſonnes ſe ſeront aſſemblées en mon Nom, je me trouveray au milieu d'eux ; ce qui ne ſe reduit pas préciſément à ce nombre, mais qui ſe doit étendre à tous ceux qui s'aſſemblent dans cette meſme diſpoſition, & dans ce meſme eſprit ; & il ne faut point douter, que ſoit qu'ils ſoient peu, ſoit qu'ils ſoient beaucoup, ils ne les favoriſe de la meſme grace.

C'eſt par ces ſortes d'exemples, d'actions & de

conduites, que les habitans de la terre ont imité la vie des habitans du Ciel. C'eſt ainſi que des hommes mortels, par les jeuſnes, par les veilles, les prieres, par l'abondance de leurs larmes, par une triſteſſe ſainte & continuelle, par le ſouvenir de la mort, par une douceur exempte de tout murmure & de cholere, par un ſilence rigoureux, par la pauvreté, la chaſteté, l'humilité, en ſe conſervant dans une tranquillité ſainte, exerçant envers Dieu & envers leurs freres une charité parfaite, ont exprimé dans la pureté de leurs mœurs, la perfection des Anges. C'eſt pour cela que Dieu les a rendus celebres par la grace des miracles, par ce grand nombre de prodiges, & de ſignes extraordinaires qu'il luy a plû d'operer par leur entremiſe, & que la grandeur de leur reputation remplit aujourd'huy toute la terre.

Si nous voulions rapporter en détail la vie du grand Antoine, qui ſelon l'opinion du monde, a paru le premier dans la carriere de la Vie Monaſtique, les fondemens ſur leſquels il a établi cette profeſſion ſi ſainte, à quelle élevation il l'a portée, quelles ont eſté les graces & les benedictions qu'il a receuës de Dieu, vous apprendriez quelle a eſté la vertu de ceux qui ſe ſont engagez dans le meſme Inſtitut, comme en gouſtant le fruit d'un arbre, on connoiſt par ſa douceur & par ſa bonté, la qualité de tous ceux qui ſont de la meſme eſpece. car il y en a eu pluſieurs, qui eſtant entrez dans les

meſmes combats, ont merité les meſmes recompenſes, & les meſmes couronnes. Heureux, & trois fois heureux, ceux qui eſtant embraſez de l'amour de Dieu, ont compté pour rien toutes les choſes de ce monde, dans le deſir qu'ils ont eu de luy plaire; qui ont répandu des larmes, & paſſé les jours & les nuits dans la douleur, pour acquerir des conſolations éternelles; qui ſe ſont avilis pour s'élever aux veritables honneurs; qui ont affligé leurs corps par la faim, par la ſoif, & par les veilles, pour joüir d'une beatitude infinie; & qui par la ſainteté de leur conduite, ſe ſont rendus dignes d'eſtre le ſanctuaire du Dieu vivant. Ils ont eſté crucifiez au monde pour obtenir une place à la droite de JESUS-CHRIST: Ils ont ceint leurs reins, & ſe ſont preparez à l'avenement de l'Epoux, ayant eu en tout temps, entre les mains, leurs lampes allumées.

Comme les yeux de leurs ames eſtoient inceſſamment ouverts, ils n'ont jamais perdu de veuë ce jour ſi formidable. Les peines & les felicitez futures eſtoient gravées ſi avant dans le fond de leurs cœurs, que la memoire leur en a toûjours eſté preſente. Ils ont vêcu ſur la terre dans une paix profonde, exempts de tout trouble, & de toute agitation, comme les Anges dans le Ciel; & aujourd'huy le bon-heur & la joye de ceux dont ils ont ſi parfaitement imité la vie, eſt devenu leur partage. Ils ſont heureux, & trois fois heureux,

d'avoir conſideré d'un regard ferme & conſtant, la vanité des choſes paſſageres, & l'incertitude des proſperitez humaines ; car pour les avoir mépriſées, ils poſſedent des biens immortels, & ont acquis une vie qui n'eſt point ſujette à la neceſſité de la mort.

Quoy-qu'on ne puiſſe douter des ſentimens de ſaint Bernard, aprés ce que nous en avons déja rapporté, nous ne laiſſerons pas d'y ajoûter quelques endroits qui les confirment.

La profeſſion Religieuſe, *dit-il*, a merité ce privilege d'eſtre appellée un ſecond Baptême, à cauſe que l'on y renonce parfaitement au monde, & que l'on y pratique la vie ſpirituelle d'une maniere excellente & particuliere. Ce qui fait que cette condition eſtant relevée au deſſus de tous les états de la vie humaine, elle rend ceux qui l'aiment & qui l'embraſſent, differents des hommes, & ſemblables aux Anges; ou plûtoſt en retraçant en l'homme l'Image de Dieu, elle luy donne, ainſi que le Baptême, la forme & la figure de JESUS-CHRIST. Car nous ſommes comme baptiſez une ſeconde fois, en ce que mortifiant nos membres terreſtres, nous ſommes de nouveau revêtus de JESUS-CHRIST, & comme entez en luy dans la reſſemblance de ſa mort. Et ainſi que dans le Baptême nous ſommes tirez de la puiſſance des tenebres, & transferez dans le royaume de la

De Præc. & Diſp. c. 17.

lumiere éternelle ; de meſme dans cette ſainte vie, qui eſt comme une ſeconde regeneration, nous ſortons des tenebres, non du ſeul peché originel, mais de pluſieurs pechez actuels, pour entrer dans la lumiere des vertus, verifiant encore en nous cette parole de l'Apôtre, La nuit a precedé, & le jour eſt venu.

Serm. de Diverſ. 27. C'eſt une grande vertu à un homme du monde, *dit-il ailleurs*, d'avoir les mains pures, & non pas à un Religieux ; mais ce luy eſt un grand mal de ne pas travailler à conſerver au moins la pureté de ſes mains. Il eſt certain que Dieu demande de nous une pieté & une juſtice plus abondante, que des gens qui vivent dans le ſiecle. Car on leur a dit à eux, Fuyez la fornication, & que ceux qui déroboient ne dérobent plus : Or doit-on craindre que nous ne tombions dans ces deſordres, & que nos mains ſe trouvent ſi honteuſement ſoüillées ? Mais plus elles ſont nettes & belles, plus les taches y paroiſſent, comme la moindre ſaleté défigure un vêtement precieux. Il nous ſuffit pour ſalir nos mains, de commettre la moindre deſobeïſſance ; & ce n'eſt plus une petite tache, mais une honteuſe ſoüillure, ſi nous negligeons d'accomplir les moindres commandemens.

Serm. de Diverſ. 53. Les Religieux imitent la blancheur des dents, parce qu'ayant ſuivy la voye la plus courte, & la vie la plus aſſurée, il ſemble que dans tout le corps de l'Egliſe, qui eſt blanc, ils ſurpaſſent les autres en

en blancheur. Car ils évitent toute l'impureté des vices, & pleurent les pechez de leurs penſées, comme s'ils les avoient commis par l'action. Si les dents ſont fortes; qu'y a-t-il de plus fort que ceux à qui les ſouffrances tiennent lieu de conſolation, l'ignominie de gloire, & la pauvreté d'abondance. Si les dents n'ont point de chair, ni eux non plus; car ayant oublié la chair dans la chair meſme, ils ne ſe conduiſent que par l'eſprit, comme dit l'Apôtre.

Rendons graces à cette miſericorde plus que gratuite, ſi cela ſe peut dire, qui comble de ſes liberalitez, non ſeulement ceux qui en ſont indignes, mais meſme ceux qui ſont dignes de ſa colere, & qui n'ont que de l'ingratitude pour ſes bien-faits. Remercions celuy qui nous a fait renaître à l'eſperance de la vie, & nous a adoptez au nombre de ſes enfans. C'eſt approcher de la ſublimité des Anges, que d'imiter leur pureté par une continence toute celeſte: C'eſt pratiquer, ſelon l'Apôtre, une eſpece de prophetie tres-ſublime, que de mépriſer les choſes viſibles, pour s'attacher aux inviſibles, que de ſe conduire par l'eſprit, que de vivre de la foy, de chercher ce qui eſt au Ciel, & non ce qui eſt ſur la terre, d'oublier le paſſé, & de ne regarder que l'avenir: C'eſt participer à la grace des Apôtres, de pouvoir dire comme eux au Fils de Dieu, Nous avons quitté tout, & nous vous avons ſuivy. Voilà un veritable ſujet *Serm. 37. de Diverſ.*

de ſe glorifier, mais au Seigneur; car ce n'a pas eſté la force de noſtre bras, mais Dieu, qui a fait toutes ces choſes. Le Tout-puiſſant nous a honorez d'une rare & d'une inſigne faveur, & c'eſt avec ſujet que noſtre ame le benit: Car ç'a eſté par le plus grand don de ſa grace, que nous avons embraſſé cette renonciation ſi generale à tous les biens & à tous les honneurs du monde, dans laquelle les grands Apôtres faiſoient conſiſter toute leur gloire. Et peut-eſtre que je ne feray pas une folie, puiſque je diray la verité, ſi je me glorifie encore, mais en Dieu ſeul, de ce qu'il y en a icy quelques-uns qui ont quitté plus que des filets & des naſſelles; joint que les Apôtres avoient quitté tout pour ſuivre JESUS-CHRIST, qui vivoit & parloit avec eux. De ſorte que nous pouvons dire, par la bouche du meſme Sauveur: Vous avez crû, Thomas, parce que vous avez vû; mais heureux ceux qui n'ont point vû, & qui n'ont pas laiſſé de croire. Combien donc cét état eſt élevé, où l'on trouve une imitation de la vie des Anges, de la grace des Prophetes, & de la perfection des Apôtres? Que rendrez-vous à Dieu pour tous ces biens qu'il vous a donnez? Ce degré de bon-heur eſt éminent & ſublime, mais la ruine en eſt d'autant plus à craindre. Ce ſont comme trois Cieux ſur leſquels nous ſommes montez: mais c'eſt à celuy qui eſt debout, à prendre garde de ne pas tomber. Le diable eſt tombé du Ciel comme un éclair: Il eſt tombé de

haut, il s'eſt briſé, ſon mal a eſté incurable, & ſa playe deſeſperée. La damnation de ceux qui periſſent dans les Cloîtres, eſt bien plus grande que celle des gens qui periſſent dans le ſiecle.

L'Antiquité n'a rien de plus élevé, ni de plus touchant, que ce qu'on lit dans le Livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST; *& il ne ſe peut qu'il ne ſoit utile de le rapporter, pour montrer la tradition des meſmes ſentimens, & des meſmes maximes.*

Jettez les yeux ſur les exemples des ſaints Peres, qui ont eſté de vives images de la perfection & de la ſainteté Religieuſe, & vous trouverez que tout ce que nous faiſons eſt peu de choſe, ou n'eſt rien du tout. *Lib. 1. de Imitat. c. 18.*

Helas! qu'eſt-ce que noſtre vie, ſi nous la comparons avec la leur? Les ſaints & les amis de JESUS-CHRIST, ont ſervi Dieu dans la faim & dans la ſoif, dans le froid & dans la nudité, dans le travail & dans les fatigues, dans les veilles & dans les jeuſnes, dans les prieres & dans les meditations ſaintes, & dans une infinité de perſecutions & d'opprobres.....

Helas, comment ont vêcu ces ſaints Peres des deſerts? Quelle a eſté leur auſterité & leur dépoüillement de toutes choſes? Combien de grandes & de fâcheuſes tentations ont-ils ſouffertes? Combien de fois ont-ils eſté tourmentez par les de-

mons ? Quelle a eſté la ferveur & l'aſſiduité de leurs prieres, la rigueur de leur abſtinence, & leur zele ardent à s'avancer dans la pieté ? Avec quel courage ſe ſont-ils declaré la guerre à eux-meſmes, pour dompter toutes leurs inclinations vicieuſes ? Combien a eſté pure & droite leur intention, par laquelle ils n'ont jamais conſideré que Dieu ſeul ? Ils travailloient le jour, & prioient la meilleure partie de la nuit, & durant leur travail meſme, leur eſprit ne ceſſoit jamais de prier. Tout leur temps eſtoit employé utilement : Les heures leur ſembloient trop courtes pour s'appliquer à Dieu, & ils oublioient meſme les neceſſitez du corps, tant l'amour de la contemplation les charmoit par ſes attraits & par ſa douceur.

Ils renonçoient à toutes richeſſes, dignitez, honneurs, amis & parens. Ils ne deſiroient rien de toutes les choſes du monde. A peine prenoient-ils ce qui eſtoit neceſſaire pour la vie ; & lors même qu'ils eſtoient obligez par une neceſſité inévitable, à s'aſſujettir au corps, ils ne pouvoient ſe rendre à cette ſervitude qu'avec douleur.

Ils eſtoient pauvres des biens de la terre, & riches en graces & en vertu. Tout leur manquoit au dehors, mais au dedans, ils eſtoient remplis des dons & des conſolations du Ciel. Ils vivoient comme étrangers ſur la terre ; mais ils eſtoient les plus chers amis du Sauveur. Ils paſſoient pour un neant dans leur propre eſtime, & dans celle du

monde ; mais ils eſtoient precieux aux yeux de Dieu, & cheris de luy comme ſes veritables amis. Ils vivoient dans une humilité ſincere, dans une obeïſſance ſimple, dans une charité & une patience parfaite ; & ainſi ils s'avançoient tous les jours dans la vie de l'eſprit. Ce ſont là les modeles que Dieu a donnez pour toutes les ames pures & religieuſes ; & leur exemple doit eſtre plus puiſſant pour nous rendre fervens dans le bien, que celuy d'un ſi grand nombre de tiedes pour nous relâcher.

Helas ! quelle a eſté la ferveur de tant de ſaints Religieux, au commencement de leur Inſtitut ? Quelle a eſté leur ardeur dans la priere, leur zele à s'exciter dans la vertu, leur exactitude à garder l'obſervance & la diſcipline, leur reſpect & leur obeïſſance pour ſuivre la regle & la volonté de leurs Superieurs ? Les traces qui nous ſont reſtées de leur vertu, nous font voir encore qu'ils eſtoient veritablement ſaints & parfaits ; & qu'ayant combattu comme de genereux ſoldats de JESUS-CHRIST, il ont mis tout le monde ſous leurs pieds.

Celuy-là maintenant paſſe pour grand, qui ne viole point ſa Regle, & qui ſouffre avec patience l'état penible qu'il a choiſi. O tiedeur ! ô negligence de nos jours ! de nous éloigner ſi toſt de cette ancienne & de cette premiere ferveur, & de nous abandonner de telle ſorte à la lâcheté & à la molleſſe, que la vie meſme nous paroiſſe ennuyeuſe.

Saint François de Sales n'a ni penſé ni parlé, ſur ce ſujet, autrement que les anciens Peres. Après avoir dit que ceux qui veulent embraſſer la Vie Religieuſe, doivent ſe determiner à ſe ruiner & à ſe crucifier eux-meſmes, ou plûtoſt à permettre que Dieu les ruine & les crucifie, ce ſont ces termes:

Entret. 20. Vous autres, *ajoûte-t-il*, qui pretendez à cette ſainte profeſſion, regardez bien plus d'une fois, ſi vous avez aſſez de reſolution pour mourir à vous-meſmes, & ne vivre qu'à Dieu: Peſez-bien le tout, le temps eſt encore long pour y penſer, avant que vos voiles ſoient teints en noir; car je vous declare, mes cheres filles, & je ne vous veut point flatter, quiconque deſire vivre ſelon la nature, qu'il demeure au monde; & ceux qui ſont determinez de vivre ſelon la grace, viennent en la Religion, laquelle n'eſt autre choſe qu'une école de l'abnegation & mortification de ſoy-meſme. C'eſt pourquoy vous voyez qu'elle vous fournit de pluſieurs outils de mortification, tant interieurs, qu'exterieurs: Mais, mon Dieu? me direz-vous, ce n'eſt pas cela que je cherchois; je penſois qu'il ſuffiſoit pour eſtre bonne Religieuſe, d'avoir deſir de bien faire l'oraiſon, avoir des viſions & revelations, voir des Anges en forme d'homme, eſtre ravie en extaſe, aimer bien la lecture des bons livres: Et quoy? j'eſtois ſi vertueuſe, ce me ſembloit, ſi mortifiée, ſi humble, tout le monde m'admiroit; n'eſtoit-ce

pas eſtre bien humble de parler ſi doucement à ſes compagnes de choſes de devotion, raconter les ſermons eſtant chez ſoy, traiter doucement avec ceux du logis, ſur tout quand ils ne contrediſoient point. Certes, mes cheres filles, cela eſtoit bon pour le monde; mais la Religion veut que l'on faſſe des œuvres dignes de ſa vocation; c'eſt à dire, mourir à ſoy-meſme en toutes choſes, tant à ce qui eſt bon à noſtre gré, qu'aux choſes mauvaiſes & inutiles. Penſez-vous que ces bons Religieux du deſert, qui ſont parvenus à une ſi grande union avec Dieu, y ſoient arrivez en ſuivant leurs inclinations? Certes, nanny, ils ſe ſont mortifiez és choſes les plus ſaintes; & bien qu'ils euſſent grand gouſt à chanter les divins Cantiques, à lire, prier, & autres choſes, ils ne le faiſoient point pour ſe contenter eux-meſmes; nullement, au contraire ils ſe privoient volontairement de ces plaiſirs, pour s'adonner à des œuvres de travail, & penibles. Il eſt bien vray, certes, que les ames Religieuſes reçoivent mille ſuavitez & contentemens, parmy les mortifications, & les exercices de la ſainte Religion: Car c'eſt principalement à elles que le ſaint Eſprit départ ſes precieux dons; partant elles ne doivent rechercher que Dieu, & la mortification de leurs humeurs, paſſions & inclinations en la ſainte Religion: Car ſi elles cherchent autre choſe, elles n'y trouveront jamais la conſolation qu'elles pretendent. Mais il faut avoir un courage invin-

cible, pour ne nous point laſſer avec nous-meſmes, parce que nous aurons toûjours quelque choſe à faire, & à retrancher.

Que ceux qui veulent, pour leur plaiſir, avilir l'état des Solitaires, & ravir à cette profeſſion ſi diſtinguée & ſi ſainte, la gloire que JESUS-CHRIST luy a meritée, me diſent, ſi jamais il y euſt de ſentimens ſoûtenus par un plus grand concours, ni par un conſentement plus general ; s'il y euſt jamais de verité, hors celle de la Foy, ſur laquelle les Saints ſe ſoient expliquez dans une uniformité plus parfaite ; ſi jamais on a vû ſur un meſme ſujet, une foule pareille d'authoritez ſi conſiderables & ſi déciſives ; & peut-on ne point s'appercevoir que cette conformité & cette convenance, ou plûtoſt cette unité de créance, de veuës, de penſées, & d'expreſſions, part d'un meſme fond, d'une meſme ſource, & d'un meſme eſprit, & que c'eſt celuy de Dieu qui s'eſt ſervi de la bouche de ſes Saints, pour publier ſes merveilles, & faire voir au monde, dans cét état ſi relevé, un chef-d'œuvre de ſa puiſſance & de ſa grace ?

Ce ſeroit ſans fondement qu'on voudroit dire, que toutes ces relations, ces deſcriptions, & ces témoignages, leur ſeroient échappez comme des effets d'un feu & d'une chaleur paſſagere ; car il eſt

eſt évident qu'ils n'ont rien dit qu'ils n'ayent voulu dire ; qu'ils ont parlé avec deſſein, avec reflexion, de la plenitude de leur cœur, de leur conviction ; qu'ils ont cherché avec application des termes pour répondre à la dignité de ce qu'ils penſoient ; & qu'ils ont comme épuiſé cette éloquence ſainte qu'ils avoient receuë de Dieu, pour exprimer la grandeur & la nobleſſe de leurs idées : Et l'on peut dire, que l'on ne trouvera dans tous leurs Ouvrages, aucune matiere ſur laquelle ils ſe ſoient épanchez avec tant de ſentiment & d'abondance, & dont ils ayent parlé avec tant de gouſt, de rehauſſement & d'avantages.

La faute donc que l'on nous impute (comme vous le voyez) eſt d'avoir parlé comme les Saints, de vous avoir rapporté ce qu'ils nous ont enſeigné, d'avoir regardé leurs ſentimens comme les regles des choſes que j'avois à vous dire, & de les avoir crûs plus éclairez & plus connoiſſans les voyes & les conduites de Dieu, que cette multitude d'hommes nouveaux, qui marchent par des chemins ſi contraires à leurs enſeignemens, à leurs exemples, & à leurs maximes. En un mot, qu'on diſe ce que l'on voudra, un ſerviteur fidele doit cacher le ſecret de ſon Maître & de ſon Roy, mais pour ſa gloire il faut qu'il la publie ; & j'ay crû que je contribuois à celle de JESUS-CHRIST, en faiſant reſſouvenir le monde, qu'il l'avoit aimé juſqu'à cét excés, que de vouloir tracer ſur la terre,

une image animée de ce qui ſe pratique dans le Ciel, en y faiſant vivre des hommes comme des Anges, & en leur donnant des regles qui les obligent & leur apprennent à fouler aux pieds, dans une nature encore changeante & paſſible, tout ce qu'il y a de paſſager & de periſſable ; & à ne former ni d'actions, ni de mouvemens, ni de deſirs, que pour les choſes immortelles. Aprés tout, il n'y a rien de ſi extraordinaire dans l'oppoſition & dans la peine qu'on a d'entendre ce que les Saints ont dit ſur ce ſujet ; car les hommes, pour la plus grande partie, ont tant d'amour pour leurs propres foibleſſes, & tant d'attachemens à les ſoûtenir & à les défendre, qu'on peut dire, qu'ils ſont à l'égard de la verité, comme ces gens dont les yeux ſont malades, qui voudroient qu'il n'y eût point de Soleil, parce qu'ils ne ſçauroient en ſupporter l'éclat & la lumiere.

CONCLUSION DE TOUT L'OUVRAGE.

VOILA, mes freres, les reſolutions des difficultez principales qui m'ont eſté propoſées. Je ne doute point que ceux qui nous les ont faites, ne ſoient contens, s'ils n'ont point eû d'autre deſſein que de connoître la verité, & qu'ils ne voyent avec plaiſir, qu'on a pris ſoin de diſſiper juſqu'aux moindres nuages, pour la rendre plus claire &

plus évidentes : mais pour ceux qui les ont formées avec des intentions contraires, tous les éclaircissemens du monde ne serviroient qu'à fortifier leurs sentimens, & à augmenter le desir qu'ils ont de condamner & de reprendre ; s'ils manquent de raisons, ils ne manqueroient pas de parole, & l'on sçait qu'il n'est gueres possible de fermer la bouche à celuy qui n'a pas envie de se taire. Nostre consolation est d'apprendre tous les jours, que parmy le grand nombre de personnes qui suivent la profession Monastique, s'il y en a qui veulent, contre la disposition de leur Regle & les volontez de leurs Instituteurs, marcher par des voyes larges & spacieuses, qui font ce qu'ils peuvent pour trouver le monde hors du monde, & qui bouchent toutes les avenuës de leur cœur à tout ce qui seroit capable de les tirer de cét égarement volontaire : il y en a aussi qui aiment & qui se portent à la verité, aussi-tost qu'elle leur est montrée ; qui dans le moment que sa lumiere a frappé leurs yeux, ne peuvent plus souffrir cette region de tenebres dans laquelle ils se trouvent malheureusement engagez ; qui conçoivent une sainte ardeur pour pratiquer ce que leur état a de plus dur, de plus mortifiant, & de plus severe ; qui regardent comme une souveraine felicité, de se consacrer à JESUS-CHRIST, par une mortification continuelle de l'esprit & des sens ; & qui, selon les termes de l'Apôtre, considerent chaque jour de

leur vie, comme celuy de leur mort, *Quotidiè morior.* Il faut demander à Dieu qu'il donne aux uns, la fidelité d'accomplir ce que sa grace leur inspire, sans écouter ni les repugnances de la nature, ni les oppositions des hommes : Et pour les autres, qu'il les touche, qu'il les éclaire, & qu'il rompe le voile qui leur cache leurs principaux devoirs, dont la connoissance & l'observation leur est si necessaire, que sans elle leur profession, toute sainte qu'elle est, ne servira qu'à leur attirer, de la part de Dieu, un jugement & une condamnation plus rigoureuse.

FIN.

Fautes survenuës dans l'Impression.

PAge 12. fig. 21. à laquelle, *lisez* auquel. P. 22. vis à vis de la ligne 15. *mettez à la marge*, Serm. in Cœna Domini. P. 38. l. 4. la, *lisez* leur. P. 39. *à la marge* Epist. *lis.* Apol. P. 53. l. 13. Volume, *lis.* Chapitre. P. 59. l. 14. qui in cœlis est, *lis.* cœlestis. P. 60. l. 21. Occean, *lis.* Ocean. P. 61. l. 14. memoires & les, *lis.* memoire des. P. 77. *à la marge.* C. 9. *lis.* Deuter. *c.* 9. 10. P. 78. *à la marge.* Exod. c. 31. *lis.* Exod. c. 8. 19. *V.* 93. l. 12. ses, *lis.* ces. P. 102. l. 4. ces, *lis.* ses. *Ibid. l.* 16 mais s'élevant, *l.* mais qui s'élevant. P. 104. *à la marge*, lib. 2 *lis.* Tom. 2. P. 124. rest. fée, *lis.* restrée. P. 128. l. 19. reliquerent, *lis.* relliquerint. P. 142. l. 3. faisions. *lis.* faisions P. 151. assujettis, *lis.* assujettit. P. 158. l. 11. leurs, *lis.* leur. P. 159. l. 5. quis ipse effet. *lis.* quis & ipse ut effet. P. 161. l. 10. qu'il aura, *lis.* qu'il y aura. P. 162. l. 2. ce sont, *effacez* ce. P. 171. l. 13. vous, *lis.* nous. P. 174. l. 8. est. *lis.* sont. P. 189. *à la marge*, Mali, *lis.* Major. P. 217. l. 16. le silence, *effacez* le. P. 219. l. 17. conte, *lis.* compte. *Ibid. l.* 25. se mettre, *lis.* & de se mettre. P. 229. Κυριακὸν, *lis.* Κυριακὰ. P. 231. l. 24. & ac, *effacez* ac. P. 273. l. 1. presque ceux, *lis.* presque tous ceux. P. 294. l. 3. 28. *lis.* 29. P. 412. l. 2. & n'avoit, *lis.* & qui n'avoit. P. 448. l. 9. impossible de décrire, *lis.* impossible d'écrire. P. 456. l. 5. que nous, *lis.* & que nous. P. 463. l. 13. cés, ne, *lis.* ces Etat, ne. P. 498. l. 25. *effacez* &c.

6-23-1